



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIBLIOTHECA S. J.

Maison Saint-Augustin

ENGHIEN.

BIBLIOTHEQUE
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

5 29 / 253

DISCOURS
ET
INSTRUCTIONS PASTORALES



PROPRIÉTÉ.

DISCOURS
ET
INSTRUCTIONS

PASTORALES

DE

Monseigneur l'Evêque de Poitiers

TOME II



BIBLIOTHEQUE S. J.

Les Freres
60 - CHATELAIN

POITIERS
HENRI OUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉPERON, 4

1858

I

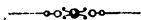
INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'ESPRIT DE RENONCEMENT ET DE SACRIFICE.

(CARÊME MDCCCLIII.)

INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'ESPRIT DE RENONCEMENT ET DE SACRIFICE.



I. *Nous vous l'avons dit plusieurs fois avec le grand apôtre, Nos Très-Chers Frères, et nous vous le répétons maintenant les larmes aux yeux : beaucoup d'hommes parmi nous sont ennemis de la croix de Jésus-Christ ; pour eux , le terme fatal sera la damnation ; leur Dieu , c'est leur ventre ; et , n'ayant de goût que pour ce qui est charnel et terrestre, ils placent leur gloire dans ce qui fait leur confusion*¹. Cette opposition, cette aversion pour la croix, cette idolâtrie de soi-même, de ses aises, de ses jouissances de toute espèce, ce culte effronté du plaisir et de l'intérêt privé, c'est le principe de tous nos maux, c'est la racine de tous les désordres, c'est la source intarissable d'où dérivent toutes les calamités de notre temps et de notre société. Aussi ne saurions-nous résister à l'impulsion intérieure de la conscience et du devoir, et ve-

¹ Multi sunt, quos sæpe dicebam vobis, nunc autem et flens dico, inimicos Crucis Christi; quorum finis interitus, quorum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt. Philip., III, 18, 19.

nous-nous vous parler aujourd'hui d'une vertu sans laquelle on n'est pas chrétien, et qui pourtant est à peine connue de la plupart de ceux qu'on appelle chrétiens : nous venons vous parler de l'esprit de renoncement et de sacrifice, et, pour mieux dire encore, de l'esprit de crucifiement. Et si vous m'arrêtez dès ce premier début, en m'objectant que notre siècle est trop positif pour prendre goût à ces perfections mystiques qui ont saintement passionné les âmes à d'autres époques, je vous réponds avec assurance que le Calvaire aussi est un fait et un principe trop positif, et qui occupe une trop grande place dans l'économie du christianisme, pour qu'il nous soit loisible de le renverser afin d'accommoder la morale de son adorable victime aux mœurs amollies et aux tendances dépravées de notre temps; et je vous affirme que l'Évangile ne se laissera point réformer selon l'esprit de ce siècle, mais que c'est le siècle qui doit se réformer, jusqu'à ce qu'il se retrouve d'accord avec ce code invariable, aux termes duquel l'abnégation de soi, la mortification de la chair forment la base la plus fondamentale et la plus nécessaire de la vie chrétienne. J'ajouterai que la félicité publique ne s'entretient que par ces mêmes vertus qui nous rendent conformes au divin modèle, et que la société humaine est impossible sans ce même esprit de sacrifice qui nous fait marcher sur les traces de Jésus-Christ.

Car, sachons-le bien, N. T.-C. F., le christianisme n'est autre chose que la vie de Jésus-Christ reproduite dans ses disciples. Qui dit *chrétien*, dit un autre *Christ* : *Christianus*, *alter Christus*. Or, ouvrez l'Évangile, et voyez ce qu'est Jésus-Christ. Jésus-Christ, c'est une

crèche pauvre ; c'est une croix douloureuse ; c'est, entre cette crèche et cette croix, trente années d'abnégation et de sacrifice. Jésus-Christ, c'est la lutte à mort contre la chair, contre le péché ; c'est la guerre à outrance contre le monde. Certes, un tel exemple est assez éloquent, et il semble que l'Homme-Dieu n'avait plus besoin de paroles pour établir sa doctrine.

Cependant, écoutez cet oracle du Maître : SI QUEL-QU'UN VEUT VENIR APRÈS MOI, QU'IL SE RENONCE SOI-MÊME, QU'IL PORTE SA CROIX ET QU'IL ME SUIVE ¹. Les évangélistes ne diffèrent dans la reproduction de cette sentence solennelle que pour y ajouter plus de poids : *Si quelqu'un veut venir après moi*, QU'IL SE RENIE LUI-MÊME, est-il dit dans saint Marc ², *et qu'il porte sa croix* TOUS LES JOURS, ajoute saint Luc ³. Le Maître continue : *Celui qui ne prend pas sa croix pour me suivre n'est pas digne de moi* ⁴ ; et ailleurs : *Et si quelqu'un ne porte pas le fardeau de sa croix à ma suite, il ne peut pas être mon disciple* ⁵. Avouons-le, N. T.-C. F., de semblables paroles ne veulent pas de commentaire ; et les raisonnements les plus spécieux de l'égoïsme et du sensualisme ne prévaudront jamais contre elles. Le chemin de quiconque veut suivre Jésus-Christ, de quiconque veut se rendre digne de Jésus-Christ, de quiconque veut être disciple de Jésus-

¹ Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Matth., xvi, 24.

² Deneget semetipsum. Marc., viii, 34.

³ Tollat crucem suam quotidie. Luc., ix, 24.

⁴ Et qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus. Matth., x, 38.

⁵ Et qui non bajulat crucem suam et sequitur me, non potest meus esse discipulus. Luc., xiv, 27.

Christ, c'est le chemin du renoncement à soi-même, c'est le chemin de l'immolation, c'est le chemin du Calvaire. Il n'y aura jamais d'autre christianisme que celui qui a été ainsi défini par son auteur.

Et, d'ailleurs, quel est le fond de la morale chrétienne, et ne repose-t-elle pas manifestement tout entière sur la pratique du crucifiement, comme tout le dogme repose sur le mystère de la croix ? La doctrine de Jésus-Christ, envisagée dans ses caractères principaux, c'est la pénitence, c'est la pureté, c'est la charité. Or, ces vertus ne sont-elles pas absolument incompatibles avec l'immortification, la sensualité, l'égoïsme, et n'est-il pas évident qu'elles ne peuvent exister qu'autant que l'esprit prévaut sur la chair et que l'intérêt particulier se tait pour faire place au dévouement ? Prenez l'un après l'autre tous les devoirs du chrétien, et vous reconnaîtrez qu'il n'en est pas un seul qui ne présuppose l'accomplissement du précepte premier de Jésus-Christ : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il se renie soi-même ; qu'il prenne sa croix, qu'il la porte tous les jours, et qu'il me suive.*

II. Les premiers chrétiens l'ont entendue cette parole, que le grand apôtre leur avait si éloquemment paraphrasée dans ses épîtres. Pauvres de gré et de volonté, plusieurs le veulent être de fait et en réalité ; ils vendent leurs biens et en consacrent le prix au soulagement des pauvres. Les autres, s'ils ne vont pas jusqu'à suivre ce conseil qui ne s'adresse qu'à quelques-uns, obéissent au commandement qui est fait à tous, et *ils usent de ce monde comme n'en usant pas, ils possèdent comme ne possédant pas, ils jouissent comme ne jouissant pas, sachant*

que la figure de ce monde passe ¹. Animés de cet esprit de désintéressement, s'il arrive que l'injustice les dépouille, ils supportent avec joie le pillage de leurs biens, sachant qu'ils possèdent une autre fortune meilleure et permanente ². Les dignités, les charges publiques, les grandes positions sociales, ils les sacrifient sans hésiter à la voix de leur conscience. Comme Moïse qui refusa les honneurs que lui offrait la cour de Pharaon, ils choisissent d'être affligés avec le peuple de Dieu plutôt que de goûter les délices temporelles du péché; ils placent les opprobres de J.-C. au-dessus de tous les trésors de l'Égypte, ayant les yeux attachés sur les récompenses éternelles ³. Mais l'épreuve va plus loin. Jésus demande à ses disciples, dépouillés d'eux-mêmes et chargés de leur croix, de le suivre jusqu'au Calvaire, et de préférer leur croyance à leur vie; ils n'hésitent point. Ce que Paul avait dit des anciens prophètes pour encourager les enfants de la nouvelle alliance, se renouvelle parmi ceux-ci avec plus d'éclat et dans des proportions mille fois plus étendues : *Les uns ont été cruellement torturés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin de trouver une résurrection meilleure; les autres ont enduré les moqueries, les fouets, les chaînes et les prisons; ils ont été lapidés, sciés, soumis*

¹ Qui gaudent tanquam non gaudentes, et qui emunt tanquam non possidentes, et qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi. 1 Corinth., vii, 30, 31.

² Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscentes vos habere meliorem et manentem substantiam. Hebr., x, 34.

³ Negavit se esse filium filiæ Pharaonis, magis eligens affligi cum populo Dei quam temporalis peccati habere jucunditatem, majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum improprium Christi : aspiciebat enim in remunerationem. Ibid., xi, 25, 26.

à mille épreuves, immolés par le glaive¹. Et le spectacle de ce défi jeté à la chair, de ce mépris de la vie et de tous les avantages que le monde estime, se continua trois cents ans, ou plutôt il dura toujours.

Le pouvoir était devenu plus favorable, mais la corruption des mœurs allait toujours croissant au sein des vieilles sociétés; les villes tombaient en pourriture, et l'on n'y respirait plus que l'atmosphère infecte du vice. Les chrétiens s'enfuyaient vers les montagnes; ils s'y adonnent à la philosophie : c'est le nom que s'arrogent, et certes sans usurpation, les sectateurs de la plus haute morale qui ait été enseignée et pratiquée sous le ciel. Ce que les anciens avaient dit : S'abstenir et souffrir, *abstine, sustine*, les chrétiens le font, sans ostentation, sans orgueil. Ces hommes qui s'appelaient, les uns Paul, Antoine, Arsène, Cassien, les autres Athanase, Basile, Grégoire de Nazianze, Chrysostôme, Jérôme, on les vit, pendant de longues années, *voyageurs et vagabonds, vêtus de la toison des brebis ou de la peau des chèvres, indigents, poursuivis, exilés d'un monde qui n'était pas digne d'eux, vivant dans les solitudes et sur les montagnes, se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre*². Aussi, quelle doctrine ils enseignaient, nourris eux-mêmes à cette rude école du renoncement à soi, du dépouillement de toutes choses, et du crucifiement de la chair ! Et quand la

¹ Alii autem distenti sunt, non suscipientes redemptionem, ut meliorem invenirent resurrectionem; alii vero ludibria et verbera experti, in super et vincula et carceres; lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt; in occisione gladii mortui sunt. Hebr., xi, 35, 36, 37.

² Circueiunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustati, afflicti, quibus dignus non erat mundus: in solitudinibus errantes, in montibus et speluncis, et in cavernis terræ. Ibid., 37, 38.

volonté de Dieu les rappelait au milieu des villes pour en être les pasteurs, quels mâles accents sortaient de leurs lèvres, et que leur enseignement avait de puissance, appuyé sur l'autorité de leur vie ! A la vue de l'évêque de Césarée, exténué de jeûnes, de fatigues et de veilles, l'empereur Valens sent ses genoux fléchir sous lui, et le préfet Modeste renonce à intimider un homme qui ne craignait ni la confiscation, ni l'exil, ni la mort. Les âmes les plus corrompues ne peuvent refuser leur admiration et bientôt leur soumission à de tels guides. Parmi ces débris d'une civilisation qui périt dans les orgies, ils ressuscitent çà et là des dévouements héroïques et des vertus austères. Mais surtout, ils pétrissent, de leurs fortes mains, une race nouvelle qui ne quitte le brigandage que pour s'élever d'un seul bond à la plus haute sainteté.

Transformée sous la conduite de pareils hommes et tout imprégnée de l'esprit évangélique, il n'est point étonnant que la société, quelques siècles plus tard, soit devenue capable de ces sublimes élans, de ces expéditions gigantesques qui seront l'éternelle gloire des nations chrétiennes. Se renoncer soi-même, porter sa croix, n'est-ce pas toute la devise de cette grande époque historique que nos modernes écrivains n'ont pas comprise, parce qu'ils l'ont jugée avec les fausses vues d'un siècle matérialiste et incroyant ? Quand on s'est affranchi soi-même de la foi à Jésus-Christ, quand l'esprit a rendu les armes à la chair victorieuse et qu'il n'accueille plus d'autres idées que celles du lucre et du plaisir, comment concevoir le mouvement qui entraîne des peuples entiers à la conquête d'un sol qui ne possède ni mines d'or et d'argent, ni ressources de commerce ou d'amusement, mais

seulement le tombeau d'un Dieu crucifié, et cela au prix de mille privations et du sacrifice de toutes les douceurs de la propriété et de la famille? Ah! s'il se fût agi d'une opération industrielle ou d'une exploration scientifique, on eût trouvé des raisons pour absoudre ces sublimes folies; et, de fait, les plus sages de nos critiques ont cherché à justifier les croisades par l'importation de quelques produits étrangers, par le développement de l'art nautique et par divers autres avantages terrestres qui, sans doute, ont été *donnés par surcroît à ces chercheurs du royaume de Dieu et de sa justice*, mais qui n'étaient entrés pour rien dans leurs pensées et dans leurs combinaisons. La croix avait passé naturellement de leurs cœurs sur leurs poitrines. Disciples du Calvaire, sous le souffle d'en haut, ils en étaient devenus les soldats. Accoutumés à se considérer comme *des pèlerins et des hôtes, qui n'ont point ici-bas de demeure permanente et qui cherchent une autre cité*, beaucoup d'entre eux faisaient à peine un effort sur eux-mêmes en quittant, volontairement et sans regret, leurs châteaux et leurs terres, pour s'en aller conquérir la ville sainte, image terrestre de la Jérusalem éternelle ¹.

Oui, N. T.-C. F., réfléchissez sur ces grandes phases de la vie de nos pères, et ce phénomène, devenu aujourd'hui inexplicable, vous frappera profondément : je veux dire, le sang-froid avec lequel des multitudes entières se détachent de deux choses assez prisées parmi les

¹ Confitentes quia peregrini et hospites sunt super terram; qui enim hæc dicunt, significant se patriam inquirere. Et si quidem ipsius meminnissent de qua exierunt, habebant utique tempus revertendi. Nunc autem meliorem appetunt, id est cœlestem. Hebr., xi, 13, 14, 15.

hommes : l'argent et la vie. Ce même esprit de désintéressement personnel préside à la création de la chevalerie, occupée à redresser les torts des puissants et des oppresseurs, et à porter secours aux faibles et aux opprimés. C'est aussi le caractère de l'ancienne noblesse ; on le retrouve jusque dans les écarts de sa libéralité inconsidérée et de sa folle bravoure ; elle n'est pas moins prodigue de son sang que de sa fortune. L'intrépidité du courage, alimentée par le mépris de l'argent et de la vie, voilà le trait saillant et principal du vieil honneur français, voilà le cachet du gentilhomme chrétien. Aussi les familles illustres revendiquaient-elles alors pour elles seules le privilège du *service* militaire ; leur prérogative, c'était de *servir*. Et, si l'on veut y réfléchir, l'abnégation, le sacrifice, c'est encore, c'est toujours ce qui caractérise l'armée. La vie du soldat, c'est *de se renoncer soi-même, de porter sa croix* ; et, sans que parfois il s'en doute, c'est par là qu'il se trouve *à la suite de Jésus*, et que, même dans ses oublis, il est moins loin qu'il ne pense du royaume des cieux.

III. Assurément, N. T.-C. F., nous ne voulons pas dire qu'à toutes ces époques et dans toutes les professions, l'abnégation et le sacrifice se trouvassent partout. Les sensuels et les égoïstes furent de tous les temps et de tous les lieux. Saint Paul s'affligeait, devant le Calvaire encore fumant, qu'il y eût beaucoup d'ennemis de la croix ; et cette plainte, l'Église a dû la répéter pendant tout le cours des siècles. Toujours le bien a été mélangé de beaucoup de mal sur la terre. Pareils à ces spéculateurs juifs ou lombards qu'on trouvait jadis à la suite de toutes les armées, qui s'engraissaient de la

guerre et ne la faisaient point, l'histoire nous montre jusque derrière la robe ensanglantée des martyrs, jusque dans les solitudes les plus reculées, jusque dans les expéditions les plus sacrées et les entreprises les plus héroïques, de ces hommes, esclaves de la chair et plongés dans la matière, qui trafiquent du dévouement et des privations d'autrui au profit de leurs cupidités ou de leurs jouissances, qui poursuivent le lucre là où les autres cherchent la perfection ou la gloire, et qui ont le secret de se faire une vie douce et joyeuse derrière les rangs de ceux qui combattent et qui meurent. Ah ! c'est que depuis Abel et Caïn, depuis Jacob et Esaü, depuis Paul et les deux hommes qui étaient en lui, toujours il a existé deux nations et deux peuples au sein de l'humanité, les enfants de Dieu et les enfants des hommes, le peuple de l'esprit et le peuple de la matière. Mais ce que nous avons voulu dire, c'est que la loi du sacrifice, et par conséquent la loi de l'esprit, prévalut longtemps au milieu de la société chrétienne sur la loi de l'intérêt et des sens ; et ce que nous devons ajouter, c'est qu'aujourd'hui, plus qu'à aucune autre époque, les ennemis de la croix de Jésus-Christ se sont multipliés : *Multi sunt, quos sæpè dicebam vobis, nunc autem et flens dico, inimicos crucis Christi*. Une telle accusation doit être prouvée. Pussions-nous n'apporter à son appui que des témoignages contestables ! Nous nous réjouirions d'être réfuté.

Il était facile de le prévoir. L'homme n'avait pas accompli une œuvre abstraite en proclamant ses droits et en décrétant sa souveraine indépendance : une apothéose purement métaphysique ne l'eût pas longtemps satisfait.

C'est le propre de Dieu de s'aimer soi-même, de s'adorer soi-même, de rapporter tout à soi. L'homme étant devenu à lui-même son Dieu, ne fut que conséquent en ramenant tout à lui-même comme à sa fin dernière. La morale et le culte devaient se constituer en harmonie avec le dogme ; et , le dogme de la déification de l'homme une fois admis, l'idolâtrie de soi devenait un culte rationnel, et l'égoïsme était élevé à la dignité de religion. De là cet accouplement monstrueux de termes que nous n'eussions jamais osé employer, si les saintes Écritures, qui traitent toujours avec tant de respect le nom sacré et incommunicable de Dieu, ne l'avaient adopté pour exprimer une réalité plus monstrueuse encore ; de là, dis-je, tant d'hommes *dont le ventre est le Dieu : Quorum Deus venter est*. Et quand nous disons *le ventre*, nous n'entendons pas seulement parler du vice odieux de la gourmandise, aux excès duquel plusieurs savent se soustraire, ni même de tous ces appétits grossièrement animaux que quelques-uns savent modérer jusqu'à un certain point ; mais nous voulons dire en général la vie molle et sensuelle, l'attachement à tout ce qui comblait à la chair, à tout ce que l'Écriture appelle *les délices de cette vie*, et par suite la recherche affamée de tous les avantages temporels qui procurent ces délices.

Et ici, N. T.-C. F., que chacun de ceux qui entendent nos paroles ne porte pas sa pensée sur autrui, mais la replie vers soi-même, et se demande si, à un degré ou à un autre, il n'appartient pas à cette école idolâtre de l'intérêt et du plaisir, à cette école égoïste et sensuelle, pour qui la morale du *chacun pour soi, chacun chez soi*,

a remplacé totalement la maxime évangélique du renoncement à soi et de l'immolation aux autres. Je sais que la religion du *moi*, qui règne effrontément chez un grand nombre, a la prétention de se concilier avec la religion de Jésus-Christ chez plusieurs autres, et c'est à ceux-ci que je dois m'adresser d'abord, pour leur montrer combien ils se sont insensiblement éloignés de la véritable vie chrétienne qu'ils se persuadent professer toujours.

IV. La plus grande plaie qui, dans ces derniers temps, ait affligé l'Église de J.-C., c'est l'introduction dans la société chrétienne de mœurs profanes et d'habitudes efféminées et voluptueuses. L'austérité, nous ne disons pas des premiers âges du christianisme, mais de temps qui ne sont pas encore loin de nous, s'efface de plus en plus au milieu même des familles qui ont conservé quelques autres traditions; et si nous continuons à suivre la pente qui nous entraîne, l'époque n'est pas éloignée où il n'en restera plus trace que dans les livres. Le nom de J.-C. pourra se trouver encore parmi nous; sa vie ni sa morale ne s'y rencontreront plus. Le crucifix d'or ou d'ivoire pourra conserver une place d'honneur dans l'oratoire, ou demeurer suspendu aux murailles; la croix vivante ne sera plus imprimée sur la chair et dans les cœurs. Il est vrai, quand nous étudions les mœurs de nos ancêtres, nous trouvons qu'ils rangeaient, et avec raison, parmi les devoirs de ceux à qui la Providence a dévolu de grandes fortunes et de grandes positions, l'obligation de donner l'essor au travail, à l'industrie, aux arts, au commerce, par de majestueuses constructions, de splendides édifices, de riches ameublements, et tout ce qui constitue ici-bas la magnificence.

Mais nous reconnaissons aussi que tout cet attirail de grandeur, qui leur était imposé par leur condition, se conciliait le plus souvent avec des habitudes personnelles de simplicité, je dirai même, de pauvreté, qui permettaient de retrouver, au fond de ces superbes demeures, de véritables disciples de l'Évangile. Aujourd'hui, ce n'est plus le goût des grandes choses qui domine dans notre nation jadis si magnifique. Nous avons emprunté à un peuple séparé depuis trois cents ans de la croyance, et aussi de la morale de l'Église, cet amour d'un luxe commode, cette recherche de l'aisance et du bien-être, disons le mot puisque nous l'avons pris avec la chose, ce *confortable* qui énerve les caractères, qui dévore, comme une plante parasite, les forces vitales de l'âme, qui rapetisse les intelligences, et concentre l'homme tout entier dans les soins minutieux d'un ameublement de boudoir, dans les détails d'une parure, dans l'ordonnance de divertissements pleins de mollesse, que sais-je ? dans ces superfluités de bon ton, dans ces mille riens qui sont devenus une nécessité du temps présent. Et tandis que, chez nos pères, la splendeur et le faste n'étaient guère que pour les yeux du visiteur et de l'étranger, ou pour la satisfaction de l'hôte et de l'ami, aujourd'hui c'est vers l'idole du *moi*, c'est vers la destination intime et personnelle que convergent tous les perfectionnements du luxe et de l'élégance.

Que suit-il de là ? C'est que l'esprit de l'Évangile, qui est un esprit de détachement et de sacrifice, s'évanouit entièrement ; c'est que la grandeur d'âme, la générosité du cœur, l'ardeur du dévouement, le courage de l'immolation, autrefois si ordinaires dans la nation la plus

chevaleresque de l'univers, ne se rencontrent presque plus parmi nous ; c'est que les actions n'ont plus pour mobile et pour règle le bien général, l'amour de la patrie, l'honneur même plus restreint du nom et de la famille, la sainteté du serment, mais le bien-être particulier, mais les jouissances privées, mais cette quiétude du sensualisme qui n'a d'énergie que pour s'opposer au bien qui trouble son repos, et qui s'accommoderait bientôt du régime du mal, si le mal pouvait lui garantir la possession paisible de sa mesquine béatitude. Ce qui suit de là, c'est que les plus grandes fortunes, de jour en jour amoindries et morcelées par l'effet de nos institutions, suffisent à peine à tous ces besoins factices créés par la frivolité ; d'où il résulte que la part de Dieu et des pauvres devient à peu près nulle, que la charité ni la religion ne sont presque plus comptées pour rien dans l'emploi des revenus, et que la remarque de saint Jean Chrysostôme se vérifie trop souvent, à savoir, *que les riches fastueux sont moins utiles aux églises que les pauvres magnanimes* ⁴. Enfin, ce qui suit de là, c'est que les âmes plus timorées, les consciences qui ne sont pas encore affranchies tout à fait du joug de Jésus-Christ, mais qu'envahit comme malgré elles l'esprit du monde, emploient toutes les ressources de leur intelligence à se rassurer elles-mêmes dans la pratique de ce christianisme diamétralement opposé à celui que Jésus-Christ a institué, et croient avoir fait assez quand elles ont tempéré les excès réels d'une vie toute mondaine par quelques observances moins gênantes de la religion et

⁴ Neque enim Ecclesiis tam prodesse valent divites illi fastuosi, ut pauperes magnanimi. Sermo II in *Salutate Priscam*, 4.

par les apparences superficielles d'une piété facile, sorte d'étiquette spirituelle qui ne préjudicie en rien aux droits de la chair et qui en garantit même l'exercice.

V. Car, ne nous dites pas, N. T.-C. F., que nous paraissons vous ranger parmi les hommes sans foi et sans principes, dont nous nous occuperons tout à l'heure. Non; nous savons que vous avez établi des distinctions entre monde et monde. Il est des habitudes vulgaires du mal, des fautes grossières qui répugnent à vos goûts, à votre éducation, à votre position sociale, quoique trop souvent, hélas ! on ait vu glisser rapidement sur la pente des plus honteux et des plus criminels excès, et prendre rang parmi les corrupteurs et les corrompus de bas étage, des hommes qui s'étaient persuadé que l'élégance des manières et la supériorité du rang pouvaient suppléer aux mœurs chrétiennes. Vous vous êtes donc fait un code de convention, dont les prescriptions sont celles qui s'adaptent à vos façons de penser et d'agir, et dont les défenses ne sont motivées que par vos répugnances d'éducation et vos antipathies de société. Mais, N. T.-C. F., ce ne sont là que des nuances de ce monde condamné par Jésus-Christ; et les plus condamnables à ses yeux sont peut-être celles qui se présentent comme plus gracieuses aux vôtres. Pensez-vous, en effet, que, dans la balance divine, la sensualité calculée avec toutes les ressources d'un esprit ingénieux à dissimuler le mal sous les dehors des convenances, pèse moins que les fautes commises par les seuls instincts d'une nature violente et brutale ? Parce que vous ne jetez pas au visage de l'idole la vapeur épaisse d'une fumée grossière, parce que votre encens plus fin et plus épuré accuse un culte

plus exquis et plus recherché que celui de la foule, pensez-vous que ces apprêts et ces raffinements doivent vous faire absoudre de votre idolâtrie ? Je crains qu'au contraire vous ne soyez plus criminels, comme aussi plus responsables, au jugement de celui *qui sonde les reins et les cœurs* ¹. Car c'est peut-être à l'art avec lequel vous parez votre sensualisme du voile des bienséances, que des âmes naturellement portées à observer les saintes rigueurs de la discipline évangélique doivent de s'être laissé amollir et d'avoir perdu cette gravité de vie, cette austère retenue de mœurs qu'eût protégées l'horreur qu'inspire le péché dans sa laideur naturelle. Détrompez-vous donc, N. T.-C. F. : il n'y a pas pour Jésus-Christ deux mondes, dont l'un plus exercé et mieux appris, trouve sa justification dans l'incapacité et la dégradation de l'autre ; il n'y a pour Jésus-Christ qu'un monde, dont la condamnation est écrite avec son sang, comme il n'y a qu'un christianisme, dont la loi est dans sa doctrine et dans ses exemples.

Enfin, nous voulons vous dire un dernier mot, à vous, N. T.-C. F., qui vous étayez d'autorités usurpées pour défendre un coupable amalgame de sensualité et d'égoïsme avec la morale évangélique. Oui, sans doute, le salut est possible dans le monde, mais à la condition de n'y pas vivre selon les doctrines du monde. C'a été une exagération infernale de quelques sectaires de présenter aux mondains la loi de Jésus-Christ comme incompatible avec les obligations de leur état ; et l'on peut dire que la rigueur janséniste, en plaçant la vie chré-

¹ Scrutans corda et renes Deus. Ps. vii, 10.

tienne si au-dessus des forces de l'homme , travaillait puissamment au profit du libertinage, qui s'accommodait de ne trouver devant lui qu'une religion impossible et qui aimait à qualifier de relâchée toute morale accessible et praticable. Mais si l'influence pernicieuse de ce rigorisme, dont il restait encore des traces parmi nous jusqu'à ces derniers temps , a dû être combattue sans rémission, ne semble-t-il pas qu'aujourd'hui l'esprit humain, et surtout l'esprit français, qui se porte toujours vers les extrêmes, incline vers un laxisme de morale, vers un laisser aller de tous les principes qui menace la société chrétienne d'un renversement complet? « Que dirons-nous donc, et » où nous tournerons-nous désormais, si l'on change en » venin tous nos discours? Prêchons qu'on ne peut se » sauver dans le monde, nous désespérons nos auditeurs; disons, comme il est vrai, qu'on peut s'y sauver, ils prennent occasion de s'y embarquer trop avant. » O mondains, ne vous trompez pas, et entendez ce » que nous prêchons. Nous disons qu'on peut se sauver » dans le monde, mais pourvu qu'on y vive dans un » esprit de détachement; qu'on peut se sauver parmi » les richesses, mais pourvu qu'on les répande dans le » sein des pauvres; enfin qu'on peut se sauver dans les » dignités et les honneurs, mais pourvu qu'on en use » avec modération¹. » Ainsi parlait Bossuet dans son panégyrique du plus grand des moralistes chrétiens de ces derniers âges, saint François de Sales. Les écrits de cet aimable restaurateur de la piété parmi les personnes du siècle, sont entre toutes les mains; puisse sa forte et

¹ Edit. Le Beŕ, t. ix, p. 37.
T. II.

rigide doctrine de renoncement et de sacrifice n'être jamais séparée de son incomparable esprit de mansuétude et de miséricorde ! Car, s'il a ramené la dévotion au milieu du monde, « ne croyez pas que ce soit en la » déguisant pour la rendre plus agréable aux yeux des » mondains ; non, il l'amène dans son habit naturel, » avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement » et ses souffrances ¹. » Instruisez-vous à cette école, N. T.-C. F., vous qui avez résolu de vivre chrétiennement dans le siècle, et vous rentrerez dans cette route royale de la sainte croix, dont vous vous êtes plus ou moins écartés, et qui demeurera toujours la seule route du ciel tracée par Jésus-Christ.

VI. Jusqu'ici, N. T.-C. F., nous nous sommes adressé à ceux qui ont la prétention d'être chrétiens dans leur sensualisme. Mais, hélas ! combien d'autres non seulement qui ne se défendent pas, mais qui se font honneur d'être *les ennemis de la croix de J.-C.*, qui se proclament hautement *les adorateurs de la matière*, et qui, *n'ayant de goût que pour les choses de la terre, mettent ostensiblement leur gloire dans leur confusion !* N'existent-ils pas déjà ces hommes des derniers temps dont l'Esprit-Saint a crayonné le portrait, et faut-il rien ajouter au tableau que nous en offrent saint Paul et saint Jude ? *Ce sont ceux-là qui se séparent eux-mêmes* ² et se concentrent dans un individualisme sans pudeur ; *hommes amoureux d'eux seuls, cupides autant que superbes*, sans respect pour le passé, *sans soumission pour leurs parents ; poussant l'ingratitude jusqu'à la cruauté ; dépourvus de*

¹ Edit. Le Bel, t. ix, p. 36.

² Hi sunt qui segregant semetipsos. Jud., 19.

toute affection et de tout sentiment généreux¹ ; vivant d'une vie tout animale , étrangers à toute notion de spiritualisme² ; se laissant guider au gré de leurs passions, et se rassurant dans leur licence par leur impiété³ ; satisfaits pourvu qu'ils regorgent , et , au milieu de leurs festins sans retenue , vomissant en propos impurs l'écume de leurs désordres⁴ ; corrompus dans leur chair, et n'en devenant que plus audacieux pour mépriser tout pouvoir, blasphémer toute majesté⁵ ; murmureurs chagrins, parleurs orgueilleux, grands partisans d'indépendance, dont l'opposition ne s'apprivoise qu'en face du lucre, et qui passent tout à coup du mépris à l'admiration des personnes, selon qu'il est utile à leur intérêt⁶. Paul recommande à son disciple Timothée d'éviter ces hommes : et hos evita⁷. Ah ! nous obéirons plutôt à l'autre apôtre qui veut qu'encore bien que plusieurs d'entre eux soient déjà jugés, nous ne nous lassions point de les reprendre ; que nous tentions de les sauver, en les tirant du feu où ils semblent déjà plongés ; et que, dans tous les cas, pleurant sur leur aveuglement, et veillant à ne point

¹ Homines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi, parentibus non obediētes, ingrati, scelesti, sine affectione, sine benignitate. 2 Timoth., III, 2, 3.

² Animales, Spiritum non habentes. Jud., 19.

³ Secundum desideria sua ambulantes in impietatibus. Ib., 18.

⁴ Convivantes sine timore ; semetipsos pascentes, ... despumantes confusiones suas. Ib., 12, 13.

⁵ Et hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant. Ib., 8.

⁶ Hi sunt murmuratores querulosi, secundum desideria sua ambulantes, et os eorum loquitur superba ; mirantes personas quæstus causa. Ib., 16.

⁷ 2 Timoth., III, 5.

*nous laisser souiller au contact de leur tunique charnelle et maculée, nous soyons remplis envers eux d'une compassion mêlée de frayeur*¹. Dieu nous en est témoin, N. T.-C. F., nous sommes animé d'un zèle particulier pour le salut de ces hommes ; et c'est parce que nous les aimons sincèrement dans les entrailles de J.-C., parce que nous voudrions les ramener dans le sentier de la vie chrétienne, qui est le seul sentier du vrai bonheur pour le temps comme pour l'éternité, que nous avons encore une fois le courage de leur dire toute la vérité.

VII. Jésus-Christ a dit : *Aimer et servir Dieu de tout son esprit, de tout son cœur, de toutes les puissances de son être, voilà le plus grand et le premier commandement*². Et les hommes de notre siècle ont dit : Posséder, jouir, employer toutes les ressources de son esprit et de son cœur, toutes les facultés de ses sens à augmenter, à multiplier ses possessions et ses jouissances, voilà la première et la plus grande chose, voilà le but unique et la fin dernière : *hoc est maximum et primum*. Aussi, voyez comme dans cette société les intérêts matériels tiennent toute la place. Voyez comme cette génération, qui renferme tout dans les limites de la vie présente, et qui n'a d'autre Dieu que le ventre, place exclusivement sa gloire et ses affections dans les développements de l'industrie, du commerce, de la culture, en un mot, dans tous ces avantages terrestres qui, séparés des biens de la grâce, ne sont aux yeux de Dieu qu'un sujet de honte et de confusion.

¹ Et hos quidem arguite judicatos ; illos vero salvate, de igne rapientes. Aliis autem miseremini in timore, odientes et eam quæ carnalis est, maculatam tunicam. Jud., 22, 23.

² Matth., xxii, 38.

Vous m'arrêtez et vous me dites que vous considérez la religion comme un des besoins de la société, et que vous êtes désormais résolus à lui faire sa part. Ah ! N. T.-C. F., que nous voudrions pouvoir nous reposer tranquilles sur cette assurance ! Mais cette place que vous êtes disposés à concéder à la religion, est-ce la place qui lui appartient ? Je veux dire, êtes-vous déterminés à faire de la religion la première et la plus grande chose : *maximum et primum* ? Vous proposez-vous de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, lui laissant le soin de vous ajouter le reste par surcroît ? ou bien plutôt, votre intérêt et votre plaisir demeurant votre affaire principale et votre seule fin dernière, la religion ne serait-elle à vos yeux qu'une chose accessoire et un pur moyen : de telle sorte que, par un renversement aussi monstrueux que sacrilège, le Dieu vivant et véritable devint l'humble pourvoyeur de votre Dieu de chair : *Quorum Deus venter est* ? Ne vous scandalisez pas, N. T.-C. F., de cette énergie de langage : elle est empruntée aux livres saints. *Car il s'est glissé parmi nous certains hommes impies, qui ont transporté au profit de leur luxure la grâce de Notre-Seigneur* ¹ ; *amateurs de la volupté plus que de Dieu, ils ont la religion sur les lèvres, mais ils n'en ont point la vertu dans leurs cœurs* ² ; et, lors même qu'ils invoquent les idées chrétiennes, *ils ne travaillent point pour le Seigneur et le Christ, mais pour leur ventre : Hujusce modi Christo Domino non serviunt, sed suo ventri* ³.

¹ Subintroierunt enim quidam homines impii, Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam. Jud., 4.

² Voluptatum amatores magis quam Dei ; habentes quidem speciem pietatis, virtutem autem hujus abnegantes. 2 Timoth., III, 4, 5.

³ Rom., XVI, 18.

De grâce, N. T.-C. F., vous qui nous entendez, épargnez à la vérité chrétienne ce nouvel outrage; ne réduisez pas une religion toute de charité et de spiritualisme à n'être que l'auxiliaire de l'égoïsme et de la volupté; n'imitiez pas ces hommes qui ne veulent de Jésus-Christ et de sa doctrine qu'autant qu'il en faut pour sauvegarder leurs jouissances contre les passions des autres; qui, tenant toujours la croix bannie de leur cœur, la replantent seulement aux limites de leur champ, dans l'espérance qu'elle sera une borne plus respectée du vulgaire; enfin qui ne demandent à la puissance morale de l'Évangile qu'un renfort pour la sentinelle qui garde leur maison, et qu'une serrure de sûreté pour leur coffre-fort. Ah! qu'il y a loin de ces âmes, noyées dans la chair et dans la boue, aux nobles cœurs qui vivent selon les lois de l'Esprit! Permettez-nous, N. T.-C. F., de vous citer ici une belle parole d'un des plus illustres enfants de notre province d'Aquitaine, de Paulin, le riche Bordelais transporté sous le ciel d'Italie.

C'était aux plus mauvais jours de l'inondation des Barbares. Ennemis de la religion, ces farouches conquérants étaient encore plus envieux de la propriété. Paulin, sans doute, avait pris le plus sûr moyen d'exciter peu la convoitise de ces envahisseurs : *de riche très-opulent*, dit saint Augustin, *il s'était rendu volontairement très-pauvre*. Toutefois, à la veille de l'invasion, il n'éprouvait qu'une seule frayeur, celle de n'être pas martyr de sa foi, mais victime pour sa richesse, et il adressait à Dieu cette prière : *Mon Dieu, que je ne sois pas persécuté pour l'or ni pour l'argent, car vous savez où j'ai placé mon trésor*. — Or, nous aussi, N. T.-C. F., nous avons

été, nous sommes peut-être encore en présence d'une irruption de Barbares. Mais tandis que Paulin était prêt à sacrifier les derniers restes de sa fortune pour conserver sa foi, ne serions-nous pas tout prêts à livrer les faibles restes de notre foi pour conserver nos maisons, nos champs, notre argent et notre or ? Serait-il vrai que, disposés comme nous sommes, si nos ennemis venaient à nous vaincre, nous n'aurions pas droit à la couronne du martyr, attendu qu'ils n'auraient pas haï et poursuivi en nous la religion de Jésus-Christ, qui nous est indifférente, mais uniquement convoité et saisi les biens terrestres auxquels nous avons attaché notre cœur ? Ah ! N. T.-C. F., ne rabaissons pas à ce point la cause à laquelle nous avons voué nos efforts. Ne nous battons pas seulement, comme de vils animaux, pour conserver notre pâture ; si nous devons périr, périssons noblement ; défendons d'autres intérêts que ceux de la cupidité et du plaisir ; attachons notre cœur à des biens placés plus haut, et disons avec Paulin : *Seigneur, si je suis mis à mort, que ce ne soit pas pour l'or et pour l'argent, car vous savez où sont mes principales affections : Non excrucier propter aurum aut argentum, ubi enim sint omnia mea tu scis* ¹.

VIII. Mais tandis que nous parlons de la sorte, voici que, la face extérieure des choses étant changée, et le danger semblant avoir disparu, notre voix n'est plus écoutée, et les hommes du siècle retournent à leurs premières idoles. Qu'ils daignent du moins parcourir avec nous une page de saint Augustin.

¹ August. *De Civit. Dei*, l. 1, c. x, 2.

Le grand docteur, dès le début de son incomparable livre de la Cité de Dieu, nous montre ces Romains incorrigibles du Bas-Empire, qui n'avaient trouvé grâce auprès des Barbares, durant le sac de la ville éternelle, qu'en se réfugiant dans les temples chrétiens dont la majesté seule avait le pouvoir de modérer ces conquérants cruels, et qui, après la retraite de l'ennemi, redevinrent comme auparavant les adversaires passionnés du nom chrétien. Or, N. T.-C. F., ces païens d'autrefois, ne les rencontrons-nous pas tout autour de nous? Eux aussi, dans des jours pleins d'orages et de périls, ils étaient venus abriter leurs fortunes, leurs familles, leurs vies à l'ombre du principe tutélaire du christianisme. En voyant les colères les plus menaçantes s'apaiser sous la main douce et puissante de l'Église, ils ne parlaient alors qu'avec une profonde admiration de cette influence salutaire, de cet ascendant inespéré de la religion. Chacun des actes, chacun des discours par lesquels nous détournions la foudre prête à tomber sur leurs têtes, leur tirait des larmes d'attendrissement et de reconnaissance. Et c'était avec raison; car nous pouvons bien dire avec saint Augustin : « Tout ce qu'il y eut de désastres, de meurtres, de pillages, d'incendies, de souffrances de tout genre dans cette dernière et très-récente phase de nos malheurs, c'est le fait ordinaire des révolutions et des guerres ¹. Mais le fait nouveau qui s'est produit, à savoir, que, par un phénomène tout à fait inusité, la férocité du Barbare se soit convertie en douceur, de

¹ Quidquid ergo vastationis, trucidationis, deprædationis, concremationis, afflictionis, in ista recentissima clade commissum est, fecit hoc consuetudo bellorum. August. *De Civit. Dei*, c. vii.

telle sorte que la religion non seulement ait été respectée en elle-même, dans ses temples, dans ses prêtres, mais encore qu'elle ait fait respecter tous les intérêts dont elle a pris la défense : c'est là ce qu'il faut attribuer à la seule puissance de la vérité chrétienne et du sentiment religieux. Quiconque ne le voit pas ainsi, est aveugle; quiconque le voit et ne le proclame pas, est ingrat; quiconque contredit ceux qui l'affirment, est insensé ¹... Or, continue toujours l'évêque d'Hippone, ne serait-ce pas le devoir de tous de rendre grâces à Jésus-Christ, et de professer désormais sincèrement, pour éviter le feu éternel, ces mêmes principes dont plusieurs ont fait une profession simulée pour échapper au désastre du moment ²? Sans doute, et nous aimons à le dire, il en est à qui ces grandes leçons ont profité, qui ont abandonné sans retour les erreurs de leur impiété, et qui sont acquis entièrement, ou à peu près, à notre sainte religion ³. Mais combien d'autres qui, n'ayant cherché dans le christianisme qu'un rempart contre les dangers d'alors, ont repris tous leurs préjugés et leur première insolence contre lui, et ne songent plus qu'à jouir sans frein et sans retenue des biens et des plaisirs qui leur eussent été ravés sans lui ⁴? »

¹ Quod autem novo more factum est, quod inusitata rerum facie immanitas barbara tam mitis apparuit, ut amplissimæ basilicæ implendæ populo, etc... Hoc christiano tempore tribuendum quisquis non videt, cæcus; quisquis videt, nec laudat, ingratus; quisquis laudanti reluctatur, insanus est. August. *De Civit. Dei*, c. vii.

² Hinc Deo gratias agere, hinc ad ejus nomen veraciter currere, ut effugiant pœnas ignis æterni, quod nomen multi eorum mendaciter usurparunt ut effugerent pœnas præsentis exitii. Ibid., c. i.

³ Quorum multi, correcto impietatis errore, cives in ea fiunt satis idonei. Ibid.

⁴ Nam quos vides petulanter et procaciter insultare servis Christi, sunt

Ces remarques de saint Augustin, N. T.-C. F., ne sont peut-être pas sans à-propos. Apprenons encore de lui ce qu'était pour ses contemporains, au lendemain de la visite des Barbares, l'idéal d'un gouvernement parfait et d'une société accomplie. Le chapitre est intitulé : *De quelle félicité voudraient jouir, et dans quelles mœurs voudraient vivre ceux qui déclament contre la religion chrétienne* ¹. « Que leur importe, à eux, que la république soit une sentine de vices et de crimes? Qu'elle soit debout, disent-ils, cela suffit; qu'elle s'appuie sur une armée fidèle, qu'elle s'illustre par des victoires, et surtout, ce qui nous va mieux, qu'elle nous donne la sécurité et la paix! Et que nous fait le reste? Ou plutôt le reste nous sied beaucoup si chacun y trouve le moyen d'enfler rapidement sa fortune, pour faire face à ses profusions de chaque jour, et pour accroître son autorité sur les faibles. Que les petits soient réduits à l'obséquiosité envers les grands, s'ils veulent avoir du pain; que les riches puissent abuser impunément de ceux qui ont besoin de leur patronage. Que les peuples applaudissent,

in eis plurimi qui illum interitum clademque non evasissent, nisi servos Christi se esse fixissent. Et nunc ingrata superbia atque impiissima insania ejus nomini resistunt ut sempiternis tenebris puniantur, ad quod nomen ore vel sub dolo confugerunt ut temporali lucefruerentur. August. *De Civit. Dei*, c. vii.

¹ Verum tales... nullo modo curant pessimam ac flagitiosissimam non esse rempublicam. Tantum stet, inquiunt, tantum floreat copiis referta, victoriis gloriosa; vel, quod est felicius, pace segura sit. Et quid ad nos? Imo id ad nos magis pertinet, si divitias quisque semper augeat, quæ quotidianis effusionibus suppetant, per quas sibi etiam infirmiores subdat quisque potentior. Obsequantur divitibus pauperes causa saturitatis; atque ut eorum patrociniis quieta inertia perfruantur, divites pauperibus ad clientelas et ad ministerium sui fastus abutantur. Populi plaudant non consultoribus utilitatum suarum, sed largitoribus voluptatum. Non jubeantur dura, non prohibeantur impura. Reges non curent quam bo-

non à ceux qui travaillent à leur véritable bien , mais à ceux qui leur procurent des plaisirs. Qu'on ne commande rien de fâcheux, qu'on ne défende rien d'agréable. Que les rois ne s'occupent pas de la vertu, mais uniquement de la soumission de leurs sujets ; que les provinces leur obéissent, non pas comme aux modérateurs des mœurs, mais comme aux dispensateurs de la fortune et des délices ; du reste, leur majesté n'a pas besoin d'être honorée sincèrement, pourvu qu'elle soit servilement et criminellement obéie. Que la loi veille à conserver à chacun sa vigne plutôt que son innocence ; que nul ne soit cité devant les juges, à moins qu'il n'ait attenté à la chose d'autrui, ou à sa maison, ou à sa vie, ou qu'il ne l'ait molesté contre son gré : d'ailleurs, que chacun

nis, sed quam subditis regnent. Provinciæ regibus non tanquam rectoribus morum, sed tanquam rerum dominatoribus et deliciarum suarum provisoribus serviant ; eosque non sinceriter honorent, sed nequiter ac serviliter timeant. Quid alienæ viti potius, quam quid vitæ suæ quisque noceat, legibus advertatur. Nullus ducatur ad iudices, nisi qui alienæ rei, domui, salutis, vel cuiquam invito fuerit importunus, aut noxius : cæterum de suis, vel cum suis, vel cum quibusque volentibus faciat quisque quodlibet. Abundent publica scorta, vel propter omnes quibus frui placuerit, vel propter eos maxime, qui privata habere non possunt. Exstruantur amplissimæ atque ornatissimæ domus, opipara convivia frequententur ; ubi cuique libuerit et potuerit die noctuque ludatur, bibatur, vomatur, diffluatur. Saltationes undique concrepent, theatra inhonestæ lætitiæ vocibus atque omni genere sive crudelissimæ sive turpissimæ voluptatis exæstuent. Ille sit publicus inimicus, cui hæc felicitas displicet ; quisquis eam mutare vel auferre tentaverit, eum libera multitudo avertat ab auribus, evertat a sedibus, auferat a viventibus. Illi habeantur dii veri qui hanc adipiscendam populis procuraverint, adeptamque servaverint. Colantur ut voluerint quos cum suis vel de suis possint habere cultoribus : tantum efficiant ut tali felicitati nihil ab hoste, nihil a peste, nihil ab ulla clade timeatur. August. *De Civitate Dei*, lib. II, cap. XX.

puisse faire tout ce qu'il voudra des siens, ou avec les siens, ou avec tous ceux qui sont consentants. Que les lieux publics de débauche se multiplient pour ceux à qui cela platt... Que l'on bâtit de très-grandes et de très-superbes maisons; que l'on fasse bonne chère; que partout là où l'on voudra, où l'on pourra, on joue, on boive, on fasse orgie. Que l'on danse de toutes parts à rompre les planchers; que les théâtres retentissent d'applaudissements obscènes. Que celui-là soit l'ennemi public à qui cette félicité déplaît; quiconque voudrait y réformer ou y retrancher quelque chose, que la multitude en fasse justice, lui impose silence, le bannisse ou le lapide. Qu'on tienne pour la religion véritable celle qui procure et qui conserve aux peuples un tel état de bien-être. Au surplus, que chacun honore la divinité comme il lui plaira; quant à nous, nous serons contents d'elle pourvu qu'elle nous garde de l'invasion étrangère, de la peste et des révolutions : *Tantum efficiant ut tali felicitati nihil ab hoste, nihil a peste, nihil ab ulla clade timeatur...* » C'est ainsi, N. T.-C. F., que les Romains, à peine échappés à la *surprise* des Barbares, aspiraient à prendre leur revanche des années écoulées dans la contrainte et dans la peur. Le ciel garda quelque temps le silence. Puis, pour toute réponse, il renvoya les Barbares une nouvelle fois. Et les Barbares eurent beau jeu.

IX. Eh ! quoi donc, N. T.-C. F., n'aurons-nous rien appris, rien retenu des terribles enseignements que l'expérience nous a donnés ? Autrefois, le saint prêtre Néhémie, l'un de ceux qui, après la longue et douloureuse épreuve des soixante-dix années, avaient le plus travaillé à reconstituer la nation sainte, aperçut avec

effroi des Juifs qui, le jour du sabbat, foulaient le pressoir, portaient des gerbes, faisaient toutes sortes de charrois, des commerçants étrangers qui apportaient en ce même jour à Jérusalem et vendaient aux fils de Juda des provisions de toute nature; et, s'adressant aux magistrats et aux premiers de la cité, il leur dit : « Quelle » est cette chose mauvaise que vous faites? N'est-ce pas » ainsi qu'ont agi nos pères, et ils ont amené sur nous » et sur cette ville tous les malheurs dont nous avons » tant de peine à nous relever? Avez-vous entrepris de » provoquer de nouveau la colère du Seigneur ¹? » Et nous aussi, N. T.-C. F., ce cri s'échappe malgré nous de notre poitrine oppressée. En voyant recommencer cette fureur d'argent et de plaisir, ces agiotages, ces spéculations, ces entreprises scandaleuses de l'ambition et de la cupidité, cette rage de faire fortune au plus vite afin de jouir plus longtemps; en voyant les plus saintes lois de la religion de nouveau foulées aux pieds, les jours du Seigneur violés par les hommes d'affaires et de commerce, ses temples abandonnés, son sacrifice négligé, sa parole dédaignée par les chefs du peuple, par les gardiens de la loi et les dépositaires de l'autorité ²; témoin de ces excès renaissants, qui sont des crimes d'abord, mais aussi des fautes, nous ne pouvons contenir notre douleur ni notre zèle, et nous disons à tous les hommes

¹ *In diebus illis, vidi in Juda calcantes torcularia... Et objurgavi optimates, et dixi eis : Quæ est hæc res mala quam vos facitis...? Numquid non hæc fecerunt patres nostri, et adduxit Deus noster super nos omne malum hoc et super civitatem hanc? Et vos additis iracundiam super Israel, violando sabbatum. Nehem., XIII, 15, 19.*

² *Et egi causam adversus magistratus, et dixi : Quare dereliquimus domum Dei? Ibid., 11.*

influent du pays : « Quelle est cette œuvre mauvaise que vous faites ? N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères, que vous avez agi vous-mêmes trop longtemps, et vous savez ce qui nous en est advenu ? Est-ce un parti pris de rallumer à la fois et la foudre divine et la foudre populaire, qui éclateront au même jour ? » — Qu'avons-nous à craindre ? répondez-vous. Les affaires reprennent de toutes parts, les capitaux abondent, l'or et l'argent circulent comme l'eau dans les rues et sur les places publiques, les transactions se multiplient ; on achète, on bâtit, on dépense. — A la bonne heure. Mais est-ce que la parole de N.-S. J.-C. ne s'est pas accomplie une ou deux fois déjà sous vos propres yeux ? *Aux jours de Noé, dit le Sauveur, ils mangeaient et ils buvaient, ils célébraient des noces et des fêtes, et le déluge vint, et il engloutit tout. Semblablement aux jours de Lot, ils mangeaient et ils buvaient, ils achetaient et ils vendaient, ils plantaient et ils bâtissaient, et le soufre embrasé tomba du ciel, et il consuma tout*¹. Quoi donc ? est-ce que, pendant vingt ans et plus, les intérêts matériels ne se sont pas élevés et maintenus à un degré de prospérité inouïe ? Vous le savez, les hommes qui tenaient en leurs mains les rênes de la nation *ne voulaient entendre à rien autre chose, jusqu'à ce que le cataclysme ait fondu sur eux et les ait tous emportés*². Ah ! c'est que les intérêts

¹ In diebus Noe, edebant et bibebant, uxores ducebant et dabantur ad nuptias ; ... et venit diluvium et perdidit omnes. Similiter in diebus Lot : edebant et bibebant, emebant et vendebant, plantabant et ædificabant ; et pluit ignem et sulphur de cælo, et perdidit omnes. Luc., xvii, 27, 28.

² Et non cognoverunt, donec venit diluvium, et tulit omnes. Matth., xxiv, 39.

sont une vaine poussière, un sable mouvant, dont aucune main, si habile qu'elle soit, ne composera jamais le ciment d'une société stable et solide. Grand Dieu ! la société se meurt de matérialisme, et vous la croyez sauvée parce qu'un nouvel élan a été donné à la matière ! La cupidité est la cause de tous les maux, et vous imaginez qu'en la surexcitant, elle en deviendra le remède ? Mais a-t-on jamais vu le médecin recueillir la suppuration de la plaie pour en composer le topique qui doit la guérir ? Non, sans doute. Malheur donc aux peuples qu'on ne traite que par cette monstrueuse médication !

X. On dit pour se rassurer sur l'avenir : Il est vrai, nous appartenons à une génération qui ne se corrigera pas ; mais la génération suivante s'élève dans de meilleurs principes. Détrompez-vous, N. T.-C. F. ; les enfants ne seront meilleurs qu'autant que leurs pères y travailleront en se réformant eux-mêmes. Certes, cette liberté d'enseignement qui a été rendue en partie à l'Église est un grand bien. Mais encore, faut-il le dire, les meilleurs éducateurs ne peuvent-ils faire tout à eux seuls ; et ils n'obtiendront jamais qu'un demi-succès, tant qu'ils auront contre eux la famille et la société, les mœurs domestiques et les mœurs publiques. Tous les jours, les maîtres les plus exercés, les plus justement renommés, ceux aux mains intelligentes desquels avaient été confiés les héritiers des plus grands noms, se désolent du peu de fruits de leurs travaux. Et pourquoi l'Église, dont les écoles ont donné si longtemps au monde des caractères énergiques et fortement trempés, est-elle comme paralysée dans son action sur ces jeunes cœurs ? Saint Jean Chrysostôme va nous l'apprendre ; il vivait

dans des temps auxquels les nôtres ressemblent trop. « Écoutez ce père qui converse avec son fils et qui l'exhorte à l'étude des lettres : Vois celui-ci, lui dit-il, il était né dans une condition médiocre, il a acquis de l'éloquence, obtenu de hautes magistratures, amassé de grandes richesses, épousé une femme opulente, bâti une superbe demeure, et il est un des hommes les plus considérables de ce temps. Vois cet autre, il a étudié avec succès la langue latine, il occupe une fort bonne position dans le gouvernement, et c'est lui qui administre tout à l'intérieur¹. — Et, successivement, il offre ainsi pour modèles tous ceux qui sont parvenus à des avantages terrestres. Mais des biens célestes, mais des hommes de foi, de piété, de conscience, de dévouement, il n'en est jamais fait mention, et si quelqu'un veut aborder ce sujet, il est promptement écarté comme un conseiller dangereux. Or, continue le saint docteur, si l'éducation du jeune homme est une œuvre si ardue que, même sans nul obstacle, même avec le concours de tous, elle ne parvient qu'à grand'peine à le préserver de l'entraînement des convoitises, comment y réussir quand ses plus proches et ses plus familiers sont d'accord pour le pousser dans le courant ou le placer sur le bord de l'abîme?... Assurément, le jeune homme ne se suffit pas à lui-même pour s'élever aux sublimes et difficiles

¹ Neque aliud patres audias cum filiis tractare, cum eos ad studia literarum hortantur, nisi verba hujusmodi : Ille, inquit, humilis, humilique loco natus, eloquentiam adeptus, summos magistratus obtinuit, divitias acquisivit ingentes, uxorem duxit opulentam, splendidas construxit ædēs, omnibus terrori est, et gloria fulget. Alius rursum : Ille, inquit, latina lingua eruditus, in regia clarissimus est, cunctaque intus administrat. Chrysost. adversus oppugn. vitæ monast. Lib. III, 5.

hauteurs de la vertu et de la perfection chrétienne. Mais celui-ci eût-il apporté en naissant les dons les plus rares, cette semence de courage et d'énergie n'y germera pas, parce qu'elle sera étouffée par cette pluie assidue d'exemples et de discours meurtriers. Et de même qu'un corps nourri d'aliments légers et malsains, ne prend jamais un développement parfait, de même cette âme, nourrie et imbue d'aussi pernicieuses leçons, ne s'élèvera jamais à rien de grand et d'héroïque, et infailliblement elle tombera dans un état de langueur et de mollesse qui la conduira à sa perte ici-bas, et trop souvent au malheur éternel ¹. » C'est ainsi, N. T.-C. F., qu'au temps de saint Jean-Chrysostôme, la plupart des jeunes gens s'étiolaient dans l'oisiveté, quand ils ne se corrompaient pas dans le plaisir. Alors, comme aujourd'hui, l'éducation même religieuse produisait peu d'hommes, parce que la principale sève de la doctrine chrétienne, c'est-à-dire l'esprit de renoncement et de sacrifice, était journellement tarie et supprimée dans les jeunes âmes par le contact d'un monde tout livré à la matière.

XI. On ajoute : « Mais les femmes du moins sont admirables de piété et de dévouement. Le salut nous viendra par elles. » Oui, N. T.-C. F., nous aimons à le proclamer ainsi ; nous disons même que le salut n'est plus à venir, mais qu'il nous est venu par elles. Car, dans nos plus tristes appréhensions, dans notre plus sombre découragement, il nous serait impossible désormais de désespérer de l'avenir, ni de craindre le ralentissement général du mouvement religieux qui s'est déclaré au sein de la nation. Toutefois, ne se trouverait-il pas, dans la génération

¹ Chrysost. adversus oppugn. vitæ monast. Lib. III, 5.

nouvelle, un trop grand nombre de jeunes femmes qui n'ont point hérité de la forte vertu, de la pieuse abnégation, de la gravité de mœurs et de langage qui ont brillé dans leurs devancières? Ayant appris de nous qu'elles doivent se mêler au monde pour le gagner à Dieu, n'en prennent-elles pas occasion *de s'y embarquer trop avant*, comme a dit Bossuet?... Ah! N. T.-C. F., là aussi il y a tendance marquée à corrompre, à défigurer de plus en plus le christianisme. Là aussi, vous trouverez que les âmes se sont amollies, que les caractères se sont affaiblis. Quoi d'étonnant? Tandis que plusieurs ont totalement abandonné J.-C. pour goûter sans réserve les folles joies du siècle, plusieurs autres ont entrepris d'associer ce qu'il y a de plus inconciliable. Convives à la fois de la table des anges et de celle des démons, le matin elles paraissent dans le temple, vêtues du voile austère dont saint Paul veut qu'elles se couvrent pour prier, et le soir elles se produisent au théâtre et parmi les sociétés mondaines, parées avec une indécence dont il n'y eut d'exemple qu'aux plus mauvais jours de l'antiquité païenne ou de la dissolution générale qui précéda les grandes catastrophes du dernier siècle expirant. Laissez-nous le dire, et, cette fois, avec un accent particulier de tristesse : *Il existe beaucoup d'ennemies de la croix de J.-C., qui marchent dans le chemin de la damnation, dont la principale divinité est le plaisir, et qui, n'ayant de goût que pour les frivolités de la terre, mettent leur gloire dans ce qui fait leur opprobre.* Nous n'élèverons plus la voix pour exhaler nos plaintes à ce sujet : puissions-nous ne l'avoir pas fait en vain aujourd'hui !

XII. Et maintenant, N. T.-C. F., notre conscience nous dit que nous avons rempli un devoir impérieux. Le

grand apôtre, dans son épître à Tite, après avoir tracé des règles si mémorables de patience et de longanimité, ordonnait à cet évêque d'une chrétienté charnelle et voluptueuse *de reprendre sévèrement, de tancer avec dureté* ces hommes avides et sensuels *qui professent la religion en paroles, et qui la nient par leurs actes*¹. Notre langage est resté bien en deçà de celui que saint Paul commandait à son jeune disciple. Et puis, nous savons que la bonté divine nous a confié un troupeau généralement docile, chez lequel l'obéissance filiale du plus grand nombre nous consolera de la résistance obstinée de quelques autres, dont la perdition ne nous sera plus imputée par le Seigneur.

Mais nous n'avons pas oublié non plus que Paul, dont nous venons d'invoquer l'autorité, donnait l'exemple en même temps que le précepte ; qu'il craignait, lui aussi, après avoir prêché les autres, d'être réprouvé s'il ne châtiât son corps, s'il n'immolait tous ses goûts, toutes ses affections, et s'il ne s'immolait en outre lui-même pour le salut des âmes. Aussi, N. T.-C. F., les austères vérités que nous avons présentées, sachez bien que nous nous les sommes adressées à nous-mêmes. Nous nous souvenons que nous et nos frères dans le sacerdoce de Jésus-Christ, nous sommes le sel de la terre et que ce sel ne doit point s'affadir. Aussi nous nous exhortons nous-mêmes chaque jour à ne pas laisser affaiblir en nous, parmi ces exhalaisons de mondanité que nous respirons dans l'exercice même de notre ministère, la grâce que nous avons reçue par l'imposition des mains et l'onction sacrée. Nous nous remettons sans cesse devant

¹ Quos oportet redargui... Increpa illos dure... Confitentur se nosse Deum, factis autem negant. Tit., 1, 11, 13, 16.

les yeux les exemples de nos devanciers, de ces hommes des anciens jours qui *sortaient hors du camp et allaient à J.-C. en portant l'ignominie de sa croix*¹ ; et de ces hommes des jours nouveaux, de ces héros intrépides, nos enfants et nos frères, qui s'arrachent de à famille, à leur patrie, à notre tendresse, pour aller affronter, sur des terres inhospitalières, la faim, la nudité, les tortures et la mort, avec la seule perspective de sauver l'âme de quelque inconnu, d'arracher à la corruption de la nature et aux étreintes du démon quelques pauvres sauvages perdus dans l'obscurité de leurs forêts ; de ces hommes qui, au milieu de nos cités, condamnent par une vie d'austérité les vaines délicatesses du monde, et qui, au jour des colères, iraient, comme cet illustre évêque, comme ce martyr de la charité, porter le rameau de la paix sur le théâtre de nos fureurs civiles, et sacrifier leur vie sur le champ de bataille de toutes les cupidités. Ah ! malheur à nous, prêtres de Jésus-Christ, malheur à moi et à vous, Mes Chers coopérateurs, si nous ne luttons pas d'exemples et de paroles contre l'envahissement des maximes et des vanités d'un monde ennemi de la croix de notre Maître ! Puisse-t-il nous être donné à tous de comprendre enfin que les vertus ordinaires ne suffisent plus ni pour nous sauver, ni pour sauver les autres ! Puisse-t-il nous être donné à tous *de ne plus connaître et de ne plus vouloir désormais autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié*² ! Ce n'est qu'avec le levier de la croix, et en lui donnant pour point d'appui notre propre vie, que nous ébranlerons le monde et que nous le sauverons. Ainsi soit-il. A ces causes, etc.

¹ Exeamus ad Jesum extra castra, improprium ejus portantes. Heb., xiii, 13. — ² 1 Corinth., ii, 2.

II

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA SÉANCE GÉNÉRALE DES CONFÉRENCES DE SAINT-
VINCENT DE PAUL, A POITIERS, XX FÉVRIER MDCCCLIII.

ALLOCUTION

A LA SÉANCE GÉNÉRALE DES CONFÉRENCES DE SAINT VINCENT

DE PAUL.



MESSIEURS ,

Je veux terminer cet intéressant exposé de vos travaux, ce compte rendu de vos diverses œuvres, par quelques paroles seulement d'exhortation; et c'est pour vous prêcher la *constance*. Ce que vous avez commencé est bon, très-bon : il le faut continuer. La position que vous avez prise au sein de la société est bonne, très-bonne : il faut la garder. Ne vous lassez pas de bien faire : le succès est au prix de la persévérance de vos efforts.

La société, depuis soixante ans, est devenue une Babel où règne la plus étrange confusion des langues. Mettre les hommes d'accord concernant la plupart des questions humaines, sociales, politiques, c'est pour le moment chose impossible. Chacun trouvant autour de soi, dès son entrée dans la vie, des convictions et des appréciations contradictoires, il en résulte que les citoyens d'une même patrie ne peuvent plus s'entendre sur un

grand nombre de points qui touchent aux intérêts de ce monde terrestre. Cela étant ainsi, vous avez pris, Messieurs, je ne dirai pas un terrain neutre, mais bien plutôt un terrain commun; et ce terrain, c'est celui de la vérité et de la charité, telles que N.-S. J.-C. est venu les enseigner et les prêcher à tous les hommes. L'orateur romain a dit que la parfaite amitié n'existe ici-bas qu'entre ceux qui sont unis par une même façon de penser concernant les choses divines et les choses humaines : *de rebus divinis et humanis concordia*. Ni l'une ni l'autre de ces deux *concordes* n'existaient plus guère, quand vous, Messieurs, vous avez voulu rétablir, d'abord et avant tout, la première, laissant à la Providence et au temps le soin de pourvoir à la seconde. Eh bien ! je le répète, cette position que vous avez prise est bonne, très-bonne : il faut la garder. Professer tous la même vérité, pratiquer tous la même charité, c'est-à-dire se rencontrer tous et en toute occasion dans l'adhésion à un même symbole et dans l'observation des mêmes commandements; envoyer chaque matin vers le ciel les mêmes actes de foi, d'espérance et d'amour; accomplir chaque jour sur la terre les mêmes actes de sacrifice et de dévouement; être liés tous sous les yeux de Dieu et sous les yeux des hommes, dans le secret de la vie intime comme dans les actes de la vie extérieure, par l'obéissance à une même loi, qui est l'Évangile, et à un même pouvoir, qui est l'Église : Messieurs, avouons-le, si nous obtenons ce premier résultat, nous toucherons de bien près au second, et quand le concert sera parfait sur les choses divines, il sera plus que commencé concernant les choses humaines. Des bras accoutumés à se lever

toujours d'accord vers le Roi du ciel pour l'honorer, et à s'abaisser toujours d'accord vers les misères d'ici-bas pour les soulager, ne tarderaient pas à se rencontrer et à s'étreindre dans un embrassement sans restriction.

Ne vous lassez donc pas, Messieurs, ne vous lassez pas dans cette voie; vous avez bien commencé, ne vous arrêtez pas.

Plus d'une fois nous avons comparé votre jeune milice chrétienne à ce courageux bataillon qui se groupa jadis autour des Machabées, et qui, sous la conduite de ces chefs intrépides, remporta de si belles victoires, et obtint pour la religion et pour la patrie de si précieux succès. Or ce que l'Esprit-Saint loue surtout dans ces jeunes combattants, c'est leur constance. Cette armée n'était forte que parce qu'elle avait des soldats d'un courage soutenu. Non pas tous, Messieurs : il y eut des défections. La fidélité fléchit chez plusieurs. La corruption de l'armée ennemie gagna plus d'un de ces jeunes soldats de la cause sainte : *Et multi de Israel consentientes accesserunt ad eos*. Mais, dit l'Esprit-Saint, Judas Machabée et les siens, Mathathias et ses fils tinrent bon et furent inébranlables dans leur constance : *Convenerunt cum Juda constantes corde... Mathathias et filii ejus constanter steterunt*.

Messieurs, j'entends dire tout bas, et je veux dire tout haut, car il n'y a ici que des oreilles amies auxquelles nous n'avons rien à celer, j'entends dire que sur divers points de la France un symptôme alarmant s'est manifesté jusque dans les rangs de la jeunesse catholique, et que, par un concours de causes toutes également déplorables, là aussi il y a tendance au découragement, à

l'affaissement, à la désorganisation. Comme si ce n'était pas assez du douloureux spectacle de l'abaissement général des hommes et des partis, on nous dit que plusieurs de ceux qui s'étaient enrôlés sous la bannière chrétienne donnent chaque jour de nouveaux gages à l'esprit du siècle, esprit d'ambition, d'égoïsme, de sensualité, de dissipation. Messieurs, si ce relâchement existe quelque part, si plusieurs de l'armée d'Israël ont accepté de périlleuses capitulations avec l'armée d'Antiochus, je veux l'ignorer. Je ne veux savoir qu'une chose, c'est que vous, que j'aime à nommer mes fils, vous demeurerez invariablement rangés autour de votre chef, qui est Jésus-Christ, fidèles à votre drapeau qui est l'Évangile; en un mot, c'est que vous serez des soldats *constants* de cette grande et sainte cause que vous avez embrassée aux temps les plus difficiles, et qui est la cause de la vérité et de la charité : *Convenerunt cum Juda constantes corde... Mathathias et filii ejus constanter steterunt.*

III

DISCOURS

PRONONCÉ A LA BÉNÉDICTION DE LA PRISON CELLULAIRE, .

A NIORT, LE V MARS MDCCCLIII.

DISCOURS

POUR LA BÉNÉDICTION D'UNE PRISON CELLULAIRE.



In carcere eram, et venistis ad me.

J'étais en prison, et vous êtes venus à moi.

(MATTH., XXV, 36.)

MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

Ces adorables paroles qui viennent de tomber de mes lèvres, c'est le Fils de Dieu lui-même, Notre-Seigneur Jésus-Christ qui les a prononcées, et qui nous a appris qu'à la fin des temps elles entreront dans la formule du jugement qu'il portera sur les bons et sur les méchants. Se tournant vers ceux qui seront à sa droite, il leur dira : « Venez, les amis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi : *In*

carcere eram, et venistis ad me ». Ceux-ci, étonnés, lui demanderont : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu dans cet état et que nous avons fait ces choses ? » Et il répondra : « Tout ce que vous avez fait pour le moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » Puis se tournant vers ceux qui seront à sa gauche, il leur dira : « Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour Satan et les siens. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; j'étais infirme et prisonnier, et vous ne m'avez pas visité : *Infirmus et in carcere, et non visitastis me*. » Et ceux-ci, à leur tour, lui demanderont : « Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu dans quelqu'une de ces nécessités et que nous ne vous avons pas soulagé ? » Et il leur répondra : « Tout ce que vous avez refusé de faire pour un de ces petits, c'est à moi que vous l'avez refusé : *Quamdiu non fecistis uni de minoribus his, mihi non fecistis* ¹. » Paroles divines qui nous apprennent que c'est aux œuvres de miséricorde que le salut est principalement attaché, et qu'une de ces œuvres qui assurent le salut de ceux qui les accomplissent, c'est la visite et le soin des prisonniers.

Vous ferez donc une chose vraiment chrétienne, Messieurs, toutes les fois que vous vous préoccuperez du soin de vos frères condamnés à subir les rigueurs de la justice humaine. Oubliez leur crime, et ne voyez en eux que le malheur. Or, le malheur, je ne vous dirai pas

¹ Matth., xxv, 34-45.

seulement avec les anciens que c'est une chose sacrée : *res sacra*, *miser* ; le malheur, dans la doctrine de l'Évangile, c'est quelque chose de divin. Jésus-Christ a été pauvre, il a été prisonnier, il a souffert, il a été condamné, et il nous a déclaré qu'il résiderait toujours en tous ceux qui continueraient ses souffrances, ses privations, sa captivité. Vous croyez avoir ici plusieurs prisonniers : il n'y en a qu'un, c'est J.-C., qui s'est identifié avec toute souffrance et toute captivité. *In carcere eram, et venistis ad me*. Ce que vous avez fait pour eux, c'est à J.-C. que vous l'avez fait : *Quamdiu, etc.*

Mais, Messieurs, votre œuvre est loin d'être finie. Vous avez pris de grands engagements envers ces hommes, et il ne doit pas s'écouler un seul jour sans que vous y songiez. Il est écrit en tête des livres saints qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul : *Non est bonum esse hominem solum*¹. Il est dit ailleurs : Malheur à l'homme solitaire : *Væ soli*² ! Est-ce donc à dire que les livres saints condamnent ce régime nouveau que notre siècle vient de tenter pour l'amendement des prisonniers ? Je n'ai garde d'aller jusque-là. L'expérience seule nous instruira à cet égard. Mais ce que je dois affirmer, c'est que si la visite et le soin des prisonniers ont toujours été comptés parmi les œuvres de miséricorde, jamais cette pratique chrétienne n'aura été plus nécessaire que sous ce nouvel ordre de choses. Car, encore une fois, l'homme n'est pas fait pour être seul ; il a besoin d'être en rapport avec ses semblables. Donc plus vous séparez ces coupables de ceux qui sont coupables comme eux, plus vous con-

¹ Gen., II, 18. — ² Eccl., IV, 10.

tractez une obligation étroite de vous mettre en rapport avec eux. Je ne crains pas de le dire : si ce système nouveau peut devenir louable et fructueux, ce n'est qu'à la condition que la visite des prisonniers redeviendra, comme aux anciens jours, une des pratiques favorites de la charité chrétienne. Sans cela, je n'aurais point de bénédictions à répandre dans cette enceinte, d'où je m'éloignerais avec l'épouvante dans le cœur et les larmes dans les yeux.

Mais vous avez compris la responsabilité dont vous vous chargez, et vous accomplirez, Messieurs, la mission que vous vous êtes désormais donnée. Vous viendrez vers vos frères infortunés ; et les ayant séparés de tout contact, de tout commerce avec les autres hommes, vous leur montrerez dans votre personne l'homme parfait, l'homme de foi, l'homme de piété, l'homme de l'Évangile, l'homme qui croit à d'autres intérêts qu'à ceux de l'ordre matériel, l'homme qui espère d'autres biens que ceux de la vie présente, l'homme surtout qui aime Dieu et qui aime ses frères à cause de Dieu. Vous viendrez à eux, Messieurs, vous y viendrez avec amour, vous y viendrez avec respect. Oui, avec respect. En tant que coupables envers la société et justement punis par elle, ces hommes sans doute méritent notre blâme. Mais en tant que malheureux, ils sont placés au-dessus de vous et au-dessus de moi. Car voici la doctrine de l'Évangile : J.-C. s'est fait homme, il a épousé l'humanité, et à ce titre tout homme est son frère. Mais J.-C. s'est fait homme malheureux, il a épousé la souffrance, et tout malheureux est plus intimement uni à lui. En particulier, il a déclaré lui-même qu'il s'identifiait avec les captifs : *In carcere eram, et venistis ad me.*

Messieurs, vous visiterez ces prisonniers, et vous souffrirez que les âmes chrétiennes se joignent à vous pour les visiter. Oui, vous trouverez bon que des personnes animées de l'esprit de J.-C., et il s'en trouve dans toutes les villes, viennent ici exercer l'une des œuvres de miséricorde à la fois spirituelle et corporelle les plus recommandées par la doctrine évangélique et par l'exemple des Saints.

Et vous, Mes Très-Chères Sœurs, qui portez le nom si doux de Sœurs de l'Espérance, vous apparaissez chaque jour, comme des anges du ciel, au milieu de ces infortunés. Vous acquitterez la dette de nous tous qui n'y pourrions pas venir aussi souvent que nous le voudrions. Avant vous, on a vu des reines, des personnes de grande considération dans le monde, remplir cet office envers les prisonniers. Soyez-leur d'autres mères. Ah ! cet homme que la société a frappé, que personne ne connaît plus, que personne n'aime plus, il a peut-être encore sa mère. Et ce cœur l'aime encore, l'aime toujours. Eh bien ! voilà la mesure de l'amour que vous aurez pour lui, pour chacun d'eux. Dites-vous : « Ah ! si j'étais sa mère, et qu'il me fût permis de pénétrer ainsi auprès de lui ! » Et en effet, vous êtes la mère de ces hommes : car l'Église de J.-C. vous les confie aujourd'hui.

Et vous, mes amis, ah ! que votre solitude ne vous soit pas trop amère ! On n'est pas seul, quand on est avec Dieu. Or Dieu est avec vous. Il n'y est pas seulement en vertu de cet attribut général qui le rend présent partout. Il est d'une façon toute particulière dans votre cellule : partout où il y a un prisonnier, J.-C. y est, ou plutôt, c'est J.-C. lui-même qui est le prisonnier : *In carcere eram.*

Jésus-Christ est dans votre cellule : mais que dis-je ? O adorable bonté ! ô invention d'amour ! qui pourrait le croire ? Jésus-Christ, désormais, sera en personne un des captifs de cette demeure. Jésus-Christ, voici qu'il aura sa cellule au centre de vos cellules. Prisonnier de la charité, captif de l'amour, il résidera ici au milieu de vous. Par une disposition admirablement concertée, tous vous pourrez jeter à toute heure un regard d'espérance et d'amour vers cet adorable compagnon de votre solitude. Ah ! ce divin crucifié dit un jour à l'un de ceux qui partageaient son supplice : *Hodie mecum eris in paradiso*¹. Eh bien ! aujourd'hui, tous les jours, il sera avec vous ; et si vous écoutez sa voix, si vous suivez les inspirations que sa grâce fera descendre dans vos cœurs ; si vous envoyez vers lui de ferventes prières, accentuées avec un sentiment de foi, d'espérance et d'amour ; quelque dure, quelque pénible que soit votre condition, j'ose vous assurer que la religion y mêlera dès ici-bas de précieux adoucissements, en attendant les joies éternelles de la patrie, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

¹ Luc., xxiii, 43.

IV

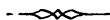
MANDEMENT

**QUI ORDONNE DES PRIÈRES EXPIATOIRES A L'OCCASION D'UN VOL
SACRILÈGE COMMIS DANS LA PAROISSE DE POMPAIRE.**

(XXVIII MARS MDCCCLIII.)

MANDEMENT

A L'OCCASION D'UN VOL SACRILÈGE.



Dans ces jours que le Seigneur a faits pour sa gloire et pour notre salut, nous ne devrions avoir, Nos Très-Chers Frères, qu'à nous réjouir avec vous des grâces dont il nous a comblés; et voici que nous venons au contraire vous convier à mêler vos larmes aux nôtres pour faire amende honorable à Notre-Seigneur Jésus-Christ outragé parmi nous dans le plus auguste de ses sacrements.

Dans une des paroisses les plus religieuses de ce diocèse, à Pompaire; un peu avant l'aurore du jour même de Pâques, à l'heure où l'Église salue le Christ sortant glorieux de son sépulcre, où les âmes pieuses s'unissent par de saintes aspirations au pèlerinage matinal des saintes femmes qui allaient porter des parfums au tombeau du Sauveur; des hommes, possédés de la passion hideuse du disciple déicide qui trahit son maître pour de l'argent, pénétraient dans la sacristie, en forçaient les meubles, s'introduisaient dans l'église, violaient la porte du taber-

nacle, et emportaient une partie des vases sacrés après avoir jeté à terre les saintes hosties sur lesquelles on a reconnu l'empreinte de leurs pas sacrilèges.

Ah ! N. T.-C. F., nous ne pouvons croire qu'un si horrible attentat ait été commis, nous ne disons pas par aucun des chrétiens de cette pieuse paroisse, mais par aucun habitant de notre diocèse. Mais quelle que soit la main qui s'en est rendue coupable, nous devons gémir qu'un pareil forfait ait été consommé au milieu de nous ; nous devons nous affliger qu'il se trouve dans une société chrétienne des hommes ou assez ignorants pour ne pas comprendre la sainteté de nos mystères, ou assez impies pour les fouler aux pieds et les immoler à leur farouche cupidité. Nous devons surtout, par des témoignages plus répétés et plus fervents de respect et d'amour, consoler autant qu'il est en nous le Sauveur de l'injure qu'il a reçue, et, par nos ardentes prières, prévenir le retour de semblables profanations. Car, N.T.-C.F., qui sait si, en permettant un crime que sa puissance pouvait empêcher, et en rendant nos yeux témoins d'une telle horreur, Dieu n'a pas voulu nous réveiller nous-mêmes de notre indifférence pour son divin sacrement et ranimer notre zèle pour son culte ? Qui sait si, en faisant retentir à nos oreilles ce terrible coup de tonnerre au moment où nous allions entonner le joyeux *Alleluia*, le Seigneur ne s'est pas proposé de confirmer la foi et de réchauffer la piété de plusieurs qui ne croient plus assez vivement, qui n'aiment plus assez tendrement ?

Pour nous, cette lamentable nouvelle a changé subitement en tristesse et en amertume la joie de ces brillantes solennités, qui nous avaient procuré de si douces

émotions. Nous ne pouvons nous consoler qu'une profanation si criminelle ait eu lieu dans les jours de notre épiscopat, et nous nous demandons avec effroi si ce ne sont point nos propres péchés qui ont attiré ce malheur. Aussi, nous n'hésiterons point à profiter d'un instant de repos que nous nous étions ménagé entre deux courses pastorales, et nous nous rendrons nous-même sur les lieux, afin d'y présider à la cérémonie solennelle d'expiation. Nous vous conjurons tous d'unir vos supplications aux nôtres, et de redoubler désormais de ferveur envers le mystère adorable de nos autels; car nous ne recommencerons à espérer en la miséricorde du Sauveur, que quand nous aurons recueilli ce fruit du douloureux événement par lequel il a puni nos tiédeurs et nos offenses passées.

A ces causes, etc.

V

HOMÉLIE

PRÊCHÉE A LA MESSE PONTIFICALE POUR LA RÉPARATION DU
SACRILÈGE COMMIS A POMPAIRE, JEUDI VII AVRIL MDCCCLIII.

HOMÉLIE

PRÊCHÉE A LA MESSE PONTIFICALE POUR LA RÉPARATION DU
SACRILÈGE COMMIS A POMPAIRE.



*Noli vinci a malo, sed vince in bono
malum.*

Ne vous laissez pas vaincre par le mal,
mais appliquez-vous à vaincre le mal par le
bien.

(ROM., XII, 21.)

MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

Cette recommandation de l'apôtre, vous l'avez tous comprise et vous la mettez en ce moment en pratique. Un outrage affreux a été fait ici à Dieu et à son Christ ; mais voici que la réparation est si magnifique, si solennelle, qu'on peut dire avec confiance que le mal est vaincu par le bien, et que le ciel trouvera sa plus grande gloire là où l'enfer avait fait naître l'injure.

Le grand apôtre a dit que si les démons eussent prévu les conséquences de la rédemption, jamais ils n'eussent consommé par la main des Juifs l'attentat du Calvaire.

Oui, si Satan eût connu les merveilles qui devaient sortir du sépulcre du Christ, les fruits qui devaient découler de sa croix; s'il eût su qu'en tuant le Sauveur, il ne tuait que lui-même, attendu que bientôt le Sauveur victorieux de la tombe allait détruire l'empire de la mort et fermer les portes de l'abîme, si Satan et les siens eussent aperçu ces suites du déicide, jamais ils n'eussent crucifié le Seigneur : *Si cognovissent, numquam Dominum gloriæ crucifixissent* ¹.

Mais, Mes Frères, ce qui est dit des pécheurs dans le livre des psaumes, est vrai aussi du démon leur père : il lui arrive, comme à eux, d'être pris dans ses propres filets et de tomber dans la fosse qu'il a creusée ². C'est ce que nous voyons de nos yeux.

Le démon s'était fait un malin plaisir de changer ici en un jour de deuil le principal jour de fête de l'année chrétienne. A l'heure même où il fut vaincu autrefois par le Christ sortant de la tombe, il voulut en quelque sorte prendre une revanche éclatante. Et quand, entrant dans ce temple au matin de la résurrection, vous aperçûtes les pierres déplacées, les fenêtres brisées, la porte du tabernacle ouverte, vous pûtes dire comme Madeleine, avec un accent inexprimable de douleur : « Ils ont enlevé mon Maître, et je ne sais où ils l'ont mis : *Tulerunt Dominum meum et nescio ubi posuerunteum* ³. »

Mais Madeleine, un ange lui répondit que le Christ venait de ressusciter; et le Christ lui-même lui apparut pour lui dire : « Je remonte glorieux vers mon Père qui est votre Père, vers mon Dieu qui est votre Dieu ⁴. »

¹ 1 Corinth., II, 8.—² Ps. VII, 16.—³ Joann., XX, 13.—⁴ Joann., XX, 17.

Au contraire, les anges qui versaient des larmes amères ne vous parlèrent point ; et le Christ qui n'était plus dans son tabernacle, vous l'aperçûtes bientôt jeté à terre et foulé aux pieds. La victoire de Satan semblait complète. Eh bien ! non, la victoire devait se changer en défaite : *Si cognovissent, numquam crucifixissent.*

Il est vrai, le jour de la joie de tous les autres fut pour vous un jour de deuil. Mais voici qu'un jour, qui est un jour ordinaire pour le reste de la chrétienté, est devenu pour vous un jour de solennité et de fête, dont l'affluence dépasse mille fois celle que vous pouviez espérer au jour de Pâques. Jésus-Christ a été outragé dans cette paroisse : mais voici que toute la contrée est accourue pour réparer l'outrage ; le crime a été commis dans la nuit, dans la solitude : voici que la réparation se célèbre avec pompe et au grand jour. L'insulte a eu pour auteurs quelques malheureux : mais voici que tout ce qu'il y a d'âmes nobles, élevées, pieuses, accourent pour l'expier.

Oui, oui, Satan, une fois encore, a été pris dans l'œuvre de ses mains ; il est tombé dans la fosse qu'il avait creusée ; le mal n'est pas vainqueur, mais c'est le bien qui triomphe par le mal. Si les démons l'eussent su, ils n'eussent pas inspiré ce crime.

Soyez donc bénis, vous tous, M. T. - C. F., qui êtes venus ici vous joindre à nous pour transformer en un triomphe de la religion ce qui semblait ne devoir être qu'une de ses douleurs. Soyez bénis, vous, magistrats de cette contrée, qui avez compris que quand le Dieu de la nation est outragé, il appartient aux représentants de l'autorité souveraine de venir témoigner publiquement de leur deuil et de leur horreur par une manifestation solennelle.

Mais, M. T.-C. F., pour que le mal soit vraiment et complètement vaincu par le bien, il faut que désormais, tous tant que vous êtes, vous vous montriez plus religieux envers Dieu, et principalement plus zélés pour l'accomplissement de tous vos devoirs envers l'adorable Eucharistie. Vous, Mon Frère, qui étiez résolu peut-être à laisser passer la fête de Pâques sans recevoir le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, vous qui n'allez à peu près jamais adorer Jésus-Christ dans son saint temple, assister à l'oblation de son saint sacrifice, en vérité à quoi sert-il pour vous qu'il réside ici dans le mystère de son amour? N'entendez-vous pas une voix qui part de cet autel et qui vous dit : Si tous vous ressemblaient, en définitive ne vaudrait-il pas mieux que toutes les saintes hosties eussent été anéanties par toute la terre, afin que le crime de votre impiété ou de votre indifférence fût désormais sans objet? Et vous qui recevez le pain des anges dans un cœur impur, ou du moins dans une âme trop peu préparée, n'entendez-vous pas le divin agneau qui se plaint d'être meurtri plus cruellement en vous qu'il ne l'a été par les pieds des profanateurs nocturnes, d'être plongé dans une boue plus infecte que n'est la poussière où il a été jeté?

Ah ! M. T.-C. F., que ce lamentable événement devienne une précieuse leçon pour vous tous et pour moi le premier ! Tous redoublons de zèle, de ferveur, d'assiduité pour la sainte communion, pour la visite au saint Sacrement de l'autel, pour l'assistance au saint sacrifice. De cette sorte, non seulement aujourd'hui par une solennité éclatante, mais à l'avenir et par des fruits durables, le mal n'aura pas été vainqueur, mais le bien aura triomphé par le mal même. Ainsi soit-il.

VI

LETTRE PASTORALE

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE AU SUJET DU SECOND CONCILE DE

LA PROVINCE DE BORDEAUX.

(XIV JUIN MDCCCLIII.)

LETTRE PASTORALE

AU SUJET DU SECOND CONCILE DE LA PROVINCE
DE BORDEAUX.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Plusieurs archevêques et évêques de France avaient sollicité du souverain pontife, il y a quelques années, la convocation d'un concile national de toutes les Églises du territoire français. Ces vénérables prélats pensaient qu'une assemblée canonique, présidée par un délégué du Saint-Siège, pourrait seule donner une solution pacifique et favorable à toutes les questions qui étaient remuées alors avec tant d'ardeur et quelquefois de témérité.

Notre Très-Saint Père le Pape, par ses lettres du 17 mai 1849, accueillit avec empressement cette ouverture. Mais, jugeant que ce projet était d'une exécution difficile, peut-être même dangereuse, il estima que le même but ne tarderait pas à être atteint par des réunions périodiques plus restreintes, et il exprima le désir de voir revivre, en France, l'ancien usage des conciles provin-

T. II.

5.

ciaux assemblés et présidés par le métropolitain. Du reste, il attribua à ces conciles une sphère d'action en rapport avec les besoins auxquels il s'agissait de porter remède, et, entre autres choses, il recommanda aux évêques « d'y prendre ou d'y proposer les mesures qui » importeraient au soutien de la cause de l'Église, au » rétablissement de la piété et des mœurs, et au bien de » notre sainte religion dans toute l'étendue de la » France ¹. »

Ces paroles n'ont pas été assez méditées peut-être par quelques canonistes modernes, qui ont discuté avec savoir, il est vrai, la compétence des conciles particuliers au point de vue du droit commun, mais qui, dans l'application peu éclairée et peu discrète de leurs principes aux faits actuels, semblent avoir méconnu le programme qui venait d'être tracé par l'autorité même du Saint-Siège.

Presque toutes nos provinces ecclésiastiques se sont empressées de répondre au vœu du souverain pontife, trop conforme à celui que l'épiscopat français avait émis à diverses reprises depuis deux siècles pour qu'il fût possible d'hésiter à profiter de la liberté qui nous était enfin laissée sur ce point par le pouvoir civil. Vous savez, Messieurs, quels fruits précieux la religion et la discipline ont déjà recueillis de la célébration de notre premier concile, dont les décrets atteignent la plupart des questions importantes de notre époque.

C'est le propre de l'Église de ne rien entreprendre légèrement et de ne jamais abandonner ce qu'elle a entrepris.

¹ Concil. Burdig., p. 9.

Cet esprit de suite et de persistance ne pouvait manquer de se manifester parmi nous, en ce qui concerne l'acte si solennel de la reprise des conciles provinciaux. Le Saint-Siège, par l'organe du préfet de la congrégation du concile de Trente, dans les lettres mêmes où il accorde tant d'éloges à nos actes et décrets, ne dissimulait pas « l'espérance qu'il avait de voir se continuer la » grande et sainte œuvre qui venait d'être rétablie, » et il exprimait le désir « que les matières qui pouvaient » encore rester à traiter pour le bien de l'Église, l'utilité » du clergé et le salut du peuple, fussent résolues dans » les conciles subséquents avec cette même science, » cette même maturité, cette même abondance de doctrine dont la première assemblée avait fourni une » preuve si éclatante ¹. » Les Pères du concile avaient prévenu cette recommandation; car, au chapitre intitulé : *Du concile provincial*, reconnaissant avec leurs prédécesseurs de 1624 la grande utilité de ces réunions canoniques, ils avaient spontanément décrété qu'à moins d'empêchements nouveaux « elles se tiendraient désormais régulièrement tous les trois ans, suivant la règle tracée autrefois par le concile de Trente ². » Et, en conséquence de ce décret, notre Révérendissime Métropolitain, au moment de clore ces grandes et mémorables assises, avec le conseil et l'assentiment de ses vénérables comprovinciaux, du haut de l'autel de son église primatiale de Saint-André, annonça solennellement et indiqua à tous et à chacun de ceux que le droit y appelle, le prochain concile de la province « qui serait cé-

¹ Concil. Burdig., p. 27.—² Ibid., p. 76.

» lébré l'an mil huit cent cinquante-trois au lieu et au temps qui seraient ultérieurement désignés ¹. »

Des paroles si graves et des engagements si formels ne devaient pas être privés de leur accomplissement ; et voici que, par la miséricorde du Seigneur, nous en verrons prochainement l'exécution. Son Éminence Monseigneur le cardinal archevêque de Bordeaux, par la lettre de convocation qu'il nous a fait parvenir, nous appelle à La Rochelle pour le dixième dimanche après la Pentecôte, vingt-quatrième jour de juillet. Nous nous y rendrons avec d'autant plus d'empressement et de joie que nous avons appris de la dernière Encyclique du Saint-Père, monument si cher de sa sollicitude et de son amour pour la France, qu'une de ses plus douces consolations est de savoir « avec quel zèle, conformément à ses désirs et à ses avis, les Évêques de France s'appliquent » à tenir des conciles provinciaux, afin de garder intact » et pur dans leurs diocèses le dépôt de la foi, afin de » transmettre la saine doctrine, d'augmenter l'honneur » du culte divin, de fortifier l'ordre et la discipline du » clergé, de promouvoir et d'affermir partout, par un » heureux progrès, l'honnêteté des mœurs, la vertu, la » religion, la piété ². »

Nous pouvons vous dire, Messieurs et chers Coopérateurs, que l'objet principal de cette seconde réunion provinciale sera de procurer la parfaite exécution des décrets du précédent concile, en particulier de ceux qui n'ont pas été exprimés d'une façon absolue et qui sont subordonnés à des conditions de temps, de lieu, de pos-

¹ Concil. Burdig., p. 134. — ² Encyclique du 21 mars 1853.

sibilité, d'opportunité, sur lesquelles l'expérience seule pouvait instruire chacun de nous. C'est sur ces points surtout que vos évêques éprouvent le besoin de s'entendre et de se concerter de nouveau, en même temps qu'ils ne devront pas négliger quelques autres questions dont l'importance a grandi depuis la dernière assemblée.

Ajoutons qu'un autre résultat de nos conciles particuliers sera de procurer de plus en plus, dans les rangs du clergé et des vrais fidèles, l'unanimité des esprits et des cœurs; de resserrer encore davantage les liens, déjà si étroits, qui nous rattachent à l'Église Mère et Maitresse de toutes les autres, sans l'autorité de laquelle aucune de nos décisions ne sera publiée; de prévenir les dissensions et d'enlever tout prétexte aux récriminations; de maintenir, conformément aux règles mêmes du droit commun, les coutumes *anciennes et louables* de notre nation très-chrétienne, et de régulariser, s'il y a lieu, moyennant l'indulgence accoutumée du Saint-Siège, quelques autres de nos usages, consacrés déjà par un certain laps de temps, accommodés à nos mœurs, à notre caractère, aux nécessités des circonstances, quelquefois à celles du climat, mais qui ne se rattachent par aucun côté à des sentiments et à des maximes qui n'ont plus cours, ou qui du moins ne font plus loi parmi nous; enfin de calmer les controverses, d'obvier aux procédés insolites, aux démarches et aux manifestations irrégulières, comme aussi d'adoucir et de corriger ce que certaines opinions et convictions, même les plus dignes d'être encouragées, peuvent avoir de blessant ou d'agressif, principalement chez ceux dont les dispositions à cet égard ne reposent que sur le sentiment, et se mon-

trent d'autant moins tolérantes, parfois même d'autant moins équitables, qu'elles ne sont pas éclairées par une étude approfondie et une connaissance étendue des véritables principes. Sous tous ces rapports, la tenue des conciles aura les suites les plus heureuses.

L'histoire ecclésiastique et l'expérience nous ont appris que, presque toujours, sur les questions les plus brûlantes et les plus difficiles, les assemblées canoniques, entourées de tant de secours, éclairées de tant de lumières et assistées de tant de grâces qui ne se rencontrent point ailleurs, ne tardent pas à trouver l'expression propre et à formuler la vérité avec une mesure, une précision, une délicatesse, un mélange de fermeté et de douceur, en un mot avec une perfection surhumaine et comme inspirée que n'avait pas su atteindre la sagesse même concertée des sages, ni la prudence combinée des prudents, combien moins la vivacité des caractères ardents et l'emportement des esprits passionnés ou prévenus!

Vous demanderez donc, Messieurs, aux fidèles de vos paroisses, en leur donnant lecture de cette Lettre, de se joindre à vous pour implorer les lumières d'en haut en faveur de leurs premiers pasteurs et de tous les autres membres du concile; et à cette fin, etc.

VII

ÉLOGE DE SAINTE THEUDOSIE

MARTYRE

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE D'AMIENS

LE XIII OCTOBRE MDCCCLIII.

AVRELIAE· THEVDOSIAE·
BENIGNISSIMAE· ET
INCOMPARABILI· FEMINAE
AVRELIVS· OPTATUS
CONJVGI· INNOCENTISSIMAE.
DEPOS. PR. KAL· DEC·
NAT· AMBIANA·
B. M. F.⁴ (*Benè merenti fecit.*)

A AURELIE· THEUDOSIE·
TRES BENIGNE· ET
INCOMPARABLE· FEMME
AURELIUS· OPTATUS
A SON EPOUSE· TRES INNOCENTE
DEPOSEE LA VEILLE DES KALENDES DE DECEMBRE
NEE AMIENOISE
IL A FAIT (*cette épitaphe à elle*) BIEN MERITANTE.

⁴ Cette inscription, gravée sur une pierre de marbre, a été trouvée dans le tombeau de la sainte avec une fiole de sang et les autres signes usités qui constatent le martyre.

ÉLOGE DE SAINTE THEUDOSIE

MARTYRE.



Et revertetur in terram suam; statuto tempore revertetur.

Elle reviendra dans sa terre natale ; elle y reviendra au temps marqué.

(DANIEL, XI, 28, 29.)

MESSEIGNEURS ¹,

Si malheureux qu'on puisse appeler les temps auxquels le Seigneur nous a réservés, qui de nous pourrait se plaindre désormais d'appartenir à une génération à laquelle il est donné d'assister à de tels spectacles ? Non, mes Frères, le siècle qui a fait jaillir de terre cette

¹ LL. EE. les cardinaux archevêques de Reims, de Westminster, de Tours ; S. Exc. Mgr l'archevêque de Dublin, primat d'Irlande, légat du Saint-Siège ; LL. GG. les archevêques de Sens, de Cambrai, de Bogota, de Tuam, de Babylone ; les évêques d'Amiens, du Mans, d'Arras, d'Autun, de Beauvais, de Versailles, de la Basse-Terre (Guadeloupe), de Soissons, d'Angoulême, de Namur, de Gand, de Tournay, de Bruges, de Lausanne et Genève ; l'ancien évêque d'Alger ; les vicaires apostoliques de Siam, de Taïti ; l'évêque d'Adras *in partibus*.

incomparable basilique n'a point vu s'accomplir sous ses voûtes de solennités aussi dignes d'elle. Pour la première fois peut-être depuis six cents ans, cet édifice aux proportions gigantesques et colossales, sous le poids desquelles tout ce qui semblait grand s'écrase et se rapetisse, s'est étonné de contempler une scène vivante plus haute encore et plus large que l'enceinte où elle se déroulait. Pour la première fois, ce cadre, d'ordinaire trop vaste, s'est trouvé suffire à peine aux dimensions du tableau. Cité d'Amiens, tes aïeux ne furent que prévoyants, et, s'ils ne t'avaient légué cette merveilleuse église, tes édiles eussent dû la créer pour la fête d'hier. Je me trompe, l'église d'hier c'était la cité d'Amiens tout entière, transformée en un temple par le zèle pieux de ses enfants.

Mais quelles lèvres humaines oseront s'ouvrir aujourd'hui après la bouche d'or qui parlait hier ? Langage rare, ou plutôt unique, comme la circonstance qui l'inspirait. Et quelle éloquence aussi ne serait découragée par le spectacle seul de ces assemblées et de ces fêtes, plus éloquentes que toutes les paroles ? Pourtant les usages sacrés demandent que l'éloge de Théodosie retentisse à cette heure ; car le sacrifice qui vient de commencer et qui va se consommer bientôt, c'est pour elle, d'après les règles de l'Église, la prise de possession authentique et décisive du culte solennel qui lui sera rendu désormais jusqu'à la fin des âges. Puis les princes de l'Église romaine et nos autres Frères dans l'épiscopat nous ont commandé de parler ; et, le plus humble

¹ Mgr N. Wiseman.

d'entre eux, nous devons cette déférence à leur volonté unanime. Écoutez-nous donc quelques instants, mes Frères.

Saint Augustin disait de son temps : Le corps du premier de tous les martyrs, Étienne, vient d'être révélé au monde comme ont coutume de l'être les corps des martyrs : *sicut apparere solent sanctorum corpora martyrum*, au moment voulu par le Créateur : *quando placuit Creatori* ¹. Or, mes Frères, cette loi générale et ordinaire qui réserve à des époques marquées par le bon plaisir de Dieu ces providentielles apparitions des corps saints, cette loi, constatée par le grand Augustin, subsiste toujours, et elle se rattache aux plus secrets desseins de Celui au gré duquel s'écoulent les siècles. Aussi, bien que mon indignité ne m'ait pas permis assurément de pénétrer dans le conseil du Très-Haut, je viens essayer de vous dire en son nom pourquoi notre époque, préférablement à toute autre, a été prédestinée à cette bienheureuse invention du corps de sainte Theudosie, inconnu pendant une longue suite de siècles, et tiré naguère de l'obscurité de la tombe, comme ont coutume de l'être les corps des martyrs, à l'heure fixée par la sagesse et la volonté du Pasteur invisible et immortel de l'Église : *Hujus corpus ex illo usque ad ista tempora latuit; nuper autem apparuit sicut apparere solent sanctorum corpora martyrum, quando placuit Creatori*.

Messeigneurs, ayant invoqué la lumière du ciel aux pieds de la martyre, j'ai compris la chose ainsi, et j'espère que vous ne trouverez pas ma proposition hasar-

¹ Serm. 318, de Martyre Stephano.

dée : Oui , la Gauloise du troisième siècle , Theodosie , femme chrétienne en des temps païens , revenant parmi nous dans ce milieu du dix-neuvième siècle recueillir des hommages et recevoir les honneurs du triomphe , revient véritablement à son jour et à son heure , au jour et à l'heure où il convenait ; car , dans cette glorification extraordinaire et inattendue de leur devancière , Dieu a voulu glorifier parmi nous les innombrables héritières de son courage , de sa foi et de ses vertus . Oui , l'inscription tumulaire de la femme d'Aurélius Optatus n'est sortie des ténèbres des catacombes que pour devenir une inscription triomphale à la louange de la femme chrétienne , telle qu'elle nous a apparu depuis cinquante ans sous le ciel de la France . Lisons sur la pierre , où elle est gravée en caractères admirables , la légende de sainte Théodosie , et nous verrons ensuite l'application .

Pardonnez , mes Frères : j'ai dit quelquefois Théodosie , et en cela je n'ai pas offensé les règles ; car , vous le savez , la fille d'Amiens a obtenu pendant sa vie et conservé quinze cents ans après sa mort le droit de cité dans Rome ; puis , gauloise par son berceau , elle sera française désormais par sa tombe , où elle commence une nouvelle vie . Elle ne s'offensera donc point que son nom , obéissant aux transformations qu'opère le génie des langues , devienne en quelque sorte plus national en subissant les lois des nos idiomes rajeunis .

Donc , une jeune vierge de la cité d'Amiens , Theodosie ou Théodosie , n'importe , devient l'épouse de quelque haut fonctionnaire , de quelque noble personnage , envoyé de Rome dans les Gaules pour participer à l'administration de ces provinces conquises : *Nata Ambiana* .

Est-ce aux rivages de la Somme, est-ce aux bords du Tibre qu'elle trouva la foi? Il nous suffit d'apprendre des signes authentiques qui accompagnent sa dépouille, qu'ayant été initiée à la doctrine de Jésus-Christ, elle l'a confessée jusqu'à ce degré d'amour qui ne saurait être dépassé, jusqu'à l'effusion du sang et au sacrifice de la vie. Et encore bien que son seul martyre nous garantisse sa béatitude éternelle, son sépulcre nous a transmis néanmoins, sous la mystérieuse enveloppe des syllabes et des symboles, de précieuses données sur sa vie et sur ses vertus. Il importe de n'en pas négliger le moindre détail.

Il est dit d'abord : *Benignissimæ et incomparabili feminæ*. Issue d'un sang réputé barbare, vous ne retrouvez en elle aucun reste du caractère altier et indompté de la femme germaine ou gauloise, non plus que ce cachet de vertu austère et quelque peu stoïque de la dame romaine; la grâce de Jésus-Christ s'étant emparée des éléments divers fournis par la nature ou par l'adoption, et les ayant combinés et transformés dans son creuset tout-puissant, il ne demeure à la surface et au fond de cette âme que cette bénignité suave et modeste qui est le sceau distinctif de la femme chrétienne, et qui, couronnant tout un riche ensemble de nobles qualités, élève Theudosie à cette hauteur de perfection que son époux appelle incomparable : *Theodosiæ benignissimæ et incomparabili feminæ*.

Je continue de lire, et je trouve ces mots : *Conjugi innocentissimæ*. Mes Frères, j'ai parcouru quelques pages où Tertullien, le contemporain de Theudosie, retrace avec son coup de pinceau ordinaire la condition de la

femme chrétienne unie à un époux infidèle. C'en est assez ; et , jetant un voile sur ce qui ne doit point être proféré ni même pensé dans l'assemblée des saints , je constate seulement le témoignage rendu par Aurélius à Theudosie : Épouse très-innocente : *Conjugi innocentissimæ*.

Enfin , à côté de Theudosie repose dans le même sépulcre un corps de moindre stature, le corps d'un enfant que tout semble nous dire avoir été le sien. Et j'en veux conclure que cette mère, très-prudente à la fois et très-ferme, écartant avec soin les autres influences de la maison, réussit à faire partager sa foi à son fils, et lui prépara ainsi une place auprès d'elle dans les cieux aussi bien que dans la tombe.

Vous l'entendez, mes Frères, Théodosie pleine de bénignité et femme incomparable, épouse très-innocente, mère assez heureuse pour communiquer sa religion à son fils : voilà le panégyrique qui est sorti des catacombes avec la dépouille de la martyre. Et son époux, encore païen peut-être, qui lui consacre ce monument, déclare ne lui rendre qu'un hommage mérité : *Bene merenti fecit*.

Or, mes Frères, qu'une enfant de notre Gaule Belgique s'en soit allée à Rome en ces temps reculés donner le spectacle de telles vertus, et honorer à ce point dans sa personne la femme de nos contrées, n'est-ce pas un fait en lui-même si admirable et si rare, qu'on s'explique que le Seigneur ait voulu, pour la gloire de sa servante et pour notre instruction, le révéler à notre pays ? Et à ne considérer que ce surcroît de gloire temporelle que Dieu, par une série de prodiges inespérés, vient de dé-

partir tout à coup à la Gauloise si longtemps oubliée dans la poussière de la tombe, n'y aurait-il pas lieu de dire que le ciel n'a rien fait de trop pour Theudosie, et qu'elle méritait d'être tôt ou tard mise ainsi en évidence aux yeux de sa nation et du monde entier : *Bene merenti fecit* ?

Mais j'ai avancé que c'est avec raison que notre époque, de préférence à tous les temps qui nous ont précédés, a été choisie pour cette manifestation aussi éclatante qu'inattendue, et c'est à ce point principal de ma proposition que je dois m'attacher. N'est-il pas vrai, mes Frères, que le siècle de Theudosie est revenu pour le monde, le siècle de la femme chrétienne vivant dans un monde païen ? Le paganisme, on l'a dit, avait fait depuis longtemps une irruption fâcheuse dans les lettres et dans les arts; mais, ce qui est beaucoup plus grave, c'est que sous nos yeux, en particulier depuis un demi-siècle, le matérialisme païen avait envahi le sanctuaire domestique et les institutions publiques, la famille et la société. Or, durant ces cinquante années dont je parle, que s'est-il passé en France ? Tandis que le sexe le plus noble et le plus fort, celui auquel le Créateur avait remis le sceptre de l'esprit, l'avait laissé tomber dans la boue pour ne relever que le sceptre de la matière; tandis que les hommes réputés les plus sages et les plus fermes semblaient avoir juré de ne plus regarder que la terre : *oculos suos statuerunt declinare in terram* ¹; la femme, la femme seule resta debout, les yeux attachés au ciel, obéissant aux lois de l'esprit et vivant de la vie de la grâce et de la

¹ Ps. xvi, 11.
T. II.

foi. La voyez-vous, — et je ne parle que de la femme du siècle, que serait-ce si je voulais étendre mon sujet? — la voyez-vous, quand autour d'elle, sous l'empire des pensées irrégulières et des préoccupations exclusives de l'intérêt et de l'égoïsme, les mœurs se sont endurcies jusqu'à la rudesse et la grossièreté; quand les habitudes ordinaires du foyer sont devenues vulgaires jusqu'à l'ignominie; la voyez-vous, toujours parée de sa douceur, de son sourire, de sa bonté, de cet assemblage de qualités exquises qui font de la femme française, au jugement de tous les peuples, le type achevé de la distinction et quelque chose d'incomparable : *Benignissimæ et incomparabili feminae*? Placée dans un milieu impur, ne sachant où poser le pied sur un sol qui ne soit souillé, elle ne participe point à la contagion qui l'environne. C'est le lis parmi les épines. Assaillie par tous les vices, leur ignoble obsession peut contrister parfois sa vertu, mais elle ne l'altère jamais : *Conjugi innocentissimæ*. Enfin, luttant avec succès contre le débordement du mal, dissimulant avec prudence des exemples funestes, écartant avec délicatesse et ménagement, mais aussi, s'il le faut, avec énergie et fermeté, des influences pernicieuses, elle parvient à ne laisser voir à ses enfants que ce qui est bien, à leur dérober la vue de ce qui est mal; elle réussit à faire passer dans leur âme la piété et la vertu qu'elle tire du trésor de son cœur : mère chrétienne, elle a formé un fils chrétien.

Mes Frères, et tandis que je parle ainsi de la femme française, assurément dans cet immense auditoire il s'est trouvé plus d'un homme, soit de la classe plus élevée, soit de la condition moyenne, soit des rangs plus

humblés de la société, qui a dit tout bas, si quelques-uns même ne l'ont dit tout haut : « L'évêque a raison, la femme vaut mieux que nous, et le témoignage qu'il lui rend est fondé : *Bene merenti fecit*. Pour moi, celle que Dieu m'a donnée pour compagne, par sa douceur et sa bénignité que rien ne déconcerte, par son esprit d'abnégation et de dévouement, par ses qualités aimables et solides, est une femme incomparable; sa vertu soutenue, qui ne s'est jamais démentie, a commandé mon respect, et, je le sens, a commencé de me rendre meilleur; mais surtout sa piété industrielle, sa foi vigilante feront mon fils plus chrétien et plus heureux que moi. »

Or, mon Frère, ce n'est pas seulement la femme qui est auprès de vous, ce n'est pas seulement votre épouse, votre sœur, votre mère qui méritent ce tribut d'éloges; on peut dire, malgré de rares exceptions, que depuis la naissance de notre siècle, ç'a été la femme française qui, partout et toujours, s'est montrée, à tous les degrés de l'échelle sociale, telle que nous venons de la dépeindre, et par conséquent que ce n'a pas été seulement dans le cercle restreint de la famille, mais dans la sphère plus étendue de la société, que son action bienfaisante s'est fait sentir.

C'est pourquoi, quand le Tout-Puissant aujourd'hui, rappelant d'au delà des monts et de la nuit des siècles l'ancienne habitante de cette cité, Theodosie, la femme chrétienne des temps païens, lui décerne un triomphe comme Rome païenne, aux jours les plus brillants de sa gloire, n'en sut jamais décerner à ses conquérants; quand, pour donner à la triomphatrice un cortège sans égal dans les fastes mêmes des temps chrétiens, il con-

voque de l'orient et de l'occident, de l'aiglon et du midi, des îles et des continents, des pôles et des tropiques, ce que la religion a de plus illustre, ses pontifes, ses apôtres, ses docteurs, ses confesseurs et presque ses martyrs; et que, réfléchissant en nous-mêmes sur la portée de cette ovation sans exemple, nous comprenons qu'elle embrasse dans son objet et dans les desseins d'en haut non point seulement notre ancienne Theodosie gauloise, mais des milliers de Théodosies françaises, ses imitatrices et ses rivales; alors, prosternés devant ces autels, nous nous écrivons avec transport : Seigneur, vous êtes juste dans vos voies ! car si splendide et si incomparable qu'elle soit, la fête n'est que digne de l'héroïne, le triomphe n'est que proportionné à la triompatrice. Non, le ciel n'a rien fait de trop, et ce n'est que justice : *Bene merenti fecit.*

Donc, mes Frères, et j'insiste à dessein sur ce point, cette solennité dont l'éclat pourrait sembler inexplicable à quelques-uns, l'histoire dira qu'elle est venue à point, comme une constatation authentique et retentissante du fait le plus considérable, le plus décisif qui se soit produit depuis cinquante ans, non pas seulement au point de vue de la religion, mais dans l'intérêt de la famille et de la société. Assurément, pendant ce laps de temps, le monde a vu briller bien des gloires humaines. Nous avons eu des souverains illustres, des conquérants célèbres, des guerriers intrépides, des ministres habiles, des orateurs éminents, des mathématiciens profonds, des penseurs spirituels, des lettrés aimables, des philanthropes dévoués : oui, à la bonne heure ! Mais quand ce siècle, rempli de tant de célébrités de toutes sortes, est

arrivé, haletant, au milieu de sa course, comme tous ces hommes, ou du moins la plupart d'entre eux, n'avaient négligé qu'une chose : Dieu et sa loi, Jésus-Christ et son Évangile, il s'est trouvé que cette société si satisfaite d'elle-même était sur le bord d'un abîme tel qu'il ne s'en était jamais creusé aucun sous les pas d'aucune société chrétienne. Et alors on a entendu retentir de toutes parts ce cri d'épouvante : *Ergo erravimus ! Nous nous sommes donc trompés !* ¹ Puis, cherchant d'où pourrait encore venir le salut, on a proclamé que l'unique ressource désormais était la religion; que les principes chrétiens, l'accomplissement pratique des devoirs chrétiens pourraient seuls conjurer la ruine générale et sauver le monde. Et le découragement faisant place à l'espérance, à ce premier cri : *Ergo erravimus !* a succédé celui-ci : « Nos femmes avaient donc raison ! Nos femmes, pour lesquelles nous avons laissé les temples debout (sans elles, nous ne les eussions point entretenus ni restaurés : nous n'y allions jamais) ; nos femmes, qui ont empêché le culte et le nom de Dieu de périr sur la terre ; nos femmes, qui, malgré nos sarcasmes et nos dédains, ont conservé dans leurs cœurs et dans leurs habitudes la religion de Jésus-Christ ! » — Oui, mes Frères, il en a été ainsi. A Dieu ne plaise sans doute que je méconnaisse ou que j'oublie les services rendus à l'Église et à la société par ce petit nombre d'hommes éminents qui se sont montrés courageusement chrétiens au milieu de la défection universelle; mais, dans un discours public, c'est parler avec exactitude que de parler conformément à la

¹ Sap., v, 6.

généralité des choses. Je dis donc que, durant la première moitié de ce siècle, l'Église n'a rencontré sous sa main qu'un élément véritablement conservateur, qu'une puissance sérieusement conservatrice, c'a été la femme française. La femme, que sa condition, nos lois et nos usages rendent étrangère au maniement des affaires, il se trouve que c'est elle seule qui les a faites. Car enfin, nul n'osera désormais le nier : Si le Seigneur ne nous avait laissé une semence de foi et de religion : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen* ¹, nous aurions eu le sort des villes détruites par le feu. Heureusement, dans le naufrage général, la foi, la piété s'étaient réfugiées au cœur de la femme française comme dans une arche sûre : *ad ratem confugiens*. Et aujourd'hui que les eaux de ce déluge semblent décroître, c'est la femme qui a remis à la génération qui s'apprête un nouveau germe de vie et une semence de régénération : *remisit sæculo semen natiuitatis* ².

Aussi, mes Frères, que le vain orgueil des hommes de ce temps, toujours et malgré tout contents d'eux-mêmes, multiplie tant qu'il voudra les statues et les apothéoses ; que, sous l'inspiration pratique d'un panthéisme à peine déguisé, chaque matin voie s'élever, à la gloire de quelqu'un de nos mille sauveurs de la patrie, un nouveau piédestal assis sur un sol à peine déblayé des ruines de la veille, au milieu d'une place encore fatiguée des hurlements de la sédition et agitée déjà par le vent précurseur de quelque autre tempête ; Dieu, à qui seul il appartient de rendre à chacun selon ses œu-

¹ Rom., ix, 29.— ² Sap., xiv, 6.

vres et de distribuer la véritable louange, fera quelque autre chose sous nos yeux. Dans la personne de Theodosie, la femme d'une condition plus aisée, qu'il renvoie de Rome à la France, et dans la personne de Germaine Cousin, l'humble bergère des environs de Toulouse, que Rome vient de placer sur ses autels, Dieu, ou, si vous le voulez, son Église, seul organe infailible de toute canonisation, glorifiera par des solennités auxquelles rien ne se compare le sexe qui, en sauvant la foi, a véritablement sauvé la France, sauvé la famille, sauvé la propriété, sauvé la patrie. Voilà comment la religion, à sa façon, érige des statues, voilà comment elle décerne des triomphes et des apothéoses; et voilà aussi comment elle ne trompe point dans l'appréciation du véritable mérite : *Bene merenti fecit.*

Je m'arrête, mes Frères. Je crois avoir justifié ma proposition et montré que le corps de Theodosie a été trouvé de notre temps en la façon qu'ont coutume de l'être les corps des martyrs, au moment marqué dans les trésors de l'éternelle sagesse : *Hujus corpus ex illo usque ad ista tempora latuit; nuper autem apparuit, sicut apparere solent sanctorum corpora martyrum, quando placuit Creatori.*

Quelques mots seulement encore. Une plume chérie de tous les amis de l'Église, aussi bien que de tous ceux qui ne sont pas insensibles aux charmes du style, écrivait naguère : « L'apostolat des saints ne finit pas avec leur vie terrestre; leurs reliques aussi ont une mission, et leurs tombes ne voyagent que pour évangéliser ¹... »

¹ M. l'abbé Gerbet.

Le retour de Theudosie dans sa ville natale sera donc une source de grâces ouverte au milieu de nous.

Vous d'abord, femmes chrétiennes, si Theudosie est rentrée triomphalement en France pour vous faire assister en quelque sorte à votre propre triomphe, sa présence deviendra désormais aussi pour vous un encouragement utile, une leçon nécessaire. *Soyez debout*, vous crie-t-elle, *et ne laissez pas tomber votre couronne*¹. Ah ! Mesdames, si les vertus dont Théodosie a été le plus parfait modèle avaient commencé de s'affaiblir parmi vous ; si des manières, des habitudes nouvelles, inconnues à vos mères, si des allures étrangères aux traditions de notre éducation nationale et chrétienne menaçaient de se substituer à cette modestie suave, à cette aisance noble et réservée, à cette grâce enjouée et bénigne, en un mot, à toutes ces qualités incomparables qui vous ont rendues l'admiration du monde entier ; si des goûts légers et frivoles, en vous inspirant l'horreur de la gêne et de la contrainte, avaient diminué en vous la vie de la foi et de la grâce, l'esprit de renoncement et d'immolation, ah ! souvenez-vous désormais de votre concitoyenne, de votre devancière Theudosie ; souvenez-vous de la femme incomparable en bénignité et en perfection, de l'épouse très-sainte et très-innocente, de la mère chrétienne tout entière vouée à son fils ; souvenez-vous surtout de l'héroïne, de la martyre qui, vivant d'une vie surnaturelle et supérieure, a vaincu la chair et le monde, et triomphé dans un combat plus difficile que n'est le vôtre : *car vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang : nondùm enim usque ad sanguinem restitistis*² !

¹ Apoc., III, 11. — ² Heb., XII, 4.

Et vous, mes Frères, des grâces s'échapperont aussi pour vous de la tombe de Thetidosie. Quoique le corps d'Aurélius n'ait point été trouvé jusqu'ici dans les caveaux des martyrs, je ne puis croire que ce Romain qui fit graver l'építaphe que vous avez sous les yeux, ait fini sa vie sans embrasser la religion de celle envers laquelle il se montra si reconnaissant et si juste. Non, cet époux qui portait, mystérieusement peut-être, le surnom d'*Optatus*, n'aura point été en vain l'objet de tant de saints désirs, de tant de saintes prières. La parole du grand apôtre se sera vérifiée : l'époux infidèle aura été sauvé par l'épouse fidèle¹, comme le fils avait été initié à la croyance de sa mère. — Eh bien, mon Frère, vous aussi je pourrais vous appeler *Optatus* : votre nom est souvent redit devant Dieu parmi les vœux et les larmes de cette Théodosie qui est votre mère, votre femme, votre fille, votre sœur. Grâce aux saintes intercessions de ce sépulcre, les oraisons de ces anges de la terre seront désormais plus promptement exaucées devant Dieu. Ou plutôt, cette merveille est accomplie déjà. La parole de l'apôtre commence à se réaliser parmi nous dans de grandes proportions. La femme chrétienne de France nous a rendu toute une génération de Français qui se glorifient d'être chrétiens. Le nom sacré de Dieu, qui n'était plus prononcé que dans les ténèbres, on le publie désormais au grand jour; le nom adorable de Jésus-Christ, que l'on ne disait qu'à l'oreille et tout bas, de peur de provoquer des blasphèmes, on ne craint pas de le prêcher sur les toits, je me trompe, on ne rougit pas de le pro-

¹ Cor., v, 1, 14.

noncer jusque sur le trône et dans les assemblées publiques. Par la miséricorde de Dieu, les temps sont revenus où les époux et les fils font profession d'être de la religion de leurs épouses et de leurs mères. Une nouvelle période commence où la femme, qui ne demande qu'à s'effacer, va se réjouir de voir l'homme la précéder et occuper partout la place qui lui appartient. Et c'est parce que ce résultat est désormais acquis, parce que cette conquête est assurée, que la Providence nous fait assister aujourd'hui à ce magnifique triomphe de la femme de notre pays : on ne célèbre le triomphe qu'après la victoire.

Et nous, Messeigneurs et mes Pères, nous allons nous séparer : notre réunion ici et aujourd'hui n'aura pas été sans objet. Cette Gauloise qui, la première, il y a seize siècles, franchissait les Alpes pour aller chercher la foi à sa source, voici qu'une seconde fois les Alpes se sont abaissées sous ses pas, et que Rome nous la renvoie, comme un présent d'amour, dans un temps où, par le concours de mille circonstances diverses, les évêques de France ont appris, plus que jamais, le chemin qui conduit à Rome. Oui, Messeigneurs et mes Pères, cette Théodosie, Gauloise et Romaine, Romaine et Française, c'est le symbole de l'embrassement séculaire et non interrompu de l'Église de Rome et de l'Église des Gaules, de la fille et de la mère ; et c'est aussi le baiser de paix et d'amour de notre bien-aimé pape Pie IX à la France d'aujourd'hui, sa fille de prédilection, et en particulier à la cité religieuse d'Amiens et à son illustre pontife. Béni soit donc le Seigneur, qui nous a tous rassemblés ici ! Les princes de l'Église et les évêques de toutes les

nations qui sont venus se joindre à nous pourront dire partout, ce que le monde sait depuis longtemps, que nulle part plus qu'en France les prêtres et les évêques ne sont unis entre eux et à leur chef, qui est aussi leur père.

VIII

HOMÉLIE

PRONONCÉE A LA MESSE PONTIFICALE DE LA SOLENNITÉ

DU RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DE SAINT BENOIT

DANS LE MONASTÈRE DE LIGUGÉ, LE XXV

NOVEMBRE MDCCCLIII.

HOMÉLIE

POUR LA SOLENNITÉ DU RÉTABLISSEMENT DU
MONASTÈRE DE LIGUGÉ.



Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.
Dieu soit loué pour son bienfait ineffable!
(2 Corinth., ix, 15.)

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

Il y a quatre ans aujourd'hui, nous venions de recevoir l'onction épiscopale, et, à ce jour-là même, nous vous adressions ces paroles : « Quand nous jetons les
» yeux sur cette vaste contrée où la vie monastique fut
» autrefois si féconde en miracles d'austérité, de science
» et de vertu, nous éprouvons un profond regret de
» n'y plus rencontrer que des ruines abandonnées. Le
» diocèse qui a vu s'élever, par les mains de saint Hilaire, la cellule de Martin et le premier monastère des
» Gaules, restera-t-il longtemps déshérité de ces antiques institutions dont la résurrection est venue réjouir
» plusieurs Églises voisines ? Quel siècle eut jamais plus

» besoin que le nôtre du spectacle de la pauvreté volontaire? Aucune époque fut-elle plus livrée à la cupidité, à la recherche du bien-être, en un mot à ce genre de démons qui ne sont chassés que par la puissance du jeûne et de la prière ¹? »

Mes Frères, si l'on nous eût dit, au jour où nous parlions ainsi, qu'après un long épiscopat traversé de mille épreuves douloureuses, le ciel nous réservait la consolation de rétablir l'œuvre de saint Hilaire et de saint Martin à Ligugé, et de rendre à l'ordre monastique son premier berceau dans les Gaules, notre joie n'eût pas connu de bornes, et nous nous fussions résigné à toute une vie de travaux et d'efforts terminée par un tel résultat. Or, ce qu'il nous était à peine permis d'entrevoir et d'espérer dans un avenir lointain, voici que, par la miséricorde de Dieu et par un concours providentiel de circonstances, la quatrième année de notre épiscopat ne s'est pas achevée sans que nous en voyions l'accomplissement et la réalisation. C'est là une grâce indicible, un bienfait inénarrable dont nous sommes impuissant à remercier assez le Seigneur : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus!*

Qu'est-ce donc que la cérémonie de ce jour, et quel en est l'objet? Je vais vous le dire brièvement.

C'est d'abord le rétablissement de la vie monastique et religieuse au lieu où saint Hilaire l'a fondée dans les Gaules.

C'est en second lieu le rétablissement du culte de saint Martin au lieu où sa sainteté a principalement éclaté.

¹ Tom. I, p. 148.

I. C'a été la pensée dominante de tous les Saints, dans tous les temps, qu'à côté du ministère ordinaire des pasteurs, obligés par leurs fonctions de vivre mêlés au siècle, il fallait dans l'Église une milice séparée du siècle et enrôlée sous le drapeau de la perfection évangélique, vivant de renoncement et d'obéissance, accomplissant nuit et jour la noble et incomparable fonction de la prière publique. C'a été la pensée des plus illustres pontifes et des plus grands docteurs, que le clergé séculier lui-même ne serait jamais plus apte à répandre et à populariser dans le monde les pures doctrines de l'Évangile, que quand il se serait préparé aux fonctions pastorales en vivant de la vie monastique ou en s'en rapprochant le plus possible. Lisez la vie des plus grands hommes de l'épiscopat, dans l'Orient comme dans l'Occident, dans les temps qui ont immédiatement précédé ou suivi la paix de l'Église comme au moyen âge; tous, ils ont ou professé quelque temps la vie religieuse, ou vécu en contact ordinaire avec ceux qui la pratiquaient. Hilaire, le grand Hilaire, de son coup d'œil sûr et exercé, avait aperçu ce besoin; il avait vu quelle place devait occuper l'ordre monastique dans le christianisme, et le clergé régulier dans l'Église. Au milieu de ses combats, de ses luttes, de ses exils, témoin oculaire de l'importance des monastères en Orient, il soupirait après le moment où, de retour dans les Gaules, il pourrait jeter enfin auprès de lui les fondements de la vie religieuse.

La Providence ne tarda pas à lui envoyer ce qu'il désirait : un disciple digne du maître, un moine digne de l'évêque. C'est un jeune soldat romain, né en Pannonie de parents païens. Dès sa première enfance il n'a soupiré

qu'après le service de Dieu. Catéchumène à dix ans, il veut à douze s'en aller au désert. Son âge s'y oppose; mais toutes ses pensées sont portées vers les monastères et vers les églises, et il médite, dans un âge encore tendre, le sacrifice qu'il accomplira plus tard. Soldat à quinze ans, il vit de telle sorte qu'on le prendrait déjà pour un moine : *ita ut, jam illo tempore, non miles sed monachus putaretur* ¹. Baptisé à dix-huit ans, il ne reste quelque temps encore sous les armes que par l'espoir qu'il conçoit d'entraîner avec lui son chef militaire; enfin, à vingt ans il va se jeter entre les bras d'Hilaire ².

Celui-ci comprend bientôt le prix du trésor qui lui est confié; il songe à s'attacher Martin en qualité de diacre, et à l'appliquer au saint ministère. Martin, habituellement si docile à la voix du pontife, résiste sur ce point seulement : il craint que son entrée dans les ordres sacrés ne l'éloigne de sa vocation favorite; il ne consent à recevoir que l'ordre d'exorciste. Il retourne ensuite vers sa patrie sur le conseil de son guide; et, après un assez long séjour auprès de ses vieux parents, ayant eu le bonheur de conquérir sa mère à la foi chrétienne, il s'apprête à revenir vers ses frères de la maison épiscopale d'Hilaire dont il s'est séparé avec tant de chagrin. Toutefois, sachant que l'intrépide docteur était encore en exil, et que l'Église des Gaules était éprouvée par des troubles et des dissensions, il fait en Italie un premier essai de la vie monastique ³.

Mais bientôt il accourt sur les pas de son maître chéri, naguère revenu lui-même de l'Orient. Et c'est alors que,

¹ Sulpit. Sever. Lib. de vita B. Martini, c. 1. — ² Ibid., c. II et III. —

³ Ibid., c. IV.

fidèle à l'inclination de toute sa vie, Martin est amené par Hilaire dans cette solitude de Ligugé, où il embrasse définitivement la vie religieuse, et où il ne tarde pas à être entouré d'un grand nombre de frères¹. Là commence cette vie de prière, de psalmodie, de jeûne, de pénitence, de travail manuel, de transcription des livres sacrés, dont Sulpice Sévère a si bien raconté les moindres détails. Là éclate cette première ferveur qui fait de la vie du désert une sorte de conversation angélique². Martin préside à tout, en même temps qu'Hilaire demeure toujours l'oracle de Martin. Le vieil athlète se plaît à venir respirer l'air de la sainte solitude, à constater de ses yeux le progrès de la grande institution après laquelle il a si longtemps soupiré. Il aime à vivre de la vie de ces pieux cénobites ; et durant ces trop heureux instants de cohabitation il se fait une joie d'accomplir leur règle, d'imiter leur pénitence, de s'associer à leurs exercices, de se mêler à leurs chants et à leurs prières ; le lien qui l'enchaîne à cet asile est si doux qu'il lui arrive de ne le rompre qu'au matin même des solennités qui le rappellent à son église. Martin, alors, reconduit lui-même l'évêque et l'assiste dans les pompes sacrées ; et si le moine, trop absorbé dans la contemplation des choses divines, a oublié de rapporter tout le mobilier sacré nécessaire à la célébration des mystères, les anges du ciel réparent aussitôt la faute qui vient d'attirer sur lui le regard sévère du pontife³.

Ligugé fut donc véritablement le berceau de l'ordre monastique dans les Gaules. Treize années de la vie de

¹ Sulpit. Sever., c. v. — ² Ibid., c. vii.

³ Guibert. Gemblac. Epist. ad archiep. Colonien.

Martin y ont été employées à la création de cette grande œuvre. Et, à vrai dire, Martin, durant tout le cours de sa vie mortelle, se sentit étranger partout hormis à Ligugé. Moine par attrait, il n'avait été soldat que par force ; il ne devint évêque que par violence ; et, alors, il ne quitta point ses habitudes monastiques. Il satisfaisait à la dignité de l'évêque, nous dit son historien, sans abandonner la règle et la vie du moine : *Ita implebat episcopi dignitatem, ut non tamen propositum monachi virtutemque desereret* ¹. Il s'était fait tout d'abord une cellule auprès de son église de Tours ; mais bientôt il se créa à quelque distance de la ville un second Ligugé, qui, sous le nom de *Marmoutier* ou de *grand monastère*, devint le plus célèbre point de départ de tous les établissements monastiques de la France. Sans doute, à partir de ce moment, la renommée de Ligugé s'absorba, s'ensevelit en quelque sorte dans celle de Marmoutier. Toutefois ce lieu ne perdit pas toute sa gloire. Outre que la sainteté de Martin, nous allons le dire, en fit un sanctuaire cher à la piété des fidèles, Ligugé demeura une abbaye importante jusqu'aux ravages des Normands. Quelques-uns de ses abbés, de ses moines s'illustrèrent par leur doctrine, ou allèrent fonder au loin des monastères célèbres. Plus tard, lorsque les enfants de saint Benoît furent obligés d'abandonner ce lieu, ravagé par les Anglais d'abord, puis ensuite par les Protestants, et souillé par les débordements du seizième siècle, ce fut encore un institut religieux qui leur succéda. En sorte que la vie religieuse, pendant quinze siècles consécutifs, ne discontinua point à Ligugé. Et voici que

¹ Sulp. Sev., c. VII.

par un effet merveilleux de la protection divine, elle y renait aujourd'hui après quatre-vingts ans environ d'interruption

Ainsi, mes Frères, c'est l'œuvre conçue par saint Hilaire, exécutée par saint Martin, c'est l'œuvre favorite de ces deux héros du christianisme que nous venons humblement reprendre en ces mêmes lieux. Comment les fils de saint Benoît ne seraient-ils pas heureux de rentrer dans la demeure primitive de Martin, eux qui savent que leur glorieux patriarche, après avoir fondé son monastère du Mont-Cassin, en a voulu dédier les deux églises, l'une à saint Jean-Baptiste et l'autre à saint Martin, qu'il honorait comme ses deux principaux devanciers dans la vie du désert? Désormais donc la prière du jour et de la nuit va revivre dans cette basilique. D'aujourd'hui ce séjour béni va retrouver ses anciens hôtes, et la milice spirituelle des enfants de Martin et de Benoît ne cessera plus d'occuper ce camp placé aux avant-postes de la cité. La science, assurément, ne sera point une étrangère et une inconnue dans cette demeure; il nous sera donné un jour, s'il plaît à Dieu, de goûter quelques uns de ses fruits. Mais la science ne viendra qu'à la suite de la prière. Martin ne se réfugia pas ici pour étudier, mais pour se sanctifier; il ne se piqua point d'être un docteur; et quoique très-instruit et très-disert, comme nous l'assure Sulpice Sévère ¹, il ne fit jamais cas cependant que de la science du salut. Ligugé donc conservera ses traditions d'étude et de savoir: il ne les a jamais perdues, même dans les siècles les plus ténébreux; car nous trouvons dans la collection des Pères les écrits du moine de Ligugé, Defensor ²; et la volumineuse collection des Bol-

¹ Sulp Sev., c. xxvi — ² Patrolog. Migne, t. 88, p. 598 et seq.

landistes a enregistré avec honneur l'œuvre de l'abbé de Ligugé, Ursin, biographe de saint Léger ¹. Mais, encore une fois, Ligugé sera avant tout le séjour de la vie sainte et parfaite des disciples de Jésus-Christ, l'asile de l'abnégation et du renoncement, le champ de bataille de la mortification et de la pénitence, l'arène de tous les saints exercices du pugilat spirituel. Là nous viendrons chercher la grande leçon dont notre siècle a surtout besoin, l'amour des privations et de l'obscurité. Là nous viendrons apprendre à nous rendre conformes au Dieu fait homme, c'est-à-dire au Dieu pauvre et crucifié.

Toutefois la solennité de ce jour nous offre encore un autre sujet de joie ; car, d'aujourd'hui surtout datera le rétablissement, l'accroissement du culte de saint Martin là où sa sainteté a le plus éclaté.

II. Le savant restaurateur de la congrégation bénédictine en France, que sa modestie me défend de louer en ce moment, a insisté quelque part sur cette observation que le culte des Saints, qui est un des grands besoins de la piété dans tous les temps, demande surtout à être ranimé au temps présent². Grâce à Dieu, la sourde influence du protestantisme et du jansénisme va s'affaiblissant de jour en jour au sein de la société chrétienne. La dévotion à la personne adorable du Sauveur a repris chez nous une nouvelle vigueur ; le culte de la sainte Vierge Marie est plus en honneur que jamais. Il n'en est pas encore de même du culte des Saints, de ce culte si cher et si familier à nos pères. Or, saint Martin a été l'un des plus illustres

¹ Boll. ad diem 2 octobr.

² Le T. R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesmes. — Année liturgique, t. I. Préface, p. xx.

serviteurs de Dieu ; et si la critique n'est pas rigoureusement en mesure de prouver ce qu'elle a souvent affirmé, à savoir, qu'avant saint Martin on n'avait honoré d'un culte public que les martyrs, et qu'il a été le premier confesseur placé sur les autels ; du moins peut-on assurer qu'il a été le premier l'objet d'un culte aussi populaire qu'universel. Nul autre thaumaturge n'a été autant célébré, autant invoqué ; nul autre tombeau n'a été autant fréquenté ; nul autre patronage n'a été autant recherché. Qui pourrait compter toutes les églises dédiées à saint Martin, tous les autels placés sous son vocable ? Le palais l'honore comme la chaumière. Il est le patron et le père de nos rois, le bouclier de leurs armées, le défenseur de la patrie. *Eh quoi ! s'écriait Clovis, où sera l'espérance de la victoire, si l'on offense le bienheureux Martin ? Et ubi erit spes victoriæ si beatus Martinus offenditur* ¹ ?

Or, mes Frères, c'est à Ligugé surtout que Martin a été saint. Là, dans cette cellule qui subsiste toujours, relique digne d'être enfermée dans l'argent et dans l'or, là s'est révélée la puissance du serviteur de Dieu par un premier miracle, la résurrection d'un mort, d'un jeune catéchumène ; prodige dont le récit, raconté de son vivant par Sulpice Sévère, est un des chefs-d'œuvre de la littérature latine et veut être lu textuellement ². Mais ce miracle est le signal d'une série d'autres qui ne s'arrêtent plus. On apprend bientôt que, dans le voisinage, l'homme de Dieu a ressuscité l'esclave d'un personnage consulaire ³. Tous ses pas sont marqués par des merveilles ; et nous pourrions encore aujourd'hui refaire l'itinéraire des

¹ Gregor. Turon. Histor. Francor., l. II, xxxvii.

² De vita B. Martini, c. v. — ³ Ibid., c. vi.

courses apostoliques de Martin dans cette contrée en suivant la trace des souvenirs que son passage a laissés.

Mais, non-seulement c'est de Ligugé qu'a commencé à se répandre la renommée de la sainteté de Martin ; on doit même dire que c'est là que sa puissance surnaturelle est parvenue à son apogée. En effet, lui-même il répétait souvent que, dans son épiscopat, il n'avait plus la même facilité pour opérer les miracles que pendant qu'il était moine auprès de Poitiers ¹. Cet aveu se retrouve d'une façon naïve dans la bouche des Tourangeaux après la mort de leur évêque. On connaît le célèbre débat qui eut lieu à Candes, aussitôt après le trépas de Martin, entre les Tourangeaux et les Poitevins. Ceux-ci disaient : « Il nous appartient; il est notre moine; il a été abbé chez nous; c'est un prêt que nous réclamons. Qu'il vous suffise d'avoir profité de lui durant tout son épiscopat, d'avoir joui de ses entretiens, partagé sa table, goûté le fruit de ses bénédictions et de ses prodiges. Tous ces avantages doivent vous satisfaire; qu'il nous soit donc permis de reprendre au moins sa dépouille inanimée ² ». Ceux de Tours répliquaient : « Quoi? vous osez parler de ses miracles ! Mais sachez donc qu'étant avec vous il en a fait plus qu'il n'en a jamais opéré ici. Car, sans parler de beaucoup d'autre choses, il vous a ressuscité deux morts, à nous un seul; et, comme il le disait

¹ Illud autem animadverti sæpe Martinum dicere solitum, nequaquam sibi in episcopatu eam virtutum gratiam suppetisse, quam prius se habuisse meminisset. Sulp. Sev. Dialog. II, n. 5.

² Quo migrante, grandis altercatio in utrumque surrexit populum. Dicebant enim Pictavi : Noster est monachus ; nobis abbas extitit ; nos requirimus commendatum, etc. Gregor. Turon. Histor. Francor., l. I, c. 43.

souvent sa puissance était plus grande avant son épiscopat qu'e depuis sa consécration. Il faut donc qu'il nous reste, afin de nous dédommager après sa mort de ce qu'il n'a pas fait vivant ¹ ».

Ainsi, mes Frères, c'est le Saint lui-même, et ce sont nos adversaires qui le proclament : sa vertu à Ligugé fut plus grande que partout ailleurs. Et, cela étant, il faut conclure, avec l'interlocuteur de Sulpice Sévère, dans son second dialogue, que saint Martin a opéré des choses inouïes à Ligugé, des choses que l'histoire n'a pas transmises, puisqu'il a fait tant de merveilles le reste de sa vie, et que ces merveilles, de son aveu, étaient au-dessous de ce qu'il avait su faire avant son épiscopat ².

Aussi quelle dévotion s'attacha dès les premiers temps à ce monastère ! On aime à lire dans saint Grégoire de Tours le récit de son pèlerinage à Ligugé. Cet illustre successeur de Martin avait tout près de lui le tombeau du Saint, non loin de lui son monastère de Marmoutier. Mais il n'hésite point à entreprendre un voyage de piété vers la solitude où l'homme de Dieu avait établi sa première famille monastique, où il a ressuscité le premier mort. Il s'approche avec amour de ce lieu béni,

¹ Ad hæc Turonici respondebant : Si virtutum nobis facta sufficere dicitis, scitote quia vobiscum positus, amplius est quam hic operatus. Nam, ut prætermittamus plurima, vobis suscitavit duos mortuos, nobis unum ; et, ut ipse sæpe dicebat, major ei virtus ante episcopatum fuit quam post episcopatum. Ergo necesse est ut quod nobiscum non implevit vivens, expleat vel defunctus, etc. Gregor. Turon. Histor. Francor., l. 1, c. 13.

² Quod si verum est, imo quia verum est, conicere possumus quanta fuerunt illa quæ monachus operatus est, et quæ teste nullo solus exercuit, cum tanta illum in episcopatu signa fecisse sub oculis omnium viderimus, etc. Dialog. II, n. 5.

il se prosterne devant la grille de l'angle de l'église qu'on lui indique comme l'emplacement du miracle. Puis, après avoir versé des larmes pleines de prières, il célèbre solennellement la messe au milieu des moines ¹. Ensuite il demande à l'abbé si la puissance du thaumaturge est toujours sensible en ce lieu. Celui-ci lui assure, en présence des frères assemblés, que souvent les aveugles y recouvrent la vue, les débiles la vigueur. Rien de plus touchant, en particulier, que la guérison de cette pauvre femme paralytique, amenée naguère en pèlerinage, laquelle prosternée sur le pavé, baisait avec dévotion le voile appendu à l'entrée de la cellule miraculeuse, et s'écriait avec foi : « Bienheureux Confesseur, je vous crois ici présent; je confesse que c'est ici que vous avez ressuscité le mort; et j'ai confiance que, si vous le voulez, vous pouvez aussi bien me guérir que vous avez pu arracher l'âme du défunt à la gueule béante de l'enfer. » Ce que disant, elle fut entièrement et subitement guérie par la vertu du bienheureux pontife ².

Si nous descendons le cours des siècles, nous voyons que la sainteté de ce lieu lui attire sans cesse de nou-

¹ Cum usque Pictavam accessissemus urbem, libuit gratia tantum orationis monasterium Locociagense adire, quo congregatam monachorum catervam locaverat Vir beatus. Ibi enim mortuum primum suscitasse legitur. Ergo desideratum ego expetens locum, prosternor ad cancellos anguli in quo dicitur defuncti spiritum reduxisse, etc. Gregor. Turon. De miraculis S. Martin., l. iv, c. 30 : *De virtutibus locociacensis monasterii*.

² Ergo dum delata ad hunc locum pavimento prosternitur, lento conamine accedens, velum quod sanctum tegebat cancellum devote osculatur dicens : Hic te, beate Confessor, adesce credo, hic te mortuum suscitasse testificor. Confido enim quod, si volueris, poteris me salvare ac sanitati restituere, sicut quondam, disruptis inferni faucibus, defuncti

veaux hôtes ; et je vous dirai un autre jour l'histoire du fils du comte de Poitiers, Savin ou Sabin, et de son précepteur, qui était en même temps son oncle, se déroband à la maison paternelle, et venant ici se placer parmi les enfants de Martin ¹. J'aimerais à vous entretenir aussi d'un autre pèlerinage plus tardif, celui de Guibert de Gembloux, qui, dans une longue lettre à l'archevêque de Cologne, raconte avec intérêt et les souvenirs anciens et les prodiges nouveaux du monastère poitevin ². Asile révééré, où le chapitre de Saint-Hilaire n'avait point discontinué de faire son pèlerinage annuel, en mémoire du lien fraternel autant que filial qui unissait Hilaire à Martin, l'évêque au moine ³; séjour délicieux qui fut la résidence favorite du premier de nos papes d'Avignon, durant le commencement de son pontificat ⁴; enfin, sanctuaire inviolable, dont la sainteté était encore célébrée aux plus tristes jours de l'affaissement de la foi et des mœurs ⁵.

Mes Frères, dans le débat qui s'éleva autrefois entre les Tourangeaux et les Poitevins, les premiers l'emportèrent;

animam reduxisti. Hæc effata, genas lacrymis rigabat ubertim ; ac statim, impleta oratione, quidquid aridum, quidquid contractum, quidquid dissolutum fuit, redintegratum est mulieri in corpore a beati antistitis virtute. Gregor. Turon. De miraculis S. Martin., l. iv, c. 30.

¹ Il ne faut pas confondre avec saint Savin, martyr, cet autre saint Savin, moine de Ligugé, qui devint le fondateur du magnifique monastère de Saint-Savin du Lavédan, dans les Pyrénées.

² Epist. ad archiep. Colonien, *huc usque inedita*

³ Recueil des chartes de D. Fonteneau, t. xi, année 1242.

⁴ Annales d'Aquitaine, par Jean Bouchet, IV^e partie (an. 1306), p. 183.

⁵ Epistres familières de J. Bouchet (Poitiers, 1545); ép. 48, de maître François Rabellays à Bouchet; ép. 49, du dict Bouchet au dict Rabellays.

et cela devait être. Mais, le dirai-je ? Ils n'ont pas conservé peut-être tout l'avantage de la victoire. Il y a soixante ans, le tombeau de Martin a été profané et réduit en poussière, comme ses cendres avaient été jetées au vent par les hérétiques, trois siècles avant. La basilique de saint Martin, si longtemps fréquentée par le monde entier, a été abattue ; et, dans toute sa longueur, elle est devenue une voie publique. Marmoutier est rasé jusqu'au sol, et ce n'est que dans ces derniers temps qu'un humble essaim de religieuses est venu poser sa ruche sur ces débris. Amiens, où le jeune soldat avait coupé en deux son manteau, a vu tomber l'église bâtie sur l'emplacement de cet acte héroïque. De tous les lieux qu'habita Martin, le Poitou seul conserve les monuments commémoratifs de son séjour, je veux dire principalement le monastère de Ligugé, encore debout et désormais rendu à sa destination, son église toujours conservée sur le même emplacement, enfin la cellule miraculeuse toujours visitée par la piété des fidèles.

N'est-il pas temps enfin, Mes Très-Chers Frères, que le nom de l'incomparable Martin reprenne son ancien empire au sein de notre pays ? « Où sera l'espérance de la victoire, si l'on outrage Martin ? » disait le fondateur du royaume de France. — Ah ! n'y a-t-il pas eu assez d'offenses, assez d'outrages ? et l'oubli, le délaissement, qui ont succédé à l'injure, ne deviendraient-ils pas la pire de toutes les injures ? Comment espérer que la nation se relève, qu'elle retrouve ses anciennes gloires, son ancienne prospérité, si Martin, son céleste protecteur, est négligé à jamais ? Encore une fois, il est temps que la réparation se fasse. Tours, ainsi

qu'il lui convient, la fera un jour, la fera avec éclat et dans de grandes proportions. Mais puisque c'est ici que Martin a été le plus protégé contre l'impiété des révolutions, c'est ici que son culte vraiment national doit commencer à refleurir.

Les prêtres viendront donc souvent en ce lieu, où ils trouveront une humble colonie monastique, héritière de celle qu'y avait placée l'homme de Dieu : *quo congregatam monachorum turbam locaverat Vir beatus*; ils visiteront ce sanctuaire si désirable : *desideratum locum*; ils se prosterneront auprès de la muraille de la cellule qui fut le théâtre d'un miracle si célèbre : *prosternor ad cancellos anguli*; ils y verseront des larmes et des prières, et ils y célébreront le sacrifice avec une ferveur qui rappellera le globe de feu dont s'illumina la tête de Martin, un jour qu'il était à l'autel ¹.

Les fidèles viendront aussi dans ce lieu; ils y recourront à la puissance de Martin dans leurs afflictions et dans leurs maladies; ils diront avec foi, comme disait cette pauvre femme il y a plus de treize cents ans : Bienheureux Confesseur de Jésus-Christ, je vous crois encore ici présent : *hic te, beate Confessor, adesse credo*; je confesse que c'est ici que vous avez opéré votre premier et votre plus éclatant miracle : *hic te mortuum suscitasse testificor*; comme elle, ils appuieront leur front à la grille qui ferme la cellule miraculeuse; comme elle, ils attireront à eux et feront toucher à leur tête le voile qui pend derrière les barreaux; et comme elle, ils sentiront leurs prières exaucées, leurs infirmités guéries.

¹ Sulp. Sev. Dialog. II, n. 2.

Enfin , mes Frères , tous nous viendrons ici chercher à l'ombre de Martin des assurances de salut. Ce catéchumène ressuscité , qui vécut plusieurs années après son retour à la vie , racontait souvent qu'au moment de sa mort , il avait été transporté devant le tribunal du Juge , et qu'envoyé dans des lieux obscurs , parmi des foules vulgaires , il avait entendu prononcer sur lui une sentence fâcheuse ; mais qu'alors des anges intervinrent qui dirent au Juge *que c'était là celui pour qui priait Martin : tum per duos angelos judici fuisse suggestum , hunc esse pro quo Martinus oraret* ¹. Ce souvenir , mes Frères , inspirait à saint Grégoire de Tours une belle prière , que je veux vous répéter en terminant cette trop longue homélie : « Seigneur , disait-il , après que j'aurai été condamné à cause de mes péchés par le souverain Juge , ah ! que le glorieux Confesseur , me couvrant alors du très-saint manteau dont il est vêtu dans la gloire , me protège contre tant de rigueur ; et que les anges disent au Roi ce qu'ils dirent autrefois à propos du moine ressuscité à Ligugé : « Seigneur , c'est celui-ci pour qui prie saint Martin » : *dicentibus Regi angelis quod quondam de monacho resuscitato dixerunt : Iste est pro quo Martinus rogat* ². Eh bien ! mes Très-Chers Frères , que chacun de nous se laisse aller à la même espérance ! Vous et moi , sans doute , nous sommes des pécheurs , et nous ne mériterions jamais par nos œuvres que les châtimens du Juge terrible. Mais attachons-nous au culte de Martin ; faisons-nous les apôtres de sa gloire ; chérissons ce lieu qu'il a illustré ; venons y respirer l'odeur de ses vertus , y expé-

¹ Sulp. Sev. De vita B. Martini , c. v.

² De mirac. S. Martini , lib. III , c. 60.

rimer la puissance de son intercession ; constituons-nous les protecteurs et les amis de ses disciples ; apportons-leur quelquefois nos offrandes matérielles, au moyen desquelles ils puissent vaquer plus librement aux œuvres de l'esprit ; purifions, sanctifions notre fortune terrestre en y faisant participer ceux qui ne vivent que pour le ciel ; et, quand sera venu pour nous le dernier jour, quand la parole redoutable sera sur le point d'être proférée, alors les anges diront pour vous et pour moi ce qu'ils dirent pour le catéchumène de Ligugé : « C'est celui-ci pour qui Martin prie » : *dicentibus Regi angelis quod quondam de monacho resuscitato dixerunt : Iste est pro quo Martinus rogat*. Ainsi soit-il.

IX

SECONDE LETTRE PASTORALE

ET AVERTISSEMENT AUX DISSIDENTS DE LA PETITE ÉGLISE.

(XXI NOVEMBRE MDCCCLIII.)

SECONDE LETTRE PASTORALE

ET AVERTISSEMENT AUX DISSIDENTS DE LA PETITE ÉGLISE.



I. Il y a deux ans, Nos Très-Chers Frères, nous avons adressé aux Dissidents de notre diocèse une exhortation que vous avez lue, et dans laquelle nous propositions à leur appréciation et à leur bonne foi les motifs qui nous paraissaient les plus propres à les ramener à l'unité catholique. Quelque incomplet qu'ait été le succès de nos efforts, nous avons éprouvé que *la parole du Seigneur ne revient jamais vide et sans résultat vers celui qui l'annonce*¹, si indigne qu'il soit par lui-même de cet auguste ministère. Quelquefois c'est au loin que cette parole produit le plus de fruits. « Chose étonnante, disait saint » Ambroise, je prêche ici, et je persuade ailleurs. Mes » discours prononcés à Milan opèrent leur effet à Plaisance, à Bologne et en Mauritanie² ». C'est ainsi qu'il nous a été donné de bénir notre divin maître en appre-

¹ Is., LV, 11.

² Magnam rem videtis, hic tracto, et alibi persuadeo, etc. Ambr. de Virg., l. I, c. X, n. 57.

nant qu'il avait *attaché une vertu à notre voix*, portée à notre insu au delà des limites de notre territoire. De plusieurs contrées lointaines, où se trouvaient éparses çà et là quelques pauvres âmes, égarées elles aussi dans les sentiers ténébreux du schisme anti-concordataire, mais en particulier d'un diocèse où cette erreur avait des partisans plus multipliés, on nous a transmis des nouvelles inespérées de conversion, des témoignages immérités de gratitude, que nous ne mentionnons ici qu'à la louange de celui qui se sert des instruments les plus faibles pour faire prévaloir ses desseins de miséricorde. Mais ce n'a pas été là notre seule consolation. Sur différents points de notre diocèse, notre voix a été également entendue ; des familles entières sont rentrées dans le giron de la sainte Église, et, dans quelques paroisses, nous avons scellé par le sceau de l'Esprit-Saint l'acte de réconciliation du plus grand nombre de ceux qui s'étaient tenus trop longtemps éloignés de nous. Enfin, nous avons su que les catholiques fidèles qui se trouvent en contact avec la dissidence avaient senti leur foi se raffermir, et que, de toutes parts, les vrais chrétiens, épouvantés des suites à peine croyables d'un aveuglement aussi étrange, avaient redoublé d'horreur pour le schisme qui conduit à de tels abîmes, ainsi que de prières et de zèle pour la conversion des malheureuses victimes de cet égarement.

Dans cet état de choses, N. T.-C. F., notre conscience se reposait dans le sentiment du devoir accompli, et, sans un incident nouveau qui est venu tout à coup nous imposer de nouveaux devoirs, nous avions résolu d'attendre désormais en silence le terme prochain et inévi-

table de la dissidence. Car voici le raisonnement qui se présentait naturellement à tous les esprits, et que, malgré de secrètes appréhensions, nous nous faisons à nous-même.

Nous nous disions que, par la force même des choses, le schisme anti-concordataire était à la veille de s'éteindre faute d'aliment. En effet, une société religieuse quelconque ne peut exister qu'au moyen d'un sacerdoce, et une société chrétienne en particulier ne peut vivre et se perpétuer qu'autant qu'elle est présidée par des évêques qui transmettent et communiquent le caractère et la juridiction, et par des prêtres qui administrent les sacrements. Or, la dissidence, qui n'avait plus d'évêques depuis longtemps, qui était sur le point de n'avoir plus de prêtres et de ne pouvoir plus en avoir, se trouvait par cela même emportée fatalement vers cette alternative rigoureuse, ou de reconnaître que, dépourvue des éléments nécessaires à la constitution d'une société chrétienne, elle n'avait plus qu'à rentrer dans le sein de l'Église telle qu'elle existe depuis le concordat, ou de se voiler les yeux et de se précipiter dans l'athéisme en niant la perpétuité de l'Église sur la terre, et la véracité des promesses de J.-C., c'est-à-dire sa divinité même, et par contre-coup la Providence divine, ce qui serait un horrible blasphème.

La prétention des Dissidents est en effet celle-ci : Le pape Pie VII étant tombé dans le cas d'hérésie et d'apostasie en 1801, toute transmission régulière de pouvoirs par lui et par ses successeurs a cessé. *Dans l'église concordataire, disent-ils, toutes choses sont nulles : les nominations des papes, des évêques sont nulles ; les sacrements*

sont nuls, etc. Pour eux, *il n'y a rien eu de légitime depuis Pie VI* : nous citons leurs écrits les plus récents. Cela étant, aussi longtemps que la dissidence a compté dans ses rangs des prêtres investis de pouvoirs par une autorité antérieure au concordat, nous comprenons que, dans la persuasion erronée de nos frères, ces prêtres eussent conservé un titre d'autorité et de juridiction qui leur faisait illusion. Mais l'heure devait sonner où l'illusion ne serait plus possible, cette heure inévitable où la tombe se refermerait sur le dernier des prêtres dissidents, cette heure après laquelle les générations successives viendraient demander le pain de la parole et de la vie sans qu'il y eût désormais personne pour le leur rompre. Sous ce dernier coup, et à la suite de ce dernier cercueil, le simulacre même d'Église devait s'évanouir comme un fantôme. Les plus opiniâtres, les moins éclairés ne pouvaient manquer alors de se dire à eux-mêmes : « L'Église fondée par Jésus-Christ a reçu de son divin Maître des promesses solennelles ; elle doit posséder jusqu'à la fin des siècles un sacerdoce, un sacrifice, l'autorité de lier et de délier, la puissance d'administrer les sacrements. Or, notre société n'a plus de prêtres, qui, de loin ou de près, puissent nous dispenser les sacrés mystères ; non seulement elle n'en a plus, mais, si nous voulons demeurer conséquents avec nous-mêmes, elle n'en peut plus avoir : car tout ce qui existe en dehors de nous, est nul à nos yeux, et Pie VI ne renaîtra point pour renouer la chaîne des pouvoirs sacrés rompue à jamais. Donc, nous ne sommes pas l'Église. Donc, il ne nous reste qu'à rentrer dans la maison que nous avons quittée, dans cette maison du

Seigneur où nous retrouverons tout ce qu'y trouvaient nos pères, à part quelques détails accessoires, qui ont subi les modifications que le temps et les révolutions de l'humanité apportent à tout ce qui n'est pas essentiel et nécessaire. » Voilà, nous disions-nous, le raisonnement que feront nos pauvres frères, à moins (mais cette pensée est horrible et nous la repoussons de toute l'énergie de notre âme), à moins qu'ils ne prennent le parti désespéré de nier l'Église, de nier Jésus-Christ qui l'a fondée sur la pierre, qui la défend contre les assauts de l'enfer, et qui a promis de l'assister jusqu'à la consommation des siècles.

Oui, tel était notre espoir, N. T.-C. F. ; et comme nous savions qu'une disposition naturelle de leur caractère, fortifiée par l'autorité trompeuse de guides passionnés, avait rendu ces pauvres âmes méfiantes à notre égard, nous n'avions garde de mêler notre voix à la voix suffisamment persuasive des faits et à la voix secrète des consciences. Nous craignions de les effrayer au lieu de les ramener. Comme l'oiseleur qui a vainement rappelé pendant le jour la colombe fugitive, et qui la voit sur le soir se rapprocher de son toit, se cache pour ne pas troubler sa retraite, nous aussi nous nous tenions à l'écart, appliqués à ne point ôter à une tardive détermination une apparence de spontanéité, et désireux de laisser à des frères égarés, mais toujours chers, le mérite et l'honneur de leur conversion.

Hélas ! nous avons compté sans cet esprit de malice, fécond en ressources, habile à changer de formes selon le besoin des temps, et qui, pour perdre les âmes, sait leur faire accepter les contradictions les plus grossières.

Nous avons oublié que quiconque est une fois sorti du principe d'autorité ne recule devant aucune inconséquence, et contracte, s'il le faut, des alliances monstrueuses avec les révoltés du camp le plus opposé pour continuer la guerre contre l'ennemi commun. Nous aurions dû nous souvenir que, à propos d'élections et d'opérations municipales, on avait vu les dissidents tendre la main aux protestants et aux indifférents, par opposition aux catholiques. Nous aurions pu aussi recueillir, dans nos réminiscences plus anciennes, le fait étrange, mais parfaitement connu de nous, d'un dissident qui, à son lit de mort, ne trouvant point de prêtre anti-concordataire pour l'assister, et ne voulant à aucun prix recourir à l'Église catholique, fit appeler un prêtre assermenté, un ancien jureur, dont aucun concordataire tant soit peu consciencieux n'eût voulu accepter le ministère. C'est qu'en effet toutes les erreurs, tous les schismes, tous les mensonges, même les plus contradictoires, ont un rapport étroit de parenté. Le démon est leur père commun; de là une fraternité qui aboutit tôt ou tard aux réconciliations les plus imprévues. Quoi qu'il en soit, voici que nous entrons dans un nouvel ordre de faits, qui constitue pour la dissidence une transformation complète. Nous raconterons d'abord ce qui s'est accompli, et l'horreur inspirée par ce simple récit nous commandera d'être sobre de réflexions et d'en venir promptement à des conclusions nécessaires.

II. L'heure suprême venait de sonner pour les derniers prêtres anti-concordataires avec lesquels notre contrée avait entretenu des rapports, et le schisme semblait être descendu dans une même tombe avec le vieil-

lard de *Sainte-Marie* qui en avait été le dernier et bien fragile appui. Quelque temps on murmura le mot de miracle autour de la fosse de ce prêtre impénitent ; puis le silence se fit. Le moment était solennel et décisif. Que feront nos pauvres frères ? On nous l'assurait de toutes parts : laissés à eux-mêmes, ils allaient, les uns après les autres, revenir à nous. Leur bon sens leur faisait dire presque partout qu'il était impossible à des chrétiens de vivre sans culte, sans sacrements, sans sacrifice, et leur *idée* (on sait que c'est ainsi qu'ils s'expriment) était d'aller enfin à *la messe*, ce qui signifie, rentrer dans le sein de l'unité catholique. Au fond, le baptême des nouveau-nés par le ministère des laïques et des femmes avait toujours inspiré de la répugnance aux mères. Puis, la jeunesse s'ennuyait des *chapelles* et de leur culte monotone : l'Église, avec ses pompes, ses chants, ses processions, lui allait beaucoup mieux, et nos solennités excitaient les plus vifs désirs de tous ces chers enfants, aux supplications desquels les parents n'opposaient plus qu'une résistance assez molle. La première communion surtout était un motif impérieux de retour ; car c'était en vain qu'un malencontreux docteur avait osé soutenir, dans son *Père Jacques*, imprimé chez Robuchon, à Fontenay, en 1851, que la communion spirituelle pouvait suppléer à tout : la conscience de personne n'était rassurée par les étranges assertions de ce casuiste. Enfin la question du mariage devenait de plus en plus pressante, et les expédients proposés par le même oracle ne tranquillisaient que les insensés. Il est bien vrai que la difficulté promettait de s'évanouir, moyennant l'annonce prophétique de la fin prochaine du monde : le grave

interprète des Écritures affirmait que « Daniel, après » avoir expliqué d'une manière terrible les ravages de » l'Antechrist, donnait à entendre, comme saint Paul, » qu'il viendrait après *Bonaparte* », et son avènement ne pouvait tarder. Mais raison de plus, aux yeux des timorés, pour n'être pas surpris par le souverain Juge dans l'état de concubinage légal ou non légal. Les chefs de la dissidence le voyaient donc clairement, et ils se disaient comme les Pharisiens : *Voici que nos affaires se perdent et que tout le monde s'en va vers Jésus* ¹, c'est-à-dire vers l'Église. C'est alors qu'ils se portèrent à cet excès d'infamie que nous allons raconter, et que nous ne pouvons tracer sur le papier qu'en l'arrosant de nos larmes les plus amères.

Nous avons prononcé le mot de *Chefs de la Petite-Église* ; ce nom, dans notre diocèse, s'applique à deux ou trois individus de l'un et de l'autre sexe. Courlay, que nous avons entendu quelquefois appeler *la Rome de la dissidence*, est leur principal boulevard. Cette *Rome*, inconnue du reste de la chrétienté, possède une papauté partagée à plusieurs, laquelle s'attribue précisément ces droits-là même qu'elle refuse à la papauté romaine. Pendant que ces chefs du parti, chez qui la bonne foi ne saurait plus exister, et qui rendront compte un jour au tribunal de Jésus-Christ de tant d'âmes rachetées par son sang et précipitées par eux dans la damnation éternelle ; pendant que ces meneurs de la secte tenaient conseil pour aviser aux moyens d'entretenir la révolte et de conserver leur importance en perpétuant le schisme ; à

¹ Pharisei ergo dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil proficimus? ecce mundus totus post eum abiit. Joan., XII, 19.

cent lieues de notre diocèse, dans une paroisse du diocèse de Coutances, se trouvait depuis quelque temps, chez un hôte digne de lui, un homme qui n'a reçu le caractère sacerdotal que pour le déshonorer en sa personne. Né, vers le commencement de ce siècle, dans un diocèse contigu au nôtre, et chassé du petit séminaire pour les causes les plus graves, il ne parvint à se faire ordonner prêtre, à Nevers, par un évêque parfaitement orthodoxe et concordataire, qu'après avoir quitté une congrégation enseignante où il avait été admis un instant. Revenu dans son pays natal après un court séjour dans celui auquel il devait son ordination, il fut accueilli, non sans quelque hésitation, par le vénérable évêque qui gouvernait alors ce diocèse. Mais le malheureux prêtre ne sut qu'abuser de cette paternelle charité. Successivement vicaire de trois paroisses différentes, sa présence, quoique très-courte dans chacun de ces endroits, fut un malheur pour la religion et une pierre d'achoppement pour la vertu de plusieurs. Menacé d'interdit, il prévint l'éclat d'une sentence canonique en demandant son *exeat*, et passa, on ignore par quelle voie, dans la province de Reims. Là, tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'après l'avoir supporté deux ou trois ans, on fut forcé de lui retirer tous pouvoirs. Rentré une fois encore dans le lieu de sa naissance, son inconduite fut telle que la faculté de dire la sainte messe dut bientôt lui être refusée, ce qui dura six ou sept ans. Les soupçons les plus graves et les plus fondés, les rumeurs les plus déplorables planaient sur ce prêtre désœuvré, dont la présence pesait à tous les amis de la religion. Deux fois, dès cette époque, il alla se présenter à des personnes

influentes de la dissidence ; elles le repoussèrent avec indignation et mépris ; et chaque fois il rentra dans sa demeure , où sa vie inoccupée acheva de dévorer les modestes ressources de l'héritage paternel , et le laissa en proie à la plus grande misère. En ce moment extrême, une main charitable lui fut encore tendue, et si ce cœur eût voulu s'ouvrir au repentir et à la vertu , le ciel lui ménageait de nouveau un moyen de réhabilitation et de salut. Un vénérable ecclésiastique d'un diocèse voisin, qui joint au gouvernement d'une paroisse celui d'un petit établissement d'éducation, tenta d'utiliser cet infortuné. Hélas ! il faut nous taire ; le loup était entré dans la bergerie , il y portait le désordre et la mort. Bientôt il s'enfuit de là comme un criminel. Mais il apprend qu'avant lui, au fond de la Normandie, un prêtre concordataire a fructueusement simulé et exploité le rôle de prêtre dissident. Il sait que ce vieillard déshonoré a déjà un pied dans la tombe, et il espère recueillir l'héritage infâme de son ministère auprès des âmes crédules de la *Petite-Eglise* qu'il a dupées. Il s'achemine vers cette demeure de l'apostasie, abhorrée de tous les gens de bien. Là une rencontre inattendue lui est réservée. Il pouvait se croire séparé de la Vendée par un intervalle immense ; et voici que, peu de temps après son arrivée en ce pays éloigné, deux des prêtresses dissidentes de notre contrée, les *Sœurs* de Courlay et de Cirières, arrivent du *Bocage* poitevin, amenant, au prix de longues fatigues et de grandes dépenses, une quinzaine de pauvres enfants présentés par elles à la première communion. Le vieux prêtre, peu jaloux, ce semble, de conserver son auxiliaire, se hâte de mettre à leur disposition cet autre

lui-même, qu'il est prêt à leur céder. L'offre est acceptée; et, encore bien que les messagères dissidentes ne soient pas chargées des pleins pouvoirs de *l'assemblée*, et que l'horrible marché ne puisse être conclu d'une façon définitive, le prêtre vagabond, dont la maison normande paraît déjà fatiguée, et qui a peu réussi dans une population bretonne où l'on a cherché à l'introduire, arrive tout à coup à Courlay, où son admission, après quelques premières irrésolutions, avait enfin été décidée.

Anges du sanctuaire, voilez votre face de vos ailes, et mouillez les saints parvis de pleurs inconsolables. Les profanations, les sacrilèges vont se succéder avec une rapidité et dans des proportions effrayantes.

Installé au village de la Plainière, en la paroisse de Courlay, ce prêtre indigne d'un si beau nom y demeura une première fois quatorze jours, durant lesquels les notables du parti comprirent qu'il ne fallait pas perdre un seul moment, mais multiplier le plus possible les baptêmes, les confessions, les premières communions, les mariages. De cette sorte, en supposant, ce qui était vraisemblable, que ce prêtre fût obligé, par force majeure, de s'éloigner au bout de quelque temps, on aurait réengagé du moins dans la dissidence pour un temps indéfini toute cette foule que la nécessité de recevoir ces divers sacrements allait en faire sortir. Il en fut fait ainsi. Cet homme, remarquez bien ceci, N. T.-C. F., cet homme qui n'appartenait point à la communion des dissidents, et qui, dans leur doctrine, ne pouvait en aucune manière posséder la juridiction, puisqu'il avait été ordonné longtemps après le concordat, par un évêque concordataire; cet homme qui n'avait non plus aucun

pouvoir spirituel parmi les catholiques, puisqu'il avait été équivalement interdit par son évêque d'origine et par tous les évêques sous l'autorité desquels il avait vécu, et que, dans tous les cas, il n'avait reçu aucune juridiction de Nous pour exercer un ministère quelconque dans notre diocèse; cet homme s'assied au tribunal sacré, il entend les confessions, et, lui qui n'a aucune puissance de lier, ni de délier, il accorde des absolutions : absolutions nulles, invalides, qui sont suivies d'autant de communions indignes. Ce même homme, qui n'est le propre pasteur de personne dans la contrée, il consacre des unions, il bénit des mariages : bénédictions nulles, unions invalides, qui sont suivies de la fornication et du concubinage. Par suite de cette usurpation de pouvoirs spirituels, et surtout de cette célébration illégitime des mariages, ce même homme, conformément au décret du concile de Trente, est et demeure *suspens*, et ne peut être absous de cette censure que par l'Ordinaire du diocèse où il a commis cette infraction; puis enfin, aux termes des lois canoniques, en violant la suspension, et en s'ingérant criminellement, malgré cette censure, dans les fonctions saintes, il tombe dans *l'irrégularité*. Eh bien ! cet homme, dénué d'abord de pouvoirs, puis suspens, puis irrégulier; cet homme à qui sa vie coupable, d'une part, et toutes les lois ecclésiastiques, de l'autre, interdisent le saint autel et le ministère des âmes, il continue imperturbablement le cours de ses opérations criminelles : non seulement il trempe chaque matin ses lèvres impies dans le calice du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais il fait partager son crime à tous ceux qui s'approchent de lui. Quatorze jours durant, le soleil

ne se lève sur cette contrée, si longtemps bénie du ciel , que pour éclairer de nouvelles abominations, de nouveaux sacrilèges. Des voitures arrivent chaque matin , repartent chaque soir, amenant, reconduisant les victimes malheureuses de l'apostasie d'un prêtre aussi ignorant que scandaleux, et de l'orgueilleux entêtement de deux ou trois hommes et femmes qui ont juré de maintenir à tout prix leur omnipotence schismatique. Commencée deux jours avant la grande fête de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, cette première série de profanations se termine sous un patronage hypocritement présenté à ces fils dégénérés des vieux soldats de l'armée catholique , sous le patronage de saint Louis, dont la fête fut célébrée à la Plainière, matin et soir, le 25 août.

Peut-être croyez-vous, N. T.-C. F. , que les choses s'arrêteront là, et que le mauvais prêtre, après s'être éloigné par la crainte de la justice humaine, qui l'a cité à comparaître devant elle, ne sera plus rappelé au milieu de ce peuple. Détrompez-vous. A peine a-t-il franchi la frontière du département, qu'il revient et passe clandestinement quelques jours dans des hameaux voisins, où il est visité par les plus ardents fauteurs du schisme. Ce qui est certain, c'est que, dès les commencements d'octobre, il est installé de nouveau dans la *chapelle* de la Plainière, où il reprend la trame interrompue de ses hideuses manœuvres. Vainement de sages et bienveillants conseils, dictés par des sentiments honorables et par un intérêt fondé sur d'illustres souvenirs, cherchent-ils à se faire entendre; l'opiniâtreté des chefs et l'aveuglement de la foule n'en tiennent aucun compte. Ce n'est qu'au 20 octobre que, sur l'injonction des autorités civiles, le

principal agent de toute cette infamie reconduisait ce prêtre coupable là où il avait été le chercher. Depuis ce temps, on parle encore de sourdes menées, de caravanes scandaleuses, de prochaines émigrations de jeunes garçons et de jeunes filles pour la première communion. Et la vérité est que rien ne garantit notre diocèse contre de nouvelles incursions de ce mauvais prêtre, ou de tout autre prêtre interdit qu'il plaira à la dissidence d'appeler dans son sein.

III. Dans tout ceci, N. T.-C. F., nous n'avons guère été que narrateur des faits, et les raisonnements se sont présentés d'eux-mêmes à votre esprit. Il importe cependant d'insister sur un point essentiel : c'est que la dissidence se renie désormais elle-même, et que, pour continuer son schisme, elle abandonne son principe. Le principe de la *Petite-Église*, nous l'avons déjà dit, c'est que Pie VII, par le concordat du commencement de ce siècle, et surtout par la juridiction rendue à plusieurs évêques et prêtres constitutionnels dont le repentir était très-équivoque, a perdu tous pouvoirs spirituels, a cessé d'être pape, et que tous ses actes et ceux de ses successeurs dans la papauté *schismatique* de Rome sont nuls et invalides. Conséquemment à cette prétention, la dissidence n'avait cessé de repousser jusqu'ici tous les prêtres concordataires, ceux mêmes qui s'étaient présentés à elle en adoptant et en flattant ses idées. Si elle en avait accueilli temporairement quelques-uns, c'était par erreur ; et dès lors qu'elle constatait qu'ils n'avaient pas reçu une juridiction réelle antérieurement à la prétendue *chute* de Pie VII, elle se croyait forcée de les éconduire. En cela du moins elle procédait logiquement.

Mais, cette fois, il s'agit d'un prêtre concordataire, reconnu comme tel, ayant reçu tous les ordres d'un évêque concordataire ; par conséquent, il s'agit d'un prêtre qui n'a possédé, selon la persuasion des dissidents, aucune juridiction dans aucun temps. Ce prêtre, de plus, a été repoussé par ses supérieurs ecclésiastiques comme mauvais prêtre. On se demande à quel titre la *Petite-Eglise*, établie en haine du concordat, en haine des mauvais prêtres trop facilement absous et réconciliés par le pape, pourra accueillir celui-ci. Les chefs hésitent, puis ils balbutient le mot de *nécessité*. Écoutons cet aveu précieux :

• « D'après les règles de votre propre Église, nous disent-ils, il est des cas de nécessité où l'on peut recevoir l'aliment de la vie des mains même d'un ministre de mort ; et, pour parler sans figure, un malade à l'extrémité peut être absous et communié par un prêtre interdit et suspens. » Cela est vrai, N. T.-C. F., et, dans ce cas, l'Église catholique autorise même le recours au ministère du prêtre hérétique et schismatique. Mais d'abord, ce n'est pas ici le cas. La plupart de ceux qui ont recouru au prêtre en question se portaient fort bien. Et de plus, si vous nous empruntez nos principes, il ne faut pas les prendre à moitié ; et nos principes, qui sont ceux de la raison et du bon sens, disent que l'on ne doit s'adresser à un ministre indigne qu'à défaut d'autres ministres légitimes. Or, puisque dans l'impossibilité où vous étiez d'user d'un ministre dissident, vous vous déterminiez à recourir à un prêtre ordonné dans le sein de l'Église concordataire, pourquoi avez-vous été chercher précisément celui à qui sa mauvaise conduite, connue de ses supé-

rieurs naturels, avait fait perdre les pouvoirs qu'il en avait reçus ? Et si vous prétendez que la nécessité autorise à se servir ainsi d'un prêtre quelconque, même quand on a sous sa main cent prêtres dignes et autorisés, nous vous demanderons de vous reporter à un demi-siècle derrière vous et de faire attention à des circonstances bien autrement graves.

Quand Pie VII, de sainte et illustre mémoire, pour sauver non pas une âme, mais des millions d'âmes, non pas une bourgade, mais une nation tout entière des étreintes de l'irrégion et de la mort, jugeait qu'il devait, non pas absoudre de leurs fautes et dans le for de la conscience, mais de leurs censures et dans le for extérieur, des évêques et des prêtres dont le repentir n'était pas suffisamment démontré à vos yeux, comme aux yeux de beaucoup d'autres, pensez-vous qu'il n'y eut pas alors aussi des raisons d'urgence et de nécessité ? Quoi ! vous avez jugé dans votre sagesse, vous, sans autorité dans l'Église, sans grâce, sans caractère, sans juridiction pour la gouverner et la conduire, vous avez jugé que le ministère d'un prêtre étranger à votre secte par son ordination, rejeté par ses supérieurs, dénué de toute espèce de pouvoirs, déshonoré aux yeux des hommes, pouvait être légitimement introduit dans la communauté chrétienne, et dispenser valablement les sacrements de l'Église ; et le représentant de Jésus-Christ, l'évêque des évêques chargé de la sollicitude de toutes les Églises, le dépositaire de toute autorité et de tout pouvoir, le pontife romain, pressant de son doigt l'artère d'une société expirante, et sentant la vie défaillir, n'aura pas eu le droit, pour rappeler la vie dans ce cadavre, de restreindre ou

d'étendre une juridiction dont toujours, mais surtout dans les cas suprêmes, il est l'arbitre indépendant et le dispensateur souverain ! Jusqu'à quand aurez-vous deux poids et deux mesures, et de quel droit vous attribuez-vous, à vous qui n'êtes rien dans l'Église, une puissance que vous refusez au vicaire de Jésus-Christ ? ou de quel droit refusez-vous au vicaire de Jésus-Christ une puissance que vous vous attribuez à vous-mêmes ? Pensez-y donc. La papauté laïque et féminine de Courlay pourrait, dans le cas de nécessité, donner le baiser de réconciliation à un prêtre indigne, et lui départir une juridiction qu'il avait perdue, ou que même il n'avait jamais eue ; et la papauté romaine n'aura pas, dans une nécessité bien plus grande, la faculté de revalider les pouvoirs de ceux à qui elle jugera nécessaire de les rendre pour le bien de la société ! Ah ! comprenez-le, vous n'avez pas, vous, le droit d'invoquer la *nécessité*.

La *nécessité* pour vous, savez-vous quelle elle est ? Ce n'est pas la nécessité de garder vos principes ni de sauver les âmes, mais d'éterniser le schisme. Périssent la logique, périssent les âmes, mais que votre *Petite-Église* dure et par elle votre influence : voilà tout ce qu'il vous faut. Car, franchement, s'il vous restait encore une ombre de bonne foi, la seule nécessité qu'il vous fût possible d'admettre, après que la justice miséricordieuse du Seigneur vous a enlevé le dernier de vos prêtres, ce serait de revenir à cette Église que, jusqu'ici, pour emprunter votre langage, nous avons nommée concordataire, mais qui n'est autre que l'Église catholique, et qui prouve son universalité, sa catholicité à votre égard, par cela seul qu'elle existait avant qu'il y eût des prêtres dissi-

dents, et qu'elle existe encore alors qu'il n'y en a plus.

Ainsi, qu'on ne s'y trompe pas, la question n'est plus entre l'Église catholique et l'Église des dissidents. Celle-ci a cessé d'exister. Elle se transforme, elle entre dans une phase nouvelle. Il ne s'agit plus de savoir si elle aura à sa tête des prêtres dissidents ou non dissidents. Cette question est désormais résolue, il n'y a plus de prêtres dissidents. Mais la question est de savoir si cette réunion d'hommes, de femmes et d'enfants qu'on appelait autrefois l'Église des dissidents, sera désormais administrée, gouvernée par des prêtres légitimes, en communion avec leurs évêques et avec le pape, par des prêtres vertueux, chastes, instruits, ou par des prêtres impudiques, usuriers, vicieux, ignorants, en révolte ouverte contre leurs supérieurs, privés juridiquement et canoniquement de toute juridiction. La question est là, et elle n'est pas ailleurs. Quoi qu'ils fassent, à moins d'être mahométans, idolâtres ou protestants, c'est dans l'Église catholique que les dissidents doivent désormais chercher leurs prêtres. Il est vrai que, par là même, ils reconnaissent que nos évêques sont de vrais évêques, nos prêtres de vrais prêtres, puisque la juridiction existe chez eux; mais cette contradiction avec leur précédente doctrine ne les arrête pas. Ils consentiront à se servir de nos prêtres, pourvu qu'ils soient mauvais. L'option pour eux est entre le bien et le mal, et c'est le mal qu'ils choisissent, c'est le pire qu'ils veulent, qu'ils préfèrent; c'est leur condition d'existence. En effet, le meilleur moyen d'appartenir le moins possible à la véritable Église, c'est de ne prendre d'elle, puisqu'il en faut prendre quelque chose, que ce qu'elle a rejeté avec dégoût. O nos pauvres

frères, qui donc a pu vous fasciner de la sorte, et vous amener à ce degré d'aveuglement qui vous fasse tout accepter, tout excepté la vérité? *O insensati Galatæ, quis vos ita fascinavit, non obedire veritati*¹?

IV. Mais une conséquence plus grave de cet état de choses, c'est que ce premier pas une fois fait, si la divine miséricorde ne vient à notre aide, les contrées dissidentes vont devenir le refuge assuré de tous ceux que la juste sévérité de l'Église catholique déclarera indignes de s'approcher de son sanctuaire. En ce pays, où l'une des lois fondamentales de la société religieuse et civile établit et reconnaît que le culte catholique ne peut être exercé que par des prêtres placés sous l'autorité et la juridiction des évêques, tout prêtre qui aura été frappé des foudres de son évêque pourra impunément exercer le ministère catholique dans la *Petite-Eglise*. Sous le toit de la *chapelle* dissidente, il retrouvera le *droit d'asile*, supprimé partout ailleurs; et, s'attachant à cet autel, il bravera toutes les lois divines et humaines qui soumettent l'exercice du ministère sacré à une autorité hiérarchique, et usurpera insolemment les fonctions les plus augustes qui se puissent accomplir au sein des sociétés.

Nous savons que la question, envisagée à ce point de vue plus général, a fixé l'attention de quelques-uns des dépositaires de la puissance publique. Oui, Nos bien-aimés Frères, la sagesse de ceux qui nous gouvernent s'est émue des proportions que peut prendre cette période nouvelle de vos folies et de vos malheurs. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de faire connaître à l'autorité

¹ Galat., III, 1.

temporelle ses devoirs et l'étendue de sa responsabilité. Ce n'est pas nous qui examinerons si votre culte, qui n'a jamais été reconnu, qui n'est pas susceptible de l'être, n'a pas perdu ses droits à la tolérance en se prêtant à de si odieuses machinations ; si vos *chapelles*, en devenant le honteux repaire de ce qu'il y a de plus criminel au monde, les mauvais prêtres, n'ont pas mérité d'être fermées ; si vos écoles, tenues sur trois points différents par trois filles dissidentes qui ne sont munies d'aucun brevet régulier, doivent être plus longtemps l'objet d'un privilège unique, constamment refusé et plus d'une fois arraché aux personnes catholiques les plus inoffensives et les moins suspectes ; enfin si ce ne serait pas prendre en main la cause de vos enfants, et pourvoir à leur liberté la plus précieuse, que de supprimer ces rendez-vous illicites de prétendue religion et instruction, dans lesquels vous les parquez inhumainement et contre leur gré, et si ce serait offenser votre propre liberté que de réduire désormais votre dissidence aux proportions d'un culte domestique, le seul qui puisse logiquement lui convenir depuis qu'elle n'a plus et qu'elle ne peut plus, dans ses principes, avoir de prêtres investis de pouvoirs compétents. Non, encore une fois, nous ne voulons pas aborder ces graves questions, et nous nous garderons bien de provoquer contre vous des mesures, même nécessaires, qui nous seraient reprochées de diverses parts. C'est aux pouvoirs séculiers qu'il appartient de manier les armes de la loi et de la justice humaine ; nous les abandonnons aux appréciations de leur conscience et de leur équité.

Mais il n'en est pas de même des armes spirituelles que le souverain Prêtre, Jésus-Christ, a remises entre

nos mains. Nous savons ce qu'il nous appartient de faire, à nous évêque de vos âmes, à nous qui avons la mission de venger les outrages faits au Seigneur; et personne ne nous arrêtera désormais dans l'accomplissement de notre devoir. Nous userons donc de ces armes, qui, pour n'être pas de fer et d'acier, n'en sont pas moins puissantes de la puissance même de Dieu : ces armes, c'est avant tout la prière, c'est ensuite la persuasion, ce sont enfin les peines ecclésiastiques.

La prière d'abord, la prière qui implore les grâces de conversion, la prière qui expie et qui répare les profanations. O vous tous, chrétiens privilégiés, à qui Dieu, dans sa miséricorde, a laissé le don de la vraie foi et le langage de la vraie prière, aidez-nous, joignez-vous à nous dans les supplications que nous allons adresser au ciel, que nous allons porter aux pieds de la Vierge immaculée, pour obtenir enfin le retour de nos pauvres frères. Demandez que la lumière leur soit donnée, afin qu'ils discernent le vrai pasteur du mercenaire, celui qui est entré par la porte dans le bercail, du larron ou du voleur qui y est entré par ailleurs. Priez afin qu'après un si long éloignement, ils cessent enfin de fuir devant celui qui se dispose à courir après eux dans le désert, qui ne demande qu'à leur épargner la fatigue du chemin, prêt à les rapporter sur ses épaules, et à les ramener dans ses bras à la bergerie. Priez, mais aussi, pleurez; à vos cris suppliants, mêlez des larmes réparatrices. Car fut-il jamais plus nécessaire de chercher à apaiser, à consoler le Seigneur? Eh quoi! Lorsqu'un homme vulgaire, aveuglé par la cupidité, escalade la fenêtre du temple, viole la porte du tabernacle, et, dis-

persant à terre les saintes hosties, dérobe les vases sacrés qui les contenaient ; alors nous ordonnons une cérémonie expiatoire, nous nous rendons Nous-même sur les lieux, et, entouré de nos prêtres et de tous les fidèles, nous faisons solennellement à Dieu et à son divin Fils J.-C. un amende honorable pour le crime qui a été commis. C'est ce qui s'est passé naguère dans une contrée voisine de la vôtre. Mais l'attentat sur lequel nous avons à gémir n'est-il pas mille fois plus grand et plus horrible ? Ne venez-vous pas d'entendre la parole du divin Maître ? Celui qui n'entre pas dans la bergerie par la porte, mais qui y pénètre par ailleurs, celui-là n'est-il pas aussi appelé par J.-C. *un voleur et un larron* ? Voleur des âmes, usurpateur des fonctions saintes, profanateur du corps et du sang de Jésus-Christ, et profanateur de la pire espèce, puisque ce n'est pas sur le pavé du temple, mais dans des consciences non purifiées, qu'il a, non pas une fois, mais plusieurs centaines de fois, consommé ce crime que nous pouvons appeler avec saint Paul un second crucifiement du Sauveur. Venez donc, âmes pieuses, jalouses de l'honneur du très-saint et très-adorable Sacrement des autels, venez avec nous. Allons réparer cette abomination sacrilège près du lieu même où elle s'est accomplie. Disposez-vous à marcher vers le saint autel, et à recevoir dans des cœurs purs et avec une conscience droite cette victime du salut que d'autres n'ont pas craint d'immoler sur des autels exécrés du Seigneur, et de recevoir dans des cœurs coupables.

Et vous qui êtes le sujet de notre douleur sans avoir

¹ Fur et latro. Joan., x, 1.

cessé d'être l'objet de notre sollicitude et de notre tendresse, pauvres dissidents, écoutez ce que nous avons à vous dire. Nous ne vous confondrons pas tous dans la même sentence, et nous ne vous traiterons pas tous avec la même sévérité. Vous êtes tous dans l'erreur, mais le plus grand nombre d'entre vous sont esclaves de leur crédulité et de la malice d'autrui. Hélas ! nous savons par l'histoire du peuple dont le Seigneur lui-même avait fait son héritage, qu'il suffit de quelques prophètes menteurs pour entraîner tout Israël au culte des idoles et aux autels de Baal. *Que la miséricorde soit donc accordée aux humbles et aux petits* ¹. Nous irons vous voir, Nos bien-aimés Frères, nous irons au milieu de vous, car si vous n'avez pas pour nous l'amour des enfants, nous avons toujours pour vous les entrailles du père. Nous irons donc prier pour vous, et, si vous le voulez, avec vous, au véritable autel du Seigneur. Ah ! si vous vous joigniez à nous au pied de ces tabernacles sacrés ; si vos larmes se mêlaient à nos larmes, vos prières à nos prières ; les anges du ciel se réjouiraient autour du trône de Dieu, ils rediraient *que le Seigneur est bon et que sa miséricorde est éternelle* ; ils chanteraient *combien il est doux, combien il est délicieux de voir des frères réunis dans le même lieu comme dans le même amour* ! Donnez, Nos bien-aimés Frères, jeunes enfants, vierges timides, pieuses mères de famille, vieillards vénérables dont la tête est couronnée de cheveux blancs, donnez ce spectacle aux anges et aux hommes. Venez, nous vous assignons rendez-vous devant l'autel de Jé-

¹ Sap., v, 7.

sus-Christ, aux pieds de la Vierge Marie, de cette Reine immaculée que vos pères invoquaient avec tant de confiance et d'amour, alors qu'enrôlés sous la bannière de la vérité, ils *combattaient les bons combats* de la foi et de l'honneur.

Mais si vous demeurez encore sourds à notre voix pastorale qui vous appelle, écoutez au moins notre voix amie qui veut vous instruire et vous éclairer. Sachez bien que le malheureux prêtre que vos chefs vous ont amené, et que tous ceux qu'ils vous amèneront désormais, n'ont aucun pouvoir pour entendre les confessions et pour remettre les péchés, non plus que pour bénir et célébrer les mariages. Sachez par conséquent que vos pauvres enfants, la plupart déjà grands, et trop vraisemblablement privés de l'innocence baptismale, qui se sont approchés de la table sainte, n'ont pu faire qu'une communion mauvaise et sacrilège à la suite d'une confession nulle. Sachez enfin que vous devez faire légitimer au plus tôt votre union par l'Église, si vous voulez sortir de l'affreux état dans lequel vous constitue un commerce illégitime entre vous et celles que Dieu ne vous a point données pour épouses. Et par-dessus tout, ne consentez jamais à retourner vers le prêtre apostat qui vous a trompés. Nous savons qu'il n'est pas loin ; il rôde autour du bercail ; il a des intelligences dans la place ; des femmes, nous devrions dire des marâtres, lui préparent de nouvelles hécatombes de jeunes enfants, et disposent les vêtements blancs, les bandelettes et les couronnes de fleurs qui doivent parer ces tendres victimes. O Nos Très-Chers Frères, ressaisissez avec indignation et avec horreur vos chers enfants que des mains

perfides veulent encore vous ravir pour les immoler au démon. Et si vous vous défiez de notre voix, interrogez celle de vos meilleurs conseillers, de vos maîtres, des anciens compagnons d'armes de vos pères, qui n'ont cessé, tout en déplorant vos erreurs, de vous prouver leur intérêt et leur dévouement pour vous et vos familles. Tous ils vous supplieront, comme plusieurs l'ont déjà fait, de ne pas vous précipiter dans cet excès de malheur et de honte, et de ne plus vous livrer ainsi à d'ignobles transfuges de l'Église.

Du reste, nous le répétons, nous ne voulons employer envers vous, quelle que soit votre opiniâtreté, d'autres armes que celles de la patience et de la persuasion. Nous dirons toujours avec le roi d'Israël : *Isti, qui oves sunt, quid fecerunt? Ceux-ci, qui sont de pauvres moutons, qu'ont-ils fait ? Ils marchent comme on les guide* ¹. Mais nous devons un langage plus sévère à ceux qui ont abusé de votre candeur et de votre crédulité. *La miséricorde est accordée aux humbles et aux petits ; mais ceux qui s'arrogent la puissance, ils ne doivent attendre que de rudes traitements* ². Qu'ils sachent donc que nous avons le pouvoir de lier, comme nous avons celui de délier ; que nous pouvons et que nous devons, comme l'apôtre, *livrer à Satan, pour être punis dans leur corps*, ceux à qui un pareil traitement est nécessaire *pour sauver leur âme au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ* ³ ; que nous avons droit de soumettre à l'anathème et d'excommunier du milieu du peuple de Dieu, quiconque est pour ses frères une occasion permanente de scandale, et pour un grand

¹ Reg., xxiv, 17.—² Prout ducebamini, euntes. 1 Cor., xii, 2.—³ Sap., vi, 7.—⁴ 1 Cor., v, 5.

nombre d'âmes, un instrument de perdition et de ruine éternelle. Qu'ils ne s'étonnent donc point si, après leur avoir adressé aujourd'hui un solennel avertissement, nous sommes résolu à user envers eux de toute l'étendue de notre puissance, et qu'ils apprennent enfin à craindre Celui dont nous sommes le ministre et le représentant. Peut-être se rassureront-ils en disant qu'ils ne reconnaissent pas notre autorité sur eux ; cette autorité n'en subsiste pas moins, attendu que toute créature baptisée nous est soumise dans l'étendue de notre territoire. Et s'ils ajoutent qu'ils craignent peu une excommunication, même solennelle, qui n'aura d'autre effet que de les séparer d'une Église contre laquelle ils sont en révolte, nous aurons, Nous, la conscience d'avoir accompli notre devoir tout entier, et nous savons d'ailleurs que jamais l'Église de Jésus-Christ, depuis le commencement des temps, n'a tiré le glaive de l'excommunication pour une cause juste, sans que cette sentence ait été ratifiée, sur la terre même, par le bras tout-puissant de Celui à qui obéissent la vie et la mort, et qui tient en ses mains la bénédiction et la malédiction.

A ces causes, etc.

X

LETTRE CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DIOCÉSAIN , PORTANT COMMUNICATION D'UNE

LETTRE A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE

FRIBOURG-EN-BRISGAU.

LETTRE CIRCULAIRE

PORTANT COMMUNICATION D'UNE LETTRE A MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE FRIBOURG-EN-BRISGAU.



MONSIEUR LE CURÉ,

Un grand nombre d'évêques de France et de la chrétienté ont déjà adressé, en leur nom et au nom de leur clergé, des lettres de congratulation à Monseigneur de Vicari, archevêque de Fribourg, dans le grand-duché de Bade, vieillard intrépide qui, sous le poids de ses quatre-vingt-deux ans, combat, avec une prudence et une fermeté dignes des plus beaux siècles du christianisme, pour la défense de la liberté ecclésiastique et pour les droits sacrés de l'épiscopat, étrangement méconnus dans cette partie de l'Allemagne.

Vous comprendrez pourquoi nous attachions du prix à dater de ce jour la lettre dont nous vous donnons ici communication, et dans laquelle nous sommes assuré d'exprimer vos sentiments aussi bien que les nôtres.

« MONSEIGNEUR,

» J'avais à cœur de vous adresser l'humble témoignage de mon admiration et de mes respectueuses sympathies au jour même où notre Église de Poitiers, devançant le reste de la chrétienté, a le privilège de célébrer la fête de son grand Hilaire, dont vous reproduisez à nos yeux les principaux traits avec une ressemblance si frappante.

» Oui, Monseigneur, en entendant votre langage, où la modération chrétienne se joint à la vigueur apostolique, nous y retrouvons presque mot à mot celui de l'intrépide Docteur des Gaules.

» Quand, après avoir exposé les longues souffrances de votre Église, endurées avec tant de patience et de longanimité par l'épiscopat, vous faites éclater enfin vos justes réclamations contre un état de choses qui ne saurait plus être supporté, ne semble-t-il pas que c'est Hilaire qui s'écrie une seconde fois : « Le temps de parler est venu, car le temps de se taire est passé. Le silence désormais ne s'appellerait plus modération, mais lâcheté, parce qu'il n'y a pas moins de péril à se taire toujours qu'à ne se taire jamais » ?

» Quand, par vos avertissements paternels, et, au besoin, par vos sévères menaces, vous vous montrez attentif à maintenir tous les droits de l'autorité temporelle, au même temps que vous combattez et que vous reprouvez ses envahissements dans l'ordre religieux, ne croit-on pas lire la phrase même de saint Hilaire : « Encore bien

¹ Contr. Constant., 1.

» que la plus respectueuse soumission doive être rendue
» au Roi, parce que la royauté vient de Dieu, cependant
» toutes les ordonnances royales ne peuvent être indis-
» tinctement acceptées par la conscience des évêques;
» attendu qu'il faut rendre à César ce qui est à César,
» mais à Dieu aussi ce qui est à Dieu ¹ » ?

» Enfin quand, embarrassé de quelques derniers
égards sous lesquels la malveillance et l'injustice pren-
nent encore le soin de se voiler, vous enviez de *pouvoir*
dire avec un grand confesseur de nos temps : « Dieu soit
loué ! maintenant on emploie la violence » ², ne se re-
porte-t-on pas encore à Hilaire, se plaignant éloquem-
ment au Dieu Créateur de ce qu'il ne lui a pas donné
d'accomplir sa généreuse confession aux jours de Néron
et de Dèce, et mettant à nu les persécutions hypocrites
de la politique contemporaine avec une énergie de pen-
sées et un tour original d'expressions qui ne laissent
plus de masque pour le visage d'aucun des Constance
futurs ³ ?

» Qui donc n'admirerait l'immortelle fécondité de
l'Église qui nous rend ainsi, après quinze siècles, un
confesseur digne d'être comparé à celui que saint Jérôme
appelait par excellence le Confesseur de son temps :
Hilarius, meorum temporum Confessor ?

» Le Chapitre de ma Cathédrale, mon clergé et les
pieux fidèles assemblés en ce jour autour des précieuses
reliques d'Hilaire, dans l'église bâtie sur son sépulcre,
se joignent à moi, Monseigneur, pour vous offrir, ainsi

¹ Fragm. hist., t, 5.

² Mandement de Mgr de Fribourg, du 11 novembre 1853.

³ Contr. Constant., 4 et seq.

T. II.

qu'aux dignes évêques de votre province et aux prêtres fidèles et généreux de vos diocèses, l'hommage de leurs félicitations, de leurs respects, de leur dévouement sans bornes.

» En retour de nos vœux et de nos modestes offrandes, daignez, ô saint vieillard qui défendez si glorieusement la cause de Jésus-Christ, prier pour nous et pour notre Église de France. Le mal dont vous souffrez a exercé de longs ravages dans notre pays, et nous n'osons pas dire que le temps du danger et de l'épreuve soit passé pour nous. Vos nobles exemples nous soutiendraient aux jours de la lutte. Mais plaignez-nous, et intercédez pour nous auprès du Seigneur, s'il arrivait que ses impénétrables desseins nous eussent condamnés à vivre dans ces temps pleins d'incertitude et de confusion, que l'Esprit-Saint appelle des temps mauvais, et dans lesquels il commande néanmoins aux sages de se taire : *Ideo prudens in tempore illo tacebit, quia tempus malum est*¹. »

Agréez, etc.

Poitiers, le 13 janvier 1854.

¹ Amos, v, 13.

XI

PREMIÈRE INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'URGENTE NÉCESSITÉ DE L'AUMONE DANS LES

TEMPS DE DÉTRESSE PUBLIQUE.

(CARÊME MDCCCLIV.)

PREMIÈRE INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'URGENTE NÉCESSITÉ DE L'AUMONE.



I. La main de Dieu s'appesantit trop visiblement sur nous, Nos Très-Chers Frères, pour que nous puissions vous parler d'autre chose, cette fois, que de fléchir sa justice par de *dignes fruits de pénitence* ¹. Et si vous nous demandez quelles sont ces œuvres de pénitence, nous vous répondrons comme Jean-Baptiste à ceux qui lui faisaient la même question sur les bords du Jourdain : *Que celui qui a deux vêtements en donne un à celui qui n'en a pas ; et que celui qui a de quoi manger, fasse de même* ². L'aumône, N. T.-C. F., non pas l'aumône ordinaire, mais de pieuses largesses, mais une sainte prodigalité, voilà ce que réclament de vous la justice de Dieu et la misère des pauvres.

Assurément celui-là ne serait pas équitable envers notre pays qui ne voudrait pas reconnaître que la bien-

¹ Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ. Luc., III, 8.

² Et interrogabant eum turbæ : Quid ergo faciemus ? Respondens autem, dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti ; et qui habet escas, similiter faciat. Ibid., 10, 11.

faisance envers les pauvres y est pratiquée plus largement peut-être qu'en aucun lieu du monde. Toutefois, nous devons vous signaler un symptôme fâcheux que nous avons aperçu dans presque toutes les classes de la société. A la vue des fléaux qui depuis plusieurs années se sont abattus sur le sol de notre patrie, et dans l'appréhension de ceux qui nous menacent encore, voici que les cœurs se resserrent. Chacun pense à soi et cherche à se dissimuler la détresse d'autrui. Ah ! N. T.-C. F., ce n'est pas là le moyen de mettre un terme à nos misères, et ce n'est pas ainsi que doivent raisonner les enfants de Dieu et les disciples de Jésus-Christ. Remontons plutôt à la cause des maux qui nous accablent, et, au lieu de nous renfermer dans une préoccupation égoïste de nos intérêts, sachons, par un amendement sincère, par l'observation surtout de ce second commandement, si semblable au premier qu'il en est l'accomplissement visible ¹, c'est-à-dire par un amour réel, effectif de notre prochain, toucher le cœur de Dieu, et faire tomber de sa main sur la terre ces bénédictions abondantes qui réjouissent toute créature ².

II. Car d'où pensez-vous que viennent tant de calamités qui semblent, en ces années désastreuses, s'être concertées pour altérer toutes les substances nécessaires à la vie de l'homme ? Des savants cherchent l'explication de ces tristes phénomènes dans une perturbation insolite des éléments ; mais cette perturbation elle-même, d'où procède-t-elle ? Ils inventent, pour les désigner, des

¹ Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere ? 1 Joann., iv, 20.

² 1^{re} s. cXLIV, 16.

mots plus ou moins étrangers à notre langue ; mais est-ce donc guérir une maladie que de lui donner un nom ? Ils prodiguent les recettes et les formules ; mais la multitude même des remèdes qu'ils indiquent trahit leur impuissance. Et pendant que la science disserte sur les causes secondes, le mal suit son cours ; il se diversifie selon les substances qu'il attaque et qu'il détruit, et la variété des phénomènes qu'il produit, jointe à l'identité de leurs résultats, nous force à reconnaître une cause plus générale qui modifie les lois de la nature comme il lui plaît, et qui seule aussi peut les ramener à leur état normal. O homme ! poursuis, si tu veux, tes investigations et tes calculs ; analyse la pourriture dont la terre paie tes sueurs et ton travail ; interroge tes creusets et les objectifs de tes instruments ; mais sache que celui qui a fait les êtres, ou, comme le dit le catéchisme, celui qui a créé le monde, est aussi celui qui le gouverne, et qui seul peut guérir ses créatures malades, parce qu'elles ne le sont que par sa permission ou par son ordre.

A Dieu ne plaise cependant que, confondant l'ancienne et la nouvelle alliance, nous prétendions trouver une corrélation exacte et constante entre la prospérité ou l'adversité temporelles du peuple chrétien, et sa fidélité ou son infidélité à la loi de l'Evangile ! Nous savons que J.-C. ne s'est point engagé à récompenser ou à punir toujours ici-bas l'observation ou l'infraction de ses commandements. Mais si cette sanction rigoureuse n'existe plus à titre de contrat particulier entre le Seigneur et son peuple, elle n'en est pas moins demeurée, dans l'administration générale du monde, un des ressorts ordinaires du gouvernement divin. Il est toujours vrai que le Dieu

qui a créé l'homme pour en être glorifié, est le même qui a créé les éléments pour la conservation et le bien-être de l'homme ; et les deux sortes de lois qui régissent le monde moral et le monde physique sont tellement liées dans la pensée de leur auteur, que les unes n'ont été établies que pour aider à l'accomplissement des autres. Le jour où l'homme, oubliant les obligations qui sont sa raison d'être, s'isole de son Créateur et cesse d'acquitter le tribut d'honneur qu'il lui doit, l'usage qu'il fait des êtres créés devient un contre-sens ; et si Dieu continue à lui servir une rente dont les titres sont périmés par l'indignité ou l'incapacité du possesseur, il fait preuve d'une indulgence qu'on peut expliquer par son infinie miséricorde et par une pitié toute divine, mais qu'il peut lui refuser sans injustice. C'est en vertu de ce principe qu'un premier arrêt fut prononcé le jour même du premier attentat commis par la nature humaine contre les droits souverains de Dieu. Pour punir l'homme de sa félonie, il fut commandé à la terre, qui constituait son apanage, de produire des ronces et des épines, et de ne lui donner son pain que quand il l'aurait gagné par un travail pénible, et arrosé des sueurs de son front. Cette jurisprudence est la même que la justice divine, ce tribunal qui ne se trompe point, que les sophismes n'égarent point, applique en ce moment, n'en doutez pas, à notre société qui s'est rendue coupable, elle aussi, de félonie envers son éternel suzerain.

En effet, N. T.-C. F., jetez avec nous un regard sur les années écoulées. Dites-nous, qu'avons-nous fait autre chose jusqu'ici, nous qui avons âge d'homme, que de nous jouer des ordonnances les plus solennelles du Sei-

gneur, et de fouler aux pieds ses prescriptions les plus formelles? Nous ne saurions tout dire à cet égard; le nombre des coupables a été infini; le nombre de nos crimes a dépassé celui des cheveux de notre tête. Mais, sans parler des péchés commis dans le secret, des fautes isolées et sans retentissement scandaleux, quel compte avons-nous tenu des lois qui obligent l'homme comme créature de Dieu et comme être social? Le culte public qui doit être rendu à Dieu au jour qu'il s'est réservé, la prière dans le temple, l'assistance au sacrifice, la participation à la sainte victime, en un mot tout ce qui compose extérieurement la pratique du christianisme, qu'est devenu tout cela? Comparez, dans nos villes surtout, la multitude de ceux qui violent ouvertement les préceptes de l'Evangile et de l'Eglise, au petit nombre des pieux fidèles qui les observent. Et quels sont ceux qui se sont ainsi constitués en révolte manifeste contre le Roi des rois? Ne sont-ce pas, à quelques exceptions près, ceux auxquels il a plus donné? ceux que la Providence avait préposés à la société afin de l'éclairer de leurs lumières et de leurs vertus, les privilégiés de la fortune, du savoir, de la naissance? Pour eux, rien n'est plus resté de sacré au ciel ni sur la terre. Ils ont poursuivi de leurs mépris tout ce qui était placé au-dessus d'eux, et démoralisé par leurs doctrines et leurs exemples tout ce qui leur était inférieur. Or, après avoir contemplé cette dégradation morale de tous les états et de toutes les conditions, quand la pensée se porte sur la corruption qui envahit d'un autre côté le monde physique, on se demande s'il n'y a pas un rapport mystérieux qui enchaîne ces deux parties de la création, et si l'une ne réagit pas sur l'autre pour

lui imprimer le cachet ignominieux de la dégradation , en la manière et dans la forme où elle peut le recevoir.

III. Mais ce n'est pas tout ; continuons de sonder cette plaie , et d'étudier avec l'œil perfectionné de la foi la nature du mal qui se manifeste en ce moment de tous côtés ; et puisque la matière ne répond pas à ceux qui l'interrogent , ne nous laissons pas de demander à l'homme lui-même le principe de la perturbation qui s'introduit dans le domaine confié à ses soins.

Depuis que la loi divine a cessé d'être la règle de ses actions, depuis que la loi humaine elle-même, les conventions les plus authentiques, les institutions consacrées par le temps, ne sont plus qu'un jouet qu'il brise à plaisir quand son inconstance s'en fatigue, qu'il nous dise quelle est sa loi, quelle est la règle de sa conduite, et le mobile de ses actions ; car tout être doué de raison et d'intelligence doit être déterminé dans ses actes par un motif autre que l'acte lui-même. A cette question, N.T.-C.F., nous avons déjà fait la réponse plus d'une fois. Le Dieu de l'homme, c'est l'homme lui-même ; il a mis sa sagesse à la place de la sagesse de Dieu, sa volonté à la place de la volonté de Dieu. Et c'est parce qu'il en est ainsi, que, depuis un siècle, les malheurs ont succédé aux malheurs, les bouleversements aux bouleversements, sans que la série des catastrophes qui agitent notre pays puisse s'arrêter jamais tant que cette divinité usurpatrice n'aura pas cédé la place à la divinité souveraine et légitime. La loi de l'homme, c'est sa propre raison, c'est son orgueil. Ne l'avons-nous pas entendu maintes fois s'attribuer à lui-même, au perfectionnement de son industrie, aux combinaisons de sa science,

l'abondance dans laquelle il vivait ? Ne souriait-il pas de pitié et de dédain quand nous voulions lui enseigner à dire au Père qui est dans les cieux : Donnez aujourd'hui notre pain quotidien ? Mais écoutez la parole du Seigneur : « Israël n'a pas su que c'est moi qui lui donnais » le froment et le vin, et l'huile, et qui multipliais pour lui » l'or et l'argent... C'est pourquoi je changerai de conduite à son égard ; et, au temps que j'ai marqué, je » reprendrai mon froment et mon vin, et je ferai cesser » la joie et l'abondance de ce peuple. En particulier, » J'ENVERRAI UN GERME DE CORRUPTION DANS SA VIGNE et » dans ses figuiers dont il a dit : Voici les fruits de ma » culture, et les résultats que m'ont donnés les lumières et les travaux de mes savants ¹. » C'est par la bouche du prophète Osée que le Seigneur s'exprime ainsi. Entendons maintenant Isaïe : « La terre a hérité » de ses habitants, de leur corruption et de leurs vices, » une secrète infection, parce qu'ils ont transgressé les » lois, parce qu'ils ont changé le droit, et qu'ils ont » rompu l'alliance éternelle. A cause de cela, la malediction ravagera la terre, et ceux qui la cultivent en » seront frappés de stupeur... La vendange a pleuré, » et la vigne est devenue malade. Toute réjouissance a » cessé. On ne boira plus le vin en chantant, et ce breuvage deviendra amer à ceux qui le goûteront ². » Ne

¹ Et hæc nescivit quia ego dedi ei frumentum, et vinum, et oleum, et argentum multiplicavi ei et aurum... Idcirco convertar, et sumam frumentum meum in tempore meo, et vinum meum in tempore suo... Et cessare faciam omne gaudium ejus, solemnitatem ejus... ET CORRUMPAM VINEAM EJUS, et ficum ejus, de quibus dixit : Mercedem meam hæc sunt, quas dederunt mihi amatores mei. Ose., II, 8, 9, 11, 12.

² Et terra infecta est ab habitatoribus suis : quia transgressi sunt leges,

croirait-on pas, N. T.-C. F., que le prophète vient de tracer ces lignes, tant elles s'appliquent à notre position présente? O raison, ô science, ô orgueil de l'homme! il ne suffit pas de s'adjuger à soi-même la divinité pour en acquérir la puissance! Faible créature, comment peux-tu prétendre à la suprême autorité, quand tout ton pouvoir vient échouer devant cette poussière animée qui dessèche tes vignobles, devant ce ver imperceptible qui ravage tes guérets, devant cette pourriture qui consume le tubercule dont la précieuse découverte avait arraché à tout jamais des mains de Dieu, semblait-on dire, le fléau de la famine, comme la sagesse et la prudence des pouvoirs modernes avaient anéanti, dans le trésor des colères d'en haut, le fléau de la guerre? Enfin, la loi de l'homme, de cette idole sacrilège, c'est la cupidité, c'est le lucre, c'est le besoin d'avoir et de jouir. C'est pour cela que vous le voyez refuser à Dieu cette faible portion du temps que Dieu s'était réservée sur le travail hebdomadaire de sa créature. C'est pour cela qu'il ne met plus de différence entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas, entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal. Et quel lui importe, pourvu qu'il accroisse sa fortune, qu'il agrandisse ses possessions, et qu'il puisse dire à son âme : Mon âme, te voilà riche pour bien des années, repose-toi maintenant, bois, mange, rassasie-toi? Insensé! et voilà que le vin tarit dans son fruit, le blé fléchit sous l'ivraie, et ta richesse inutile ne trouvera bientôt plus à s'échanger contre un morceau de pain!

mutaverunt jus, dissipaverunt fœdus sempiternum. Propter hoc maledictio vorabit terram... Ideoque insanient cultores ejus... Luxit vindemia, infirmata est vitis... Cum cantico non bibent vinum : amara erit potio bibentibus illam. Isa., xxiv, 5, 6, 7, 9.

Croyez-nous, N. T.-C. F., voilà le mal; ne le cherchez pas ailleurs. Notre mépris de la divinité, notre orgueilleuse complaisance pour nous-mêmes, notre insatiable cupidité, voilà le principe des calamités que nous endurons; voilà l'*oïdium* qui ravage nos raisins, voilà la gelée qui perd nos vignes, voilà le brouillard qui tue les premières pousses de ces arbres dont le fruit nous tient lieu du jus de l'olivier, voilà l'insecte qui dévore nos semences, voilà le poison qui consume dans la terre les aliments les plus nécessaires à la subsistance du pauvre et que le riche ne se procure plus qu'au poids de l'or. Ne vous appesantissez plus tant sur la recherche et l'observation des causes secondes: c'est Dieu qui nous envoie tous ces châtimens: *Et dedit ærugini fructus eorum et labores eorum locustæ; et occidit in grandine vineas eorum et moros eorum in pruina* ¹.

IV. Mais, si vous le voulez, N. T.-C. F., il est temps encore d'apaiser le Seigneur, et ce n'est que pour vous enseigner le remède que nous nous sommes tant appliqué à constater le caractère de la maladie. Or, le remède, dans les conjonctures présentes, c'est l'aumône: remède souverain qui, en tarissant à la fois la source du mal et en réparant une partie de ses effets, fléchira la colère céleste et adoucira les souffrances de nos frères. En effet, la cause des calamités publiques étant le péché, le remède sans doute, le remède efficace et direct, c'est le repentir, c'est la conversion. Mais la conversion est une grâce d'en haut qu'il faut obtenir. Hélas! et combien peu savent demander cette grâce! combien peu sont disposés

¹ Ps. LXXVII, 46, 47.

à embrasser les œuvres laborieuses de la pénitence évangélique ! Quelle ressource leur restera-t-il donc ? Écoutez les étonnantes paroles que J.-C. adressait aux Pharisiens : *Malheur à vous qui êtes pleins d'impureté, de feinte, de rapine et d'iniquité. Néanmoins, un moyen de salut vous reste : Faites l'aumône en proportion de ce que vous avez, et voici que toutes choses seront pures pour vous* ¹. Non pas sans doute, N. T.-C. F., que l'aumône puisse dispenser de la pénitence ; mais ce qu'on peut dire après J.-C., c'est qu'étant faite avec foi, elle implique en elle-même un commencement de pénitence, et qu'elle en obtient l'achèvement et la perfection ; ce qu'on peut dire, c'est que devant Dieu, aux yeux de qui ce qui sera bientôt est comme s'il était déjà, l'aumône détermine en quelque sorte un pardon anticipé qui efface déjà la souillure de l'âme : *Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis*.

Cela étant ainsi, N. T.-C. F., n'avons-nous pas raison d'affirmer que la charité envers vos frères est le grand et principal moyen qui s'offre à vous pour conjurer les divers fléaux qui nous affligent ? La sagesse humaine a sa logique et sa manière de raisonner, mais la sagesse des enfants de Dieu a aussi la sienne, et ses règles ne sont pas moins sûres que celles des enfants du siècle. Nous vous dirons donc : Dieu vous menace de la famine, parce que vous avez négligé ses préceptes pour rechercher exclusivement les biens de la terre ; faites part à votre frère de ces biens auxquels votre cœur s'est attaché, et Dieu, en vous rendant sa grâce, vous rendra peut-être aussi bientôt l'abondance : *Date et da-*

¹ Verumtamen quod superest, date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis. Luc., xi, 41.

*bitur vobis*¹. Les lois du monde physique sont interverties, parce que vous avez vous-mêmes renversé les lois du monde moral : revenez à l'observation des commandements de votre Dieu, et particulièrement à ce commandement qui renferme l'accomplissement de toute la loi, à savoir, la charité envers le prochain ; et Dieu ordonnera aux éléments de reprendre leur cours naturel, et l'air retrouvera sa sérénité, et des insectes ou des végétaux jusqu'ici inconnus ne conspireront plus contre les substances les plus nourricières, et vos greniers et vos celliers regorgeront encore de ces biens dont vous aurez généreusement fait part à vos frères malheureux pour obéir à votre Père commun. *En ce jour-là*, dit le Seigneur, *Israël se retournera vers moi ; et dès lors la terre docile lui rendra le froment, le vin et l'huile*. Car ce peuple étant redevenu fidèle, *c'est pour moi-même et pour ma gloire que je ferai prospérer la semence dans la terre*².

V. Mais nous entendons le monde nous faire ses objections. Le riche, nous dit-il, n'est tenu qu'à donner de son superflu ; mais qui donc a du superflu aujourd'hui ? D'ailleurs, il n'est personne qui ne fasse quelques aumônes ; mais n'est-on pas obligé de s'observer, et de grossir, par de sévères économies, une fortune qui sera partagée entre plusieurs enfants ? Enfin, la dette de l'aumône n'est-elle pas suffisamment acquittée par les pouvoirs publics ?.... A toutes ces questions, N. T.-C. F., nous ne répondrons pas nous-même : nous savons trop

¹ Luc., vi, 38.

² Et erit in die illa, ait Dominus, vocabit me... Et terra exaudiet triticum, et vinum, et oleum... et seminabo eam mihi in terra. Ose., II, 22, 23.

d'avance toutes les répliques et tous les subterfuges des innombrables contradicteurs que trouve le ministre de la parole sainte en cette matière. Nous ferons parler à notre place deux de nos moralistes les plus autorisés, dont la doctrine n'a jamais été accusée d'exagération, l'incomparable Bossuet et le grave Bourdaloue.

Nous pourrions dire d'abord avec eux, que, dans les nécessités extraordinaires, dans les besoins extrêmes des pauvres, ce n'est pas seulement de son superflu, mais même de ce qui, relativement à sa condition, peut s'appeler nécessaire, que le riche est tenu de faire l'aumône à son prochain : telle est l'invariable décision de tous les oracles de la théologie. Et nous pourrions ajouter qu'assurément, pour un grand nombre de nos frères infortunés, l'année présente est une de ces années calamiteuses, qui imposent à tous ceux qui jouissent de quelque aisance des devoirs inaccoutumés. Mais nous préférons nous attacher à des principes plus généraux.

« Écoutez donc ce qu'opposent les avarés et les ambitieux du siècle. Ils n'ont point, disent-ils, de superflu, et tout ce qu'ils ont leur est nécessaire pour subsister dans leur état et selon leur état. Mais je dis d'abord qu'il faut examiner cet état. Est-ce un état chrétien, ou est-ce un état païen ? Est-ce un état réel, ou est-ce un état imaginaire ? Est-ce un état borné, ou est-ce un état sans limite ? Est-ce un état dont Dieu soit l'auteur, ou est-ce un état que se soit fait une passion aveugle ? Car voilà le nœud de toute la difficulté. Si c'est un état qui n'ait point de bornes, un état qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil, un état dont le paganisme même aurait condamné les abus, et dont le faste immo-

déré soit le scandale et la honte du christianisme; ah ! je conçois alors comment il peut être vrai que vous n'ayez point de superflu, comment il est possible que le nécessaire même vous manque. Car, pour maintenir ces sortes d'états, à peine des revenus immenses suffiraient-ils; et, bien loin d'en avoir trop, on n'en a jamais assez. Mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'étant chrétien comme vous l'êtes, vous apportiez une telle excuse pour vous dispenser de l'aumône. Car si ces sortes d'états prétendus étaient autorisés, et s'il était permis de les maintenir, que deviendrait donc le précepte de l'aumône? Ou plutôt que deviendraient les pauvres, en faveur de qui Dieu l'a porté? Où trouverait-on du superflu pour leur entretien dans le monde, et faudrait-il que Dieu fît sans cesse des miracles pour y pourvoir¹ ? »

Ces enseignements, N. T.-C. F., ne sont-ils pas faits pour nous et pour notre siècle; esclave de mille vanités disproportionnées avec la fortune de chacun ? « Encore, ajouterons-nous avec Bossuet, encore si ces vanités n'étaient que des vanités, elles ne nous contraindraient pas de faire aujourd'hui de si fortes plaintes. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'elles arrêtent le cours des charités, c'est qu'elles mettent tout à fait, à sec la source des aumônes, et avec la source des aumônes, celle de toutes les grâces du christianisme... Que s'il est vrai, ce que nous dit saint Jean Chrysostôme, que la vanité au dehors est la marque la plus évidente de la pauvreté au dedans, que dirons-nous, chrétiens, et que pensera la postérité du siècle où nous sommes ? Car quel siècle

¹ BOURDALOUE, Sermon pour le 1^{er} vendredi de Carême.
T. II.

a-t-on vu où la vanité ait été plus désordonnée? Quand est-ce qu'on a étalé plus de titres, plus de couronnes, plus de manteaux, plus de vaines magnificences? Quelle condition n'a pas oublié ses bornes? Qui n'a pu avoir la grandeur, a voulu néanmoins la contrefaire. On n'y peut plus faire de discernement; et, par un juste retour, cette fausse image de grandeur s'est tellement étendue qu'elle s'est enfin ravilie... O justesse dans la vie, ô égalité dans les mœurs, ô mesure dans les passions, riches et véritables ornements de la nature raisonnable, quand est-ce que nous apprendrons à vous estimer ¹! » Combien de telles paroles ne doivent-elles pas nous donner à réfléchir, N. T.-C. F., et comme elles démontrent évidemment la nécessité pour toutes les conditions de restreindre désormais leur luxe et leurs dépenses de manière à sauver la part des pauvres, et non pas une part telle quelle, mais une part proportionnée à la fortune de chacun!

VI. Car il est peu de chrétiens, je l'avoue, qui ne fassent çà et là quelques charités. Mais « voici le grand désordre qui règne aujourd'hui dans le monde, et je dis même dans le monde chrétien : c'est que les riches mondains mesurent tout, hors l'aumône, sur le pied de leurs revenus et de leurs biens. Ils veulent être servis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logés, meublés à proportion de leurs biens; et non seulement à proportion, mais souvent bien au delà de cette proportion : car à quels excès ne va-t-on pas? Il n'y a que l'aumône où

¹ BOSSUET, Sermons pour le mardi de la 2^e semaine et pour le 4^e dimanche de Carême.

l'on ne se pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône où la proportion soit un devoir indispensable. J'en appelle à eux-mêmes. Les riches du siècle sont-ils magnifiques dans leurs aumônes autant par proportion qu'ils sont superbes dans leurs habits, autant qu'ils sont splendides dans leurs tables, autant qu'ils sont prodigues dans leur jeu? Est-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour les œuvres de charité ou de religion?... N'est-ce pas, au contraire, dans les conditions, dans les fortunes médiocres, que Dieu, par sa miséricorde, fait trouver les plus abondantes ressources? Combien, dans cette ville, de personnes vertueuses, à qui leur état ne fournit rien ou presque rien au delà du nécessaire, savent néanmoins ménager sur ce nécessaire de quoi subvenir aux besoins des pauvres, de quoi pourvoir à tous les établissements religieux?... Cependant c'est une loi, et une loi générale et absolue, que l'aumône et les biens doivent être proportionnés. Et quand Dieu viendra pour nous juger, il est de foi qu'il prendra pour règle de son jugement cette proportion. Vos biens comparés à vos aumônes, ou vos aumônes comparées à vos biens, c'est ce qui doit faire, à son tribunal, ou votre justification ou votre condamnation ¹. »

VII. Vous insistez, et vous me dites : Mais l'avenir de nos enfants? Ici, N. T.-C. F., nous nous hâtons de vous répondre que nous comprenons et que nous partageons toutes vos sollicitudes. Oui, en ce siècle surtout, sous l'empire des institutions et des lois qui nous régissent,

¹ BOURDALOUE, Sermon pour le 1^{er} vendredi de Carême.

c'est un sujet de grave et légitime préoccupation pour tous les parents que la condition future de leurs enfants. Et pour un grand nombre de familles qui ne peuvent déroger à leurs habitudes de vie libérale, ni s'engager dans des industries qui leur sont d'ailleurs trop souvent funestes, c'est une nécessité de préparer, par de sages économies, des parts d'enfant qui ne soient pas trop en désaccord, s'il est possible, avec la fortune et avec la position dont ont joui les générations précédentes. Mais ici encore, il est des règles et des limites, et ce sont toujours les deux grandes autorités que j'ai alléguées qui vont nous les tracer. Oui, pour un motif aussi raisonnable, « je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre fortune, pourvu qu'en même temps vos aumônes grossissent à proportion, et que vous posiez pour principe qu'elles font une partie essentielle de votre état. Vous devez pourvoir vos enfants, oui ; mais à la condition de ne pas négliger les membres de Jésus-Christ. Si Dieu vous avait chargé d'une plus nombreuse famille, vous sauriez bien partager vos soins paternels entre tous les sujets dont elle serait composée. Or, regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Excellente pratique, d'adopter les pauvres qui vous représentent Jésus-Christ, et de les considérer comme un membre de la famille ¹ ». « Vous prenez pour excuse le nombre de vos enfants, reprend à son tour Bossuet, traduisant presque mot à mot saint Augustin et saint Cyprien ; n'en avez-vous point quelqu'un qui soit décédé ? Ne le comptez-vous plus parmi les vôtres, depuis que Dieu l'a retiré

¹ BOURDALOUE, Sermon pour le 1^{er} vendredi de Carême.

dans son sein ? Pourquoi donc n'aurait-il pas son partage ? Vous avez une nombreuse famille , et vous dites que vos charges domestiques ne vous permettent pas de vous montrer libéral aux pauvres : *Atqui hoc ipso operari amplius debes , quo multorum pignorum pater es* : c'est ce qui vous impose l'obligation d'une charité plus abondante ; car vous avez plus de personnes pour lesquelles vous devez apaiser Dieu , plus de péchés à racheter , plus de consciences à nettoyer des fautes continuelles auxquelles notre fragilité est sujette et de tant de tentations auxquelles elle est exposée..... Si donc vous aimez vos enfants d'une charité vraiment paternelle , recommandez-les à Dieu par vos bonnes œuvres ; qu'il soit leur tuteur , leur curateur et leur protecteur : soyez le père des enfants de Dieu , afin que Dieu soit le père de vos enfants ¹. » Voilà le langage de la foi , N. T.-C. F. , et c'est aussi le langage de l'expérience. Nulle famille ne prospère davantage , et surtout ne prospère plus longtemps , en ce monde , que celle qui pratique largement l'aumône.

VIII. Enfin , il est un dernier prétexte dont notre irréflexion a fait trop souvent usage depuis quelque temps. « C'est à la puissance publique , dit-on , de venir au secours de l'indigence. » Loin de nous , N. T.-C. F. , que nous mettions dans nos discours autre chose que des éloges pour les mesures généreuses prises par la sagesse des magistrats préposés au gouvernement de notre pays ! La fin de tous les gouvernements de la terre , a dit Bossuet , c'est de rendre la vie commode et

¹ BOSSUET , 3^e Sermon pour le vendredi de la Compassion.

les peuples heureux. A plus forte raison , sont-ils tenus de contribuer à la subsistance des citoyens moins aisés par les moyens légitimes qui sont à leur disposition. Mais ce serait nous tromper grossièrement nous-mêmes, de croire que nous avons accompli le précepte évangélique de l'aumône quand une ordonnance administrative a prélevé sur les fonds de l'État , ou sur les ressources particulières d'une province ou d'une ville, une somme quelconque à répartir entre les pauvres pour leur rendre plus accessibles les aliments de première nécessité. Outre l'insuffisance bien démontrée de semblables secours , il est un point de la plus haute gravité qu'il importe de ne jamais perdre de vue ; c'est que la substitution absolue de l'aumône publique à l'aumône individuelle serait la destruction complète du christianisme, et l'atteinte la plus considérable au principe de la propriété. Le christianisme n'existe pas sans la charité ; et la distinction fondamentale entre la charité et la justice, c'est que la dette de justice est celle qui peut être exigée ou par le recours aux lois, ou par le recours à la force, selon les circonstances, tandis que la dette de la charité ne peut être commandée par aucun tribunal que par celui de Dieu et de la conscience. Or, si l'assistance à donner aux pauvres devient une des charges du fisc, dès lors l'assistance ne procède plus de la charité, mais de la justice, puisque la contribution fiscale est une dette rigoureuse des citoyens. Et l'histoire nous apprend, à cet égard, qu'un des plus grands malheurs qui puissent fondre sur une nation, c'est que la charité y perde son véritable caractère, et qu'une cruelle nécessité, résultant de l'affaiblissement de la foi religieuse et de la rareté de

l'aumône volontaire, la dénature et la transforme en un impôt forcé. Car, dès lors, tout le plan providentiel de Dieu est renversé. L'aumône, n'étant plus libre, ne procédant plus d'un mouvement du cœur, perd à peu près entièrement son mérite devant Dieu, et ne devient plus pour le riche le canal de la grâce divine et l'instrument le plus assuré du salut. Mais l'aumône ainsi faite cesse aussi d'être méritoire aux yeux de la plupart de ceux qui la reçoivent. Bientôt ils murmureront les mots de *droit à l'assistance*, de *droit au travail*. Le lien d'amour qui rattachait le pauvre au riche étant rompu, tout sentiment de reconnaissance disparaît. La pauvreté devient une sorte de fonction publique, moins rétribuée que les autres, mais qui attend fièrement l'échéance de son revenu... Ah ! N. T.-C. F., que de considérations n'aurions-nous pas à vous présenter à ce sujet ! La prudence nous retient ; mais réfléchissez-y, et vous verrez qu'en dehors du christianisme et de la charité qu'il prêche et qu'il inspire, bon gré mal gré, vous courez de mille manières à cet abîme du socialisme que vous redoutez tant. Laissez-nous donc vous prêcher l'aumône, et ne nous taxez point d'imprudence quand nous traitons ce sujet à notre manière, c'est-à-dire conformément aux doctrines de l'Évangile. Car, comment vous exhorterions-nous à donner, si nous ne reconnaissons en même temps votre droit à posséder ? Quand nous vous excitons à la charité, nous vous demandons une offrande volontaire, et, par là même, nous sanctionnons vos titres sacrés de propriété. Il est vrai que l'indigent a un droit général sur les biens que la libéralité divine vous a départis ; mais, en regard de ce droit indéfini, Dieu vous a donné à vous-

mêmes un droit réel et absolu, un droit dans l'exercice duquel vous ne devez compte qu'à lui-même et vous ne relevez que de sa souveraine et éternelle justice. Voilà les principes inséparables de notre doctrine sur l'aumône. De grâce, que le sentiment de la conservation et le seul instinct de la propriété vous inspirent donc si bien désormais dans l'exercice spontané de la charité évangélique, que vous puissiez prévenir pour toujours l'horrible calamité de la taxe légale, vers laquelle la dureté d'un grand nombre de cœurs semble nous faire marcher à grands pas, et qui serait à la fois le renversement de la société chrétienne et l'anéantissement de vos plus chers intérêts.

IX. Élargissez donc vos cœurs, N. T.-C. F., dilatez vos entrailles, ne demeurez pas insensibles à la voix de Dieu qui vous commande de secourir le pauvre qui est son enfant; ne détournez pas la tête de l'indigent qui vous demande un morceau de pain pour apaiser sa faim, un morceau d'étoffe pour garantir du froid ses membres nus et transis, une pièce de monnaie pour payer le loyer du réduit qui l'abrite. L'aumône est toujours de précepte; en tout temps celui qui a beaucoup a dû donner beaucoup, et celui qui a peu a dû donner encore de bon cœur une portion du peu qu'il avait; mais quand à l'obligation de l'aumône se joint celle de la pénitence, quand l'aumône est une expiation imposée à l'homme pour l'abus qu'il a fait des biens que Dieu lui avait donnés, oh! alors, combien le devoir de l'aumône n'est-il pas plus strict et plus obligatoire! En tout temps l'aumône est de précepte, parce que, même dans les années d'abondance, selon la parole de Jésus-Christ, il y aura toujours des pauvres parmi nous; mais quand les temps

sont durs, lorsque la terre avare ne paie plus que par une stérilité désolante les soins du laboureur, quand le prix du pain nécessaire à la nourriture d'une famille ne répond plus au salaire de l'ouvrier qui doit la nourrir; oh! alors, l'aumône doit croître en proportion du besoin, le précepte oblige avec plus de rigueur, et toute interprétation qui tend à en atténuer la force devient une violation du précepte lui-même. En tout temps l'aumône est de précepte, parce que la Providence divine doit toujours être visiblement représentée parmi les hommes, afin d'en être toujours bénie; mais quand le nombre des malheureux qui l'invoquent se multiplie, quand leurs besoins croissent et s'étendent tous les jours, les instruments de cette Providence, ceux entre les mains desquels elle a déposé ses trésors pour en être les dispensateurs, ne doivent-ils pas aussi multiplier leurs largesses et étendre leurs libéralités afin que nulle part elle ne soit invoquée en vain? Donnez donc, N. T.-C. F., donnez selon la mesure de vos ressources et de votre avoir; donnez non seulement de votre superflu, mais votre superflu lui-même, qui est devenu le nécessaire du pauvre; donnez cet excédant d'une table somptueuse, pâture souvent coupable d'un appétit satisfait ou d'un estomac dégoûté, et qui assouvirait la faim d'une famille tout entière; donnez le prix de cette vanité inutile, de cette parure fastueuse, qui contrastent douloureusement avec les haillons ou avec la nudité de votre frère; semez en œuvres de miséricorde cette épargne si péniblement amassée peut-être, si soigneusement cachée, que pouvait justifier à une autre époque une prévoyance ordinaire, mais que des nécessités pressantes réclament de

vosre charité. Ah ! faites l'aumône non seulement pour arracher ce pauvre aux angoisses de la faim, mais, comprenez bien ceci, pour sauver son âme. Donnez-lui, avec l'obole que vous déposez dans sa main, la vertu de patience et la force de la résignation ; donnez-lui une parcelle de ce temps qui sera peut-être pour lui le prix de l'éternité. L'Église demande pour les pécheurs, pour nous tous tant que nous sommes, l'*espace de temps* nécessaire pour faire une sérieuse *pénitence* ¹. En prolongeant la vie de ce malheureux, vous lui aurez peut-être fait don de ce jour marqué dans les décrets de Dieu, où il devait régler ses comptes avec la justice divine, l'apaiser par son repentir, assurer son salut, entrer en possession de l'éternelle félicité. Que vous dirons-nous encore ? Donnez, donnez à Jésus-Christ lui-même, qui est mort pour ce pauvre, et qui, faute d'un jour de vie, de pénitence et d'amour, allait perdre le prix de la rançon qu'il a payée pour lui. Mais, mon Frère, faites-vous aussi de cette manière l'aumône à vous-même, et préparez-vous des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels. Puisque vous devez survivre vous-même à votre mort, pourquoi ne voulez-vous pas hériter de quelque partie de vos biens ? Or, vous ne jouirez dans l'autre vie que des trésors que vous aurez employés en œuvres de charité, que vous aurez placés là où ne pénétrèrent ni la rouille, ni la teigne, ni les voleurs, c'est-à-dire entre les mains sûres et fidèles de Celui qui a promis de récompenser jusqu'au verre d'eau froide donné en son nom.

A ces causes, etc.

¹ Spatium veræ pœnitentiæ. Orat. Eccl.

XII

LETTRE PASTORALE

QUI ORDONNE DES PRIÈRES A L'OCCASION DE LA GUERRE
ET DES NÉCESSITÉS PUBLIQUES.

(XVII AVRIL MDCCCLIV.)

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA GUERRE ET DES NÉCESSITÉS PUBLIQUES.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Etant sur le point de commencer notre longue tournée pastorale, nous devons vous entretenir rapidement de ce qui va faire l'objet de cette lettre.

I. Vous le savez, Messieurs, voici qu'aux divers fléaux qui ont affligé notre pays une nouvelle calamité vient se surajouter, c'est la guerre, et la guerre avec des complications et dans des proportions qu'il n'est donné à personne jusqu'ici de pouvoir apprécier et mesurer. Nous ne commettrons pas la faute de nous engager dans de vains discours sur un tel sujet : la parole est à Dieu et aux événements. Pour nous, notre premier devoir envers la France, et le concours vraiment efficace que nous devons apporter à ses vaillants soldats, c'est de nous appliquer à désarmer le Seigneur, justement irrité par le criminel usage que nous avons fait, en mille manières, d'une des plus longues paix qui soient enregistrées dans les annales du monde. C'est pourquoi, Messieurs et chers

Coopérateurs, prêchons avec plus de force que jamais à nos peuples la nécessité de la pénitence et de la conversion ; travaillons au rétablissement des mœurs publiques et des habitudes chrétiennes ; ne négligeons rien pour faire revivre l'observation des saints jours et la fréquentation des sacrements ; enfin, préparons à notre manière des succès que Dieu ne refusera point à la France si elle s'en montre digne, et ne cessons de faire monter vers le ciel nos supplications et nos vœux pour le triomphe de tant et de si précieux intérêts de la religion et de la patrie.

Et comme, dans toutes les grandes phases par lesquelles Dieu fait passer le monde politique, ses principaux desseins se rapportent à son Eglise, et qu'à ce titre la principale influence, en de telles conjonctures, doit toujours émaner de la papauté, seule autorité placée dans une région assez haute et assez sereine pour dominer tous les points de vue particuliers et n'envisager les choses qu'avec l'œil de Dieu lui-même ; pénétrés de ces sentiments, nous adresserons chaque jour nos prières au Pasteur invisible de l'Eglise, Jésus-Christ, afin que dans un moment si solennel et si décisif, et en face d'éventualités dont la portée est incalculable, il couvre de son assistance la plus particulière le pieux et digne pontife qu'il a préposé au soin de la chrétienté entière et au gouvernement spirituel de l'Orient comme de l'Occident. Puisse le résultat définitif des longues luttes qui se préparent se résumer avant la fin de ce siècle dans ces deux lignes : l'Asie devenue chrétienne par le concours de toutes les puissances de l'Europe, redevenues elles-mêmes catholiques sous le sceptre religieux des successeurs de Pierre !

II. Nous savons que l'on se préoccupe déjà de toutes parts des inconvénients que peut avoir, pour les divers produits de la campagne, la sécheresse prolongée et presque inouïe dont nous sommes témoins. Qui peut dire, en effet, toutes les infortunes que traînerait à sa suite une nouvelle pénurie de grains et de denrées qui s'ajouterait à celle de l'année précédente? En présence de ces légitimes appréhensions, nous vous prions, Messieurs et chers Coopérateurs, de rappeler aux Fidèles que notre Mère la sainte Église, dans sa haute prévoyance, a institué des pratiques de piété et de pénitence, des supplications solennelles et périodiques pour la prospérité des biens de la terre : vous comprenez qu'il s'agit des jeûnes des Quatre-Temps, de l'abstinence et des processions de la Fête de saint Marc et des Rogations. Assurément, nous nous montrerons toujours disposé à indiquer des prières extraordinaires pour toutes les nécessités temporelles qui se présentent; mais nous n'osons pas dire que Dieu se montrera toujours disposé à les exaucer, si les institutions vénérables de son Église sont repoussées avec dédain et ses salutaires injonctions violées. Exhorte donc tout particulièrement vos paroissiens à ne point laisser passer inaperçues, cette année, ces bienfaisantes observances dont l'abandon, devenu trop général, est peut-être une des causes de la rigueur avec laquelle nous sommes traités par le souverain dispensateur de tous les dons.

A ces causes, etc.

XIII

ALLOCUTIONS

POUR LA CONSÉCRATION DE LA NOUVELLE ÉGLISE DES JÉSUITES

A POITIERS, XX JUIN MDCCCLIV, ET POUR L'OUVERTURE

DE LEUR COLLÈGE, XXVI OCTOBRE MDCCCLIV.

ALLOCATION

APRÈS LA CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DES JÉSUITES.



NOS TRÈS-CHERS FRÈRES ,

C'est notre vénérable frère d'Angoulême qui vous distribuera, dans un instant, le pain de la parole évangélique, autant qu'il est possible de le faire après de si longues solennités. Deux mots seulement jailliront de mon cœur sur mes lèvres.

Dieu soit béni, Nos Très-Chers Frères, d'avoir rendu à la Compagnie de Jésus au milieu de nous un temple dont nous puissions encore nous glorifier ! Parmi les grâces innombrables qui ont été faites au diocèse et à la cité d'Hilaire, j'aime à placer au premier rang la présence presque continuelle des enfants de saint Ignace sur cette terre bénie. Présent inestimable fait par le grand Henri à la ville de Poitiers, ils payèrent d'abord pendant plus de cent soixante ans l'hospitalité qu'ils y reçurent, les sympathies généreuses et non interrompues

qu'ils y trouvèrent, par des bienfaits sans nombre, en tête desquels sans doute il faut nommer l'éducation religieuse de plusieurs générations consécutives. Mais, n'est-il pas permis de rappeler aussi qu'ils enrichirent la cité d'un monument admirable, lequel, pour être conforme aux idées d'une époque qui laissait à désirer en fait d'art, n'en demeure pas moins un légitime objet d'admiration pour tous ceux qui le visitent, et de complaisance pour ceux que les vicissitudes des choses en ont rendus possesseurs? Plus tard, quand la Société de Jésus reparut en France après le cataclysme qui n'avait pas tardé à suivre sa suppression, une des cités du diocèse, Montmorillon, redevint le théâtre de ses travaux et l'heureux témoin de son dévouement et de ses succès dans la formation de la jeunesse. Enfin, de nouveaux coups étant venus fondre sur ces habiles éducateurs de l'enfance, le vénérable pontife qui régissait l'Église d'Hilaire eut bientôt à cœur de leur préparer un tranquille abri au sein de la cité, et d'assurer ainsi à ses successeurs de précieux auxiliaires toujours prêts pour toutes les œuvres les plus saintes.

C'est cette humble résidence, aujourd'hui agrandie, que nous venons d'inaugurer plus solennellement par la consécration de cette vaste et gracieuse église, qui attestera l'inépuisable fécondité de cet institut, lequel, comme l'essaim d'abeilles, recommence paisiblement, sans regret et sans colère, une ruche nouvelle à côté de celle qu'on vient de lui soustraire.

Jouissez en paix de celle-ci, mes Révérends Pères, et accomplissez-y toutes les œuvres de sanctification qui vous sont confiées, et qui sont assurément concilia-

bles avec la prospérité des paroisses qui vous entourent. Plus vous formerez ici de vrais chrétiens, plus les temples de la cité seront remplis d'adorateurs assidus. Car un de vos soins les plus constants sera toujours de faire aimer et goûter aux fidèles ces beaux et touchants offices de l'Église, qui sont comme le fond de la pratique religieuse, et qui ne se célèbrent pas chez vous. Ah ! mes bien chers Pères, que le Seigneur exauce le vœu qu'exprimait tout à l'heure la sainte Église par ma bouche : « que le titre de cette Église soit perpétuel, et que sa destination soit inviolable ! » Nous voulons que vous ne la quittiez jamais, et nous demandons à Dieu qu'il écarte de nos têtes les malheurs qui sont toujours réservés à l'injustice et à l'ingratitude des nations.

Nous ferons ici une profession solennelle de nos sentiments à ce sujet, mes Frères. Nous aimons les ordres religieux, et n'ayant pas eu le bonheur d'en faire partie, nous voulons du moins leur appartenir par notre sympathie et notre dévouement. A Dieu ne plaise, sans doute, que nous amoindrissions jamais les droits et les prérogatives de la sainte hiérarchie à laquelle nous appartenons ! Mais nous abandonnerions l'une des plus grandes traditions de l'épiscopat catholique, si nous désapprenions d'aimer et d'estimer ce que nos plus illustres devanciers ont eu en si grande estime ; nous serions coupables de trahison envers l'Église, si nous cessions de chérir et de protéger ces phalanges auxiliaires dont elle a reçu tant de services ; nous serions infidèles à l'Évangile, si nous ne favorisions de toutes nos forces la pratique de ses plus hauts conseils.

Que d'autres, aux vues étroites, se préoccupent exclu-

sivement de détails et d'inconvénients ; pour nous, c'est un ensemble d'avantages qui nous frappe et que nous aimons à proclamer. Nous vous aimons donc, mes bien chers Pères, et nous sommes heureux que notre peuple vous aime, vous et cette autre famille monastique plus ancienne que nous avons eu la consolation de rétablir près de nous. Puissé-je mériter devant Dieu et devant les hommes ce témoignage rendu par l'histoire à l'un des pontifes des anciens temps dont la vie et les exemples sont souvent l'objet de mon étude, à l'évêque de Chartres, saint Fulbert, issu de cette Église de Poitiers ! *S'il ne fut pas moine lui-même*, dit sa légende, reproduisant les propres paroles de Mabillon, *du moins, il fut le meilleur ami et le plus chaud protecteur de l'ordre monastique : Ipseque, si non monachus, at certe monachorum perquam studiosus, ac in eos optime affectus fuit* ¹.

¹ Offic. propr. Eccl. Pictav., ad diem x avril.

ALLOCUTION

POUR L'OUVERTURE DU COLLÈGE DES PÈRES JÉSUITES.



MES RÉVÉRENDIS PÈRES,

Quelques mois seulement se sont écoulés depuis le jour où nous avons la consolation de consacrer cette église. En ce jour-là, nous exprimions ici une partie de la joie dont surabondait notre cœur; mais nous ne pouvions encore révéler nos secrètes espérances. Enfin, nos désirs sont devenus des réalités. Le collège catholique dont Henri IV avait favorisé l'établissement à Poitiers, retourne aux mains auxquelles il l'avait confié. Les Pères de la Compagnie de Jésus, introduits par le grand roi dans notre cité, y reprennent leur fonction primitive, l'enseignement de la jeunesse. Les arrière-descendants des vieux Poitevins du dix-septième et du dix-huitième siècle, les fils des élèves de Montmorillon, retrouvent les maîtres qui ont élevé leurs pères et leurs aïeux. Après tant de renversements et de ruines, une restauration de plus est

accomplie parmi nous, et nous considérons avec bonheur ce nouveau pas fait dans la voie où il nous est commandé de marcher jusqu'à ce que nous ayons *tout rétabli en Jésus-Christ : Instaurare omnia in Christo*¹.

Sans doute, mes très-chers Frères, nous sommes et nous serons toujours prêt à seconder l'enseignement séculier dans les efforts qu'il fera pour se constituer, dans la pratique aussi bien que dans la théorie, sur la base du christianisme. Mais nous ne pouvons le dissimuler : si tous les peuples de la terre ont toujours reconnu dans le sacerdoce une aptitude particulière pour la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse, c'est surtout au sein des sociétés chrétiennes que ce ministère revient aux prêtres comme de droit. Depuis que Jésus-Christ a dit à ses apôtres : *Euntes ergo docete : Allez et enseignez*², il n'y a que le sophisme qui puisse établir un mur de séparation entre l'enseignement des vérités chrétiennes et l'enseignement des langues et des lettres, attendu que la nature n'a point établi, elle, de mur de clôture entre l'esprit et le cœur, entre l'homme scientifique et l'homme religieux. La religion qui n'a pas ses racines jetées dans toutes les parties de l'intelligence humaine, et qui se détache et s'isole de tous les autres éléments de l'éducation, est un arbre battu par tous les vents et que la première tempête renverse. Ils ne sont donc qu'intelligents à nos yeux, les pères de famille qui, principalement dans un temps et dans un pays dont toutes les institutions sont marquées au coin du rationalisme, pour faire de leurs fils de véritables chrétiens, veulent

¹ Eph., 1, 10. — ² Matth., xxviii, 19.

avant tout les confier aux mains des prêtres, c'est-à-dire à des éducateurs qui offrent, en droit comme en fait, des garanties certaines d'orthodoxie. Hélas ! s'il arrive trop souvent que, lors même qu'il a été élevé par des hommes de conviction et de foi, le jeune homme, entraîné par les préjugés de son siècle et par les passions de son cœur, s'écarte de la voie de la vérité et de la vertu ; que ne faut-il pas redouter lorsque ses premières années ne se sont pas écoulées dans ce contact précieux ! De dures leçons nous ont été déjà données par l'expérience ; elle nous en réserve encore de plus amères qui achèveront de porter la conviction dans tous les esprits. Le jour viendra où la société, la famille, la propriété repousseront plus énergiquement que nous-mêmes certains axiomes de sécularisation exclusive et systématique qui leur auront été plus funestes qu'à l'Église. Et, s'il est vrai que le sacerdoce doive désormais être sévèrement relégué dans le sanctuaire, on reconnaîtra du moins que l'âme de l'enfant, du jeune homme, est le plus auguste des sanctuaires, et que ce n'est pas trop du prêtre, ni même du religieux, pour entretenir le feu sacré dans ces temples vivants où tant de mains coupables avaient jeté des torches incendiaires.

L'événement de ce jour est donc un juste sujet de joie pour toute cette province. Pourquoi ne pas vous le répéter, mes Pères ? Ce peuple nous est cher à bien des titres ; mais nous l'aimons surtout parce qu'il vous aime et qu'il ne cède point à tant de misérables préjugés dont une infinité de gens honnêtes se laissent encore impressionner. Que Dieu leur fasse grâce en considération de la pusillanimité de leur esprit ! Mais je ne reconnais pas

aux intelligences étroites le droit de dédaigner ce que l'autorité de tant de grands hommes et de tant de siècles a consacré. Et, tout débiteurs que nous sommes envers les insensés comme envers les sages¹, nous ne saurions pousser la condescendance envers les premiers jusqu'à sacrifier l'instrument le plus efficace de la régénération du pays à leurs répugnances irréflechies.

Soyez donc les bienvenus parmi nous, mes Révérends Pères. Quand vous revenez à Poitiers, vous revenez chez vous. Les plus chères traditions de votre compagnie vous appelaient ici². C'est le motif de la préférence que vous nous avez accordée sur tant d'autres cités qui vous réclament.

S'il ne vous est pas donné de rentrer dans la demeure que vos devanciers ont occupée, dans la magnifique église qu'ils ont bâtie, la maison dont vous allez prendre possession n'en est pas moins une maison sainte, consacrée pendant plusieurs siècles par la présence d'un ordre religieux, qui se consolera mieux de ne plus l'habiter en apprenant que vous en êtes devenus les hôtes³.

Je ne terminerai pas cette allocution sans accomplir un devoir sacré et sans rendre un hommage public au chrétien ferme et éclairé, à l'enfant dévoué de la sainte Église, qui ne s'est arrêté sur les premiers degrés de son sanctuaire que pour défendre plus librement son droit d'enseigner. C'est son initiative généreuse qui nous a facilité la création de cet établissement. Dieu l'a récompensé

¹ Rom., I, 14.

² *Semper existimavi, secundum Lutetiam, nullam esse urbem in Gallia ubi utilius et commodius ad augendam divinam gloriam et juvandam Ecclesiam, collegium poni possit.* Journal du P. Maldonat. Voyez Maldonat et l'Université de Paris, par le P. Prat, p. 233-247 et 460.

³ Le collège est établi dans l'ancien couvent des Dominicains.

dans les cieux de la sollicitude constante avec laquelle il s'est employé ici-bas au triomphe de la liberté ecclésiastique, dans la grande question de l'enseignement chrétien¹. Ce jour lui apportera un surcroît de gloire et de félicité, car il est le couronnement de son œuvre, l'achèvement de son entreprise; comme aussi ce jour est un jour de bonheur pour les prêtres si dévoués et si intelligents qui ont longtemps dirigé cette maison, et qui ont considéré leur mission comme achevée du jour où ils ont entrevu la possibilité de remettre l'œuvre entre vos mains.

Enfin, votre présence ici, mes Révérends Pères, contribuera puissamment à maintenir l'antique renommée littéraire de notre cité, à lui conserver le lustre qui lui est particulier, le genre de mérite dont elle est surtout jalouse. L'édilité poitevine a fait, dans ces derniers temps, de généreux efforts en faveur de ses Facultés des sciences, des lettres et du droit. En attirant et en fixant parmi nous une jeunesse riche, studieuse et profondément chrétienne, vous assurerez la prospérité de nos établissements académiques, et vous procurerez à la ville de Poitiers la meilleure partie des avantages qu'elle a le droit d'attendre de ses sacrifices. Vous serez donc accueillis avec faveur de tous les bons citoyens comme de tous les vrais chrétiens, puisque vous devez concourir à notre bien temporel et éternel.

¹ M. l'abbé Charles Dupont, clerc minoré, membre du Conseil général de la Vienne, député au Corps législatif.

XIV

ÉLOGE DE LA B. GERMAINE COUSIN

BERGÈRE

PRONONCÉ A LA FÊTE DE SA BÉATIFICATION, A PIBRAC,

LE XXIII JUILLET MDCCCLIV.

ÉLOGE DE LA B. GERMAINE COUSIN

BERGÈRE

PRONONCÉ A LA FÊTE DE SA BÉATIFICATION , A PIBRAC.

*Stellæ vocatæ sunt et dixerunt : Adsumus,
et luzerunt ei cum jucunditate qui fecit il-
las.*

Les étoiles ont été appelées, et elles ont dit :
Nous voici, et elles ont pris plaisir à briller pour
obéir à Celui qui les a faites.

(Baruch., III, 35.)

MESSEIGNEURS ¹,

L'éloquent évêque de Nysse ouvrait un de ses discours par ces mots : « D'où vient cette affluence de chrétiens de tout âge et de toute condition, accourus aujourd'hui des cités et des campagnes?... Et non seulement aujourd'hui : car, bien que ces solennités aient un caractère particulier, le spectacle qu'elles offrent n'a rien d'inaccoutumé, et la voie publique qui aboutit ici, sem-

¹ LL. GG. Mgr l'archevêque de Toulouse et Mgr l'évêque de Limoges.

blable au sentier des fourmis, est sans cesse sillonnée par des pèlerins diligents qui se croisent, et dont les uns arrivent tandis que les autres se retirent pour leur faire place... Est-ce donc vers la demeure de quelque César que se porte tout ce mouvement ? Non, c'est vers le tombeau d'un juste...¹ » Et nous disons, nous, mes Frères, c'est vers le tombeau d'une humble bergère, d'une bergère qui vient de remplir le monde entier de la renommée de ses vertus et de ses miracles. Rome déjà et Toulouse ont célébré son apothéose avec un éclat impossible à reproduire ; mais, si plus de pompes ont été déployées ailleurs, ici seront répandues plus de grâces, et la simplicité champêtre de la fête la mettra plus en rapport avec celle qui en est l'héroïne. Pour nous, nous l'avouons, c'est vers Pibrac que nous avons aimé à diriger nos pas ; car, quand il s'agit de Germaine, c'est Pibrac « qui est l'objet de notre prédilection »². » C'est pourquoi, répétant ce que saint Jean Chrysostôme disait à Flavien, un jour que celui-ci l'avait chargé d'évangéliser son peuple, assemblé dans la campagne d'Antioche, auprès du tombeau de la sainte martyre Droside, « nous remercierons d'abord ce pontife, à l'âme généreuse, qui nous a permis de nous associer à lui, et qui nous a conduits ici, précédés en quelque sorte de la bienheureuse vierge Germaine, qui nous montrait gracieusement la route, » *Propterea nimirum et generosum hunc Patrem*

¹ Etsi enim anniversariis feriis hunc diem celebramus : at nunquam cessat studiosè advenientium multitudo, ac formicarum similitudinem servat ea quæ huc pertinet via publica, cum alii quidem ascendant, alii vero venientibus cedant..., etc. De S. Theod.

² Quam ob causam hunc præ cæteris omnibus locum diligo. — S. Joann. Chrys. de S. Droside, 1, 2.

laudo quod... nos huc eduxerit, præcedente nos et viam monstrante beata Droside cujus memoriam celebramus ¹.

Dieu le sait, M. T.-C. F., nous voulions venir ici nous cacher dans la foule, et placer silencieusement sous les yeux de votre puissante thaumaturge nos besoins et ceux de notre peuple. Mais puisqu'on nous a demandé quelques paroles à la gloire de Germaine, nous obéirons à ce désir en toute simplicité, encore bien que tout ait été dit déjà avec plus d'éloquence et de savoir que vous n'en pouvez attendre de nous.

Si les Saints n'apparaissent pas fortuitement sur la scène de ce monde, ce n'est pas non plus le hasard qui, après leur mort, détermine l'époque de leur glorification. Dans le ciel des élus, ainsi qu'au firmament visible, c'est sur un signal du Très-Haut que les étoiles, longtemps cachées et comme endormies dans un point reculé de l'espace, accourent en criant : *Nous voici*, et qu'elles commencent de briller pour obéir à Celui qui les a faites : *Stellæ vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas* ². Des rapports secrets et permanents ont été établis entre l'Église triomphante et l'Église militante ; et quand Dieu nous destine de nouveaux combats sur la terre, presque toujours il nous montre de nouveaux alliés et de puissants défenseurs dans les cieux : *De cælo dimicatum est contra eos. Stellæ manentes in ordine et cursu suo adversus Sisaram pugnaverunt* ³.

Permettez que je signale, par deux ou trois traits contemporains, cette harmonie merveilleuse, cette corréla-

¹ S. Joann. Chrys. de S. Droside, 1, 2.

² Baruch, III, 35. — ³ Judic., v, 20.

T. II.

tion frappante entre les mouvements qui s'accomplissent ici-bas, et les astres nouveaux qui rayonnent au cycle divin de l'Église.

Par exemple, au moment où la patience divine est à bout, fatiguée par mille ans de perfidie, de rébellion et d'ingratitude de la part des races orientales, lesquelles, après s'être opiniâtrément soustraites à la douce et généreuse autorité du père que Dieu leur a donné en Occident, n'aspirent plus qu'à se courber servilement sous la verge du maître qui leur est né des flancs de l'Aquilon; au moment, dis-je, où le Seigneur Dieu des armées, jetant dans son creuset les éléments les plus hétérogènes, et se forgeant un faisceau d'armes étonnées du prodige qui les accouple dans sa main, s'avance avec ses bataillons si disparates, prêt à verser le feu de son courroux, et peut-être aussi celui de son amour, sur tous ces peuples abâtardis par qui la tunique de son Fils est sacrilègement divisée en deux parts, et le giron de son Église privé de toute une moitié de la famille : eh bien ! à ce moment-là même, malgré mille obstacles et mille menaces, Bobola, le martyr des Cosaques, la victime des hordes schismatiques qui ont inventé pour son supplice des raffinements de torture inconnus de Néron et de Dioclétien, Bobola, secouant l'obscurité dans laquelle sa cause languissait depuis un siècle, et prenant solennellement place sur nos autels : je vous le demande, M. T. - C. F., vous tous qui croyez en une Providence qui régit le monde, et surtout qui conduit avec un soin plus divin, s'il est possible, les choses de l'ordre religieux et surnaturel, ne voyez-vous là qu'une coïncidence fortuite ? N'admirez-vous pas avec moi comment, à l'appel du

chef de l'Église, qui, de cette façon du moins, s'est mis à la tête d'une expédition que les dissidences religieuses de l'Occident ne lui permettaient plus de diriger comme autrefois, cette étoile cachée est venue dire : *Me voici*, et se faire en quelque sorte la colonne lumineuse de nos phalanges pour les conduire à la victoire ? *Stellæ vocatæ sunt et dixerunt : Adsumus... Stellæ manentes in ordine et cursu suo, adversus Sisaram pugnaverunt. De cælo dimicatum est contra eos.*

Mais j'ai hâte d'ajouter aussi : Quand les nations chrétiennes, après douze siècles de combats acharnés contre l'impiété musulmane, ont tellement affaibli et circonscrit l'héritage du faux prophète qu'il ne subsiste plus que par leur condescendance, ou plutôt qu'elles sont réduites à lui prolonger elles-mêmes un reste de vie pour maintenir un équilibre politique d'où l'Europe actuelle fait dépendre son repos ; au moment où la France catholique, par un contact qui ne peut tarder d'exercer une influence profonde, par des services qui ne manqueront pas de constituer des droits, acquiert sur l'empire de Mahomet des avantages plus précieux que ceux de la victoire, et rend à tout jamais inexcusables, s'ils osaient encore se produire, les féroces attentats de l'islamisme contre la liberté et la dignité des chrétiens ; tout à coup, sur une terre musulmane devenue française, dans les assises des fondations d'un des forts d'Alger, Géronimo, le Maure converti, brisant le bloc de ciment et de chaux qui scellait son impénétrable prison, déchirant le linceul de sable et d'argile dont l'implacable fanatisme des sectateurs du Coran l'avait enveloppé tout vivant, en haine de la foi chrétienne, et le squelette entier du martyr se

redressant, avec l'empreinte de ses traits fidèlement conservée, pour étaler les preuves saisissantes de son identité aux regards attendris de cette même armée qui s'apprête à porter secours aux Turcs, tandis que l'évêque d'Alger ira déferer la cause de leur victime à Rome : en vérité, M. T.-C. F., est-ce là seulement un jeu du hasard ? Et ne prévoyez-vous pas, après quelques années écoulées (car la Providence a ses sages lenteurs et ses haltes nécessaires dans le gouvernement du monde, comme l'Église dans ses procédures canoniques), n'entrevoyez-vous pas, dans un avenir prochain, avec le dénoûment de la cause du vénérable Geronimo, d'autres solutions dont l'invention presque miraculeuse de sa dépouille est l'heureux présage ? Non, ce flambeau, si longtemps enseveli dans une nuit obscure, n'a pas été évoqué en vain, au commencement de cette guerre, des profondeurs de la muraille qui le recélait ; et sa lumière ne nous arrive pas sans un ordre d'en haut à l'entrée de cette seconde moitié d'un siècle dans lequel il a été annoncé que la messe serait chantée à Sainte-Sophie : *Stellæ vocatæ sunt et dixerunt : Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas.*

Enfin, si je porte mes regards seulement à quelques années derrière nous, alors que de violentes tempêtes, soulevées par les intérêts et les passions peut-être, mais contenues et dirigées par la main de Dieu, produisaient, entre autres conséquences, celle de l'affranchissement général et définitif de nos frères dans toutes nos possessions d'outre-mer ; tandis que l'Église romaine, qui, durant tout le cours des siècles, n'avait cessé de poursuivre ce résultat avec tous les ménagements que son

esprit de prudence et de justice savait mêler à l'ardeur de son zèle et de sa charité, s'appliquait à le féconder, à le sanctifier, en fondant des évêchés au sein de ces populations nouvellement affranchies ; à cet instant solennel et décisif, Pierre Claver, le héros de Carthagène, l'apôtre des nègres, l'homme que sa charité avait fait l'esclave des esclaves, recevant des mains de l'Église la palme des bienheureux, devenant un objet de culte pour ceux à la cause desquels il avait héroïquement consacré toute sa vie, et montant sur l'autel comme dans une nouvelle chaire pour prêcher avec plus de succès à ses enfants émancipés la modération dans le triomphe, le sage exercice de la liberté, l'amour persévérant du travail dans leur condition nouvelle : dites-le-moi, M. T.-C. F., n'y a-t-il pas là encore un à-propos providentiel et divin ? Ne vous semble-t-il pas que cette étoile aussi a envoyé ses rayons lumineux vers nous, d'après un commandement de Celui qui conduit et gouverne les révolutions de la terre, comme il dirige le cours des astres ? *Stellæ vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas.*

Je pourrais prolonger cette énumération des divines correspondances entre l'histoire des nouveaux saints et les grands événements accomplis ou imminents de notre époque. En particulier, s'il m'était permis de lever un moment mon front par-dessus la cime tremblante de vos Pyrénées, après avoir contemplé l'état religieux et moral de toute la péninsule et de ses dépendances lointaines, j'aimerais à jeter jusqu'aux frontières lusitaniennes, avec le nom récemment glorifié du jésuite et du martyr Britto, l'expression de ma douleur, de mes sou-

haits et de mes espérances. Mais ce préambule vous a déjà semblé long, et il est temps d'introduire la figure de notre douce bergère dans cet encadrement, où vous vous demandez, peut-être avec quelque anxiété, comment elle peut être amenée.

Rassurez-vous, M. T.-C. F.; quand j'entreprends de rattacher l'humble Germaine aux intérêts les plus élevés de notre situation sociale, je suis garanti du paradoxe par la parole inspirée de deux papes. Leur langage prouve trop directement ma proposition pour que je ne le cite pas textuellement; les témoins auriculaires sont ici, et ils ne me donneront pas de démenti.

« J'ai étudié cette cause, » disait le Pape Grégoire XVI, qui ne l'avait pas accueillie favorablement tout d'abord, « j'ai étudié la cause de Germaine Cousin, je la connais, » et je la trouve *admirable*. Quand on songe que cette » pauvre fille a passé toute sa vie en butte à la haine » et aux continuelles persécutions d'une marâtre, qu'elle » a supporté ces mauvais traitements avec une patience » qui ne s'est jamais démentie... » Et la pensée de Grégoire XVI s'est complétée par celle de Pie IX. « Ce qui » augmente la satisfaction que j'éprouve du triomphe de » cette humble bergère, » disait-il dans une circonstance solennelle, « c'est de penser que Dieu n'exalte » point ainsi, sans des desseins de miséricorde, une » faible et pauvre enfant. Il veut donner à notre siècle » les enseignements dont il a le plus besoin. En effet, » dans un temps où tout le monde court après la fortune, » le plaisir et l'élévation, rien n'est plus nécessaire que » de proposer à notre culte et à notre imitation une vie » sanctifiée dans la pauvreté, dans la souffrance et dans

» l'abjection. A un siècle égaré par de vains systèmes
» de philosophie et de science, il fallait opposer la vraie
» sagesse et la vraie science, que Germaine Cousin avait
» apprises au pied de la croix, et dont les leçons l'avaient
» conduite à la plus sublime perfection et au triomphe
» le plus éclatant. » M. F., un langage aussi substantiel
ne demande qu'à être développé, et c'est à cela que se
réduira notre tâche. Les évêques sont heureux quand ils
ont la parole des papes pour thème de leurs discours.

Oui, par l'exaltation de Germaine Cousin, le Dieu tout-puissant a voulu nous donner un double enseignement dont notre siècle a le plus besoin. Le vice dominant de notre société, c'est le désir effréné de paraître et de jouir. On le dit tout autour de nous, et ceux qui ont été le plus atteints de ce mal dans le passé sont les plus éloquents à se plaindre de ses progrès, qui leur portent ombrage et troublent leur sécurité. « Nul n'est plus satisfait de la condition dans laquelle il est né; le *déclassement* (l'Église n'eût pas trouvé ce mot; il appartient au vocabulaire moderne de l'ancien libéralisme alarmé), le *déclassement* prend des proportions effrayantes; la vie paisible des champs est dédaignée, et la noble simplicité de la chaumière rustique est abandonnée pour les ignobles bas-fonds de la cité, d'où sortent à tout instant d'affreux complots contre l'ordre public. » Assurément, M. F., ce tableau n'est que fidèle. Or, c'est en de telles conjonctures que le premier nom français inséré par l'Église dans ses diptyques depuis le commencement du siècle est le nom d'une bergère obscure. Née sous un toit modeste, qui abritait encore, ce semble, quelque aisance et quelque joie pour les autres, elle ne connut pour elle-même

que le dénûment et la contradiction. Sa vie, abrégée par la souffrance et la misère, s'écoula tout entière sous l'horizon restreint qui s'étend de cette prairie à ces forêts; de ce ruisseau à cette église. Et c'est dans cet espace borné que Germaine, ennoblissant ses préoccupations vulgaires par les vues de la foi et les sentiments de la piété, sanctifiant ses malheurs par la résignation, a mérité pour une éternité entière les récompenses et les joies de la vie céleste, et pour le reste des siècles une gloire temporelle plus éclatante et plus flatteuse que toutes les distinctions terrestres qui peuvent s'attacher à la mémoire des hommes. Je vous le demande, M. F., n'est-ce pas là un premier enseignement plein d'opportunité, et l'Église pouvait-elle nous présenter un exemple mieux assorti aux nécessités du moment?

Mais si la cupidité, l'égoïsme, la soif de l'argent, des emplois, des honneurs et des plaisirs, forment le trait le plus saillant de nos mœurs actuelles, il faut le dire pourtant, ces maux ne sont que la conséquence d'un autre mal qui en est le principe. Impossible que la morale publique ne s'altère profondément, quand la doctrine elle-même est défigurée. La doctrine, trop souvent impuissante à réprimer les passions, alors qu'elle est enseignée dans toute sa force et sa pureté, comment n'enfanterait-elle pas des monstres de corruption lorsqu'elle devient l'auxiliaire et la complice des plus mauvais penchants de la nature, que dis-je? lorsqu'elle se fait l'humble servante et l'ignoble pourvoyeuse des appétits les plus grossiers de la chair? Or, M. T.-C. F., vous savez et l'histoire dira comment toutes les criminelles erreurs de l'hérésie du xvi^e siècle et de la fausse philo-

sophie du xviii^e siècle, amalgamées et combinées avec les principes les plus avancés de la Révolution et de l'anarchie, et réduites en corps d'enseignement public, étaient devenues, pendant quarante ans, la triste pâture de presque toutes les intelligences. L'orgueil humain avait solennellement prononcé la déchéance de la religion chrétienne, et marqué le terme prochain de son trépas. La philosophie allait supplanter l'Évangile; l'État, dispensateur de toute instruction, allait être substitué à l'Église; et le sacerdoce laïque allait remplir à son tour le ministère spirituel des âmes, à la place du vieux sacerdoce à qui le Christ avait dit : Allez et enseignez. Nous en étions arrivés à cet excès de délire, quand un coup de tonnerre se fit entendre, qui dérangerait la conspiration ourdie par l'impiété savante et philosophe, et dispersa pour un moment les conjurés. Puisse la trame interrompue de leurs manœuvres n'être pas déjà reprise ! Mais, quoi qu'il en soit, c'est au moment où la coalition rationaliste, déconcertée par les conséquences sociales de ses théories, se débat péniblement sous l'anathème que lui jettent non pas seulement les esprits sages et élevés qui se préoccupent de la vérité pour elle-même, mais encore les hommes pratiques et conservateurs qui ont vu avec effroi de quelle manière les mauvaises doctrines peuvent descendre de la tête aux bras et se traduire en violences et en spoliations de tout genre; c'est à cette heure-là même, qu'en face de la fausse science et de la fausse philosophie abattues et humiliées, le Seigneur nous montre le triomphe le plus éclatant de la vraie sagesse et de la vraie science étudiées au pied du crucifix. Notre bergère, vous le savez, M. F., n'a jamais fréquenté

d'autres leçons que celles de la religion. L'Église, sa mère, fut aussi sa seule nourrice et n'eut point à lui faire rejeter le lait malsain de l'étrangère. Tout enseignement émana pour elle du catéchisme et des homélies de son pasteur. Jamais aucune influence séculière n'intervint dans l'affaire de son éducation. Disciple du divin Maître, Germaine Cousin, je l'avoue, n'eut pas un grain de philosophie humaine, pas un atôme de littérature; et, dans la procédure de sa béatification, le procès des écrits, qui serait un écueil si redoutable pour la plupart des hommes de ce temps, a été complètement nul. On se demande si Germaine savait lire, et tout porte à croire que, de l'alphabet, elle ne connut jamais que le signe placé par nos pères au frontispice de l'abécédaire chrétien : je veux dire la *Croix de Dieu*. Mais ce qu'elle apprit, sous l'empire de la grâce divine, à l'école de cette croix du Sauveur et à celle des secrètes inspirations de l'Esprit-Saint, lui tint lieu de toutes les autres connaissances. Son ignorance fut si savante, sa simplicité si éclairée, aux yeux de Dieu, que, non content de lui donner dans les cieux l'auréole des élus, il a voulu glorifier son tombeau depuis deux siècles par une série non interrompue de miracles, et couronner enfin sa tête du nimbe radieux par lequel l'Église signale juridiquement la sainteté de ses enfants. Et tandis que les systèmes philosophiques le plus en crédit naguère sont devenus l'objet de l'indifférence ou du mépris, et que de vieux écrits célèbres, désormais jugés, s'exercent à reconquérir l'attention et la faveur publiques en se rajeunissant sous des formules semi-chrétiennes dans lesquelles le mot propre et concluant de l'orthodoxie est toujours omis; tandis que

tous les fabricateurs d'erreurs s'en sont allés dans la confusion ¹, et qu'ils recueillent avec découragement, pour les rajuster bien ou mal, les pièces éparses de leurs vieilles machines de guerre contre l'Église; voici que le Tout-Puissant s'est armé de ce sarcasme et de cette ironie dont il use quelquefois envers le savoir impie et moqueur : *Ego quoque ridebo et subsannabo* ². Voici que, sous les regards de toutes ces déités philosophiques renversées de leur piédestal et couchées dans la poussière, un autel se dresse pour une pauvre fille des champs, qui n'a connu et pratiqué que la doctrine chrétienne; voici que son image est placée dans les temples; voici que son nom est inséré à perpétuité au calendrier de tout le peuple chrétien; voici qu'un jour de l'année est assigné pour ramener périodiquement sa fête; voici que Rome, la mère patrie de tous les enfants de Dieu, voici que Toulouse, la métropole de la contrée qui lui donna le jour, célèbrent en son honneur, deux cent cinquante ans après sa mort, des solennités que les princes auraient peine à obtenir de leur vivant; voici enfin que Pibrac, Pibrac, l'heureuse paroisse qui la vit naître et dont elle fut l'ornement pendant sa vie, acquiert par son tombeau une importance, une célébrité, qui dureront autant que la terre. Ici, M. F, ne voulez-vous pas entendre une parole du grand apôtre : « Dieu a choisi » ce qui est insensé selon le monde pour confondre les » sages : *Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes*; il a choisi ce qui est infirme pour con-

¹ Confusi sunt et erubuerunt omnes; simul in confusionem abierunt fabricatores errorum. Is., XLV, 16.

² Prov., 1, 26.

» fondre ce qui est fort : *et infirma mundi, ut confundat*
» *fortia* ; enfin, il a pris ce qui est obscur et méprisa-
» ble, ou plutôt ce qui n'est pas, pour détruire ce qui
» est : *et ignobilia mundi et contemptibilia, et ea quæ*
» *nōn sunt, ut ea quæ sunt destrueret* ; afin qu'aucune
» chair » (le mot est bien juste ; car, chez la plupart
des sages de ce temps, l'*esprit*, c'était encore *la chair*,
et le spiritualisme qu'ils se glorifiaient d'avoir rétabli se
confondait par mille endroits avec le naturalisme le
plus grossier), « afin qu'aucune chair ne se glorifie en
» sa présence : *ut non gloriatur omnis caro in conspectu*
» *ejus* ¹. » Et ne voulez-vous pas aussi que je répète la
parole des saints Pontifes : « La cause de Germaine, elle
» est admirable.... Par elle Dieu veut donner à notre
» époque les enseignements dont elle a le plus besoin...
» A un siècle égaré par de vains systèmes de philoso-
» phie et de science, il fallait opposer la vraie sagesse
» et la vraie science, que Germaine Cousin avait appri-
» ses au pied de la Croix, et dont les leçons l'avaient
» conduite à la plus sublime perfection et au triomphe
» le plus éclatant. » Enfin, appliquant à Germaine la
parole de mon texte, et considérant que sa béatification,
longtemps et mystérieusement retardée, a été comme
miraculeusement accélérée quand on a sonné l'heure
fixée par les décrets d'en haut, ne dirai-je pas que cette
gracieuse étoile, placée depuis deux siècles et demi au
firmament, mais voilée encore pour nos yeux, est venue,
à point nommé, sur l'ordre du Seigneur, répondre :
Me voici, et verser sa douce et consolante lumière sur les

¹ 1 Corinth., 1, 28, 29.

événements les plus significatifs de notre temps : *Stellæ vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas.*

Mes Frères, dans ce transport universel qui a salué le triomphe de la bienheureuse Germaine, on a remarqué de toutes parts l'émotion et la joie des humbles, des petits, de ceux que l'on appelle *le peuple*. Et certes, il en devait être ainsi. Car si Germaine est désormais une des gloires de la France, elle est surtout un titre d'honneur pour *le peuple*. Il reste en France, je veux le dire, il reste dans nos cités, il reste dans nos hameaux, un *peuple* vraiment digne de ce noble nom, un *peuple* chez qui l'esprit chrétien et l'esprit français sont plus vivaces peut-être que dans aucune autre condition de la société. Sans doute, le vent des nouveautés qui avait atteint les grandes races au temps de la Réforme, et le souffle non moins impur qui a perverti plus tard les races moyennes, ont laissé dans une partie des classes plus humbles des traces désolantes de leur passage. Mais, quelque étendus que soient ces ravages, il est demeuré, par la grâce de Dieu, après les crises du xvi^e siècle, un *peuple* qui n'a point trahi sa religion et sa foi, un *peuple* attaché au catholicisme par le fond des entrailles et plein d'horreur pour l'hérésie : c'est du sein de ce *peuple* qu'est issue Germaine Cousin. Et il est resté aussi au xix^e siècle un *peuple* qui a traversé toutes les révolutions sans se laisser corrompre ; un *peuple* chez qui la fibre religieuse et la fibre nationale sont plus sensibles qu'on ne peut dire ; un *peuple* dans les rangs duquel l'Église recrute presque tous ses prêtres et ses missionnaires, et la patrie ses meilleurs soldats ; et c'est ce *peuple* qui a tressailli, qui

a bondi de joie et d'amour en contemplant les traits de Germaine Cousin. Il s'est dit qu'après tout, son partage, même en ce monde, n'est pas si mauvais; et que s'il a laissé passer à d'autres des biens et des avantages que, lui aussi, dans le pêle-mêle des révolutions, il eût pu convoiter et obtenir peut-être, ç'a été pour conserver d'autres biens qui conduisent à une gloire plus haute et plus durable. Oui, dans la personne de Germaine, ce *peuple*, le vrai peuple de France, s'est senti ennobli, glorifié; car Germaine, fille du *peuple*, c'est la chair de sa chair et l'os de ses os. Aussi, aujourd'hui encore, voyez son affluence, voyez son élan et son bonheur; entendez ses chants qui commencent avant l'aurore et se prolongent jusque dans la nuit. Et ne nous a-t-on pas dit, M. F., que, dans vos grandes solennités de Toulouse, alors que votre cité, animée d'un enthousiasme unanime, se montrait digne d'elle-même et de sa vieille renommée de piété, ce furent néanmoins les plus humbles demeures du peuple qui voulurent devancer et presque surpasser toutes les autres par leurs décorations, et que, pour rendre hommage à la bienheureuse Germaine, par un touchant et gracieux retour, le pauvre et le mendiant avaient fait aussi leur miracle, et changé leur pain en fleurs et en lumières?

Mais il est d'autres pieux asiles qui se sont épris des plus vives sympathies pour la nouvelle béatifiée; et quoique le culte public de la Bienheureuse soit, à certains égards, le privilège du diocèse qui l'a donnée au monde, toutefois, sur divers points de la France, on a vu des communautés de vierges consacrées à l'éducation des enfants et au soin des pauvres, solliciter et obtenir

la faveur liturgique de célébrer la fête de Germaine. C'est ici, M. F. , que je veux m'attacher à un dernier aperçu sur les circonstances remarquables dans lesquelles notre bergère a été offerte à la vénération du monde.

Dans une occasion solennelle, ma faible voix a osé retentir pour payer un tribut d'hommages mérités à la femme française de notre siècle, dont la glorification me semblait ressortir de celle de l'illustre Gauloise Theodosie, rapportée providentiellement de Rome dans sa cité natale. Aujourd'hui la justice me commande d'acquitter une dette plus particulière. Accordez-moi un dernier moment d'attention.

Des femmes qui se séparent du monde, et qui, ne voulant d'époux que Jésus-Christ, se consacrent exclusivement à la contemplation et à la prière, c'est une merveille qui est née avec l'Église, et qui durera autant qu'elle. De timides vierges qui, renonçant pour elles-mêmes aux joies et aux sollicitudes de la famille, se vouent par état, dans les hôpitaux de nos villes, au soin des membres souffrants de Jésus-Christ, c'est un spectacle que ces derniers âges nous ont offert, et dont l'origine se lie aux noms de saint Vincent de Paul et de la Fille de Charité. Mais ce qui n'a guère commencé qu'avec notre siècle, ce qui ne s'est produit du moins dans d'aussi vastes proportions que chez nous et de nos jours, en un mot, ce qui est propre à notre pays et à notre temps, ce sont ces innombrables familles de pauvres Sœurs qui, fondées depuis trente ou quarante ans, et multipliées avec une incroyable fécondité, se sont répandues jusque dans les quartiers les plus délaissés des villes, jusque dans le fond des campagnes les plus aban-

données, pour y prendre soin des malades et y instruire les enfants. Dans vos Pyrénées et dans notre Poitou, on les nomme principalement les Filles de la Croix; ailleurs, on les appelle de noms divers. Toutes, elles ont le même esprit, le même but. Or, c'est au sein de tous ces collèges de vierges que l'avènement de Germaine sur les autels a été accueilli, a été fêté, nous le savons, avec d'indicibles transports. Et n'en comprenez-vous pas la raison? En vérité, si l'humble fille de Laurent Cousin vivait aujourd'hui, avec ses instincts de charité envers les malheureux, avec son zèle à catéchiser les enfants du hameau, n'est-il pas vraisemblable qu'elle serait ou Petite Sœur des pauvres ou Fille de la Croix? Dieu n'eut pas besoin d'elle pour ces ministères. Aux jours où elle vécut, le mal, plus concentré dans les hauteurs de la société, ne réclamait pas les mêmes remèdes; mais, aux jours où elle est mise en possession d'un culte solennel, les ravages de la corruption étant descendus jusque dans les régions les plus infimes, il faut à la France trente ou quarante mille Germaines, agissant avec concert et livrant comme un assaut général à toutes nos misères morales. Il les faut, et Dieu les suscite; et en même temps, comme pour les encourager d'un bienveillant sourire, sa douce et attentive Providence leur envoie un modèle, leur donne une protectrice et une patronne, prise en quelque sorte du milieu d'elles. Si bien que, la date trop récente de leur fondation n'ayant pas encore permis à ces jeunes instituts de fournir leur contingent aux légions bienheureuses, ils sont unanimes à considérer Germaine comme une compagne et une sœur aînée qui va les représenter dans le ciel; tant il y a d'analogie,

de ressemblance entre la vie obscure et dévouée de la vierge de Pibrac et celle de ces humbles filles ! Jugez-en vous-mêmes, mes Frères.

La voyez-vous, cette pauvre Sœur, née ordinairement dans une condition modeste, et, trop souvent aussi, atteinte d'infirmités précoces ? Jetée au milieu d'une contrée où l'esprit a disparu dans la matière, son dévouement méconnu de cette population vraiment marâtre dont toutes les affections ont pris un autre cours, ne se déconcerte pas des premiers rebuts qu'il rencontre. La maladie du moins lui donne accès auprès de son lit. Par ses charitables industries, ayant gagné le cœur des parents, bientôt elle obtient d'être entourée de ces pauvres petites filles qui jusque-là ne semblaient pas moins sauvages que les troupeaux qu'elles menaient paître. Dès ce moment, elle est devenue comme le bon ange de ce pays. Sa prière vient en aide à son zèle, et la paroisse ne tarde pas à prendre une physionomie nouvelle. Les visages mêmes y sont changés, civilisés ; on dirait que la grâce divine, en s'insinuant dans les âmes, a ramené quelque grâce naturelle sur les fronts et quelque rayon d'intelligence dans les yeux. Mais surtout les cœurs sont purifiés, embellis, les désordres disparaissent. Depuis que la pieuse Sœur a planté sa quenouille dans cette contrée, les brebis autrefois vagabondes, maintenant serrées autour de ce signe de ralliement, ne sont plus la proie du loup cruel, et on ne les surprend plus à s'égarer dans les pâturages défendus. En retour, le temple est fréquenté, les instructions du pasteur sont écoutées et comprises, les sacrements sont en honneur, l'image de Marie est entourée de fleurs et de prières, et il n'est pas

rare qu'au son de la cloche, on voie de modestes enfants s'agenouiller dans les prairies pour saluer la Reine du ciel. En un mot, Germaine est présente au milieu de ce peuple, par ses leçons et ses exemples, et elle y renouvelle les merveilles de sa vie.

O pieuses familles de vierges répandues sur toute la surface de la France, et par la France bientôt sur toute la surface du monde, que ne puis-je donner à ma voix assez de retentissement pour qu'elle vous porte à toutes mes félicitations, mes encouragements, ou plutôt les félicitations et les encouragements de l'Église entière ! A Dieu ne plaise que nous venions troubler en vous, pour la première fois, la plus exquise et la plus nécessaire de vos vertus, qui est l'amour de l'obscurité ! Mais le Seigneur nous commande de le dire aujourd'hui : oui, c'est par vous que seront réparés les maux dont la fausse science a inondé la terre ; c'est par vous que sera recomposé l'esprit de famille, qui est le support et la base de la société. Vous êtes, vous aussi, un sacerdoce pour l'Église, une milice pour l'État. Et comme nous n'avons rien tant à cœur que de nous montrer toujours justes et reconnaissants envers les pouvoirs publics, nous voulons les remercier ici solennellement du concours empressé et intelligent qu'ils ne nous refusent jamais pour multiplier vos saintes maisons : c'est le plus utile service rendu à la patrie ; c'est un correctif apporté à mille autres principes de désorganisation et de ruines.

Hélas ! nous le savons, nonobstant de nobles efforts et de généreux sacrifices, le toit qui vous abrite ressemble assez souvent au réduit de Germaine ; la pauvre couche sur laquelle vous passez les nuits n'est guère plus molle

que les sarments qui formaient son grabat. Enfin, le pain que vous mangez, et qui n'est pas plus blanc que le sien, ne vous est pas même toujours assuré. Mais courage : le lit de Germaine s'est changé, vous le voyez, en un trône et un autel; sa demeure, même ici-bas, est devenue un temple. Et quant au pain qui doit vous nourrir, deux des plus éclatants miracles de Germaine vous diront que, pour les maisons religieuses en détresse, il est désormais au ciel une Providence qui multiplie la farine et le pain. Béni soit donc le Seigneur, qui, pour diriger et soutenir vos pas chancelants, a commandé à la douce étoile que nous admirons en ce jour de projeter particulièrement ses rayons sur vous, et de vous inonder de sa lumière caressante : *Stellæ vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas.*

Et maintenant, ô Germaine ! nous nous agenouillons à vos pieds et nous implorons votre intercession. C'est principalement sur les maladies corporelles que votre empire s'exerce : daignez nous faire ressentir la puissance de votre prière. Que de fois l'infirmité de la chair ne vient-elle pas enchaîner, paralyser, dans les serviteurs et les ministres de la cause sainte, les plus généreux mouvements de l'esprit ! Que de fois les pieux élans de la volonté ne sont-ils pas trahis par la faiblesse des organes ! O bienheureuse bergère, à qui il a été donné de continuer, du haut des cieux, le touchant ministère qui consiste à soulager les maux, à guérir les souffrances des hommes, montrez-vous secourable à tous ceux qui, de près ou de loin, vous invoquent avec tant de confiance ! Que nul ne s'approche en vain de votre tombe, trans-

formée à partir d'aujourd'hui en un brillant et sacré reliquaire; que la puissance de vos ossements s'accroisse de jour en jour avec les honneurs qui leur sont rendus; qu'une vertu de guérison découle, plus abondante et plus féconde, de votre dépouille glorifiée! Enfin, souvenez-vous que les nations aussi ont leurs maladies, et que ces maladies sont guérissables ¹. Plus d'une fois, de Geneviève à Jeanne d'Arc, la France a été sauvée par une bergère. Etendez vos mains, ô Germaine, vers les plaies de notre société pour les cicatriser. Daignez surtout guérir les maux de nos âmes, et nous introduire ainsi, après cette vie, dans le séjour glorieux où notre foi à l'autorité souveraine de l'Église ne nous permet plus de douter que vous habitiez. Ainsi soit-il.

¹ Sap., 1, 14.

XV

LETTRE PASTORALE

ORDONNANT LES PRIÈRES PUBLIQUES INDIQUÉES PAR N. S. P.

LE PAPE AVEC INDULGENCE EN FORME DE JUBILÉ, A

L'OCCASION DE LA PROCHAINE DÉFINITION DU

DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

(1^{er} OCTOBRE MDCCCLIV.)

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA PROCHAINE DÉFINITION DU DOGME
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.



I. Nous n'avions point attendu le commandement du chef de l'Église, Nos Très-Chers Frères, pour vous exciter à la prière et vous indiquer les moyens d'écarter les fléaux multipliés que nos péchés ont attirés sur nos têtes. Nous vous avons particulièrement exhortés à demander à Notre-Seigneur Jésus-Christ, Pasteur invisible de l'Église, qu'il daignât, en ces jours difficiles, inspirer et diriger son représentant sur la terre, celui de qui tout signal et toute direction doivent nous venir dans les ciconstances majeures, et surtout dans les situations nouvelles qui peuvent ouvrir devant nous des routes où n'ont pas marché nos pères. Aujourd'hui, voici que cette voix révéree du pontife suprême arrive jusqu'à nous. C'est pour nous annoncer, pour nous prêcher une croisade : la croisade de la pénitence et de la prière. Cette fois encore, sa parole sera la règle de la nôtre ; nous ne ferons que la traduire et la développer.

Le père commun de tous ceux qui ont été régénérés en Jésus-Christ a jeté les yeux sur son immense trou-

peau, et il l'a vu partout en proie aux afflictions les plus cruelles : jamais tant de fléaux à la fois ne sont venus s'abattre sur la chrétienté. Des collisions terribles ont éclaté entre les peuples les plus puissants ; des dissensions intestines déchirent le sein des nations ; les ravages épouvantables de la peste se sont ajoutés aux malheurs de la guerre et de la disette ; celle-ci semble n'avoir changé que de forme, et, en beaucoup de lieux, l'abondance de quelques produits apporte à peine un adoucissement léger aux terribles privations qui résultent de la disparition presque totale de plusieurs autres substances ; la vigne, en particulier, a reçu l'ordre de nous refuser ses fruits dans la même proportion qu'il a été permis aux sillons de nous rendre le froment ; enfin, de divers côtés ; la terre ébranlée par d'immenses secousses a été couverte de ruines, et a paru s'entr'ouvrir sous les pas de ses habitants glacés d'effroi. Puis, au milieu de tant de sujets d'alarme, la fureur des hommes s'exerce à rivaliser avec le désordre des éléments. Plus prudents et plus actifs que les enfants de lumière, les fils de ténèbres ont poursuivi activement la guerre contre l'Église et contre toutes les puissances légitimes ; ils ont soufflé de nouveau le vent des discordes, des soulèvements, des révoltes, sans reculer devant les crimes les plus odieux et les attentats les plus atroces ; ils ont juré d'anéantir, s'ils le peuvent, notre sainte religion, et de renverser de fond en comble la société civile. Et, ce qui est plus effrayant, les ennemis de Dieu ont retrouvé, au camp de ceux qui se glorifient d'être comptés parmi les défenseurs de l'ordre et de la société, d'anciens alliés et de trop puissants complices qui se

joignent à eux pour livrer assaut à la vérité catholique, et par là à tous les autres principes dont elle est la seule base inébranlable. Graves écrivains de la presse puritaine ou violents démagogues d'en deça et d'au delà des frontières, leurs plumes distillent à l'envi, comme autrefois, et à l'aide de connivences plus ou moins coupables, le poison mortel de l'indifférentisme et de l'incrédulité. Rien ne trouve grâce devant leurs mépris hautains et leurs déclamations furibondes : tout effort tenté à l'avantage de la morale publique et de la morale domestique, en même temps qu'au profit de la loi chrétienne, soit qu'il s'agisse du repos sacré des saints jours ou de la légitimité du lien conjugal, est poursuivi de leurs sarcasmes, et ne tarde pas à devenir suspect par suite de leurs dénonciations violentes. D'illustres compagnies, satisfaites d'elles-mêmes pourvu qu'elles aient laissé poindre leur opposition aux pouvoirs terrestres, s'appliquent à observer d'ailleurs la neutralité entre le parti de Dieu et le parti du mal ; par de soigneuses combinaisons, retenues d'un régime malheureux que Dieu a châtié de son fouet vengeur, on trouve le correctif diligemment placé à côté de tout suffrage dont pourrait s'effaroucher l'impiété ; la philosophie chrétienne, qui montre de son doigt le chemin du ciel, reçoit la couronne *ex æquo* avec la morale naturaliste qui n'aboutit qu'à *ces vertus dont l'enfer est plein*, vertus, hélas ! scandaleusement louées jusque sur des tombes où l'homme de foi ne devrait porter que des larmes inconsolables. Par une progression naturelle et qui n'a rien de rassurant, l'éclectisme en action a pris la place de l'éclectisme doctrinal, et le scepticisme pratique apporte son appoint aux théories qui l'ont pré-

paré. On dirait que, de toutes parts, et avec le concours involontaire de quelques-uns des apôtres même du christianisme, c'est un parti pris de donner le démenti à l'Évangile, et de tromper la conscience publique par une confusion et un pêle-mêle plus funestes peut-être que l'incrédulité affichée. Enfin, tandis que tous les remparts de la société sont attaqués, que tous les titres de l'autorité humaine, de la propriété et de la famille, sont contestés, l'Europe voit des gouvernements frappés de vertige préparer la sanction logique du socialisme et de toutes ses suites, par le mépris qu'ils font des prérogatives divines de l'Église, par la confiscation sacrilège de ses propriétés, par le bannissement de ses pontifes, de ses religieux et de ses vierges consacrées, en un mot, par les entreprises les plus audacieuses contre l'œuvre que le Fils de Dieu fait homme a fondée sur la terre : excès déplorables dont le contre-poids ne se rencontre presque nulle part, les pouvoirs les plus favorables sachant à peine se défendre eux-mêmes de porter un regard jaloux et une main téméraire sur les droits et les avantages acquis par l'Épouse de Jésus-Christ au prix de tant d'efforts et de sacrifices. Et comme ce sont les péchés et les injustices des peuples qui provoquent tous leurs malheurs, tant de tréminelles dispositions de la part des hommes ne permettent pas d'espérer un terme à nos maux, si Dieu ne convertit les cœurs par quelque coup extraordinaire de sa grâce.

II. Heureusement, N. T.-C. F., il existe pour les chrétiens une ressource toujours vivante ; ils ont dans leur arsenal une arme toujours sûre de la victoire, lorsqu'elle est maniée par une piété ardente et une foi sincère :

c'est la prière. Et si vous nous demandez de quelle puissance la prière peut être investie contre les diverses calamités de ce temps, nous vous répondrons en empruntant les paroles mêmes de saint Jean-Chrysostôme rapportées dans les lettres apostoliques qui vont vous être lues, et nous vous vous dirons : Le monde entier est en feu, mais c'est une des vertus de la prière d'éteindre le feu, *orationis vis vim ignis extinxit* ; les nations sont livrées à toutes les horreurs des luttes sanglantes : mais la prière a souvent mis fin aux guerres, *bella composuit* ; des armées formidables sont en présence et le signal de la bataille est donné : mais on a vu la prière suspendre les combats, *pugnas sedavit* ; l'intempérie des saisons a porté la perturbation dans toute la nature : mais la prière purifie l'air et chasse les tempêtes, *tempestates sustulit* ; des maladies pestilentiellles semblent s'être acclimatées sur notre sol, tant leur retour est prompt et leur apparition fréquente : mais la prière bannit les pestes, *morbos ejecit* ; les substances alimentaires de première nécessité sont atteintes mortellement, et l'absence de quelques-unes d'elles menace la prospérité de contrées entières : mais la prière a plus d'une fois conjuré tous ces genres de dommages, *damna repulit* ; les sociétés sont ébranlées jusque dans leurs fondements, et le monde moral subit des secousses plus désastreuses encore que les tremblements de terre qui renversent les édifices : mais la prière réussit à raffermir les cités chancelantes, *urbes concussas firmavit* ; des monstres à figure humaine poursuivent leurs complots forcenés avec la fureur des bêtes féroces, ou plutôt avec une rage infernale : mais la prière sait fermer la gueule des lions et mettre les

démons en déroute, *furorem leonum refrænavit, dæmones fugavit*; enfin, Dieu lui-même s'est prononcé contre nous, et il mêle ses rigueurs aux coups qui nous sont portés par la malice de ses créatures : mais la prière est puissante pour désarmer la colère du ciel aussi bien que pour déjouer les coupables desseins des hommes, et il n'est point de maux qu'elle n'ait fait cesser, *inflictas cœlitus plagas, insidias hominum, omnia denique mala sustulit oratio*¹.

Et si la prière; même individuelle et isolée, est d'un si grand poids dans la balance des choses humaines; si un seul homme de foi suffit pour transporter les montagnes; si l'âme la plus ignorée peut, du fond d'un oratoire obscur, avec le levier de l'oraison, remuer les intérêts les plus considérables et agir sur les destinées des royaumes et des empires, quelle ne doit pas être la force de la prière collective de tout un peuple, de la prière concertée du monde entier?

III. C'est ici, N. T.-C. F., le principal moyen de gouvernement que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné à son vicaire en terre. Les puissances de ce monde ont leurs armées, leurs flottes, leur artillerie, leurs instruments de mort et de destruction chaque jour plus perfectionnés; le monarque universel de la chrétienté, si la Providence a voulu qu'il fût indépendant dans l'ordre temporel, n'est considéré pourtant par les hommes d'État que comme un souverain du second ordre, et presque tout cet attirail formidable de la royauté lui est étranger. Il est vrai, la religion des princes et des peuples

¹ S. Jean Chrys., homil. 5, de incomprehensibili Dei natura contra Anomæos.

l'avait placé longtemps à la tête des conseils de l'Europe, en ce qui touchait aux intérêts divers de la grande communauté chrétienne ; et personne ne niera que l'intervention des pontifes romains ait élevé alors la politique terrestre à une hauteur surhumaine où elle n'a pas coutume d'atteindre, et qu'elle ait ennobli la plupart des expéditions militaires en leur donnant un motif religieux, ouvertement avoué, qui distingue essentiellement ces guerres saintes des entreprises d'ailleurs les plus louables et les plus nécessaires. On le conçoit, la papauté ne pouvait descendre aux choses d'ici-bas sans les transporter dans la région qu'elle habite ; c'est pourquoi, tant qu'elle prit une part active et principale dans les combinaisons et les négociations d'où résulte l'équilibre du monde, elle ouvrit à la politique des horizons inconnus, et créa pour elle, soit dans la paix, soit dans la guerre, de nouveaux cieux et une terre nouvelle. Mais ce n'était là qu'un accident glorieux dans les destinées de la Rome moderne. Le monde des corps n'avait point été donné en héritage à la reine des âmes ; il repoussa bientôt, comme une tutelle humiliante, la protection qu'il lui avait demandée en des jours de détresse. A qui tient le sceptre des esprits, c'est chose trop facile de se désister du soin de la matière. Jésus-Christ n'avait pas défendu aux Pontifes de la loi nouvelle de se montrer secourables aux sociétés humaines, quand celles-ci imploreraient leur puissant appui ; mais comme sa main divine ne leur a remis néanmoins que les clefs du royaume des cieux, ils se retranchent volontiers dans ce domaine. Est-ce à dire que celui qui a la sollicitude de toutes les Églises ne prendra aucun souci des vicissitudes de ce globe ? Est-

ce à dire qu'il ne compatira pas aux maux de tout genre qui peuvent affliger sa famille? Ce serait un crime de le penser. Aussi longtemps que les âmes seront unies à des corps, aussi longtemps que la Fille du ciel aura les pieds posés sur la terre, aussi longtemps que les choses d'ici-bas formeront comme l'enveloppe des intérêts de l'éternité, le monarque spirituel à qui Jésus-Christ a donné l'investiture sur les bords du lac de Tibériade, promènera sur l'univers entier un regard de père et de maître, c'est-à-dire un regard d'amour et d'autorité, un regard de tendresse et d'inquiétude. Admirez ces grandes et majestueuses paroles qui seraient ridicules d'orgueil partout ailleurs que sur les lèvres du successeur de Pierre, et qui ne sont que le début naturel d'une lettre apostolique : *Apostolicæ nostræ caritatis sollicitudine et affectu universum catholicum contemplantes orbem.....* Et quand ce regard jeté sur le monde aperçoit partout des souffrances et des périls, partout des complications et des impossibilités; quand non plus les ordres, mais seulement les conseils de l'autorité souveraine qui doit régir toutes les consciences, seraient pour des nations entières un sujet d'irritation et de blasphème; quand des peuples livrés à l'hérésie n'obéissent à l'action divine, dont ils sont les instruments aveugles, qu'à la condition de rester persuadés qu'ils travaillent seulement pour des résultats humains; quand les puissances même orthodoxes n'ont pas encore rattrapé toute la perfection de l'ancienne docilité filiale envers le chef de l'Église; quand les ennemis abhorrés de la chrétienté, contre lesquels la papauté a toujours dirigé les efforts de l'Europe et soutenu douze cents ans de résistances cou-

ronnées par le succès, sont tout à coup jetés eux-mêmes par la Providence comme un rempart inattendu contre de nouveaux envahisseurs; quand le danger d'attiser la persécution contre plusieurs millions d'enfants chéris et déjà trop infortunés, commande des ménagements que sanctionne une tradition de dix siècles de longanimité et de prévenances envers le schisme; enfin, quand toute voie est fermée pour un rôle actif quelconque, quand toute initiative est interdite, est-ce que, spectatrice impassible des calamités qui pèsent sur ses enfants, la papauté n'aura plus aucun moyen d'action sur la marche générale du monde? Que ceux-là le croient, que ceux-là le disent, qui ne savent pas ce que c'est que la prière de deux ou trois cent millions d'âmes obéissant au pontife romain.

Pour vous, N. T.-C. F., vous le savez : il est un homme, qui tient parmi nous la place même du Fils de Dieu, et qui, d'un signe de son autorité, fait fléchir tous les genoux en terre, fait élever tous les yeux et tous les bras vers le ciel, pour obtenir les grâces que sa sollicitude paternelle croit nécessaires aux sociétés. Lorsque, dans sa haute sagesse, il le juge bon et convenable, c'est son droit et c'est l'ancien usage de ses prédécesseurs d'ordonner des prières extraordinaires dans toute la chrétienté; et alors, de toutes les parties de l'univers, du sein de toutes les familles, du pied de tous les autels, du fond de tous les monastères, des supplications ardentés sont envoyées vers le trône de Dieu. Et comme les fidèles répandus sur toute la surface du globe ne sont rien autre chose que le corps mystique de Jésus-Christ qui continue en eux sa vie mortelle, ce n'est

point une usurpation de langage d'affirmer que cette prière catholique, ces soupirs et ces larmes de l'Épouse du Seigneur, ce cri énergique de tout le peuple chrétien, ont un droit rigoureux à être exaucés à cause de la considération qui est due à un tel suppliant : *Qui in diebus carnis suæ, preces supplicationesque cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro sua reverentia*¹. Et c'est ainsi que le Pontife romain, lors même qu'il ne manie plus aucun des ressorts matériels qui impriment le mouvement aux affaires d'ici-bas, exerce encore, exercera toujours la plus énergique de toutes les pressions sur les événements de la terre. Car c'est la prière des chrétiens qui gouverne le monde, et la prière obéit aux inspirations du vicaire de Jésus-Christ.

Enrôlons-nous donc, N. T.-C. F., dans cette pieuse et pacifique expédition à laquelle sont appelées toutes les phalanges chrétiennes. Si les armées alliées de trois peuples sont ce triple faisceau que l'ennemi le plus renommé dans l'art de la guerre ne parvient pas à rompre, que sera-ce qu'une entreprise qui réunira sous ses étendards toutes les âmes religieuses du monde entier? Tant de forces réunies et concertées, tant d'armes maniées avec ensemble et dirigées d'un commun accord, feront au ciel une sainte violence; tant de prières et d'invocations, projectiles puissants et irrésistibles, démantèleront ce fort imprenable dans lequel se retranchait la juste sévérité d'un Dieu irrité. La victoire sera le prix de nos efforts.

IV. Mais quel sera l'objet de ces supplications unanimes

¹ Hebr., v, 7.

de la terre? Écoutez, N. T.-C. F., la voix douce et inimitable de celui qui représente ici-bas le prince de la paix. Lui-même, « dans un état de choses si grave et si » désespéré, il a élevé les yeux vers la montagne sainte, » d'où il attend le secours; et, dans l'humilité de son » cœur, il ne cesse de prier et de conjurer avec ferveur » le Dieu riche en miséricordes, afin qu'il anéantisse les » guerres jusqu'aux extrémités de la terre; qu'il éloigne » tout sujet de dissension entre les princes chrétiens; » qu'il leur accorde, ainsi qu'à leurs peuples, la paix, la » concorde et le repos; qu'il inspire par-dessus tout à » ces mêmes princes un zèle pieux pour le maintien et » la propagation de la doctrine et de la foi catholique, » source principale du bonheur des nations; qu'il mette » un terme aux calamités diverses dont ces mêmes » souverains et leurs peuples sont affligés, et qu'il y » fasse succéder la joie d'une prospérité complète; enfin, » qu'à ceux d'entre eux qui sont dans la voie de l'erreur, il daigne départir les dons de sa grâce céleste, » qui les ramènent dans les sentiers de la vérité et de la » justice, et les convertissent sincèrement à lui. » Tels sont les vœux que le pontife universel a tirés de son âme et qu'il a présentés à la majesté divine, dans l'un de ces entretiens plus familiers qu'il est donné parfois au Moïse de la loi nouvelle d'avoir avec le Seigneur. Et c'est après avoir épanché ainsi son âme le premier, après avoir associé d'abord à sa prière celle de la cité reine et maîtresse, à qui toute préférence et toute antériorité appartient, qu'il se tourne ensuite, qu'il *se réfugie* vers la prière de ses frères les évêques et de l'Église entière.

V. La prière de Pie IX, N. T.-C. F., sera aussi la nôtre, et nous demanderons au Seigneur ce qu'il lui a demandé. Toutes les paroles qui descendent de la Chaire apostolique portent, dans leur noble simplicité, un cachet de grandeur, de sagesse, d'autorité, de modération, qui n'échappe qu'aux hommes sans discernement. Mais surtout on y trouve un sentiment des choses, une appréciation des faits et des temps, et, par-dessus tout encore, un accent d'amour, de paternité, un esprit invincible de patience et de miséricorde, qui, loin de décèler la faiblesse, révèlent au contraire la force la plus calme et la plus inébranlable. Les Juifs disaient un jour de Jésus-Christ : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme : Nunquam sic locutus est homo sicut hic homo*¹. Tous ceux qui voudront y réfléchir diront : « Jamais personne ici-bas n'a parlé comme le Siège apostolique. » Oui, la parole des papes est une parole à part. Accoutumés que vous êtes, N. T.-C. F., à chérir, à révéler la voix de vos évêques, qui sont les successeurs des apôtres, nous ne craignons pas d'exciter votre attention, votre piété plus respectueuse par rapport aux enseignements du successeur de celui pour qui Jésus-Christ a prié, et qu'il a chargé de se tourner vers ses frères afin de les affermir dans la vérité. Nous sommes les ruisseaux, Pierre est à l'entrée de la source; et les eaux que nous vous distribuons ne sont salutaires qu'à la condition de rester telles que la source nous les transmet. Si jamais une syllabe tombait de nos lèvres en désaccord avec la voix de Pierre, s'il nous arrivait de dire quoi que ce soit autre-

¹ Joan., VII, 46.

ment que lui , vous devriez corriger et réformer notre parole d'après la sienne, parce qu'il est dans la vérité et qu'il enseigne la voie de Dieu selon la vérité.

VI. Nous conformerons donc notre prière aux enseignements du Siège apostolique , N. T.-C. F., et nous supplierons d'abord le Dieu Tout-Puissant de faire cesser les guerres sur toute la surface du monde. Il est trop vrai que la guerre est le juste châtiment de nos fautes. Si nous pouvons , à bon droit, nous flatter de n'avoir pas recherché le conflit dans lequel nous sommes engagés, et qui, nous en avons la ferme confiance, n'aboutira pour nous et pour la cause sainte du christianisme qu'à d'éclatantes victoires, n'avons-nous pas à nous reprocher d'autre part de nous êtres rendus indignes du bienfait de la paix par la façon criminelle dont nous en avons usé, pendant quarante ans, contre Dieu, contre son Christ, contre son Église, contre toutes les puissances chargées de nous régir, contre toutes les supériorités qui gênaient notre fierté ou notre ambition? Non, nous n'avons pas voulu la guerre : hommage à cet égard, hommage sincère à l'esprit de sagesse et de modération qui réside sur les hauteurs du monde politique. Nous n'avons pas voulu la guerre ; mais , ce qu'il faut ajouter, nous l'avons méritée. Ils sont rares dans l'histoire, les siècles qui offrent une période à peu près consécutive de quarante ans de paix, durant lesquels une grande nation trouvait à peine quelque satisfaction à ses instincts belliqueux dans des expéditions passagères et circonscrites. Trop souvent nos contemporains se plaignent des temps dans lesquels nous avons vu s'écouler notre vie. Pour être justes envers le ciel, nous devons

dire , au contraire , qu'il a rassemblé sur nos têtes plus d'éléments de bonheur humain , de tranquillité publique et domestique qu'il n'a coutume d'en accorder aux fils d'Adam pendant un laps de temps si prolongé. Mais , pour peu que nous voulions rentrer en nous-mêmes et soumettre nos œuvres à l'examen , nous devons confesser que , si jamais Dieu n'a été plus libéral , jamais l'homme n'a été plus ingrat , et que jamais plus longue paix n'a été plus fatalement employée. *Diram pacem*, dirons-nous avec un historien de l'antiquité : Paix meurtrière , ensanglantée par le massacre des âmes , par le carnage de tous les principes , de tous les sentiments honnêtes ; paix trompeuse , qui avait transformé la société en un champ de bataille , où toutes les cupidités , toutes les ambitions éveillées , surexcitées , se livraient tellement assaut , qu'elles ont fini par soulever une moitié du genre humain contre l'autre moitié ; paix ruineuse , pendant laquelle une armée de quatre cent mille hommes , entretenue à grands frais , suffisait à peine à contenir les mauvaises passions développées par mille causes plus actives les unes que les autres. Or , quand un peuple n'use ainsi de la paix que pour faire la guerre à Dieu , Dieu se venge en lui envoyant la guerre , et c'est justice. Que celui donc de nous qui est sans péché , N. T.-C. F. , se lave les mains et se proclame innocent du sang de ses frères. Mais non , nous avons tous participé aux fautes communes ; si nous disons qu'il n'y a pas de péché en nous , nous nous séduisons nous-mêmes , et la vérité n'est pas en nous ¹. Et puisque la guerre , comme tous les autres fléaux , est le résultat de nos péchés , entrons dans

¹ 1 Joann., I, 8.

la croisade de pénitence, de conversion et de prière qui nous est prêchée : c'est le seul moyen à notre disposition pour contribuer au retour de la paix.

VII. Toutefois, N. T.-C. F., en demandant au Seigneur qu'il impose un terme à la guerre, nous nous garderons bien de former un vœu coupable et de solliciter une paix achetée au détriment même de Dieu et de son Église. Plutôt la guerre mille fois que le triomphe insolent du schisme ou de l'hérésie, et leur règne presque universel sur la terre. Nous conjurons donc, nous aussi, Celui qui tient en ses mains les cœurs des rois, de toucher ceux d'entre eux qui sont engagés dans l'erreur, de les ramener de la voie de la perdition dans les sentiers de la vérité et de la justice, et de les convertir sincèrement à lui. Ainsi disparaîtraient tous les sujets de division entre les princes chrétiens; ainsi reviendraient pour l'Europe ces siècles heureux dans lesquels toutes les nations comme toutes les familles ne formaient qu'une famille et qu'une nation spirituelle sous le sceptre d'un seul père et d'un seul roi. Le mal qui travaille à la fois l'Occident et l'Orient, ce sont les dissidences religieuses de tant de nations livrées au schisme ou à l'hérésie. Nous nous proposons, N. T.-C. F., d'appeler prochainement votre attention sur ces grandes questions que la Providence veut enfin mettre dans tout leur jour. Mais disons-le dès aujourd'hui : Si la crise socialiste que nous venons de traverser, et qui frémit encore à nos portes, a révélé à tous les esprits clairvoyants que la chose chrétienne est le fondement et le rempart de la famille et de la propriété, de la société domestique et de la société civile, une autre démonstration non moins évidente leur est réservée. Le

monde civilisé ne tardera pas à reconnaître qu'en même temps que le christianisme est la vie intérieure des nations, il est aussi le lien nécessaire des nations entre elles. Or, pour que le christianisme unisse et qu'il ne divise pas, il faut que le christianisme soit un, et qu'il réalise en lui-même l'unité par la subordination à un chef unique, à un représentant de Jésus-Christ institué par Jésus-Christ même. En d'autres termes, si la société humaine, menacée de se dissoudre, a reconnu son principe de conservation dans le christianisme, le christianisme à son tour ne subsiste et ne se conserve qu'au moyen de la papauté; partout ailleurs, il se corrompt, il se dissout, et ne lui demandez pas qu'il communique au monde extérieur une vitalité, une force, une cohésion qu'il ne possède plus lui-même, et que par conséquent il ne peut pas donner. Que l'Europe le veuille ou qu'elle ne le veuille pas : par la seule force des choses et par la marche naturelle des causes secondes, elle est, d'ici la fin de ce siècle, à la veille d'une expérience qui se fera dans les plus vastes proportions. C'est pourquoi, N. T.-C. F., nous avons à cœur de vous répéter ces paroles du divin Maître : « Quand vous entendrez parler de guerre et de » bruits de guerre, gardez-vous bien de vous troubler, » car il faut que ces choses arrivent d'abord. On verra » se soulever peuple contre peuple, royaume contre » royaume; et il y aura des dissensions, des pestes, des » famines et des tremblements de terre en divers lieux. » Ce sont là les commencements des douleurs, mais ce » n'est point encore la fin des temps. Il faut auparavant » que l'Évangile soit prêché à toutes les nations ¹. »

¹ Matth., xxiv, 6, 7, 8. — Marc., xiii, 7, 8, 9. — Luc., xxi, 9.

Oui, N. T.-C. F., la propagation de l'Évangile jusqu'aux extrémités de l'Orient ; mais aussi, dans l'Occident, l'intelligence plus parfaite de *cet Évangile du règne spirituel* qui est nécessairement l'Évangile de l'unité, puisque tout royaume divisé contre lui-même ne peut tenir debout : tels sont les résultats que nous avons lieu d'espérer, et que nous devons nous efforcer d'obtenir de la miséricorde de Dieu sans qu'elle nous les fasse acheter par de trop longues rigueurs.

VIII. Nous irons plus loin dans nos prières, et nous conjurerons le Roi des rois d'inspirer aux princes chrétiens, et à tous ceux qui les assistent à un degré quelconque dans le gouvernement public, un zèle chaque jour plus marqué pour la conservation et l'extension de la foi et de la doctrine catholique, principe efficace du bonheur et de la vraie prospérité des nations. Assurément, N.T.-C.F., ce serait un spectacle trop décourageant de voir les peuples, quand Dieu vient de les tirer à peine de l'abîme qu'ils s'étaient creusé, se replonger à plaisir dans les fautes et dans les erreurs qui aboutissent nécessairement aux mêmes précipices. Ne dirait-on pas que certains hommes ne veulent un peu d'ordre dans les faits que pour faire revivre impunément le désordre dans les esprits, et qu'ils ne demandent au ciel quelque sécurité matérielle que pour avoir le droit de reprendre, sans trop de danger, le vieux tissu de leurs mensonges un instant interrompu par la peur ? Insensés, de n'avoir pas encore compris que c'est, en définitive, sur le terrain de la doctrine que se gagnent ou se perdent les batailles qui décident de l'avenir ! Non, toute une portion de la société ne saurait garder plus longtemps cette attitude

dans laquelle nous sommes encore condamnés à la peindre : la plume en main pour enseigner toujours les mêmes principes, l'arme au bras pour en exterminer les conséquences ; descendant volontiers le soir dans la rue pour fusiller les actes provoqués par les doctrines et par les exemples du matin. Contradiction toujours renaissante, et qui ne cessera qu'autant que les hommes qui ont quelque autorité et quelque ascendant sur leurs semblables, embrasseront sincèrement la vérité et la pratique chrétiennes. Sans ce retour et cette conversion de ceux qu'on appelle les principaux, les notables, et qui composent généralement le pays légal, impossible aux princes, ni aux gouvernements, ni aux lois, de faire refleurir au sein de la nation les vertus publiques, qui peuvent seules mettre un terme aux calamités causées par le péché, et ramener parmi nous le véritable bonheur.

IX. Mais en même temps que le Souverain Pontife nous appelle tous au pied des autels, il a voulu, pour exciter davantage la ferveur de nos prières, et aussi pour les rendre plus pures et plus dignes d'être écoutées de Celui qui n'agrée point la louange sur les lèvres du pécheur, nous communiquer les trésors célestes dont la dispensation lui est confiée. C'est pour la troisième fois depuis quatre ans, N. T.-C. F., que cette grâce du Jubilé, placée ordinairement à de si longs intervalles, nous est offerte par le chef de l'Église. A des maux qui dépassent la mesure commune, il fallait des remèdes extraordinaires. O vous donc qui avez ouvert la porte au divin Maître, quand il est venu frapper la première et la seconde fois, heureux serviteurs, tâchez qu'il vous re-

trouve dans la même disposition en cette troisième veille, et il vous fera asseoir encore à sa table où il vous servira lui-même les mets les plus délicieux ¹. Il est écrit que celui qui persévéra sera sauvé, et nous ne saurions plus douter de votre persévérance, si vous nous donnez ce gage nouveau de fidélité. La vie chrétienne ne s'échappera jamais de votre cœur, où elle aura été scellée comme d'un triple sceau, par ce triple Jubilé. La plus grande solennité qu'on puisse donner à un serment, c'est de le répéter trois fois : on ne revient pas sur de tels engagements. Et vous, N. T.-C. F., qui aviez résisté à un premier appel, qui avez été ébranlés par un second, ne répondrez-vous pas à cette troisième et peut-être dernière invitation de la charité divine ? Il me semble entendre Jésus-Christ vous dire, de sa voix tendre et paternelle, ce que Paul disait d'un ton plus ferme aux Corinthiens : *Voici que je viens vers vous pour la troisième fois : Ecce tertio hoc venio ad vos* ². Ne craindriez-vous pas qu'après cette nouvelle avance de la miséricorde, ce ne fût désormais le tour de la justice ? Dans les coutumes humaines, on ne se montre pas impunément rebelle à une troisième sommation. Et le grand apôtre écrivait dans sa même lettre aux Corinthiens : *Je vous l'ai dit, et je vous le répète : si je reviens de nouveau, ce ne sera plus le pardon à la main* ³. Ah ! nous en avons la confiance, N. T.-C. F., ce Jubilé inespéré sera une occasion de salut pour un grand nombre d'entre vous que la grâce d'en haut travaillait depuis

¹ Et si venerit in secunda vigilia, et si in tertia vigilia venerit, et ita invenerit, beati sunt servi illi. Luc., xii, 38.

² 2 Corinth., xiii, 1.

³ Prædixi et prædico... quoniam si venero iterum, non parcam. Ibid., 2.

longtemps, et à qui les sinistres appréhensions du fléau dont nous avons été comme miraculeusement préservés avaient inspiré de sérieuses résolutions qu'un juste sentiment de reconnaissance ne peut manquer de conduire à leur accomplissement parfait. Courage donc ; mettez-vous enfin à l'œuvre, et, selon les paroles de notre bien-aimé pontife, *Déchargez-vous du fardeau de vos fautes par une confession sincère et une vraie pénitence ; puis par vos prières, vos jeûnes, vos aumônes et vos actes de piété, efforcez-vous d'apaiser la colère de Dieu excitée par les crimes des hommes*. C'est là le remède efficace aux souffrances de la terre, N. T.-C. F. ; en dehors de là, il n'y a que paroles perdues et recettes de guérison trompeuses et sans vertu.

X. Pour vous, âmes chrétiennes, ministres des saints autels, généreux enfants des solitudes sacrées, épouses bien-aimées du divin Sauveur, fidèles de tout sexe et de toute condition qui vivez pieusement en Jésus-Christ, vous ne frustrerez pas l'espoir du Saint Père, et vous redoublerez de mortification et de ferveur afin de rendre le Tout-Puissant propice à nos vœux. Les pères ont des pressentiments qui ne sont point trompeurs. Si le vicaire de Jésus-Christ a cru devoir recourir si extraordinairement à la prière de toute l'Église, croyez qu'il a été conduit par une inspiration venue d'en haut, et que son œil a découvert des dangers imminents. Vous surtout, pasteurs des âmes, vous entendrez les recommandations si particulières que l'évêque des évêques vous adresse en terminant son Encyclique. Vous remplirez avec plus de zèle et de dévouement que jamais votre ministère, et vous vous appliquerez à cultiver tous les jours avec plus

de soin la portion du champ qui vous a été confiée par le Père de famille. Ah ! il est un souvenir qui se rattache aux premiers temps que nous avons passés parmi vous , un souvenir qui restera gravé dans notre cœur pendant tout le cours de notre carrière épiscopale , et qui nous est d'autant plus cher que de là date l'attachement profond et inviolable que nous avons conçu pour ce diocèse privilégié , ainsi que l'estime et l'amour qui nous enchaînent à vous ; nous voulons parler de cet élan unanime avec lequel vous avez travaillé à faire fructifier le Jubilé du demi-siècle et l'autre Indulgence solennelle qui n'a pas tardé à le suivre. Nous avons pu sentir alors , nous avons pu palper en quelque sorte ce que nous avions droit d'attendre de vous dans les grandes circonstances. Chaque jour nous apportait un nouveau témoignage de votre ardeur et de votre générosité. Quels beaux résultats venaient couronner ces missions, ces exercices spirituels, ce ministère extraordinaire de prédication et de confession dont vous comprîtes si bien alors l'importance et la nécessité ! Depuis cette époque , des jours difficiles sont survenus ; la lassitude peut-être , mais surtout la gêne publique a ralenti le mouvement imprimé d'abord. Eh bien ! nos vénérables Frères et bien-aimés Coopérateurs, voici une précieuse occasion de raviver tout le bien qui s'est fait alors. Que pas un seul de vous n'omette d'appeler à son aide , pendant un espace de quinze jours , quelqu'un des ouvriers évangéliques qui se plaisent à vous donner leur concours , ou du moins quelqu'un des pasteurs du voisinage qui recevra ensuite de vous le même service. Ce Jubilé , tout rapproché qu'il est des précédents , sera plus fécond qu'aucun autre si vous ne vous

défiiez pas de la grâce divine ni de vous-mêmes. C'est le Jubilé de joyeux avènement de Marie Immaculée ; c'est l'amnistie générale obtenue par la Mère de miséricorde à la veille de son plus beau triomphe ; c'est le prélude d'une ère nouvelle promise depuis longtemps au monde par les Saints. Prêtez-nous, N. T.-C. F., un dernier moment d'attention.

XI. Il vous en souvient, le Souverain Pontife, exilé de Rome et jeté sur le rocher de Gaëte, écrivait, il y a quelques années, à tous ses frères les évêques de la chrétienté, afin de recueillir leurs sentiments et d'obtenir, au moyen de leurs prières et de celles de tous les fidèles, les lumières d'en haut concernant la question dogmatique de l'Immaculée Conception. De toutes les parties du monde, et du fond même de l'Orient schismatique et infidèle, de précieux témoignages sont venus constater la persuasion unanime de l'Église. Rome ne s'est pas contentée d'interroger tous les lieux, elle a interrogé tous les siècles ; et les monuments les plus anciens, les plus authentiques des Églises grecques et latines ont été compulsés, discutés avec autant d'érudition que de savoir théologique. Il a été reconnu que, concernant cette doctrine, c'est l'affirmation qui est ancienne, primitive, universelle, tandis que le doute est postérieur, particulier, local, et qu'on n'en peut assigner l'origine, la date et le motif. Dans cet état de choses, après avoir concédé au plus grand nombre des Églises particulières la faculté de professer par un culte public la croyance de l'Immaculée Conception, mue d'ailleurs par le vif désir de tous les saints et de tous les bons, l'Église romaine semble à la veille de porter une sentence générale et dé-

finitive, dont elle attend les plus heureux effets pour le triomphe de la religion et le repos du monde. Le Pontife suprême nous conjure une dernière fois de prier avec une nouvelle ardeur l'Esprit-Saint de l'éclairer ; afin qu'il puisse rendre AU PLUS TÔT , touchant l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge , la décision qui doit contribuer le plus à la gloire de Dieu et à l'honneur de cette Vierge notre Mère bien-aimée. Nous ne pouvons vous dissimuler, N. T.-C. F. , qu'il y a là pour notre cœur un immense sujet de joie et d'espérance. Et quant à notre esprit, après la décision du Siège apostolique, il ne fera nulle difficulté de donner son adhésion , comme à un dogme de foi , à une vérité que Suarès , en qui Bossuet résume toute l'école, jugeait être déjà définissable dès que l'Église le croirait expédient ; à une vérité que , par un décret rendu dans ses plus beaux jours , l'ancienne Sorbonne , ce concile permanent des Gaules, avait obligé tous ses membres , sous la loi du serment et sous peine d'exclusion et de dégradation , d'enseigner et de défendre comme un dépôt de famille emprunté de la vénérable antiquité ; à une vérité enfin que ses rares adversaires n'ont combattue quelquefois , que parce qu'elle ne se présentait pas encore au monde avec la sanction de l'Église romaine. Et nous voulons placer ici les belles et remarquables paroles d'un des pontifes du moyen âge qui avait le plus chaudement épousé les pensées de l'abbé de Clairvaux, dont il avait été le disciple ; elles nous révéleront comment son maître et lui étaient disposés à recevoir une définition papale sur cette matière :

XII. « Assurément, disait l'évêque de Chartres Pierre de Celle , il a toujours été et il sera toujours permis à la

» sainte Épouse de J.-C., à l'Église qui chemine sur
» la terre, de puiser dans le fonds immuable et perma-
» nent de la vérité révélée de nouveaux remèdes à des
» maux nouveaux, et de rendre de nouveaux décrets
» selon les besoins changeants des choses, des personnes
» et des temps. Mais, enfin, l'or ne naît pas en tout
» lieu, et la terre a ses veines choisies qui produisent
» l'argent. Or, quand il s'agit de doctrines, de croyan-
» ces, la mine d'or et d'argent, c'est le siège de Pierre,
» c'est la cour romaine, celle qui tient principalement
» les clefs du ciel¹. Plût à Dieu que, pour la garantie de
» la vérité, cette reine et modératrice de toute la chré-
» tienté eût pesé dans la balance de ses conseils ordi-
» naires la doctrine de la Conception de la Vierge,
» qu'elle l'eût approuvée et propagée d'un bout du monde
» à l'autre ! Guidé par ce soleil, je veux dire le pape,
» et par cette lune, l'Église romaine, je marcherais avec
» autant de confiance que de promptitude et poserais
» hardiment mes pieds sur la route éclairée de la lu-
» mière de leur visage, assuré d'éviter ainsi tout préci-
» pice et de trouver la terre ferme et solide². » Et ail-
» leurs le même pontife ajoute : « Sous quelque titre que
» vous invoquiez la Vierge Marie, je marche avec vous,

¹ ... Licuit quoque semperque licebit sponsam Christi Ecclesiam quæ in terris peregrinatur, secundum mutationes rerum, personarum et temporum variare rationes decretorum, et nova adinvenire medicamina remedium. Est tamen auro locus in quo conflatur, et habet argentum venarum suarum principia, Sedem Petri et Curiam Romanam quæ claves cœli principaliter tenet. Lib. vii, Epist. 23.

² Utinam salva veritatis auctoritate, lance communis consilii, hæc domina et moderatrix totius christianitatis Conceptionem Virginis librasset et approbasset, a mari usque ad mare hanc propagasset ! Sole, id est Apostolico, ac luna, id est Curia Romana præeunte, tam secure

» je pense comme vous. Seulement si, en dehors de la
» monnaie reçue, vous voulez en fabriquer une autre
» qui ne soit point frappée au coin de l'Église romaine,
» qui ne porte pas la marque de ce Siège de Pierre au-
» quel il est réservé d'approuver ou d'improver la règle
» de l'Église universelle, alors je m'arrête et je ne veux
» pas franchir les limites établies. Du reste, je crois et
» je confesse qu'il y a pour nous plus d'inconnu que de
» connu en ce qui touche aux prérogatives de la Vierge
» très-sainte¹. Et quant à la question même qui nous
» sépare, Dieu la mettra en lumière quand il voudra et
» comme il voudra : *Et hoc ipsum revelabit Deus quando*
» *voluerit et quomodo voluerit*². » Ce sont, N. T.-C. F.,
ces prophétiques paroles d'un contradicteur même de
cette sainte cause qui vont avoir leur accomplissement.
La question si longtemps étudiée semble arrivée à son
point de maturité ; l'Église romaine a recueilli tous les
avis ; la Chaire de Pierre n'a plus qu'à prononcer, et la
cause sera finie. Appelons de tous nos vœux ce grand
et solennel résultat, et purifions nos âmes pour les ren-
dre dignes de recevoir une part abondante dans les grâ-
ces qui vont découler à torrents de cette source bénie.

A ces causes, etc.

quam expedite in lumine vultus eorum gressus meos ponerem et dispo-
nerem, ex hoc videns vitare lubricum et sequi solidum et securum.
Lib. vii, Epist. 23.

¹ ... Versa et reversa, in quocumque statu venerationis et glorificatio-
nis, tecum vado, tecum sentio. Si vero extra communis monetæ formam
vis fabricare aliam quam non approbaverit Sedes Petri, cujus est appro-
bare vel improbare ordinem universalis Ecclesiæ, pedem sisto et termi-
nos constitutos non transgredior Credo et confiteor plura apud nos
ignota de Virgine sancta quam nota. Lib. ix. Epist. 10.

² Ibid.

XVI

LETTRE PASTORALE

AUX FIDÈLES DE LA VILLE ÉPISCOPALE POUR LA FORMATION D'UN
VESTIAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

LETTRE PASTORALE

POUR LA FORMATION D'UN VESTIAIRE DE LA SOCIÉTÉ

DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.



La dureté des temps et la saison rigoureuse qui approche nous obligent encore cette année, Nos Très-Chers Frères, à vous entretenir plus particulièrement qu'à l'ordinaire des membres souffrants de N.-S. J.-C. Vous savez que toujours les pauvres ont été l'objet d'une tendre sollicitude pour l'Église. Ce sont les premiers bienheureux proclamés par la bouche du divin Sauveur. C'est pour eux et pour l'organisation des aumônes destinées à les soulager, qu'un des premiers actes de l'autorité apostolique fut l'établissement des diacres, dont la fonction touche de si près au ministère sacerdotal. Et lorsqu'un prêtre est promu à la sublime dignité de l'épiscopat, le soin des pauvres lui est recommandé à l'égal des dogmes sacrés dont il reçoit le dépôt; l'huile sainte ne coulerait pas sur son front, s'il n'acceptait, en face des autels et des anges de l'Église, l'obligation solennelle d'être charitable envers tous les malheureux.

Nous n'avons pas oublié ce serment, N. T.-C. F., et aujourd'hui, jour anniversaire de notre sacre, quand, après avoir célébré solennellement les saints mystères au milieu de nos vénérables frères et des jeunes lévites qui se préparent à nous aider un jour, le lecteur nous relisait du haut de la chaire la formule des engagements que nous avons contractés ; alors que nous avons entendu retentir à nos oreilles cette parole dont le souvenir n'a cessé d'être présent à notre pensée : *Voulez-vous être miséricordieux et affable envers les pauvres, les pèlerins et tous les nécessiteux, pour l'amour de Jésus-Christ ?* nous avons répondu du plus profond de notre cœur, comme au jour mémorable de notre consécration : *Je le veux.*

Afin donc de remplir notre promesse, nous n'avons pas voulu laisser s'achever cette journée sans tracer ces lignes, qui vous diront une de nos préoccupations les plus pénibles. Permettez-nous, avant tout, de reproduire ici les paroles que saint Augustin adressait à ses chers fidèles d'Hippone, dans une des homélies de la fête anniversaire de son ordination, et, comme parle l'antiquité, au jour natal de son épiscopat. Il avait reçu l'onction des pontifes dans l'une des semaines qui précédaient la solennité de Noël, et il disait à son peuple : « Allé-
» gez donc, mes frères, allégez mon fardeau et por-
» tez-le avec moi. Le jour de la Nativité du Seigneur
» approche; nous avons à nourrir nos pauvres, et c'est
» un soin qui nous appartient en commun : *pascendos*
» *habemus compauperes nostros*. Pour moi, je réussirai
» bien à vous offrir à tous le pain de la vérité qui est
» au-dessus de toute substance; mais je ne puis, malgré

» mes efforts, suffire à nourrir tous les indigents du
» pain visible et matériel. Je vous donne la nourriture
» comme je la reçois; je suis ministre de la parole sainte,
» je ne suis pas père de famille; je vous sers les mets
» dont je me nourris moi-même, et je les prends sur
» la table de ce père de famille qui, étant riche, s'est
» fait pauvre à cause de nous, afin que nous fussions
» enrichis par sa pauvreté. Ma principale aumône donc,
» la seule que je puisse faire en proportion avec toutes
» les nécessités qui s'offrent à moi, c'est la parole que
» je vous adresse et que vous voudrez bien écouter ¹. »

Il est vrai, N. T.-C. F., que cet hiver ne s'annonce pas sous des auspices aussi défavorables que l'hiver précédent. Le pain, qui fait le fond de la nourriture de l'homme, hélas! et qui trop souvent fait presque la seule nourriture du pauvre, est un peu moins cher. Mais combien d'autres substances, presque aussi nécessaires à la vie, et vraiment indispensables pour soutenir les forces et la santé de l'ouvrier qui travaille de ses bras, se sont élevées à un prix de plus en plus inabordable? Et enfin, ne lui faut-il pas aussi des vêtements pour le préserver des intempéries de l'air, pour lui permettre de gagner sa vie, et de paraître sans trop de confusion dans la maison de Dieu et sous les yeux de ses semblables?

Or, N. T.-C. F., quoique nous soyons à peine entrés dans l'hiver, nous avons déjà eu à subir des jours bien froids; et vos yeux ont dû être attristés, comme les miens, en rencontrant dans les rues de la ville des indigents à

¹ Serm. 339, in die ordinationis suæ, n. 3.

peine vêtus ? Que serait-ce si vous aviez pénétré dans ces retraites où une détresse timide cherche un abri autant contre les regards des hommes que contre les inclémences de la saison ? Oui , nous avons été frappé de l'aspect particulier de misère qu'offrent en ce moment les classes malaisées ; ce pays ne nous présentait point l'an dernier, à la même époque, un spectacle aussi affligeant. Et ce genre de dénuement ne s'explique que trop après l'année calamiteuse que nous venons de traverser. Ne craignons pas, N. T.-C. F., de pénétrer dans ces mystères de la souffrance ; souvenons-nous que *bienheureux est celui qui a l'intelligence de la pauvreté et de l'indigence : au jour mauvais le Seigneur le délivrera.*

La première, la plus impérieuse nécessité pour l'homme, celle qui revient tous les jours, qui, pour quelques-uns, est une source toujours nouvelle de plaisirs et peut-être de fautes, mais qui, pour le pauvre, pour l'artisan chargé de famille, est un sujet de cruelles angoisses, c'est la nourriture. Chaque jour doit apporter son pain. Tous les autres besoins doivent passer après celui-là. Or, depuis un an, pendant ces longs mois où le blé a coûté si cher, où il fallait arroser de tant de sueurs le morceau de pain qui suffisait à peine à satisfaire un appétit longtemps aiguisé par la privation et le travail, dites-nous, N. T.-C. F., que pouvait-il rester au malheureux pour employer à ses vêtements ? Quand sa femme, quand ses enfants lui demandaient à manger, et que son labeur de chaque jour ne lui donnait pas même la nourriture de la journée pour ces êtres si chers, pouvait-il penser à renouveler les étoffes fatiguées dont il se couvrait ? *Le corps*, a dit Notre-Seigneur, *est plus que*

le vêtement ¹, et il fallait d'abord pourvoir à la vie du corps avant de songer à le vêtir. Et voilà pourquoi cette partie des besoins du pauvre a été négligée. L'été venu, on a moins senti la nécessité de se couvrir, et d'ailleurs le prix des subsistances n'avait guère baissé. Et puis la mauvaise saison revient, avec son froid glacial, avec ses journées courtes et moins rétribuées, peut-être, hélas ! avec une cessation absolue de travail pour un grand nombre de bras. Ah ! N. T.-C. F., bénissons le Seigneur, qui a semé de bonnes œuvres le sentier de notre vie ! Il ne sera pas dit qu'à côté de nous nos frères périront de froid et de misère, tant qu'il nous restera un manteau à couper en deux pour en donner la moitié, comme Martin le catéchumène, non pas au pauvre, mais à Jésus-Christ lui-même.

Vous le savez, N. T.-C. F., une des œuvres principales de miséricorde dans le christianisme, c'est celle qui consiste à vêtir les pauvres. L'Écriture loue la femme forte du soin qu'elle prend de manier la laine et le fuseau pour préparer des habits à l'indigent, et le saint patriarche Tobie recommandait à son fils de partager ses vêtements avec les malheureux. Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ a bien autrement enseigné le précepte et révélé le mérite de cette charité. Nous savons qu'au dernier jour une des paroles qu'il doit adresser aux élus est celle-ci : « Venez, les élus de mon Père, possédez » avec moi le royaume qui vous a été préparé ; car j'ai » été nu, et vous m'avez couvert. En vérité, ce vêtement que vous avez donné au plus petit de ceux-ci,

¹ Matth., vi, 25.

» c'est à moi que vous l'avez donné. » Et se tournant vers les réprouvés, il leur dira : « Allez, maudits, au feu éternel ; car j'ai été nu et vous n'avez pas eu pitié de moi. En vérité, ce vêtement que vous avez refusé à vos frères indigents, c'est à moi que vous l'avez refusé ¹. » Comment hésiter après cela, N. T.-C. F., à se prêter à une des œuvres évangéliques qui doit recevoir une telle sanction ? surtout si, comme nous allons le dire, vous avez tous à votre disposition le moyen facile de subvenir à cet égard aux nécessités de vos frères.

Heureux sans doute, N. T.-C. F., tous ceux d'entre vous qui sont assez en rapport par eux-mêmes avec les classes souffrantes, pour pouvoir venir directement et personnellement à leur aide ! Nulle charité n'égale celle que l'on fait de ses propres mains. Bénies soient-elles ces habitations chrétiennes, où chacun a son pauvre d'adoption ! Qu'elles soient en honneur devant Dieu et devant les hommes, ces maisons dont de laborieuses mères de famille connaissent le chemin, et d'où elles se retirent toujours, à l'entrée de l'hiver, avec de précieuses provisions, de chauds habits, dont l'arrivée cause une si grande joie sous leur pauvre toit ! Mais tous ne se sont pas accoutumés à ce contact immédiat avec l'indigence ; beaucoup d'entre vous nous disent, avec assez de fondement, que c'est moins le désir qui leur manque de secourir les pauvres que le moyen de connaître leurs besoins et de les assister d'une manière profitable. Comment arriver à ce discernement qui prévient le désordre

¹ Matth., xxv, 36 et seq.

ou l'abus ; qui, par une répartition intelligente, évite un double emploi, et associe heureusement à l'exercice de la charité celui de la justice ? Nous ne voulons pas ici, N. T.-C. F., trahir le secret de ces âmes dévouées, qu'un long et constant exercice des bonnes œuvres a initiées à tous les mystères du pauvre. Mais, vous ne l'ignorez pas, vos pasteurs, les prêtres de la paroisse, ont à cet égard une science acquise sur laquelle vous pouvez compter. De vénérables dames de charité, formées depuis longtemps à la pratique de la bienfaisance chrétienne, vous prêteront leurs lumières et vous offriront leur concours. Enfin, vous avez au milieu de vous des jeunes gens au cœur noble et chrétien, charitables sans ostentation comme sans effort, dont les bonnes œuvres sont le domaine, qui marchent à front découvert, parce qu'on ne doit jamais rougir de faire le bien, et qui ont pris devant Dieu l'engagement de se sanctifier en secourant leurs frères. Ils ont étudié le sentier frayé par le pied du pauvre ; ils savent son réduit. Comme un général habile a bientôt découvert les endroits faibles de la place qu'il assiège, eux aussi, dans cette guerre d'une nouvelle sorte, de la charité contre la misère, ils ont calculé, ils ont compté le nombre des malheureux et la diversité de leurs maux. Quels sont ces assiégeants pacifiques ? Vous avez nommé, N. T.-C. F., la Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui rassemble dans son sein une partie de la jeunesse studieuse de Poitiers. Qu'ils soient vos hommes d'affaires. Plus empressés encore que les agents auxquels vous commettez les intérêts de votre fortune terrestre, ils s'apprentent à imiter leurs frères des principales villes de la France ; et, sans que vous leur portiez les

capitiaux que vous voulez placer sur le ciel, ils iront eux-mêmes vous les demander; ils frapperont à votre porte, ils vous aideront à découvrir des richesses que vous ne soupçonnez pas. Dans cette chambre abandonnée, dans ce coin obscur, au fond de ce meuble qu'on n'ouvre plus, ils vous dévoileront des valeurs qui dorment, et qui pourraient fructifier. Ce bois de lit mutilé, ce débris d'un ornement qui n'est plus de mode, cette étoffe rongée par le temps, ce vêtement passé et hors d'usage, cette chaussure livrée à la poussière, enfin, toutes ces choses qui ne peuvent même pas être utilisées pour vos serviteurs, et que vous n'auriez pas le courage de donner au mendiant qui tend la main à votre porte, voilà l'objet de leur convoitise, voilà les magnificences qui excitent leur ambition! Il y a dans tout cela une couchette pour ce pauvre malade, un berceau, du linge, des habits pour ces pauvres enfants qui grelottent, tout un trousseau pour ce malheureux qui n'a plus assez de ses haillons usés pour se couvrir. Faites de l'or, mon frère, avec ce bagage inutile. Les vers en feraient leur pâture; laissez-en revêtir les membres de Jésus-Christ, et composez-vous-en un trésor dans le ciel, où les vers ne rongent pas, et où la rouille ne détruit pas.

Dans quelques jours donc, N. T.-C. F., vous verrez dans cette ville un spectacle avec lequel des cités voisines sont familiarisées. Les pourvoyeurs des pauvres iront de porte en porte solliciter tous ces vêtements, ces objets de rebut devenus embarrassants chez vous, et avec lesquels des mains charitables et dévouées recomposeront des habillements solides. Les pieux solliciteurs ne s'arrêteront pas seulement devant le seuil des riches.

Le véhicule destiné à recevoir les offrandes stationnera devant la maison de l'artisan aisé comme devant l'hôtel de l'opulence. La richesse est chose relative, et le pauvre lui-même devient riche quand il voit auprès de lui un plus pauvre que soi. Ah ! que ne vous est-il donné d'apercevoir en même temps les anges de Dieu qui suivront ce pieux cortège, qui pénétreront avec lui dans vos demeures, qui vous y montreront les trésors cachés dont vous aurez à faire hommage aux malheureux ! Mais c'est au fond de votre cœur que leurs regards plongeront avec plus d'avidité ; ils y chercheront l'affection qui donne, plus encore que le don ; ils y exciteront le sentiment d'une charité compatissante et généreuse. Et tandis que les jeunes hommes à qui vous remettrez vos offrandes s'en iront chez les pauvres pour les réjouir et les consoler, les anges de Dieu retourneront dans le ciel, chargés, eux aussi, d'une précieuse moisson de pieux mouvements, de généreux sacrifices, et ils les déposeront comme un grain mûr dans les greniers du Père de famille.

Si vous agissez ainsi, N. T.-C. F., nous ne vous disons pas que vous aurez réjoui notre cœur, que vous aurez partagé notre sollicitude, que vous nous aurez aidé à acquitter la dette sacrée, à accomplir le devoir rigoureux auquel nous nous sommes engagé au jour de notre consécration ; mais vous aurez gravé dans les parvis célestes, cette parole qui vous sera redite au dernier jour par Celui qui se cache dans la personne du pauvre : *J'étais nu, et vous m'avez vêtu. En vérité, le vêtement que vous avez donné en mon nom au moindre de ces petits, c'est à moi que vous l'avez donné. Venez les bénis de mon*

Père, entrez dans le royaume qui vous a été préparé.
Ainsi soit-il.

XVII

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME A LA MESSE

PONTIFICALE DE LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

LE VIII DÉCEMBRE MDCCCLIV.

HOMÉLIE

POUR LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.



*Liber Generationis Jesu Christi, filii David,
filii Abraham.*

C'est le livre de la Génération de Jésus-Christ,
fils de David, fils d'Abraham.

(MATTH., I, 1.)

I. Vous venez d'entendre, Nos Très-Chers Frères, la lecture du livre de la Génération, c'est-à-dire le récit de la Généalogie de Jésus-Christ. Vous venez d'entendre comment Celui qui, en tant que Dieu, est engendré éternellement et immédiatement par le Père, a reçu de lui la vie, en tant qu'homme, par l'entremise de quatorze générations d'Abraham à David, de quatorze générations de David à la captivité de Babylone, de quatorze générations de la captivité de Babylone à l'Incarnation, sans parler de la première souche de ce livre généalogique, c'est-à-dire de vingt générations d'Abraham à Adam¹ : ce qui fait soixante-deux générations entre le Fils de

¹ Luc., III, 34, 38. — Dans la généalogie par saint Luc, il y a un plus grand nombre de générations.

Dieu fait homme et le Dieu créateur duquel naquit Adam.

Comme le Père a la vie en lui-même, nous dit saint Jean, *ainsi il a donné à son Fils d'avoir la vie en lui-même*¹. Oui, s'il s'agit de sa naissance éternelle, le Fils trouve éternellement la vie en son propre fond où elle est éternellement épanchée par le Père. Toute la généalogie du Verbe se réduit à une seule génération : *Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non point fait, consubstantiel au Père*². Mais s'il s'agit de Jésus-Christ en tant que Fils de l'homme, sans doute il a encore son origine en Dieu, puisqu'il vient d'Adam, qui est venu de Dieu : *Qui fuit Adam, qui fuit Dei*³; mais quelle longue série intermédiaire de parents selon la chair, quelle longue liste d'ancêtres ! Soixante-deux générations, et quelles générations ! Tout à l'heure, N. T.-C. F., tandis qu'on récitait les noms de ces patriarches, de ces prophètes, de ces rois, même des plus renommés d'entre eux, tels qu'Abraham, Juda, David et Salomon, en songeant que c'était là l'ascendance de Jésus-Christ, est-ce que votre juste susceptibilité n'en était pas offensée ? Puis, si quelques femmes apparaissent dans cette généalogie, à l'exception de Ruth, qui semble n'avoir contre elle que sa qualité de fille de Moab, est-ce qu'en entendant les noms de Tamar, de Rahab, de la femme d'Urie, et en rapprochant ces noms de celui de Jésus-Christ leur fils, le rouge ne vous est pas monté au visage⁴ ? Ah !

¹ Joan., v, 26.—² Symb. Nic.—³ Luc., iii, 38.

⁴ *Auditu quidem mirabile est quod ineffabilis Deus... dignatus est habere progenitores David et Abraham? Et quid dico David et Abraham? Etiam illas, quod magis stupendum est, feminas quas paulo ante memoravi.* Chrysost. Hom. 2, in Matth.

mystère de miséricorde ! Jésus-Christ est venu pour mettre fin au péché ; sa généalogie sera toute parsemée de pécheurs ; et le sexe même que nous sommes accoutumés , depuis les temps chrétiens , à considérer comme le modèle de toute délicatesse et de toute pureté , l'Esprit-Saint affectera de ne le mentionner dans la parenté du Rédempteur que par des noms souillés¹.

Toutefois soyez en repos pour la pureté et la sainteté du Verbe qui va se faire homme. Toutes ces générations pécheresses passeront devant lui , et il ne voudra naître immédiatement d'aucune d'elles. Adam a entendu la première annonce d'un Sauveur ; mais la sainteté d'Adam pénitent n'est pas celle qu'il faut au Verbe de Dieu : soixante-deux générations sépareront Adam de Jésus-Christ. Les promesses ont été faites à Abraham , le père des croyants ; mais la sainteté du patriarche n'est pas assez parfaite pour celui qui ne consent à s'appeler son fils qu'à travers la nuit des siècles : il s'écoulera quarante-deux générations d'Abraham à Jésus-Christ. Le Messie sera de la famille de David ; mais l'arbre de Jessé ne donnera ce fruit que par des rameaux tardifs ; la sainteté du roi de Juda laisse beaucoup à désirer à Jésus-Christ : il se tient à une distance de vingt-huit générations. Pour châtier et réformer son peuple , Dieu l'envoie en captivité ; mais au retour de cette grande tribulation , il n'est pas assez pur encore , et de la transmigration de Babylone à Jésus-Christ quatorze générations vont se succéder.

¹ Notandum in genealogia Salvatoris nullam sanctorum assumi mulierum , sed eas quas Scriptura reprehendit : ut qui propter peccatores venerat , de peccatoribus nascens omnium peccata deleret. Hieron. Comm. in Matth., l. 1.

Le Christ, dans le sein de son Père, c'est la colombe impatiente qui voudrait sortir de l'arche et s'envoler vers la terre. Soixante-deux fois elle regarde si les eaux du déluge universel ne se sont pas retirées; soixante et une fois elle ne trouve pas un sol où elle puisse poser le pied.

Mais pourtant les générations vont en se purifiant, en se sanctifiant. Les dernières sont humbles, cachées; si la noblesse de la naissance y subsiste, elle a la pauvreté pour compagne; l'orgueil du pouvoir et les séductions de la fortune ne s'y rencontrent plus. Néanmoins, la loi commune du péché d'origine n'y est pas encore suspendue. Enfin voici que les miracles commencent. L'avant-dernière génération indiquée par les évangélistes ne se rapporte pas à la généalogie de Marie, mais à celle du chaste gardien de sa virginité. Et si vous me demandez la raison pour laquelle les propres parents de la Vierge sont passés sous silence, j'en pourrais donner plusieurs qui me sont suggérées par l'antiquité; mais il en est une plus haute à laquelle je vais m'attacher, et je puis dire, avec non moins de fondement que saint Jean Chrysostôme, que ce ne sera point ma parole propre, mais que je l'ai reçue de la tradition des Pères et des grands hommes¹.

Pourquoi me demandez-vous mon nom, qui est mystérieux ²? disait autrefois l'ange du Seigneur. Pareillement je vous dirai: Pourquoi vous étonnez-vous du silence de l'Évangile sur la génération de Marie, qui est un pro-

¹ Possumus vero aliam quoque et altiore quidem proferre rationem ob quam parentes Virginis prætermitti sunt... Neque proprius noster hic sermo est, sed a nobis de Patrum atque insignium virorum traditione susceptus est. Chrysost. Hom. 2, in Matth.

² Cur quæris nomen meum quod est mirabile? Judic., XIII, 18.

dige, une œuvre accomplie en dehors de plusieurs des lois ordinaires ? Marie est la proche parente de Joseph ; elle a un même aïeul avec lui, et il vous suffit que leur lignée soit commune jusque-là. Mais, arrivé à ce point, l'écrivain inspiré s'entoure de mystère en ce qui regarde l'engendrement de Marie et celui de Jésus, parce que l'avènement de la mère en celui du Fils, s'étant produits l'un et l'autre dans des conditions propres et exceptionnelles, ne pouvaient être simplement racontés.

Entendez ce qu'une fidèle et constante tradition nous apprend sur la Conception de Marie, et voyez comme le germe confié aux familles patriarcales, le sang dont l'humanité sainte de Jésus doit être formé, va en s'épurant jusqu'à l'entière perfection. L'avant-dernier anneau de la chaîne, celui qui touche à la Vierge Mère du Sauveur, nous montre une génération juste et sainte. C'est un vieillard, c'est une femme stérile, chez qui la nature semble morte et le corps éteint. Leur vie a été toute remplie de vertus et d'épreuves ; leurs jours se passent dans les prières et dans les larmes. Voici les paroles de saint Jean Damascène : « Parce que la Vierge Mère de Dieu devait naître d'Anne, la nature n'osa pas devancer l'ouvrage de la grâce ; mais elle s'arrêta, tremblante, et elle attendit respectueusement que la grâce eût produit son fruit. En effet, c'est de cette façon merveilleuse et jusqu'alors inouïe que devait entrer en ce monde la première-née d'entre les femmes, Celle qui était appelée à mettre au jour le premier-né de la création ¹. » Tels sont les en-

¹ Quoniam futurum erat ut Dei Genitrix et Virgo ex Anna oriretur, natura gratiæ fœtum antevertere minime ausa est : verum tantisper expectavit donec gratia fructum suum produceret. Si quidem oportebat

seignements de tous les anciens Pères qui ont traité cette matière. Qu'on lise en particulier saint Germain de Constantinople et saint André de Crète.

Mais quoi qu'il en soit d'ailleurs des conditions dans lesquelles a été formé le corps de la bienheureuse Vierge, et quand on oublierait ce qu'ont dit les saints docteurs, à savoir, que la chair de Marie, issue de la chair d'Adam, n'a pas contracté les souillures charnelles d'Adam, la doctrine de la Conception Immaculée demeurerait encore entière. Car nous sommes catholiques, et nous ne sommes pas manichéens, c'est pourquoi nous savons que la chair n'est formellement appelée chair de péché qu'à cause des souillures de l'âme. Il ne s'agit donc pas, après tout, de la Conception de Marie selon le corps, mais selon l'esprit. Il n'est pas besoin de considérer les auteurs de ses membres, mais seulement le créateur de son âme. La question est de savoir si l'âme de Marie, au premier moment de sa création et de son union au corps virginal, a été constituée, par la puissance de Dieu et par les mérites anticipés de Jésus-Christ, dans l'état de sainteté, de justice et d'intégrité originelle, ou bien si elle a été atteinte, même un seul instant, par la souillure du péché d'Adam et placée sous l'empire du démon.

Or, ici, et dans ce sens, nous affirmons : « La Conception de la bienheureuse Vierge Marie a été immaculée. » Dès le premier instant de sa création, la Mère de Dieu, par un privilège particulier, par une grâce d'exemption et de préservation accordée en vertu des

eam primogenitam in lucem edi, quæ rerum omnium conditarum primogenitum paritura erat. Orat. 4, de Virg. Maria.

» mérites futurs de son divin Fils, a été mise à l'abri
» de la souillure commune à tous les enfants d'Adam. »
Telle est la croyance générale de l'Église, N. T.-C. F.,
et peut-être qu'à l'heure qu'il est, il faut dire que c'est
sa foi expresse et définie. Et si ce grand acte de l'autorité
de l'Église est consommé ; si Pierre, entouré de ses
frères venus des quatre vents et de toutes les extrémités
du monde, a prononcé sa sentence, préparée par le tra-
vail et l'enfantement de tant de siècles, amenée par la
marche mystérieuse et par le développement providentiel
des choses, c'est-à-dire par la volonté de Celui qui a
promis d'être avec son Église tous les jours jusqu'à la fin
des temps ; nous avons hâte de vous assurer, N. T.-C. F.,
que nous n'en éprouverons aucun embarras en face
des adversaires de notre sainte religion.

II. Il est vrai, après avoir écrit, dans ces dernières an-
nées, le chapitre *Comment les dogmes finissent*, la philoso-
phie expirante se promet d'exploiter avec avantage un
nouveau thème sur lequel elle fonde de grandes espé-
rances. Elle s'est mise à l'œuvre, et le chapitre *Comment
les dogmes commencent* existe déjà, délayé dans une foule
d'arguments et de raisonnements présentés par des
feuilles pleines de venin et de perfidie. Mais rassurez
vous, N. T.-C. F., ce second chapitre aura le sort du
premier ; et quant à nous, nous pourrions dès aujour-
d'hui en écrire un troisième, à savoir, comment finissent
tous ceux qui, d'une façon quelconque, s'attaquent aux
dogmes révélés de Dieu et à l'autorité de l'Église qui les
définit.

Comment les dogmes commencent, N. T.-C. F. ? Ils
commencent par la révélation surnaturelle que Dieu fait

aux hommes d'une vérité. Cette vérité est annoncée par le ministère d'un envoyé divin, lequel n'a droit à notre assentiment qu'autant qu'il a prouvé la divinité de sa mission. Cette vérité est écrite dans les livres inspirés, ou bien elle est confiée à la tradition vivante, n'importe. Voilà comment les dogmes commencent, et toute vérité qui n'a pas commencé ainsi, ne sera jamais un dogme dans le Christianisme. L'Église, N. T.-C. F., ne crée pas le dogme; elle le conserve, elle le professe, elle l'explique, elle le venge, et, au besoin, quand le moment en est venu, elle le définit. L'Église a reçu un dépôt; son ministère est celui du garde-scellé ¹. Le jour où l'Église, par une négligence criminelle, laisserait s'altérer, se corrompre, se perdre une partie quelconque du dépôt; le jour où, par un larcin sacrilège, elle amoindrirait le trésor dont elle a été constituée gardienne, elle aurait forfait à son devoir le plus sacré; elle ne serait plus l'Église : hypothèse impossible, puisque son céleste Fondateur lui a promis son assistance pour la préserver contre toute faiblesse à cet égard. Et de la même manière, le jour où l'Église introduirait sous les sceaux un atôme de doctrine que le Révélateur divin n'y aurait pas consigné, elle serait coupable du crime de faux dans le sens le plus grave de cette expression, du crime de faux par supposition d'écriture authentique et de témoignage divin ². Vainement s'agirait-il d'opinions favorables au dé-

¹ *Christi Ecclesia, sedula et cauta depositorum apud se custos, nihil in his unquam permutat, nihil minuit, nihil addit, non amputat necessaria, non apponit superflua, non amittit sua, non usurpat aliena, etc.* Vincent. Lirin. *Commonitor.*, 1, 23.

² *Depositum, inquit, custodi. Quid est depositum? id est quod tibi creditum est, non quod excogitasti; rem non ingenii, sed doctrinæ; non*

veloppement de la piété, d'affirmations susceptibles de tourner à la plus grande gloire de Dieu ou de la Vierge sa Mère, le Seigneur lui répondrait par son Prophète : « Est-ce que ma Mère ou moi nous avons besoin de votre mensonge et de vos ruses ¹ ? » Encore une fois, mes Frères, comme l'Église ne soustrait rien au dépôt, avec la même fidélité jalouse, elle n'y ajoute rien. La révélation de Dieu, c'est le point de départ nécessaire de tout dogme. Voilà *comment les dogmes commencent*.

Le dogme de la Conception Immaculée de Marie a-t-il commencé ainsi ? Oui. Cette doctrine, insinuée dans les Écritures, a été enseignée dès les temps apostoliques ; et une tradition non interrompue, une tradition que le divin Paraclet a de plus en plus éclairée des lumières de la théologie et de la raison dans l'esprit des doctes, qu'il a de plus en plus accréditée et comme naturalisée dans les âmes saintes par le sentiment intime et par les pratiques de la piété, nous transmet, nous apporte cette doctrine, sans nul danger d'erreur, et nous la présente comme un point de la révélation chrétienne. Et l'Église, attentive aux progrès d'une vérité qu'elle a toujours crue, toujours professée, toujours défendue, l'Église, dirigée par son auteur, assistée de l'Esprit-Saint, mue par des raisons dignes de sa souveraine sagesse, est à la veille

usurpationis privatæ, sed publicæ traditionis ; rem ad te perductam, non a te prolata ; in qua non auctor esse debes, sed custos ; non institutor, sed sectator ; non ducens, sed sequens... Aurum accepisti, aurum redde : nolo mihi pro aliis alia subicias : nolo pro auro aut impudenter plumbum aut fraudulenter æramenta supponas : nolo auri speciem, sed naturam plane. Vincent. Lirin. Commonitor., 1, 22.

¹ Numquid Deus indiget vestro mendacio, ut pro illo loquamini dolos ? Job, XIII, 7.

de définir cette vérité. Voilà comment les dogmes se développent.

Car, N. T.-C. F., si le dogme n'est point de création humaine, il est pourtant susceptible de recevoir un développement au sein de l'Église de Jésus-Christ. Ce serait toute une magnifique page de saint Vincent de Lérins qu'il faudrait vous réciter ici ; les esprits cultivés n'en goûteraient pas moins la forme que le fond. Disons seulement que s'il est des vérités qui sont l'essence même du Christianisme, et qui, à ce titre, ont brillé nécessairement dès les premiers jours de l'Église d'un éclat complet, il en est d'autres dont il a plu à Notre-Seigneur Jésus-Christ de déposer seulement le germe dans la tradition ⁴. En ce sens, on peut dire de la révélation divine ce que saint Augustin a dit de Dieu lui-même : c'est une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. La lumière de la foi, prélude de la lumière de gloire, ne cessera de croître jusqu'à l'instant où elle doit s'absorber dans ce midi perpétuel qui est la claire vue de Dieu, le face à face de l'intuition éternelle. Mais cette marche ascendante et progressive ne sera jamais une invention ni une création. Et comme l'homme qui grandit, qui se fortifie, reste toujours le même être qui est sorti du sein de sa mère, ainsi le progrès qui s'accomplit dans la religion chrétienne n'est qu'une application de cet ordre

⁴ Sed forsitan dicit aliquis : Nullusne ergo in Ecclesia Christi profectus habebitur religionis ? Habetur plane, et maximus... Sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio. Si quidem ad profectum pertinet ut in semetipsum unaquaque res amplificetur ; ad permutationem vero, ut aliquid ex alio in aliud transvertatur. (Nous recommandons aux hommes désireux de s'instruire de la lecture de tout ce chapitre 23 du *Commonitorium* de saint Vincent de Lérins.)

divin d'après lequel tout accroissement consiste à développer dans l'adulte les parties et les formes que la sagesse du Créateur avait données à l'enfant : de telle sorte que rien de nouveau n'existe plus tard dans le vieillard, qui n'ait commencé d'être, à l'état latent, dans le nouveau-né ¹.

III. Une voix a eu l'incroyable audace de s'écrier naguère : *La doctrine de l'Immaculée Conception, mais on n'en trouve pas même le germe dans la tradition.* On n'en trouve pas le germe, N. T.-C. F. ? La perversité seule peut le prétendre ; l'ignorance ne saurait aller jusque-là. Et moi, je dis, les monuments en main : la doctrine de l'Immaculée Conception, on en trouve des vestiges de toutes parts, et il n'est pas un siècle ni une contrée qui ne lui apporte son témoignage. A l'instant où je vous parle, n'est-il pas certain que le rayon lumineux qui touche ma paupière émane, sans solution de continuité, du flambeau céleste, encore que celui-ci soit dérobé à mes yeux par un nuage ? Pareillement la vérité de l'Immaculée Conception, qui est présente à mon âme, procède de l'Auteur de la foi. Il est vrai, sur la route des siècles, il se rencontre quelques obscurités ; mais qu'en conclure ? D'autant que ce qu'il ne m'est pas donné de faire par rapport au rayon solaire, je le puis faire par rapport à ce rayon divin, c'est-à-dire, je puis en suivre tout le parcours, en toucher, en palper le prolongement sur toute la ligne qui me sépare de son foyer.

¹ Unde non dubium est hanc esse legitimam et rectam proficiendi regulam, hunc ratum atque pulcherrimum crescendi ordinem, si eas semper in grandioribus partes ac formas numerus detexat ætatis quas in parvulis Creatoris sapientia præformaverat..... Ut nihil novum postea proferatur in senibus quod non in pueris jam ante latitaverit. Vincent. Lerin., XXIII.

La tradition n'en est nulle part ! Mais je dirai d'abord avec les plus éminents théologiens qu'elle est supposée partout, et que les éloges donnés par l'Écriture et la tradition à la très-sainte, très-pieuse et très-immaculée Vierge Marie ne seraient qu'une perpétuelle hyperbole, si cette sainteté et cette pureté n'avaient eu ce caractère et ce privilège d'intégrité primitive. *La tradition n'en est nulle part !* Mais c'est André, l'un des douze apôtres, le frère de Pierre, qui nous dit que « le premier homme » ayant été créé de la terre immaculée, il était nécessaire que d'une Vierge immaculée naquit l'homme parfait qui réparerait cette vie éternelle que les hommes » avaient perdue par Adam ¹. » Et il ne servirait à rien de combattre l'autorité authentique de ce texte ; car il resterait à expliquer comment toute la suite des siècles se complait à répéter cette image d'après laquelle l'âme de Marie est comparée à la terre de l'Éden avant la malediction. Or, si cette comparaison et ce rapport, tant de fois reproduits, ne sont pas des vains mots ; si Marie, comme nos premiers parents, a été en quelque sorte formée et pétrie du limon très-pur du paradis d'innocence, il s'ensuit qu'elle a été Immaculée et sans tache au sortir des mains du Créateur. Son sein maternel ne mériterait pas d'être appelé le jardin de délices, si le chérubin, armé d'un glaive flamboyant, qui interdit aux hommes pécheurs l'entrée du paradis terrestre, n'avait

¹ Et propterea quod ex immaculata terra creatus fuerat primus homo, necesse erat ut ex immaculata virgine nasceretur perfectus homo, qui filius Dei, qui ante condiderat hominem, vitam æternam quam perderant homines per Adamum repararet. Mart. S. Andreae apost. apud Morcelli.

également fermé au démon les abords de ce paradis virginal.

La tradition n'en est nulle part ! Mais on ne niera pas que cette tradition existe aujourd'hui, et nous dirons bientôt la valeur de cet argument. Or, si elle existe aujourd'hui, quel en a pu être le commencement ? Ce n'est point depuis la réformation protestante que cette croyance a été inventée ; on sait que Calvin l'a honorée de ses injures, tandis que Luther, témoin non suspect, se déclarait impuissant à contester avec quelque apparence de raison ce privilège de la Mère de Dieu. Voici donc que cette tradition, qui *n'est nulle part*, est plus ancienne que le protestantisme.

La tradition n'en est nulle part ! Il faut donc refouler dans le néant cette ancienne université de Paris, et tant d'autres universités qui, à son exemple, dès avant le milieu du xiv^e siècle, faisaient solennellement profession d'enseigner cette croyance. Et qu'on ne dise pas que c'était là une affaire de parti, une opinion convenue, une doctrine de corps. Il eût été indigne de la Sorbonne, qui jouissait alors d'une si grande autorité théologique dans l'Église, de s'obliger elle-même et d'obliger tous ses docteurs, sous la loi du serment, à professer une vérité qu'elle n'eût pas considérée comme certaine d'après la tradition. Et l'on peut s'étonner que des hommes qui appartiennent aujourd'hui aux corps savants de la nation, qui occupent des chaires dans le plus haut enseignement, se montrent si oublieux des traditions de ces anciennes corporations dont ils ont eu quelquefois la prétention de revendiquer l'héritage.

« Cette croyance est née, dit-on, dans les ténèbres du

douzième siècle, et l'on sait que saint Bernard l'a combattue comme une nouveauté. » Laissons de côté la discussion critique et théologique à laquelle l'autorité de saint Bernard peut donner lieu. Vous voulez que la croyance de l'Immaculée Conception ne soit pas antérieure, du moins en France, au temps de saint Bernard. Je vais vous répondre par l'autorité de trois docteurs français, dont l'un a été le contemporain, l'ami intime et le biographe de saint Bernard, et dont les deux autres l'ont précédé. C'est la seule Église de Chartres, ma mère et ma nourrice, qui me fournit ces trois autorités. En allant puiser à d'autres sources, j'en pourrais ajouter mille autres, mais il faut se borner.

D'abord donc, c'est le célèbre Arnould, abbé de Bonneval, qui nous explique le mystère de l'Assomption de Marie par celui de sa Conception Immaculée, et qui nous dit, dans un savant traité, que *l'incendie originel, par une intervention divine du Saint-Esprit, avait été éteint en Marie, et qu'à cause de cela, il ne convenait pas que sa chair innocente fût soumise aux peines du péché; car la justice ne permettait pas que ce vase d'élection fût exposé aux outrages ordinaires, puisque, bien différent des autres, il n'avait de commun avec eux que la nature et non la faute*¹. Ce sont là de belles et remarquables paroles. Méditez-les. *Incendium originale in Maria extinctum est: L'incendie originel a été éteint en Marie*; et observez bien

¹ Spiritu sancto obumbrante, incendium originale (in Maria) extinctum est; ideoque innoxiam affligi non decuit; nec sustinebat justitia ut illud vas electionis communibus taxaretur injuriis, quoniam plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa. Arnold. Carnot. De cardinalibus Christi operibus *inter opera S. Cypr.*, p. 60.

qu'il s'agit nécessairement d'une extinction primordiale : autrement tout le raisonnement serait vicieux, car Jérémie et Jean-Baptiste, purifiés de la tache originelle dans le sein de leurs mères, mais non préservés à l'instant de leur conception, ont été passibles des conséquences ordinaires de la condition mortelle et corruptible. D'ailleurs, quoi de plus précis et de plus formel ? *Plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa : Ce vase d'élection, notablement différent des autres, n'avait de commun avec eux que la nature, et non la faute.*

Voulez-vous, avant saint Bernard, un témoignage non moins formel ? Remontons d'un demi-siècle le fleuve de la tradition. Je lis ces mots dans les sermons de saint Ives de Chartres. « *Entendons de quelle manière le Verbe qui devait s'incarner avait sanctifié la chair de sa mère, afin que le catholique s'en réjouisse et que l'hérétique en soit confondu. Il détruisit en elle toute tache de péché tant originel qu'actuel, et prenant sa propre chair de cette chair, il l'a élevée jusqu'à la pureté divine*¹. » Ce texte n'est-il pas assez péremptoire par lui-même ? Disons pourtant qu'il donne lieu à ce syllogisme rigoureux : Jésus-Christ a aussi bien détruit en Marie toute tache de péché originel que de péché actuel : *Omnem quippe nævum tam originalis quam actualis culpæ in ea delevit* ; or, cela supposé, comme il est de foi que Jésus-Christ a détruit en Marie toute tache de péché actuel par une grâce

¹ Quomodo matrem carnis suæ sanctificaverit (Verbum) audiamus, ut inde lætetur catholicus, et hæreticus confundatur. Omnem quippe nævum tam originalis quam actualis culpæ in ea delevit, sicque carnem de ejus carne sumens in divinam munditiam transformavit. Ivo Carnot. Sermo de Nativ. Christi.

prévenante et préservatrice, et non par une grâce subséquente et purifiante, donc il est certain qu'il l'a également préservée et non pas seulement purifiée du péché originel.

Enfin, me demandez-vous de poursuivre mon investigation ? Je me place à un siècle et demi avant saint Bernard, et je trouve une autre autorité qui m'est plus chère encore que les précédentes : je veux parler de saint Fulbert, évêque de Chartres, qui nous offre, jusqu'à un certain point, outre le témoignage de son Eglise, celui de cette Eglise de Poitiers à laquelle il appartenait par son origine, selon toute apparence, et assurément par les charges ecclésiastiques qu'il y a possédées dans la basilique du grand Hilaire. Or, ce dévot serviteur de Marie a parlé du mystère de la Conception Immaculée avec une clarté, une précision de langage et de doctrine, qui dénotent le théologien expérimenté. Prévenant en quelque sorte une distinction que la rigueur scolastique devait formuler plus tard, et faute de laquelle les objections surgiront au siècle suivant, il enseigne que la Conception de la très-sainte Vierge, considérée activement, c'est-à-dire du côté de ses parents selon la chair, peut n'être pas entièrement exempte de ce qui est appelé *péché* dans le style sacré, quoique pourtant Anne et Joachim aient été inondés de grâces spéciales et incomparables, assistés d'une protection surnaturelle et extraordinaire de Dieu et des saints anges ¹. Mais il enseigne

¹ Felix enim culpa, sed sancta conjugalit societas, quæ tale ac tantum, specialeque vel singulare decus profudit in orbe, de concesso nuptiali contubernio!... Quanta, putamus, provisio fuerit sanctorum angelorum circa tam Deo gratissimos parentes, ab initio suæ procreationis,

en même temps que la Conception de la bienheureuse Marie, prise passivement, c'est-à-dire, dans l'instant où Dieu a joint une âme au corps conçu dans le sein de la bienheureuse Anne, a été préservée de tout péché d'origine. Il n'admet pas que le Saint-Esprit ait pu être un seul instant absent de cette Vierge illustre qu'il devait un jour féconder de sa vertu ¹. Le texte serait trop long à produire ici. Il m'a suffi de bien établir le sens qui en résulte. Et, dans une phrase plus courte et plus facile à citer, le même saint Fulbert nous dira que l'Immaculée Conception était le prélude nécessaire de la maternité divine, *et que Marie a été sans tache dès le premier instant de sa création, parce qu'elle devait mettre au monde le créateur de toute sainteté* ².

Dira-t-on que ce n'est pas assez, et qu'au moins *la tradition ne s'en trouve nulle part* dans les siècles primitifs? L'histoire me fournit une réponse accablante. Depuis que l'Orient s'est séparé de l'Église latine, assurément il n'est jamais venu prendre chez celle qu'il considère comme une rivale et une ennemie, des doctrines qu'il ne trouvait pas dans ses propres traditions antérieurement à la séparation. Or, N. T.-C. F., les témoignages des Églises orientales sur la Conception Immaculée de la Mère de Dieu sont innombrables. On peut dire que le dépôt de l'Occident, quoique très-intéressant et très-riche, est

et excubatio super tam ingentem sobolem, etc. Fulb. Carnot. Sermo 3, de Nativitate Mariæ.

¹ Numquid abfuisse credendus est Spiritus sanctus ab ista eximia puella, quam sua disponebat obumbrare virtute? etc. Ibid.

² Electa insignis inter filias quæ immaculata semper extitisti ab exordio tuæ creationis, quia paritura eras creatorem totius sanctitatis. Id. Fulbert.

pauvre en comparaison de l'abondance de celui de ces Églises séparées. Le Pontife qui nous gouverne, en faisant appel à tous les Évêques du monde catholique pour obtenir l'expression de leurs sentiments et connaître la tradition de leurs sièges, n'a pas négligé non plus de faire interroger les siècles les plus reculés, les monuments les plus anciens et les plus ignorés des contrées dissidentes. Avant de prononcer la définition, il a voulu que, comme au temps du Concile de Jérusalem, *il fût fait une grande enquête : magna cónquisitio fieret*¹. Chose admirable ! c'est l'Orient, l'Orient aujourd'hui schismatique, qui, dans ses divers idiomes, grec, syriaque, arménien, cophte, a fourni l'appoint le plus considérable et le plus décisif. De la poussière des vieux écrits est sorti un trésor d'érudition qui constituera le plus beau monument à la gloire de Marie Immaculée². A tel point, j'ose le prédire, que si le schisme grec s'émeut de la décision pontificale qui se prépare, ce sera pour s'étonner et se scandaliser qu'il pût rester encore l'ombre d'une controverse à cet égard chez les Latins. Voilà, N. T.-C. F., comment il faut croire aux affirmations du philosophisme contemporain dans les questions religieuses en général, et, en particulier, dans celle de l'Immaculée Conception de Marie. Voilà comment *la tradition ne s'en trouve nulle part*.

La tradition ne s'en trouve nulle part ! Mais ouvrez vos yeux et voyez ; ouvrez vos oreilles et entendez. Tandis que vous contestez, que vous discutez, que vous subtilisez, le sentiment commun des fidèles, régis par l'Es-

¹ Act., xv, 7.

² On peut voir une partie de ces recherches dans le savant ouvrage du R. P. Passaglia, de la Compagnie de Jésus.

prît-Saint en même temps qu'ils sont gouvernés par les pasteurs, a tranché la question. Les chrétiens de tout âge, de toute condition, les âmes les plus parfaites qui vivent dans le siècle ou dans la solitude, dans la cléricature ou dans les monastères, les apôtres qui vont arroser de leurs sueurs et souvent de leur sang les contrées lointaines, que dis-je ? non seulement les particuliers, mais les universités et leurs principales lumières, mais les villes et leurs magistrats, les nations et leurs rois, en un mot le monde civilisé tout entier se déclare pour l'Immaculée Conception. Temples, autels, statues, confréries, chants liturgiques, poésies de tout genre, médailles de bronze, d'argent ou d'or : énumérez, si vous le pouvez, tous les hommages pratiques, tous les témoignages d'adhésion populaire, par lesquels se produit la croyance et la piété progressive des chrétiens. Or, N. T.-C. F., les oracles de la théologie, soit anciens, soit modernes, s'accordent pour dire que « dans les questions de la foi, le sentiment commun du peuple chrétien est du plus grand poids ¹. » Cette persuasion intime des vrais fidèles, ce culte public et passé en habitude universelle, possède une autorité qui fait impression sur les intelligences les plus fermes et les plus éclairées ². Et la puissance de cet argument n'échappera pas à quiconque prendra la peine de réfléchir que ce n'est point ici le suffrage de la chair et du sang, mais le suffrage de ceux que l'Esprit a ré-

¹ In quæstione fidei, communis fidelis populi sensus haud levem facit fidem. Melchior Canus, De locis Theolog., lib. v, c. 6.

² Movet autem me ut in eam sim partem propensior communis maxime sensus fidelium, qui hoc intimis mentibus altum defixumque habent, et quibus possunt indiciis officiisque testantur, etc. Petavius. Theolog. Dogm. De Incarnatione, I. xiv, c. 10.

généérés, que l'Esprit anime et réchauffe, et dans lesquels il repose comme dans son temple¹ ? C'est qu'en effet, le peuple chrétien n'est autre chose que le corps même de l'Église, et il faudrait dire que Jésus-Christ s'est séparé de son Église, que le chef a retiré des membres son influence divine, si une erreur universelle réussissait à s'introduire dans la communauté chrétienne². D'où la théologie conclut qu'une controverse venant à s'élever en matière de religion, le sentiment unanime des fidèles, résultant d'un culte généralement reçu et du scandale général que causerait l'opinion contraire, peut être pris pour base d'une décision, et doit être considéré par le Souverain Pontife comme l'indice suffisant de la croyance infaillible de l'Église³. Supposons un seul instant que Marie n'ait pas été réellement préservée de la tache originelle, comprend-on que Dieu, qui n'aurait pas cru devoir accorder ce privilège à sa Mère, eût per-

¹ *Cujus quidem suffragii vim esse insignem, dignitatemque præstantissimam ii omnes sua sponte fatebuntur qui secum reputaverint suffragium esse, non carnis et sanguinis, sed eorum quos Spiritus regeneravit, quos Spiritus fovet et animat, et in quibus non secus ac in proprio templo Spiritus conquiescit. C. Passaglia, De Imm. Conceptu. Prolegomen. 18.*

² Nul n'a mieux établi cette proposition que le célèbre évêque J. Fischer, dans son livre pour Henri VIII contre Luther : *Apud eum populum hæc consuetudo nata est, qui Spiritu sancto regitur. Nemini enim dubium est Ecclesiam Spiritu sancto regi, nisi quis forte Christi non crediderit Evangelio, etc., c. 3, p. 134.*

³ *Si quando de re aliqua in materia religionis controversia constaret fidelium omnium concordem esse sententiam (solet autem id constare vel ex ipsa praxi alicujus cultus communiter apud christianos populos recepta, vel ex scandalo et offensione communi...) merito posse ac debere Pontificem illa niti, ut quæ esset Ecclesiæ sententia infallibilis. Gregor. de Valentia. De rebus fidei... Analysis fidei catholicæ. Lib. vii, c. 9.*

mis que toute la multitude des chrétiens fût induite à cet égard dans une croyance fausse, et, par suite, dans un culte superstitieux? Comprend-on que Jésus-Christ, qui a promis d'être avec son Église tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, eût laissé prévaloir au sein de cette Église une persuasion universelle, en vertu de laquelle, par une sorte de reproche et de sarcasme, Marie, sa Mère très-pure, serait à chaque instant félicitée pour la seule prérogative qui lui eût manqué? Disons mieux, comprend-on que Jésus-Christ eût laissé s'établir une dévotion qui serait une sorte de commémoration ironique et sans cesse renouvelée du moment malheureux durant lequel sa Mère aurait été abandonnée par lui sous l'empire honteux du péché et dans la servitude du démon? Non, et c'est le cas de dire avec saint Vincent de Lérins :
« Si l'on admet une pareille supposition, il faut déclarer
» que tous les fideles de tous les âges, tous les saints,
» tous les chastes, les continents, les vierges, tous les
» clercs, les lévites et les prêtres, tant de milliers de con-
» fesseurs, tant d'armées de martyrs, tant de villes et
» de peuples renommés, tant d'îles, de provinces, de
» rois, de nations, d'empires, en un mot que presque
» tout l'univers, incorporé à Jésus-Christ comme à son
» chef par la foi catholique, a été pendant une longue
» suite de siècles dans l'ignorance, dans l'erreur, dans
» le délire, et n'a pas su ce qu'il croyait¹. » Il faut

¹ Quæ si recipiantur, necesse est ut omnes omnium ætatum fideles, omnes sancti, omnes casti, continentes, virgines, omnes clerici, levitæ et sacerdotes, tanta confessorum millia, tanti martyrum exercitus, tanta urbium, tanta populorum celebritas et multitudo, tot insulæ, provinciæ, reges, gentes, regna, nationes, totus postremo jam pene terrarum orbis

nier enfin qu'il existe une Église protégée par les promesses divines : ce qui est la négation de l'Évangile.

Or, N. T.-C. F., le fait de la croyance actuelle de toute la chrétienté au mystère de la Conception Immaculée, je ne pense pas que personne veuille le nier. On ne nie pas la lumière du soleil, surtout en son plein midi. Ne savez-vous pas la merveille qui s'accomplit en ce moment? Je vous parlais d'une expédition pacifique des docteurs et des théologiens dans le domaine des antiquités ecclésiastiques de l'Orient. Mais il se remue à cette heure chez les races helléniques quelque autre chose que la poudre des livres, il s'y livre d'autres combats que ceux de l'érudition. Voyez-vous ces enfants de la France qui s'élancent pour repousser l'héritier couronné de Photius? Regardez sous la cuirasse de ces braves : l'image de Marie Immaculée y repose; c'est leur plus puissant bouclier. Le soldat baise chaque matin, avec une piété à la fois religieuse et filiale, cette médaille sacrée, cette figure de la Vierge sans tache, que sa vieille mère lui a suspendue au cou avant son départ comme un gage de protection; et le général en chef, épargné par le projectile qui s'est émoussé sur le métal béni, témoigne sa gratitude respectueuse aux mains augustes qui l'ont couvert de cette armure. En sorte qu'au moment où la doctrine de l'Immaculée Conception nous revient des contrées orientales à l'état de lettre morte ou de croyance immobile et pétrifiée, les races occidentales la reportent vers ces mêmes plages, rajeu-

per catholicam fidem Christo capiti incorporatus, tanto seculorum tractu ignorasse, errasse, blasphemasse, nescisse quid crederet, pronuntietur. Vincent. Lirin. Commonitor., I, 24.

nie, vivante et gravée dans les cœurs. *La tradition ne s'en trouve nulle part*, dites-vous? L'Orient, par les parchemins de ses bibliothèques; l'Occident, par la poitrine de ses héros, vous donnent de concert leur réponse, et peut-être trouvera-t-on que cette réponse n'est pas sans valeur.

Mes Frères, quand on songe que la plume des lettrés avait mis naguère la France et le monde entier à deux doigts de l'abîme, quand on songe que c'est derrière le canon du fusil de nos soldats qu'ils ont retrouvé leur assurance, et qu'on les entend déverser l'injure et le mépris, du fond de leur cabinet, sur une croyance qui est le soutien de notre armée parmi ses épreuves, et l'espérance des familles au milieu de tant d'alarmes; on sent naître au fond de son cœur un sentiment d'indignation, qu'il faut maîtriser dans le lieu saint. Ou plutôt sous les regards de Marie, la mère de miséricorde, ce sentiment s'adoucit, se transforme, et il se traduit par une prière fervente : Prenez pitié d'eux, ô très-douce Vierge Marie, et pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.

IV. Des hommes plus graves, et qui ont coutume de se montrer toujours convenables en ce qui a trait à la religion, nous ont plus d'une fois exprimé, dans ces derniers temps, leur inquiétude touchant l'opportunité de cette définition prochaine. Ils ne voient pas quel intérêt la religion peut trouver dans cet acte, quel avantage peut en rejaillir sur la société; et, surtout, ils craignent que l'Église, par cet exercice superflu de sa suprême autorité, ne provoque de nouvelles résistances et ne retarde des conversions qui étaient sur le point de s'accomplir.

A ces appréhensions, à ces incertitudes de quelques esprits sages et honnêtes, c'est notre devoir de répondre selon nos faibles lumières.

Disons-le avant tout, N. T.-C. F., il nous serait impossible, à nous qui ne cessons d'étudier l'histoire des dix-huit siècles de l'Église chrétienne, de douter un seul instant de la sagesse et de l'opportunité de toute mesure que l'Église, dans sa haute et suprême appréciation, jugera utile et convenable. Je vois bien, en relisant les annales des sociétés humaines, que les hommes d'État les plus renommés, les politiques les plus fins et les plus exercés se sont souvent perdus dans leur propre habileté; je vois bien que les assemblées souveraines ou législatives, après des années de discussion, des torrents de paroles et des volumes d'écritures, se sont trouvées n'avoir enfanté que des lois éphémères et des institutions mortes au jour de leur naissance; je vois bien, sur un parcours de cinquante ans, trois ou quatre gouvernements, pour ne rien dire de plus, périssant entre les mains d'ailleurs capables des hommes de lettres, des hommes de guerre, des hommes de loi, des hommes d'industrie, que la confiance des souverains avait appelés au timon des affaires. Je ne m'étonne ni de ces fautes, ni de ces malheurs; car Dieu n'a pas promis assistance continue aux chefs temporels des nations, ni perpétuité aux établissements politiques quelconques. Au contraire, si je cherche dans les fastes de la religion fondée par Jésus-Christ, il m'est impossible d'y rencontrer, depuis son origine, autre chose qu'une sagesse marquée au doigt de Dieu. Les fautes individuelles n'y ont pas manqué; mais l'Église enseignante, l'Église diri-

geante, il n'est pas un de ses actes, pas une de ses décisions, pas une de ses lois à qui le temps, l'expérience, la pratique et le résultat n'aient donné raison. Dans le cours d'une si longue durée on ne peut citer, en matière de dogme ou de discipline, aucune fausse démarche, aucune mesure regrettable ni de la papauté, ni du corps entier des pasteurs unis à leur chef. Avouez, N. T.-C. F., qu'il y a là quelque sujet de sécurité pour l'avenir. Vous demandez à être tranquilisés sur la portée et la conséquence de la décision que l'Église prépare; l'hypothèque et la garantie que je vous offre, c'est un passé de dix-huit cents ans pendant lesquels l'Église a, ce semble, assez bien compris les besoins de l'humanité, assez bien réussi à conduire ses propres affaires et celles des sociétés qui n'ont pas craint de s'en rapporter à elle. Mais entrons plus avant dans notre sujet.

Quelle opportunité à définir la doctrine de l'Immaculée Conception? Mais est-ce donc ainsi que vous comprenez la science et que vous aimez la vérité? Ou bien, suffit-il que la science touche au domaine de la religion, que la vérité se rapporte à la doctrine révélée, pour que l'ardeur passionnée avec laquelle l'esprit humain poursuit la recherche de toutes les autres vérités, le perfectionnement de toutes les autres connaissances, doive se changer en une froideur de glace, en une indifférence dédaigneuse? Une découverte de plus dans l'ordre naturel, la constatation d'un fait ou d'une loi longtemps rebelles aux efforts du calcul ou aux tâtonnements de l'expérimentation, ce sont des résultats dont le monde scientifique retentit à l'instant. Qu'une plante, une fleur, dont les anciens avaient parlé, et qui semblait

avoir disparu des parties connues du globe, soit retrouvée aux extrémités de la terre, rapportée d'au delà des mers, il en sera mention dans les académies des sciences, et la fleur reconquise sera reçue avec une sorte de culte et d'amour par les hommes adonnés à l'étude de cette branche des sciences naturelles. Qu'un astronome parvienne, à l'aide de ses instruments et par la persévérance de ses investigations, à démontrer l'existence d'une étoile longtemps soupçonnée, quelquefois entrevue, cette découverte devient l'événement d'une époque; les corps les plus savants s'empressent d'admettre l'heureux inventeur dans leur sein; le monarque l'introduit dans le sénat de la nation, et tous ceux qui ne sont pas envieux applaudiront à cette juste distinction. Mais, Nos Très-Chers Frères, toute science, toute vérité n'est pas nécessairement parquée dans le cercle étroit de la nature. Quand nous récitons notre symbole, nous faisons profession de croire en un Dieu créateur des choses visibles et *des choses invisibles*. Cette seconde moitié des œuvres divines déroule devant nous tout un monde supérieur, des cieux nouveaux et une terre nouvelle : c'est l'ordre de la grâce et de la gloire. S'il plaît à l'homme terrestre de n'avoir souci que des choses de la terre, du moins qu'il ne jette pas l'outrage à l'homme céleste, lequel, communiquant comme lui avec cette nature inférieure, et prenant intérêt autant que lui, mais non pas exclusivement, à tout ce qui constitue la science d'ici-bas, accorde un intérêt plus vif et une importance plus grande à l'étude des choses célestes. Vous êtes de la terre, mon Frère, je le vois bien; vous n'avez d'amour que pour la terre : *de terra, terrenus*. Permettez-moi

d'être du ciel , et de m'occuper des choses du ciel : *de cælo, cælestis*. C'est pourquoi ne vous étonnez pas , par exemple , si , croyant aux mystères de l'Incarnation et de la Maternité divine , c'est-à-dire croyant qu'un Dieu s'est fait homme et qu'il a eu une Mère , rien de ce qui se rapporte à cet ordre divin ne me trouve froid et dédaigneux. Non , cette plante que la terre virginale de l'Eden n'avait poussée qu'une fois , cette fleur qui ne s'était épanouie qu'un instant dans le paradis terrestre , sur cette plage dont une épée de feu nous défend l'abord , je ne puis être insensible à l'événement qui me la montre , avec certitude , rendue à notre admiration , à notre amour , plus fraîche , plus éclatante , plus parfumée qu'elle ne fut dans sa végétation primitive. L'espèce entière ayant été perdue , je ne puis dominer le transport que me cause ce rejeton unique , échappé par privilège et par miracle à la destruction générale , et perfectionné par une seconde culture plus divine que la première. Cette étoile du ciel des cieux , dont la merveilleuse configuration a été l'objet de tant d'études , je ne puis apprendre sans tressaillir que toute hésitation est désormais impossible à propos d'une ombre , d'une tache que quelques-uns avaient voulu y apercevoir ; je ne puis dissimuler ma joie quand une autorité irréfragable me déclare qu'en cet astre tout est lumière et que rien n'y est ténèbres. Cela ne vous touche pas , mon Frère ; je vous plains ; j'en conclus que vous êtes de la terre et que vous ne voulez entendre parler que de ce qui est terrestre. Pour moi , qui suis du ciel , je prêterai l'oreille à tout ce que vous me direz de ce monde créé dont je me reconnais hôte et citoyen comme vous ;

mais, encore une fois, j'ai d'autres pensées, d'autres aspirations, d'autres amours qui me mettent en rapport avec des réalités plus hautes. Ecoutez-moi donc encore.

J'ai connu des hommes, épris d'une noble passion pour nos grandeurs nationales, et qui consacraient toutes leurs veilles à restituer à l'histoire un personnage oublié, à détruire une calomnie accréditée, à remettre dans son véritable jour un caractère méconnu, à rendre à un visage travesti sa physionomie native. Travail digne des plus grands éloges. Et quand ce labeur patient et imperturbable était enfin couronné par une de ces démonstrations décisives qui enfantent la certitude, et qui acquièrent pour toujours à l'histoire une vérité longtemps incertaine, ils recevaient de tous les hommes versés dans ces matières un applaudissement universel et mérité. Dans la sphère plus circonscrite des réputations domestiques, il est des études non moins opiniâtres. Vous avez rencontré, comme moi, des hommes qui passaient leur vie à compulser les titres de famille, à rassembler tous les documents de la vie de leurs ancêtres, à écarter des objections concernant la bravoure, la probité, la vertu de ceux dont ils voulaient être fiers de se dire les descendants. Voyez-vous ce fils obstiné dans ses laborieuses recherches? Une ombre de doute plane sur la dignité de sa mère, sur l'honneur de sa naissance, sur la noblesse de son origine. Le nuage est si léger qu'il existe à peine; c'est tout au plus une possibilité. N'importe, il n'aura pas de repos que la certitude morale ne soit changée en certitude juridique. Des pièces probantes et péremptoires sont enfin entre ses mains; un tribunal souverain a prononcé; la vérité qu'il avait le plus à cœur

de faire triompher a désormais l'autorité de chose jugée. Aucune victoire plus chère ne pouvait être remportée par sa tendresse filiale. Vous comprenez. N. T.-C. F., l'application que nous voulons faire. Régénérés par le saint baptême, nous sommes les frères de Jésus, les membres de son corps, et nous avons Marie pour Mère : l'honneur de notre Mère est le nôtre. Incorporés à la nation sainte, nous sommes les citoyens de la bienheureuse Jérusalem, et Marie est notre Reine : la gloire de notre Reine est notre gloire. Et quand ce qui avait été cru dans tous les temps concernant la pureté originelle de notre Mère et de notre Reine, ce qui n'avait cessé d'être de plus en plus éclairci par les travaux de plusieurs de nos frères, ce que la voix du peuple, écho de la voix des pasteurs et de la voix de Dieu, proclamait avec un accent toujours plus énergique, acquiert enfin l'authenticité et la notoriété de chose jugée en dernier ressort ; quand les possibilités même d'un doute s'évanouissent ; alors nous bénissons le Seigneur, qui a réservé à notre époque l'honneur et la joie d'une telle décision, d'un tel triomphe. Et à ceux qui s'avancent froidement en discutant la convenance des temps et des moments, nous répondons avec une émotion que nous ne pouvons contenir : Mon Frère, vous n'êtes pas de la famille des chrétiens, vous n'êtes pas de la nation sainte ; Marie n'est pas votre Mère ni votre Reine ; votre accent trahit le cœur de l'étranger.

A quoi bon une définition régulière en ce qui regarde la Conception de Marie ? Cette question, N. T.-C. F., est résolue pour quiconque est doué du sens chrétien, pour quiconque n'a rien de commun avec les déistes ou les

protestants. Car enfin quelle est notre croyance? Nous croyons que Dieu s'est fait homme, et qu'en se faisant homme il a eu une Mère, et tous ceux qui croient à l'Évangile admettent ces deux points avec nous; il n'y a que les rationalistes qui les nient. Nous croyons que le Dieu fait homme a voulu honorer et faire honorer sa Mère, nous croyons qu'il lui a rendu et qu'il veut que son Église lui rende un culte filial; c'est ce que les hérétiques modernes n'admettent pas avec nous. Les hérétiques ont tort : ce n'est pas le lieu de le démontrer; le sentiment se joint à la raison et à l'autorité pour les réfuter. Qu'ils entassent tous les sophismes possibles : nous ne serons jamais de la religion de ceux qui ont mis leur mère hors de la maison. Nous n'adorons que Dieu, mais nous honorons, nous aimons sa Mère, qui est aussi la nôtre. A l'amour que nous portons à notre mère dans la famille, correspond un même amour envers notre Mère dans l'ordre surnaturel. Après le culte que nous rendons au Sauveur, notre principal culte est pour Celle qui nous l'a donné. Après le nom incomparable de Jésus, aucun nom n'est plus souvent sur nos lèvres que le nom de Marie. Marie, rien ne nous est plus intime, plus familier; nous l'initions à nos joies, à nos douleurs, à nos espérances, à nos alarmes. Pas un jour ne commence, pas un jour ne s'achève que nous n'implorions sa bénédiction; cent fois dans la journée nous cherchons son regard, nous implorons sa bonté; et si notre cœur n'est pas assez pur pour que nous osions baiser même ses pieds, nous baisons la pierre sur laquelle ses pieds reposent. Encore un coup, que l'hérésie s'indigne, qu'elle murmure : ni le cœur des mères,

ni le cœur des fils ne lui donneront jamais raison. Nous honorons donc Marie; mais honorer, c'est célébrer les vertus, les prérogatives, les gloires de celui que l'on honore. La louange, et, comme parle l'Écriture, la *confession* fait partie intégrante du culte. Voilà pourquoi tout ce qui tend à nous révéler, à nous certifier les privilèges de Marie, nous touche de si près. C'est l'aliment de notre piété, c'est le texte de nos félicitations, c'est la matière de nos hymnes et de nos chants. Mon Frère, vous ne comprenez pas qu'on puisse attacher quelque prix à la proclamation authentique du privilège de Marie; rentrez en vous-même, et voyez si l'incrédulité du déiste ou les préjugés du protestant n'exercent aucun empire sur votre esprit.

Du reste, N. T.-C. F., si nous consentions à nous placer un moment au point de vue de ces hommes que l'on appelle positifs, qui n'envisagent les choses que par le côté de l'utilité pratique et matérielle, et qui ne considèrent comme opportun que ce qui offre un préservatif contre les périls présents de l'ordre social, il nous serait facile de leur montrer une corrélation providentielle entre la décision que va rendre l'Église et les nécessités de notre époque. En proclamant le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, il se trouve que le Saint-Siège répudiera précisément les doctrines de mensonge qui ont enfanté toutes les révolutions modernes. Prêtez un instant d'attention.

Quelle est l'essence de tous les systèmes philosophiques de ces derniers temps? Sur quel fondement s'appuient toutes les erreurs que l'on a nommées socialisme, communisme, toutes ces utopies d'émancipation de la

chair, de réhabilitation de la nature, d'égalité des conditions, de partage des biens, de souveraineté de la raison? Le point de départ général de toutes ces monstruosités, n'est-ce pas la négation de la chute de l'homme, de sa dégradation primitive? Oui, le péché originel avec ses terribles conséquences, la corruption de la source et la fatale dérivation de son infection dans les ruisseaux, l'existence du mal et la nécessité du remède, tous ces points de la croyance catholique ont été rejetés par les modernes éducateurs des nations. Attaquer cette négation, c'est donc attaquer le principe de toutes les applications antisociales qui ont été tentées sous nos yeux. Dans ces conjonctures, que fait l'Église? En même temps qu'elle veut assurer à la terre une protection en quelque sorte nouvelle par le surcroît d'honneur qu'elle destine à Celle qui est appelée la mère de la grâce divine, l'Église enseignera formellement la vérité la plus contestée et la plus nécessaire à inculquer aux générations actuelles. On a remarqué, à propos des anciennes expéditions d'Orient, que l'Église, en enflammant tous les cœurs par la noble et pieuse ambition de reconquérir le tombeau du Christ, accomplissait simultanément et sciemment une œuvre politique qui n'était rien moins que le salut de l'Europe, puisqu'elle allait frapper au cœur l'implacable ennemi de la civilisation. Dirai-je que quelque chose d'analogue se passe en ce moment? En définissant que Marie, par une exception qui est particulière à la Mère de Dieu, a été préservée de la tache originelle, l'Église promulguera hautement l'existence de la règle générale; et en rappelant à une génération qui semblait l'avoir oublié, le dogme du péché originel,

par conséquent la nécessité de l'expiation, l'Église rétablira dans les esprits les principes sur lesquels repose toute doctrine conservatrice?... Est-ce que les hommes qui se sont voués à la défense de la société ne comprendront jamais ce que signifient les clameurs des partis anarchiques? Les fils de l'iniquité sont plus prudents à leur façon que les enfants de lumière. Ils ne montrent tant d'acharnement contre une mesure qu'ils devraient accueillir avec indifférence et dédain, que parce qu'un instinct secret leur en fait pressentir les contre-coups. Admettre la Conception Immaculée de Marie, c'est admettre le péché originel; admettre le péché originel, c'est admettre la rédemption, l'intervention surnaturelle de Dieu, la révélation, l'Évangile, la loi nécessaire de la souffrance et de la résignation; admettre tous ces points c'est fermer toute entrée au rationalisme, au naturalisme, au socialisme, au communisme, parce que c'est admettre le christianisme, qui sera toujours l'obstacle le plus insurmontable au désordre, l'ennemi le plus intraitable de tous les excès comme de toutes les erreurs, le gardien le plus incorruptible de toutes les vérités divines et humaines.

Enfin l'opportunité d'une décision dogmatique, je pourrais l'établir encore sur une considération non moins puissante. Car quel est le travail auquel tous les hommes d'ordre et de conservation concourent en commun de toutes leurs forces? Rétablir l'autorité, la rétablir en fait, la rétablir en principe: n'est-ce pas l'objet présent de tous leurs efforts? Or, une définition doctrinale, c'est l'exercice de l'autorité la plus élevée qui puisse exister sous le soleil. A ceux qui avaient prophé-

tisé la prochaine décadence du pouvoir spirituel, et qui derrière l'affaiblissement de l'Église et de la papauté saluaient le déclin et la ruine de toutes les puissances humaines, l'Église, la papauté opposent un acte plénier de la puissance reçue d'en haut. Et cet acte, accueilli par la soumission universelle des peuples, démontrera jusqu'à l'évidence que l'anarchie n'est pas encore à la veille d'en finir avec le principe d'autorité ici-bas.

V. Finissons, N. T.-C. F., car il en est temps; mais vous me pardonnerez d'avoir prolongé cet entretien au delà des bornes ordinaires. La définition que Notre Saint Père le Pape a sans doute proclamée à cette heure, aura produit d'avance des fruits utiles par les controverses auxquelles elle a donné lieu. A propos du mystère de la douloureuse transfixion de Marie, étroitement lié à celui des contradictions et des opprobres de son divin Fils, l'évangéliste a dit une parole que je puis appliquer à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de cette bienheureuse Vierge : elle aura pour résultat de faire connaître, en bien comme en mal, les pensées d'un grand nombre de cœurs : *ut revelentur ex multis cordibus cogitationes* ¹.

Vous avez lu, N. T.-C. F., quelques-uns des écrits qui circulent sur cette matière. Quelles révélations inattendues ! Par exemple, on nous avait reproché depuis un siècle l'immobilité du dogme chrétien ; notre crime, c'était d'être étrangers à tout progrès, ennemis de toute perfectibilité. Or, voici que, conformément aux lois d'un développement légitime et véritable que ne repousse pas

¹ Luc., II, 35.

la constitution du christianisme, une vérité, révélée dès l'origine, s'est dégagée, comme Jésus son révélateur, des langes du berceau, a traversé toutes les phases de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse, pour arriver à la plénitude de la virilité. Et le jour où ce perfectionnement est proclamé par l'Église, voici qu'elle est accusée d'innovation par les apôtres de la nouveauté, de témérité par les prédicateurs du progrès. On eût voulu le christianisme plus immuable, plus conforme à l'antiquité. C'est-à-dire que toutes les pensées les plus contradictoires se heurtent, se rapprochent, selon le besoin, dans l'esprit passionné des ennemis irréconciliables de l'Église : *Ut reveleantur ex multis cordibus cogitationes.*

La constitution de l'Église excitait principalement les colères et provoquait les anathèmes des modernes publicistes par son caractère monarchique et aristocratique. On réclamait quelque chose pour l'élément populaire, pour la multitude laïque. La concentration de l'autorité doctrinale entre les mains du pape et des évêques, sans nulle participation du peuple chrétien, s'opposait à toute harmonie entre les institutions chrétiennes et les institutions libérales. Mais voici que, selon des règles consacrées dès les premiers âges du christianisme, l'Église enseignante va prendre, au moins en partie, pour occasion et pour base d'un de ses jugements le sentiment commun des peuples, le désir ardent des multitudes chrétiennes¹; voici que, selon la belle parole de notre grand homme de l'Aquitaine, entendue catholiquement,

¹ ... Nobis significare velitis qua devotione vester clerus populusque fidelis erga Immaculatæ Virginis Conceptionem sit animatus, et quo desiderio flagret ut ejusmodi res ab apostolica Sede decernatur. Litter. Encycl. Pii IX, 2 febr. 1849.

T. II.

les pasteurs vont en quelque manière *se suspendre à la bouche des fidèles pour y recueillir le Verbe de Dieu et le souffle de l'Esprit-Saint*¹. Et à l'instant on nous reproche d'obéir à l'entraînement aveugle des masses, d'abaisser la majesté des pontifes devant les croyances irréfléchies du vulgaire, de donner trop légèrement satisfaction aux désirs des classes peu éclairées, enfin de sanctionner d'une façon compromettante les caprices populaires². L'Église n'est plus assez hiérarchique, comme elle n'est plus assez stationnaire; et l'assemblée des chrétiens laïques est sans autorité, parce qu'elle témoigne en faveur de la pureté immaculée de la Mère de Dieu. *Ut reveleantur ex multis cordibus cogitationes.*

Ce n'est pas tout, et voici d'autres révélations. Un procès retentissant nous avait appris que, chez un peuple voisin, l'Église établie livrait à la merci des opinions la question de la nécessité du baptême; et des indices effrayants nous avaient fait soupçonner l'irruption, au moins locale et partielle, du même fléau parmi nos frères séparés de France. Or, tout doute est devenu impossible à cet égard. Un ministre réformé vient de déclarer que la doctrine de l'Immaculée Conception

¹ ... Ubi cumque aucupemur verbum Dei; de omnium fidelium ore pendemus, quia in omnem fidelem Spiritus Dei spirat. Paulin. Nol. Epist. xxiii, 36.

² A fidelium vulgo, inquis, ista sumis. Metuebam ne a lenonibus diceret. Christiani rudes disserunt isto modo. Bene profecto narras... Quæro enim ex te, quando de rebus christianæ fidei inter nos contendimus, non de philosophiæ decretis, utrum potius quærendum est quid philosophi atque ethnici, an quid homines christiana et doctrina et fide instituti sentiant? Præsertim cum huic sententiæ consenserint Patres etiam veteres... Melchior Canus. De loc. theol., l. v, c. 6.

*est une erreur entée sur une erreur*¹; que cette doctrine implique une exception particulière d'une règle générale qui n'existe pas; que le péché originel étant une chimère, un dogme barbare, *une erreur aussi contraire à l'Évangile qu'à la conscience et à la raison*², toute conception est immaculée. C'est-à-dire, N. T.-C. F., que le protestantisme, au moment où il réclame le plus haut une place au sein de la société chrétienne, confesse qu'il n'est plus chrétien. Car s'il n'y a pas de péché originel, il n'y a pas de rédemption, il n'y a pas de Christ, il n'y a pas de régénération baptismale, et pas un seul des éléments du christianisme ne subsiste. Que tous ceux qui n'ont pas voulu renoncer totalement à Jésus-Christ en demeurant engagés dans la prétendue réforme, entendent et comprennent ces aveux que la discussion de l'Immaculée Conception de Marie nous a valus! Que les pères, que les mères, dont les enfants baptisés, même par des mains hérétiques, étaient jusqu'ici considérés par nous comme des membres de la véritable Église tant que le développement de leur raison ne les avait pas conduits au péché d'hérésie volontaire et formelle, tiennent compte désormais de cette révélation importante!

Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

Au surplus, ce langage d'un ministre réformé sera celui de tout rationaliste qui voudra être conséquent avec lui-même. Un contraste frappant nous est offert en ce moment par quelques libres penseurs. Ces hommes

¹ Un dogme nouveau, etc. Sermon prêché dans le temple de l'Oratoire, le 12 novembre 1854, par Athanase Coquerel. Paris, Joël Cherbuliez, p. 12.

² Ibid.

qui n'ont pas cessé de nier l'existence du péché originel, doctrine blessante pour l'orgueil, humiliante pour la raison et pour la nature, se sont transformés tout à coup en défenseurs acharnés de ce même dogme. Ils ne veulent pas admettre la possibilité d'une seule exception. Que si leur langage est sincère, une chose du moins demeurera acquise : c'est que cette école philosophique n'était incrédule qu'en apparence, puisqu'en admettant le péché originel, elle en admet nécessairement toutes les suites, la rédemption, le baptême, c'est-à-dire tout l'ensemble de la révélation chrétienne dont elle avait feint d'être l'adversaire. Dieu soit béni de nous avoir montré le christianisme dans des cœurs qui semblaient l'avoir repoussé ! *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* Mais s'il fallait penser que c'est pour l'utilité présente de la cause et pour servir les passions du moment que ces écrivains ont paru redevenir croyants, la France saurait qu'elle renferme des esprits assez pervers, des cœurs assez livrés aux inspirations de l'enfer, pour chercher à se faire une arme temporaire d'une doctrine qu'ils n'admettent pas, mais qui leur permet d'assouvir leur rage contre la plus sainte, la plus pure et la plus miséricordieuse de toutes les créatures : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

VI. Heureusement, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception produira des révélations d'une autre nature, et fera sortir d'un grand nombre de cœurs l'expression des sentiments les plus consolants.

Par exemple, des rumeurs circulaient qui tendaient à faire croire à une division au sein des catholiques, au sein du clergé, au sein de l'épiscopat. On affirmait qu'en

tre le pontife romain et le corps des pasteurs de secrètes mésintelligences étaient à la veille d'éclater, et l'on se plaisait à dire que la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception déterminerait l'explosion de ce conflit d'autorité en matière de doctrine. Qu'est-il arrivé? Le pontife romain, avant d'accomplir l'acte suprême de sa puissance judiciaire, s'est adressé à deux reprises à l'épiscopat du monde catholique, et il a recueilli pendant quatre ans les suffrages de tous ses Frères. De leur côté, sur un simple désir du Saint-Siège, près de deux cents évêques sont accourus vers lui de toutes les parties de l'univers, des limites les plus reculées des deux océans; et, en ce moment, une assemblée de pontifes, telle que Rome n'en avait jamais vu, est rangée autour du trône du Vicaire de Jésus-Christ, Pierre prononcera; et tous, pasteurs et fidèles, brebis et agneaux, recevront avec la même docilité l'oracle que l'Esprit-Saint rendra par sa bouche. Que parlez-vous de divisions? Jamais plus grande union ne se sera rencontrée dans le sanctuaire, jamais définition dogmatique n'aura trouvé une adhésion plus unanime, excité de plus ardents transports. Dans aucun temps le respect, l'amour filial de tous les chrétiens pour le Saint-Siège et pour le pape n'aura brillé avec plus d'évidence; et il sera manifeste combien ce sentiment, qui fut celui de nos pères, s'est maintenu, s'est développé dans le cœur de leurs enfants : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

Que dirai-je encore? On savait, on répétait depuis plusieurs années, que le christianisme reprenait son empire sur les âmes, qu'une sorte de renaissance spirituelle s'opérerait au sein des peuples. Divers symptômes révélaient

cette phase meilleure, cette disposition plus chrétienne des esprits, cette tendance plus religieuse des sociétés. En particulier, la piété si vive envers Marie, la confiance avec laquelle des hommes, encore étrangers aux pratiques commandées par l'Église, se prémunissaient du signe sacré de la Conception Immaculée, la multiplicité des conversions obtenues du cœur miséricordieux de cette Vierge très-pure, étaient un sujet de joie pour les pasteurs attentifs à cet heureux mouvement. Mais cette résurrection chrétienne, que plusieurs voulaient encore contester, les suites de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception la rendront incontestable. Cet événement qui, au siècle passé, eût été inaperçu partout ailleurs que dans le cercle restreint des maisons léviti-ques et des solitudes sacrées, aura son retentissement dans toutes les familles, dans tous les hameaux, dans toutes les cités, sur tous les points du globe. A d'autres époques, on eût relégué ce fait dans le domaine du mysticisme, ou, selon un langage très-accrédité alors, dans l'enceinte des *sacristies*; aujourd'hui, il fera invasion dans le domaine de la publicité, il sera connu et fêté des municipes comme des particuliers, des capitales comme des provinces, des magistrats comme des citoyens obscurs, des princes comme des sujets. Témoignage sans réplique des progrès de la piété chrétienne, des développements de la foi et du sentiment religieux dans les âmes, et surtout de la recrudescence d'amour et de confiance des individus et des sociétés envers la très-sainte Vierge Marie : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

Enfin, Dieu lui-même et sa divine Mère sembleront

nous révéler aussi, par ce grand événement, leurs desseins de bonté et de miséricorde. On s'est demandé plus d'une fois si nos sociétés étaient destinées à vivre ou à mourir, si les pensées du ciel étaient des pensées d'amour ou de colère. Désormais, que toute crainte s'évanouisse. Dieu fait briller son arc-en-ciel dans les nues. Marie, le signe de salut et de paix par excellence, va resplendir d'un nouvel éclat. Non, le Seigneur Jésus ne portera pas son arrêt de mort contre ce globe périssable à l'instant où il devient le théâtre du plus magnifique triomphe de Marie; et, comme on l'a si bien dit, le Fils ne brisera pas un monde tout retentissant de la gloire de sa Mère ¹. En réservant à notre siècle le privilège de cette définition si longtemps désirée, le Tout-Puissant donne une preuve immense d'amour à la génération présente, il offre à notre société un motif infini de confiance. Et Marie, en recevant de nous cet hommage nouveau, cette louange qui a pour but de glorifier en elle le don qu'elle estime le plus, l'intégrité de l'âme, l'exemption de toute tache, la sainteté en un mot ², Marie prend l'engagement, et, si j'ose ainsi le dire, contracte la nécessité de secourir la terre par de nouveaux bienfaits, de la protéger contre ses propres fureurs et contre le courroux céleste. Les pensées du cœur de Dieu et du cœur de sa Mère se révèlent donc à nous : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes*; et ces révélations promettent au demi-siècle dans lequel nous sommes entrés des triomphes pour l'Église, des conquêtes pour

¹ Mémoire sur la question de l'Imm. Concept., par le R. P. D. Guéranger, abbé de Solesmes, p. 121.

² Ibid., p. 131.

la foi, des victoires pour la France, qui est en voie de redevenir le soldat de la chrétienté, et surtout des miracles de grâce et de conversion pour les âmes, et des recrues plus nombreuses que jamais pour le ciel ! Ainsi soit-il.

XVIII

LETTRE PASTORALE

PUBLIANT LES LETTRES APOSTOLIQUES QUI DÉFINISSENT

LE DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA

BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

(CARÊME MDCCCLV.)

LETTRE PASTORALE

POUR LA PROMULGATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.



I. Pierre a parlé par la bouche de Pie IX, Nos Très-Chers Frères, et ce qui a pu être, dans d'autres temps, un sujet de controverse entre quelques-uns est placé désormais au-dessus de toutes les disputes des hommes. Marie, dès le premier instant de sa conception, par une grâce particulière et un privilège du Dieu tout-puissant, et par la vertu anticipée des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, a été préservée de toute souillure de la faute originelle : telle est la doctrine révélée de Dieu, telle est la déclaration et la définition du Saint-Siège, telle doit être la croyance ferme et constante de tous les fidèles. Penser autrement, c'est prononcer intérieurement sa propre condamnation, faire naufrage dans la foi, et se détacher de l'unité de l'Église. Parler ou écrire autrement, c'est encourir les peines portées par le droit.

Heureusement, N. T.-C. F., cette sanction pénale est sans objet pour tous les fidèles disciples de Jésus-Christ. Pierre, pour qui le Sauveur a prié, et à qui il a ordonné de se tourner ensuite vers ses frères afin de les raffermir dans la foi, n'a trouvé aucun d'eux chancelant sur cette matière. Ce qu'il a confirmé, ce qu'il a certifié de son autorité principale et souveraine, c'est ce que tous les pasteurs du monde catholique enseignaient, c'est ce que croyaient tous les vrais enfants de l'Église. On ne le proclamera jamais assez haut : Si la définition est nouvelle, la croyance ne l'est pas, non plus que la profession publique et authentique de cette croyance. Qu'on ne dise donc pas que c'était jusqu'ici une croyance humaine : cette façon de s'exprimer renfermerait une erreur capitale. Non, ce n'était pas une croyance humaine, puisque l'objet de cette croyance était nécessairement un fait révélé de Dieu, un fait surnaturel que de graves raisons et de solides convenances appuyaient, mais qui n'était point le fruit de la pensée et de l'invention des hommes. Non, ce n'était pas une croyance humaine, puisque le principe et le motif de cette croyance, c'était la véracité divine du révélateur. Non, ce n'était pas une croyance humaine, puisque l'autorité qui garantissait l'origine et la transmission légitime de cette croyance religieuse, c'était l'autorité même de l'Église qui l'adoptait, qui la professait, qui fermait la bouche à ses adversaires, qui en procurait le développement et le triomphe par tous les moyens, et qui, étant placée sous la conduite et l'opération incessante de l'Esprit-Saint, ne saurait, dans une telle matière, adopter et professer que ce qui est divinement révélé, interdire que ce qui est faux, favoriser que

ce qui est vrai. Non, enfin, ce n'était pas une croyance humaine, puisque c'était la conviction la plus ferme, la persuasion la plus chère et la plus intime de tous les cœurs chrétiens, de toutes les âmes en qui Dieu réside par sa grâce, en qui la vie du Verbe incarné se continue, de tous ceux, en un mot, qui sont les membres vivants de l'Église et par lesquels elle justifie une de ses notes les plus distinctives, qui est la sainteté. A tous ces titres donc, la doctrine de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie renfermait tous les éléments d'une croyance vraiment divine; et c'est parce qu'elle renfermait ces éléments qu'elle était susceptible d'être définie, et qu'elle vient d'être enfin définie par un jugement sans appel.

II. Nous disons *un jugement sans appel*, et, en prononçant ces mots, nous ne négligerons pas de répondre à quelques murmureurs peu instruits, et de leur rappeler que notre obéissance pure et simple à la décision du successeur de saint Pierre est en parfait accord avec les plus saines traditions de l'Église gallicane. Ils étaient nos pères, assurément, ces évêques de France assemblés en 1653, qui, dans leur lettre à Innocent X, proclamaient comme un point reçu de toute l'Église catholique : *Que les jugements portés par le Souverain Pontife en matière de foi, soit que les évêques aient exprimé leur avis dans la consultation, soit qu'ils l'aient omis, jouissent dans toute l'Église d'une autorité divine et souveraine, à laquelle tous les chrétiens sont tenus, par devoir, de prêter l'obéissance même intérieure de leur esprit*¹.

¹ *Perspectum enim habebat (Ecclesia Catholica...) judicium pro sanc-
cienda regula fidei a summis Pontificibus lata, super episcoporum con-*

Et quant aux blasphémateurs qui ont entrepris d'outrager la Mère de Dieu à l'occasion du nouveau triomphe qui lui est décerné par l'Église, il nous suffira, pour rassurer les esprits timorés auxquels une apparence d'érudition de la part de ces écrivains impies avait causé quelque trouble et quelque embarras, de leur indiquer la source d'où cette érudition procède. C'est la pratique constante de tous les grands théologiens de l'école, après qu'ils ont largement établi et prouvé leur thèse, d'accumuler eux-mêmes toutes les difficultés qui peuvent être puisées soit dans les textes de l'Écriture, soit dans les écrits des saints Pères et des auteurs ecclésiastiques, soit dans la pratique de l'Église, se réservant ensuite de réfuter chacune de ces objections par des réponses solides, ou simplement au moyen des principes déjà posés dans la discussion. Or, c'est à l'un des défenseurs les plus habiles de la doctrine et de la *définibilité* de l'Immaculée Conception, qu'une publication périodique et plusieurs feuilles quotidiennes ont eu le triste courage de dérober trois chapitres d'objections loyalement rassemblées par ce célèbre théologien, pour s'en faire de misérables armes de guerre contre une vérité que tout le reste de son livre établit avec une logique triomphante. Nous plaçons sous les yeux de ceux qui nous liront l'indication de ces trois chapitres, et nous laissons aux âmes honnêtes le soin de juger la tactique qui consiste à s'en emparer et à les exploiter en les isolant du traité qui les fournit ¹.

sultatione, sive suam in actis relationis sententiam ponant, sive omittant, prout illis collibuerit, divina æque ac summa per universam Ecclesiam auctoritate niti : cui Christiani omnes, ex officio, ipsius quoque mentis obsequium præstare teneantur

¹ De Immaculato B. V. Mariæ Conceptu, disquisitio theologica Joannis

Mais détournons nos oreilles de ces blasphèmes auxquels il fallait s'attendre et se résigner. L'Église de la terre est et sera jusqu'à la fin des temps l'Église militante. Ce n'est qu'au sein du royaume éternel que la bouche de ceux qui vomissent l'iniquité sera bâillonnée ¹, et qu'il sera donné aux bons de se réjouir en voyant que toute impiété a les lèvres closes ²? Jusque-là, c'est la triste consolation laissée aux enfants de ténèbres, de pouvoir contredire avec plus ou moins de liberté et d'audace, selon que la religion est plus ou moins livrée à la merci de leurs attaques, tout ce qui contribue à l'avancement du règne de Dieu. Et comment, en particulier, l'enfer ne multiplierait-il pas ses fureurs à propos de la glorification du mystère qui fut le premier signal de sa défaite? C'est bien le moins que Satan se redresse contre le pied qui lui écrase la tête, et qu'il tende des pièges au talon victorieux de Celle qui a tué toutes les hérésies sur la surface de l'univers ³.

III. Grâce à Dieu, ces clameurs furibondes d'un rationalisme sacrilège ne sauraient couvrir tant d'autres voix qui, d'une extrémité de la terre à l'autre, s'élèvent à cette heure pour célébrer, avec un nouvel accent de conviction et

Perrone S. J. — Pars prima. — Caput v. Testimonia Biblica quæ piæ sententiæ de Immaculata B. V. Conceptione adversari videntur. Caput vi. Sanctorum Patrum atque scriptorum ecclesiasticorum testimonia quæ videntur Immaculatæ B. V. Conceptioni adversari. Caput vii. Quæ ex antiquæ Ecclesiæ sensu adversus Immaculatum B. V. Conceptum videntur peti posse.

¹ Quia obstructum est os loquentium iniqua. Ps. LXII, 12.

² Videbunt recti et lætabuntur; et omnis iniquitas oppilabit os suum. Ps. cvi, 42.

³ Ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus. Gen., III, 15.

d'amour, le privilège de la Vierge Immaculée, pour chanter ses vertus sans tache, la pureté non pareille de son origine, son exemption de toute souillure et de tout péché. Toute la chrétienté est dans l'allégresse ; les cités resplendent de mille lumières ; les campagnes répondent aux villes par des solennités rivales ; les chaumières s'illuminent de plus de flambeaux encore que les palais ; chaque hameau a son feu de joie ; les banderoles blanches et bleues, emblèmes de la pureté et de la douceur virginales, flottent sur toutes les maisons. **MARIE EST MÈRE DE DIEU**, se redisaient dans les rués d'Éphèse tous ceux qui se rencontraient, grands et petits, évêques et magistrats, prêtres et fidèles. Ils le savaient sans doute avant le jugement du concile, car celui qui avait nié ce dogme avait été tout d'abord anathématisé par l'indignation de la multitude. Mais la sentence survenue donnait à la croyance antérieure et primitive une sorte de nouveauté ; il semblait que Marie venait de remporter un triomphe. Et tous s'embrassaient en se répétant la bonne nouvelle : **MARIE EST MÈRE DE DIEU**. Ce n'est pas Éphèse, N. T.-C. F., c'est l'univers entier qui est aujourd'hui le théâtre d'une scène non moins attendrissante. **MARIE A ÉTÉ CONÇUE SANS PÉCHÉ**, c'est le cri qui fait en ce moment le tour du monde. Le monde ne l'ignorait pas, ce privilège de Marie : il était constaté dans toutes les annales du Christianisme, et pas un siècle depuis l'établissement de l'Église n'avait omis de lui payer son tribut. Il était écrit surtout, en caractères pour ainsi dire vivants, sur des millions de poitrines qui ne se croyaient à l'abri des dangers que par la protection de la médaille de Marie Immaculée. Si quelqu'un eût osé élever la voix contre

cette croyance, la foule scandalisée l'aurait dénoncé comme un impie. Mais voici que ce qui était dans tous les esprits et dans tous les cœurs vient d'être proclamé juridiquement du haut de la chaire qui enseigne toute vérité ; voici qu'un oracle suprême consacre la tradition de tous les pays et de tous les temps. C'est comme la canonisation authentique de la Bienheureuse Marie en tant qu'elle a été conçue sans péché. La fête de cette canonisation doit surpasser en éclat toutes les solennités qui accompagnent l'inauguration des serviteurs et des servantes de Dieu sur les autels. Le culte de Marie n'est pas limité à une province, à une nation ; partout où le culte de Jésus a pénétré, la Vierge sa Mère a un autel. Pas un chrétien qui ne la salue, qui ne l'invoque, qui ne la révère, qui ne l'aime comme sa propre mère en même temps que comme la Mère de Jésus. L'accroissement de la gloire de Marie est donc un sujet de joie pour tous les enfants de Dieu : voilà pourquoi ces transports, ces élans, ces acclamations, ces ovations, dont le récit nous arrive chaque jour. Toute la famille humaine est en mouvement, parce qu'un jour de fête s'est levé pour la Mère de Dieu et des hommes.

IV. Nous le savons, N. T.-C. F., il vous tardait d'obéir à l'entraînement général, et l'impatience de plusieurs accusait notre lenteur à donner le signal de cette démonstration tant désirée. En cela, peut-être, nous avons tenu compte du tempérament de cette province, qui n'est pas toujours la première à s'ébranler, mais dont l'ébranlement finit toujours par être d'autant plus imposant, d'autant plus significatif, qu'il est plus voulu, plus réfléchi. Nous avons moins de chaleur à la tête, nous en

avons davantage au cœur ; et, franchement, c'est dans ce foyer surtout que le feu est à sa place, parce que c'est de là qu'il répand utilement et sans danger sa douce et salubre influence. Voilà pourquoi nos manifestations religieuses, même les plus soudaines, ont un caractère à part, qui ne les rend inférieures à aucune de celles dont nous avons été témoin ailleurs. Elles procèdent d'un sentiment qui n'a rien d'improvisé ni de fugitif. Le jour où notre antique cité rajeunit son aspect séculaire sous des ornements de fête, le jour où Poitiers sort de son silence pour glorifier la Vierge Marie, sa libératrice, ou la sainte reine Radegonde, sa patronne, c'est le fond même des âmes qui se met à découvert, c'est la vieille et franche piété reçue des aïeux qui se montre au grand jour, c'est la foi héréditaire qui brise un instant le sceau accoutumé du mystère domestique pour se produire au dehors par une profession publique. Et, pour le dire en passant, N. T.-C. F., nous vous aimons surtout à cause de ce trait distinctif qui ne permet pas de vous confondre avec quelques autres populations chez lesquelles tout est mobile et superficiel. Dieu ne regarde les hommes qu'au cœur, et s'occupe peu des visages pour eux-mêmes : *Dominus autem intuetur cor* ¹. Et nous, le visage de notre troupeau ne nous plaît que parce qu'il ne se laisse jamais surprendre par aucune impression passagère, et qu'il nous rend toujours la fidèle image des dispositions constantes de son cœur.

V. Ajoutons, N. T.-C. F., qu'un scrupule, exagéré sans doute, nous conseillait d'attendre l'arrivée des lettres

¹ 1 Reg., xvi, 7.

apostoliques. Loin de nous la pensée de diminuer le mérite de ces âmes plus ardentes, à qui la sainte dilection donne toujours des ailes ! Jean, l'apôtre bien-aimé, leur servirait au besoin d'excuse. Ne courut-il pas plus vite que Pierre, et n'arriva-t-il pas avant lui au monument ? Empressement louable de celui qui est appelé le disciple de l'amour. Toutefois, pour notre part, nous avons cru devoir l'imiter surtout dans le reste de sa conduite. Il est vrai, Celui qui fait les souffles ses messagers et l'éclat ardente son ministre ², avait promptement porté jusqu'à nous la grande parole proférée au Vatican ; et jamais peut-être les éclairs, que le prophète invitait à bénir le Seigneur ³, n'avaient rempli un ministère aussi surnaturel, aussi glorieux, depuis qu'ils obéissent à la main des hommes qui les envoie et les rappelle à son gré ⁴. Mais, tout en remerciant le Maître des sciences ⁵ d'avoir fait cet honneur et donné cette consécration aux instruments merveilleux de notre civilisation moderne, notre respectueuse soumission attendait d'être renseignée sur une matière aussi grave par un courrier plus autorisé, par un mode de communication régulier et accrédité dans les saints canons. C'est pourquoi, comme Jean, nous restions agenouillé auprès du monument, incliné pour voir, pour entendre ce qui excitait si vivement notre intérêt, mais pourtant nous ne voulions entrer qu'après la venue de Pierre et à sa suite. Pierre est venu ; ses lettres authentiques sont entre nos mains ; nous avons vu et nous avons cru ⁶. Il ne nous reste plus qu'à faire ar-

¹ Et ille alius discipulus præcucurrit citius Petro, et venit prius ad monumentum. Joann., xx, 4.

² Ps. ciii, 4. — ³ Dan., iii, 73. — ⁴ Job. xxxviii, 35. — ⁵ 1 Reg., ii, 3.

⁶ Et quum se inclinasset, vidit..., non tamen introivit in monumen-

river jusqu'à vous le texte même de cette parole, à laquelle vous répondrez, comme nous, par un acte intérieur de foi, et par des transports de joie dont l'expansion sera d'autant plus libre qu'elle a été plus longtemps contenue.

A ces causes, etc.

tum. Venit ergo Simon Petrus, et introivit in monumentum... Tunc ergo introivit et ille discipulus..., et vidit et credidit. Joann., xx, 5, 8.

XIX

ALLOCUTION

A LA SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL CENTRAL DE LA

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, A POITIERS

LE XVIII MARS MDCCCLV.

ALLOCUTION

A LA SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL CENTRAL DE LA
SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, A POITIERS.



MONSIEUR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL, MESSIEURS,

L'année qui poursuit son cours s'est ouverte pour les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul sous les plus favorables auspices. L'Esprit-Saint a dit que *la bénédiction du père affermit les maisons des fils* ¹. Cette bénédiction puissante et décisive a été donnée solennellement à vos œuvres, et la Société de Saint-Vincent-de-Paul aura désormais dans l'Église de J.-C. sa place et son rang parmi les institutions les plus autorisées. L'assemblée générale tenue au Vatican, le 5 janvier 1855, et présidée par le Souverain Pontife en personne, a été la sanction la plus auguste, la consécration la plus authentique que pût recevoir cette pieuse et pacifique milice que notre France a produite, et qui, depuis bientôt un quart de

¹ Benedictio patris confirmat domos filiorum. Eccli., III, 11.

siècle, n'a cessé de se développer et s'est propagée par toute la terre.

Les anciens théologiens qui ont écrit sur le droit pontifical enseignaient qu'au pape seul il appartient d'instituer ou d'approuver les milices religieuses, les ordres auxiliaires chargés de la défense de l'Église et de la chrétienté. La chevalerie chrétienne du ^{xix}^e siècle, Messieurs, vient de recevoir en quelque sorte sa bulle d'institution. Les nouveaux croisés ont eu, dans Rome, leur concile de Clermont, où ils ont retrouvé l'éloquence d'Urbain II sur les lèvres de Pie IX. Comme leurs devanciers, ils diront désormais : DIEU LE VEUT, PUISQUE SON VICAIRE EN TERRE A PARLÉ.

Messieurs, une assemblée synodale dont saint Hilaire fut l'âme, a dit ces belles paroles que je veux répéter, et qui vengeront le saint docteur d'un outrage récent :
« Il est très-bon et il est très-conforme à l'ordre que,
» de toutes les provinces, les causes soient portées par
» les ministres du Seigneur à leur chef, c'est-à dire au
» Siège apostolique de Pierre. »

Conformément à cette doctrine, et surtout depuis que la Société de Saint-Vincent-de-Paul a étendu ses rameaux ; depuis qu'existant dans chaque diocèse sous les yeux et sous la conduite des évêques, elle a pris au loin des proportions qui entraînent impérieusement la nécessité d'une autorité plus haute et d'un point d'appui supérieur pour le maintien d'un même esprit et l'unité de tout le corps ; il était très-bon et il devenait tout à fait conforme à l'ordre que la cause de cette Société fût portée à celui qui est la tête de la chrétienté. Vous avez fait, Messieurs, ce que toute institution chrétienne

qui veut durer, qui veut s'étendre, sera toujours inspirée de faire si elle a l'instinct de sa conservation et le sentiment de ses besoins ; vous avez fait ce que vos pasteurs font eux-mêmes en toute rencontre. Ecoutez, c'est de la plume d'Hilaire qu'est tombé cet oracle : *Hoc enim optimum et valde congruentissimum esse videbitur , si ad caput, id est, ad Petri apostoli Sedem, de singulis quibusque provinciis, Domini referant sacerdotes* ¹.

Et quand nous professons hautement ces maximes, ne croyez pas, Messieurs, que nous abandonnions par là le moindre atome de notre autorité particulière. L'histoire de tous les siècles chrétiens atteste, et le spectacle des temps présents démontre que l'union, la cohésion des fidèles et des prêtres avec leur évêque se produit dans la proportion exacte de l'union de l'évêque avec le Souverain Pontife.

Tandis que, dans la personne de vos membres les plus éminents, à la tête desquels votre digne président général, dont la présence nous est si chère aujourd'hui, vous étiez rangés autour du trône de Pie IX, ce saint pontife, avant de vous bénir, ne vous a-t-il pas dit que vos œuvres, pour produire un grand fruit, doivent être bien ordonnées, et qu'en conséquence il constatait avec une vive satisfaction, dans le rapport qu'il venait d'entendre, votre fidèle résolution d'agir toujours en parfaite intelligence avec vos pasteurs, et d'écouter humblement les conseils de ceux qui, étant établis de Dieu comme les sentinelles de son peuple, veillent nuit et jour pour sa sanctification ² ?

¹ Hilar. Ex opere historic. Fragm., II, 9.

² Discours du S. Père, Bulletin de la Société, n° 74 bis (février 1855).

Déjà, au lendemain de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, parlant à tous ces pontifes qui étaient venus se presser autour de lui, Pie IX leur avait adressé ce bienheureux souhait : « Maintenant, Vénérables Frères, il nous reste à vous dire qu'autant nous avons éprouvé de consolation à vous voir arriver avec tant d'empressement des contrées les plus lointaines vers cette Chaire apostolique, boulevard de la foi, maîtresse de la vérité, soutien de l'unité catholique, autant nous mettons d'amour à vous souhaiter, avant que vous retourniez vers vos sièges, toutes sortes de félicités, de biens et de joies. Que Dieu, auteur de tout bien..., inspire aux fidèles confiés à vos soins un tel esprit qu'ils ne veulent jamais se séparer un instant du pasteur, mais qu'ils entendent sa voix, et qu'ils accourent aussitôt partout où il les appelle ¹. »

Voilà, Messieurs, comment Rome sait toujours parler de l'autorité épiscopale; voilà ce qu'elle rend aux évêques en retour de leur obéissance et de leur amour filial. Et les jeunes hommes de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ne feront qu'obéir à la consigne qui leur est donnée par Pie IX lorsque, dans chaque diocèse, ils formeront comme une garde d'honneur autour de leur évêque, attachés en quelque sorte à ses côtés, écoutant sa voix et accourant là où il veut... *Fidelibus det illam mentem ut abstrahere se nunquam velint a Pastoris latere, sed vocem ipsius audiant, quoque ipse velit, accurrant.* Messieurs, jamais un évêque ne se sent plus heureux ni plus fort que quand il est ainsi escorté. Vous

¹ Allocution du Pape aux Evêques, dans le consistoire du 9 décembre 1854.

avez toujours été, vous serez plus que jamais autour de nous ce bataillon fidèle.

Mais, à mesure qu'une œuvre se dilate, il est nécessaire que son organisation se perfectionne. Comme les anciennes corporations militantes qui s'étaient vouées à la protection extérieure de l'Église, et dont les établissements couvraient toute la mappemonde, l'armée beaucoup plus modeste sans doute, mais non moins étendue de Saint-Vincent-de-Paul, a besoin désormais d'être distribuée en provinces placées sous une direction générale. Notre ville de Poitiers a été choisie pour devenir le centre de plusieurs Conférences voisines. Ce n'est point à nos mérites actuels, c'est à la vieille renommée de nos aïeux que cet honneur est accordé. Les associés de la cité épiscopale s'efforceront de justifier cette distinction. Et tous, Messieurs, nous ferons si bien que nous rendrons en quelque sorte vivant parmi nous le commentaire que saint Hilaire a fait d'un des plus doux psaumes de David, et « nous goûterons combien il est bon » et combien il est agréable d'habiter frères ensemble. » « Tout ce qui est bon, dit saint Hilaire, n'est pas agréable, et tout ce qui est agréable n'est pas bon. Le bien-être des sens est agréable, mais il n'est pas salutaire à l'âme. La mortification, au contraire, est utile au salut, mais elle n'est pas douce à la nature. Et rien n'est plus commun que le divorce entre le bon et l'agréable ¹.

¹ *Servata autem scienter ea ratio a propheta est ut bonum jucundumque sociaret : quia non omne quod bonum est jucundum est, neque omne quod jucundum est, bonum est. Jucundus est luxus, sed non bonus est... Bona est tolerantia injuriarum..., sed jucunda non est. Et ita per hæc nunquam et bonum jucunditate, et jucunditas solet eo carere quod bonum est. Tractat. in Psalm. cxxxii, 1.*

D'ailleurs, le plus souvent, la cohabitation des hommes rassemblés pour les intérêts humains dans des demeures terrestres, est pleine de rivalités qui ne la rendent qu'une occasion de rixes et de haines ¹. Mais l'assemblée religieuse des chrétiens, la pieuse cohabitation des frères en J -C. , des membres d'une même Église , c'est à la fois un bien et un délice, c'est un avantage et c'est une douceur ; parce que la fraternité chrétienne produit une même direction de vues, un même sentiment d'amour ². » Les confrères de Saint-Vincent-de-Paul du diocèse de Poitiers et ceux des diocèses de La Rochelle et d'Angoulême réaliseront donc la sentence du saint docteur , et « le lien de leur fraternité , ce sera toujours la charité d'un même vouloir : *Cum fratres nuncupantur, unicæ voluntatis caritate concordēs sūt* ³. »

¹ Non humanas cohabitationes, nec terrenarum domorum communionem propheta David dicit. Nam fratres sub hæc ipsa tectorum consortia dissidentes videmus, et inimicos sæpe ejusdem domicilii habitatio continet; et nonnunquam incrementum odiis ipsa illa cohabitandi indingatio subministrat. Tract. in Psalm. cxxxii, 2.

² Sed novit esse communem et religiosam domum... quæ est Ecclesia Dei vivr. Itaque bonum et jucundum est in unum habitare fratres; cum in unum habitant, conventu Ecclesiæ congregantur. Ibid.

³ Ibid.

XX

LETTRE

SUR LE MARTYRE DE M. AUGUSTIN BOURRY.

LETTRE

SUR LE MARTYRE DE M. AUGUSTIN BOURRY.

MONSIEUR LE CURÉ ¹,

Votre paroisse qui se distingue entre toutes les populations vendéennes par ses sentiments religieux, et en particulier par son zèle incomparable pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, vient de recevoir du ciel une magnifique récompense, et de conquérir une gloire nouvelle à cette Église de Poitiers, si féconde dans tous les temps en hommes apostoliques. Au nom du vénérable martyr loudunais Charles Cornay, nos diptyques du Poitou ajouteront désormais celui de cet intrépide enfant du Bocage, Augustin Bourry, massacré brutalement par les infidèles, dans la première fleur de son sacerdoce, sur les frontières du Thibet, où il aspirait à planter le drapeau de l'Évangile.

J'ai pris soin de faire recueillir tous les documents qui concernent la vie édifiante et la fin glorieuse de ce

¹ Cette lettre, adressée à M. le curé de la Chapelle-Longueau, a été communiquée à tout le clergé du diocèse.

jeune prêtre, et ils ne tarderont pas à être publiés par M. le Directeur diocésain de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Mais je veux que vous receviez, dès à présent, pour vous-même, et que vous portiez aux pieux parents de ce confesseur de la foi, mes condoléances et mes félicitations. Les larmes dont j'ai mouillé la lettre qui m'apprenait cette mort si tragique, me font assez comprendre celles qui ont coulé des yeux de ce père, de cette mère, de cette famille entière. Par la miséricorde de Dieu, leur religion ne s'est pas montrée moins robuste que leur cœur n'a été sensible, et ils ont compris admirablement de quelles grâces et de quelles bénédictions ce malheur était le gage.

Bien qu'il n'appartienne qu'au Saint-Siège de prononcer canoniquement sur le martyre de notre missionnaire, il ne semble pas convenable de rien faire contre l'axiome célèbre qui ordonne de prier les martyrs plutôt que de prier pour eux. C'est pourquoi, dans la solennité que vous préparez, Monsieur le Curé, je ne crois pas devoir autoriser la messe de *Requiem* ; vous y substituerez la messe *pour la propagation de la foi*.

Recevez, Monsieur le Curé, etc.

Poitiers, le 30 mars 1855, fête de la Compassion de la Très-Sainte Vierge.

XXI

LETTRE CIRCULAIRE

QUI ORDONNE DES PRIÈRES PUBLIQUES A L'OCCASION DE
L'ATTENTAT CONTRE LA VIE DE L'EMPEREUR.

(XXX AVRIL MDCCCLV.)

LETTRE CIRCULAIRE

A L'OCCASION D'UN ATTENTAT CONTRE LA VIE DE L'EMPEREUR.



MONSIEUR LE CURÉ,

Un vil assassin, étranger à notre nation, vient d'attenter à la vie de l'Empereur. La bonté divine a fait avorter cette tentative criminelle, flétrie par l'indignation publique et par une réprobation unanime.

C'est notre devoir d'exprimer à Dieu notre vive reconnaissance, et de le conjurer d'écarter de nous tous les maux que peuvent faire redouter à l'Europe entière des passions mal comprimées, et toujours prêtes à se porter aux plus violents excès.

Nous profitons de cette même occasion pour indiquer, pendant la durée de ce mois spécialement consacré au culte de la Très-Sainte Mère de Dieu, de nouvelles prières à l'intention de nos frères, si héroïquement courageux et si cruellement éprouvés sous les murs de Sébastopol. Si l'Église célèbre en Marie la douceur virginale la plus éminente ¹, elle nous apprend aussi que,

¹ Virgo singularis inter omnes mitis. Hym. *Ave, maris stella*.

contre les adversaires de la cause catholique, *elle est terrible comme une armée rangée en bataille* ¹. Appelons donc, de toute la puissance de nos prières, la protection de la Vierge Immaculée sur nos intrépides soldats de l'armée d'Orient, et demandons à cette Mère incomparable qu'elle daigne essayer et tarir les pleurs de tant de mères, calmer les alarmes de tant de familles.

A ces causes, etc.

¹ Offic. B. M.

XXII

DISCOURS

PRONONCÉ A LA CÉRÉMONIE DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES, LE XXXI MAI MDCCCLV.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA CÉRÉMONIE DU COURONNEMENT

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Veni, coronaberis.

Venez, vous serez couronnée.

(CANTIC., IV, 8.)

MESSEIGNEURS ¹,

Telle est la douce invitation par laquelle le Roi des cieux appelle Marie au séjour de l'éternelle gloire. Encore bien, lui dit-il, que je t'aie donné le premier rang sur la terre, encore que je t'aie placée à une distance incomparable au-dessus de toute la création, ce Liban terrestre d'où tu domines toutes les vallées d'Israël n'est pas un trône assez élevé pour tes pieds; ces cèdres majestueux qui inclinent leurs rameaux vers ton front ne forment pas une guirlande assez riche pour ta tête.

¹ S. E. le cardinal archevêque de Bordeaux; LL. GG. NN. SS. l'archevêque de Paris, l'évêque de Chartres, l'ancien évêque de Chartres, l'évêque de Meaux, l'évêque de Beauvais, l'évêque de Blois.

Viens, mon épouse; viens, la compagne de ma fécondité, la mère de mon fils; viens: c'est de ma main que tu seras couronnée: *Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, coronaberis*. Et l'humble Vierge, obéissant à ce triple appel de l'Époux, a quitté nos rivages. Les anges l'ont portée au sommet des saintes collines. Sans nul retard, l'auguste solennité du couronnement s'accomplit. Le Père Tout-Puissant dépose sur la tête de la triomphatrice une couronne dont les splendeurs ne peuvent être décrites par aucune bouche mortelle. Le grand apôtre n'a-t-il pas dit que l'œil de l'homme ne saurait voir, ni son oreille entendre, ni son cœur sentir ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment¹? Or, quand la gloire du moindre des élus est quelque chose d'inaccessible au regard, à l'ouïe, au sentiment, à la parole de l'homme, que penser de la gloire de Marie, qui dépasse, à elle seule, la mesure de gloire de tous les autres élus ensemble? La gloire, c'est le couronnement de la grâce; mais il a été conféré plus de grâces à la Vierge mère de Dieu qu'à tous les enfants de Dieu. Que dis-je? La grâce qui s'est répandue dans toutes les autres âmes n'est qu'un écoulement, une dérivation de celle dont la fontaine jaillissante est en Marie. Enfin, outre les dons que la source a ainsi épanchés, il en est de plus rares, de plus exquis qui se sont arrêtés et fixés en elle, et que la fille d'Adam conçue sans péché, la vierge féconde, la mère du Verbe fait chair n'a partagés avec personne. Assemblez donc toutes les pierreries les plus magnifiques des diadèmes qui ceignent le front des apôtres, des martyrs, des confesseurs,

¹ 1 Corinth., II, 9.

des vierges; faites converger dans une seule auréole tous les rayons qui partent de ces milliers de nimbes éblouissants : ces diamants et ces feux sont pâles, sont vulgaires; il y faut des tons plus chauds, des reflets plus vifs. Et, par surcroît, il y faut joindre d'autres lumières, d'autres perles réservées qui n'appartiennent qu'au diadème et à l'auréole de Marie, parce qu'elles doivent exprimer la glorification de privilèges uniques et de prérogatives sans exemple.

N'attendez donc pas de moi, Messesseurs et mes Frères, qu'en la solennité de ce jour je vous raconte le couronnement céleste de Marie : nous ne jouirons de ce spectacle qu'au ciel. Lorsque nous serons en possession de la vision bienheureuse, lorsque nous contemplerons Dieu face à face et dans son essence, alors seulement nous verrons ce que c'est que cette même essence de Dieu communiquée à sa mère selon toute l'étendue du possible en deçà de l'union hypostatique de la créature avec la divinité. Jusque-là, qu'il nous suffise de savoir ce qu'il a été donné à Jean le bien-aimé d'en entrevoir du fond de son exil. Un jour qu'il pleurait sur son rocher désert, un grand signe lui apparut dans les cieux : c'était une femme revêtue du soleil; elle avait la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles ¹. Et les commentateurs sacrés nous disent : Ce soleil, qui investit la Mère de Dieu d'un manteau de flammes, c'est là divinité qui a résidé dans ses chastes flancs, se faisant jour par mille rayons à travers la chair virginale, à peu près comme elle brisa l'en-

¹ Apoc., xii, 1.

veloppe de l'humanité sainte au Thabor. Cette lune, qui étend sous ses pieds le moelleux tapis de sa lumière plus douce, c'est l'Église de la terre, sujette encore aux épreuves, aux vicissitudes du temps, renvoyant vers la Reine des vertus tous les mérites, toutes les splendeurs voilées des âmes saintes qu'elle renferme. Ces douze étoiles qui forment un cercle lumineux autour de sa tête, ce sont tous les chœurs célestes, toutes les tribus bienheureuses de l'ancien et du nouvel Israël, couronnant de leur éclat radieux la Reine des anges et des saints.

Cela dit, la gloire de Marie dans le ciel demeure un livre scellé pour nous. Et je viens vous parler de son couronnement sur la terre, ou plutôt de son couronnement à Chartres, dans le passé et aujourd'hui. Venez, ô Marie; là aussi vous serez couronnée : *Veni, coronaberis*.

Car, M. T.-C. F., Marie, en entrant dans le ciel, n'a pas été dépossédée de la terre, qui est l'héritage de son fils et le sien; et l'accomplissement de l'oracle prophétique qui est sorti de ses lèvres demande qu'elle y soit louée, glorifiée par toutes les générations¹. N'avez-vous pas lu avec transport dans l'office de la bienheureuse Vierge ces paroles que l'Église lui attribue : « Je suis » sortie de la bouche du Très-Haut, et je suis née avant » toute créature. J'habite au plus haut des cieux, et seule » j'en ai fait tout le tour. J'ai posé mes pieds sur toute » la terre, et j'ai occupé la première place dans toutes » les nations, et je me suis soumis les cœurs de tout ce » qu'il y a de plus grand comme de plus humble, et

¹ Luc., I, 48.

» j'ai jeté mes racines chez le peuple que Dieu a honoré, et j'ai établi mon séjour dans la cité que Dieu a sanctifiée¹ ? » Assurément, M. F., je n'ai pas la prétention d'appliquer textuellement ces derniers mots au royaume de France et à la cité de Chartres. Disons pourtant que Marie n'a plongé ses racines dans aucun sol plus avant que dans le sol français ; disons qu'elle n'a fixé sa demeure terrestre dans aucune ville avec plus de prédilection que dans la ville qui nous assemble en ce moment.

Le grand annaliste de l'Église, Baronius, a écrit que *l'empire des Francs s'est formé et s'est dilaté par le culte des saints, pour durer aussi longtemps que ses fondements resteront posés sur ce même culte, et pour ne finir qu'autant que ces mêmes fondements seraient arrachés par l'impiété de l'hérésie*². Et nous lisons au préambule de la loi salique : « Vive le Christ qui aime les Francs!... » C'est cette nation brave et intrépide qui, encore » païenne, a secoué par les armes le joug si dur des » Romains, et qui, après avoir reçu le baptême chrétien, a recueilli dans l'or, et somptueusement orné » de pierres précieuses, les corps des saints martyrs que » les Romains avaient brûlés, massacrés, jetés aux

¹ Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam. Ego in altissimis habitavi... Gyrum cœli circuivi sola, et in omni terra steti, et in omni gente primatum habui, et omnium excellentium et humilium corda virtute calcavi,... et radicavi in populo honorificato... et in civitate sanctificata similiter requievi. Eccli., xxiv, 5-16.

² Ex sanctorum cultu firmatum Francorum imperium et propagatum, tamdiu permansurum quamdiu ejus modi in cultu jacta fundamenta permanserint ; periturum vero omnino cum eadem fuerint hæretica pravitate revulsa. Baron., ad ann. 484.

» bêtes ¹ ! » Or, si rien n'est plus ancien, plus traditionnel en France que le culte des saints, si rien ne se lie davantage aux origines et aux destinées de cette monarchie, un de nos rois nous dira que cette proposition est beaucoup plus incontestable encore lorsqu'il est question du culte de Marie, la Mère de Dieu, l'ouvrière de notre salut ². Ce culte, introduit en France avant la venue des Francs eux-mêmes, s'y est tellement naturalisé qu'un grand pape, au siècle dernier, n'a pas craint de déclarer la nation française impérissable, parce qu'elle est le royaume de Marie ! Que l'on consulte l'histoire de nos églises et l'histoire de nos provinces, que l'on considère surtout les monuments des arts, et qu'on dise si, depuis quatorze cents ans, la France a jamais cessé d'ajouter quelque nouveau fleuron au diadème de Marie. A cette époque où l'on eût cru que *le monde, en se secouant, avait rejeté ses vieux habillements pour se couvrir çà et là d'un blanc vêtement d'églises* ³, ce fut à Marie qu'il offrit le tribut de ses principales merveilles. Avan-

¹ Vivat qui Francos diligit Christus... Hæc est enim gens quæ, fortis dum esset et robore valida, Romanorum jugum durissimum de suis cervicibus excussit pugnando; atque, post agnitionem Baptismi, sanctorum martyrum corpora quæ Romanis igne cremaverunt, vel ferro trucidarunt, truncarunt, aut bestiis laceranda projecerunt, sumptuose auro et lapidibus pretiosis exornavit. In legem quam Salicam vocant præfatio.

² Ego Henricus, Francorum rex Dei gratia. Si erga cultum sanctorum et utilitatem ecclesiarum antiquorum institutio nos voluit esse devotos, quanto magis erga singularem memoriam nostræ salvationis, videlicet Dei genitricis, quam post Deum credimus et confidimus non solum nostræ salutis amminiculum, sed et plenum effectum. Henric. I. ad canonic. Carnot. ap. Gall. Christian., t. 8, p. 300.

³ Erat enim instar ac si mundus, excutiendo semet, rejecta vetustate, passim candidam vestem ecclesiarum indueret. Glaber Radulph. Hist., lib. III, c. 4.

cez donc , ô divine Vierge , et poursuivez votre marche triomphale à travers les siècles sur ce sol généreux qui est votre plus bel apanage humain : *Prosperè procede , et regna* ¹. Ne craignez pas que votre peuple se soit refroidi avec les années ; ne craignez pas que le souffle glacial de l'incrédulité ait affaibli la chaleur de ses sentiments. Que l'Église prononce sa sentence ; que votre privilège soit défini : l'acte de foi , contenu dans un acte d'amour , se produira aussitôt par une manifestation immense. Les fils sauront non seulement égaler , mais encore dépasser leurs pères. Fiez-vous toujours à la France , ô Marie ! venez , et d'une frontière à l'autre , vous serez couronnée : *Veni , coronaberis*.

Mais il est une ville en France qui vous appartient entre toutes les autres. Il y a plus de six cents ans qu'un poète national le disait à la cour de Philippe Auguste et de Louis le Chaste : « La Vierge , Mère de Dieu , a ré-
» vélé , et par ses paroles et par les effets , qu'elle aimait
» Chartres de préférence à toutes les cités. Dans de
» fréquentes apparitions , elle a daigné se nommer elle-
» même *Dame de Chartres* : là elle répand des bienfaits
» sans nombre et des faveurs sans égales ; là elle a choisi
» sa demeure et mis en dépôt ses plus riches reliques ². »
J'insiste un moment sur ces dernières paroles.

¹ Ps. XLIV, 5.

² Quam quasi postpositis specialiter omnibus unam
Virgo beata docet Christi se mater amare ,
Innumerabilibus signis gratoque favore ;
Carnoti Dominam se dignans sæpe vocare.
Cujus et *Interulam* cuncti venerantur ibidem
Qua vestita fuit cum castum protulit agnum.

(Guill. Brito, Philippid. l. 2. Ap. Histor. de Fr., t. XVII, p. 141.)

En effet, M. F., la célébrité du sanctuaire de Chartres, qui est une des principales gloires de la France, repose sur un double fondement, procède d'une double origine : je veux dire la crypte mystérieuse, creusée au-dessous de ce temple, et le saint vêtement de Marie, déposé dans ce brillant reliquaire. C'est en quelque manière le double germe d'où la basilique entière est éclosée ; la double racine sur laquelle le tronc, plusieurs fois mutilé, a toujours puisé une nouvelle sève et repris une végétation plus florissante. Toute l'histoire, toute la vie du monument ne s'expliquant que par ces deux causes, vous me permettrez de vous en dire quelques mots pour l'intelligence du discours.

Et pourquoi ne rappellerais-je pas tout d'abord que d'antiques traditions, consacrées par notre vénérable liturgie, rattachent la fondation de ce temple à des âges qui ont précédé le christianisme ? La peinture chrétienne, dans une des compositions à la fois les plus originales et les plus splendides dont elle ait orné ce monument, a figuré ingénieusement la transition de l'ancienne à la nouvelle alliance par la représentation des quatre grands prophètes portant sur leurs robustes épaules les quatre évangélistes. Pourquoi ne voudrais-je pas que, par une réalité analogue, toute cette basilique du Christ et de sa mère ait ses pieds assis sur la grotte religieuse où nos ancêtres, livrés à un culte mêlé d'erreurs grossières et de vérités altérées, auraient associé aux noms de leurs divinités celui de la Vierge qui devait enfanter ? Ce thème favori des chroniques chartraines et des muses bauceronnes, puisé à des sources historiques qui sont dignes de respect, se trouve reproduit jusque dans les consi-

dérants des ordonnances de nos rois ¹ ; mais surtout il a servi d'aliment à la piété des saints ; il se lisait dans les *heures* enluminées de nos aïeux , et c'est aux vieux missels manuscrits que l'imprimerie naissante l'emprunta, quand elle le transcrivit sur le livre authentique dont cette église se sert pour la célébration du sacrifice ². C'en est assez pour que je ne repousse pas une croyance , à laquelle d'ailleurs l'érudition sacrée et profane, en nous offrant mille autres traditions du même genre, ne peut refuser la possibilité et la vraisemblance.

Quoi qu'il en soit, depuis les premiers jours du Christianisme jusqu'à la fin du dernier siècle, la *Nostre Dame de Sous-terre* a été le plus célèbre sanctuaire européen de Marie ; et cette longue suite de papes , de rois , de saints, de pontifes, de princes, de pèlerins de tout âge, de tout sexe , de toute condition que nous verrons affluer à Chartres , s'en iront toujours, avant toutes choses, se prosterner sur le pavé de la sainte grotte. Notre vieil historiographe en donne la vraie raison : « La » principale dévotion de toute l'Église chartraine est à » cet autel. » Aussi les témoignages de la piété et de la reconnaissance des peuples y abondent. D'innombrables lampes y brûlent la nuit et le jour. La crypte est une forteresse : elle a ses hommes d'armes qui la défendent

¹ Lettres patentes du roi Jean (août 1356) ; et de Charles VII (juin 1432).

² Oremus. Inexpugnabili muro tuæ potentie, quæsumus, Domine, civitatem istam Carnotensem ab omnibus inimicorum insidiis defende ; et quam in honorem matris tuæ Virginis parituræ primam apud Gallos de mysterio tuæ Incarnationis instruere voluisti, meritis ejusdem Virginis in vinculo pacis unitam ad cœlestem Jerusalem transferre digneris : Qui vivis. Miss. Carnot. ms. n. 435. — Miss. edit. ann. 1482, p. 107 verso.

dans les siècles de guerre. La crypte est une hôtellerie ; elle a ses pieuses vierges , pour soigner , durant la neuvaine qui sera suivie de leur guérison , les pèlerins atteints du feu sacré ou du mal des ardents. Enfin , pour tout dire , *il s'y opère incessamment des merveilles sans nombre : Ubi jugiter multa fiunt mirabilia* ¹.

A ce premier motif de la célébrité de l'église de Chartres , vint s'en ajouter un second. La monarchie française , en plusieurs rencontres , avait ressenti déjà les heureux effets du pouvoir de la Vierge chartreuse. Par les ordres de Charles le Chauve , l'une des reliques insignes de Marie que l'Occident avait reçues des empereurs d'Orient , la Tunique intérieure de la très-sainte et très-chaste mère de Jésus , fut apportée en cette cité , où désormais elle partagera avec la Vierge de la grotte la vénération et les hommages de toute la chrétienté ². Est-ce ce vêtement sacré qui est représenté sur nos antiques monnaies , et qu'on retrouve dans le blason hiéroglyphique de la cité , ainsi que l'assurent d'illustres numismates ? J'hésiterais à le croire. Mais ce qui est du domaine authentique de l'histoire , c'est la délivrance miraculeuse de la France par ce divin Palladium. Devant la sainte Tunique de Marie , portée au bout d'une lance par l'évêque de Chartres , en guise d'étendard et de drapeau ,

¹ Cartul. de S. Père de Chartres , t. I , p. 46 , note 1.

² La critique la plus éclairée démontre l'authenticité de cette relique par une possession séculaire et par des preuves qui ne laissent rien à désirer. L'objection qu'on a voulu tirer de la pauvreté de Marie n'est pas sérieuse. Certes , si modeste que fût sa condition présente , la fille des rois de Juda pouvait bien posséder un de ces vêtements qui se transmettaient de génération en génération dans toutes les familles anciennes , lors même qu'elles étaient déchues de leur splendeur.

Rollon , l'invincible Rollon , et ses intrépides bataillons se sentirent terrassés. Défaite glorieuse , s'écrie un personnage presque contemporain , qui apostrophe ainsi le vaincu : « O Rollon , vaillant et puissant capitaine , ne » rougis pas de cette déroute. Ce n'est pas le Franc qui » te met en fuite, ni le Burgonde qui te taille en pièces : » *Non te Franco fugat, nec te Burgundio cædit* ; c'est la » Tunique auguste de la Vierge Mère de Dieu , placée » aux mains d'un prélat vénérable ¹. » Depuis ce jour , M. F. , la *sainte Chemise de Chartres* (car il faut bien employer le nom que lui ont donné nos pères) est considérée comme la tutelle de la cité et de la nation ; l'église où elle repose s'appelle désormais , dans le langage mystique des peuples , *la chambre , le thalame , le lit* de la Vierge ; la châsse qui la contient , faite de bois de cèdre revêtu d'or pur , est chargée successivement des dons de toutes les générations ; eile est portée solennellement en procession dans tous les temps de calamités publiques ; elle est exposée durant tout le jour devant le grand autel ; elle a ses prêtres chapelains et ses gardiens perpétuels ; nul ne mérite le titre de dévot pèlerin de Notre-Dame , s'il n'a passé sous la châsse , d'où découlent mille grâces de guérison , s'il ne porte sur lui une image bénite de la sainte relique : préservatif assuré , bouclier impénétrable , derrière lequel les chevaliers craignent ni fer ni acier ; à tel point , est-il observé dans certain discours sur les duels , que celui qui est muni d'un tel avantage en doit avertir son adversaire , parce que la partie n'est plus égale.... Je m'arrête , M. F. , car

¹ Dudo , de moribus et actis Normann. ap. Duchesne , t. II , p. 80
T. II. 22

je ne dois pas me laisser aller à l'abondance de la matière.

Il me suffit d'avoir établi que la dévotion à Marie, dans la cité de Chartres, roule pour ainsi dire sur ce double pivot, la sainte grotte et la sainte châsse. Voyons quel édifice est venu s'appuyer sur cette base, voyons quelle couronne les mains de nos pères, ou plutôt les mains de l'univers entier, ont ici tressée à la Reine des cieux : Venez, ô Marie, vous serez couronnée : *Veni, coronaberis.*

La voyez-vous de loin cette cathédrale qui domine toute la contrée, qui dédaigne la terre, qui laisse ramper à ses pieds les plus hauts monuments, et dont l'architecture et les dimensions ne semblent correspondre qu'à l'architecture même des cieux et aux dimensions de l'horizon que votre œil embrasse ? De quelque distance que vous l'ayez aperçue, imitez la piété de nos pères, et mettez-vous à genoux pour saluer *Notre-Dame*. Ce nom est le nom même de l'édifice, comme il est le nom de celle à qui l'édifice appartient. Mais, approchez. Qui de vous, M. F., a jamais franchi l'entrée principale de ce temple, qui de vous a jamais posé le pied sur le seuil de cette basilique, sans se sentir accablé, ému, transporté, attendri de tant de grandeur, de majesté, d'harmonie, de silence, d'esprit de recueillement et de prière, sans éprouver une impression qui l'ait comme sorti de cette sphère terrestre pour le placer sur le seuil de la céleste Jérusalem ? Mais surtout qui de vous a jamais étudié le mystère de toutes les parties du temple, sans être pénétré d'admiration en présence de tant de doctrines, de tant de lumières accumulées et réunies comme dans une encyclopédie sacrée ? Il a plu à Dieu,

dit saint Paul , de « récapituler toutes choses en Jésus-
» Christ, qui est le chef de l'humanité, et qui est placé
» au-dessus de toute principauté, de toute puissance ,
» de toute vertu , de toute domination , et de tout nom
» qui puisse être prononcé non seulement dans ce siècle,
» mais encore dans le siècle futur ¹. » « Et Marie,
» ajoute saint Augustin, Marie qui est la mère de Jésus-
» Christ est la mère de notre chef, de notre tête : *Maria*,
» *mater capitis nostri*. » Par conséquent, dans un
sens très-vrai , toutes choses peuvent et doivent tendre
vers elle comme vers Jésus. Or, c'est ici, M. F., que
vous trouvez cette concentration universelle du ciel , de
la terre et des enfers, de l'éternité et du temps, de la
nature et de la grâce, de la science et de l'histoire autour
du trône de Marie.

Marie, vous la montrerai-je du côté de l'aiglon ,
portée sur les bras de la bienheureuse Anne, sa mère,
entourée des patriarches et des rois, ses ancêtres selon
la chair; des prêtres et des prophètes, ses aïeux spirituels :
brillante escorte de la royauté et du sacerdoce antiques
qui résument quarante siècles d'attente? Marie,
vous la montrerai-je tournée vers l'occident, donnant
au monde le Désiré des nations, le législateur du peuple
nouveau, le sauveur des hommes, la victime du Calvaire,
le vainqueur de la mort, le triomphateur qui retourne
au ciel? Marie, vous la montrerai-je aux rayons ardents
du midi, âme de l'Église qui est héritière des deux testaments,
ayant son trône, comme Jésus, au milieu des apôtres,
au centre des martyrs et des confesseurs, et de

¹ Ephes., I, 21-23.

tous ceux qui, ayant suivi sur la terre le Fils de l'homme, au jour de la régénération, quand il sera sur le siège de sa majesté, seront assis avec lui sur douze sièges pour juger les douze tribus d'Israël ¹? Marie, enfin, vous la montrerai-je au côté de l'aurore, à la place éminente qui sied à la dame et maîtresse de la demeure, assise à la façon des reines, *sedeo regina*; Reine, en effet, du monde entier, dont elle reçoit les vœux, les hommages, et auquel elle présente en échange une fleur, ou plutôt le fruit par excellence, l'Enfant divin, qui bénit de sa droite ce globe terrestre, dont sa gauche semble se jouer, comme au jour primitif où elle le jetait dans l'espace?

Et ce ne sont là que quelques esquisses à grands traits; que ne puis-je aborder le détail? Il faudrait, avant tout, exposer une large doctrine que nous trouvons dans le pape saint Grégoire. « J.-C. dit à ses disciples : Allez » dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créa-
» ture. Quoi donc? s'écrie le saint docteur, est-ce que
» le saint Évangile devait être prêché aux êtres qui
» n'ont pas de sentiment, aux animaux dénués de rai-
» son, pour que J.-C. ait pu dire : Prêchez à toute
» créature. » Et il se répond à lui-même : « Mais
» toute créature est résumée, est baptisée dans l'homme;
» et l'homme, de son côté, a en lui quelque chose de
» chaque créature ². » Ne vous étonnez donc pas,

¹ Matth., xix, 28.

² Numquid, fratres mei, sanctum evangelium vel insensatis rebus vel brutis animalibus fuerat prædicandum, ut de eo discipulis dicatur : Prædicare omni creaturæ? Sed omnis creaturæ nomine signatur homo. Omnis autem creaturæ aliquid habet homo.... Si ergo commune habet aliquid cum omni creatura homo,... omni ergo creaturæ prædicatur evangelium cum soli homini prædicatur. Homil. 29 in Evang.

M. F., si toutes les parties de la création ont été convoquées dans le temple pour y recevoir en quelque sorte l'initiation surnaturelle, pour y rendre foi et hommage au Christ, qui est la tête de toute la nature humaine et créée, et à Marie, qui est la mère de ce chef, de cette tête : *Muria, mater capitis nostri*.

La proscription de la nature, dites-vous? *la proscription du Créateur*? Où donc avez-vous pris cette accusation tardive, historien-poète de la Renaissance? Eh! ne voyez-vous pas tous les règnes de la nature, toutes les œuvres du Créateur, tous les états de l'humanité, toutes les formes, tous les produits de la pensée, du travail et de la science, toutes les évolutions de l'histoire entrer dans la sublime composition du temple : à ce point qu'on peut dire de la basilique qu'elle est une exposition complète et permanente de tout l'ordre naturel aussi bien que de l'ordre surnaturel, remontant, gravitant de concert, et dans la juste et nécessaire dépendance et subordination de l'un à l'autre, vers le chef unique et le centre universel, qui est le Fils de Marie, le médiateur placé entre la terre et les cieux, entre l'humanité, qu'il a prise au sein virginal, et le Père, de qui il est engendré de toute éternité! *La proscription de la nature*! Ah! l'ancienne loi voulait que l'univers entier fût représenté sur le pectoral du grand prêtre, et que les faits illustres des ancêtres fussent gravés sur les pierreries qu'il portait¹; et, maintenant encore, chaque fois qu'un prêtre de la loi nouvelle descend du saint autel, l'Église place

¹ In veste enim poderis quam habebat, totus erat orbis terrarum; et parentum magnalia in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta. Sap., xvii, 24.

sur ses lèvres, teintes du sang de Jésus, l'hymne par lequel toutes les œuvres de la création naturelle et surnaturelle, dans leur énumération la plus complète, sont excitées à bénir, à louer, à exalter le Seigneur : depuis la terre et les astres, jusqu'aux métaux et aux plantes ; depuis les oiseaux, les poissons et les quadrupèdes, jusqu'aux enfants des hommes selon la nature, et aux fils d'Israël selon la loi ; depuis les prêtres du Seigneur et les saints et humbles de cœur qui sont sur la terre, jusqu'aux esprits et aux âmes des justes qui triomphent dans le ciel¹. Or, quand c'est dans une basilique comme celle de Notre-Dame de Chartres, par exemple, que ce prêtre a immolé la victime sainte ; s'il a l'intelligence du lieu où il se trouve, il n'a point, dans son action de grâces, à faire effort pour chercher au loin et ramasser péniblement par la pensée toutes les pièces éparses de l'une et l'autre création. Tout ce monde de la nature et de la grâce, de la science et de la foi, de la terre et du ciel, du passé et de l'avenir, des choses visibles et invisibles, peint, sculpté, figuré autour de lui, le presse, l'enveloppe de toutes parts ; l'universalité des êtres vient, en quelque sorte, se poser sur sa poitrine : *In veste poderis quam habebat, totus erat orbis terrarum* ; de tous côtés, des voix lui correspondent ; et le cantique qu'il récite, est, en même temps, répété, chanté, comme en un chœur alternatif, par la pierre qui tressaille et par la vitre qui frémit.

Voilà comme la basilique chrétienne *proscrit la nature*, voilà comme elle *exclut le Père et le Créateur*.

¹ Miss. Roman. Gratiarum actio post missam. Cantic. *Benedicite*.

Encore, s'ils n'avaient dit que cela ! Ah ! que Dieu pardonne aux génies égarés qui abusent des plus magnifiques dons du ciel et qui déshonorent leurs plus belles œuvres en trempant leur palette dans la fange ! Que Dieu leur pardonne, à ceux qui ont souillé, par les récits imaginaires et fantastiques d'un sensualisme immonde, la demeure du spiritualisme le plus épuré ! Non, ils n'ont pas dit vrai, et le roman n'est pas l'histoire. Qu'elle s'élève sur les bords de la Seine ou sur les bords de l'Eure, la basilique de Notre-Dame, considérée dans son existence et sa destinée séculaire, n'est point le tragique repaire des intrigues criminelles et des passions ignobles. Non, ce n'est point une âme pétrie de luxure et de boue qui s'est attachée à ce grand corps, et qui lui donne l'inspiration et la vie. Si parfois le vice est venu y chercher un abri—où l'homme ne le porte-t-il pas ?— toutes les pierres des murailles ont crié et se sont soulevées contre lui ; car toutes les pierres de l'édifice exhalent, distillent la pureté, la vertu. L'Esprit saint et sanctificateur plane sous ses voûtes ; il y opère l'œuvre du salut et de la sainteté dans des milliers d'âmes. Je vois, pendant la longue série des âges, le culte religieux s'y accomplir dans les proportions les plus dignes d'une grande nation qui veut honorer noblement la divinité et lui constituer une cour qui ne soit pas inférieure à celle des majestés de la terre. Le sacrifice y est célébré parmi les pompes les plus solennelles ; les louanges du Seigneur y sont chantées aux heures de la nuit, de l'aurore et du soir, depuis le premier jusqu'au dernier jour du cycle sacré, qui ne finit que pour recommencer encore, jusqu'à ce que sonne l'heure éternelle. Et si, pendant

quinze cents ans, les sillons les plus fertiles de nos ondoyantes plaines de la Beauce, les pâturages les plus gras de nos vertes vallées du Perche, forment le domaine temporel de cette grande église, où siège un évêque entouré d'un sénat de soixante-seize membres et dignitaires, assistés eux-mêmes d'un nombre au moins égal de bénéficiers secondaires, de chapelains et de serviteurs divers, l'histoire mieux étudiée nous apprendra que ce vaste patrimoine réalisait dans l'ordre, si je puis ainsi le dire, les rêves les plus désordonnés des utopistes modernes; qu'il était comme la possession indivise, la propriété successive de tous; qu'il maintenait et souvent rétablissait à leur premier niveau les races plus anciennes; qu'il promettait une noble aisance et une dignité enviée aux enfants des classes plus humbles qui fréquentaient les écoles publiques et obtenaient les grades; qu'en plaçant l'agriculture dans des conditions que l'Église seule pouvait et voulait lui faire, il recrutait à chaque demi-siècle une bourgeoisie nouvelle et augmentait incessamment le nombre des familles influentes; enfin, qu'en mettant aux mains les plus désintéressées des aumônes toujours prêtes à se répandre dans le sein des pauvres, il suffisait, lui seul, à éteindre à peu près la misère dans toute la contrée.

Voilà, M. F., sous son point de vue humain et divin, la véritable Notre-Dame; voilà la Notre-Dame de Chartres qu'avaient faite nos pères, qu'avaient faite les siècles. Nous ne jetons pas un regard d'envie sur ce qu'elle a perdu; mais nous voulons, par un souvenir de justice, la consoler dans sa grandeur déchue. D'assez nobles compensations lui restent, puisqu'elle a gardé ses

attributs essentiels. Souffrez que nous ajoutions un dernier trait à notre tableau, qui, sans cela, vous paraîtrait assurément incomplet.

Que d'autres monuments rivaux puissent venir se poser à côté de celui-ci avec une prétention plus ou moins fondée, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider. Mais il est une gloire qui lui est propre et qu'on ne lui disputa jamais : vous avez nommé ces deux tours gigantesques, ces deux flèches aériennes, qui n'ont pas leurs semblables dans le monde. Je le sais, le Rhin voit s'élever près de ses bords une célèbre pyramide, justement vantée pour son élévation et sa hardiesse; mais, solitaire depuis plus de trois siècles, elle attend encore sa sœur qui ne naîtra sans doute jamais, et la basilique de l'Alsace est condamnée à ne lever qu'un bras vers les cieux. La nôtre est plus heureuse.

Qui de vous, M. F., n'a souvent admiré, n'admire encore chaque jour ces deux sœurs, qui, comme il convient à des sœurs : *quales decet esse sororum*, ont leurs points de ressemblance et leurs traits différents ? L'une, plus âgée, et si j'ose ainsi parler, grave matrone, dont le front bruni conserve encore sa grâce à travers les rides de l'âge; l'autre, sœur puînée, et, selon le langage sacré, jeune fiancée, vêtue de sa parure nuptiale et de toute la fleur de sa riante élégance¹. L'une, portant sur sa masse colossale un cône sévèrement ouvragé, et dont le vêtement austère, sculpté par le ciseau byzantin, laissait sortir avec peine les sons étouffés de son bourdon majestueux; l'autre, sous la main, chrétienne encore, de la

¹ Præparata ut sponsa copuletur Domino. Hymn. Eccl.

Renaissance, *s'élançant jusqu'aux astres, étincelante de mille jours, découpée en mille dentelures, enrichie de mille ornements*, et livrant à tous les souffles des vents les accords faciles de ses cloches plus légères¹. L'une enfantée par les âges héroïques de la foi, et qui, aux jours où elle naissait, se souvient d'avoir vu s'asseoir à ses pieds Thomas, l'exilé de Cantorbéry, et Bernard, l'abbé de Clairvaux, Bernard qui prêchait ici la seconde croisade, et que les évêques et les barons nommaient par acclamation généralissime de cette grande entreprise; l'autre, dernier effort, ou plutôt, dernier amusement d'un art qui jouait avec les difficultés et les prodiges, quand après une longue paix non moins féconde peut-être en fautes qu'en merveilles, la tempête de l'hérésie fit tomber la truëlle et le ciseau des bras de l'Église, forcée désormais de tenir la plume d'une main et l'épée de l'autre pour défendre sa foi attaquée et ses monuments menacés. Que ne pourrai-je pas dire encore de ces deux aiguilles géantes, que le contraste embellit, qui se complètent l'une par l'autre, et qui, pour l'œil du spectateur, finissant par se confondre avec la basilique et par ne former qu'un monument unique, *écrasent l'imagination sous le poids d'une surprise toujours nouvelle, et réveillent dans les cœurs un enthousiasme toujours renaissant*.

Voilà, M. T.-C. F., ce que j'appelle le couronnement de Marie à Chartres par la main des âges précédents; par la main de cette cité et de cette contrée, sans doute,

* ¹ Quelques traits, signalés par les lettres italiques, ont été empruntés de la gracieuse description faite par S. E. le cardinal Giraud du clocher de Rhodéz, contemporain du clocher neuf de Chartres.

car il serait injuste de leur ravir la grande part qui leur revient de cette œuvre ; mais aussi par la main de la France entière et de toutes ses provinces ; par la main des nations voisines et des peuples les plus reculés ; enfin, par la main de tout l'Occident, de tout l'univers latin, comme s'exprime Guibert de Nogent : *Totius pene latini orbis veneratione* ¹. Quelques mots de développement, et je finirai.

Le feu venait de réduire en cendres, pour la troisième ou quatrième fois, la ville et l'église de Chartres. La terreur était générale, mais nul ne songeait à soi, ni à sa propre maison, je dirai même, nul ne songeait à l'église détruite et à la peine qu'il faudrait prendre pour la rebâtir. La sainte Tunique de Marie est-elle ou non la proie des flammes ? Voilà l'unique question que tous s'adressent avec anxiété. Le chêne a été foudroyé, abattu ; mais si le gland, d'où sortent les chênes, est épargné, ou si la souche n'est pas atteinte, il n'y faudra que le temps et le soin. O surprise, ô joie, ô transport ! après quelques jours passés entre la crainte et l'espérance, voici que, les débris étant écartés, les vêtements virginal^s est retrouvé intact dans son reliquaire ; il a été protégé par la voûte de la grotte, sous laquelle d'intrépides serviteurs du temple l'ont descendue. La sainte chasse reparait, portée sur les épaules de l'évêque et du doyen, ornée de tous ses bijoux, et riche d'un prodige de plus, puisqu'elle a sauvé la vie de ses gardiens. En la voyant resplendir au-dessus de ces restes fumants, toute la multitude jette des

¹ De vita sua. Lib. I, c. 15.

cris et des larmes de bonheur ; l'église entière semble déjà se relever et planer sur cet amas de cendres. L'essor est donné, il est universel. Évêque, chapitre, clercs, bourgeois, artisans, c'est à qui se signalera davantage ¹. L'humble peuple des paroisses (je voudrais les nommer toutes par leur nom) amène, de tous les points du diocèse, le ciment et la chaux, extrait la pierre des carrières, s'attèle aux chars. L'élan est entretenu par mille prodiges qui volent de bouche en bouche ; la sainte grotte, la sainte chässe, sont une fontaine intarissable de miracles, qui ne permettent pas au zèle de se refroidir. Oui, certes, le bon peuple de la cité et du diocèse peut bien dire *sa cathédrale, sa Notre-Dame, sa Vierge de Chartres* : elle est *sienne* à mille titres divers. Et les corps et métiers de la ville et de la contrée peuvent, aujourd'hui encore, vérifier ici la part de leurs dons. Ils ont dignement rivalisé avec les rois et les seigneurs.

Cependant, M. F., quoique l'humble peuple ait toujours afflué ici, je n'oserais soutenir qu'il n'existe pas en France d'autres sanctuaires de Marie aussi populaires que celui de Chartres ; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que Chartres est le pèlerinage historique, le pèlerinage national par excellence. Dans les éloges qu'ils ont donnés à la race des Francs, les papes l'ont quelquefois appelée *la nation sainte, le sacerdoce royal, le peuple de Dieu sous la loi nouvelle, la tribu choisie dans les temps chré-*

¹ Toute cette scène est admirablement décrite dans le poème (XIII^e siècle) des miracles de N.-D. de Chartres, qui vient d'être imprimé. — Garnier. Chartres, 1855. Voir miracle 3^e, pag. 23 et suiv.

tiens. Combien j'aime à retrouver cette pensée hardiment écrite en diamants dans les pétales de ces roses étincelantes, où j'aperçois, de ce côté, douze drapeaux de France, au champ d'azur semé de lys sans nombre, entremêlés aux figures de douze prophètes et de douze rois de Juda; et, sur cette autre face, douze bannières seigneuriales de la plus haute noblesse du sang français, flottant entre les étendards des vingt-quatre vieillards qui entourent le trône céleste de l'agneau! Oui, c'est ici que le peuple Franc se dresse dans toute la majesté de sa prédestination catholique, qu'il se montre dans toute la fermeté de son indissoluble alliance avec la cause du Christ, avec la cause de l'orthodoxie et de l'Église. Toutes les grandes lignes de l'histoire de France viennent en quelque sorte aboutir à ce temple. Clovis déjà chrétien, s'acheminant vers les plaines de Tours et de Poitiers, et s'appêtant, sous les ailes étendues de Martin et d'Hilaire, à mettre en pièces les cohortes ariennes d'Alaric, pour constituer définitivement la France très-chrétienne au lendemain de cette bataille, avait reçu un premier présage de la victoire aux pieds de la Vierge de Chartres, dont l'évêque Solemne avait été le guide de son catéchuménat. La dynastie de Charlemagne s'était montrée royale dès le premier jour, par ses libéralités envers l'église de Chartres qui lui doit son plus saint trésor. Robert, en accordant sa lyre et sa voix avec la voix et la lyre de saint Fulbert, pour chanter des hymnes pieuses en l'honneur de Marie et des Saints, n'avait point négligé la basilique du pontife qui partageait ses études et ses goûts. Philippe-Auguste, dont le règne a vu s'élever ces colonnes et s'arrondir cette voûte en

écaille de tortue, comme dit son historien¹, a laissé l'image de son gouvernement dans la forte structure de cette église, objet constant de sa plus grande prédilection ; et son petit-fils saint Louis, ce Louis de Poissy qui se trouvait enfant de Notre-Dame de Chartres, a apposé sa main libérale sur toutes les parties qui complètent ce temple, proclamé alors la plus belle demeure terrestre de la Reine des cieux. Le voyez-vous, sur son coursier blanc et dans son armure guerrière, ce roi chevalier, s'élançant, à la tête de ses preux, vers cet Orient, où les Français, après six cents ans, n'ont pas encore achevé son œuvre, qu'ils poursuivent à travers mille obscurités, mille épreuves, et qu'ils n'abandonneront point que la cause du Christ et de l'Église n'ait recueilli les fruits définitifs de cette entreprise? Et dans ce riche armorial de tous les guerriers qui entourent le monarque, ne distinguez-vous pas l'ancien écu des premiers barons chrétiens, dont les descendants sont demeurés les hôtes fidèles du territoire de Notre-Dame?... Mais je ne puis prolonger mon énumération ; car pour raconter la royale histoire de ce temple, il faudrait redire le nom de tous nos héros ; étaler presque autant de trophées que la France a gagné de batailles ; vous montrer Henri IV comblant ici de joie tous les vrais chrétiens, c'est-à-dire tous les vrais Français, et complétant son abjuration sincère de l'hérésie en recevant l'onction qui sacre les fils aînés de l'Église ; enfin, il faudrait attirer

¹ Quæ, lapide exciso surgens nova, corpore toto,
Sub testudineo jam consummata decore,
Judicii nihil usque diem timet igne noceri.

(Guill. Brito. Philipp., l. 2.)

vos derniers regards sur cette rose d'or, envoyée par le pape à la pieuse Leczinscka, qui en a fait hommage à la Vierge de la crypte, et sur cet anneau nuptial légué à la sainte chässe par la mère de Louis XVI. Le reste est trop connu, trop moderne, pour qu'il soit besoin d'en parler.

C'est donc ici l'œuvre de la France, c'est l'œuvre de toute notre histoire. Mais cette œuvre, les nations, nos alliées ou nos ennemies, y ont aussi travaillé avec nous. Quoi d'étonnant? Pouvaient-ils n'y pas concourir avec leurs peuples, tous ces évêques, sortis de l'école célèbre des Fulbert et des Ives, et qui, disséminés sur toute la face de l'Europe, au delà du Rhin, et dans la Gaule Belgique, proclamaient, comme Etienne de Tournay, qu'ils devaient d'autant plus compatir à l'église de Chartres dans ses revers et subvenir à ses besoins, qu'ils avaient sucé plus abondamment la science et la piété avec le lait de ses mamelles¹? Et que dirai-je de l'Angleterre? L'Angleterre, hélas! qui répudie aujourd'hui le culte de Marie, et qui a tant aimé, tant honoré, tant invoqué jadis la Vierge de Chartres? Fulbert nous raconte combien il a tressailli le jour où il a reçu, pour la reconstruction de son église, les riches présents de Canut, roi de Danemark et d'Angleterre, qu'il croyait encore païen et barbare². Ives nous dit de quelle délectable harmonie ses oreilles étaient réjouies par les instruments sonores

¹ Steph. Tornac. epist. xli.

² Nobilissimo regi Danomarchiæ, Canuto, Fulbertus Carnotensium episcopus. Quando munus tuum nobis oblatum vidimus, admirati sumus religionem, cum te, quem paganorum principem audieramus, non modo christianum, verum etiam erga ecclesias benignissimum largitorem agnoscimus. Epist. 69. Patrol., t. 141, p. 235.

qu'avait envoyés à l'église de Chartres la bienheureuse reine Mathilde¹. Enfin, quoique la guerre n'eût pas tardé à éclater entre l'Angleterre et la France depuis que Guillaume de Tyr avait réconcilié les deux rois et bény leurs flottes alliées, Richard Cœur-de-Lion n'en voulut pas moins que la quête se fît dans toute l'étendue de ses États, pour la reconstruction de la basilique actuelle de la Vierge de Chartres*, sous les voûtes de laquelle le roi Edouard venait, deux siècles après, signer un premier accommodement qui fut, quoi qu'on en dise, le premier pas rétrograde de nos envahisseurs. Enfin, que dirai-je de l'Espagne ? Ici, M. F., c'est une prière que je prononcerai. Vierge Marie, souvenez-vous de cette Castille, dont le blason crénelé scintille, avec le nom de Blanche, tout autour de votre monument, et portez secours à cette nation catholique en considération de votre serviteur saint Ferdinand, encore agenouillé ici à vos pieds, tout bardé de fer pour la défense de la foi.

Je l'ai donc dit avec raison, M. F., ce sont tous les siècles, toutes les conditions, tous les pays, c'est la France, c'est l'Europe, c'est l'Occident tout entier, qui ont déposé à Chartres une majestueuse couronne sur le front de la reine du monde.

Aussi, n'est-il pas un seul de nous dans cette assemblée, de si loin que quelques-uns soient venus, à quelle province qu'ils appartiennent, qui n'ait son droit et sa raison d'être ici, et qui ne puisse avec fondement réclamer pour lui une part dans cette fête.

Il n'a pu nous suivre, et nous regrettons son absence,

¹ Opera Ivonis Carnot., epist. 142.

* Poème des miracles, p. 141.

le vénérable successeur de Martin sur le siège de Tours ; nous l'eussions prié de regarder là en face, et de lire : *Viri Turonum dederunt*.... Ce sont les Tourangeaux qui ont fait ce don à la Vierge de Chartres.

Elle devrait être représentée ici, l'antique province de Normandie. Je veux le dire : cette nation terrible, avec son chef indomptable, ne tarda pas à sentir dans son cœur les coups précieux de la grâce, partis des mêmes mains qui l'avaient terrassée. D'autres expéditions ramenèrent bientôt ce peuple par troupes dans nos murs ; ce n'était plus pour détruire, mais pour édifier ; et l'archevêque de Rouen, dans une lettre célèbre, nous racontera l'un des plus étonnants prodiges de l'histoire : ces confréries, si bien ordonnées, qui allaient implorer sa bénédiction et qui se rendaient à Chartres pour achever l'église et ses tours¹.

La pieuse Bretagne doit être nommée, car on l'a vue rivaliser avec la Normandie ; et toute une colonie de ses enfants, *gens de grande prouesse*, se voua au service de la Vierge de Chartres qui l'en récompensa par ses bienfaits².

Prince de l'Église romaine qui siégez sur le trône primate de notre Aquitaine, permettez que nous revendiquions ici un souvenir commun. Vous savez que notre Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, fut le principal auxiliaire de Fulbert, et que la crypte, en qui se résument toutes les gloires et tous les prodiges de la Vierge de Chartres, a été bâtie surtout des deniers de ce

¹ Epist. Hugonis, archiep. Rothomag. apud Histor. de Fr., t. XIV, p. 319.

² Poème des miracles, p. 102.

T. II.

grand prince et des revenus de Saint-Hilaire de Poitiers.

Vous enfin, Pontife de la grande cité qui préside aux destinées temporelles de la France, vous dirai-je que Notre-Dame de Chartres est unie par des liens séculaires à l'Église de Paris? Vous dirai-je que tous vos saints sont venus prier ici; qu'ils ont, la plupart, quelquefois de pauvres femmes, des reines délicates, parcouru à pied la route longue et monotone qui aboutit à ces clochers que le voyageur fatigué croit toujours atteindre et qui fuient toujours devant lui?

Sont-ils ici les fils d'Olier, qui voyait jusque dans le nom même de Chartres quelque chose de dévot et de saint par le souvenir du culte immémorial de Marie qui s'y rattache; d'Olier qui, à la suite de ses longues et inexprimables épreuves, comme plus tard le pieux archidiaque Boudon, ne retrouvait la lumière de ses yeux et la consolation de son âme qu'aux pieds de notre Vierge; d'Olier qui confia à Notre-Dame de Chartres les clefs, si bien gardées par elle, de ce séminaire qui ne cesse, depuis deux siècles, de lui envoyer annuellement ses fidèles pèlerins? Sont-ils ici, les disciples de saint Vincent de Paul, visiteur assidu de ce sanctuaire, près duquel ses enfants ont si longtemps demeuré? Ou bien les nouveaux héritiers de l'Oratoire de France, dont le fondateur, Pierre de Bérulle, s'empressait d'établir le Carmel auprès de cette église, à cause que le mystère de l'Incarnation et de la Maternité divine, objet de toutes ses méditations, y avait été connu plus tôt que nulle autre part dans les Gaules; de même que Jeanne de Chantal nous dit dans ses lettres qu'elle n'aura point de repos qu'elle n'ait placé ici un essaim de ses filles, à raison de la vé-

nération dont elle est animée pour la sainte Tunique de l'auguste Mère de Dieu, conservée au trésor de la cathédrale de Chartres? Et que dire de tant d'autres : d'Adrien Bourdoise, l'enfant de cette province, le fondateur du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui déclarait n'avoir jamais pu prier ailleurs comme dans l'église de Chartres, et qui exprimait le vœu de mourir à son service dans un poste secondaire de la sacristie ; et du pauvre prêtre Bernard, ainsi que du frère Fiacre, avec leurs quinze ou vingt pèlerinages, je crois, pour obtenir la naissance de ce Dauphin tant désiré qui fut Louis XIV? Que dire enfin de cette Compagnie de Jésus, qui amenait hier dans cette église la florissante jeunesse de ses colléges ; de cette compagnie qui a tant aimé la Vierge de Chartres qu'elle en a voulu porter le nom et le culte jusque dans la nouvelle France, dont les néophytes se sont voués à ce sanctuaire par des monuments qui subsistent toujours?

Je m'arrête et je conclus. Donc s'il y a quelque chose d'antique, de national, de patriotique en France, c'est le culte de Marie. Donc ces fêtes populaires, cet ébranlement pieux, cet enthousiasme ardent dont notre siècle est témoin, tout cela n'est que la renaissance, la résurrection de nos plus nobles sentiments du passé, la continuation des œuvres, la prolongation des pensées et des affections de nos pères. Donc le couronnement de Marie, aujourd'hui, dans cette église, dans cette cité, en présence de tant de pontifes, de tant d'hommes distingués, au milieu de cette foule compacte, attentive, émue, ce n'est que la sanction, la consécration d'un couronnement déjà séculaire, ou plutôt c'est une dernière perle

plus brillante, une émeraude plus sainte qui vient surmonter le diadème formé par le concours de tous les pays et de tous les temps. Venez, ô Marie, et vous serez couronnée : *Veni, coronaberis.*

Ah ! sans doute, durant le cours des âges, les hommages pieux, non plus que les libéralités spirituelles des pontifes de Rome, n'avaient pas fait défaut à ce sanctuaire illustre de la Reine des cieux. Urbain II, l'immortel promoteur des croisades, nous a laissé un témoignage écrit *de sa dilection, de sa protection et de son zèle particulier pour l'église de Chartres, à cause de la dévotion et de la révérence qui sont dues à la bienheureuse Marie* ¹. Plus tard, ce fut grâce à l'intervention et à l'éloquence d'un légat du Saint-Siège que cette basilique se releva d'une façon si merveilleuse ². Et quand elle fut achevée dans toutes ses parties, Alexandre IV, à la demande de son très-cher fils Louis IX, le roi de France, prodigua les louanges et les faveurs à cette demeure incomparable de Marie, dont la dédicace solennelle présenta le plus magnifique spectacle que ce siècle religieux et la cour du saint monarque aient pu contempler ³. Mille autres largesses pontificales nous sont marquées sur la route des temps.

¹ Urbanus episcopus, servus servorum Dei, dilectis in Christo filiis clero ac populo Carnotensi. Nos quidem tum pro Beatæ Mariæ semper virginis devotione ac reverentia... Ecclesiæ vestræ dilectionem, protectionem et curam specialius impendentes. Gall. Christ., t. VIII, p. 305.

² Le cardinal Melior, légat de Célestin III. Poème des Miracles, pages 24 et suivantes.

³ Cum.... ecclesia vestra, ad quam de diversis partibus ob reverentiam gloriosæ Mariæ semper virginis, causa devotionis, innumera confluit multitudo, debeat in proximo dedicari, nos, etc., Gall. Christ., t. VIII, p. 370.

Aujourd'hui, le chef suprême de la chrétienté, le pontife à qui Marie avait réservé l'insigne honneur de déclarer authentiquement au monde le dogme de sa Conception Immaculée, vient mettre le sceau à tous ces privilèges, à toutes ces faveurs. Lui qui porte la plus auguste couronne qui soit sur la terre, il s'avance, au nom de l'Église romaine dont il est l'évêque, au nom de l'Église d'Occident dont il est patriarche, au nom de l'Église universelle dont il est le pontife, au nom de J.-C. dont il est le vicaire, au nom de Dieu dont il est le plus auguste représentant; et, par l'heureuse main qu'il a désignée, il dépose sur le front de la Vierge de Chartres une couronne dont le prix n'est dépassé que par celui de la couronne éternelle. Solennité unique, qui remplit de joie le cœur de tous ceux qui s'intéressent à la gloire et au culte de Notre-Dame, et dont le souvenir rappellera à nos arrière-neveux l'un des plus beaux jours qui pût se lever pour cette cité et pour cette église.

O vous d'abord, illustre pontife, qui présidez ici par la dignité de vos cheveux blancs, vous qui avez engagé tant de combats pour l'honneur de Dieu, pour la divinité de son Verbe fait chair, pour la liberté de son Église, bénissez le Seigneur qui vous donne aujourd'hui la consolation de voir Marie si glorifiée dans le temple où vous avez reçu des marques multipliées de sa protection. Il nous en souvient, lorsque notre respectueuse tendresse se permettait, autant qu'il est permis au fils envers son père, d'applaudir à vos anciennes luttes, si nobles, si apostoliques, et dans lesquelles nous admirions à la fois l'intrépide fermeté d'un évêque et la franchise loyale d'un

chevalier, vous nous répondiez avec l'accent d'une modestie convaincue, qu'il n'en fallait pas attribuer le mérite à vous, mais à votre chaire, à votre siège; et nous avons lu avec attendrissement cette page récente où, de toutes les gloires d'un épiscopat qui appartient déjà à l'histoire, vous ne vous réservez que celle d'avoir été pendant trente ans comme l'aumônier et le chapelain de l'auguste Vierge dans son sanctuaire le plus renommé. Accueillez en ce moment, ô mon père, ce nouveau tribut de ma piété filiale, qui, en tombant de mes lèvres fatiguées, n'arrive pas jusqu'à vous, je le crains, avec toute la chaleur dont mon cœur voudrait l'animer.

Et vous, pieux et vénéré prélat, à qui Marie avait destiné ce grand et noble héritage, votre épiscopat naissant est aujourd'hui consacré par une date immortelle, et vous inaugurez l'ère d'une seconde vie pour le culte de la Vierge de Chartres. Quand, aux jours de Regnault de Mouçon, les ravages du feu avaient détruit cette église, le poëte s'en consolait dans ses chants, et il admirait à travers cet événement sinistre une prévoyance merveilleuse de Marie, laquelle livrait aux flammes sa maison peu digne d'elle et tombée dans un état misérable, afin qu'elle réparût bientôt plus belle et plus grande ¹. Je le

¹ Contigit haud multo decurso tempore quod hæc
Virgo Dei mater, quæ verbo se docet et re,
Carnoti Dominam, laudabiliore paratu
Ecclesiam reparare volens, specialiter ipsi
Quam dicat ipsa sibi, mirando provida casu,
Vulcano furere ad libitum permisit in illam
Ut medicina foret præsens exustio morbi
Quo Domini domus illa situ languebat inerti.

(Guill. Brito. Philipp., l. 2.)

dirai aussi : Quand, il y a vingt ans bientôt, le feu visita le sommet du temple et des tours, nous fûmes consternés. Et c'était une admirable providence : *mirando provida casu*. Car l'édifice, tristement négligé et livré à l'oubli, reprenait de ce jour-là sa prééminence et reconquerrait ses titres à l'étude et à l'admiration de tous. De cet instant, les pouvoirs humains, et ceux qui ne sont plus, et ceux qui leur ont succédé (car nous avons à cœur d'être juste et reconnaissant envers les uns et les autres pour tout ce que leurs œuvres ont eu de bon et de chrétien), prenaient l'édifice sous leur protection et s'appliquaient à lui rendre sa solidité et sa splendeur. Mais les pierres ne sont pas tout ; et d'aujourd'hui, Monseigneur, le sanctuaire de Chartres aura retrouvé toute son ancienne vertu.

Le culte de Marie, j'ai hâte de le dire, ne s'était point ralenti autour des autels de notre mère, et la province de Chartres est toujours demeurée fidèle à sa glorieuse maîtresse. A toute heure du jour, vous eussiez vu l'image de Marie entourée de ferventes prières, la colonne sur laquelle ses pieds reposent assiégée par les baisers et inondée des pleurs de la multitude. Nulle part la Vierge sans tache n'a produit autour d'elle un plus riche essaim d'âmes virginales, de cœurs purs et aimants. Il nous serait plus facile de compter toutes les pierres de cet édifice que d'énumérer les actes de foi et d'amour qu'il a protégés de son ombre. Oui, la dévotion à Marie dans l'église de Chartres, telle que nous l'avons connue durant la première partie de ce siècle, n'a cessé de placer ce sanctuaire au premier rang. Toutefois, un des principaux éléments de sa gloire et de ses grandeurs lui man-

quait. Depuis les jours mauvais de nos désastres publics, l'église souterraine de Marie, *le lieu saint et illustre où nos pères l'avaient louée*¹, n'avait pu être rendu à nos ardents désirs. Enfin, Monseigneur, vous avez été inspiré de la rouvrir, cette grotte sainte ; l'autel du sacrifice a été relevé en ce même lieu où tout ce que le sacerdoce français a eu de plus éminent est venu célébrer la messe de la bienheureuse Vierge. J'ose le prédire : Chartres redeviendra, plus que jamais, le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde. Levez-vous donc, et portez à cette statue révéree la couronne que le Siège apostolique lui décerne, et qui sera le complément de cette grande restauration. Venez, ô Marie ; vous serez couronnée : *Veni, coronaberis.*

O très-sainte Dame de Chartres, en ce moment précieux d'un de vos plus beaux triomphes temporels, abaissez sur nous vos yeux, ces yeux que nous avons appris à connaître, ces yeux si doux, si pleins de miséricorde, ces yeux qui calment la douleur, qui versent la joie et la consolation : *Illos tuos misericordes oculos !* Abaissez-les sur cette cité, qui vous aime toujours avec transport et qui est toujours digne de vous ; sur ce diocèse si fier de vous appartenir, et qui est représenté ici par la presque totalité de son généreux clergé. Abaissez-les, vos yeux maternels, sur la France, qui oublie ses malheurs, ses appréhensions, pour vous fêter ; sur Rome, qui vous glorifie et qui vous couronne ; sur l'Occident, qui prie et qui combat ; sur l'Orient, qui se dis-

¹ Domus sanctificationis nostræ et gloriæ nostræ, ubi laudaverunt te patres nostri. Isa., XLIV, 2.

sout et qui s'ébranle; sur le monde, qui périrait sans vous. Les jours sont mauvais, de tristes pressentiments nous assiègent. O notre avocate, entendez les cris que nous poussons vers vous, je ne dirai pas du fond de cette vallée d'exil et de larmes : la terre, il est vrai, ne peut être appelée que de ce nom ; mais ce temple, ô Marie, il me l'a toujours semblé, il me le semble surtout à cet instant, ce temple, non, ce n'est pas l'exil, ce n'est pas la vallée; il nous élève de plusieurs degrés vers la patrie, et l'on s'y sent comme à mi-côte de la sainte montagne. Ce temple, ô Vierge Marie, je n'ai jamais compris qu'on pût se consoler de le quitter, sinon par l'espérance plus fondée de trouver dans l'obéissance à la volonté divine le chemin du temple éternel des cieux. Daignez nous y conduire tous un jour, et nous y montrer la couronne qui ceint votre front immaculé; daignez nous y montrer surtout Jésus, le fruit béni de votre sein, Jésus, votre plus belle couronne et la couronne de tous les élus. Ainsi soit-il.

XXIII

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SOLENNITÉ DU RÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE

DU CHATEAU DE THOUARS, AUJOURD'HUI

COLLÈGE SAINT-LOUIS.

(XVIII JUIN MDCCCLV.)

DISCOURS

POUR LA RÉCONCILIATION DE L'ÉGLISE
DU CHATEAU DE THOUARS.



Instaurare omnia in Christo.

Rétablir toutes choses en Jésus-Christ.

(EPHES., I, 10.)

MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

Dieu vient de verser une consolation de plus sur les jours laborieux et difficiles de notre épiscopat, puisqu'il nous a permis d'accomplir une nouvelle restauration.

L'église érigée en l'honneur de Marie dans la cité et le château de Thouars est enfin rendue à sa destination première; les anges gardiens de ce sanctuaire, exilés depuis une époque néfaste, y sont rentrés pour ne plus s'en éloigner jamais; les autels du sacrifice viennent d'y être relevés par la main des pontifes; les sacrés mystères, interrompus pendant tant d'années, vont y être célébrés tout à l'heure; ce temple revoit des solennités qui lui

rappellent ses plus beaux jours. Ni la splendeur de sa première dédicace, ni la cérémonie de sa réconciliation après les profanations de l'hérésie n'ont surpassé la pompe de cette fête d'aujourd'hui, embellie par le concours de ce vénérable et bien-aimé Frère ¹ qui aime toujours l'Église de Poitiers et qui prend part à toutes ses joies. N'avons-nous pas ici les prêtres, les magistrats, l'élite de la contrée, et tous ne paraissent-ils pas sentir vivement l'intérêt qui s'attache désormais à ce château trop longtemps inutile et abandonné?

C'est le propre de l'Église, M. F., de renouer toujours le présent au passé. Pour elle, la religion des souvenirs se confond avec le sentiment de la justice. Notre-Seigneur Jésus-Christ disait aux ouvriers évangéliques : *D'autres ont travaillé et vous entrez dans leurs travaux* ². Ingrat moissonneur celui qui ne voudrait pas songer aux mains qui ont jeté la semence! Pour nous, en toutes circonstances, c'est notre premier besoin de rendre tout d'abord hommage à ceux qui nous ont devancés dans la préparation de nos œuvres. Permettez-nous donc un regard vers les jours anciens.

C'était au commencement de ce seizième siècle, qui devait produire de si douloureux fruits et laisser aux premières années du siècle suivant, particulièrement dans cette ville et dans ce château, un si lamentable héritage. Thouars avait pour souverain un jeune héros, la fleur de la chevalerie, Louis de la Trémouille, une des plus nobles figures de notre France guerrière. Vainqueur des princes rebelles dans la journée de Saint-Aubin, c'est à

¹ Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême. — ² Joan., iv, 38.

propos de lui que Louis XII, en arrivant au trône, a dit ce mot célèbre : « Le roi de France ne venge pas les querelles du duc d'Orléans. » Or, tandis que ce grand capitaine cueillait d'abondants lauriers, tandis qu'il s'illustrait par les faits d'armes les plus glorieux, depuis la journée d'Aignadel jusqu'à celle de Marignan, sa pieuse épouse, Gabrielle de Bourbon, retirée dans son château de Thouars, consacrait sa vie à tous les exercices de la religion et de la charité, en même temps qu'au culte des lettres et des arts. D'intéressants écrits sont sortis de sa plume : on y trouve des sentences qui révèlent à la fois la fermeté du jugement et la délicatesse du goût. Mais sa plus belle œuvre, c'est cette magnifique église : sa tendre dévotion envers la Mère de Dieu lui inspira de la dédier à Notre-Dame. Cet autre autel, placé sous le patronage de saint Louis, était comme une fondation de prières quotidiennnes à l'intention de son noble époux, jeté au milieu des hasards de la guerre. Enfin, dans ce gracieux oratoire placé derrière le sanctuaire, elle allait chaque jour révéler la relique de la vraie croix qu'y avait déposée son beau-frère, le cardinal Jean de la Trémouille¹. Princesse accomplie qui sut allier la grandeur et la modestie, la distinction de l'esprit et la bonté du cœur, la magnificence royale et la charité chrétienne, elle fut longtemps l'idole de toute cette province, qu'elle parfume encore de son nom et de son souvenir.

Hélas ! vous le savez, M. T.-C. F., les exemples de Gabrielle de Bourbon ne furent pas longtemps respectés. Les générations suivantes n'héritèrent point de sa foi et

¹ Ce même cardinal a consacré l'église collégiale de Notre-Dame du château et l'église paroissiale de l'étage inférieur.

de ses vertus. L'hérésie, au caractère impérieux et turbulent, ne tarda pas à s'installer dans cette demeure, reconstruite splendidement par une femme altière qui ruina sa maison pour toujours et laissa une mémoire aussi détestée que celle de Gabrielle était chère. Disons-le toutefois : ces temps mauvais eurent leurs compensations, et ce fut un jour bien précieux pour l'Église de Poitiers que celui où le duc Henri, ce prince loyal qu'on a surnommé le Henri IV de Thouars, après avoir accompagné le roi Louis XIII au siège de La Rochelle, revint à la religion de ses aïeux : abjuration franche et durable dont le vocable de saint Henri, ajouté à celui de saint Louis dans cette église alors réconciliée, est un monument historique que nous avons à cœur de perpétuer ¹.

Mais le vent de l'hérésie est une semence infailible de tempêtes. Voici que les grandes races sont décimées par le glaive ou dispersées par l'orage des révolutions. Du moins, la famille qui dominait ici ne tomba pas sans gloire. Une seconde fois, on vit périr un prince de Talmont dans une lutte de géants ². En ces jours de désordre, la demeure ducal des seigneurs de Thouars est arrachée au marteau de la destruction par la ville, qui fait de généreux efforts pour conserver ce monument, et qui, pendant tout un demi-siècle, ne cesse d'espérer qu'elle sera un jour dédommée de ses sacrifices. Ce jour est venu.

¹ L'abjuration eut lieu en 1628, et l'église fut réconciliée par l'évêque Henri de la Roche-Pozay, le 15 août 1629.

² La journée de Marignan, dans laquelle le duc Louis de la Trémouille perdit son fils le prince de Talmont, fut appelée par Trivulce le *combat des géants*.

Il est vrai, ce n'est plus ici la demeure des princes, c'est le séjour d'une jeunesse studieuse; ce n'est plus le palais de la fortune, de la puissance, c'est la maison des lettres. Les dix sept cents vassaux du château de Thouars, ce sont désormais toutes les familles influentes, aisées, honorables de cette riche contrée, envoyant ici leurs fils pour s'y former aux sciences et aux vertus qui font la véritable grandeur et la principale noblesse de l'homme. Si Gabrielle de Bourbon revenait dans son palais, s'offenserait-elle de cette transformation, elle qui aimait à composer sa cour des esprits les plus cultivés, elle qui manifestait hautement ses préférences pour le savoir, elle qui qualifiait par des expressions si sévères la couronne placée sur un front ignorant?

M. F., Dieu est le maître souverain; il a le domaine absolu sur les nations. C'est lui qui élève et qui abaisse, c'est lui qui préside aux substitutions et aux changements que le temps amène. Respectons le mystère de sa providence, et réjouissons-nous sincèrement tous ensemble aujourd'hui de ce qu'une ère nouvelle d'utilité publique s'est levée pour cette illustre demeure.

Qu'il reçoive donc nos félicitations le loyal magistrat qui préside avec intelligence et dévouement aux intérêts de cette cité, et qui, avec le concours de ses concitoyens, n'a cessé de tendre vers le résultat que nous avons enfin obtenu : tâche laborieuse que la sympathie et l'appui de l'administration supérieure ont rendue plus facile! Qu'il reçoive nos encouragements le prêtre instruit et zélé qui s'est dévoué si résolument à cette grande entreprise! Son espérance ne sera pas trompée. La ville de Thouars offre de si sérieuses garanties par ses habitudes profon-

dément chrétiennes, tous les hommes importants qui l'habitent montrent une inclination si marquée vers la religion, enfin ce séjour vraiment princier réunit tant d'avantages de tous genres, qu'on verra affluer ici les enfants de toute la contrée.

Sachez-le bien, M. T.-C. F., si les révolutions ont déjà beaucoup renversé, il ne manque pas sur la terre d'esprits inquiets qui s'apprêtent à renverser encore. L'impiété, l'indifférence religieuse ont été la cause de tous les désastres du siècle dernier ; elles ne tarderaient pas à en amener de nouveaux. Les familles plus récemment parvenues à la fortune ne sont pas moins en butte à l'envie, à la colère, aux attaques des mauvaises passions que ne l'ont été les familles plus anciennes. Il est temps que les conditions plus favorisées comprennent leurs devoirs, qui sont inséparablement liés à leurs intérêts. L'éducation vraiment religieuse, c'est-à-dire vraiment chrétienne et catholique, peut seule sauver la France, et en particulier sauver la bourgeoisie, autour de laquelle se dressent tant d'ennemis.

Et vous, mes chers enfants, montrez-vous les dignes disciples de vos maîtres. A leur école vous recevrez à la fois les leçons de la piété et celles de la science. Recueillez les unes et les autres avec un soin également jaloux. Tout homme que Dieu a fait naître au sein des classes privilégiées et qui ne s'applique pas à cultiver son esprit, n'est pas digne de la position que le ciel lui a faite. Or, regardez autour de vous : la France, autrefois la patrie du goût et des lettres, ne menace-t-elle pas de n'être bientôt plus autre chose que le pays des intérêts et des affaires ? On n'y connaît plus que l'utilité matérielle,

et l'éducation semble avoir atteint toute sa fin quand elle a procuré l'obtention des grades qui ouvrent l'entrée des diverses carrières. Cependant, ce qui fait l'aurole des classes supérieures, c'est la culture de l'esprit. Quand cette distinction leur manque, tout devient commun, vulgaire, dans la sphère qu'elles occupent. Bientôt le niveau social, qu'elles devaient maintenir à une certaine hauteur, s'abaisse avec elles, et la nation ne tarde pas à déchoir de sa splendeur. Et c'est là un grand mal que la religion elle-même ne peut réparer entièrement. Viennent les jours d'adversité qui renversent les fortunes, qui troublent les positions acquises, le christianisme se présentera toujours avec ses consolations, avec ses espérances, avec ses dédommagements; et les cœurs qui l'avaient oublié peut-être durant la prospérité, l'accueilleront comme on accueille un ami fidèle au malheur. Mais ce que le christianisme est impuissant à donner si tardivement à des esprits émoussés, c'est le goût des lettres, c'est cette aptitude intellectuelle qui contient en elle-même des ressources infinies pour utiliser et charmer une vie de loisirs. Faute de cet auxiliaire, trop souvent la religion ne parvient pas à vaincre les dangers, à dompter les vices de l'oisiveté. Qu'on veuille bien étudier l'état de notre société, et l'on reconnaîtra peut-être que, toute proportion gardée, la génération présente est plus illettrée qu'elle n'est irrégieuse.

L'Église n'accuse personne, M. T.-C. F., mais elle ne peut dissimuler une de ses plus graves préoccupations. Elle a sauvé jadis les lettres de la barbarie inculte; elle voudrait les protéger encore contre la barbarie moderne, contre la barbarie de la cupidité ou de la fainéantise.

Chers enfants, l'Église ne veût pas faire de vous seulement des chrétiens, ce qui tend à devenir de moins en moins rare en ce siècle, elle veut encore faire de vous des Français dignes de ce beau nom et fidèles à tout ce qu'il commande à ceux qui ont l'honneur de le porter : *Francos, id est, ingenuos homines, artes ingenuæ et liberales decent.*

XXIV

INSTRUCTION SYNODALE

SUR LES PRINCIPALES ERREURS DU TEMPS PRÉSENT

ADRESSÉE AU CLERGÉ DIOCÉSAIN , ASSEMBLÉ

POUR LA RETRAITE ET LE SYNODE.

(VII JUILLET MDCCCLV.)

INSTRUCTION SYNODALE

SUR LES PRINCIPALES ERREURS DU TEMPS PRÉSENT.



I. L'ennemi du genre humain, Messieurs et chers Coopérateurs, change de langage et modifie le ton, de sa voix selon la nécessité des temps et la marche des idées ; il varie ses évolutions selon la tournure des événements et les chances du combat. C'est ainsi qu'aux négations hardies et tranchées de l'arianisme on vit succéder autrefois les concessions savamment hypocrites des demi-ariens, et que les assertions effrontées du naturalisme pélagien firent place aux prétentions honnêtes et modérées d'un semi-pélagianisme en apparence assez innocent. Assurément, c'est là un spectacle digne d'intérêt et consolant à plusieurs égards. Tandis que la vérité catholique grandit dans la lutte, tandis qu'elle se développe, qu'elle se précise, qu'elle s'illumine dans la discussion, tandis qu'elle arbore son drapeau avec d'autant plus de courage qu'il est en butte à plus d'assauts, l'erreur, poursuivie par la lumière, est condamnée à s'amoindrir, à se restreindre, à s'envelopper d'ombres et de

ténèbres, à céder une partie du terrain et à recourir à mille subterfuges pour garder un dernier retranchement. Toutefois, n'allez pas, par le trop vif désir du repos après de longs combats, négliger ces propositions équivoques, ces réticences calculées, ces rétractations imparfaites, ces formules tronquées : dangereuses embuscades derrière lesquelles l'ennemi ne tarderait pas à rétablir toutes ses batteries. Si c'est un axiome de la sagesse antique *qu'il ne faut pas mépriser les moindres avantages dans un adversaire*, c'est surtout quand il s'agit des adversaires de l'orthodoxie que la vigilance est indispensable. On sait quel parti la subtilité des hérésiarques ne manque jamais de tirer des dernières ressources qui leur sont laissées. L'arianisme n'avait-il pas fini par tout admettre, pourvu qu'on lui accordât un iota ? Et l'addition de cet iota, c'était la renaissance prochaine et infaillible de toute la perversité arienne réfugiée et, pour ainsi dire, condensée sous cet unique trait de plume. La gloire de saint Athanase, de saint Hilaire et de tant d'autres, ce fut d'avoir aperçu la ruse, d'avoir démêlé et poursuivi l'erreur jusque dans ses plus secrets replis.

Nous ne vous le dissimulerons pas, Messieurs et chers Coopérateurs : si nous ne consultations que nos goûts personnels, si nos désirs pouvaient devenir la règle de nos devoirs, nous nous persuaderions volontiers que tous les périls de la religion comme de la société sont passés, et que l'époque actuelle offre tous les caractères et tous les avantages d'un de ces temps de trêve que le Dieu des combats ne refuse pas toujours à l'Église militante. Le besoin des temps nous inclinerait aisément à croire à un retour sincère, à un rapprochement sérieux

de la philosophie vers le christianisme ; et nous ne serions pas insensible à la renommée de tolérance, de conciliation, à la réputation d'esprit pratique et expérimenté que les maîtres de l'opinion, les oracles du goût et des convenances, les princes de la science et de la politique mondaine ne refuseraient peut-être pas de nous faire. Du moins, il nous serait doux et commode de former notre conscience de telle sorte que, tout occupé de procurer le salut individuel des âmes, de multiplier et de développer les moyens de sanctification sur tous les points du territoire qui nous est directement confié, nous pussions rester dans une attitude indifférente envers les ennemis publics de notre foi, nous en rapporter au bon sens public pour la réfutation de leurs paradoxes, laisser mourir à nos pieds des traits désormais émoussés et sans vertu. Après avoir mesuré de l'œil les adversaires de la religion et de la société, au lieu de redescendre péniblement dans l'arène, nous aimerions à dire avec le noble dédain de cet ancien héros : *Montons au Capitole*. Mais non, Messieurs, nous ne pourrions, sans trahison, nous abandonner à une fausse sécurité ; nous ne pourrions, sans encourir les anathèmes lancés contre les lâches prophètes, *crier la paix là où n'est pas la paix*¹, ni chanter victoire quand les nécessités de la cause nous rappellent au combat. La grande conspiration ourdie contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, contre sa religion surnaturelle et révélée, contre son Église et son sacerdoce, après un temps d'arrêt trop court, a repris sa marche et recommencé ses manœuvres. Un silence plus

¹ Ezech., XIII, 10.

long de la part des pasteurs finirait par autoriser, dans l'esprit des peuples, ces docteurs perfides *qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres*¹, et dont les sophismes ont déjà séduit ce trop grand nombre d'intelligences flottantes et incertaines qui tournent à tout vent de doctrine. Disons-le donc avec saint Hilaire : *Il est temps de parler, parce que le temps de se taire est désormais passé : Tempus est loquendi, quia jam præterit tempus tacendi*².

Si quelque hésitation pouvait encore nous retenir, Messieurs et chers Coopérateurs, tout doute a cessé pour nous le jour où nous avons reçu la mémorable Allocution prononcée par le Vicaire de Jésus-Christ dans le consistoire secret du 9 décembre dernier, en présence de la plus imposante réunion d'évêques qui se soit vue depuis plusieurs siècles. Après avoir imploré la Vierge Immaculée au lendemain de son grand jour de triomphe, afin qu'elle fasse descendre de ses lèvres les paroles les plus utiles au salut et à la prospérité de l'Église de Dieu, le Prince du Sénat apostolique signale à ses frères dans l'épiscopat les erreurs capitales de notre époque, et il les exhorte à ranimer toutes leurs forces pour les combattre. A l'exemple de plusieurs de nos vénérables collègues, nous avons reçu ces solennels avertissements *comme une consigne du ciel*³. Aussi avons-nous pensé qu'en cette pieuse réunion de prêtres groupés autour de leur évêque, il serait utile et opportun de faire retentir un écho des instructions que l'épiscopat a reçues de son Chef. De telle sorte que, vous et moi, *réjouis et ranimés par la voix*

¹ Isaï., v, 20.—² Contra Constant., 1.

³ Mandement de Mgr l'évêque d'Alger, pour le Carême 1855.

même du bienheureux Pierre, qui vit et qui vivra dans ses successeurs, nous sortions de ce cénacle investis d'une nouvelle force pour travailler au salut des brebis qui nous sont confiées, et pour défendre avec ardeur et résolution la cause sacrée de l'Église au milieu de toutes les difficultés du temps¹.

II. Oui, d'abord, « il est déplorable et il est trop certain qu'il existe encore au milieu de nous une race » impie et incrédule qui voudrait, s'il était possible, » exterminer tout culte religieux. Tels sont principalement ces hommes qu'unit un lien infernal, et dont » les machinations occultes tendent incessamment à la » violation de tout droit public ou privé, au bouleversement de toute société sacrée ou séculière; grands » coupables sur la tête desquels tombent directement » ces paroles du divin Réparateur : Vous avez Satan » pour père, et vous voulez faire les œuvres de votre » père². » Vous le savez, Nos chers Coopérateurs, et les passions qui fermentent de tous côtés sous vos yeux vous le démontrent assez, ce cri d'alarme ne procède pas d'une vaine terreur. Vous qui connaissez l'état des choses et des esprits autrement que par des phrases banales et trompeuses, vous qui touchez chaque jour de la main les plaies morales et les souffrances de tout genre de notre infortuné pays, vous qui entendez rugir tant de sourdes colères, vous pouvez dire si le monde n'a rien à craindre de ces provocations incendiaires jetées quotidiennement au milieu des passions les plus inflam-

¹ Allocution de N. S. P. le Pape dans le consistoire du 9 décembre 1854.

² Ibid.

mables. Toutefois, ce n'est pas à propos des ennemis forcenés de tout bien et de tout ordre que le vicaire de Jésus-Christ excite principalement le zèle des pasteurs. Nous n'avons à peu près aucune action sur ces âmes. Et d'ailleurs, il peut paraître à quelques-uns qu'avec de tels adversaires le remède du mal est dans sa violence même, et que son exagération mesure son étendue. Prédicateurs effrontés de toutes les doctrines de subversion, organes en quelque sorte officiels de l'enfer, il semble que ces publicistes fougueux ne doivent compter pour lecteurs que les partisans déterminés de leurs excès, les complices de leurs exécrables complots. Il est vrai. Cependant, Nos chers Coopérateurs, vous et moi, nous n'aurions pas rempli notre devoir, nous n'aurions pas déchargé notre conscience et *délivré notre âme*¹ si nous ne faisons entendre à ce sujet un grave avertissement. Oui, il est au milieu de nous, dans nos villes et dans nos bourgades, un assez grand nombre d'hommes qui se flattent d'appartenir au parti de la modération, et qui ont le tort insigne de prêter chaque jour de nouvelles forces au monstre qui les dévorera. L'expérience leur avait apporté de cruelles leçons; mais qui se souvient des leçons de l'expérience? Sachez-le donc bien, mon Frère, cette feuille quotidienne ou périodique qui affiche l'outrage et le blasphème envers la première majesté, qui attaque incessamment l'Église, ses institutions, ses ministres, et qui ébranle par là même le fondement de la société civile et le rempart des intérêts matériels, n'ira pas impunément, chaque matin ou chaque semaine, se

¹ Ezech., III, 19

poser sur votre table, sous vos yeux et sous les yeux de vos serviteurs. Sans faire injure à votre intelligence, j'ose-rai vous dire que, sur beaucoup de points, elle n'est pas à l'épreuve des sophismes les plus grossiers. Toutes les fois qu'il ne s'agit pas de la conservation immédiate de votre fortune, de votre influence, de votre bien-être, je vous trouve encore imbu de tant de préjugés, accessible à tant de mensonges, que je dois trembler en vous voyant journellement aux prises avec un discoureur qui n'est pas sans habileté jusque dans ses emportements. La vérité est qu'il réussit à faire accepter de votre esprit ces principes-là mêmes dont votre volonté repousse le plus énergiquement les conséquences. Croyez-moi, la présence assidue de ce mauvais génie ne vaut rien ni auprès de vous, ni auprès des vôtres. Cette fréquentation funeste pervertit la rectitude de votre jugement; et, de plus, elle fait sous votre toit les affaires du parti du désordre qui, au jour décisif, est toujours assuré de rencontrer quelques auxiliaires dans toute maison où il a trouvé, en temps de paix, des complaisants et des dupes.

Plaise à Dieu, Messieurs et chers Coopérateurs, que ces conseils soient entendus de ceux à qui nous les adressons, et qu'ils contribuent à suspendre la marche, chaque jour plus effrayante, de cette démoralisation sociale dont les progrès ne s'expliquent que trop pour quiconque est témoin de la scandaleuse connivence de ceux qui auraient le plus intérêt à la prévenir ! En vérité, certains hommes semblent avoir juré de ressembler jusqu'à la fin à ces enfants incorrigibles qui s'obstinent à jouer avec le feu, persuadés qu'il sera toujours temps d'en arrêter les ravages, et qu'on voit ensuite fondre en larmes

et se désespérer en présence de l'incendie qu'ils ont bien pu allumer, mais qu'ils ne peuvent éteindre.

III. « A cette exception près, Nos Très-Chers Frères,
» nous avouons que les hommes de ce temps ont gé-
» néralement horreur de la perversité des incrédules,
» et qu'il se manifeste de toutes parts une certaine in-
» clination des esprits vers la religion et la foi. Soit qu'on
» en doive chercher la cause dans le souvenir des for-
» faits atroces que l'irrégion du siècle précédent avait
» enfantés, ou dans la crainte de ces émeutes et de ces
» révolutions qui menacent toutes les existences et bou-
» leversent toutes les sociétés; soit qu'on doive l'attri-
» buer à l'action de l'esprit divin qui souffle où il veut
» et quand il veut, il est certain que nous voyons dimi-
» nuer de jour en jour le nombre de ces esprits de per-
» dition qui se font une gloire et un mérite de ne croire
» à rien, tandis qu'au contraire nous entendons louer
» souvent l'honnêteté de la vie et des mœurs, et nous
» constatons un sentiment général d'admiration pour
» la religion catholique, dont la beauté ne frappe pas
» moins les yeux que la lumière du soleil.

» Assurément, N. T.-C. F., ce n'est pas là un mé-
» diocre bien, et il faut y reconnaître comme un premier
» pas vers la vérité : *Quidam quasi ad veritatem progres-*
» *sus*; toutefois, il reste plusieurs obstacles qui arrêtent
» les hommes sur le chemin et qui les empêchent d'em-
» brasser la vérité entièrement ¹. »

Qui de vous, Messieurs et chers Coopérateurs, ne re-
connaît la justesse profonde des ces observations ? Oui,

¹ Allocution pontif. du 9 décembre 1854.

sans nul doute, la période dans laquelle nous vivons est meilleure à certains égards que la période qui a précédé. Sous l'empire des circonstances que nous avons traversées, et par le concours de plusieurs causes diverses, de précieux résultats ont été obtenus. Il est même des esprits que la grâce a complètement changés, des cœurs qu'elle a entièrement conquis. Nous serions indiscret et précipité peut-être si nous nommions ici tel historien éminent qui eut longtemps le malheur de méconnaître l'action divine du christianisme parmi les éléments confus de nos origines nationales, et qui, désormais, éclairé d'une lumière plus haute et plus désirable que la lumière même des yeux, demande au ciel le temps de revoir ses œuvres, pour y restituer au Verbe fait chair la grande part qui lui revient dans l'histoire de l'humanité régénérée par son sang et par ses doctrines. Ah ! Dieu le sait, tandis qu'au fond de nos provinces nous suivons d'un œil attentif le mouvement des esprits, épiant jusque sous la moindre syllabe des anciens chefs de l'école antichrétienne un signe sincère de retour à la foi, s'il nous arrive de rencontrer dans leurs nouveaux écrits quelque symptôme de conversion véritable, à l'instant nous bénissons le Seigneur de sa grande miséricorde, et nous le conjurons d'achever l'œuvre de sa grâce. C'est ainsi que nous portons chaque jour au saint autel le nom de plusieurs de nos frères, auxquels nous sommes complètement inconnu, mais qu'un sentiment de charité sainte rend présents à notre âme depuis qu'il nous a semblé que le nom de Jésus-Christ s'échappait de leurs lèvres ou de leur plume avec cet accent qui ne se contrefait point et qui dénote la touche intérieure de l'Esprit-Saint. Mais,

hélas ! combien il est rare encore cet accent de conviction surnaturelle ; et , pour quelques-uns qui savent *prononcer le nom du Seigneur Jésus dans le Saint-Esprit* ¹ , combien d'autres *qui disent Seigneur , Seigneur , et qui n'entreront pas dans le royaume des cieux* ² , parce qu'en invoquant ce nom sacré ils en dénaturent le sens , ils en blasphèment la vertu ! Des phrases toutes païennes sur la beauté de la morale , une admiration philosophique de l'Évangile et du christianisme , voilà sans doute une sorte d'acheminement vers la vérité : *Quidam quasi ad veritatem progressus*. Mais qu'il y a loin de là au terme qu'il faut atteindre , et que d'obstacles restent sur la route !

Redoublez ici d'attention , Messieurs et chers Coopérateurs , puisque c'est le mal présent de la société qui va vous être révélé par celui que Jésus-Christ a constitué juge suprême en Israël. Apprenez de lui que les temps actuels , malgré leurs tendances meilleures , présentent encore deux écueils contre lesquels viennent se briser le plus grand nombre des esprits. Apprenez que le double mur de séparation entre notre siècle et la vérité catholique , c'est un droit public trop souvent hostile aux libertés essentielles de l'Église , et une philosophie jalouse d'égaliser ses titres à ceux de la religion. Le Souverain Pontife se contente , pour cette fois , d'indiquer brièvement le premier point , et nous n'ajouterons pas de longs commentaires à sa parole ; il s'étend davantage sur le second , et il nous exhorte à le développer après lui.

¹ Corinth., xii, 3. — ² Matth., vii, 4.

IV. « En effet, parmi ceux qui sont chargés de la direction des affaires publiques, il en est beaucoup qui aiment à se dire les protecteurs et les partisans de la religion, qui lui prodiguent leurs éloges, qui la proclament parfaitement appropriée et avantageuse à la société humaine, mais qui n'en veulent pas moins régler sa discipline, diriger ses ministres, s'ingérer dans l'administration des choses saintes, en un mot, qui s'efforcent de renfermer l'Église dans les limites de l'État, de la dominer elle qui est indépendante, et qui, dans les desseins de Dieu, ne peut être contenue par les bornes d'aucun empire, mais doit s'étendre jusqu'aux terres les plus éloignées et embrasser dans son sein tous les peuples et toutes les nations pour leur montrer et leur faciliter le chemin de l'éternelle félicité.... Et, à cette heure même, ne voyons-nous pas des gouvernements aveugles proposer des lois qui détruisent tous les établissements ecclésiastiques et réguliers, qui foulent au pied et réduisent à néant, s'il était possible, tous les droits de l'Église?... Fasse le ciel que ceux qui s'opposent ainsi à la liberté de la religion catholique reconnaissent enfin combien cette religion tourne à l'avantage de la chose publique, elle qui, au moyen de la doctrine qu'elle a reçue du ciel, propose et inculque à chacun des citoyens les devoirs qu'il est tenu de remplir ! Puissent-ils se persuader enfin ce que saint Félix, notre prédécesseur, écrivait autrefois à l'empereur Zénon, *qu'il n'est rien de plus utile aux princes que de laisser l'Église suivre ses lois; car ce qui leur est salutaire, quand il s'agit des choses de Dieu, c'est de soumettre leur volonté royale aux*

» *prêtres de Jésus-Christ et non de la mettre au-dessus d'eux*¹. »

Depuis le jour où le chef de l'Église s'exprimait ainsi, vous savez, Messieurs et chers Coopérateurs, quels attentats sacrilèges ont été consommés ; vous savez les malheurs qui sont venus fondre sur nos frères les catholiques des États-Sardes et de l'Espagne. Il nous est commandé de nous taire à cet égard : le Saint-Siège avisera, et nous savons qu'il n'est pas plus déshérité de sa force que de sa sagesse. Malheur aux puissances qui appellent les foudres de l'Église sur leurs têtes ! Dix-huit siècles d'histoire nous apprennent que *tout ce que Pierre aura lié sur la terre sera lié également dans les cieux*².

Aussi, quelle n'a pas été notre stupeur en voyant que ces mêmes violences, ces mêmes spoliations sacrilèges, qui faisaient éclater des hymnes de triomphe dans les rangs de tous les adeptes de la révolution et de la démagogie, rencontraient des apologistes déclarés parmi ceux qui se flattent d'occuper les avant-postes du camp de l'ordre et de la conservation³ ! Le croirait-on ? Ces hommes qui suppliaient naguère l'Église de leur venir en aide et de proclamer sa grande et forte doctrine pour le maintien des principes sur lesquels repose le droit de la propriété privée et séculière, ce sont eux qui ressuscitent toutes les prétentions les plus brutales de leurs adversaires d'hier et qui les invoquent contre le droit de la propriété ecclésiastique et religieuse. Ce qui n'empêche pas ces mêmes publicistes de déplorer l'affaiblis-

¹ Allocution pontif. du 9 décembre 1854.—² Matth., xvi, 19.

³ Voir principalement le *Journal des Débats* 1854, et 21 mars et 5 mai 1855 : articles signés DE SACY.

sement des idées conservatrices, de signaler avec horreur chaque nouvelle apparition de ces manifestes démagogiques si menaçants pour la propriété, et de se demander avec effroi s'il pourrait jamais surgir des assemblées de législateurs capables de décréter des lois aussi révoltantes ¹. Mais, en vérité, leur dirai-je, par quel renversement d'idées pourriez-vous soutenir que la propriété est une chose sacrée si elle touche à votre propre maison, et qu'elle perd ce caractère quand elle confine à la maison de Dieu; et comment ferez-vous croire que le larcin d'un bien profane est une faute si punissable quand les choses consacrées au service de la religion et de votre âme peuvent tous les jours être usurpées sans crime? Il fut dit à la France, dès le début de la révolution: « En spoliant l'Église, vous jetez la première pierre à la propriété; l'attaque ne s'arrêtera pas là, et, avant un demi-siècle, un assaut général lui sera livré. » Cet oracle était prophétique. Je sais bien qu'un moderne historien de notre révolution s'est égayé aux dépens d'un des orateurs célèbres de la cause religieuse ² qui *déploya*, dit-il, *en cette circonstance sa faconde imperturbable* et voulut par des raisonnements bizarres et des déductions forcées *sonner l'alarme chez les propriétaires et les menacer d'un envahissement prochain* ³. Mais ce que je sais

¹ Aux législateurs-propriétaires qui proposaient la spoliation de l'Église de France, le vénérable archevêque d'Aix disait, en 1789: « Pensez-vous, si jamais les non-propriétaires de biens-fonds dominent dans une assemblée nationale, que les droits des propriétaires de terres ne puissent pas être violés? » Discours sur la propriété des biens ecclésiastiques, par Mgr l'archevêque d'Aix.

² L'abbé Maury.

³ *Hist. de la Révolution*, par M. A. Thiers. 4^e Edit., 1834, p. 207.

aussi, c'est que ce même historien, qui badinait agréablement sur l'effroi chimérique inspiré aux propriétaires à propos de la spoliation de l'Église, on l'a vu composer à son tour pour la défense DE LA PROPRIÉTÉ un honnête volume où, je ne dirai pas sa faconde, mais ses arguments plus ou moins solides se déploient en quatre cent quarante pages, et où nous lisons aux premières lignes de la Préface *qu'il faut désormais, si l'on ne veut pas que la société périclite, prouver ce que par respect pour la conscience humaine on n'aurait jamais autrefois entrepris de démontrer* ¹. Voilà un de ces retours que la Providence se plaît à rendre nécessaires.

Que l'ébranlement de la propriété aujourd'hui ne soit pas sans rapport avec les coups portés au principe de la propriété par la négation des droits de l'Église, c'est une vérité dont l'un de nos hommes d'État les plus éminents s'est fait l'interprète, il y a quarante ans bientôt, lorsqu'il disait dans la haute chambre : « Messieurs, j'ose vous le prédire : sous un gouvernement qui représente l'ordre, si vous n'arrêtez pas la vente de ces biens, aucun de vous ne peut être assuré que ses enfants jouiront paisiblement de leur héritage.... Je sais que, dans ce siècle, on est peu frappé des raisons placées au delà du terme de notre vie : le malheur journalier nous a appris à vivre au jour le jour. Nous vendons les bois de l'Église; nous voyons la conséquence physique et prochaine » qui est l'argent dans les caisses de l'État ; « quant à la conséquence morale et éloignée qui ne doit pas nous atteindre, peu nous importe. Messieurs, ne nous fions pas

¹ *De la Propriété*, par M. A. Thiers, 1848. Préf., p. 3.

tant à la tombe; le temps fuit rapidement dans ce pays : en France, l'avenir est toujours prochain ; il arrive souvent plus vite que la mort ¹. » Deux ou trois révolutions survenues depuis que ce discours fut prononcé, révolutions dont la dernière est plus sociale encore que politique, disent si la prévision de l'orateur était le fruit de *cette logique à outrance que les faits ne justifient jamais*.

Aussi, Messieurs et chers Coopérateurs, ne cessons-nous de gémir sur les progrès toujours croissants de l'usurpation et de l'envahissement des droits de l'Église, parce que nous y voyons à la fois un crime envers Dieu et un malheur pour les nations. Nous n'exagérons rien en affirmant qu'aux plus mauvais jours du paganisme, le vieil empire romain, dans les intervalles qui séparaient les persécutions sanglantes, laissait à la communauté chrétienne plus d'autorité sur sa discipline extérieure et sur ses possessions temporelles que ne lui en reconnaissent la plupart des gouvernements modernes.

● De là, à l'intérieur, la puissance publique et la propriété temporelle tenues en échec par le socialisme révolutionnaire, toujours prêt à rétorquer contre elles leurs propres arguments et leurs propres actes contre l'autorité et la propriété religieuse. De là, dans le grand mouvement qui ébranle le monde à cette heure, le côté faible et défectueux de l'Europe ; et l'on dirait que le ciel, après avoir armé les peuples occidentaux contre l'autocrate schismatique qui plane sur l'Orient, hésite à donner la victoire à ceux-là mêmes dont il emploie le glaive pour sa cause, attendu que les provocations et les menaces

¹ CHATEAUBRIAND : Opinion sur la vente des forêts, prononcée à la Chambre des Pairs, le 21 mars 1817.

de plusieurs d'entre eux contre Rome, leurs attentats contre la religion et l'Église rivalisent avec les excès qu'ils avaient mission de réprimer. Voilà ce qui nous arrête si longtemps, malgré nos prodiges de courage, sous les murailles ennemies; voilà ce qui nous coûte tant d'argent, de sang et de larmes. Heureusement la justice de l'entreprise, la foi et les prières de la France, l'héroïsme religieux de ses soldats, le prix de leur sang, de leurs souffrances, de leurs sacrifices, feront pencher de notre côté la balance divine ¹.

Pour vous, Messieurs et chers Coopérateurs, dans l'intérêt de la société plus encore désormais que de la religion, nous vous recommandons de conserver avec soin les derniers débris tels quels de la propriété sacrée, et de ne pas laisser prévaloir au sein des peuples cette persuasion, trop généralement accréditée, que tout est licite contre les biens de l'Église, et qu'il n'est pas même besoin de son consentement formel pour la déposséder de son avoir. Sous l'empire de ce funeste préjugé, la chose ecclésiastique est atteinte journellement, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, et l'on peut dire que le combat est à la veille de finir faute de champ de bataille. Dans ces conjonctures, du moins, le monde ne nous accusera pas, comme il a pu le faire en d'autres temps, de cacher l'avarice ou l'ambition sous le voile des principes religieux. Certes, ces quelques parcelles de terre qui restent çà et là auprès des temples du Seigneur ou de la demeure de ses ministres, sont tellement dis-

¹ Ces espérances n'ont pas tardé à être justifiées par de grandes victoires qui comblent de joie tous les vrais catholiques et les vrais Français, et qui ne sont que le prélude de succès encore plus éclatants.

proportionnées avec nos besoins que l'intérêt matériel qui s'y rattache est presque nul. S'il n'y avait donc là qu'un fait, et non un principe, ce serait presque le cas de tout abandonner sans conteste ; et l'Église, dépouillée de sa tunique et de tous ses vêtements, serait tentée peut-être d'offrir elle-même le dernier reste de son manteau aux spoliateurs. Mais, précisément, parce qu'aujourd'hui nos résistances sont évidemment désintéressées, elles ont acquis le droit d'être plus opiniâtres. Ne vous étonnez donc pas, Messieurs et chers Coopérateurs, lorsque nous opposons des obstacles à la facilité déplorable avec laquelle vos populations cherchent en toute circonstance à s'éviter un sacrifice quelconque moyennant l'aliénation d'une partie de votre demeure ou de votre modeste enclos. Derrière ce coin de terre et ce pauvre toit de tuiles, nous défendons un principe qu'il ne nous est pas permis d'abandonner sans pécher en même temps contre la vertu de religion et contre la vertu de justice ; nous luttons contre une tendance que nos devanciers ont combattue au prix de leur vie ; et tout à la fois, nous repoussons un levier de démolition qui se retournerait bientôt contre toute propriété quelconque : car, si Dieu est débouté de son droit de propriétaire ici-bas en ce qui concerne les nécessités de son culte, tous les titres sur lesquels se fonde la propriété humaine seront logiquement lacérés demain. Quand la cause de l'Église est méconnue, toute justice, toute subordination sont à la veille d'être violées. C'est ce que Bossuet a dit, avec son accent ordinaire, en parlant du roi d'Angleterre Henri II : « Le monarque se » déclare l'ennemi de l'Église ; il l'attaque au spirituel » et au temporel ; il usurpe ouvertement sa puissance ; il

» met la main dans son trésor qui enferme la subsis-
» tance des pauvres ; il flétrit l'honneur de ses minis-
» tres par l'abrogation de leurs privilèges et opprime
» leur liberté par des lois qui lui sont contraires. Prince
» téméraire et mal avisé, que ne peut-il découvrir de
» loin les renversements étranges que fera un jour dans
» son État le mépris de l'autorité ecclésiastique, et les
» excès inouïs où les peuples seront emportés !... » Et
le grand évêque ajoute quelques autres paroles que je
veux dire et qui seront pour nous, Messieurs, un sujet
de consolation et d'espérance : « C'est une loi établie
» que l'Église ne peut jouir d'aucun avantage qui ne lui
» coûte la mort de ses enfants, et que, pour affermir
» ses droits, il faut qu'elle répande du sang.... Il pa-
» raît donc qu'elle devait du sang à l'affermissement
» de son autorité, comme elle en avait donné à l'éta-
» blissement de sa doctrine ; et ainsi la discipline, aussi
» bien que la foi de l'Église, a dû avoir ses mar-
» tyrs ¹. » Ce principe étant posé, Messieurs, s'il est
vrai d'une part, comme l'a si bien démontré un de
nos vieux maîtres dont la parole a quelquefois retenti
dans ces réunions, que l'*hérésie constitutionnelle qui sou-
met l'Église au magistrat* est la grande hérésie de ce
temps ² ; d'autre part, rien n'est rassurant comme de
voir ce grand nombre d'apôtres que Dieu a suscités, en
particulier depuis vingt ans, pour la défense du droit
méconnu. Jamais peut-être on a entendu, sur tant de

¹ Panégyrique de S. Thomas de Cantorbéry.

² Défense de l'Église catholique contre l'hérésie constitutionnelle qui
soumet la religion au magistrat, renouvelée dans ces derniers temps.
Paris, 1840. Par M. Boyer, directeur au séminaire de Saint-Sulpice.

points à la fois, les pontifes exilés, proscrits, dépouillés, emprisonnés, répondre à leurs persécuteurs par des accents plus apostoliques; jamais la patience et la fermeté épiscopales n'ont brillé avec plus d'éclat chez un si grand nombre de nations. Or, la souffrance, dans le christianisme, c'est toujours le gage d'un prochain triomphe. L'autorité ecclésiastique renaîtra donc de ses ruines, et les mérites de tant d'illustres confesseurs de cet âge *opéreront, dans la cause de la discipline, les mêmes merveilles que le supplice de leurs devanciers a autrefois opérés lorsqu'il s'agissait de la croyance* ¹.

La croyance, hélas! plutôt à Dieu qu'elle fût en dehors de tous ces débats, et que le principe de la foi fût du moins respecté! Nous n'avons parlé jusqu'ici que d'une faible partie de nos maux; il nous reste à vous signaler, avec le chef de l'Église, *cette philosophie jalouse d'égaliser ses droits à ceux de la religion*.

V. Avant tout, Messieurs et chers Coopérateurs, rappelons ici quelques-uns des anathèmes prononcés par les Pères de la province de Bordeaux contre les principales erreurs de cette philosophie naturaliste et rationaliste qui avait envahi les écoles publiques et qui remplissait toutes les productions des écrivains les plus accrédités. Bientôt nous rapprocherons de ces condamnations le texte de plusieurs écrits très-récents et très-vantés; vous jugerez s'ils ne tombent pas évidemment sous le coup de ces censures solennelles. Laissons la parole au vénérable Concile :

« Parce que la foi a toujours été et sera toujours le

¹ BOSSUET : Panég. de S. Thomas de Cantorbéry.

» commencement du salut de l'homme, le fondement et
» la racine de toute justification, et que sans elle il est
» impossible de plaire à Dieu et de parvenir à la bien-
» heureuse société de ses enfants, nous condamnons le
» système de ceux qui, égalant la raison et la foi, confon-
» dant le naturel et le surnaturel, représentent la philoso-
» phie humaine et la religion divine comme deux sœurs,
» appliquées au même titre et avec la même compétence
» au ministère des âmes, et capables de conduire les hom-
» mes avec un même succès, quoique par une voie diffé-
» rente, à leur fin dernière et à un résultat parfait «...»

Les Pères disent encore :

« Nous croyons en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils
» unique de Dieu, consubstantiel au Père, qui pour nous
» et pour notre salut est descendu des cieux, et qui,
» nous ayant rétablis dans cette première dignité de
» l'état surnaturel et vraiment gratuit dont Adam était
» déchu par sa désobéissance, nous a donné tous les
» moyens nécessaires pour acquérir l'éternelle félicité.
» C'est pourquoi nous condamnons l'erreur de ceux qui
» considèrent à la vérité Notre-Seigneur Jésus-Christ
» comme un homme plein de sagesse ou même comme
» un personnage divin, mais non pas comme un Dieu...,
» et qui nient la nécessité et la vertu des sacrements ins-

‘ Quoniam vero fides semper fuit semperque erit humanæ salutis ini-
tium, fundamentum et radix omnis justificationis, sine qua impossibile
est placere Deo, et ad filiorum ejus consortium pervenire, damnamus
systema eorum qui, naturalem et supernaturalem ordinem confundentes,
et fidei rationem cœquant, religionem divinam et philosophiam hu-
manam dicunt duas sorores, pari jure ministerio animarum allaborantes,
parique exitu, licet non eadem via, suos assecutas ad finem perfectum per-
ducturas. *Concil. Burdig.*, 1850, p. 15.’

» titués par notre Sauveur et Rédempteur pour appli-
» quer aux hommes les mérites de son sang et leur con-
» férer la grâce qui conduit au salut ¹. »

Le successeur de Pierre va nous dire, maintenant, si ces condamnations ne s'adressent plus aujourd'hui qu'à des ombres et à des fantômes :

« En outre, vénérables Frères, il est certains hommes,
» distingués par leur érudition, qui avouent que la re-
» ligion est le don le plus exquis que Dieu ait départi à
» sa créature, et qui néanmoins font un si grand cas de
» la raison et l'exaltent à un tel point qu'ils ont la folie
» de se figurer qu'elle doit être égalée à la religion elle-
» même. Par suite de cette vaine opinion, les sciences
» théologiques leur semblent devoir être traitées de la
» même manière que les sciences philosophiques; tan-
» dis que les premières s'appuient sur les dogmes de la
» foi, fondement le plus ferme et le plus inébranlable,
» et que les autres, au contraire, sont le fruit de la rai-
» son humaine, si variable, si incertaine, sujette à tant
» d'illusions et de déceptions de tout genre..... C'est
» pourquoi il faut montrer à ces hommes, qui élèvent

¹ Credimus in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigeni-
tum, consubstantialem Patri; qui, propter nos et propter nostram salu-
tera, descendit de cœlis, ut nos vocaret in admirabile lumen suum,
restituens nos in pristinam illam dignitatem status supernaturalis et in-
debiti, de qua exciderat Adam per inobedientiæ peccatum, dansque nobis
omnia necessaria ut æternam assequamur felicitatem. Daninamus ergo
errorem eorum qui Dominum nostrum Jesum Christum habent ut homi-
nem, sapientissimum quidem, vel etiam divinum, sed non ut Deum...
negantque necessitatem ac virtutem Sacramentorum, quæ salubriter
instituit Salvator ac Redemptor noster, per quæ merita ejus hominibus
applicantur, et gratia confertur ut salutem assequi possint. *Concil. Bur-
dig.* 1850, p. 13 et 14.

» plus qu'il ne convient les forces de la raison, que cela
» est très-contraire à cette maxime très-vraie du Doc-
» teur des nations : « *Si quelqu'un pense qu'il est quelque*
» *chose, alors qu'il n'est rien, il se trompe lui-même*¹...
» Il faut les convaincre que la Providence n'a rien donné
» de plus excellent aux hommes que l'autorité de la foi
» divine; qu'en elle ils trouveront un flambeau dans
» les ténèbres, un guide pour arriver à la vie, et qu'elle
» est absolument nécessaire pour le salut, puisque *sans*
» *la foi il est impossible de plaire à Dieu*², et que *celui*
» *qui n'aura pas cru sera condamné*³. »

Tel est, en effet, le point précis de la question. Hâtons-nous de le dire : il ne s'agit pas ici de débats domestiques et de querelles d'école à propos de quelques difficultés sur les attributions plus ou moins étendues de la raison, sur les limites plus ou moins reculées du domaine de la foi. Que d'autres engagent sur ce terrain, livré aux discussions, des combats plus ou moins opportuns ou intempestifs; pour notre part, nous n'entendons point descendre dans cette arène, ni nous mêler à des luttes auxquelles nous n'apercevons aucune issue profitable pour personne. De grandes lignes ont été tracées par la main sûre et ferme de l'Église. Par une permission de Dieu, l'autorité religieuse, en ce siècle de rationalisme, a été amenée à condamner ceux qui refusent à la raison ses lumières essentielles et ses droits certains. Et d'autre part, depuis les siècles les plus reculés, la même autorité n'a cessé de condamner ceux qui proclament la suffisance de la raison et de la

¹ Galat., vi, 3. — ² Hebr., xi, 6.

³ Marc., xvi, 16. — Allocut. pontif. du 9 décembre 1854.

nature pour le salut. Ces points principaux, placés hors de toute controverse, nous suffisent. Jamais l'esprit humain ne sera par nous ni *outrageusement attaqué* ni *petitement tracassé*¹; nous attribuons formellement à la raison tout ce que l'Église lui attribue; nous lui concédons largement et sans mesquine contestation tout ce que l'Église ne défend pas de lui concéder. Mais nous déclarons que le meilleur usage possible de la simple raison, que la pratique la plus parfaite de la morale et de la vertu purement naturelles ne peuvent conduire au salut, et qu'à part le cas d'ignorance invincible dont nous ne voulons pas nous occuper en ce moment², l'honnête homme selon le monde, qui se tient à l'écart des enseignements et des pratiques de la religion révélée, ne saurait, non-seulement parvenir au bonheur du ciel, mais encore éviter les peines de l'enfer. C'est le dogme catholique.

Or, la prétention des philosophes de ce temps, quand ils veulent bien admettre l'existence de la foi, c'est que la raison et la foi offrent deux routes parallèles dont l'homme peut choisir l'une ou l'autre indifféremment, attendu que la voie exclusivement philosophique aboutit, tout aussi bien que la voie chrétienne, au terme final de la destinée humaine. Telle est la condition première du traité qu'ils rêvent entre le christianisme et la philosophie. Telle est la base de l'accord qu'ils prétendent nous faire accepter, et qu'ils supposent signé déjà de ceux qu'ils appellent *les sages*.

¹ *Premiers Essais de Philosophie*, par M. V. Cousin. Avertiss. de la 3^e Édit., 1855, p. 13.

² Voyez plus loin le § XII.

L'organe le plus célèbre du philosophisme moderne, dans la préface des éditions multipliées qu'il nous donne de ses premières œuvres, ne fait pas difficulté d'affirmer qu'il n'a rien désavoué de ses précédents écrits. Mais en même temps il daigne se féliciter et féliciter les soldats de la cause religieuse du mouvement *indubitable*, bien que *tardif*, qui les ramène vers lui. Nous avons lu avec la plus sérieuse attention toutes les productions rajeunies de cet écrivain, nous nous sommes reporté à la plupart des publications vieilles auxquelles ses innombrables retours sur son propre passé renvoient à chaque instant le lecteur. Nous confessons bien volontiers que le Livre de ses Rétractations est encore à faire, car s'il a beaucoup *retouché*, il n'a rien *rétracté*. Nous reconnaissons hautement que, malgré mille précautions de langage, le philosophe d'aujourd'hui est bien celui auquel nos devanciers dans l'épiscopat, nos pères et nos modèles, ont fait une si longue et si énergique guerre, celui que le Saint-Siège a condamné, celui qui a donné le branle principal au panthéisme, au naturalisme, à l'éclectisme dont nos écoles ont été si tristement infectées, celui qui a outragé l'Être souverain en confondant son essence avec les êtres que sa libre volonté a tirés du néant, celui qui n'a jamais accordé à Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'un respect dérisoire, celui qui a élevé la raison humaine de chaque individu à la dignité de *Verbe fait chair*, celui qui n'a épargné sur son chemin aucune des vérités du dogme chrétien. Non, ce n'est pas une vaine forfanterie, ce champion de la cause rationaliste peut se glorifier avec fondement de n'avoir pas fait un pas en arrière, d'avoir ménagé à la philosophie des

portes dérobées pour échapper à toutes les prises de la foi, d'avoir affaibli et ruiné toujours à la page suivante les vagues espérances que la précédente page aurait pu faire concevoir; en un mot, il a droit à ce qu'on lui rende cette justice, qu'au milieu de mille autres variations sa doctrine n'a pas varié en ce qui concerne le christianisme. Et ce qu'on peut ajouter, c'est que l'école dont il est le porte-étendard, sinon le chef, est demeurée aussi profondément ennemie que lui de tout l'ordre surnaturel et révélé, lequel, à leurs yeux, ou bien n'existe pas, n'est pas possible, ou, à tout le moins, n'est pas obligatoire et commandé.

VI. En effet, Messieurs et chers Coopérateurs, les principes essentiels et constitutifs du christianisme sont ceux-ci : l'élévation primitive de l'homme à une destinée surnaturelle; sa chute, et, par suite, le vice de notre origine; la nécessité d'une réparation et d'une réhabilitation; l'Incarnation du Fils de Dieu, et la Rédemption par sa mort; la croyance à tout un ensemble de moyens divinement institués pour communiquer aux âmes les fruits de la doctrine et les mérites du sang de Jésus-Christ; l'existence d'une société gardienne et dépositaire de ces trésors; la nécessité d'appartenir à cette société pour se sauver. Nier ces grandes vérités, et particulièrement nier l'Incarnation, qui est le mystère central de toute l'économie religieuse, c'est nier le christianisme tout entier. Or, non-seulement aucun de ces points n'est encore admis par l'école philosophique moderne que nous avons en vue, mais il n'en est aucun qui ne soit ou formellement ou implicitement nié par elle. Prouvons-le en ce qui concerne la révélation divine et

l'Incarnation. C'est l'oracle de l'école qui va parler.

*Le SEUL moyen qui nous soit donné de nous élever jusqu'à l'être des êtres, sans éprouver d'éblouissement ni de vertige, c'est de nous en rapprocher à l'aide du divin intermédiaire*¹. Mais, quel est ce médiateur divin, ce médiateur unique? Vous espérez ici peut-être le nom de Jésus-Christ. Erreur! *Entre un être fini tel que l'homme, et Dieu, substance absolue et infinie, il y a le double intermédiaire et de ce magnifique univers livré à nos regards, et de ces vérités merveilleuses que la raison conçoit, mais qu'elle n'a pas faites, pas (que) plus l'œil ne fait les beautés qu'il aperçoit.* Vous l'entendez, Messieurs. Saint Paul a dit : « Il y a un SEUL médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus qui est homme lui-même »². L'apôtre de la philosophie naturaliste dit à son tour : *Se rapprocher de Dieu à l'aide du divin intermédiaire, c'est-à-dire se consacrer à l'étude et à l'amour de la vérité, à la contemplation et à la reproduction du beau, surtout à la pratique du bien*³ ... Tel est le SEUL moyen qui nous soit donné de nous élever jusqu'à l'être des êtres, sans éprouver d'éblouissement ni de vertige. Peut-on nier plus ouvertement l'existence et même la possibilité d'une révélation directe? Peut-on combattre plus formellement la doctrine de l'Incarnation divine, et substituer plus clairement la médiation du Verbe humain, c'est-à-dire de la pure raison, à celle du Verbe fait chair? Or,

¹ Du Vrai, du Beau et du Bien, par M. Victor Cousin, 2^e édition, 1854, p. 132.

² Unus mediator Dei et hominum homo Christus Jesus. 1 Timoth., II, 5.

³ Du Vrai, etc., p. 132.

ce n'est point un passage isolé, c'est le livre entier, ce sont plusieurs volumes fraîchement revus et corrigés qui, dans tout leur contexte, prêchent perpétuellement cet odieux naturalisme, et repoussent toutes les données les plus essentielles de la doctrine chrétienne, que d'après une vieille tactique depuis longtemps dévoilée, on dissimule le plus souvent sous les noms de *mysticisme*, d'*enthousiasme* ou de *spontanéité*.

Par exemple, qu'est-ce que l'acte de foi pour le chrétien? N'est-ce pas l'acte par lequel nous adhérons à une vérité, au mystère de la sainte Trinité, je suppose, à cause de la révélation qui nous a été faite de cette vérité par Dieu lui-même, et non point à cause que notre raison, notre conscience, notre réflexion nous l'enseignent? Et si la foi est une vertu théologale, n'est-ce pas précisément parce qu'elle implique un rapport direct avec Dieu, et qu'elle a Dieu lui-même pour motif et pour objet? Telle est la doctrine élémentaire du catéchisme chrétien. Voici celle du philosophe : *Nous n'apercevons pas Dieu, mais nous le concevons sur la foi de ce monde admirable exposé à nos regards et sur celle de cet autre monde plus admirable encore que nous portons en nous-mêmes. C'est par ce double chemin que nous parvenons à Dieu. Cette marche naturelle est celle de tous les hommes : elle doit suffire à une saine philosophie. Mais il y a des esprits faibles et présomptueux qui ne savent pas aller jusque-là, ou ne savent pas s'y arrêter... On n'avait pas osé admettre l'existence d'un Dieu invisible, et voilà maintenant qu'on aspire à entrer en communication immédiate avec Dieu, tout comme avec les objets sensibles et les objets de la conscience. C'est une faiblesse extrême pour un être raison-*

nable de douter ainsi de la raison, et c'est une témérité incroyable, dans ce désespoir de l'intelligence, de rêver une communication directe avec Dieu. Ce rêve désespéré et ambitieux, c'est le mysticisme ¹.

Et nous répondons, nous, cette prétention, tout ambitieuse qu'elle paraisse, c'est celle de la foi et de l'espérance chrétiennes. Sans doute, le chrétien, lui aussi, conçoit Dieu et croit à son existence sur le témoignage de sa propre raison et sur celui de tout l'univers créé ; il arrive, ou, du moins, il peut arriver à lui par cette marche naturelle, qui est celle de tous les hommes : car le chrétien (nous le disons bien haut, vu que les adversaires du christianisme l'oublient sans cesse), le chrétien est avant tout un homme ; il n'a pas dit adieu à la raison le jour de son baptême, et tous les privilèges de sa race lui sont maintenus. Mais ce premier pas fait vers Dieu ne suffit pas à la philosophie du chrétien. Après que sa raison lui a fait admettre l'existence d'un Dieu invisible, cette même raison, nullement présomptueuse en cela, lui enseigne que l'Être tout-puissant et tout bon peut se mettre en *communication directe* avec sa créature. Et quand des témoignages certains, contrôlés et vérifiés à la lumière de la raison la plus exigeante, lui ont démontré qu'il en est véritablement ainsi, que *Dieu a daigné* réellement *parler aux hommes autrefois en plusieurs occasions*, que *plus tard il leur a parlé en la personne de son Fils, descendu sur la terre* ², alors le philosophe chrétien ne sait plus s'arrêter à cette connaissance imparfaite de Dieu,

¹ Du *Vrai*, etc., p. 105, 106, 107.

² Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio. Hebr., I, 1, 2.

qui résulte du témoignage de sa conscience. Il n'y a point de désespoir ni de faiblesse pour son intelligence à reconnaître que Dieu en sait plus sur sa propre nature que l'intelligence finie de l'homme n'en peut découvrir. Il entre dans le nouveau chemin que Dieu lui ordonne de suivre pour arriver à lui. Car il sait désormais que « personne ne va au Père si ce n'est par le Fils ¹ ; » que celui qui est incrédule au Fils encourt la colère de Dieu ² ; que personne n'a jamais vu Dieu, mais que le Fils qui est dans le sein du Père est venu lui-même nous raconter la nature divine ³ ; enfin que la vie éternelle consiste à connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ son envoyé ⁴. »

Voulez-vous savoir, Messieurs et chers Coopérateurs, jusqu'à quel point la philosophie la plus récente, tout en *portant des paroles de paix à toutes les écoles* ⁵, tout en *se mettant en communion avec toutes les religions*, et particulièrement avec la religion chrétienne ⁶, se sépare criminellement du christianisme et le taxe de folie ? Écoutez ce qui suit : *Il nous importe d'autant plus de rompre ouvertement avec le mysticisme qu'il semble nous toucher de plus près, qu'il se donne pour le dernier mot de la philosophie, et que, par un air de candeur, il peut séduire plus d'une âme d'élite, particulièrement à l'une de*

¹ Nemo venit ad Patrem nisi per me. Joann., xiv, 6.

² Qui credit in Filium, habet vitam æternam ; qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum. Joann., iii, 36.

³ Deum nemo vidit unquam : unigenitus Filius qui est in sinu Patris, ipse enarravit. Joann., i, 18.

⁴ Hæc est vita æterna ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum. Joann., xvii, 3.

⁵ Du *Vrai*, etc., p. 10.—⁶ Ibid., p. 452.

*ces époques de lassitude où, à la suite d'espérances excessives cruellement déçues, la raison humaine, ayant perdu la foi en sa propre puissance sans pouvoir perdre le besoin de Dieu, pour satisfaire ce besoin immortel s'adresse à tout, excepté à elle-même, et, faute de savoir aller à Dieu par la voie qui lui est ouverte, se jette hors du sens commun, et tente le nouveau, le chimérique, l'absurde même, pour atteindre l'impossible*¹. Vous me demandez, Messieurs, quel est ce mysticisme si redoutable en ce moment, ce mysticisme vers lequel les âmes fatiguées de cruelles déceptions sont en danger de se porter au détriment de la philosophie; vous le cherchez vainement autour de vous, et je vous réponds : Ce mysticisme, qu'autrefois on n'a pas craint d'appeler tout haut par son nom, ce n'est autre chose que le christianisme lui-même. Car nous acceptons pour la foi chrétienne l'accusation que vous allez entendre; s'il y a là un crime, c'est le crime de tout chrétien. Oui, *ce n'est point assez pour lui de concevoir Dieu sous le voile transparent de l'univers et au-dessus des vérités les plus hautes. Il ne croit pas connaître Dieu, du moins il ne croit pas le connaître assez pour arriver au ciel, s'il ne le connaît que dans ses manifestations naturelles et par les signes de son existence : il veut l'apercevoir directement par les lumières de la foi ici-bas, face à face dans la gloire; il veut s'unir à lui par quelque procédé extraordinaire*², oui, par le procédé de la vie surnaturelle, de la grâce sanctifiante, de la communion eucharistique. Sans cela, il ne serait pas chrétien, il n'aurait pas la foi et l'espérance chrétiennes.

¹ Du *Vrai*, p. 107. — ² *Ibid.*, p. 108.

Enfin on lit plus loin : *L'erreur fondamentale du mysticisme, c'est qu'il fait de l'être infini l'objet direct de l'amour. Mais un tel amour ne se peut soutenir que par des efforts surhumains qui aboutissent à la folie*¹. Vainement l'auteur se rejettera-t-il ensuite sur les excès de ce mysticisme intempérant condamné par l'Église dans le quiétisme ; la vérité est que l'accusation de folie porte ni plus ni moins sur l'acte de charité chrétienne, laquelle n'est une vertu théologale que parce qu'elle fait de Dieu l'objet direct de l'amour.

Qu'ajouterai-je encore, Messieurs et chers Coopérateurs ? C'est un principe fondamental de l'Évangile que, pour arriver à la béatitude après cette vie, l'homme est tenu d'être saint ici-bas. Et la sainteté, c'est plus que la vertu humaine, c'est plus que le devoir naturel ; c'est l'observation de la loi révélée, c'est la pratique de la doctrine et de la morale évangéliques, c'est la vie de la foi et de la grâce, c'est la reproduction par chacun de nous de la vie de Jésus-Christ. « Soyez saints, parce que je suis saint, dit le Seigneur². » La philosophie contemporaine nous dit au contraire avec assurance : *La sainteté n'est pas plus accessible à l'homme dans cette vie que la béatitude. Nous pouvons aspirer à l'une et à l'autre par le désir et par l'espérance, mais notre objet immédiat ici-bas, c'est la vertu : là seulement réside l'obligation ; elle n'est point ailleurs. L'erreur du mysticisme est d'anticiper sur les droits de la mort... La sainteté présuppose la vertu, et*

¹ Du Vrai, p. 116.

² Secundum eum qui vocavit vos, Sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti sitis : Quoniam scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum. 1 Petr., I, 15, 16.

*c'est la vertu qu'on doit recommander aux hommes. La sainteté ne leur manquera pas un jour des mains de la mort et de Dieu, si, vivants, ils n'ont pas manqué au devoir. La sainteté est un idéal auquel on peut aspirer ; la vertu est une loi qui nous est imposée et pour laquelle nul délai ne peut être ni demandé ni accordé*¹. Ainsi, cela est clair, vivez en honnêtes philosophes, observez la vertu naturelle et le devoir humain ; mais ne rêvez pas une perfection surnaturelle qui n'est pas d'obligation et qui n'est pas compatible avec la vie présente. Renvoyez les prédications de Jésus-Christ et de son apôtre à *une autre fois*², et, pour le présent, contentez-vous d'obéir aux préceptes de la raison : le surplus sera l'affaire *de la mort et de Dieu*.

Que dirais-je de tant d'autres assertions ? Que signifie ce Dieu de la philosophie *qui est une personne comme la personne humaine, avec l'infinité de plus, et qui peut ainsi porter la Trinité chrétienne*³ ? Que penser de cette énumération, si souvent renouvelée, qui met sur un même rang *l'inspiration du poète, l'instinct du héros, l'enthousiasme du Prophète*⁴ ? Comment qualifier cette affectation d'assimiler les miracles du christianisme aux jongleries de la superstition⁵, et de faire dériver les extases et les visions de sainte Thérèse ou de la pieuse Madeleine de Saint-Joseph d'une imagination échauffée par le cœur⁶ ? Et cette accusation portée contre *la morale ascé-*

¹ *Premiers Essais de Philosophie*, par M. Victor Cousin ; 3^e édition, revue et corrigée, 1855, p. 307, 309.

² *Audiemus te de hoc iterum*. Act., xvii, 32.

³ *Premiers Essais*, p. xiii. — ⁴ *Du Vrai*, etc., p. 61. — ⁵ *Ibid.*, p. 123.

⁶ *Madame de Longueville*, par M. V. Cousin, 2^e édit., 1853, p. 92. — Note, *ibid.* et p. 438.

tique, qui étouffe la sensibilité au lieu de la régler, et pour sauver l'âme des passions lui commande un sacrifice de tous les instincts de la nature qui ressemble à un suicide ¹; comme aussi ce danger d'abêtir les âmes à force de vouloir les épurer ²? Et ce reproche fait à l'auteur de l'*Imitation*, à l'angélique habitant d'un cloître, d'appeler la mort comme une délivrance bienheureuse, et de la devancer, autant qu'il est en lui, par une continuelle pénitence et dans une adoration muette ³: comme si Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avait pas prêché le renoncement à soi-même ⁴, comme si le grand Apôtre n'avait pas demandé « d'être séparé de ce corps de mort ⁵, » et n'avait pas « désiré la dissolution de sa chair pour être avec le Christ ⁶? »

Vous le voyez, Messieurs, il y a là un renversement complet de tout le christianisme. Ni la révélation, ni les miracles et les prophéties, ni l'Incarnation, ni les actes de foi, d'espérance et de charité, ni les sacrements et particulièrement l'Eucharistie, ni les préceptes et les conseils évangéliques, ni les exemples des Saints, ne peuvent rester debout en présence de pareilles affirmations. Tout rapport entre Dieu et l'homme qui ne résulte pas uniquement de l'entremise de la raison et de la nature, est nié en principe et en fait. Jésus-Christ est supprimé.

Cependant, me direz-vous, le nom de Jésus-Christ se rencontre, au moins équivalement, dans ces ouvrages philosophiques. On y parle du *christianisme*, du *sublime*

¹ Du *Vrai*, etc., p. 277. — ² Du *Vrai*, p. 381 — ³ Ibid, p. 277. — ⁴ Matth., xvi, 24.

⁵ Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus? Rom., xii, 24.

⁶ Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo. Philip., i, 23.

et doux crucifié, de la folie de la croix. Oui, cela est vrai, et je veux vous dire aussi comment saint Hilaire caractérise une des phases de l'ancien arianisme : « La stratégie du moment, disait-il, consiste à s'abriter sous le voile spécieux de l'orthodoxie évangélique, de telle sorte que Jésus-Christ semble être annoncé alors même qu'il est nié ¹... Ils ont introduit un nouveau Christ sous le couvert duquel l'antechrist pût se glisser. Car ce Christ de leur façon, *hunc suum Christum*, ils ne lui accordent pas la divinité; c'est assez qu'il soit une créature plus excellente que les autres ²... De cette manière, ils ont réussi à tromper les simples, qui pensent que les mots renferment les croyances qu'ils expriment ³, » et qui ne découvrent pas la ruse de ces écritures composées en style d'antechrist : *scripturam stylo antichristi compositam* ⁴. » Ainsi en est-il à cette heure. La religion chrétienne, on la proclame *incomparablement la plus parfaite et la plus sainte de toutes* les religions; mais on n'a garde de la proclamer la seule vraie; on se glorifie au contraire d'être *en communion avec toutes les grandes philosophies et avec les religions qui couvrent la terre* ⁵, comme si la religion chrétienne,

¹ Hoc nunc sub opinione falsæ pietatis efficitur, hoc sub specie prædicationis evangelicæ laboratur, ut Dominus Jesus, dum prædicari creditur, denegetur. Contra Auxent. 2.

² Nam ipsi nunc Christum novum, per quem antichristus subreperet, intulerunt. Volunt enim hunc suum Christum non ejus divinitatis esse cujus et Pater est, sed esse potentem et præstantem cæteris aliis creaturis. Contra Auxent., 5, 6.

³ Et hujus usque quidem adhuc impietatis fraude perficitur, ut jam sub antichristi sacerdotibus Christi populus non occidat, dum hoc putant illi fidei esse quod vocis est. Ibid., 6.

⁴ Ibid., 7.—⁵ Du *Vrai*, p. 452.

qui condamne toutes les sectes dissidentes et qui se déclare divine, n'était pas réputée fausse par cela seul que d'autres religions peuvent revendiquer, même à un moindre degré, la perfection et la sainteté. Ailleurs, on se prend à regretter que Platon n'ait pas trouvé sur la terre *la religion du sublime et doux crucifié*, qu'il n'ait pas eu affaire à elle, lui qui gardait déjà tant de ménagements envers la religion de son temps; et l'on se tient pour assuré que ce grand mattre de la philosophie, ce type de l'humanité, *s'il était venu de nos jours, à défaut de la foi d'un Augustin, d'un Anselme, d'un Thomas, d'un Bossuet, aurait eu sans aucun doute les sentiments au moins d'un Montesquieu, d'un Turgot, d'un Franklin*¹; ce qui veut dire que Platon, cette personification suprême de la raison humaine, s'il eût vécu en des temps chrétiens, aurait pu être déiste ou protestant : voilà tout ce que l'Évangile et l'Église peuvent attendre de mieux de la philosophie. Enfin, vous éprouvez un tressaillement de joie, parce que votre œil vient de découvrir sous la plume de l'écrivain un des mots les plus saints de l'idiome chrétien : *la folie de la croix*²; mais quel n'est pas votre mécompte en apprenant aussitôt que *cette folie-là*, comme celle qui réside dans tout homme supérieur, *c'est la partie divine de la raison*, et en l'entendant comparer, soit à *cette puissance mystérieuse que Socrate appelait son démon*, soit à ce que Voltaire appelait *le diable au corps*, sans lequel une comédienne même ne saurait être une comédienne de génie³!!! Après de tels blasphèmes, Mes-

¹ Du *Vrai*, p. 426, 428.—² Ibid., p. 174.

³ Dans une de ses compositions plus nouvelles, le même auteur reproduit avec complaisance le même parallèle entre le démon de Socrate

sieurs, qu'importent *les hommages sincères et affectueux dont la philosophie nouvelle courre le christianisme*¹? Qu'importe que le philosophe *doive mesurer ses progrès en philosophie par ceux de la tendre vénération qu'il ressentira pour la religion de l'Evangile*²? N'est-il pas mille fois évident que nous avons affaire à des naturalistes *qui peuvent considérer Jésus-Christ comme un homme plein de sagesse, ou même comme un personnage divin, mais qui ne confessent pas qu'il est un Dieu*, et contre lesquels notre concile a prononcé sa rigoureuse condamnation³?

Non, le Christ de ces philosophes n'est pas le Seigneur Jésus-Christ que j'adore. C'est un Christ psychologique, conçu de l'esprit de l'homme, né de son intelligence; celui que ma foi me révèle est conçu du Saint-Esprit, né de la bienheureuse Vierge Marie. Leur Christ est venu d'en bas, jailli des entrailles de l'humanité; mon Jésus est descendu d'en haut; il est sorti du sein du Père éternel. Leur Christ n'est que consubstantiel à l'homme, le mien est consubstantiel à Dieu. C'est leur propre raison qu'ils adorent en adorant le Verbe abstrait qu'ils ont fait; et moi j'humilie ma raison devant celle de Dieu, en adorant le Verbe incarné qui m'est prêché. Que parlez-vous de rapprochement et d'entente quand nous sommes toujours séparés par un abîme? Prophète complaisant, comment osez-vous dire que, *malgré quelques apparences contraires*, la paix est à la veille de se faire? Des apparences, grand Dieu! comme si le point

et le bon ange de la mère Madeleine de Saint-Joseph. C'est toujours la même théorie rationaliste, la même négation des phénomènes surnaturels. *Madame de Longueville*, p. 92.

¹ *Premiers Essais*, p. 15. — ² *Du Vrai*, etc., p. 6 — ³ *Concil. Burdig.* 1850, p. 15.

de litige entre eux et nous, entre l'Église et ce qu'ils appellent l'humanité, entre les défenseurs de la foi et les grands prêtres de la raison, ce n'était pas la question même de la divinité de Jésus-Christ et de sa doctrine ! Je le dirai hardiment avec saint Hilaire : « La cause qui » nous force de parler aujourd'hui n'est rien moins que » la cause de Jésus-Christ : *Nunc non alia nobis ad dicendum causa quam Christi est* ¹. » Nous croyons, nous, qu'en dehors de toutes les lois qui régissent la race humaine, en dehors de tous les perfectionnements naturels dont elle est susceptible, par un élan spontané de son amour, de son immense et excessif amour, *propter nimiam charitatem suam* ², par un prodige qui appartient essentiellement à l'ordre surnaturel, le Verbe de Dieu, Dieu de Dieu, lumière de lumière, consubstantiel à son Père, est descendu des cieux, qu'il a pris une chair, qu'il est né d'une Vierge, qu'il s'est fait homme, et qu'il a élevé tous les hommes ses frères à la qualité de fils adoptifs de Dieu et d'héritiers du royaume céleste. Nous croyons ce dogme théologique « de la venue du Verbe dans la » chair, et à cause de cela nous sommes assurés de posséder l'esprit de Dieu, d'être les enfants de Dieu : » *Omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est*, » dit saint Jean ³. Mais, continue le disciple bien-aimé, « tout esprit orgueilleux qui altère, » *qui dissout* le dogme de Jésus, n'est pas de Dieu : » *Et omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est* ⁴. Or » un grand nombre de séducteurs ont paru dans le » monde, qui ne confessent point que Jésus-Christ soit

¹ Contra Constant III —² Ephes., II, 4. —³ 1 Joann., IV, 2 —⁴ Ibid., 3.

» venu dans la chair : *Multi seductores exierunt in mundum qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem*¹. » Ils corrompent la notion surnaturelle de l'Incarnation; ils disent que le Verbe fait chair, c'est la raison suprême en tant qu'elle est communiquée à tout homme venant en ce monde; ils ne voient dans le Christ et par le Christ que la nature humaine plus richement dotée de la raison divine; Jésus-Christ est un homme qui a fait faire un grand pas à l'humanité, qui a déterminé un des progrès de sa marche toujours ascendante, qui a rassemblé sous forme de religion les meilleures traditions de la philosophie spiritualiste qui l'a précédé et qui devait se perfectionner encore après lui. Et ainsi la raison orgueilleuse se fait un trophée de ce qui est le plus grand, le plus impénétrable mystère de la grâce. Et ainsi la fausse sagesse réduit à des proportions humaines l'incommensurable chef-d'œuvre de la toute-puissance et de la charité divine. « Or, dit encore saint Jean, » quiconque se retire et ne demeure pas dans la doctrine du Christ, celui-là est un séducteur et un antechrist, et Dieu n'est pas en lui. Si quelqu'un vient à vous et ne vous apporte pas la doctrine révélée de Jésus-Christ, ne le recevez pas chez vous et ne le saluez pas; car le saluer, c'est participer à ses œuvres mauvaises². » Telle est, Messieurs et chers Coopérateurs, la règle sévère tracée par le disciple de la charité toutes

¹ 2 Joann., 7

² Hic est seductor et antichristus... Omnis qui recedit et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet. Si quis venit ad vos et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis. Qui enim dicit illi ave, communicat operibus ejus malignis. Ibid., 7, 9, 10, 11.

les fois que la personne adorable de Jésus-Christ est en cause. C'est à cette recommandation du plus tendre des apôtres que nous obéissons en ce moment. Qu'importe la colère de ceux qui voudraient exploiter le silence ? et qu'importent aussi les murmures et l'étonnement de certains hommes trop peu dociles, qui se font juges de ce qu'ils ignorent, et les plaintes de quelques esprits tournés à la paix *quand même*, qui ne veulent pas qu'on trouble leurs illusions, ni qu'on aborde les matières auxquelles il ne leur plaît pas de prêter leur attention ! La paix n'est possible que dans la vérité. Or, « qui donc est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ ? *Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus* ' ? » Et qui donc est aveugle, sinon celui qui a lu les productions de ce temps, et qui ne voit pas que ce qui est toujours en cause, c'est Jésus-Christ ? Oui, la question vivante qui agite le monde moderne, c'est de savoir si le Verbe de Dieu incarné, Jésus-Christ, demeurera sur les autels, ou si, sous une forme plus ou moins adoucie, la déesse Raison le supplantera au milieu de nous. Et la question ainsi posée ne comporte pour aucun chrétien l'abstention et la neutralité, n'est susceptible d'aucune transaction ni d'aucun atermoiement.

Vainement voudrait-on alléguer ici que la philosophie a ses limites et qu'elle doit se garder de toute incursion, de tout empiétement sur le domaine de la révélation. Autre chose est de s'arrêter à la frontière du surnaturel, autre chose est d'en nier l'existence et les conséquences. Or, ce que nous reprochons à toute l'école moderne, ce

' Joann , II , 22.

n'est pas le soin qu'elle prend, ou du moins qu'elle pourrait prendre, d'établir et de développer par la lumière de la raison les doctrines et les préceptes de la religion naturelle. Nos théologiens, qui sont aussi des philosophes, n'ont pas négligé d'approfondir les vérités et les obligations qui peuvent jaillir de l'entendement humain et de la conscience, abstraction faite de toute loi positive et révélée. Mais, d'une part, le philosophe, mis en présence des faits historiques et des monuments publics sur lesquels se fonde la révélation, est obligé par sa raison et sa conscience même de se rendre à l'évidente crédibilité des témoignages qui démontrent l'existence de l'ordre surnaturel. D'autre part, l'existence de l'ordre surnaturel une fois établie, le philosophe peut sans doute, jusqu'à un certain point, s'abstenir de traiter des devoirs qui en découlent, car sa qualité de philosophe ne lui impose pas les devoirs de l'apostolat religieux, et le divin révélateur ne lui a pas confié le ministère spirituel des âmes; mais, à coup sûr, il ne peut, sans impiété et sans blasphème, soutenir que sa doctrine purement philosophique et naturelle donne aux hommes le dernier mot de leur destinée et de celle du genre humain; il ne peut, sans sacrilège, égaler sa science, qui est la science bornée et trop souvent faillible de l'homme, à la révélation divine, qui est une communication de la science infinie et toujours infaillible de Dieu; enfin, il ne peut nier qu'en cas de divergence et de désaccord apparent, l'esprit humain doive s'humilier devant l'autorité de la foi, assuré d'ailleurs de rentrer ainsi dans la voie de la saine raison, attendu que, le Dieu de la révélation étant le Dieu de la nature, sa parole surnaturelle ne saurait ja-

mais être en contradiction avec la vérité qu'il a primitivement déposée en nous, mais que nous savons trop souvent obscurcir. Or, Messieurs et chers Coopérateurs, c'est ici que nous avons à vous signaler la conjuration générale et permanente du philosophisme qui nous envahit de toutes parts.

VII. L'assertion la plus chère à toute l'école contemporaine, le point sur lequel toutes les divisions cessent et l'accord le plus unanime s'établit, c'est que l'esprit de l'homme n'a d'autre maître que lui-même. L'*indépendance*, l'*émancipation* de la raison, telle est la maxime suprême : conquête tardive, on l'avoue, puisque les uns ne la font dater que du dix-septième ¹ ou du dix-huitième siècle ², et que les autres lui assignent tout au plus trois dates principales dans le passé : Abélard, Descartes, 1789, ou bien encore, la Renaissance, la Philosophie et la Révolution ³; mais conquête sacrée et sublime qu'il faut garder et défendre à tout prix. *Où la philosophie n'est pas*, s'écrie-t-on, *ou elle est la dernière explication de toutes choses* ⁴. Et nous disons, nous : Ou la religion révélée n'existe pas, ou elle est l'explication de mille choses que n'explique pas la philosophie; ou le christianisme n'existe pas, ou il faut admettre qu'il enseigne à l'homme des vérités que sa raison n'avait pas découvertes, qu'il lui impose des devoirs positifs que sa

¹ Descartes a été l'émancipateur de la raison. BOUILLIER, *Hist. de la Philosophie cartésienne*. 1854.

² Combien de fois n'avons-nous pas répété sur tous les tons : Gardons du dix-huitième notre indépendance; voilà notre conquête. *Premiers Essais*, 1855 Avertissement de la 3^e édit., p. XIV.

³ Du *Devoir*, p. III — *Revue des Deux-Mondes*, 1854.

⁴ Du *Vrai*, etc, p. 448.

conscience seule ne lui dictait pas , enfin qu'il lui assigne une destinée à laquelle sa nature ne pouvait prétendre et qu'il est impossible d'atteindre par les seules ressources de la morale humaine.

Un livre moderne a paru, intitulé : DU DEVOIR ; il peut se résumer ainsi : « Le devoir conduisant au bonheur après cette vie , sans Jésus-Christ, sans l'Évangile, sans la foi, sans l'Église, sans la rédemption, sans la grâce , sans les sacrements. » On admet , il est vrai , *que le philosophe, en même temps qu'il est philosophe, peut appartenir à une Eglise*, et l'on enseigne qu'alors *il observe suffisamment le devoir d'adorer Dieu en se conformant aux pratiques du culte auquel il appartient* ¹ : que ce culte soit vrai ou faux , c'est ce qu'on ne distingue pas. On se demande ensuite *comment le philosophe qui n'appartient à aucune religion positive remplira le devoir d'adorer Dieu par un culte*, et l'on trouve apparemment le cas assez pratique pour qu'il doive être résolu. Le casuiste, en effet , se met à l'œuvre ; il trace en quelques lignes un programme de bonnes vie et mœurs , renfermant à peu près tous les préceptes que l'on peut faire découler des inductions philosophiques sur Dieu et la Providence. Cela dit , il ajoute : *Reconnaissons que ces quelques préceptes ne sauraient constituer un culte. Ils ne suffisent à l'homme ni pour sa sanctification, ni pour sa consolation ; ou, pour parler plus exactement, ILS SUFFISENT AUX 'AMES D'ÉLITE, qui savent aimer et penser, mais le reste de l'humanité a d'autres besoins* ². Ce langage n'a pas besoin de commentaire : « La religion , les cultes , peu importe d'ail-

¹ Du Devoir , p. 483.—² Ibid., p. 487.

leurs le choix, sont pour la foule, qui ne sait pas aimer et penser; la philosophie suffit aux âmes d'élite. » Le maître, que l'on contredit quelquefois, mais à l'avis duquel on se range en définitive toujours, l'avait fortement insinué : *Sans la religion, disait-il, la philosophie, réduite à ce qu'elle peut tirer laborieusement de la raison naturelle perfectionnée, s'adresse à un bien petit nombre, et court risque de rester sans une grande efficacité sur les mœurs et sur la vie* ¹... Et ailleurs : *La philosophie ne croit point s'humilier en avançant qu'elle est faite pour quelques-uns et ne suffit pas au genre humain* ². Or, nous enseignons, et nous établirons tout à l'heure que, sans la religion, la philosophie ne suffit à personne, parce que tous sont appelés à la gloire surnaturelle, et que la pure philosophie n'y conduira jamais qui que ce soit.

A propos du livre DU DEVOIR, je dois, Messieurs et chers Coopérateurs, vous entretenir d'un incident particulier. Dès son apparition, cet ouvrage avait attiré notre attention. Il nous importe d'autant plus de surveiller le naturalisme religieux de certains écrits, qu'il semble, lui aussi, nous toucher de plus près, qu'il se donne pour le dernier mot de la religion, et que, par un air d'honnêteté, par l'avantage surtout qu'il offre d'être un culte très-commode, il peut séduire plus d'une âme, et faire prendre le change à de bons esprits qui, en ce temps de lassitude publique et à la suite d'espérances excessives cruellement déçues, sentent le besoin de Dieu et s'achemineraient tout naturellement vers le christianisme pour satisfaire ce besoin immortel. Une circonstance vint

¹ Du *Vrai*, etc., p. 428-429 — ² *Premiers Essais*, p. XIII.
T. II.

augmenter nos appréhensions. Une compagnie illustre, dont les jugements ont un grand poids, et qui semble revendiquer désormais, outre ses attributions littéraires, une part considérable dans la *direction intellectuelle du pays*, avait cru devoir couronner, en société d'un traité remarquable de philosophie chrétienne, le volume dangereux dont nous venons de vous indiquer la tendance et de vous citer, en les prenant au milieu de mille autres, quelques propositions qui résument tout l'esprit du livre. Le rapport, écrit par un homme très-distingué auquel on conçoit que les lettres sacrées soient encore plus familières que la doctrine exacte de la foi, confondait d'une façon étrange toutes les notions religieuses et s'écartait des règles rigoureuses du langage chrétien¹. Ce fait n'était pas le seul de son genre. Divers symptômes tout semblables s'étaient manifestés dans plusieurs corps savants. Or, on ne peut nier que tout appoint nouveau donné à l'éclectisme, à l'indifférentisme, prend une singulière gravité dans un siècle déjà si enclin à traiter toutes les religions, toutes les croyances sur un pied d'égalité, et à étaler l'une à côté de l'autre toutes les doctrines les plus contraires, comme on expose les produits les plus divers de l'industrie. De tels faits ont beaucoup plus de portée encore que les théories, et ils sont de nature à achever le renversement du sens chrétien, déjà si profondément altéré parmi nous. Nous fûmes donc péniblement affecté de ce chaos d'éloges et de ce pêle-mêle de récompenses, qui consacraient le chaos et le pêle-mêle des principes, et notre sollicitude pour la pureté de la doctrine nous obligea de

¹ Voir le journal *l'Institut*, septembre 1854, p. 103.

signaler, comme indigne de figurer à côté d'une théodicée orthodoxe, cette morale naturaliste qui n'aboutit qu'à *des vertus dont Bossuet a dit que l'enfer est rempli*¹.

La parole austère du grand évêque, tombée de notre plume, excita de vives récriminations dans lesquelles se révéla toute la profondeur du mal auquel nous cherchions à remédier. Nous ne parlerons pas d'un écrivain recommandable qui, habitué à se porter pour modérateur de la presse religieuse, crut pouvoir opposer son jugement à celui qu'un évêque venait d'exprimer sur une question incontestablement doctrinale et théologique. La distraction d'un esprit préoccupé peut seule excuser les phrases incohérentes dans lesquelles ce publiciste que nous ne saurions cesser d'estimer, s'est montré si étranger aux premiers principes de la science chrétienne, ou plutôt si tristement atteint de cette funeste disposition aux conciliations les plus impossibles, qui est un des grands périls religieux du moment². Cet adversaire, sur lequel nous ne devons naturellement pas compter, fut appuyé par d'autres contradicteurs qui ne pouvaient nous manquer ; et nous avons trouvé dans une feuille qui occupe un rang considérable dans l'opinion publique les paroles qui suivent : *Bien des honnêtes gens de ma connaissance, qui n'ont que des vertus naturelles, se sont fort attristés dernièrement d'entendre une voix très-autorisée appeler les vertus naturelles « de fausses vertus dont l'enfer est plein*³. » L'on ajoutait : *D'où vient donc*

¹ Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

² Le *Correspondant*, 25 novembre 1854, p. 303-305.

³ Le mot est de Bossuet, et il est dénaturé dans la citation. Nous ne disons pas de *fausses* vertus, mais des vertus qui ne conduisent pas au

ce malentendu, et pourquoi persiste-t-il ? Car enfin, ce qui importe, c'est que l'homme fasse le bien ; qu'il le fasse au nom de sa raison et de sa conscience, ou qu'il le fasse au nom de sa foi, n'est-ce pas toujours le bien ? et pourvu que l'homme atteigne le but moral que la religion lui propose, la religion ne peut-elle lui pardonner d'y arriver par la route de la philosophie ?

Ce même écrivain, quelque temps auparavant, établissait nettement l'existence de toute une classe d'hommes qui ont la prétention *de se tenir entre le scepticisme et l'orthodoxie, dans un juste milieu philosophique et paisible, où ils croient trouver le repos de leur conscience et la règle de leur vie... Ces incrédules-là, disait-il, sont honnêtes et convaincus ; ils croient trouver dans la raison humaine une lumière assez éclatante pour diriger leur conduite, une discipline assez forte pour suffire à tous leurs devoirs. Ils répètent souvent que si on leur démontrait qu'ils se trompent, que leur lumière est une fausse lumière, que leur règle de conduite est une règle fragile, que leur morale n'a pas de sanction, ils éprouveraient une reconnaissance singulière et n'opposeraient à cette démonstration aucun entêtement d'orgueil... Ce qu'il faudrait donc pour les convertir, ajoutait-il, c'est une démonstration bien nette et bien décisive que le dogme est absolument indispensable, et que sans lui la morale n'est rien ; une argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver par des raisons péremptoires qu'elle ne peut rien sans la foi¹.*

Ainsi, Messieurs et chers Coopérateurs, le siècle pré-ciel par elles-mêmes, et qui, si elles ne sont pas complétées par d'autres, ne peuvent préserver de l'enfer.

¹ *Journal des Débats*, 8 mars 1855. — ² *Id.*, mai 1854.

sent ne saurait nous taxer de calomnie, lorsque nous l'accusons de naturalisme. Les aveux que nous venons de recueillir sont aussi clairs que les raisonnements qui les accompagnent sont confus. Il appartient donc aux prédicateurs de la foi chrétienne de porter le flambeau de la vérité au milieu de ces ténèbres.

Non, mille fois non, vous n'enseignerez jamais que *les vertus naturelles sont de FAUSSES vertus, que la lumière naturelle est une FAUSSE lumière*; non, vous n'emploierez point *d'argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver par des raisons péremptoires qu'elle ne peut RIEN sans la foi*. Si nous avions le malheur d'enseigner de pareilles propositions, nous tomberions sous le coup des censures de l'Église, dépositaire de toute vérité, et qui n'est pas moins attentive à maintenir les droits certains de la nature et de la raison qu'à venger ceux de la foi et de la grâce. L'argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver péremptoirement qu'elle ne peut rien sans la foi, elle s'est trouvée en ce siècle, sous la plume d'un prêtre célèbre et de quelques-uns de ses disciples. Les encycliques romaines sont venues leur apprendre qu'en démolissant la raison, ils détruisaient le sujet auquel la foi s'adresse et sans la libre adhésion duquel l'acte de foi n'existe pas; qu'en niant tout principe humain de certitude, ils supprimaient les motifs de crédibilité qui sont les préliminaires nécessaires de toute révélation. Et, pour ce qui est des vertus naturelles, Baïus ayant osé soutenir que les vertus des philosophes sont des vices, et que toute distinction entre la rectitude naturelle d'un acte humain et sa valeur surnaturelle et méritoire du royaume céleste n'est qu'une chimère, cet hérétique a été formel-

lement condamné par le Pape saint Pie V¹. Vous enseignerez donc, Messieurs, que la raison humaine a sa puissance propre et ses attributions essentielles ; vous enseignerez que la vertu philosophique possède une bonté morale et intrinsèque que Dieu ne dédaigne pas de rémunérer, dans les individus et dans les peuples par certaines récompenses naturelles et temporelles, quelquefois même par des faveurs plus hautes. Mais vous enseignerez aussi et vous prouverez, par des arguments inséparables de l'essence même du Christianisme, que les vertus naturelles, que les lumières naturelles ne peuvent conduire l'homme à sa fin dernière, qui est la gloire céleste ; vous enseignerez que le dogme est indispensable, que l'ordre surnaturel dans lequel l'Auteur même de notre nature nous a constitués par un acte formel de sa volonté et de son amour, est obligatoire et inévitable ; vous enseignerez que Jésus-Christ n'est pas facultatif, et qu'en dehors de sa loi révélée, il n'existe pas, il n'existera jamais *de juste milieu philosophique et paisible* où qui que ce soit, *âme d'élite* ou âme vulgaire, puisse trouver le repos de sa conscience et la règle de sa vie. Vous enseignerez qu'il n'importe pas seulement *que l'homme fasse le bien*, mais *qu'il importe qu'il le fasse au nom de la foi*, par un mouvement surnaturel, sans quoi ses actes n'atteindront pas le but final que Dieu lui a marqué, c'est-à-dire le

¹ La vingt-cinquième et la soixante-deuxième proposition condamnées de Baïus sont celles-ci : Omnia opera infidelium sunt peccata, et philosophorum virtutes sunt vitia. — Illa quoque distinctio qua opus dicitur bifariam bonum, vel quia ex objecto et omnibus circumstantiis rectum est et bonum (quod naturaliter bonum appellare consueverunt) : vel quia est meritorium regni æterni, eo quod sit a vivo Christi membro per Spiritum caritatis, rejicienda est.

bônheur éternel des cieux. Cet enseignement, vous l'appuierez sur tout ce que l'Évangile et la tradition ont de plus positif. Il ne m'appartient pas d'établir ici devant vous cette grande et solide thèse, que chacun de vous saura développer. Je veux seulement vous dire l'objection que j'ai recueillie plus d'une fois sur les lèvres des hommes du monde : elle me donnera lieu d'entrer au plus vif de la question.

« A Dieu ne plaise, me disait l'un deux, que je m'attache jamais, de propos délibéré du moins, à cette vie grossière des sens qui assimile l'être intelligent à l'animal sans raison ! Cette vie ignoble est indigne d'un esprit cultivé, d'un cœur noble et bien fait : je repousse le matérialisme comme une honte pour l'espèce humaine. Je professe hautement les doctrines spiritualistes ; je veux, de toute l'énergie de ma volonté, vivre de la vie de l'esprit et observer les lois exactes du devoir. Mais, ajoutait-il, vous me parlez d'une vie supérieure et surnaturelle ; vous développez tout un ordre surhumain, basé principalement sur le fait de l'Incarnation d'une personne divine ; vous me promettez, pour l'éternité, une gloire infinie, la vue de Dieu face à face, la connaissance et la possession de Dieu, tel qu'il se connaît et qu'il se possède lui même ; comme moyens proportionnés à cette fin, vous m'indiquez les éléments divers qui forment, en quelque sorte, l'appareil de la vie surnaturelle : la foi en Jésus-Christ, préceptes et conseils évangéliques, vertus infuses et théologiques, grâces actuelles, grâce sanctifiante, dons de l'Esprit-Saint, sacrifice, sacrements, obéissance à l'Eglise. J'admire cette hauteur de vues et de spéculations. Mais, si je rougis

de tout ce qui m'abaisserait au-dessous de ma nature, je n'ai non plus aucun attrait pour ce qui tend à m'élever au-dessus. *Ni si bas, ni si haut*. Je ne veux faire *ni la bête ni l'ange*; je veux rester homme. D'ailleurs, j'estime grandement ma nature; réduite à ses éléments essentiels et telle que Dieu l'a faite, je la trouve suffisante. Je n'ai pas la prétention d'arriver après cette vie à une félicité si ineffable, à une gloire si transcendante, si supérieure à toutes les données de ma raison; et, surtout, je n'ai pas le courage de me soumettre ici-bas à tout cet ensemble d'obligations et de vertus surhumaines. Je serai donc reconnaissant envers Dieu de ses généreuses intentions, mais je n'accepterai pas ce bienfait, qui serait pour moi un fardeau. Il est de l'essence de tout privilège de pouvoir être refusé. Et puisque tout cet ordre surnaturel, tout cet ensemble de la révélation est un don de Dieu, gratuitement surajouté par sa libéralité et sa bonté aux lois et aux destinées de ma nature, je m'en tiendrai à ma condition première; je vivrai selon les lois de ma conscience, selon les règles de la raison et de la religion naturelle; et Dieu ne me refusera pas, après une vie honnête, vertueuse, le seul bonheur éternel auquel j'aspire, la récompense naturelle des vertus naturelles. »

Vous avez reconnu, Messieurs, le plus spécieux raisonnement du naturalisme, que personne ne nous accusera d'avoir affaibli, car jamais peut-être il ne s'est présenté avec cette force. Or, ce raisonnement porte à faux, et il est de tout point inadmissible, puisqu'il méconnaît à la fois et le souverain domaine de Dieu sur sa créature, et les conséquences nécessaires de la venue de Jésus-

Christ sur la terre , et le véritable état de la nature humaine dans sa condition actuelle.

VIII. Il méconnaît le souverain domaine de Dieu. En effet , on ne prouvera jamais que Dieu , après avoir tiré l'homme du néant , après l'avoir doué d'une nature excellente , n'ait pas conservé le droit de perfectionner son ouvrage , de l'élever à une destinée plus excellente encore et plus noble que celle qui était inhérente à sa condition native. Au contraire , les mêmes faits qui établissent d'une façon irréfragable que Dieu s'est mis en rapport direct et immédiat avec l'homme par la révélation , les mêmes faits qui nous obligent d'admettre la divinité des saintes Écritures et l'existence de l'ordre surnaturel , nous forcent aussi de reconnaître l'obligation où nous sommes d'entrer dans cet ordre de grâce et de gloire , sous peine des châtimens les plus justes et les plus sévères. En nous assignant une vocation surnaturelle , Dieu a fait acte d'amour , mais il a fait acte aussi d'autorité. Il a donné , mais en donnant il veut qu'on accepte. Son bienfait nous devient un devoir. Le souverain Maître n'entend pas être refusé. Si l'argile n'a pas le droit de dire au potier : « Pourquoi fais-tu de moi un vase d'ignominie ? » , elle est infiniment moins autorisée encore à lui dire : « Pourquoi fais-tu de moi un vase d'honneur ? » Quoi donc ! ouvrage rebelle , vous vous plaignez de ce que celui qui vous a pétri de ses mains , qui a tout droit sur vous , use de son autorité suprême pour assigner à votre obscurité une place brillante au delà des astres ! Humble esclave de celui qui vous a

¹ Rom , ix , 20.

donné l'être, vous vous plaignez de ce qu'il vous tire de la poussière pour vous ranger parmi les princes des cieux ! le souverain domaine que Dieu peut exercer sur vous à son gré, vous trouvez mauvais qu'il l'exerce par la bonté ! Phénomène monstrueux de l'ordre moral, vous êtes indocile au bienfait, révolté contre l'amour ! Eh bien, le domaine imprescriptible de Dieu s'exercera sur vous par la justice. Malheureux mendiant du chemin, le Roi vous avait invité aux noces de son Fils, au banquet éternel de la gloire : c'était à vous de vous acheminer et de revêtir la robe nuptiale de la grâce pour être admis ; vous vous êtes présenté sans cet ornement prescrit ; il n'y aura point de place pour vous, même dans un coin de la salle, même à la seconde table ; vous serez chassé dehors, jeté dans les ténèbres extérieures, là où il y aura des pleurs et des désespoirs ¹. Le même Dieu qui, dans l'ordre de la nature, par une suite de transformations physiques, fait passer incessamment les êtres inférieurs d'un règne plus infime à un règne plus élevé, avait voulu, par une transformation surnaturelle, vous faire monter jusqu'à la participation, jusqu'à l'assimilation de votre être créé à sa nature infinie. Substance ingrate, vous vous êtes refusé à cette affinité glorieuse, vous serez relégué parmi les rebuts et les déjections du monde de la gloire ; portion résistante du métal placé dans le creuset, vous ne vous êtes pas laissé convertir en l'or pur des élus, vous serez jeté parmi les scories et

¹ Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem ? At ille obmutuit Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores : ibi erit fletus et stridentium. Matth., xxii, 12, 13.

les résidus impurs. Noblesse oblige : c'est un axiome parmi les hommes. Ainsi en est-il de la noblesse surnaturelle que Dieu a daigné conférer à la créature. La qualité d'enfant de Dieu, le don de la grâce, la vocation à la gloire, c'est là une noblesse qui oblige ; quiconque y forfait est coupable, coupable envers le souverain domaine de la paternité divine, qui punira en esclave celui qui n'aura pas voulu être traité en fils.

IX. Du reste, supposer que Dieu n'a pu et n'a voulu faire de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire du Christianisme, qu'une institution libre et facultative, ce n'est pas seulement méconnaître le droit et la volonté du Père, c'est outrager son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, la seconde naissance de l'homme, sa régénération surnaturelle, son adoption divine ont coûté cher au Dieu Sauveur ; elles ont été le prix de grands travaux. Celui qui était éternellement dans le sein du Père s'est incarné dans le sein d'une femme, celui qui était Dieu s'est fait homme, afin de nous élever jusqu'à des hauteurs divines. Pour acheter nos âmes, ou plutôt, ainsi que nous le dirons tout à l'heure, pour les racheter, pour leur ouvrir les portes du ciel, Jésus-Christ a donné sa vie ; pour les éclairer, il a laissé une doctrine, un symbole ; pour les guider, il a dicté des préceptes ; pour les sanctifier, il a institué un sacrifice, des sacrements, un sacerdoce ; pour les régir, il a établi une Église, une hiérarchie. Trente-trois années ont été consacrées à ce grand œuvre, qui ne s'est achevé que sur l'arbre douloureux de la Croix. Or, quel est le thème du naturalisme ? C'est qu'il est permis à chacun d'accepter ou de refuser sa part dans les lumières de l'Évangile et dans les mérites de la

Croix. Pour lui, Jésus-Christ n'a été ni un révélateur divin qu'on est tenu de croire, ni un législateur sérieux auquel on est tenu d'obéir, ni un rédempteur nécessaire sans lequel il n'y a pas de régénération et de salut. L'Évangile devient une théorie dont on peut faire impunément abstraction ; la Croix est l'enseigne d'une école à laquelle on peut s'affilier ou se soustraire à son gré. Or, que le Fils de Dieu ait été envoyé sur la terre, et que, dans la pratique de la vie, il puisse être considéré comme non venu par ceux qu'il avait mission d'éclairer et de sauver, c'est là une supposition pleine d'injure pour la divinité, une assertion contre laquelle le bon sens réclame, une assertion que toutes les paroles de Jésus-Christ combattent, que toute la tradition chrétienne renverse. Entendez le Seigneur au moment solennel où il donne l'investiture aux apôtres de la religion : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre ; allez donc et enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit* ¹. *Allez dans le monde entier, enseignez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera damné* ². Philosophe, vous voulez n'être jugé que par le Père, par Celui que vous appelez l'auteur de la nature ; et l'Évangile vous répond que *le Père ne juge personne, mais qu'il a donné tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils aussi bien que le Père ; car celui qui n'honore pas le Fils outrage le Père qui l'a envoyé* ³. Vous permettez à quelques-uns de flé-

¹ Matth., xxviii, 19, 20.—² Marc., xvi, 15, 16.

³ Neque enim Pater judicat quemquam, sed omne judicium dedit

chir le genou au nom de Jésus-Christ, et vous stipulez pour d'autres le droit de rester debout; et Dieu a exalté son Fils et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père ¹. Vous voulez qu'en dehors et en face de la science chrétienne puisse s'élever une autre science totalement indépendante; et Dieu nous a donné des armes puissantes pour détruire cette forteresse philosophique où vous vous retranchez, pour renverser toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et pour captiver toute intelligence sous le joug de Jésus-Christ ². Vous voulez un Christ restreint, limité; et il a plu à Dieu de restaurer, de récapituler toutes choses en Jésus-Christ ³, et de lui soumettre tellement la nature entière que rien n'échappe à son empire ⁴. Non, encore un coup, vous ne ferez pas un Christ qu'on puisse accepter ou refuser à sa guise,

Filio; ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem : qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem qui misit illum. Joan, v, 22, 23.

¹ Deus exaltavit eum, et donavit illi nomen quod est super omne nomen; ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum; et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris. Philipp., II, 9, 10, 11.

² Nam arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo ad destructionem munitionum, consilia destruentes, et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi, et in promptu habentes ulcisci omnem inobedientiam. II Corinth., x, 4, 5, 6.

³ Instaurare omnia in Christo, .. et omnia subjecit sub pedibus ejus, et ipsum dedit caput. Ephes., I, 10, 22.

⁴ In eo enim quod omnia ei subjecit, nihil dimisit non subjectum ei. Hebr., II, 8.

un christianisme abandonné au libre choix et au caprice personnel de chacun. *Cette pierre que vous voudriez pouvoir répudier, c'est la pierre angulaire, hors de laquelle il n'y a pas de salut; car il n'y a pas, sous le ciel, d'autre nom donné aux hommes dans lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus* ¹. Je vous le dis en vérité, quiconque ne voudra pas librement *fléchir le genou au nom de Jésus sur la terre, et, par suite, dans le ciel*, sera forcé de le fléchir *dans les enfers, là où les démons croient et rugissent* ².

Sans doute, Messieurs et chers Coopérateurs, il est beaucoup d'hommes de ce siècle qui se récrieront contre *ce dur langage*. Dans une certaine sphère de la science mondaine, c'est un point qui semblait désormais acquis que la conscience humaine peut s'endormir paisiblement sur l'oreiller commode d'un naturalisme honnête et religieux; attendez-vous à de violentes récriminations, le jour où vous irez troubler cette sécurité. Mais à une erreur capitale, qui se flatte d'avoir déjà pour elle la sanction de plusieurs années de silence de notre part, qui s'autorise de quelques paroles mal interprétées, et qui se croit en droit d'invoquer bientôt la prescription, c'est un rigoureux devoir d'opposer la vérité, toute la vérité. Les docteurs les plus illustres des premiers siècles vous fourniront de magnifiques développements sur cette matière. Vous ne sauriez surtout assez interroger saint Augustin.

¹ Hic est lapis qui reprobatus est a vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli: et non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud est nomen sub cælo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri. Act., iv, 11, 12.

² Dæmones credunt et contremiscunt. Jacob, II, 19.

Ce beau génie, que la philosophie actuelle daigne honorer de son estime particulière, vous sera d'un grand secours. *Parmi les docteurs du Christianisme, un trait distinctif caractérise saint Augustin, c'est qu'il est de tous le plus philosophe*, nous dit un récent traducteur de la *Cité de Dieu* ¹. Je veux bien souscrire à cet éloge. Voyons donc si le *théologien philosophe* se montrera plus accommodant que les autres Pères de l'Église, quand il s'agit de la nécessité de la foi et de la grâce surnaturelle pour parvenir au bonheur de l'autre vie et pour échapper aux peines éternelles. Je tombe sur son commentaire du quinzième chapitre de saint Jean. On ne peut disconvenir que les paroles du divin Sauveur soient assez directes contre l'erreur que nous avons en vue, contre l'erreur de ceux qui accordent que le chrétien uni à Jésus-Christ par la foi et par la grâce peut produire des fruits plus abondants, plus exquis peut-être, mais qui prétendent que le sarment détaché du cep, la nature séparée de la grâce, peut produire des fruits à tout le moins convenables et suffisants. Jésus leur dit : « Je » suis la vigne, vous êtes les branches; si le sarment » adhère à la tige, il produira beaucoup; sinon, rien; » on le mettra dehors, et il séchera, et on le jettera au » feu, et il brûlera ². » L'évêque d'Hippone, qu'on nous représente comme un fidèle disciple de Platon,

¹ M. SAISSET. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1855, p. 870.

² Manete in me, et ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso nisi manserit in vite, sic nec vos nisi in me manseritis. Ego sum vitis, vos palmites : qui manet in me et ego in eo, hic fert fructum multum : quia sine me nihil potestis facere. Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes, et arescet et colligent eum, et in ignem mittent et ardet. Joann., xv, 4, 5, 6.

va-t-il, dans sa tolérance philosophique, retrancher quelque chose de cette rigueur et de cette intolérance théologique? Ecoutez-le : « De peur, dit-il, que le sarment ne crût pouvoir produire quelque petit fruit par lui-même, le Sauveur, après avoir dit que le rameau uni au cep produira de grands fruits, n'ajoute pas que sans cette union il en produira peu, mais, qu'il ne produira rien. Ni peu, ni beaucoup, rien n'est possible à l'homme pour le salut qu'à la condition rigoureuse de son union avec le Christ, qui est la vigne; s'il n'est adhérent au cep, s'il ne puise sa sève dans la racine, il ne peut porter le moindre fruit par lui-même.... Et comme, sans cette vie qui procède de l'union avec le Christ, il n'est pas au pouvoir de l'homme de mourir ou de ne pas mourir, celui qui ne demeure pas dans le Christ sera mis dehors, et il séchera, et on le jettera au feu et il brûlera ¹. « Ici le saint docteur remarque, après le prophète Ezéchiel, que « le sarment a cela de particulier, qu'étant retranché de la vigne il n'est propre à aucun usage, ni pour les travaux de l'agriculture, ni pour les travaux de construction ². Autant ce bois, qui se serait couvert de pampres et de raisins, et qui aurait produit le vin généreux, c'est-à-dire la plus noble des substan-

¹ Ne quisquam putaret saltem parvum aliquem fructum posse a semetipso palmitem ferre, cum dixisset, *hic fert fructum multum*, non ait, quia sine me parum potestis facere; sed, *nihil potestis facere*. Sive ergo parum, sive multum, sine illo fieri non potest... Nisi in vite manserit et vixerit de radice, quantumlibet fructum a semetipso non potest ferre... Verum quia ita sine ista gratia non potest vivi, ut et mors in potestate sit liberi arbitrii : *Si quis in me*, inquit, *non manserit, mittetur foras sicut palmes; et colligent eum, et in ignem mittent, et ardet*. Tractat. 91, in Joann. 3.

² Ezech., xv, 1-8.

ces, aurait acquis de gloire en demeurant dans la vigne, autant il devient méprisable s'il n'y demeure pas. L'alternative inévitable pour le sarment, c'est la vigne ou le feu. S'il n'est pas dans la vigne, il sera dans le feu : afin de n'être pas jeté au feu, qu'il reste donc uni à la vigne ¹... » Entendez ce langage, vous qui vous complaisez en vous-mêmes, vous qui ne craignez pas de dire : « C'est de Dieu que nous tenons notre nature, notre raison ; mais notre nature et notre raison nous étant données, c'est de notre propre fonds que nous pouvons tirer notre vertu et notre justice. Telle est votre vaine présomption ; mais voyez ce qui vous attend, et s'il vous reste quelque sentiment, frémissez d'horreur ! Celui qui croit porter du fruit par lui-même, n'est pas dans la vigne, c'est-à-dire n'est pas dans le Christ ; s'il n'est pas dans le Christ, il n'est pas chrétien : voilà la profondeur de votre abîme ². » Or, autant la nature humaine enrichie de la sève surnaturelle qu'elle eût puisée dans la racine qui est le Christ, aurait été glorifiée, autant sa destinée devient humiliante quand elle s'isole de la grâce : *Tanto contemptibilia si in vite non man-*

¹ Ligna itaque vitis tanto sunt contemptibilia si in vite non manserint, quanto gloriosiora si manserint : denique, sicut de his etiam per Ezechielem prophetam Dominus dicit, præcisa nullis agriculturalum usibus prosunt, nullis fabrilibus operibus deputantur. Unum de duobus palmiti congruit, aut vitis, aut ignis ; si in vite non est, in igne erit : ut ergo in igne non sit, in vite sit. Tract. 91, in Joann. 3.

² Dicentes : A Deo habemus quod homines sumus, a nobis ipsis autem quod justi sumus ? Quid dicitis, qui vos ipsos decipitis... ? Hæc sunt inania præsumptionis vestræ. Sed quid sequatur videte, et si est in vobis ullus sensus, horrete. Qui enim a semetipso se fructum existimat ferre, in vite non est : qui in vite non est, in Christo non est ; qui in Christo non est, christianus non est. Hæc sunt profunda submersio- nis vestræ. Ibid., 2.

T. II.

serint, quanto gloriosiora si manserint. Le Père céleste, qui est le grand laboureur et le grand architecte, n'en saura plus tirer aucun parti : *Præcisa, nullis agricolarum usibus prosunt, nullis fabrilibus operibus deputantur.* Pour la nature humaine, dans sa condition présente, il n'y a pas de destinée intermédiaire : ou le Christ, ou le feu : *Unum de duobus palmiti congruit, aut vitis aut ignis.* Si elle ne veut pas puiser la vie et la gloire dans le Christ, elle trouvera l'opprobre et le supplice dans la flamme : *Si in vite non est, in igne erit.* Pour éviter la flamme, qu'elle demeure donc fidèlement unie au Christ : *Ut ergo in igne non sit, in vite sit.*

Ailleurs le même saint docteur explique une autre parabole, c'est celle où le Sauveur dit : « Je suis la » porte : si quelqu'un entre par moi dans le bercail, il » sera sauvé, et il aura ses entrées et ses sorties, et il » trouvera d'abondants pâturages ; mais si quelqu'un » n'entre pas par la porte, et veut escalader par ailleurs, » c'est un ravisseur, qui ne vient que pour dérober, pour » massacrer et pour détruire ¹. » « En effet, reprend saint Augustin, il est bon nombre de gens qui, d'après une certaine coutume de la vie humaine, sont appelés des gens de bien, des hommes de bien, des femmes de bien, *secundum quamdam vitæ hujus consuetudinem, dicuntur boni homines, boni viri, bonæ feminæ*, gens réguliers qui semblent observer ce qui est commandé dans la loi : rendant honneur à leurs parents, ne commettant ni la fornication,

¹ Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur ; et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet... Qui non intrat per ostium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro. Fur non venit, nisi ut furetur, et mactet, et perdat. Joann., x, 1, 9, 10.

ni l'homicide, ni le vol; ne portant de faux témoignage contre personne, et accomplissant à peu près les autres points de la loi; mais ils ne sont pas chrétiens : *Christiani non sunt*. Or, comme tout ce qu'ils font ainsi ils le font inutilement, ne sachant pas à quelle fin ils doivent le rapporter, c'est à leur sujet que le Seigneur propose la similitude de la porte par laquelle on entre dans le bercail. Que les païens disent donc : Nous vivons bien. S'ils n'entrent par la porte, à quoi leur sert ce dont ils se glorifient? Car le motif de bien vivre pour chacun, c'est l'espérance de toujours vivre : *Ad hoc enim debet unicuique prodesse bene vivere, ut detur illi semper vivere*. A quoi bon en effet une vie régulière, si elle n'est le moyen d'obtenir une vie sans fin : *Nam cui non datur semper vivere, quid prodest bene vivere?* On ne peut dire que ceux-là vivent bien, qui sont assez aveugles pour ignorer la raison qu'ils ont de bien vivre, ou assez orgueilleux pour la mépriser. Or personne n'a une assurance vraie et certaine de vivre toujours, s'il ne connaît la véritable vie, qui est Jésus-Christ, et s'il n'entre dans le séjour de la vie par cette porte ⁴... Il y a donc cer-

⁴ Multi enim sunt qui secundum quamdam vitæ hujus consuetudinem dicuntur boni homines, boni viri, bonæ feminæ, innocentes, et quasi observantes ea quæ in lege præcepta sunt : deferentes honorem parentibus suis, non mœchantes, non homicidium perpetrantes, non furtum facientes, non falsum testimonium adversus quenquam perhibentes, et cætera quæ lege mandata sunt velut observantes, Christiani non sunt... Quia vero ista omnia quæ faciunt, et nesciunt ad quem finem referant, inaniter faciunt; Dominus de grege suo, et de ostio quo intratur ad ovile, similitudinem proposuit in hodierna lectione. Dicant ergo Pagani : Bene vivimus. Si per ostium non intrant, quid prodest eis unde gloriantur? Ad hoc enim debet unicuique prodesse bene vivere, ut detur illi semper vivere; nam cui non datur semper vivere,

tains philosophes qui dissertent avec subtilité sur les vices et les vertus; ils divisent, ils définissent, ils raisonnent, ils concluent, ils emplissent des livres, ils enflent leurs joues pour vanter leur sagesse... Les hommes de cette trempe cherchent le plus souvent à persuader à leurs semblables de bien vivre sans pour cela devenir chrétiens. Mais ces hommes n'entrent pas par la porte qui est Jésus-Christ; ils veulent monter par ailleurs; ils n'aboutiraient qu'à ravir, à ravager, à perdre les âmes ¹. »

Vous le voyez, Messieurs et chers Coopérateurs, ce grand homme et ce grand évêque, en qui l'on se complait à célébrer *la fusion intime et complète des deux plus grandes forces de l'esprit humain, la raison et la foi* ², est loin de considérer comme indifférent *que l'homme fasse le bien au nom de sa raison et de sa conscience, ou qu'il le fasse au nom de sa foi*. Il ne conteste pas à l'honnêteté naturelle sa bonté morale; mais il ne reconnaît point dans *la raison humaine une discipline assez forte pour suffire à tous les*

quid prodest bene vivere? Quia nec bene vivere dicendi sunt, qui finem bene vivendi vel cæcitate nesciunt, vel inflatione contemnunt. Non est autem cuiquam spes vera et certa semper vivendi, nisi agnoscat vitam, quod est Christus; et per januam intret in ovile. Tractat. 45, in Joann. 2.

¹ Quærent ergo plerumque tales homines etiam persuadere hominibus ut bene vivant, et christiani non sint... Fuerunt ergo quidam philosophi, de virtutibus et vitiis subtilia multa tractantes, dividentes, definientes, ratiocinationes acutissimas concludentes, libros implentes, suam sapientiam buccis crepantibus ventilantes; qui etiam dicere auderent hominibus: Nos sequimini; sectam nostram tenete, si vultis beate vivere. Sed non intrant per ostium: perdere volebant, mactare et occidere. Ibid., 3.

² *Revue des cours publics*, 24 juin 1855, p. 56.

devoirs; il n'admet pas de *juste milieu philosophique et paisible entre le scepticisme et l'orthodoxie*, où qui que ce soit puisse trouver le repos de sa conscience. Quiconque ne veut pas entrer par la porte chrétienne, il n'hésite pas à lui fermer le ciel et à lui montrer l'abîme qui l'attend. Puisse l'autorité de ce grand théologien et de ce grand philosophe ne rencontrer *aucun entêtement d'orgueil*, mais exciter plutôt une *reconnaissance singulière* chez ceux de nos frères en Jésus-Christ qui nous ont interpellés ! Il est écrit au Livre des Proverbes : « Celui qui » veut instruire le railleur, se fait injure à lui-même ; » ne raisonnez pas le moqueur, de peur qu'il ne vous » haïsse ¹. » Mais il est écrit : « Répondez au sage, et il » vous aimera ². » C'est le grand Augustin qui a répondu à notre interrogateur : il trouvera dans son âme docilité et amour.

Du reste, quel autre docteur du christianisme a plus sainement parlé que saint Augustin de l'affaiblissement de la raison et de l'altération de la nature de l'homme par suite de la faute originelle ? Ce point très-important de la question, auquel la philosophie naturaliste ne veut pas songer, demande toute notre attention. Le Souverain Pontife va reprendre la parole ; prêtons l'oreille à ce passage de son Allocution.

X. « On ne peut douter que cette classe de partisans, » ou plutôt d'adorateurs de la raison humaine, qui s'en » font comme une maîtresse sûre, et qui, sous sa con-

¹ Qui erudit derisorem, sibi ipsi injuriam facit, et qui arguit impium, sibi maculam generat. Noli arguere derisorem, ne oderit te. Prov., IX, 7.

² Argue sapientem, et diliget te. Ibid., 8.

» duite, se promettent toute espèce de bonheur, ait ou-
» blié de quelle grave et cruelle blessure la faute du pre-
» mier père a frappé toute la nature humaine, puisque tout
» à la fois l'esprit a été enveloppé de ténèbres et la vo-
» lonté inclinée vers le mal. C'est pour cela que les plus
» célèbres philosophes des âges anciens, quoiqu'ils aient
» écrit excellemment sur bien des points, ont cepen-
» dant souillé leurs doctrines de très-graves erreurs.
» De là encore ce combat continuel que nous éprou-
» vons en nous, et dont parle l'Apôtre : *Je sens dans mes*
» *membres une loi qui répugne à la loi de mon esprit* ¹.
» Maintenant donc qu'il est constant que la tache ori-
» ginelle, propagée à tous les enfants d'Adam, a affaibli la
» lumière de la raison, et que le genre humain a fait une
» chute très-malheureuse de l'état primitif de justice et
» d'innocence, quel est celui qui pourra dire que la
» raison suffit pour arriver à la vérité ! Qui niera que,
» pour ne pas succomber et périr au milieu de si grands
» dangers et d'une telle infirmité, l'homme ait besoin
» des secours de la religion divine et de la grâce cé-
» leste ² ? »

On doit donc l'affirmer, Messieurs : la prétention qu'a le naturalisme de vivre de la vie de la raison sans participer à la vie surnaturelle, est une prétention pratiquement chimérique et impossible. Car, depuis le péché du premier père, l'homme a été blessé dans sa nature ; il est malade et dans son esprit et dans sa volonté. Sans doute, il lui reste assez de lumière pour connaître plusieurs vérités naturelles, assez de force pour pratiquer

¹ Rom., vii, 13.—² Allocut. pontific. du 9 décembre 1854.

plusieurs vertus morales : le baïanisme, le jansénisme, le quesnellisme (et ce sont ces hérésies, pour le dire en passant, que la philosophie contemporaine, à laquelle aucune inconséquence ne coûte, honore de ses plus chaudes sympathies), ont été condamnés par l'Église, parce qu'ils attribuaient à la nature et au libre arbitre de l'homme déchu une impuissance complète. Mais il est certain pareillement que, dans son état actuel, l'homme n'est capable par lui-même ni de connaître toute la vérité, ni de pratiquer toute la morale même naturelle, encore moins de surmonter toutes les tentations de la chair et du démon sans une lumière et une grâce d'en haut. Je sais que Dieu ne refuse pas toujours ce secours à ceux qui ne sont pas encore régénérés en Jésus-Christ; je sais que c'est une proposition condamnée de dire qu'il n'y a pas de grâce hors de l'Église ¹. Mais je sais aussi que cette grâce, Dieu se lasse de l'offrir à ceux qui, soit avant, soit après le baptême, persistent à repousser et à méconnaître le principe même et la source de la grâce qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ. D'ailleurs, le fait de la révélation divine et de la venue du Fils de Dieu sur la terre étant une fois établi par des preuves évidentes, auxquelles la raison ne peut rien opposer, c'est être infidèle à la raison elle-même et à la saine philosophie que de ne pas croire à la révélation et à son auteur. Le péché contre la grâce devient un péché contre la religion de la nature, qui enseigne claire-

¹ Alexandre VIII a condamné cette proposition : *Pagani, Judæi, hæretici alii que hujus generis nullum omnino accipiunt a Jesu Christo influxum*, etc. Et les 26^e et 29^e propositions condamnées de Quesnel sont celles-ci : *Nullæ dantur gratiæ nisi per fidem*. — *Extra Ecclesiam nulla conceditur gratia*.

ment que s'il plaît à Dieu de se révéler par des lumières mystérieuses et inattendues, c'est notre devoir d'ouvrir les yeux; que s'il lui plaît d'épancher en nous des richesses surabondantes, c'est notre devoir d'ouvrir notre cœur.

Or, écoutez comment « la colère de Dieu se révèle du » haut des cieux sur l'impiété des hommes qui retiennent la vérité captive dans l'injustice ¹. » Saint Paul écrit au peuple le plus policé du monde, aux Romains, et il leur parle de leurs anciens philosophes : « Ils sont » inexcusables, dit-il, car ayant connu Dieu, ils ne l'ont » pas glorifié comme Dieu et ils ne lui ont pas rendu » grâces; et, à cause de cela, Dieu les a livrés aux désirs » de leurs cœurs, il les a abandonnés aux passions » d'ignominie, au sens réprouvé ². » Or, si telle est la vengeance exercée contre les anciens philosophes, qui ne pouvaient guère connaître Dieu que selon la nature et par le spectacle des choses visibles, comment sera poursuivie l'intidélité de ceux qui ayant été régénérés par le baptême chrétien, étant investis de la lumière révélée, enfin connaissant Dieu par l'Evangile de son fils Jésus-Christ, ne veulent pas le glorifier en conséquence? La justice divine se manifeste sur eux du haut des cieux; croyant être sages, ils deviennent insensés : ces hautes intelligences se perdent dans des systèmes absurdes, dans des doctrines où personne ne veut les suivre. Puis,

¹ Revelatur enim ira Dei de cœlo super omnem impietatem et injustitiam hominum eorum qui veritatem Dei in injustitia detinent. Roin., 1, 18.

² Ita ut sint inexcusabiles; quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt. Propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum. Ibid., 20 et 29.

trop souvent, des jouissances orgueilleuses d'une raison fière et indépendante, ils tombent jusqu'aux voluptés grossières. Ne voulant pas s'élancer jusqu'aux régions pures et sereines où la foi les conduirait, ils glissent sur la pente des sens. Et le prétendu sage cède aux passions d'ignominie; et celui qui en public proclame les maximes les plus sévères de l'ordre moral, retombant sur lui-même, souille son corps par le péché, son âme par les mauvais désirs, quelquefois ses mains par l'iniquité. Et ainsi s'accomplit la parole du Psalmiste : « L'homme » ayant été constitué en gloire, n'a pas compris sa dignité; » il est tombé, et, dans sa chute, il n'a pu s'arrêter à une région moyenne impossible à habiter; « il est tombé jusqu'au niveau des bêtes sans raison, et » il leur est devenu semblable ¹; » et ayant vécu de la vie des sens, il a été trouvé digne de mort, de la mort qui consiste à être éternellement privé de Dieu, et de la mort qui consiste aussi dans la peine éternelle du sens coupable : *Quoniam qui talia agunt, digni sunt morte* ².

Volontiers, Messieurs, nous en appellerions ici aux hommes du monde eux-mêmes, à leur conscience, à leur expérience, et nous leur dirions : « Vous qui vivez en dehors des pratiques de la religion positive, répondez : n'est-il pas vrai qu'avec la seule raison, avec la seule morale humaine, quelque beaux principes que l'on professe, quelque éducation savante et polie qu'on ait reçue, n'est-il pas vrai qu'on est impuissant à réprimer tous ses penchants coupables, à étouffer tous ses instincts mauvais? Quand vous avez senti en vous ces deux hommes

¹ Ps. xiii, 21 — ² Rom., I, 32.

dont parle saint Paul, ne vous a-t-il pas été facile de reconnaître que l'homme selon la nature ne peut être entièrement régi et gouverné que par l'homme selon la grâce, et que l'homme selon la pure raison est un maître dont l'empire est bien fragile, l'autorité bien mobile et bien incertaine? Ah! que de fois le maître s'est mis d'accord avec l'esclave! que de fois l'esprit s'est fait complice de la chair! Homme sérieux et presque austère le matin, homme d'études ou d'affaires dans le cabinet, le soir ce n'était plus qu'un homme léger et folâtre, un homme d'ambition et de plaisir. Philosophe drapé dans le manteau héréditaire de Socrate et de Platon quand il fallait poser devant le public, trop souvent dans le secret, il ne restait qu'un disciple d'Épicure. Oui, mon frère, avouez-le, non pas à nous, mais à vous-même : votre vertu humaine, votre sainteté humaine s'est au moins quelquefois démentie ; juste devant les hommes, vous ne l'êtes pas à vos propres yeux ; vous connaissez dans votre vie plus d'une page humiliante ; vous avez mis le pied dans la fange ; vous n'êtes pas pur de cœur ; et si, tôt ou tard, vous ne recourez aux sources de la grâce, s'il ne descend pour vous un pardon du ciel, si une goutte du sang de Jésus-Christ, que vous repoussez, ne vient toucher votre âme et la guérir, vous avez mérité le châtiment des coupables : *Quoniam qui talia agunt, digni sunt morte.* »

La morale vraiment spiritualiste, ah ! plutôt à Dieu qu'il nous fût donné de la retrouver quelque part en dehors du Christianisme ! Vous n'êtes pas obligés au même titre que nous, Messieurs et chers Coopérateurs, de vous tenir au courant des diverses publications de ce temps ; et si

vous y gagnez de pouvoir entretenir un commerce plus assidu avec les grands maîtres des siècles anciens, principalement avec les saints docteurs, je vous en félicite : car c'est un triste spectacle de voir à quel point des hommes qui se font un mérite d'avoir ressuscité le spiritualisme dans les régions philosophiques, trahissent la cause de la morale et de la pudeur dans leurs œuvres historiques ou littéraires, trop souvent accueillies avec éloge par des chrétiens aussi peu précautionnés contre le mal que contre l'erreur. Le sensualisme y coule à pleins bords. Ce n'était pas la peine d'afficher le puritanisme doctrinaire, de se targuer d'une austérité demi-stoïcienne et demi-janséniste, pour en venir à ces descriptions lascives, à ces raffinements d'un pinceau voluptueux. Certes, il n'y a là rien de platonique ; tout cela est né de la chair et du sang ¹. Philosophes, je m'en aperçois à ce signe encore, vous n'êtes pas de l'école

¹ Voici comment une plume qui n'est pas suspecte apprécie quelques écrits célèbres de ces derniers temps : « Pour moi, je ne puis me faire » à l'idée de voir le traducteur de Platon, le restaurateur de l'éclectisme devenu le Plutarque des dames et le continuateur amendé, perfectionné de Brantôme. Il me semble que, dans ces jours d'amères épreuves pour la philosophie, les philosophes devraient être les premiers sur la brèche et ne pas la quitter. Je souffre de les voir gaspiller dans l'archéologie des ruelles et des boudoirs, dans les détails de la chronique moitié galante, moitié dévote, les mâles qualités d'un talent qu'ils devraient consacrer à des travaux plus dignes d'eux. » *Journal des Débats*, novembre 1854.—Et plus récemment, à propos des travaux de plusieurs écrivains éminents, le même publiciste a dit : « Décidément, notre maître en littérature et en philosophie, c'est MARIVAUX. » Ibid., 28 et 29 mars 1855. — Ce qui n'empêche pas ces écrivains, amis sincères de la philosophie, de convier les ministres de la religion à leur donner la main pour travailler de concert à relever les âmes abattues et les caractères affaiblis. Du Vrai, etc., p. 430.

de Jésus-Christ : car la philosophie qui vient d'en haut, la sagesse que Jésus a apportée sur la terre, son premier caractère, c'est d'être chaste : *Quæ desursum est sapientia, primum quidem pudica est* ¹.

Il reste donc démontré, Messieurs et chers Coopérateurs, que ni le souverain domaine de Dieu sur sa création, ni la doctrine de son Fils incarné, ni l'état d'affaiblissement de notre nature actuelle ne permettent à qui que ce soit de se tenir impunément en dehors de l'ordre surnaturel et révélé, et que tout manuel du devoir, tout code de morale qui prétendent conduire les hommes à une fin heureuse sans tenir compte de Jésus-Christ, doivent être rejetés. Mais il est un autre retranchement derrière lequel nous devons poursuivre le naturalisme.

XI. Après tout, semblent-ils dire, il ne s'agit pas pour nous de la question du salut individuel et éternel des hommes : ceci est l'affaire de chacun. Il s'agit de pourvoir à la conservation et au salut de l'ordre social et moral, qui menace de s'engloutir. Et, *puisque c'en est fait de la foi naïve de nos pères* ², puisque la croyance religieuse n'existe à peu près plus, c'est à la philosophie qu'il appartient de sauver la France par l'enseignement d'une morale à la fois commune et supérieure à toutes les religions. *On comprendrait à la rigueur l'indifférence en matière de philosophie chez un peuple religieux, parce que toute religion contient une solution sur l'origine, la destinée et la fin de l'homme* ³... *Si nous vivions dans un de ces siècles où la foi religieuse exerçait un empire incontesté sur les âmes, il y aurait un motif plausible pour em-*

¹ Jacob., III, 17.—² *Premiers Essais*, p. XIV.—³ *Du Devoir*, p. 1.

*pécher la raison de disputer à la religion sa souveraineté séculaire et légitime. Mais aujourd'hui que le mal est fait, aujourd'hui que l'on voit tant d'hommes éclairés, tant de consciences honnêtes gouverner leur vie par les seules lumières de la raison naturelle, quel intérêt y a-t-il à leur crier sur tous les tons que cette lumière les trompe et les égare? Tout ce qu'on y gagnera peut-être, ce sera de les pousser au désespoir, et du désespoir au scepticisme absolu¹. Voulez-vous, Messieurs, que je multiplie ces citations? Je tiens en main un livre intitulé : *Morale sociale, ou Devoir de l'État et des citoyens en ce qui concerne la propriété, la famille, l'éducation, la liberté, l'égalité, l'organisation du pouvoir, la sûreté intérieure et extérieure*². Le programme est long et étendu. Voyons quelle place la religion, dont on ne parle pas, y occupe cependant. Le chapitre second du livre troisième est intitulé : *L'Enseignement moral et religieux*. En voici quelques passages : *En réclamant pour l'État le droit de diriger l'éducation publique, nous lui imposons un devoir difficile. Nous avons vu que, depuis saint Louis, l'autorité laïque s'est peu à peu substituée à l'autorité ecclésiastique dans la direction de l'enseignement. La liberté de conscience, cette précieuse conquête de notre révolution, l'abolition d'une religion dominante, permettent, moins que jamais, de remettre les écoles de l'État entre les mains d'un ministre du culte, quel qu'il soit. Mais il ne faut pas croire que parce qu'on n'appartient pas à l'Église, on n'ait pas qualité pour enseigner les bonnes mœurs et les vérités communes à toutes les reli-**

¹ *Journal des Débats*, 6 avril 1855.

² Par M. Ad. GARNIER, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. 1850.

gions... Il ne faut pas que l'État laisse périr l'enseignement de ces vérités de tous les temps et de tous les lieux ; il doit charger la philosophie de les maintenir et de les répandre. Professer les vérités religieuses communes à toutes les diverses religions, c'est la religion la plus haute, la plus universelle ou la plus catholique dans le sens étymologique du mot⁴.

Dans ces lignes, Messieurs, il y a presque autant d'erreurs que de mots ; et je me suis aperçu au murmure improbateur qui accueillait chaque membre de phrase, qu'aucun des côtés faibles de cette doctrine du *tolérantisme* universel ne vous échappait. Mais la pensée première de cette *morale sociale* est elle-même radicalement faussée et vicieuse. Qu'un gouvernement sage et même chrétien puisse et doive, dans certaines circonstances déterminées, maintenir le principe de la tolérance civile : ceci n'est nullement contesté. Mais, de là à l'existence d'une *morale sociale* et suréminemment *catholique*, qui se place au-dessus de toutes les religions, et qui prétend suffire aux besoins des États, il y a la distance qui sépare le possible de l'absurde. Non, jamais on ne sauvera les nations, jamais on ne rétablira l'ordre moral et social au moyen de l'impiété. Or, depuis que Jésus-Christ est venu sur la terre, quiconque néglige ou refuse de le connaître et de lui obéir, est un impie. Il est en révolte non seulement contre le Fils, mais contre son Père qui l'a envoyé ; il pèche, nous l'avons dit, non seulement contre la révélation, mais contre la raison, qui ne permet point de mépriser la parole révélée de Dieu. On ne le répétera donc jamais assez : la morale qui pouvait suffire aux

⁴ Par M. Ad. GARNIER, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. 1850, p. 143, 152.

nations païennes, est insuffisante depuis les temps chrétiens. « Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse » pas parlé, dit le Sauveur, ils seraient excusables. Mais » maintenant ils ne sauraient être excusés de leur péché.. » Si je n'avais pas fait au milieu d'eux des œuvres que » nul autre n'a faites, leur faute serait pardonnable ; » mais maintenant ils ont vu mes œuvres, et ils me » haïssent, et en me haïssant, ils haïssent mon Père ⁴. »

Ainsi la morale qui s'en tient, de propos délibéré et de parti pris, aux lois de la simple nature, ne saurait procurer désormais le salut, même temporel, des individus ni des sociétés. Car cette morale est insuffisante et incomplète ; et, de plus, elle ne peut être observée dans tout son ensemble que par un secours surnaturel de la grâce. Or, Dieu ne versera point ses bénédictions sur les contempteurs de son Fils. Philosophes qui proclamez la déchéance de Jésus-Christ, vous ne prendrez point sa place, et s'il était vrai qu'il n'existât plus sur la terre de société chrétienne, vous ne réussiriez pas davantage à y refaire une société d'honnêtes païens. Les passions humaines, après avoir secoué le joug de Jésus-Christ, ne s'arrêteront pas en si beau chemin. Si la philosophie se persuade qu'il n'y a plus de *motifs plausibles pour l'empêcher de disputer à la religion sa souveraineté séculaire et légitime*, comptez que la souveraineté récente et usurpée de la philosophie aura ses contradicteurs et ses contemp-

⁴ Si non venissem et locutus fuisset eis, excusationem haberent : nunc autem excusationem non habent de peccato suo... Si opera non fecissem in eis quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent :¹ nunc autem et viderunt me, et oderunt et me et Patrem meum. Joann., xv, 22, 24.

teurs. Les multitudes que vos doctrines irrégieuses ont perverties, seront fort peu touchées de vos homélies platoniciennes. Et, puisque vous ne leur opposez d'autre barrière que celle des lois de la nature, vous apprendrez que la nature a des penchants contre lesquels cette barrière est impuissante. Le philosophisme a couvert le monde de sang, de larmes et de ruines depuis bientôt un siècle; les révolutions qui ont si fortement ébranlé les sociétés sont son œuvre¹ : il ne produira dans l'avenir que ce qu'il a produit dans le passé.

Heureusement, Messieurs et chers Coopérateurs, le christianisme continuera d'opposer sa vertu vivifiante à l'action délétère du naturalisme. *C'en est fait*, dit-on, *de la foi naïve de nos pères*. Combien d'augures trompeurs avaient ainsi annoncé la fin du christianisme, et dont le christianisme a bientôt écrit l'épitaphe, comme le vieillard de la fable sur le marbre du jeune homme ! *La foi naïve de nos pères est morte*², répètent-ils. Mais saint Augustin et Bossuet furent nos pères, et leur foi

¹ C'est merveille de voir comment le conservatorisme philosophique s'applique à nier l'existence et la portée de la révolution de 1848, qui fut bien assurément la plus inévitable et la plus logique des révolutions. « La révolution de 1848, nous disent-ils, n'avait ses CAUSES QUE dans » les fantaisies de la mauvaise littérature, dans les passions érigées en » doctrines, dans les odieuses peintures que le roman faisait de la société : aussi N'A-T-ELLE POINT DURÉ.—1848, dans notre histoire, ne » mérite pas d'être autre chose qu'un accident fatal, SANS CAUSE et » SANS DURÉE. » *Journal des Débats*, 30 janvier 1855.—« En 1848, la » monarchie vaincue par une émeute SANS CAUSE ET SANS RAISON. » Ibid., 10 février 1855.—« La France, en 1848, SURPRISE et dépouillée » comme un homme en plein sommeil, etc. » Ibid., 11 février. Compte rendu de l'Histoire du Gouvernement représentatif par M. L. de Carné.—Nous pourrions faire cent citations semblables.

² Du *Vrai*, etc., p. 251.

ne fut assurément ni plus *naïve*, ni moins *réfléchie* que celle des chrétiens de notre âge ; et, durant le cours de dix-huit siècles, tous les chrétiens éclairés n'ont pas cessé d'être prêts à rendre compte du fondement de leur espérance à quiconque leur en demandait raison, ainsi que l'apôtre saint Pierre le leur avait recommandé ¹. Nous nous glorifions d'être toujours *naïfs* à la fois et *réfléchis* de cette façon. *Le mal est fait*, ajoute-t-on. Ne semblerait-il pas que le genre humain tout entier a suivi les philosophes dans leur apostasie du christianisme, et que l'Église de Jésus-Christ est désormais un royaume sans sujets ? Par la grâce de Dieu, le christianisme est plein de vitalité, et son empire est immortel. De toutes parts, il se manifeste vers la religion chrétienne un mouvement marqué de retour ; la philosophie sent bien qu'elle ne peut l'arrêter ; aussi cherche-t-elle à le diriger et à le fausser. N'a-t-elle pas entrepris de nous faire reculer, sous prétexte de religion, jusqu'au paganisme ?

XII. Oui, Messieurs, je n'exagère rien, la philosophie de ce temps a une prédilection marquée pour le paganisme, pour ses dogmes aussi bien que pour sa morale. Celui-ci n'hésite pas à regretter les vieilles divinités de la Gaule. Celui-là nous propose sérieusement d'abandonner un dogme qui, selon lui, n'appartient pas à l'essence de la révélation chrétienne, le dogme de l'éternité des peines et des récompenses, pour revenir, sous l'action de l'esprit progressif de la France, à la croyance des druides, c'est-à-dire à l'antique métempsycose, interprétée à l'aide de l'astronomie, de la géologie et de

¹ Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe. 1 Petr., III, 15.

la philosophie modernes ¹. D'autres se plaignent que *l'esthétique manque à l'Évangile, le gracieux au Crucifié*. Le maître principal ne veut pas qu'on *se hâte d'accuser l'anthropomorphisme ni l'idolâtrie qu'il a répandu : c'est la première conquête de la liberté et de l'intelligence, il a une immense supériorité sur tout ce qui l'a précédé* ². Enfin un publiciste distingué nous assure que, *là où règne le spiritualisme, on pourrait dire sans témérité qu'à ne considérer que les actes, il n'y a pas une grande différence entre un philosophe honnête et un honnête chrétien*. Et cette conclusion, il l'appuie sur une leçon récente d'un professeur renommé qui établit : que les philosophes anciens étaient d'excellents *directeurs spirituels de l'humanité* ; que leur morale ne manquait d'aucune des garanties désirables ; qu'elle était *presque aussi précise que celle des Pères de l'Église* ; qu'elle était populaire et pratique et s'adressait à tout le monde ; qu'elle possédait une sanction très-suffisante ; enfin, qu'elle avait son mobile presque surnaturel et qu'on y trouve *la doctrine de la grâce dans toute sa sévérité* ³. Aussi les saints du Christianisme sont-ils mis tout naturellement en société des héros païens : *Oh ! s'écrie-t-on, si l'âme du dernier des Brutus, si l'âme de saint Louis s'étaient racontées elles-mêmes, quelle belle psychologie morale nous aurions* ⁴ !

Ainsi, Messieurs, Jésus-Christ, venu sur la terre « pour nous arracher à la puissance du démon et nous

¹ *Ciel et Terre*, par M. Jean REYNAUD, 1^{re} édition. — Voir l'excellent livre de M. Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes : *De la vie future*, 1855, p. 207.

² *Premiers Essais*, p. 324.

³ *Journal des Débats*, 8 mars 1855.—Cours de M. A. GARNIER.

⁴ *Premiers Essais*, p. 263.

rendre à Dieu¹, pour nous tirer du sein des ténèbres et nous introduire dans son admirable lumière², » n'a eu rien ou à peu près rien à faire en ce monde. Les idoles qu'il a remplacées étaient fort respectables. Il n'a apporté ni vérité ni vertu que les païens ne connussent et ne pratiquassent d'avance. Une âme purifiée dans le sang de Jésus-Christ, régénérée par le baptême, nourrie de l'Eucharistie, n'a rien qui la distingue beaucoup de celle qui est plongée dans l'infidélité : Brutus ou saint Louis, ce sont des vertus qui vont de pair. Il est vrai, le premier n'a point connu la révélation chrétienne, et le second a pratiqué toutes les perfections de l'Évangile. Mais, on l'a dit ailleurs, *la philosophie et la religion ne diffèrent que par les formes qui les distinguent sans les séparer : Un autre auditoire, d'autres formes, un autre langage*³.

Enfin, oserai-je vous dire, Messieurs, que ce n'est pas seulement la réhabilitation du paganisme, mais que c'est celle de l'enfer et du démon qui est entreprise ? Entendez ceci : *De tous les êtres autrefois maudits, que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est, sans contredit, celui qui a le plus gagné au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Le moyen âge, qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir méchant, laid, torturé... Un siècle aussi fécond que le nôtre en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta dans les entreprises hasardeuses... Si nous sommes devenus indulgents pour Satan, c'est que Satan a dépouillé une par-*

¹ Ut convertantur de potestate Satanæ ad Deum. Act., xxvi, 18.

² Qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum. 1 Petr., II, 9.— ³ Du Vrai, etc., p. 529

tie de sa méchanceté, et n'est plus ce génie funeste, objet de tant de haines et de terreur. Le mal est évidemment de nos jours moins fort qu'il n'était autrefois. Permis au moyen âge, qui vivait continuellement en présence du mal, fort, armé, crénelé, de lui porter cette haine implacable... Nous qui respectons l'étincelle divine partout où elle reluit..., nous hésitons à prononcer des arrêts exclusifs, de peur d'envelopper dans notre condamnation quelque atôme de beauté¹.

Serait-il vrai, Messieurs, que toutes ces débauches d'esprit, tous ces blasphèmes qui eussent fait frémir les chrétiens de l'ancienne marque, eussent perdu une partie de leur horreur pour je ne sais quels chrétiens énervés de ce temps? Quoi qu'il en soit, voici de très-graves paroles tombées de haut, et qui ne doivent jamais être oubliées :

« Nous avons appris avec douleur qu'une autre erreur
» funeste s'était répandue dans quelques parties du
» monde chrétien, et s'était emparée de l'esprit d'un assez
» grand nombre d'hommes, la plupart catholiques, les-
» quels s'imaginent qu'il faut bien espérer du salut éter-
» nel de ceux qui ne vivent point au sein de la véritable
» Église de Jésus-Christ. De là vient qu'ils posent fré-
» quemment la question de savoir quels seront, après la
» mort, le sort et la condition de ceux qui n'ont fait au-
» cune profession de la foi catholique, et ils appuient sur

¹ *Journal des Débats*, 25 avril 1855. — Lire l'article entier, où l'on verra que le Peintre, auteur de la *Tentation du Christ*, « a su, le premier, dégager la vraie signification symbolique du passage de l'Évangile, et, en écartant les détails qui portent trop profondément l'empreinte de l'époque et du pays où se forma le récit, l'interpréter d'une façon accommodée aux idées religieuses de notre temps, etc., etc. »

» les raisons les plus vaines une réponse favorable à leur
» opinion erronée. Loin de Nous , vénérables Frères ,
» que nous osions mettre des limites à la miséricorde
» divine , qui est infinie; loin de Nous que nous voulions
» sonder les conseils et les jugements secrets de Dieu ,
» abîme profond où la pensée de l'homme ne peut péné-
» trer. Mais , selon le devoir de Notre charge aposto-
» lique , Nous voulons exciter votre sollicitude et votre
» vigilance épiscopale , afin que , de toute l'étendue de
» vos forces , vous chassiez de l'esprit des hommes cette
» opinion impie et funeste que le chemin du salut éternel
» peut se trouver dans toutes les religions. Démontrez
» à vos peuples , avec toute la doctrine et l'habileté qui
» brillent en vous , que les dogmes de la foi catholique
» ne sont nullement contraires à la miséricorde et à la
» justice de Dieu. Il est en effet certain par la foi que ,
» hors de l'Église Apostolique Romaine , personne ne
» peut être sauvé , qu'elle est l'unique arche du salut ;
» que celui qui n'y sera point entré périra par le déluge ;
» et , d'autre part , il faut aussi tenir pour certain que
» ceux qui sont à l'égard de la vraie religion dans une
» ignorance invincible , n'en portent point la faute aux
» yeux du Seigneur. Or , maintenant , quel mortel serait
» assez téméraire pour vouloir déterminer les limites de
» cette ignorance , suivant le caractère et la diversité des
» peuples , des pays , des esprits et de tant d'autres cir-
» constances ? Sans doute , lorsque affranchis de ces entra-
» ves corporelles , nous verrons Dieu tel qu'il est , nous
» comprendrons alors la beauté du lien qui unit étroite-
» ment en Dieu la miséricorde et la justice ; mais tant que
» nous sommes dans ce séjour terrestre , affaîssés sous ce

» fardeau mortel qui écrase l'âme, nous croyons fermement, d'après la doctrine catholique, qu'il n'existe qu'un Dieu, une foi, un baptême; aller plus loin dans ces recherches n'est pas licite. Au reste, suivant que la charité le demande, faisons des prières fréquentes pour que tous les peuples, quelles que soient les régions qu'ils habitent, se convertissent au Christ, et dévouons-nous de toutes nos forces au salut commun des hommes, car le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et les dons de la grâce céleste ne sauraient nullement faire défaut à ceux qui désirent et demandent sincèrement d'être réjouis de cette lumière.

» Ces sortes de vérités doivent être gravées très-profondément dans les esprits des fidèles, afin qu'ils ne se laissent pas corrompre par de fausses doctrines, qui vont à entretenir cette indifférence que nous voyons se répandre de plus en plus et se fortifier au détriment mortel des âmes ¹. »

Quelle sagesse de conseils, Messieurs et chers Coopérateurs ! Quelle connaissance de l'état le plus actuel des esprits, des périls les plus présents de la société chrétienne ! Quelle précision d'enseignement et de doctrine ! Quels ménagements fondés à la fois sur la vérité et sur la charité ! Mais en même temps, quelle sainte énergie pour la conservation du dogme, pour le maintien du dépôt ! Non, personne ne sera jugé d'après ce qu'il aura invinciblement ignoré ². Non, la lumière divine ne man-

¹ Allocution Pontif. du 9 décembre 1854.

² La 68^e proposition de Baius, qui a été condamnée par saint Pie V, est celle-ci : Infidelitas pure negativa in his quibus Christus non est prædicatus, peccatum est.

quera jamais à qui que ce soit qui l'aura cherchée et qui s'en sera rendu digne. Car, bien que Dieu ne doive sa grâce à personne, nous avons appris de lui-même qu'il veut que tous les hommes se sauvent, et que, dans cette fin, ils arrivent à la connaissance de la vérité ¹. C'est pourquoi, à celui qui fait ce qu'il peut, Dieu ne refuse pas la grâce. Il existe dans les trésors de sa miséricorde et de son amour, des ressources et des inventions que nous ne connaissons qu'au ciel. Les théologiens les mieux notés enseignent à cet égard des doctrines très-conso-lantes. Mais il n'en reste pas moins incontestable qu'il n'y a *qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême* ², et qu'en dehors de l'Église il n'y a pas de salut ³. Insistez donc souvent auprès de vos peuples, Messieurs, afin de leur faire sentir tout le prix, toute la dignité, tout l'avantage de la condition chrétienne. Sans doute, après le baptême, il demeure en nos âmes de tristes conséquences du péché d'origine, mais elles ne nous sont laissées que pour l'épreuve et le combat; et l'Église, jalouse de la vertu infinie du sang de Jésus, dénonce anathème contre quiconque méconnaît la condition du chrétien régénéré, et l'abaisse au niveau de celle du païen ou même du catéchumène ⁴. L'humilité nous sied à tous; nos fautes personnelles nous la commanderont toujours assez. Toutefois, ne soyons pas humbles au détriment de Jésus-Christ; et quand il a relevé si magnifiquement l'édifice de notre âme, quand il en a cimenté la restauration avec son sang, quand il l'a orné de ses dons les

¹ Qui omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire. 1 Timoth., II, 4.—² Eph., IV, 5.—³ August. Epist. 50.

⁴ Concil. Trid. sess. V. Decret. de peccato origin.

plus choisis, n'appelons plus ce glorieux édifice un débris, et gardons-nous de l'assimiler aux ruines d'une nature non réparée. Soyons d'ailleurs pleins de zèle pour communiquer nos privilèges, et tâchons de les étendre à toutes les âmes. Mais n'oublions jamais à quelles conditions nos clefs doivent ouvrir et fermer. Dieu a posé ses lois que nous ne saurions enfreindre. Malheur à moi si je négligeais l'injonction que l'Église adresse, par ma bouche, au jeune lévite qui aborde le sanctuaire ! Évêque, c'est bien le moins que je me souvienne du premier des ordres inférieurs qui m'ont été conférés, et que je n'ouvre pas la maison de Dieu aux infidèles : *Domum Dei aperiat is fidelibus et semper claudatis infidelibus* ¹.

Il est temps, Messieurs, de terminer ce long entretien, et il s'en faut beaucoup cependant que la matière soit épuisée. Je m'arrêterai après une ou deux observations finales.

Quand nous signalons ainsi les graves erreurs et les tendances antichrétiennes de la philosophie contemporaine, nous sommes loin, Messieurs, de vouloir déprécier la bonne philosophie, la vraie et saine philosophie, celle-là même qui, au moyen du doute méthodique ² et de l'abstraction spéculative, se place hypothétiquement, autant que le permet l'état actuel de l'humanité, en dehors du domaine de la foi et de la tradition surnaturelle pour étudier les choses qui sont du légitime domaine

¹ Pontific. Rom. De ordin. Ostiariorum.

² MM. les Ecclésiastiques reconnaîtront, aux expressions que renferme le reste de notre phrase, le sens restreint selon lequel nous acceptons ce mot, que nous ne consentirions pas à employer dans son acception générale, d'où pourraient naître des discussions qu'il importe d'écarter.

de la raison. Au contraire, nous ne cesserons d'encourager cette étude et de recommander cet utile emploi, ce noble exercice de l'intelligence. A vrai dire, si quelque chose pouvait dégoûter de la philosophie humaine, ce sont les étranges abus qui en ont été faits, principalement depuis un siècle. Volontiers nous adopterions à cet égard le langage que tenait déjà Nicole, si nous ne le trouvions légèrement empreint de cette aversion excessive de sa secte contre la raison et la nature : « De quelque éloge qu'on relève la philosophie, disait-il, il faut néanmoins reconnaître que ce qu'elle a de plus réel est qu'elle nous fait très-bien comprendre que tous les gens qui ont passé leur vie à philosopher sur la nature n'avaient entre-tenu le monde et ne s'étaient entretenus eux-mêmes que de chimères... J'ai vu tant de vanité et tant de présomption parmi ceux qui font métier de philosophie et qui soutiennent même la plus solide, que si j'avais à revivre, il me semble que j'évitais de faire paraître de l'inclination pour aucun de ces partis ¹. » Qu'eût dit le solitaire de Port-Royal s'il eût connu les élucubrations de ceux qui ont fait *métier de philosophie* de nos jours ? Du reste, jamais nos paroles les plus sévères n'égaleront la dureté de langage avec laquelle les maîtres les plus renommés de ce temps ont caractérisé eux-mêmes l'impuissance et la nullité de tous les modernes systèmes, les aberrations et les contradictions des nouveaux chefs d'école. Pourquoi taire une vérité incontestable, Messieurs ? J'aurai la franchise de dire ce que je pense, ce que vous pensez comme moi, ce qui est certain pour

¹ Lettres à dom Bretagne.

tout homme qui a étudié, observé les choses : Il n'existe plus guère de philosophie en ce dix-neuvième siècle, si ce n'est chez les corporations religieuses, dans les séminaires et dans les universités catholiques ; et, si vous voulez trouver encore des hommes qui aient véritablement conservé foi dans la raison humaine, cherchez-les dans les rangs de ceux qui ont gardé la foi chrétienne en leurs cœurs ¹. Oui, il reste chez nous un enseignement philosophique sérieux. Et, comme la philosophie est assurément la première et la plus noble de toutes les connaissances naturelles, comme elle l'emporte sur l'industrie, sur les arts, sur les sciences exactes et sur les sciences physiques, celui-là ne serait que juste envers l'Église qui reconnaîtrait l'incontestable supériorité avec laquelle elle soutient, aujourd'hui comme autrefois, le flambeau de la science humaine. Persévérez donc, Messieurs, dans cette grande et noble étude. Tout disciple de Jésus-Christ, qu'il soit simple baptisé ou qu'il soit prêtre, n'importe, est tenu de respecter toujours les lignes sévères de l'orthodoxie. Mais qu'on ne croie pas que l'esprit humain, dès l'instant qu'il a mis le pied

¹ De toutes les injustices que la vénérable compagnie de Jésus a endurées depuis deux siècles, la haine acharnée dont elle est poursuivie par les prétendus défenseurs de la philosophie n'est assurément pas la moins criante et la moins gratuite. Il est de notoriété, en effet, que la société de Jésus n'a jamais cessé de donner la plus grande importance à l'étude de la philosophie, et qu'à toutes les époques ses membres les plus distingués ont figuré aux premiers rangs parmi les adversaires de toute école qui paraissait détruire ou affaiblir les droits de la raison humaine. Il ne faut rien moins que le privilège dont jouit particulièrement ce saint institut d'être traité comme le divin Maître, pour expliquer la persévérance d'une accusation si évidemment calomnieuse et le succès d'une contre-vérité si manifeste.

sur le terrain de la révélation, y soit comme emprisonné et chargé d'entraves. « Je suis la porte, a dit Jésus-Christ ; si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé. Et » il entrera, et il sortira, et il trouvera d'abondants » pâturages ¹. » Oui, la porte par laquelle il faut nécessairement entrer pour trouver la vérité complète qui conduit au salut, c'est Jésus-Christ, c'est la foi : *Ego sum ostium ; per me si quis introierit, salvabitur*. Mais le chrétien, une fois incorporé à la cité sainte avec la résolution d'y vivre et d'y mourir, jouit en quelque sorte de ses entrées et de ses sorties franches. La citadelle divine a des portes ouvertes sur toutes les régions environnantes, elle a des descentes sur toutes les plages, et la police de la ville, qui est une ville libre par excellence, autorise sans difficulté et sans ombrage les allées et les venues qui n'ont pas de caractère hostile. Le chrétien profite de cette bienheureuse facilité ; *il entre et il sort*, et au delà comme en deçà des remparts il rencontre de riches domaines, des prairies émaillées, des jardins fleuris où son esprit se délecte, où son génie *trouve un aliment et une pâture : et ingreditur et egreditur, et pascua inveniet*. Ainsi le chrétien qui a fait l'acte de foi peut-il, quand il le veut, se replacer sur le terrain de la pure raison et de la simple nature, soit pour y étudier toutes les parties diverses de ce monde naturel « que » Dieu a livré aux disputes des hommes ², » soit pour y vérifier de nouveau les faits historiques et les motifs rationnels qui ont déterminé son assentiment religieux, et dont l'examen approfondi le rendra plus éloquent pour

¹ Joann., x.—² Eccl., iii, 11.

déterminer l'assentiment de ses frères. Puis, après cette excursion fructueuse, rentré dans la place, il y trouve des terres plus riches encore et plus fécondes. Acceptant la foi pour point de départ, sa raison se livre à de magnifiques investigations, à des spéculations sublimes. Le philosophe s'était fait chrétien; le chrétien redevient philosophe, et sa raison prenant son essor, comme l'aigle, du sommet des montagnes où la foi l'a portée, s'élance dans des régions inaccessibles pour le timide oiseau parti de la vallée. C'est ainsi que tout chrétien à qui Dieu a départi une étincelle de génie est un philosophe éminent, près duquel pâlissent les docteurs profanes; et je dirai aussi que le chrétien le plus illettré possède dans sa foi une dose de philosophie humaine qui n'existe point, en dehors du christianisme, chez ceux de sa condition. Pour conclure une alliance entre la raison et la foi, entre la science et la religion, le chrétien n'a pas à sortir de lui-même, il trouve dans son propre fonds les deux éléments combinés. Nos illustres devanciers ne commettaient donc aucune usurpation, ne faisaient aucune confusion, quand, aux premiers âges de l'Église, ils donnaient au christianisme le nom de *philosophie*. Il ne sera jamais fait sous le soleil un assez noble usage de l'intelligence humaine par quiconque ne l'appliquera point à connaître Celui que le Père a envoyé, Celui qui n'est pas seulement l'auteur et le consommateur de la foi, mais encore le chef de la race humaine restaurée, perfectionnée; en un mot, Celui qui récapitule tout en lui : la nature et la grâce, la raison et la foi, la philosophie et la religion.

Enfin, Messieurs, si nos attaques ne sont pas dirigées

contre la philosophie, mais contre les erreurs qui se parent de son nom, avons-nous besoin de protester que nous confondons encore moins les personnes avec les erreurs? Les personnes, Dieu nous en est témoin, nous demandons chaque jour l'amendement de leur esprit et de leur cœur; nous donnerions notre vie pour les conquérir à la vérité et à la grâce, pour leur procurer le don de la foi et leur ouvrir la porte du ciel. S'il y a quelque chaleur, quelque vivacité dans notre langage, c'est qu'il est impossible d'être convaincu de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de ne pas flétrir avec une sainte indignation les doctrines qui combattent directement cette vérité fondamentale, ou qui l'annihilent dans la pratique. Quand on a le bonheur d'être chrétien, quand on a l'honneur d'être ministre de la sainte Église de Dieu, la tiédeur sur ce point serait un crime, et toute capitulation serait une apostasie et une trahison. Ce serait de plus une cruauté, soit envers tant d'esprits faibles et peu éclairés qui peuvent se laisser séduire par les dehors convenables de cette philosophie trompeuse, soit envers les philosophes eux-mêmes, dont plusieurs pèchent par ignorance plus encore que par impiété : *Ignorant et errant* *. Qu'on ne nous reproche donc pas, comme un acte d'intolérance et d'hostilité, un cri d'alarme qui tend à préserver du supplice éternel des frères égarés, et, avec eux, ce grand nombre d'hommes qu'ils égarent. Nous ne connaissons point et il n'existe pas de moyen terme entre la béatitude surnaturelle qui est promise aux élus et les tourments sans fin qui attendent les contemp-

* Hebr., v, 2.

teurs de Jésus-Christ et de sa loi : voilà notre raison de parler, puisée dans un sentiment de zèle et dans un devoir de charité pastorale. Il en est une autre qui procède d'une pensée de foi, d'un devoir d'adoration et d'amour. Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme, il est le Roi de l'humanité par droit de naissance et par droit de conquête. La philosophie conteste à Jésus-Christ sa divinité, elle lui dispute son empire. En face de cette négation sacrilège : *Malheur à moi si je n'évangélise pas : Væ mihi si non evangelizavero* ¹ !

Au fond, des sanctuaires chrétiens de l'Orient, parmi plusieurs autres peintures qui décorent l'abside, il est une représentation qu'on retrouve souvent ². C'est un évêque, saint Pierre d'Alexandrie, étonné et comme dans la stupeur. Devant lui c'est Jésus-Christ, nu et transi de froid. L'évêque l'interroge de son regard plein d'émotion : Jésus lui répond : « C'est Arius, l'impie Arius qui » m'a dépouillé de ma tunique. » — Ah ! mes vénérables Frères, le même Jésus, dépouillé du manteau de sa divinité et de sa royauté par la main glaciale du nouvel arianisme, est apparu à vos regards et aux miens. Et chacun de nous s'est écrié comme les prêtres à qui saint Pierre d'Alexandrie raconta sa vision : « Tant qu'il me » restera un souffle de vie, j'élèverai la voix contre » l'impie Arius. »

Le secours d'en haut ne nous manquera pas dans l'accomplissement de cette tâche. Le Père commun des

¹ 1 Corinth., ix, 16.

² Le *Guide de la peinture*, manuscrit byzantin ; traduit par M. Paul DURAND et publié par M. DIDRON. Paris, 1845, p. 317.—Voir la belle collection de dessins inédits de M. P. DURAND.

fidèles nous en donne un présage certain dans ces consolantes et saintes paroles, qui terminent l'Allocution apostolique dont cet entretien synodal n'a été que le développement :

« Telles sont les choses que Nous avons jugé devoir
» vous faire entendre, Vénérables Frères, dans Notre
» soin et Notre sollicitude à remplir le ministère Apostolique que la clémence et la bonté de Dieu ont imposé à Notre faiblesse. Mais Nous nous sentons relevé et fortifié par l'espérance de la protection céleste. Dieu protégera son Église, il favorisera nos vœux communs, surtout si nous avons pour nous l'intercession et les prières de la Très-Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. En votre présence et au milieu de vos applaudissements qui Nous remplissaient de joie, Nous l'avons, avec l'aide du Saint-Esprit, proclamée exempte de la tache originelle. C'est un privilège assurément glorieux, et qui convenait pleinement à la Mère de Dieu, d'avoir échappé saine et sauve au désastre universel de notre race. Or, la grandeur de ce privilège servira puissamment à réfuter ceux qui nient que la nature humaine ait été détériorée par suite de la première faute, et qui exagèrent les forces de la raison pour méconnaître ou diminuer le bienfait de la religion révélée. Fasse enfin la Bienheureuse Vierge qui a tué et détruit toutes les hérésies, que soit aussi entièrement déracinée et anéantie cette très-pernicieuse erreur du rationalisme, qui, à notre malheureuse époque, tourmente si violemment la société civile et désole si profondément l'Église : *Faxit tandem Virgo Beatissima, quæ interemit ac perdidit universas hæreses, ut*

» *hic etiam evellatur stirpitus ac deleatur rationalismi*
» *error perniciosissimus* ¹ ! »

Ainsi soit-il !!! *

¹ Allocution pontific. du 9 décembre 1854.

XXV

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION D'UN VOYAGE AD LIMINA APOSTOLORUM

ET MANDEMENT POUR LE CARÊME MDCCCLVI.

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION D'UN VOYAGE AD LIMINA APOSTOLORUM.



I. Six ans se sont écoulés, Nos Très-Chers Frères, depuis que nous avons reçu la plénitude du sacerdoce par l'imposition des mains des pontifes. Six années sont révolues depuis que le père de la grande famille nous a envoyé vers vous, depuis qu'il nous a donné ce champ à ensemençer, cette vigne à cultiver. Durant ce laps de temps, nous avons pu visiter une première fois l'étendue de ce vaste territoire, prêcher à tous l'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, répandre partout les bénédictions et les grâces dont le divin Sauveur a rendu nos mains dépositaires, tracer çà et là quelques timides sillons, essayer quelques plantations modestes qui attendent de Dieu leur accroissement.

Il est écrit au livre de l'Exode : « Six ans tu ensemenceras ton champ, et six ans tu émonderas ta vigne, et tu en recueilleras les fruits ; mais la septième année, ce sera le sabbat, c'est-à-dire l'année du repos ¹. »

¹ Exod., xxiii, 10.

L'agriculteur des âmes, l'ouvrier de la vigne spirituelle du Seigneur, N. T.-C. F., ne connaît, lui, ni jour ni année de repos. Le Dieu créateur, qui a fait le ciel et la terre en six jours, et qui au septième jour s'est reposé de son œuvre extérieure, ne se repose jamais de son œuvre plus intime, de cette opération secrète par laquelle il gouverne le monde et vivifie tous les êtres. *Pater meus usque modo operatur, et ego operor* ¹, disait Jésus-Christ : « Mon Père, depuis le commencement des choses jusqu'à cet instant, ne cesse pas d'agir, » c'est-à-dire, le repos dans lequel il est entré après la création, et qu'il a voulu faire honorer par l'institution du sabbat, n'empêche ni les opérations de sa puissance dans la conservation de son ouvrage, ni les opérations de sa grâce dans la sanctification des âmes ; « et j'agis de même, » c'est-à-dire, j'agis toujours, étant avec lui un même principe de ses divines opérations. Ainsi en est-il du prêtre, de l'évêque, qui sont les instruments de plusieurs de ces opérations sublimes ; leur action est continue, incessante, elle ne s'arrêtera qu'avec le souffle de leur respiration et le battement de leur cœur.

Il était réglé aussi dans l'ancienne loi : « Si vous avez » acheté un serviteur hébreu, il vous servira six ans, et » en la septième année il recouvrera sa liberté ². » Il en est autrement, N. T.-C. F., de celui que le Seigneur a acquis pour serviteur dans son Église ; son esclavage n'a pas de fin ; sa liberté est engagée pour toujours ; et, certes, il est loin de se plaindre de cette servitude perpétuelle, qui est une perpétuelle royauté, puisque ser-

¹ Joann., v, 17. — ² Exod., xxi, 2.

vir le Seigneur, c'est régner : *Servire Domino, regnare est.*

Ce matin donc, en célébrant solennellement, au milieu des prêtres et des lévites de notre cité, le sixième anniversaire de notre consécration épiscopale, ainsi que les saintes lois de la liturgie nous obligent de le faire chaque année à pareil jour, nous n'avons pas cru avoir conquis le repos ni mérité la délivrance. Ne savons-nous pas d'ailleurs que la terre, avant de se reposer, devait avoir porté des fruits? que le serviteur, avant d'être affranchi, devait avoir servi utilement son maître? Or, quand nous considérons attentivement cette semaine d'années déjà écoulées, à peine y trouvons-nous les fruits qu'une semaine de jours aurait produits sous la main d'un ouvrier plus actif, plus intelligent, plus dévoué, et surtout plus saint. Non seulement nous pouvons dire avec l'ouvrier de l'Évangile que nous avons été *un serviteur inutile*; mais il nous serait impossible d'ajouter avec lui que *nous avons fait tout ce que nous devons faire* ¹.

Toutefois, N. T.-C. F., Dieu, qui est un maître généreux, et qui ne mesure pas ses dons à nos mérites, daigne, dans sa bonté indulgente, accorder quelque relâche à notre ministère. Le sabbat de la septième année ne nous sera pas entièrement refusé. Car n'est-ce pas se reposer que d'aller vers son père? Le fils ne se sent-il pas libre quand il pose le pied sur le seuil de la maison paternelle? C'est cette consolation qui nous est réservée. Et si c'est pour nous une douceur, un repos, ce sera aussi un puissant encouragement pour de nou-

¹ Luc., xvii, 10.

veaux labeurs, une provision nouvelle d'ardeur et de force pour la carrière qui nous reste à parcourir.

II. Vous le savez, N. T.-C. F., l'évêque, dans la solennité même de son ordination, s'engage à visiter, à des époques marquées ¹, la ville sainte où reposent les restes vénérés des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et à rendre compte au Souverain Pontife de l'état de l'Église qui lui est confiée. Et le pape Benoît XIV observe que la constitution célèbre de Sixte-Quint sur cette matière n'a pas créé cette double obligation, puisqu'il est constant par les monuments de l'antiquité que l'un et l'autre chef de cette loi était en vigueur dans les siècles les plus reculés, et que ces deux points sont la conséquence manifeste de la primauté que Dieu a donnée à Rome sur l'univers et au pontife romain sur l'Église universelle. La bulle Sixtine a seulement réglé et déterminé le mode et les époques de l'accomplissement d'une loi préexistante, que le pape saint Grégoire VII n'avait fait lui-même que renouveler, et dont saint Grégoire le Grand avait trouvé déjà des traces évidentes dans les âges antérieurs ². Les apôtres eux-mêmes ne nous ont-ils pas laissé leur exemple à cet égard?

Après trois ans de courses évangéliques, l'apôtre saint Paul nous dit qu'il vint à Jérusalem voir Pierre : *Post tres annos, veni Jerosolymam videre Petrum* ³. Au lendemain de sa conversion et de sa vocation à l'apostolat, il ne lui avait pas été donné de visiter les saints lieux,

¹ Pour la France, le terme est celui de quatre ans. A cause de l'étendue de notre diocèse que nous ne pouvions parcourir qu'en six ans, nous avons obtenu du Saint-Père un délai de deux années.

² Bened. XIV. *De Synod. diœces.* l. 13, c. 6, n. 13.

³ Galat., I, 18.

encore fumants du sang rédempteur ; la volonté divine l'avait précipité aussitôt dans les devoirs laborieux de la prédication ; il avait évangélisé l'Arabie, il était retourné à Damas ¹. Enfin, voici qu'il peut se rendre à Jérusalem. Et quel est le principal but de son voyage ? Lui qui ne veut connaître autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié ², ne veut-il pas satisfaire sa piété par le spectacle du Calvaire ? Sans doute l'incomparable Paul trouvera sur le Golgotha et au sépulcre de son maître des émotions dignes de sa grande âme. Mais ce n'est pas la fin première qu'il se propose ; son voyage est entrepris pour un autre motif. Ecoutez le beau langage de Bossuet : « Il fallait que le grand Paul, Paul revenu du troisième ciel, vînt en la cité sainte voir Pierre : non pas Jacques, quoiqu'il y fût, un si grand apôtre, *frère du Seigneur*, évêque de Jérusalem, appelé le Juste, et également respecté par les chrétiens et par les juifs : ce n'était pas lui que Paul devait venir voir ; mais il est venu voir Pierre, et le voir selon la force de l'original, comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée, *le contempler, l'étudier*, dit saint Jean Chrysostôme, *et le voir comme plus grand aussi bien que plus ancien que lui* ; le voir, afin de donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre ³. »

Ainsi, N. T.-C. F., vous l'entendez de la bouche la plus éloquente de notre Église de France, quand vos évêques entreprennent d'aller voir Pierre, ils accom-

¹ Galat., 1, 15, 16, 17. — ² 1 Corinth., 11, 2. — ³ Sermon sur l'unité de l'Église.

plissent un pèlerinage dont saint Paul a donné *la forme aux siècles futurs*, une obligation qui *demeure établie à jamais* par l'exemple du grand apôtre.

Plus tard, le même docteur des nations, après avoir parcouru un grand nombre de provinces, et en dernier lieu la Macédoine, l'Achaïe et Jérusalem, éprouvait le besoin maintenant de voir Rome : *Postquam fuero ibi, oportet me et Romam videre* ¹. Et ce n'était point assurément la Rome de Claude ou de Néron qui tentait sa curiosité ; pour lui, Rome c'était encore Pierre, c'était la cité reine et maîtresse du monde régénéré, le siège de l'empire fondé par Jésus-Christ. Ce besoin, N. T.-C. F., c'est celui que ressentent tous les pasteurs, après avoir parcouru les contrées confiées à leur apostolat. Quand ils ont visité les diverses provinces de leur juridiction, eux aussi, il faut qu'ils aillent à Rome, il faut qu'ils voient Rome : *Postquam fuero ibi, oportet me et Romam videre*. Et, quoiqu'ils ne soient insensibles à aucune des autres merveilles de la cité souveraine, la Rome qu'ils vont voir se résume dans Pierre ; pour eux, Rome c'est le pape, et le pape c'est Rome. Ce qu'ils vont saluer, vénérer, consulter, écouter, c'est Pierre ; Pierre qui, du fond de son glorieux tombeau, accueille sans nul doute leurs hommages, leurs prières, leurs vœux ; mais surtout Pierre qui, assis sur son siège immortel, rend par la bouche de son successeur des oracles toujours sûrs, répand des bénédictions toujours efficaces, résout tous les doutes, aplanit toutes les difficultés, encourage toutes les œuvres tentées pour la gloire de Dieu et le salut des peuples.

¹ Act., XIX, 21.

III. Car, N. T.-C. F., le voyage d'un évêque à Rome n'est pas seulement un voyage de piété et de dévotion, une visite de convenance ou de devoir. La même loi ecclésiastique qui nous conduit dans les murs de la ville sainte pour offrir au chef suprême de l'épiscopat nos religieux sentiments de fidélité, de respect, d'obéissance et d'amour, nous oblige aussi à lui rendre compte de notre administration, à lui exposer l'état de notre diocèse.

De très-graves et très-anciennes autorités sont invoquées pour établir l'existence immémoriale de ce lien de subordination entre les pasteurs des églises particulières et le pontife de l'Église universelle. Mais nous trouvons sous la plume de notre glorieux saint Hilaire des paroles qui peuvent avoir ici leur application : « C'est, en effet, une chose très-bonne et souverainement convenable que, de toutes les provinces, les pontifes du Seigneur en réfèrent au chef, c'est-à-dire au Siège du bienheureux apôtre Pierre : *Hoc enim optimum et valde congruentissimum esse videbitur, si ad caput, id est, ad Petri apostoli Sedem, de singulis quibusque provinciis, Domini referant sacerdotes*¹. » Nous obéirons donc, en ce point comme en beaucoup d'autres, à nos propres maximes, nous suivrons nos traditions domestiques, en nous soumettant aux constitutions générales de l'Église dont un concours de circonstances difficiles avait suspendu l'observation pratique, mais que nos vénérables Frères dans l'épiscopat nous ont appris en ces derniers temps à respecter ponctuellement.

IV. Vous prierez pour nous, N. T.-C. F., tandis que nous

¹ Hilar. Ex opere historic. Fragm., II, 9.

irons acquitter ce devoir de notre charge. Nous avons la confiance que ce voyage, entrepris dans des vues qui sont toutes selon Dieu, ne sera pas sans profit pour notre Église et pour le bien de vos âmes. Nous nous éloignons à regret de vous, à la suite de ces jours qui ont semé la tribulation et le deuil au sein de tant de maisons. Dans la cité et sur divers points du diocèse, les influences épidémiques ont multiplié leurs ravages et porté des coups que nous déplorerons longtemps. Nous avons mêlé nos pleurs aux vôtres, et notre unique consolation ç'a été l'esprit de foi, le caractère de résignation et de générosité de presque tous ceux qui nous ont été enlevés. De ferventes prières, adressées à la Vierge Immaculée, dont le triomphal anniversaire sera bientôt célébré solennellement, nous donnent la confiance que la source de vos pleurs est enfin tarie. Mais d'autres souffrances plus opiniâtres resteront. L'extrême cherté des aliments nous fait envisager avec effroi les privations qui pèseront sur une infinité de familles pendant ce cruel hiver. Laissez-nous donc vous supplier, ô vous tous, enfants privilégiés de la Providence, à qui cette bonne mère a départi la fortune ou l'aisance, de dilater votre cœur et d'ouvrir vos mains pour le soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ. Permettez qu'avant le départ nous vous conjurons, cette fois encore, *de vous souvenir des pauvres : tantum ut pauperum memores essetis*¹. N'oubliez pas non plus, à l'époque de Noël, nos jeunes familles lévitiqes; et qu'une quête abondante vienne nous rassurer sur le sort de nos séminaires, qui n'ont d'autres

¹ Galat., II, 10.

ressources que votre charité. Puisse le saint temps du carême, qui s'ouvrira trop tôt cette année pour que nous espérons de le commencer avec vous, ranimer la piété des justes, ramener à la pratique du devoir religieux et à la fréquentation des sacrements ce trop grand nombre d'hommes, honorables d'ailleurs, qui s'en tiennent encore éloignés ! Enfin, N. T.-C. F., intercédez auprès de la Vierge Marie, notre mère, afin qu'elle nous assiste dans cette longue route ; que les saints anges de notre Église nous accompagnent dans le chemin ; que nos glorieux patrons, saint Hilaire, saint Martin, sainte Radegonde nous couvrent de leur protection, afin que nous revenions joyeux vers vous, qui êtes l'objet de toutes nos affections : *Ut cum pace, salute et gaudio revertamur ad propria* ¹. Ainsi soit-il.

A ces causes, etc.

¹ Oratio Eccles. pro Itinerar. Prælator.

XXVI

LETTRE PASTORALE

ADRESSÉE AU CLERGÉ DU DIOCÈSE , AU SUJET DU TROISIÈME

CONCILE DE LA PROVINCE DE BORDEAUX ET DU

TROISIÈME SYNODE DIOCÉSAIN.

(XIV JUILLET MDCCCLVI.)

LETTRE PASTORALE

AU SUJET DU TROISIÈME CONCILE DE LA PROVINCE DE BORDEAUX.

I. Il nous tarde, Nos bien-aimés Frères et dignes Coopérateurs, de vous rassembler autour de nous pour les exercices accoutumés de la retraite annuelle. Combien il nous sera doux de vous y voir accourir, cette année, plus nombreux encore, s'il est possible, qu'à l'ordinaire ! Tant d'impressions profondes, tant de souvenirs ineffaçables, que nous avons rapportés de la cité mère et mattresse du monde, de cette Rome si étrangement méconnue et si gratuitement outragée à cette heure; tant de consolations que nous avons goûtées, tant de lumières que nous avons trouvées au pied des tombeaux des saints Apôtres et aux genoux du représentant de Jésus-Christ; tant de conseils que nous avons sollicités et qui nous ont été paternellement prodigués pour ce qui concerne les devoirs de notre administration pastorale : ce sont là autant de sujets d'entretien que nous nous sommes réservé de mêler chaque jour, Dieu aidant, aux exhortations de l'homme de Dieu qui doit porter la parole durant ce temps de grâce et de salut. Semaine bienheureuse, heures trop

rapides, pendant lesquelles nous essayons de faire passer chaque année dans vos âmes tout ce qui fait l'aliment de la nôtre.

Mais, avant que cette réunion diocésaine puisse s'effectuer, nous devons prendre part à une autre réunion plus importante encore. La lettre d'indiction d'un nouveau concile de la province de Bordeaux vient de nous être adressée par notre Éminentissime Métropolitain. La ville de Périgueux a été désignée pour cette troisième assemblée; et, quoique cette cité puisse se glorifier de l'antiquité reculée de son siège épiscopal, ce sera néanmoins la première fois pour elle, comme naguère pour la jeune Église de La Rochelle, que ce spectacle lui sera donné, et que ce genre de gloire ornera ses annales¹.

II. Le fruits considérables des conciles provinciaux sont désormais trop appréciés de chacun de vous, Nos chers Coopérateurs, et le bien qui en est résulté dans nos diocèses est trop manifeste pour que nous ayons besoin de faire ressortir l'excellence de cette institution, qui occupe une si grande place dans l'histoire de l'Église. Qu'il nous suffise de vous dire en quels termes Notre Saint-Père le Pape Pie IX recommande la tenue de ces assemblées périodiques à tout l'épiscopat d'un grand empire, du côté duquel se tournent en ce moment les plus vives espérances de la religion. Vous comprendrez que nous aimions à citer ces paroles; elles seront pour nous et pour nos vénérables comp provinciaux un puissant encouragement à continuer ce que nous sommes en voie d'exécuter déjà si fidèlement.

¹ La *Gallia Christiana* mentionne cependant un Concile de Périgueux en 1365; mais, s'il a existé, il n'est rien resté de ses actes.

Dans les lettres apostoliques adressées à tous les archevêques et évêques de l'impériale et royale monarchie d'Autriche, à la date du 17 mars dernier, le chef de l'Église s'exprime ainsi : « Vous savez parfaitement, bien-
» aimés Fils et vénérables Frères, combien les conciles
» provinciaux, si sagement prescrits par les décrets ca-
» noniques, et toujours célébrés par nos saints évêques
» au grand avantage de l'Église, contribuent à renou-
» veler la discipline du clergé, à réformer les mœurs des
» peuples et à éloigner d'eux ce qui leur serait nuisible;
» aussi désirons-nous ardemment que vous célébriez les
» conciles provinciaux, conformément aux sacrés canons,
» afin que les remèdes opportuns et salutaires soient
» appliqués dans chacune des provinces de cet empire
» aux maux dont elle a le plus à souffrir. »

Réponse sans réplique, N. T.-C. F., à ces accusations téméraires d'accaparement de toutes les attributions et de tendance à une centralisation sans bornes, que quelques-uns n'ont pas craint d'élever en ces derniers temps contre l'Église romaine. Les conciles particuliers sont un élément et une garantie de liberté et de nationalité pour les diverses provinces du monde catholique; plusieurs conciles œcuméniques leur ont attribué ce caractère. Or, loin que le chef de l'Église prenne ombrage de la tenue de ces Etats provinciaux, c'est lui-même qui en demande la reprise, qui en regrette l'abandon, qui en démontre les avantages.

Il est vrai, les décrets de ces conciles particuliers ne sont promulgués qu'après qu'ils ont été reconnus du Saint-Siège; et l'esprit le moins exercé comprendra la sagesse de cette règle, qui, en maintenant, dans une cer-

tainne limite, la liberté et la variété au sein de l'Église, ne permet pas néanmoins que sa constitution monarchique dégénère en une simple agrégation de provinces fédérées. Qu'on y veuille bien réfléchir, et l'on reconnaîtra que plusieurs des difficultés soulevées en ces derniers temps ne peuvent trouver leur solution régulière et définitive qu'au moyen des assemblées provinciales. Oui, mille fois oui, tant qu'il restera des diversités d'origine, de langue, de gouvernements, je dirai même de climat; tant que le globe entier ne sera pas concentré sur un même degré de longitude et de latitude; en d'autres termes, tant que ce monde durera dans les conditions où le Créateur l'a placé, l'existence d'un droit commun, d'une législation absolue, uniforme, sans modifications et sans dispenses, sera impossible pour un assez grand nombre de points qui intéressent la discipline ecclésiastique. Le droit commun est sage par cela seul qu'il est en rapport avec les besoins les plus généraux. Mais il porte aussi avec lui une autre marque de sagesse, c'est qu'il admet comme élément du droit lui-même le principe des exceptions, des dérogations, des modifications, pourvu qu'elles se fassent dans les conditions régulières. Or, le tribunal qui offre le plus de garantie et dont l'autorité a le plus de poids quand il s'agit d'apporter à quelques détails du droit commun un tempérament légitime, c'est l'épiscopat de la province assemblé canoniquement, conciliairement, et subordonnant ses décrets à la révision apostolique. Par là, tous les besoins divers des divers lieux trouvent une juste satisfaction, puisque l'autorité qui y pourvoit est celle des législateurs locaux, dûment instruits et informés, s'entr'aidant de leurs conseils et de leurs lumières

réci-proques. Et l'unité de gouvernement, je dirai même l'unité de législation, n'est pas offensée, puisque le chef universel et le législateur suprême a agréé des applications particulières qui font désormais elles-mêmes partie du droit.

Ajouterai-je, Messieurs et chers Coopérateurs, que les assemblées conciliaires, assujetties à des règles que le droit ecclésiastique a sagement déterminées, soumises à des formes qu'a sanctionnées l'autorité du temps et de l'expérience aussi bien que l'autorité des saints canons, enfin assistées de grâces spéciales de l'Esprit-Saint, sont ainsi préservées des dangers et des inconvénients de la plupart des assemblées délibérantes ? Il est dans la nature et dans la nécessité des choses que les évêques se recherchent, se rapprochent, se concertent entre eux. Cela est si vrai que, quand les pouvoirs séculiers ont employé leur autorité à interdire les conciles, dans la véritable acception du mot, ils ont provoqué et souvent convoqué eux-mêmes des réunions extra-canoniques, lesquelles, n'étant pas protégées contre les infirmités de la nature humaine par cet ensemble de conditions salutaires qui constituent une réunion proprement conciliaire, n'ont pas toujours été également avantageuses au bien de l'Église. A Dieu ne plaise que nous oublions jamais de combien de pages glorieuses l'histoire des assemblées générales du clergé de France a enrichi les archives ecclésiastiques de notre pays ! Là, combien de sages ordonnances, combien de discours éloquents, combien de hardies représentations et de courageuses doléances qui seront l'éternel honneur de l'épiscopat français, et qui donneront toujours aux plus humbles successeurs de ces

mâles pontifes d'autrefois le droit d'être fiers de leurs devanciers ! Mais, quels que fussent les avantages de ces grandes assises du clergé de la nation, elles ne remplaçaient que très-imparfaitement les synodes triennaux de chaque province, prescrits par plusieurs conciles et spécialement par le concile de Trente. Aussi voyons-nous que, du sein de ces assemblées mixtes, effrayées des dangereuses influences au milieu desquelles s'accomplissait leur pénible mission, s'échappèrent souvent de vives réclamations pour la libre tenue des conciles. Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : « Quand plusieurs sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux ; »¹ et nos pères ont fait observer qu'en se servant de ce texte célèbre pour établir la thèse des conciles, la tradition l'a toujours interprété de telle sorte que ceux-là seuls devaient être considérés comme assemblés au nom de Jésus-Christ, qui étaient assemblés conformément aux règles établies par son Église : règles de plus en plus perfectionnées par une sagesse toute divine, et qui, en ne laissant plus rien d'arbitraire et d'indécis concernant le mode de convocation, de présidence, de discussion, de suffrage, de procédure et de sanction, en donnant d'exactes délimitations aux territoires, aux compétences et aux attributions, ne permettraient plus le retour de ces réunions équivoques, dont plusieurs saints pontifes de l'antiquité, et notamment saint Grégoire de Naziance, ont pu très-justement contester l'utilité et redouter les abus. Ah ! s'il est trop vrai dans beaucoup de cas, ce que dit l'auteur de l'*Imitation*, que rarement nous avons été parmi

¹ Matth., xviii, 20.

les hommes sans en revenir moins hommes, sans en sortir amoindris et diminués, il est plus incontestable encore que jamais les pontifes du Seigneur n'ont été rassemblés sous l'égide de l'Église et du Saint-Esprit sans se sentir grandis et fortifiés à la suite de cette bienheureuse et toujours trop courte cohabitation. Là, toute pression irrégulière est comme impossible; aucun esprit, aucun sentiment de personnalité ne peut définitivement prévaloir; le parti pris et l'idée préconçue subissent le contrôle et l'examen; l'impétuosité des caractères et des volontés est comprimée; l'ascendant même du talent ne peut dégénérer en séduction; les calculs de l'habileté trop humaine sont déjoués. En un mot, toute surprise est écartée; les hommes finissent par s'effacer; l'assistance que Jésus-Christ a promise à ses apôtres devient comme sensible; la foi, la doctrine, la tradition, le droit triomphent seuls.

III. Bénissez donc le Seigneur, Nos bien-aimés Frères dans le sacerdoce, de ce qu'il a renversé les obstacles qui s'opposaient à la tenue de nos conciles provinciaux. Réjouissez-vous de ce que nos Églises de France ont pu, dans ces dernières années, reprendre possession d'un droit essentiel, imprescriptible. Et si d'autres provinces, pour des motifs dont nous savons apprécier et respecter la gravité, ne font pas de ce droit un usage aussi fréquent que la nôtre, félicitez les premiers pasteurs de cette grande circonscription, qui renferme sept diocèses du continent et trois diocèses des îles éloignées, du bonheur qu'ils vont avoir de se presser encore dans un fraternel embrassement, et de chanter une troisième fois le cantique si doux : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* Applaudissez-vous enfin de ce

bienfait pour vous-mêmes et pour les âmes qui vous sont confiées ; car, quand le parfum s'épanche de la tête, qui est Jésus-Christ, sur la barbe d'Aaron, c'est-à-dire de ses pontifes, c'est pour se répandre et découler sur toute la frange des vêtements ; quand la rosée d'Hermon tombe sur la montagne de Sion, c'est pour descendre jusque dans la vallée : parce que le Seigneur a placé là-haut un réservoir de bénédiction et une source de vie jusqu'à la fin des siècles ¹.

Mais en même temps, n'oublions pas de nous montrer reconnaissants envers les pouvoirs humains qui nous ont rendu, sur ce point, et qui nous conservent le libre exercice de nos droits. En vous notifiant les décrets de notre premier concile, au lendemain d'un des plus graves événements des temps modernes, nous vous écrivions les lignes suivantes : « Espérons que les dispositions plus équitables qu'on a montrées envers l'Église » seront sans repentance, et que la Fille du ciel, l'Épouse » de Jésus-Christ, n'aura pas à subir de nouvelles » traves. L'autorité humaine n'a point de revanche à » prendre contre la liberté ecclésiastique, puisque l'histoire atteste que l'Église ne s'est jamais servie de sa » légitime indépendance que pour rendre l'autorité humaine plus respectable et plus respectée ². » Notre droit de réunion, en effet, ne nous a pas été contesté ; et l'œuvre pratique de conciliation et de paix qui se poursuit dans nos assemblées semblerait devoir nous mettre à l'abri de toute crainte à cet égard. Nous le disions dès le commencement, et nous répéterons encore

¹ Ps. CXXXII.—² Lettre circulaire du 8 janvier 1852.

ces paroles, parce que le résultat de nos deux conciles précédents en démontre la vérité : « Parmi les innombrables règlements civils imposés à l'Église, si plusieurs sont inadmissibles pour elle en principe, il en est d'autres, et en assez grand nombre, qui sont conformes à ses véritables besoins et qui reproduisent à peu près ses anciennes lois : il ne leur manque que d'avoir été concertés avec elle, acceptés, publiés par elle ; et du jour où les conciles les auront transportés dans leurs constitutions, ils feront partie intégrante du droit ecclésiastique. C'est ainsi que peu à peu, sans secousse, sans résistance, sans réaction bruyante et agressive, avec cette sage lenteur et cet esprit de suite et de fermeté qui caractérisent l'Église, la tenue des conciles nous ramènera dans les conditions du véritable droit ¹. » En effet, Messieurs et chers Coopérateurs, plusieurs de nos actes et de nos décrets de Bordeaux et de La Rochelle déposent de notre attention à régulariser, par l'adoption et la sanction d'une autorité compétente, ce qui n'avait pu être suffisamment réglé sans elle. Déjà plus d'une fausse situation a cessé ; dans plusieurs questions de quelque importance, toute matière à conflit s'est évanouie. Il en sera toujours ainsi du côté de l'Église ; quand les règles inflexibles de la foi ou de la morale, placées sous sa sauvegarde, quand le principe de son autorité indépendante et les points essentiels de sa discipline sont hors d'atteinte, les pouvoirs humains sont assurés de trouver chez elle, pour tout le reste, des facilités et des accommodements qui, ailleurs, ne se concè-

¹ Mandement pour le Concile de Bordeaux, 26 juin 1850.

dent pas toujours aussi vite de puissance à puissance. Pourquoi tairions-nous une de nos pensées et de nos préoccupations les plus constantes ! Les gouvernements, depuis bientôt soixante ans, ont beaucoup fait pour l'Église. Par le concours qu'elle a reçu d'eux, la religion a sauvé, une à une, des millions d'âmes, mises aujourd'hui en possession de la béatitude éternelle. Mais comment cette même religion a-t-elle été impuissante pour protéger et soutenir ces gouvernements, qui, à beaucoup d'égards, peuvent être appelés ses bienfaiteurs ? A cette question, la plus grave qui puisse être posée à cette heure, la réponse serait longue, délicate, et demanderait des développements que mille motifs commandent de supprimer. Mais à quoi bon dire autre chose sinon que la France, toujours si chrétienne et si catholique en fait, aurait beaucoup moins à changer dans ses actes que dans ses théories, dans ses pratiques que dans ses formules, en un mot, qu'elle n'aurait qu'à le vouloir pour se rétablir, en principe et comme société, dans l'amitié de Dieu et dans la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Alors le pouvoir plus durable ressentirait à son tour le bienfait de la religion comme les individus et les familles n'ont cessé de le ressentir...

IV: Au retour de ce concile, Nos très-chers Coopérateurs, nous ne tarderons pas à vous appeler auprès de nous pour les saints exercices dont nous parlions en commençant, et pour le synode diocésain qui doit les terminer. La première visite de tout le territoire qui nous est confié nous a mis à même de connaître, non-seulement ses besoins généraux, mais encore l'esprit et les besoins particuliers de chaque contrée ; car, vous le sa-

vez, Messieurs et chers Coopérateurs, peu de diocèses offrent autant de contrastes et sont aussi peu homogènes que celui-ci, où se rencontrent tous les extrêmes, et où mille nuances délicates exigent dans l'application de la discipline une attention pleine de tact et de ménagements. A cet égard, le synode, c'est-à-dire le concert entre l'évêque et les pasteurs secondaires, est de la plus haute utilité. Selon la doctrine canonique, le synode est le complément naturel et comme nécessaire de la visite pastorale; et nous comprenons pourquoi notre Saint-Père le Pape, dans la récente encyclique dont nous avons déjà parlé, a rassemblé ces deux institutions dans une même recommandation : « Vous n'ignorez pas, écrit-il, » bien-aimés Fils et vénérables Frères, que, pour ré- » parer les dommages les plus graves de vos diocèses, » et pour en procurer la prospérité, rien n'est plus effi- » cace que la fréquente visite de ces diocèses et la célé- » bration des synodes diocésains : deux choses, vous le » savez, que le concile de Trente a prescrites et recom- » mandées avec une insistance particulière. » Nous nous appliquerons donc, Messieurs et bien-aimés Coopérateurs, à ne jamais omettre sans de graves raisons la célébration annuelle du synode, et nous tâcherons d'en rendre les exercices, d'ailleurs si courts, aussi profitables que possible. Outre les questions d'importance toute diocésaine, nous aimerons toujours à vous y entretenir de ces grands intérêts de la foi auxquels nul enfant de l'Église, et surtout nul prêtre, ne peut rester étranger; et s'il arrive que notre parole ait un retentissement auquel elle ne prétendait pas, si parfois notre cri d'alarme est répété par des échos qui le font arriver bien au delà

de la portée naturelle de notre voix, c'est que le divin Maître l'aura voulu ainsi. Car notre unique ambition, c'est de repousser de notre territoire l'erreur qui nous assiège de toutes parts, c'est de préserver notre peuple contre l'invasion d'un rationalisme qui semble être devenu le démon familier de ce siècle, enfin, c'est de maintenir dans l'intelligence de ceux qui nous sont soumis le règne de la vérité, ébranlé de tant de manières, et dans leurs cœurs la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, hors de laquelle il n'y a que ruine et damnation éternelle. De nouveaux devoirs, plus graves encore que par le passé, nous seront imposés à cet égard.

V. Mais, *parce que tout bien parfait et tout don excellent vient d'en haut et descend du Père des lumières*¹, nous vous exhortons, Nos bien-aimés Coopérateurs, et nous vous chargeons d'exhorter toutes les âmes fidèles à prier pour nous, pour nos vénérables Frères dans l'épiscopat et pour tous ceux des ministres du Seigneur qui doivent participer soit au synode provincial, soit au synode diocésain. Quoi de plus beau, de plus touchant que cette invitation à la prière, adressée aux âmes fidèles par notre incomparable Bossuet dans une circonstance trop mémorable? Nous voulons vous laisser sous l'impression de ces éloquents et saintes paroles : « Que reste-t-il, chrétiens, sinon qu'unis » à notre assemblée avec une sainte correspondance, » vous nous aidiez de vos vœux? Souvent, dit un ancien » Père, les lumières de ceux qui enseignent viennent » des prières de ceux qui écoutent. Tout ce qui se fait » de bien dans l'Église, et même par ses pasteurs, se

¹ Jacob., 1, 17.

» fait, dit saint Augustin, par les secrets gémissements
» de ces colombes innocentes qui sont répandues par
» toute la terre. Ames simples, âmes cachées aux yeux
» des hommes, et cachées principalement à vos propres
» yeux, mais qui connaissez Dieu et que Dieu connaît,
» où êtes-vous, afin que je vous adresse ma parole?
» Mais sans qu'il soit besoin que je vous connaisse, ce
» Dieu qui vous connaît, qui habite en vous, saura bien
» porter mes paroles, qui sont les siennes, dans votre
» cœur. Je vous parle donc, âmes dégoûtées du siècle.
» Ah! comment avez-vous pu en éviter la contagion?
» Comment est-ce que cette face extérieure du monde
» ne vous a pas éblouies? Quelle grâce vous a préservées
» de la vanité, de la vanité que vous voyez si universellement
» régner? Personne ne se connaît; on ne connaît plus personne : les marques des conditions
» sont confondues; on se détruit pour se parer; on s'épuise
» à dorer un édifice dont les fondements sont écroulés,
» et on appelle se soutenir que d'achever de se perdre.
» Ames humbles, âmes innocentes, que la grâce a désabusées
» de cette erreur et de toutes les vanités du siècle, c'est vous dont je demande les prières :
» en reconnaissance du don de Dieu dont le sceau est en vous,
» priez sans relâche pour son Église; priez, fondez en larmes
» devant le Seigneur. Priez, justes; mais priez, pécheurs;
» prions tous ensemble; car si Dieu exauce les uns pour leur mérite,
» il exauce aussi les autres pour leur pénitence : c'est un commencement
» de conversion que de prier pour l'Église¹. »
A ces causes, etc.

¹ Discours sur l'unité de l'Église.

XXVII

MANDEMENT

ANNONÇANT UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE, AVEC PLUSIEURS DES
FAVEURS ACCORDÉES EN TEMPS DE JUBILÉ, POUR TOUS
LES FIDÈLES QUI VISITERONT , DANS LE COURS
D'UN MOIS, LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-
DE-PITIÉ, SITUÉE DANS LE BOCAGE.

MANDEMENT

CONCERNANT LE PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME-DE-PITIÉ

DANS LE BOCAGE.



I. Après le Fils de Dieu fait homme, Nos Très-Chers Frères, rien n'est plus grand au ciel et sur la terre que l'auguste Vierge dans le sein de laquelle s'est opéré l'adorable mystère de l'Incarnation. Marie, par la glorieuse prérogative de sa maternité divine, a contracté avec Dieu des relations qui, tout en étant infiniment distinctes de l'union hypostatique, se rapportent néanmoins à cet ordre d'union d'une façon unique et incomparable. Il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, Dieu fait homme; il n'y a aussi qu'une seule femme Mère de Dieu, c'est la Vierge Marie. Tel est le principe du culte que nous rendons à cette créature privilégiée : culte qui n'est point celui d'adoration ou de latrie, lequel n'appartient qu'à Dieu; mais culte qui s'élève bien au-dessus de celui que nous rendons aux autres Saints, parce que la Mère de Dieu occupe dans l'économie sur-naturelle un rang à part et tout à fait distinct.

Aussi, N. T.-C. F., n'avons-nous rien plus à cœur que d'entretenir, de ranimer et d'augmenter parmi vous la dévotion et la confiance envers cette Vierge trois fois sainte,

qu'on ne saurait honorer sans honorer en même temps Jésus-Christ, puisque l'honneur rendu à Marie en considération de sa qualité de Mère du Seigneur se rapporte par cela même à son Fils.

D'ailleurs, nous savons par la doctrine de tous les siècles, par le témoignage de tous les Saints, et nous avons appris nous-même par une douce expérience, que Dieu a rendu sa Mère dépositaire de la grâce, qu'elle est la trésorière du ciel, la dispensatrice de tous les dons, l'ange du bon conseil, la reine des vertus, le soutien des faibles, la consolatrice des affligés, la guérison des malades, en un mot, le canal de tous les biens pour le temps et pour l'éternité.

C'est pourquoi nous ne voudrions qu'aucune autre contrée, qu'aucun autre peuple ne pût se flatter de surpasser notre diocèse et notre peuple en démonstrations d'amour, en sentiments de piété envers cette tendre Mère de Dieu et des hommes; et nous veillons, avec une attention particulière, à rendre de plus en plus célèbres les sanctuaires où elle est honorée.

L'église de Notre-Dame, dans notre ville épiscopale, tient sans doute la première place entre tous les temples de notre diocèse qui sont placés sous le vocable de la Vierge Marie : c'est NOTRE-DAME-LA-GRANDE, ainsi que l'ont appelée nos pères. Aux pieds de la statue séculaire qu'on y vénère sont venues s'agenouiller bien des générations successives. Là est le rendez-vous de toutes les âmes qui souffrent, qui prient, qui espèrent. Les larmes des yeux et celles du cœur, les soupirs du regret et quelquefois ceux du remords, les anxiétés de la crainte et les ardeurs du désir viennent se mêler et se confondre de-

vant cet autel. Aussi, tout ce qui concerne ce noble sanctuaire nous intéresse-t-il souverainement. Et combien nous formons de vœux pour que ce temple insigne, auquel les admirateurs de l'architecture romane accordent une si haute estime, voie enfin s'achever ses décorations et sa restauration, de telle sorte qu'il nous soit possible de faire placer au fond de l'édifice le monument de notre piété, promis au premier jour de notre arrivée, et de clore ces longs travaux par la consécration d'un autel qui soit en rapport avec le monument ! Pour cette solennité tant désirée, nous demanderons au chef de l'Église d'abondantes faveurs et de riches indulgences ; et le successeur de Pierre, exauçant tous nos desirs, daignera nous charger de couronner en son nom la gardienne et la libératrice de la catholique cité de saint Hilaire. Puisse le généreux empressement des fidèles, aidés du concours nécessaire des pouvoirs publics, hâter ce moment fortuné !

II. Mais il est, dans l'étendue de notre vaste diocèse, d'autres sanctuaires en renom, d'autres lieux de pèlerinage fréquentés par les serviteurs de Marie. L'un des plus chers à la piété des chrétiens, c'est sans contredit la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, placée au centre de nos populations les plus religieuses du Bocage et de la Gâtine. L'origine de cette dévotion date des temps les plus reculés, et l'édifice du ^{xiv}^e ou du ^{xv}^e siècle reposait déjà sur des fondements plus anciens. Il a plu à N.-S. J.-C. de faire éclater en ce lieu la puissance de sa divine Mère. Les archives de Notre-Dame-de-Pitié contiennent le récit authentique d'un nombre presque infini de miracles opérés par son intercession. Les Souverains Pontifes, en

particulier Innocent XI, Innocent XII et Benoît XIV, informés de ces prodiges, enrichirent cette église des plus précieuses indulgences. Et l'on peut dire que, depuis plusieurs siècles, Notre-Dame-de-Pitié est le pèlerinage familial des bons Vendéens. Aux jours de leurs luttes mémorables pour la conservation de leur foi, de leurs prêtres et de leurs autels, ils ne manquaient jamais d'aller invoquer la protection de la Mère des Douleurs ; ils la conjuraient de veiller sur eux, sur leurs familles et sur leurs intrépides compagnons d'armes. Et maintenant encore, à toutes les époques de l'année, mais particulièrement à certaines fêtes consacrées, telles que le Lundi de la Pentecôte et le jour de la Nativité de la sainte Vierge, on y voit affluer le peuple de toutes les contrées environnantes avec une allégresse et un recueillement dont on ne saurait être témoin sans en éprouver une profonde émotion.

L'an dernier, N. T. C.-F., tandis que nous faisons la visite pastorale de cette portion de notre diocèse, il nous fut donné de visiter pour la seconde fois cette sainte demeure de Marie. Nous placâmes alors sous le patronage tout spécial de Notre-Dame-de-Pitié le voyage que nous allions entreprendre ; et nous prîmes à ses pieds l'engagement, en retour de la protection que nous implorions, de rapporter de la cité sainte des faveurs particulières pour ce sanctuaire. Nous aimons à proclamer que Marie nous a sensiblement protégé pendant cette longue absence, et nous avons à cœur d'acquitter la dette que nous avons contractée. Vous connaîtrez tout à l'heure, N. T.-C. F., la supplique que nous avons remise en main propre au vicaire de J.-C., et les lettres apostoliques par lesquelles il a daigné y répondre.

Que ce mois d'indulgence et de pardon que nous venons vous annoncer soit donc pour vous tous, religieux habitants de ces contrées, une précieuse occasion de vous renouveler dans les sentiments de foi et de ferveur qui animaient vos pères. Que toute séparation, que toute division cesse en cette heureuse circonstance ! Nous sommes assuré que vous aurez tous à cœur de profiter d'une grâce aussi extraordinaire, d'une faveur qui revêt pour vous un caractère en quelque sorte patriotique. Ah ! pas une famille du Bocage ou de la Gâtine ne voudra omettre son Jubilé de Notre-Dame-de-Pitié. Les solennités multipliées qui se succéderont, les prédications journalières qui seront faites par nos missionnaires diocésains, vont être durant trente jours comme des fontaines de salut, où viendront se rafraîchir tant d'âmes altérées qui ont soif de rentrer en grâce avec Dieu et de se rendre plus dignes de la protection de sa sainte Mère. Les plus jeunes enfants, pourvu qu'ils aient atteint l'âge de discrétion, participeront eux-mêmes aux libéralités que le pasteur universel a voulu étendre jusqu'à eux par une attention toute spontanée ; et la génération qui naîtra d'eux redira encore dans un siècle les merveilles accomplies sous leurs yeux en cette année privilégiée.

Vierge sainte, ah ! combien nous bénissons votre divin Fils de la consolation qu'il nous accorde en daignant accroître ainsi parmi nous la renommée d'un sanctuaire consacré au culte de vos douleurs. O Marie, les paroles me manquent pour dire combien j'aime à vous aller chercher au calvaire, à méditer sur le mystère de votre Compassion, à m'unir aux souffrances de votre cœur virginal et maternel. Vous me semblez belle, ô Marie, dès

votre aurore; je vous aime dans votre berceau; je vous aime revêtue du charme céleste de votre virginité; je vous aime portant entre vos bras ce divin enfant dont la grâce se reflète sur vous et vous embellit comme la fleur embellit la tige qui la supporte; je vous aime régnant dans les cieux, où le soleil est votre vêtement, la lune votre marchepied, les étoiles votre couronne; mais je vous aime davantage encore sur le calvaire : *miseris sapientius dulcius*, sur le calvaire où, vous aussi, vous avez acquis ce surcroît inexprimable, *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu*. Ah! il est si doux à celui qui souffre et qui prie de rencontrer dans l'objet de son culte les mêmes douleurs, les mêmes angoisses qu'il endure! Vierge bénie, nous n'avons point en vous une mère qui ne sache pas compatir à nos infirmités. Vous aussi, vous avez été éprouvée de toutes manières pour devenir plus miséricordieuse. Comme vous savez par expérience ce que c'est que la douleur, vous avez appris à secourir les malheureux. Mère de compassion et de miséricorde, et, comme dit ce bon peuple, Notre-Dame-de-Pitié, ayez pitié de nous, ayez pitié de nos souffrances de tout genre, de celles du corps et de celles de l'âme, de celles des individus et de celles de la patrie. Daignez bénir en particulier ce peuple qui va s'empresser aux pieds de vos autels pour vous rendre ses hommages, et pour jouir des bienfaits qui lui sont octroyés par le représentant de votre divin Fils sur la terre!

A ces causes, etc.

XXVIII

DISCOURS

PRONONCÉ A LA BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE FER DE NIORT

LE XXXI AOUT MDCCCLVI.

DISCOURS

POUR LA BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE FER DE NIORT.



MONSIEUR LE PRÉFET, MESSIEURS,

La religion chrétienne, qui a pour mission de rattacher la terre au ciel, le temps à l'éternité, ne s'effraie pas des perfectionnements naturels dont ce globe périssable est susceptible. Elle sait, au contraire, que plus il se transformera, plus il s'ennoblira sous l'action puissante du génie humain, mieux il répondra aux vues du Créateur, qui a dit dès le commencement des choses : *Faisons l'homme à notre ressemblance, et qu'il préside à toute la terre : Faciamus hominem ad imaginem nostram, et præsit... universæ terræ* ¹.

Il n'y a donc pas d'antagonisme possible, Messieurs, entre les conquêtes légitimes de l'homme et la religion du Très-Haut. Dieu est si grand, que rien de ce qui peut croître et grandir ici-bas ne saurait jamais lui porter ombre. Disons-le plutôt : Dieu est cette majesté souveraine qui se complait dans l'excellence et la dignité de

¹ Gen., 1, 26.

ses tributaires, et qui sourit à leur haute stature, toujours suffisamment disproportionnée avec la sienne. Tel cet ancien roi d'Israël, quand il paraissait au milieu des grands de son peuple, les dominait, les surpassait de toute la hauteur de ses épaules et au delà : *Et altior fuit universo populo ad humeros et sursum* ¹. Un géant de cette sorte ne s'avise pas de mettre sa fierté à commander à des pygmées.

Que l'homme s'élève donc de plus en plus, qu'il dérobe à la nature de nouveaux secrets, qu'il obtienne sur la matière de nouveaux triomphes, qu'il procure à la société de nouveaux avantages, qu'il adoucisse, qu'il embellisse la vie présente par de nouvelles facilités, qu'il étende le commerce par de nouvelles relations ; en un mot, que ce roi de la création fasse en quelques jours le tour de ses états ; que ce monarque universel dépêche sur tous les points du monde des courriers plus agiles que le vent, et que l'éclair lui rapporte en un clin d'œil la réponse qu'il commande ; dans tout cela, Messieurs, la religion ne s'émeut pas, et elle se dit : *Le ciel est à Dieu, mais il a donné la terre aux enfants des hommes* ², et les hommes font acte légitime de propriété quand ils cultivent et perfectionnent leur domaine.

Il y a plus, l'Église s'intéresse avec une sorte de sentiment religieux aux progrès même matériels de ce globe privilégié que le Fils de Dieu, devenu notre frère, a autrefois foulé de ses pieds divins, et sur lequel sa grâce recrutera jusqu'à la fin des Âges, parmi les destinées

¹ 1 Reg., x, 23.

² Cælum cæli Domino, terram autem dedit filiis hominum. Ps. cxiii, 16.

mobiles et les conditions variables du temps, les citoyens de la patrie céleste et les élus de l'éternité. Ah ! loin que nous disions anathème à la terre, nous autres chrétiens, nous l'aimons au contraire parce qu'elle sert de base à cette échelle mystérieuse dont le sommet s'appuie au ciel ¹, et nous nous souvenons que Jésus-Christ nous a commandé de la respecter, quand il a dit : *Ne jurez pas par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu, ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds* ².

D'ailleurs, la religion ne trouve-t-elle pas de puissants auxiliaires pour elle-même dans les découvertes naturelles de la science ? Aux yeux de l'homme de foi, Messieurs, la nature est d'autant plus grande, d'autant plus sacrée, qu'outre ses effets extérieurs et visibles, elle sert d'instrument à d'autres opérations plus relevées et plus sublimes. Dieu, qui est à la fois le principe de la nature et de la grâce, a voulu que celle-ci, comme une reine, eût dans celle-là une servante toujours à ses ordres. « La création, nous dit le Sage, obéissant à son auteur, » et se modifiant, se transfigurant de mille manières, » s'est mise au service de la grâce, qui est la nourricière » des âmes : afin que vos enfants bien-aimés reconnais- » sent, ô Seigneur, que les fruits de la nature ne suffi- » sent pas seuls à sustenter les hommes, mais que c'est » la foi divine qui conserve ceux qui croient en vous ³. »

¹ Scalam stantem super terram, et cacumen illius tangens cœlum, et Dominum innixum scalæ. Gen., xxviii, 12.

² Neque per cœlum, quia thronus Dei est, neque per terram, quia scabellum est pedum ejus. Math., v, 34.

³ Creatura tibi factori deserviens..., propter hoc et tunc in omnia transfigurata, omnium nutrici gratiæ tuæ deserviebat... ; ut scirent filii tui quos dilexisti, Domine, quoniam non nativitatis fructus pascunt

Cette appropriation, cet assujettissement de toutes les choses terrestres aux vues surnaturelles de Dieu, n'a jamais été plus sensible que de nos jours. Vous avez cru peut-être ne donner des ailes qu'à l'humanité, vous en avez donné au christianisme. Vous avez cru ne travailler que pour les intérêts temporels d'ici-bas, vous avez travaillé pour la cause de l'Évangile et du ciel. Ce réseau magique, qui enserrera bientôt notre planète tout entière dans ses anneaux de fer, devient à son insu le conducteur, le propagateur de la vérité et de la grâce. L'apôtre de Jésus-Christ, auquel il fallait des mois et des années pour aborder aux rives infidèles, s'élance sur le cheval de feu que la science lui amène, et, fendant en quelque sorte les airs comme le prophète que l'ange du Seigneur portait par les cheveux, il s'étonne d'être déjà dans Babylone, qu'il n'avait jamais vue ¹; ou bien comme le diacre Philippe, qui cheminait tout à l'heure sur la route de Jérusalem à Gaza, voici qu'il est miraculeusement transporté dans le pays d'Azot dont il évangélise les bourgs et les cités ². Oui, désormais, le prêtre, le pontife peuvent se mouvoir, se multiplier avec la même facilité que la grâce dont ils sont les dispensateurs, et la lenteur de leurs pas n'apporte presque plus de retardement aux prompts effets de la parole qu'ils annoncent ³. Un agent plus subtil, plus délié dans sa nature, plus multiple, plus diversifié dans ses effets que celui qui se dégage

homines, sed sermo tuus hos qui in te crediderint conservat. Sap., xvi, 24-26.

¹ Dan., xvi, 35.—² Act., viii, 40.

³ Est enim in illa spiritus intelligentiæ unicus, multiplex, subtilis, mobilis, certus, suavis, acutus, quem nihil vetat... Omnibus enim mobilibus mobilior est sapientia. Sap., vii, 22-24.

des appareils scientifiques de l'homme , glisse le long de ces lignes et va toucher les cœurs d'un trait ferme et victorieux ¹. Et ainsi, les nouvelles combinaisons de la matière ont fait naître de nouvelles ressources pour la Providence de Dieu, qui s'empare de tous les moyens, qui se saisit de toutes les formes pour se communiquer aux âmes : *ut innotescat multiformis sapientia Dei* ²!

Ville de Niort, que de fois, depuis les jours du grand Hilaire, les pontifes ses successeurs avaient regretté de ne pouvoir venir vers toi aussi souvent que leur cœur et que tes besoins les y appelaient ! Charmés par ta gracieuse hospitalité, par la respectueuse politesse de tes habitants, par les hautes qualités de tes magistrats, et surtout témoins de tes généreux instincts et de tes tendances de jour en jour plus chrétiennes, ils ne s'éloignaient jamais de toi qu'avec la résolution de te revoir bientôt; résolution dont l'accomplissement difficile rencontrait, hélas ! mille obstacles. Mais voici que désormais les distances ont disparu ; de l'extrémité de notre houlette pastorale, nous touchons pour ainsi dire à tes murs ; et notre cœur paternel se sent plus à l'aise par la conscience qu'il a de ton voisinage plus rapproché. Béni soit donc ce jour, Messieurs, qui est à tant de titres un jour de fête pour vous ! Et béni soit le Seigneur Dieu des sciences, qui, en même temps qu'il ouvre de nouvelles sources de richesse pour cette contrée, unit aujourd'hui par un lien plus facile la seconde cité de notre diocèse à la chaire antique de l'immortel docteur des Gaules !

Et vous, Messieurs les administrateurs de cette com-

¹ Sap., VII, 22-24. — ² Ephes., III, 10.

pagnie, je n'achèverai pas ce discours sans vous payer un tribut mérité. Je disais tout à l'heure les secrets rapports, les nœuds cachés qui, dans le grand mouvement de l'industrie moderne, enchaînent la matière à l'esprit, la science à la foi, la nature à la grâce. Eh bien ! j'aime à le proclamer, ces rapports, vous les comprenez ; ces liens, vous vous plaisez à les resserrer. Un noble sentiment vous anime ; et jamais une occasion de bien faire ne vous est offerte, jamais une idée généreuse ne vous est présentée, qu'à l'instant vous ne vous élevez au-dessus des froides régions du matérialisme et des calculs égoïstes de l'intérêt. Si les fleuves courroucés rompent leurs digues et vous apportent un préjudice de plusieurs millions, avant même de vous rendre compte de vos propres pertes, vous vous attendrissez sur tant d'infortunés qui ont vu tomber leur pauvre chaumière et périr leur modique héritage : aussitôt votre volonté spontanée fait couler de vos caisses des sommes plus considérables que celles qui en ont été détournées violemment par le fléau ; et ainsi, selon la maxime évangélique, vous surpassez le mal qui vous a été fait par le bien que vous faites : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum*¹. Ce n'est pas assez ; votre charité s'étend constamment à toutes les saintes âmes qui se sont vouées au service de Dieu et des pauvres ; vous ne voulez accepter d'elles que la moitié de leur obole. Enfin, tandis que la science appliquée aux plus hautes spéculations de l'industrie dépose chaque jour des monceaux d'or à vos pieds, vous tendez une main fraternelle et sympathique à cette science désintéressée, qui

¹ Rom., xii, 21.

ne remue que les trésors de l'érudition ; vous mettez vos moyens de transport à sa libre disposition ; et votre compagnie enregistrera avec complaisance dans ses annales, je le sais, les témoignages de gratitude que la famille bénédictine, héritière des doctes labeurs de Mabillon, vous offrait naguère en tête d'un travail digne des siècles les plus savants¹. Croyez-moi, Messieurs, c'est pour tout cela que Dieu vous bénit. On ne s'appauvrit jamais à donner ; et votre société prospère parce que vous avez mis largement en pratique la leçon du vieillard Tobie à son fils : *Mon fils, si vous possédez beaucoup, donnez abondamment : Simultum tibi fuerit, abundanter tribue*².

Recueillons-nous, Mes très-chers Frères, et unissons-nous avec une religieuse attention aux prières de notre Mère la sainte Église. La vénérable antiquité, de qui nous avons reçu le livre de nos rites sacrés, nous a légué d'admirables formules pour la bénédiction des maisons, des navires, des voyageurs ; mais, pour la cérémonie qui nous assemble, elle ne nous fournissait, on le conçoit, que des prières communes et sans à-propos particulier. Or, tandis que nous résidions naguère dans la capitale du monde chrétien, dans cette Rome qui a le privilège de dicter à tout l'univers la loi et la forme de la prière publique, le vicaire de Jésus-Christ, accédant à notre humble proposition, a daigné inscrire au nombre des formules autorisées de notre liturgie ecclésiastique une prière spéciale pour la bénédiction de la voie de fer et de tout l'appareil qui s'y rapporte. Vous en écouterez pieusement

¹ Spicileg. Solesmen., par Dom Pitra, religieux bénédictin de l'abbaye de Ligugé ; tom. III, pag. LXXX, Paris, 1855, F. Didot

² Tob., IV, 9.

toutes les paroles, et vous serez particulièrement touchés d'une allusion biblique plus saillante que toutes les autres, dont notre Saint-Père le Pape Pie IX a lui-même conçu et suggéré l'heureuse idée. Vous l'avez éprouvé, Messieurs, vous qui passez votre vie entière dans le tourbillon incessant des affaires : les heures solitaires du voyage sont peut-être les seules qui vous laissent parfois le loisir de quelque bonne pensée, de quelque bonne lecture, de quelque salutaire retour sur vous-mêmes. Eh bien ! daigne le Seigneur, dans l'une de vos courses, vous traiter comme il traita ce puissant financier d'Éthiopie qui s'en retournait chez lui, assis et lisant sur son char¹ ! Puisse la bonté divine vous ménager quelqu'une de ces inspirations, de ces rencontres par lesquelles la grâce vient au-devant des hommes de bonne volonté et se présente agréablement à eux sur les chemins² ! Puisse-t-elle, s'il en est besoin, faire arriver providentiellement à vos côtés quelqu'un de ses anges, de ses ministres, dont la parole ardente et lumineuse ranime votre foi, réchauffe votre cœur et vous place, durant ce court trajet de la terre, sur le chemin de la cité éternelle³ !

Ainsi soit-il !

¹ Et ecce vir Æthiops, potens Candacis reginæ, qui erat super omnes gazas ejus, et revertebatur sedens super currum suum, legensque Isaiam prophetam. Act., viii, 27.

² Et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis. Sap., vi, 17.

³ Dixit autem Spiritus Philippo : Accede et junge te ad currum istum, etc. Act., viii, 29 et seq.

XXIX

INSTRUCTION SYNODALE

ADRESSÉE AU CLERGÉ DIOCÉSAIN, ASSEMBLÉ POUR LA RETRAITE

ET LE SYNODE, SUR ROME CONSIDÉRÉE COMME SIÈGE
DE LA PAPAUTÉ.

(XII SEPTEMBRE MDCCCLVI.)

INSTRUCTION SYNODALE

SUR ROME CONSIDÉRÉE COMME SIÈGE DE LA PAPAUTÉ.



I. Il n'est pas d'époque plus solennelle dans la durée d'un épiscopat, Messieurs et chers Coopérateurs, que celle du premier voyage d'un évêque au seuil des saints apôtres et de la première relation de l'état de son diocèse au chef souverain de la sainte hiérarchie. Ce n'est pas seulement une date importante dans la vie de l'évêque, c'est un événement considérable dans les fastes de son Église. Aussi, Messieurs, j'ai déjà compris votre désir et je veux y satisfaire.

« Pasteur, me dites-vous, vous avez quitté votre troupeau que vous aimez et qui vous aime. Père de cette nombreuse famille spirituelle, et surtout de cette famille sacerdotale qui se presse en ce moment autour de vous, vous nous avez délaissés durant l'espace de quatre grands mois. C'est bien le moins que le pasteur revenu vers son bercail, le père rentré au sein de sa famille, dédommage ses brebis et console ses enfants de sa longue absence par le récit de ce qu'il a vu, de ce qu'il a senti. » Vous avez raison, mes vénérables Frères. Présent ou

absent, sédentaire ou voyageur, l'évêque appartient à son peuple, il appartient à son clergé : il faudrait déchirer du livre de sa vie et jeter au juste courroux d'une flamme vengeresse toute page où ne se seraient gravées que les impressions personnelles d'une satisfaction égoïste et solitaire. Sur la tombe des évêques, une inscription fidèle a coutume de raconter le nombre des années, des mois et des jours de leur pontificat, parce que non seulement les ans et les mois, mais encore chacun des jours de leur vie pastorale doit avoir apporté son tribut et payé sa dette à l'Église. C'est des évêques surtout qu'il faut que le psalmiste ait dit avec vérité : *Et dies pleni invenientur in eis* ¹. Je me reconnais donc redevable envers vous, mes bien-aimés Frères, pour tout ce temps qui s'est écoulé loin de vous, et je m'efforcerai de vous faire participer aux dons que j'ai tâché de recueillir. Du reste, ce n'est pas durant les courts instants d'un entretien fugitif, c'est durant de longues années que l'évêque qui s'est approché de la source de l'esprit apostolique est tenu d'en reverser les eaux et d'en étendre les effets sur toutes ses entreprises, sur toutes ses œuvres, dans tous ses discours.

Mais vous insistez, et vous me dites : « A la bonne heure ; vous nous ferez goûter longtemps, nous en avons la confiance, les heureux fruits de votre pèlerinage apostolique ; chacun des actes de votre administration sera une nouvelle page de votre récit. Mais aujourd'hui plus de quatre cents de vos prêtres sont ici rangés autour de vous. Il sont accourus plus nombreux qu'à l'ordinaire à

¹ Ps. LXXII, 10.

cette retraite, où la parole de vie leur est annoncée par un apôtre plein de doctrine, par un savant et pieux disciple de saint Benoît; ils sont venus chercher, à l'issue de ce synode, la bénédiction particulière que le pontife universel a déposée pour eux entre vos mains; mais ils se promettent aussi quelque autre chose, et leur espérance ne doit pas être déçue. Votre clergé attend de vous une parole vive, pénétrante, qui rende toute l'impression dont votre âme a été saisie. En un mot, parlez-nous de Rome, que nous aimons tant, que nous voudrions tous visiter; parlez-nous du pontife qui vous a si tendrement accueilli, et qui vous a chargé de nous bénir. » J'obéis volontiers à votre désir, Messieurs et chers Coopérateurs.

II. Et tout d'abord, je voudrais bien me donner le mérite de trouver cette parole vive, saisissante, qui serait ce qu'on appelle le mot propre, et qui exprimerait sous une formule concise et substantielle la définition la plus complète de Rome. Je n'aurais jamais pu prétendre sans doute à ce bonheur de langage; mais, par une bonne fortune, notre incomparable docteur, lui qui a tout dit avec cette parole soudaine et hardie que vous connaissez, avec cet accent brusque et impétueux qui l'a fait surnommer le Rhône de l'éloquence latine, le grand Hilaire m'a épargné le travail de la recherche et le choix de l'expression. Lui aussi; avait vu Rome; plus d'une fois peut-être, mais assurément à son retour de Phrygie. Et, bien que son passage alors ait été si rapide, son séjour si abrégé, que Martin, qui courait après lui en toute hâte, ne le trouva déjà plus dans la ville sainte, néanmoins son coup d'œil vif et profond avait tout vu,

tout saisi ; et je soupçonne l'illustre pèlerin d'avoir dérobé aux réminiscences et aux impressions de son voyage cette phrase sommaire, jetée comme au hasard vers le milieu de son sixième livre de la Trinité, où il nous montre le bienheureux Simon-Pierre, après la confession du mystère divin, c'est-à-dire de la divinité du Christ, étendu, couché dans les substructions de l'édifice chrétien, portant tout le môle de l'Église, et loin d'en être écrasé, tenant d'une main ferme et active les clefs du royaume céleste : *Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi subjacens et claves regni cœlestis accipiens* ¹. Le rôle de Pierre dans l'Église et de Rome dans le monde n'a jamais été mieux rendu. Aussi, je n'aurai presque rien à faire, Messieurs, pendant le cours de cet entretien, sinon de commenter et de répéter cette phrase que le stylet d'Hilaire a burinée avec sa profondeur et son originalité accoutumées. Mais remontons d'abord aux idées premières sur la constitution de l'Église chrétienne.

III. La pierre fondamentale sur laquelle repose l'Église, c'est incontestablement Jésus-Christ lui-même : *Petra autem erat Christus*, nous dit saint Paul ; et il ajoute ailleurs : *Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé par la main divine, et qui est le Christ Jésus* ². Mais le même apôtre observe en même temps que cette pierre est une pierre *spirituelle*, et par conséquent invisible ³. Or, l'Église que le Verbe fait chair est venu fonder sur la terre devant être une société d'âmes unies à des corps, par conséquent une société extérieure

¹ De Trinit., l. vi, c. 20.—² 1 Corinth., iii, 2.—³ 1 Corinth., x, 4.

et visible, il fallait à cette société un fondement visible ; et ce fondement, le Verbe incarné, avant de se dérober à nous et de remonter dans la gloire, l'a établi dans une circonstance mémorable et solennelle.

Le divin Sauveur avait interrogé ses disciples : « Que disent les hommes de moi ? » Des disciples répondent : « Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, d'autres que vous êtes Élie, d'autres que vous êtes Jérémie ou l'un des prophètes. » « Et vous, poursuit Jésus, qui dites-vous que je suis ? » Alors, tous les autres gardant le silence, comme l'observe saint Hilaire, *in cunctorum apostolorum silentio* ¹, Simon-Pierre répond et dit : « Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. » Et Jésus lui réplique et lui dit : « Tu es heureux, Simon fils de Jean ; car ce n'est pas la chair et le sang, mais c'est mon Père céleste qui t'a fait cette révélation. Or, moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux ². »

De cet instant, Messieurs, le fondement visible de l'Église était institué. Le Christ restera éternellement la pierre angulaire et fondamentale de l'Église, mais pierre cachée dans les mystérieuses profondeurs des montagnes éternelles, pierre impalpable à nos mains, inaccessible à nos yeux. Or, comme il faut à l'Église de la terre une base que nos yeux puissent voir, que nos mains puissent toucher, à la pierre invisible est unie et conjointe par

¹ De Trinit., l. vi, c. 37.—² Matth., xvi, 17.

un ciment impérissable une autre pierre sensible et apparente que Jésus-Christ s'est comme incorporée à lui-même : « Or, je te dis que tu es Pierre : *Et ego dico tibi : Tu es Petrus, etc* ¹. »

« Certes, s'écrie ici saint Hilaire, parce que Pierre avait aperçu dans l'homme le Fils de Dieu, sa confession a obtenu une digne récompense ! Oui, bienheureux il est, lui que Jésus a pu louer d'avoir vu et compris ce qui est au delà de la portée des yeux humains, contemplant et confessant le premier, non pas ce que la tradition de son père selon la nature, ni la voix de la chair et du sang, mais ce que la révélation du Père qui est dans les cieux lui montrait, à savoir, le Fils de Dieu caché sous les traits du fils de l'homme ². O heureuse imposition d'un nouveau nom qui fera de cet apôtre l'immortel fondement de l'Église, la pierre digne de porter cette construction qui défiera les efforts de l'enfer, les portes de l'abîme et toutes les barrières de la mort ! O bienheureux portier du ciel, à l'arbitre duquel les clefs de l'éternel séjour sont remises, et dont le jugement terrestre est d'avance ratifié au ciel, de telle sorte que ce qui est lié ou délié par lui ici-bas, obtient incontinent là-haut la même sentence et le même sort. ³ ! » Et le grand docteur dit ailleurs :

¹ Hunc enim in consortium individuae unitatis assumptum, id quod ipse erat voluit nominari dicendo : Tu es Petrus, etc. S. Leo, ad episc. Provinc. Viennens. Epist. x, c. 1.

² Et dignum plane confessio Petri præmium consecuta est, quia Dei Filium in homine vidisset. Beatus hic est qui ultra humanos oculos et intendisse et vidisse laudatus est : non id quod ex carne et sanguine erat contuens, sed Dei Filium cœlestis Patris revelatione conspiciens ; dignusque judicatus, qui, quod in Christo Dei esset, primus cognosceret. Comment. in Matth., c. xvi, 7.

³ O in nuncupatione novi nominis felix Ecclesiæ fundamentum, di-

« Désormais, Simon-Pierre, c'est le roc inébranlable sur lequel viendra s'asseoir tout l'édifice de l'Église ¹. »

IV. Ces belles paroles de l'oracle des Gaules, le pape saint Léon le Grand les a répétées presque mot pour mot. Écoutons ce magnifique exposé de la constitution fondamentale de l'Église : « Le Verbe fait chair habitait déjà parmi nous, et il s'était donné tout entier à l'affaire de la réparation du genre humain. Rien n'était ni embarrassant pour sa sagesse, ni difficile pour sa puissance. Les éléments lui obéissaient, les esprits célestes étaient à son service; et son œuvre divine, à laquelle concourait la Trinité tout entière, ne pouvait en aucun cas être inefficace. Et cependant voici qu'un homme est choisi seul entre tous pour être mis à la tête du monde des élus, à la tête de tous les apôtres et de tous les pères de l'Église; de telle sorte que, quoiqu'il y ait dans le peuple de Dieu plusieurs prêtres et plusieurs pasteurs, tous soient régis immédiatement par Pierre, comme ils sont régis souverainement par le Christ. A cette fin, Dieu a donné à Pierre une grande et merveilleuse participation de ses pouvoirs; et s'il a bien voulu que les autres princes de son Église eussent des privilèges communs avec lui, tout ce qu'il ne leur a pas refusé, c'est toujours par lui qu'il le leur a donné. Quand le Seigneur interroge les apôtres sur ce que les hommes

gnaque ædificatione illius petra quæ infernas leges, et tartari portas, et omnia mortis claustra dissolveret! O beatus cœli janitor, cujus arbitrio claves æterni aditus traduntur, cujus terrestre judicium præjudicata auctoritas sit in cœlo, ut quæ in terra aut ligata sint aut soluta, statuti ejusdem conditionem obtineant et in cœlo. Comment. in Matth., c. xvi, 7.

¹ *Petrus... firma superædificandæ in ea Ecclesiæ petra. In Psalm., 141, v. 8.*

pensent de lui, tous se chargent de lui répondre aussi longtemps qu'il s'agit de reproduire les opinions incertaines de la raison humaine. Mais dès que l'acte de foi des disciples est demandé, alors celui-là est le premier à confesser la divinité du Seigneur qui est le premier en dignité parmi les apôtres. Et à peine a-t-il dit : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant*, que Jésus lui répond : *Tu es heureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'a révélé cet oracle, mais mon Père qui est dans les cieux* ; c'est-à-dire, tu es heureux, parce que ce n'est pas de la transmission héréditaire de ta famille charnelle que tu tiens ces enseignements, mais bien de Celui dont je suis le Fils unique. *Et moi*, ajoute-t-il, *je te dis à mon tour : et ego dico tibi* (ce qui signifie, comme mon Père t'a manifesté ma divinité, à mon tour je vais te faire connaître ta propre excellence) ; *et moi je te dis que tu es Pierre* : c'est-à-dire, quoique je sois, moi, la pierre inviolable ; moi, la pierre angulaire qui réunit les deux murailles en une seule ; moi, le fondement en dehors duquel personne n'en peut poser d'autre ; cependant, toi aussi, tu es pierre, parce que tu entres en partage de ma propre solidité, de telle sorte que ce qui m'appartient par nature te devient commun avec moi par une participation constante. Tu es pierre, et c'est sur ce roc que je bâtirai mon temple éternel et que s'élèvera l'édifice de mon Église dont la faite doit toucher au ciel ¹. »

¹ Verbum caro factum jam habitabat in nobis (Joan., I, 14), et reparando humano generi totum se Christus impenderat. Nihil indispositum sapientiæ, nihil erat arduum potestati. Famulabantur elementa, ministrabant spiritus, angeli serviebant, nec ullo modo poterat inefficax esse

V. Le prophète Isaïe l'avait merveilleusement prévu et annoncé de la sorte : « *Voici, dit le Seigneur, que je poserai dans les fondements de Sion une pierre éprouvée, une pierre angulaire, une pierre précieuse, une pierre établie et fondée sur le fondement* ¹. » Ce texte est plein de doctrine, Messieurs; écoutons quelques-unes des riches et solides considérations qu'en ont tirées les commentateurs du texte sacré ².

sacramentum, quod simul ipsius Deitatis unitas operabatur et Trinitas. Et tamen de toto mundo unus Petrus eligitur, qui et universarum gentium vocationi, et omnibus apostolis, cunctisque Ecclesiæ Patribus præponatur : ut quamvis in populo Dei multi sacerdotes sint multique pastores, omnes tamen proprie regat Petrus, quos principaliter regit et Christus. Magnum et mirabile, dilectissimi, huic viro consortium potentia suæ tribuit divina dignatio ; et si quid cum eo commune cæteris voluit esse principibus, numquam nisi per ipsum dedit quidquid aliis non negavit. Omnes denique apostolos Dominus quid de se homines opinentur interrogat ; et tandiu sermo respondentium communis est, quandiu humanæ ignorantia ambiguitas explicatur. At ubi quid habeat sensus discipulorum exigitur, primus est in Domini confessione, qui primus est in apostolica dignitate. Qui cum dixisset : *Tu es Christus filius Dei vivi*, respondit ei Jesus : *Beatus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cælis est* (Matth., xvi, 16, 17) ; id est, ideo beatus es, quia te Pater meus docuit, nec terrena opinio te fefellit, sed inspiratio cœlestis instruxit ; et non caro nec sanguis, sed ille me tibi, cujus sum unigenitus Filius, indicavit. *Et ego, inquit, dico tibi* : hoc est, sicut Pater meus tibi manifestavit divinitatem meam, ita et ego tibi notam facio excellentiam tuam : *Quia tu es Petrus* : id est, cum ego sim inviolabilis petra, *ego lapis angularis, qui facio utraque unum*, ego fundamentum, præter quod nemo potest aliud ponere (Ephes., ii, 14 et 20) ; tamen tu quoque petra es, quia mea virtute solidaris, ut quæ mihi potestate sunt propria, sint tibi mecum participatione communia. *Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* (Matth., xvi, 18). Super hanc, inquit, fortitudinem æternum extruam templum, et Ecclesiæ meæ cœlo inferenda sublimitas in hujus fidei firmitate consurget. Sermo LXXXIII in natali S. Petri apostoli.

¹ Isa., xxviii, 16.—² Bellarmin. Præfat. in libr. de Summo Pontifice.

Qu'est-ce que ces fondements de Sion ? Le disciple bien-aimé ne nous a pas laissé de doute à cet égard : *Le mur de la cité*, nous dit-il, *a douze fondements, et sur ces douze fondements sont écrits les noms des douze apôtres de l'Agneau*¹. Les fondements de Sion, on peut donc dire dans un sens très-véritable que ce sont tous les apôtres.

Mais, parmi ces fondements, voici une pierre particulièrement posée par la main du Seigneur, une pierre distincte, qui a son nom et son caractère à part. Et j'apprends de l'Évangile, en effet, que Jésus ayant regardé au visage le frère d'André, il lui dit : « Tu es Simon, fils de Jean ; mais tu t'appelleras Céphas, c'est-à-dire Pierre² : car tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » *Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem.*

Lapidem probatum, pierre éprouvée : Et, de fait, elle est à l'épreuve de tout. Aucune main n'a cherché à détruire le christianisme sans diriger ses principaux efforts contre cette pierre ; et cette pierre n'a jamais pu être entamée. Ni les juifs ni les païens n'ont pu l'ébranler, alors que, nouvellement posée, il semblait plus facile de la renverser. Et depuis dix-huit siècles, elle a résisté aux persécutions les plus cruelles, aux hérésies les plus puissantes, aux jalousies et aux schismes de l'Orient, aux guerres acharnées des Sarrasins et des Turcs, au laïcisme envahisseur des princes, aux prétentions des antipapes, aux vices effrayants de plusieurs indignes pontifes, aux

¹ Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, et in ipsis duodecim nomina duodecim Apostolorum Agni. Apoc., xxi, 14.

² Intuitus autem eum Jesus dixit : Tu es Simon, filius Jona, tu vocaberis Cephas, quod interpretatur Petrus. Joann., i, 42.

séditions des peuples et aux querelles des factions, aux dissidences et à l'apostasie d'une partie de l'Europe, à la conspiration immense du philosophisme, aux ravages et aux cruautés des révolutions modernes, aux dédains insolents de l'indifférence érigée en système, enfin à l'assaut général du rationalisme : *Lapidem probatum*.

Lapidem angularem, pierre angulaire : Les autres pierres ont chacune leur place marquée le long des fondements; elles supportent chacune leur colonne et leur portion de l'édifice. Celle-ci est à l'angle de la construction, dont elle soutient tout le poids et dont toutes les parties viennent aboutir à elle. Elle relie tout : l'ancien au nouveau Testament, les Juifs aux Gentils, les Grecs et les Romains aux barbares, l'Orient à l'Occident, le Nord au Midi, le nouvel hémisphère à l'ancien monde; en un mot, elle rattache toutes les Églises dispersées les unes aux autres par un centre commun et un point d'appui unique : *Lapidem angularem*.

Lapidem pretiosum, pierre précieuse : Tous les biens en découlent; tout ce qui est en contact et en communion avec elle prospère, grandit; tout ce qui se détache d'elle décroît et périt. L'étude de l'histoire nous offre à cet égard une démonstration rigoureuse. Et, parce que cette pierre est la pierre précieuse entre toutes les autres, pierre douée d'une propriété d'attraction qui amène à elle tout ce qui est grand, tout ce qui est pur, tout ce qui est vrai, à cause de cela, par un phénomène correspondant de répulsion, elle est incessamment en butte à toutes les colères de l'erreur et du vice, à toutes les haines de l'enfer; pierre d'achoppement et de scandale

pour les révoltés ¹, en même temps qu'elle est la pierre d'aimant pour tous les cœurs fidèles : *Lapidem pretiosum*. Enfin le prophète a dit : *Lapidem in fundamento fundatum*, pierre fondée sur le fondement. Le fondement, encore un coup, le fondement unique, après lequel aucun autre fondement ne peut être posé de main d'homme, c'est Jésus-Christ : *Fundamentum aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus*. Mais voici que, de la main même du Christ Jésus, et non pas de main humaine, une pierre visible est adjointe à la pierre invisible, un fondement apparent est superposé au fondement caché, fondement secondaire indissolublement lié au fondement premier : *Ecce ego ponam in fundamentis Sion lapidem... in fundamento fundatum* ; c'est-à-dire, selon les interprètes, *fundamentum post fundamentum*, *fundamentum secundarium* ² ; mais fondement second, que la constitution de la volonté divine a rendu nécessaire comme le premier ; fondement matériel, sur lequel il faut indispensablement s'appuyer si l'on veut reposer sur le fondement spirituel, à tel point que si ce n'est pas par Pierre, on ne peut parvenir au Christ : *At post Christum fundamentum est Petrus, et nisi per Petrum non pervenitur ad Christum* ³, et que celui-là est nécessairement en dehors de l'économie du mystère divin, qui a la témérité de quitter le roc solide de Pierre : *Ut exortem se mysterii intelligeret esse divini qui ausus fuisset a Petri soliditate recedere* ⁴. La raison en est

¹ Lapis offensionis et petra scandali his qui offendunt verbo, nec credunt in quo et positi sunt. 1 Petr., II, 8.

² Bellarmin. loc. cit.—³ Ibid.

⁴ S. Leo ad episc. Provinc. Viennen. Epist., x, c. 1.

péremptoire ; car si le Christ est la pierre : *petra autem erat Christus*, il a plu au Christ, qui est la pierre, d'interposer une autre pierre comme fondement immédiat de la construction visible de son Église : « Or je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église : *Et ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* »

VI. Donc, Messieurs, adhérence de Pierre au Christ, du fondement extérieur au fondement plus secret ; soudure éternelle, incrustation impérissable, jonction indissoluble de la pierre visible avec la pierre invisible : *lapidem in fundamento fundatum*. Ce que Dieu a ainsi uni, l'homme ne le séparera point. Ce qui est ainsi fondé sur la pierre ferme, les vents et les orages ne le renverseront point ; les efforts même de l'enfer y seront impuissants. Les autres fondements seront ébranlés, non pas tous à la fois, mais tous le pourront être successivement. Si nous descendons dans les assises des murailles de la cité, et que, parmi ces douze fondements qui portent les noms des douze apôtres de l'Agneau, nous y cherchions, par exemple, la pierre où était inscrit le nom de Jacques, ou le nom de Marc, ou le nom de Jean ; hélas ! l'histoire des églises de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Éphèse nous montrera ces pierres souvent arrachées de leur place et dépouillées de l'inscription glorieuse qu'elles avaient reçue. C'est que ces autres pierres, quelque noble que fût leur destination, n'avaient pas été honorées du même privilège que celle qui porte le nom de *Pierre* par excellence ; elles n'avaient pas été identifiées et, pour ainsi dire, personnifiées comme elle avec le fondement même qui est le Christ : *Fundamenta in fundamento non fundata.*

Ainsi, c'est Pierre, Pierre seul, qui est la base visible, complète, universelle et perpétuelle de l'Église; seul il tient en main les clefs du royaume céleste: *Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi subjacens, et claves regni cælestis accipiens.*

VII. Mais où Pierre résidera-t-il? Pour une pierre visible, il faut un lieu visible; sur quelle partie prédestinée de notre globe, dans quelle contrée privilégiée le tout-puissant fondateur de l'Église placera-t-il la principale assise et la pierre fondamentale de cet incomparable édifice?

Quand il est question de bâtir un temple, les règles sacrées exigent que le pontife lui-même en ait choisi d'avance l'emplacement, qu'il en ait marqué l'enceinte, le vestibule, les dimensions, et que, là veille de la bénédiction et de l'imposition de la première pierre, il ait pris déjà possession du sol en y plantant par anticipation le signe de sa destination religieuse¹. Le pontife suprême, Jésus-Christ, n'aura sans doute pas omis un point si considérable du cérémonial sacré. En effet, Messieurs, avant de poser la première pierre de l'Église catholique, le Verbe de Dieu, durant une longue et laborieuse vigile de plusieurs siècles, avait marqué de son doigt souverain et désigné par de divines préparations le lieu qu'il avait choisi dans sa libre volonté pour en faire le centre de la nouvelle alliance.

Les Écritures nous répètent souvent, Messieurs, que l'Esprit de Dieu ne dépend que de lui-même dans la répartition de ses faveurs. Il les partage à chacun comme

¹ *Nemo ecclesiam ædificet, priusquam Pontificis judicio locus et atrium designentur, et per eum, vel ejus auctoritate, crux in loco figatur, et lapis primarius in fundamento ponatur. Pridie igitur, ligneæ crux*

il veut, aux lieux comme aux personnes, aux nations comme aux individus : *dividens singulis prout vult* ¹. Le vent divin souffle où il lui plaît et quand il lui plaît; vous entendez sa voix, mais vous ne savez pas d'où il vient, ni où il va, et toute investigation téméraire vous est interdite ². Ainsi l'Orient a-t-il eu de grands et longs privilèges. Il a vu naître le premier et le second Adam, et durant presque tout l'espace qui sépare la création de l'un de l'incarnation de l'autre, il a été le favori du ciel, le mieux traité dans l'ordre de la nature et de la grâce. Non seulement la civilisation antique, mais la vraie religion s'est longtemps concentrée, cantonnée chez les nations sémitiques. Encore une fois, ne me demandez pas pourquoi cette préférence divine. Qui es-tu, ô homme, pour entrer dans le conseil de Dieu et pour sonder le mystère de sa volonté? L'argile dit-elle à celui qui l'a pétrie : pourquoi m'as-tu faite ainsi? Est-ce que le potier souverain, qui a fait de rien tout le limon du globe terrestre, ne peut pas choisir à son gré aux pays de l'aurore ou du midi la terre dont il pétrira le premier homme et celle dont il formera l'humanité sainte du Verbe? Est-ce qu'il n'est pas le maître de fabriquer avec l'argile du Levant ses vases d'honneur, avec celle de l'Occident les vases d'ignominie ou même de colère ³?

in loco ubi debet esse altare figatur, etc. Pontific. Roman. Pars II. *De benedictione et impositione primarii lapidis*.

¹ 1 Corinth., XII, 11.

² Spiritus ubi vult spirat et vocem ejus audis; sed nescis unde veniat aut quo vadat. Joann., III, 8.

³ O homo, tu qui es qui respondeas Deo? Numquid dicit figmentum et qui se finxit : Quid me fecisti sic? Annon habet potestatem figulus luti, ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam? Rom., IX, 20, 21.

VIII. Mais le patriarche Noé avait prophétisé, avant de mourir, que les avantages ne reposeraient pas toujours sur une même tête, et qu'un jour ils passeraient à un autre de ses enfants. Après qu'il eut maudit Chanaan et qu'il eut salué dans l'avenir des âges le Seigneur Dieu de Sem, il avait ajouté : « Que Dieu multiplie et dilate Japhet et qu'il le fasse habiter et régner sous les tentes de Sem ¹ ! » Le second père du genre humain venait de tirer, en ce peu de mots, l'horoscope de toute sa race ; en particulier, il avait prononcé l'oracle des destinées futures de l'Occident. Oui, l'Orient sera le théâtre des plus grandes et des plus magnifiques manifestations du Seigneur, soit durant le règne de la loi primitive et de la loi écrite, soit à l'avènement de la loi de grâce ; ses villes, ses montagnes, ses vallées, ses fleuves, seront consacrés par les souvenirs les plus divins ; ils garderont les marques du passage des patriarches, des juges, des rois et des prophètes, la trace même des pieds du Fils de Dieu ; car le Verbe fait chair sera fils de Sem : *Benedictus Dominus Deus Sem* ² ! A l'Orient donc la gloire d'être le berceau du monde et le berceau du Christ ; à lui encore de conserver le tombeau du Christ, peut-être même de devenir comme le tombeau du monde, alors que, le juge des vivants et des morts revenant en la même façon qu'il est monté au ciel, tous les hommes seront cités à son tribunal dans la vallée de Josaphat ³. Mais, à l'Occident

¹ Dilatet Deus Japhet et habitet in tabernaculis Sem. Gen., ix, 27. — Vid. Cornel. a Lapid. in hunc locum. — ² Ibid., 26.

³ Joel, iii, 2.—Cornel. a Lapid. in hunc locum.—Congregantibus angelis, conventum futurum in loco passionis ostendit (Christus) : et digne illic claritatis adventus expectabitur, ubi nobis gloriam æternitatis pas-

ont été faites aussi de saintes promesses qui s'accompliront dans la plénitude des temps et dans le déclin des âges ; à l'Occident est réservé le siège principal de l'Église du Christ : là sera la cité choisie, la nouvelle Jérusalem.

IX. Jésus-Christ , crucifié sur le mont Calvaire , avait le dos tourné à l'encontre de la cité déicide et les yeux dirigés vers l'Occident ¹. Les Pères grecs eux-mêmes ont fait cette observation , qu'on trouve consignée par saint Jean Damascène dans son livre *de la Foi orthodoxe* , et par saint Germain , patriarche de Constantinople , dans sa *Théorie des choses ecclésiastiques*. Semblablement , Jésus-Christ était tourné vers cette même partie du monde lorsqu'il donna l'investiture dernière à ses Apôtres , et qu'ensuite il s'éleva dans les cieux ². Attitude pleine de mystère , nous disent de très-graves docteurs et de très-anciens écrivains ³. De ses regards mourants, de son front

sione corporeæ humilitatis operatus est. S. Hilar. Commentar. in Matth., c. xxv, n. 8.

¹ Nota Christum ita fuisse cruci affixum, ut facie a Jerosolymis aversa, Occidentem, puta Italiam et Romam, spectaret... Ita Damascenus, lib. iv. *de fide* c. 13, S. Hieron., Beda, Germanus, Sedulius, Adrichom., et alii quos citat et sequitur Alphonsus Paleottus de Christi stigmatibus, c. xx, n. 27. Hoc est quod Judæis prædixit Jerem. cap. xviii, 17 : *Dorsum et non faciem ostendam eis in die perditionis eorum*. Et David. Psalm. lxxv, 7 : *Oculi ejus super gentes respiciunt*. Cornel. a Lapid. in Matth. c. xxviii, 35.

² Porro hæc Christi vestigia (in monte Oliveti) conversa sunt ad Occidentem, et versus catholicam ex gentibus Romanam spectant Ecclesiam, ad quam ipse. ejus caput, tanquam geminos et illustres oculos, S. Petrum suum in terris Vicarium et S. Paulum Doctorem gentium missurus erat. Cornel. a Lapid. in Act. Apost. cap. i.

³ Cujus denique veracissimus præsagii index fuit constitutio illa crucis Dominicæ, dum in ea Salvator penderet in loco Calvariæ. Nam, cum retro illius verticem suspensi tum fuisset crudus nimium populis

penché, le Christ saluait et baisait son épouse bien-aimée; de ses mains étendues, il désignait et bénissait les régions qui allaient principalement former son empire¹. « De là, nous dit un vénérable évêque d'Espagne qui ne fait que résumer la doctrine des âges précédents, de là on peut conclure quelle est la dignité de l'Occident vers lequel le Christ a incliné la tête quand il a rendu l'esprit. Ce prêtre souverain, ce véritable pontife, par l'oblation volontaire de son corps et par l'aspersion de son sang, a consacré l'univers entier, mais spécialement l'hémisphère occidental, dans lequel devait résider le prince des pasteurs, celui auquel il a donné par excellence, et par-dessus tous les évêques du monde, le plein pouvoir de lier et de délier²... C'est vers ce climat qu'il a poussé un grand cri, et que, son côté divin ayant été ouvert, il en a jailli du sang et de l'eau : un cri, pour rappeler à la vie et à la lumière les peuples du Couchant, couchés, hélas !

Oriens, tunc etiam in ejus conspectu lumine fidei gentes repleturus constitit Occidens, etc. Rod. Glab. monach. Cluniac. Histor. l. 1, cap. ultim.

¹ Nec frustra illuc misericordissimum specialius deflexit intuitum : Non enim qui sani sunt egent medico. Venitque vocare peccatores ad pœnitentiam, non justos (Luc. v, 31)... Non, inquam, frustra occiduis partibus pendens in cruce specialius benignissimum dignatus est obtutum intendere, quas voluit tantis doctoribus, Petro videlicet cum Paulo apostolorum principibus, ut geminis lampadibus illustrare. Herigeri et Anselmi Gesta episc. Tungr. Traj. et Leod. c. 2, 3.

² Colligitur ex his dignitas Occiduae regionis quia Christus faciem versus occidentalem plagam tenuit, contra quam caput etiam inclinavit quando emisit spiritum. Hic summus sacerdos et verus Pontifex, oblatione sui corporis et spiritus et respersione cruoris sacri consecravit mundum, et præ cæteris partibus Occiduam regionem, qui ligandi et solvendi Romano pontifici, in Occiduo hemispherio consistenti, præ cunctis mundi prælatis contulit excellentiam in plenitudine potestatis. Lucas episc. Tudensis adversus Albigensium errores. Lib. 2, c. 12.

dans les ténèbres et dans les ombres de la mort; du sang, pour infuser une chaleur divine dans ces races engourdies par le souffle glacé de l'aiglon; de l'eau, pour purifier et rajeunir ces nations idolâtres qui avaient vieilli sur le fumier de leur putréfaction morale¹. »

X. Les fondateurs d'empire ne doivent pas mourir, ne doivent point disparaître sans avoir choisi et déterminé le centre de leur royaume : or, Jésus-Christ venait fonder un empire sur la terre. Ressuscité, le Sauveur a reçu de son Père toutes les nations en héritage. Cent fois, par la bouche des prophètes, cet héritage du monde entier lui avait été promis, et la parole divine n'a pas été frustrée de son effet. C'est pourquoi, au moment de remonter dans les cieux, le Seigneur Jésus a dit à ses Apôtres : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre; allez donc et enseignez tous les peuples, baptisez-les en mon nom, comme au nom de mon Père et de l'Esprit-Saint; apprenez-leur à observer mes lois, et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles². » Vous le voyez, c'est un empire, un empire universel et perpétuel que Jésus va établir. Mais à cet empire universel il faut une capitale appropriée à ses besoins, proportionnée à ses dimensions. Quelle sera donc la capitale du Fils de Dieu fait homme, et institué par son Père monarque de la terre? Ou plutôt, puisque le souverain ne doit pas régner visiblement en personne, quelle sera

¹ *Apertum est præterea versus illud clima sanctissimum latus ejus, de quo exivit sanguis et aqua. Emisit Dominus spiritum, ut servum mortuum a peccatorum occiduo suscicaret : produxit sanguinem, ut congelatum torpore aquilonis calefaceret : dedit aquam, ut ablueret sordidum qui computruerat in stercore virtutum. Ibid.*

² Matth., xxviii, 18.

la résidence royale de son gouverneur visible ici-bas , de celui qui s'appellera jusqu'à la fin des âges le représentant de Dieu et le vicaire de Jésus-Christ ?

Soyez tranquilles, Messieurs, il y a été pourvu de longue main. Le Roi des siècles s'y était employé de bonne heure , et il avait disposé de vieille date l'emplacement de sa cité. Elle était présente à ses yeux, dès le commencement des choses, alors qu'il prenait l'équerre et le cordeau pour donner à la terre son assiette , pour ajuster les chaînes des montagnes et le niveau des mers¹, en particulier quand il creusait la méditerranée, « immense » bassin bordé par tant de provinces, coupé par tant » de promontoires, qui sert à la fois de chemin et de limite ; grande route ouverte au commerce des peuples, » qu'on dirait jetée à travers le monde comme un baudrier » sur le corps de l'homme ; ceinture magnifique , en » chassée d'îles comme de pierres précieuses, qui resserre » et qui réunit en même temps qu'elle distingue et qu'elle » partage² »... Préparation géographique et topographique de Rome ; ce serait tout un beau discours. — Il y songeait tout le long des âges ; car, encore que Rome ne soit née que sept cents et quelques années avant Jésus-Christ (ce qui est bien déjà quelque chose : une

¹ Quando præparabat cœlos aderam : quando certa lege et gyro valabat abyssos ; quando circumdabat mari terminum suum , quando appendebat fundamenta terræ. Proverb., VIII, 27-30.

² Pulchra autem ista facies et non nisi a Providentia sic ordinata et ornata. Utrunque ad hoc mare Mediterraneum Provinciæ se porrigunt et extendunt ; ipsum in medio, tot portibus et insulis distinctum, quasi via et limes est, per quem commerciis jungantur. Nec aliud mihi pulchrius commodiusque videtur in hoc imperio, quam iste velut in medio corpore baltheus, bullis insularum interstinctus : qui et dividit simul et constringit. Lipsius, *de magnitudine Romana*. L. I, c. 3.

semaine de siècles !), il faut observer que la durée de la gestation avait précédé l'époque de l'enfantement. Or, manifestement, le Très-Haut avait en vue déjà le second Israël quand il faisait le partage et la séparation des peuples¹; quand, pour obéir à ses desseins, les Assyriens, maîtres du monde, en laissaient tomber l'empire aux Mèdes et aux Perses, et qu'Alexandre le recevait de ceux-ci pour le transporter, accru par ses mains, à d'autres vainqueurs qui allaient l'accroître encore... Préparation historique de Rome : c'est la grande prophétie de Daniel, et c'est tout le discours de Bossuet sur l'histoire universelle.—Enfin, il travaillait plus directement encore à bâtir sa ville souveraine, quand, de cette Rome héritière des anciens empires, il faisait le plus grand centre d'unité matérielle qui eût jamais existé sur la terre, le rendez-vous universel du monde, posant ainsi entre des mains toutes-puissantes qu'il aurait la gloire de vaincre et de déposséder le sceptre qu'il réservait à son lieutenant... Préparation matérielle et politique de la royauté spirituelle de Rome : ce serait une longue étude à faire sur toute la philosophie de l'histoire romaine depuis Romulus et Rémus jusqu'à saint Pierre et saint Paul.

Le Prophète Isaïe avait dit : « Il y aura dans les derniers jours une montagne préparée, et la maison du Seigneur sera assise sur la crête de plusieurs monts, et posée sur un groupe de collines, et toutes les nations afflueront vers elle. Et des peuples innombrables y viendront en disant : Venez, et montons à la montagne du

¹ Quando dividebat Altissimus gentes, quando separabat filios Adam, constituit terminos populorum juxta numerum filiorum Israel. Deuter., xxxii, 8.

Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob : il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers ; car la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur ne restera pas captive dans Jérusalem ¹. » Or, la Jérusalem ancienne, loin de voir affluer vers elle toutes les nations, allait devenir de plus en plus déserte et abandonnée ; au lieu de s'accroître et de se dilater par l'effet d'une promesse et d'une bénédiction divine, elle allait supporter tout le poids des menaces et des malédictions accumulées contre elle dans les saints oracles. Cherchez donc, cherchez ailleurs la montagne préparée, la maison du Seigneur assise au sommet des monts et au flanc des collines, cherchez le centre où affluent tous les peuples : *Et fluent ad eum omnes gentes.*

XI. Un édit n'est-il pas parti de César-Auguste, empereur de Rome, pour que le dénombrement de l'univers entier soit fait ? Un tel commandement ne peut émaner que d'une autorité à laquelle le monde entier obéit. Rome est donc le centre d'une monarchie, ou au moins d'une fédération universelle. S'il en est ainsi, le roi promis peut naître : sa capitale est faite, son trône est dressé. Le préfet Cyrinus rapporte dans ses tablettes, sans s'en douter, le nom du prétendant qui doit hériter de l'empire de César ². Le conquérant va s'élancer comme un géant, et il ne s'arrêtera pas dans sa carrière qu'il n'ait pris possession de son siège souverain. Habile stratège, selon la tactique du plus illustre des guerriers modernes, il ira droit à la capitale, et, par là, il tiendra bientôt tous les États. Pierre se met en marche, emporté

¹ Is., III, 1-5 — ² Luc., II, 2.

par un instinct divin. Lui qui est plus spécialement l'apôtre des Juifs, comme Paul est l'apôtre des Gentils, quelle puissance peut l'arracher de Jérusalem où l'enchaînent tant de liens ? Aussi paraît-il ne s'éloigner qu'à regret. Il s'arrête quelque temps à Antioche, la métropole orientale de l'empire romain. C'est là que le grand nom du *Christianisme* vient d'être inauguré dans le langage humain ¹ : c'en est plus qu'il ne faut pour y retenir Pierre. Mais une force invincible le pousse à quitter ce siège et à aller plus loin encore : si le nom chrétien a pris naissance à Antioche, ce n'est pas de là qu'il doit rayonner et se répandre sur toute la terre. Le Seigneur Dieu des armées a intimé son commandement à Pierre. Capitaine docile, le chef des apôtres, tout en répandant la bonne nouvelle le long de son chemin, marche à petites journées vers la capitale du monde ². « Pierre, s'écrie saint Léon, tu vas intrépidement planter le trophée de la croix du Christ sur les citadelles romaines, là où, selon de divines préparations, de *divines pré-ordinations, divinis præordinationibus*, tu devais trouver et la gloire de la passion et l'honneur de la primauté ³. »

XII. De tous ceux qui ont parlé de la prédestination

¹ Act., xi, 26.

² Duodecim certe fuere apostoli..., unum tamen principem ex illis voluit Christus, eumque dispensatione mirabili in dominam gentium Romam direxit, ut in præcipua Urbe vel prima primum et præcipuum dirigeret Petrum. S. Gelas. ep. XIV. — Ipsi Claudii Augusti temporibus benignæ et clementissimæ Dei Providentiæ fortissimum et maximum inter apostolos Petrum, et virtutis merito reliquorum omnium principem ac patronum, Romam perducit. Euseb. Hist. eccl. L. II, c. 4.

³ Serm. IV, in annivers. ordin.



chrétienne de Rome, je ne sache pas, Messieurs, qu'aucun l'ait fait avec une plus grande sublimité de vues et de doctrine que le saint docteur dont je viens de prononcer le nom. Ecoutez encore cette haute leçon de théologie historique, qui vous montrera comment à l'économie des destinées de l'ancienne Rome était liée la dispensation du mystère du Verbe fait chair. « Le Dieu bon, et juste, et tout-puissant, qui n'a jamais refusé sa miséricorde au genre humain, et qui a toujours fourni libéralement à tous les mortels des moyens généraux pour arriver à la connaissance de son nom, par un conseil plus secret et un sentiment d'amour plus profond, prit en pitié l'aveuglement volontaire de sa créature égarée, et lui envoya son Verbe, égal et coéternel à lui-même; lequel Verbe, s'étant fait chair, a tellement uni la nature divine à la nature humaine, que son abaissement vers notre petitesse a procuré notre ascension vers les suprêmes hauteurs. Mais, pour que l'effet de cette grâce inénarrable se propageât par tout l'univers, la Providence prépara divinement l'empire romain, auquel elle donna de tels accroissements que ses limites touchaient aux nations qu'elles ne renfermaient pas. Il entraînait tout à fait dans le plan divin qu'un grand nombre de royaumes fussent confédérés dans un seul empire, et qu'ainsi la prédication générale arrivât plus facilement à tant de peuples placés sous le gouvernement d'une seule cité. C'est pourquoi, lorsque les douze apôtres, ayant reçu du Saint-Esprit le don de parler toutes les langues, entreprirent de porter l'Évangile sur les divers points du globe qui leur étaient assignés, Pierre, le prince de l'ordre apostolique, est destiné à la métropole de l'empire ro-

main, afin que la lumière de la vérité, qui était révélée pour le salut de toutes les nations, s'épanchât plus efficacement de la tête du monde sur toutes les autres parties du genre humain. Car quelle contrée n'avait pas alors ses représentants dans cette ville ! et dans quel coin de la terre eût-on pu ignorer ce qui aurait retenti à Rome?... C'est donc vers cette ville, ô bienheureux apôtre Pierre, que tu ne crains pas de venir : tu entres sans frayeur dans cette forêt de bêtes frémissantes ; tu mets le pied sur cet océan aux profondeurs si orageuses, plus calme que quand tu marchais sur la mer ; et tu ne crains pas Rome, la reine du monde, toi qui, dans la maison de Caïphe, avais eu peur de la servante d'un prêtre ¹. »

¹ Deus namque bonus, et justus, et omnipotens, qui misericordiam suam humano generi numquam negavit, omnesque in commune mortales ad agnitionem sui abundantissimis semper beneficiis erudit, voluntariam errantium cæcitatem et proclivem in deteriora nequitiam secretiori consilio et altiori pietate misertus est, mittendo Verbum suum æquale sibi atque coæternum. Quod caro factum ita divinam naturam naturæ univit humanæ, ut illius ad infima inclinatio, nostra fieret ad summa provectio. Ut autem hujus inenarrabilis gratiæ per totum mundum diffunderetur effectus, Romanum regnum divina providentia præparavit; cujus ad eos limites incrementa perducta sunt, quibus cunctarum undique gentium vicina et contigua esset universitas. Disposito namque divinitus operi maxime congruebat, ut multa regna uno confederarentur imperio, et cito pervios haberet populos prædicatio generalis, quos unius teneret regimen civitatis... Nam cum duodecim apostoli, accepta per Spiritum omnium sanctum locutione linguarum, imbuendum Evangelio mundum, distributis sibi terrarum partibus, suscepissent, beatissimus Petrus, princeps apostolici ordinis ad arcem Romani destinatur imperii : ut lux veritatis quæ in omnium gentium revelabatur salutem, efficacius se ab ipso capite per totum mundi corpus effunderet. Cujus autem nationis homines in hac tunc urbe non essent? aut quæ usquam gentes ignorarent quod Roma didicisset? Ad hanc ergo urbem tu, beatissime Petre apostole, venire non metuis, et

XIII. Un jour, pourtant, Pierre écouta de timides conseils. Il veut s'éloigner de la grande Babylone, et il a déjà franchi les murs de la cité. Jésus-Christ lui apparaît marchant en sens contraire. « Seigneur, où allez-vous? » lui dit le fugitif. « Je vais à Rome, afin d'y être crucifié une seconde fois, » répond le céleste pèlerin. Pierre comprend le sens de cette parole¹ : il rentre dans la cité pour y mourir de la mort même du Sauveur²; et, par son supplice, se consomme plus parfaitement le mystère de l'identification du disciple avec son maître, de la pierre visible avec la pierre invisible. Entendez, à ce sujet, un autre pape du grand nom de Léon : « Pierre, par un sentiment de profonde humilité, mais aussi par une pensée plus mystérieuse et pleine d'une haute signification, demanda à être crucifié la tête en bas. En cela, il fut divinement inspiré; car, par cette posture de l'apôtre, il devint plus manifeste qu'il était la pierre première et principale, ajustée, conjointe, adhérente et soudée au fondement qui est le Christ Jésus, et qu'étant immédiatement superposé et associé à la pierre angulaire, il porterait avec une solidité indéfectible tout

consorti gloriæ tuæ Paulo apostolo aliarum adhuc Ecclesiarum ordinationibus occupato, silvam istam frementium bestiarum et turbulentissimæ profunditatis oceanum, constantior quam cum supra mare gradereris, ingrederis (Matth., xiv, 50). Nec mundi Dominam times Romam, qui in Caiphæ domo expaveras sacerdotis ancillam (Matth., xxvi, 70).— Serm. LXXXII, in Festo SS. Apostol.

¹ Certus quod velox est depositio tabernaculi mei, secundum quod et Dominus noster Jesus Christus significavit mihi. 2 Petr., I, 14.

² Nocte muros egredi cepit, et videns sibi in porta Christum occurrere, urbemque ingredi, ait : Domine, quo vadis? Respondit Christus : Venio iterum crucifigi... Intellexit ergo Petrus quod iterum Christus crucifigendus esset in servulo. Itaque sponte remeavit. Ambros. Serm. contra Auxentium, n° 13.

le poids de la construction de l'Église. Oui, par sa propre tête ainsi collée et attenante à la tête du Christ, Pierre reliera et joindra avec ce divin chef tout le reste de son corps mystique, qui croîtra et se développera jusqu'à la consommation des siècles ; et quand , au dernier jour , le prince visible de l'Église soulèvera sa tête du fond de la catacombe qui renferme sa chair mortelle, avec lui se relèveront et monteront au ciel tous les membres du corps de Jésus-Christ , joints à cette tête par des nerfs et des attaches que rien ne pourra rompre ¹. » C'est un pape français qui s'exprime ainsi : je l'appelle français, car, outre qu'il est issu du sang royal des Francs, l'histoire nous autorise à dire qu'il n'y a rien de plus français en France que la catholique Lorraine ; or, c'est l'église de Toul qui a donné saint Léon IX au Saint-Siège.

XIV. Voici donc, Messieurs, que non plus seulement le mystère de l'institution, mais la cérémonie de l'imposition presque matérielle de la première pierre, est accomplie. Rome contient désormais dans les flancs de son Vatican un rocher plus immuable que celui de son vieux Capitole : *Capitolî immobile saxum* ; car, après que Simon Pierre a confessé la vérité du Christ par sa mort,

¹ Quod utique devotissimus ille Petrus non solum vivens, sed etiam moriens demonstravit, quando nimia humilitate et congrua significatione se crucifigi deorsum verso capite petivit ; profecto divina inspiratione præfigurans sese esse primum et quadrum lapidem in fundamento, quod est Christus Jesus, compaginaturn, cohærentem, atque connexum ; qui, utpote superpositus angulari lapidi, totum pondus Ecclesiæ fabricæ incorruptibili soliditate sufferret, ac proprii capitis suppositione omnia membra corporis Christi per aptas et naturales compages, usque ad consummationem sæculi, quasi usque ad pedes crescentia, inflexibili collo ad cælos sustolleret. S. Leo IX, ad Michaelern C. P. Epist. C. c. 6.

comme il l'avait confessée par sa parole dans sa vie, le voici posé et fixé à la place qui lui avait été préparée par un long travail de la Providence. Autour de sa dépouille glorieuse rayonnera la construction immense de l'Église; et tout auprès, sur la colline, sa main toujours vivante tiendra les clefs du royaume céleste : *Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi subjacens et claves regni cælestis accipiens*. Dès cet instant commence une Rome nouvelle, plus grande, plus auguste que celle qui va s'éteindre dans les orgies sanglantes et impures de ses monstrueux Césars. « O Rome, s'écrie saint Léon, tes deux apôtres, voilà tes pères et tes pasteurs véritables, qui, en t'inoculant la royauté céleste, ont beaucoup mieux mérité de s'appeler tes fondateurs que ceux qui ont posé les premiers fondements de tes murailles, et dont l'un, celui-là même qui te donna son nom, souilla ton enceinte du sang de son frère. Tes apôtres, ce sont eux qui, en faisant de toi la nation sainte, le peuple choisi, la cité sacerdotale et royale, enfin la capitale du monde, t'ont conféré, par la chaire de Pierre, une primatie divine, plus étendue que ta domination terrestre. Car, encore bien qu'agrandie par mille victoires, tu aies reculé sur terre et sur mer les limites de ton empire, pourtant tes conquêtes guerrières n'ont jamais égalé ce que la paix chrétienne t'a soumis ¹. » Et, si vous voulez, Messieurs, après ces ac-

¹ Isti enim sunt viri per quos tibi Evangelium Christi, Roma, resplenduit; et quæ eras magistra erroris, facta es discipula veritatis. Isti sunt sancti patres tui verique pastores, qui te regnis cælestibus inserendam multo melius multoque felicius condiderunt, quam illi quorum studio prima mœnium tuorum fundamenta locata sunt : ex quibus is qui tibi nomen dedit fraterna te cæde fœdavit. Isti sunt qui te hanc gloriam

cents d'un grand pape, entendre ceux de l'Eglise gallicane, Bossuet vous fera ressouvenir du cantique sacré qu'avant saint Léon notre Aquitaine avait déjà chanté par la bouche de saint Prosper : « Rome, le siège de Pierre, devenue sous ce titre le chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers, s'assujettit par la religion ce qu'elle n'a pu subjuguier par les armes ¹. »

XV. Vienne donc, à la suite de tous les autres peuples, vienne le peuple de Dieu s'absorber dans la grande unité de l'empire romain : c'est entre les bras de Jésus-Christ qu'il se jette à son insu : sa défaite sera son triomphe ; au lieu de se briser contre un écueil, il abordera au port.

Chose étonnante, Messieurs ! le peuple romain et le peuple juif avaient une secrète appréhension l'un de l'autre. Ces deux nations s'observaient avec une inquiétude réciproque. « Les Romains viendront, disaient les Juifs, et ils détruiront notre cité et notre nation. ² » D'autre part, ainsi que Tacite et Suétone nous l'apprennent, c'était une croyance générale chez les Romains

provexerunt, ut gens sancta, populus electus, civitas sacerdotalis et regia, per sanctam beati Petri sedem caput orbis effecta, latius præsideret religione divina quam dominatione terrena. Quamvis enim multis aucta victoriis jus imperii tui terra marique protuleris, minus tamen est quod tibi bellicus labor subdidit quam quod pax christiana subjecit. Serm. LXXXII. In natali apost. Petri et Pauli, c. 1.

¹ Sedes Roma Petri, quæ pastoralis honoris

Facta caput mundo, quidquid non possidet armis

Religione tenet.

Carmen S. Prosperi *de ingratiss.* — Bossuet, Discours sur l'unité de l'Eglise, 1^{re} partie.

² Venient Romani, et tollent nostrum locum et gentem Joann., XI, 48.

que des hommes partis de la Judée soumettraient l'empire et s'empareraient du gouvernement du monde¹. Le présage était fondé des deux côtés, mais non pas la terreur qu'inspirait ce présage. Car l'antique Judée, par la destruction de sa nationalité étroite et provisoire, allait entrer en possession de la monarchie universelle et définitive que tous ses prophètes lui avaient annoncée. Et Rome, après avoir accompli les prophéties en ne laissant pas pierre sur pierre du temple et de la ville de Jérusalem, allait être investie elle-même d'une autorité meilleure, plus durable et plus étendue, grâce à ces Galiléens qu'elle recélait depuis quelque temps déjà dans son sein. Voyez-vous Titus qui rentre triomphalement dans la ville? Ne pleurez pas sur le peuple captif enchaîné à son char; car, s'il vous était donné de percer le voile de l'avenir, vous reconnaîtrez que c'est le vaincu qui entre en vainqueur. Mais ne craignez pas davantage pour Rome. Ce captif, qui entre en conquérant et en vainqueur, entre aussi en libérateur et en bienfaiteur. — Messieurs, il est un monument au pied duquel nous nous sommes plus d'une fois assis pour méditer. Aux abords de cette Voie Sacrée, célèbre par le souvenir de tant de glorieuses ovations, chacun peut contempler encore aujourd'hui l'arc de Titus, et sur cet arc la représentation des dépouilles opimes de Jérusalem qui enrichissaient le cortège du triomphateur. Le temps n'en a pas également respecté toutes les parties; mais une

¹ *Percrebuerat toto Oriente vetus et constans opinio esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur.* Sueton. in *Vespas.* 4.

Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur. Tacit. Hist. lib. v, 13.

sculpture parfaitement intacte et providentiellement protégée contre toute mutilation, ne permet pas de douter que le chandelier à sept branches ne soit venu alors s'éteindre, s'ensevelir dans la nouvelle Jérusalem, dans cette Rome aux sept montagnes, qui est depuis dix-huit siècles et qui sera jusqu'à la fin des âges le véritable chandelier à sept branches, dont les phares illuminent tout l'univers. Le Seigneur l'avait dit : « Je remuerai le chandelier : *Movebo candelabrum* ¹. » Et il en devait être ainsi. Le sacerdoce, le pontificat ayant été transférés, il fallait bien que l'appareil légal de la sacrafiture et du sacerdoce fût transféré aussi ².

XVI. Ainsi la substitution est définitivement opérée. Le glaive des Grecs et celui des Romains avait donné déjà aux fils de Japhet l'autorité politique sur la plupart des fils de Sem : les conquêtes de la force avaient précédé celles de la grâce, et la matière avait fourni des ouvertures à l'esprit ³. Désormais, le sceptre spirituel ne sortira plus de Rome, et le pontife visible de cette cité ne manquera point, tant que le pontife invisible, qui est retourné vers le trône de son Père, n'aura pas reparu dans les nues. Jusqu'à ce second et dernier avènement du Christ, Rome est à tout jamais le centre de l'Église; et le centre de l'Église, c'est le centre du monde. Désormais tout ce que le Seigneur a demandé d'hommages, de dévouement, d'amour pour la cité de David, les chrétiens le rendront, et plus encore, à Rome, la ville de Jésus, Roi et Pontife des siècles nouveaux. O Rome, ô la Jérusalem des promesses, les rois et les prophètes s'étaient

¹ Apoc. II, 5.—² Heb., VII, 12.

³ Rupert. Commentar. in Genes., I. IV, c. 39.

dressés sur la plante de leurs pieds pour apercevoir ta splendeur ; ils l'ont entrevue, et ils ont tressailli de joie. « Bienheureux serai-je, s'écriait le vieil Israélite captif à Ninive, s'il demeure un rejeton de ma race pour voir la beauté de la nouvelle Jérusalem. O la Jérusalem du Christ, bénis seront ceux qui te béniront ; mais ceux-là seront maudits qui t'auront méprisée, ceux-là seront condamnés qui t'auront blasphémée ¹. » Messieurs, nous sommes à l'abri de ces anathèmes ; car jamais le mépris de Rome, jamais le blasphème contre Rome ne sauraient être dans notre cœur ni sur nos lèvres. Mais j'ajouterai : Que Rome ne soit jamais l'objet de nos discours légers et téméraires. Car, c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a dit : « Ne jurez pas par le ciel, parce que c'est le trône » de Dieu ; ni par la terre, parce que c'est l'escabeau » de ses pieds ; *ni par Jérusalem, parce que c'est la cité » du grand Roi : Neque per Jerosolymam, quia civitas » est magni regis* ². »

Oui, Messieurs, Rome c'est le siège de la souveraineté de Jésus-Christ ; c'est le centre de son action et de son gouvernement ; là est sa tente royale, son tabernacle parmi les hommes ; là, par la présence de son substitut visible, le fils de Marie justifie toujours le titre que lui ont donné les prophètes : *Emmanuel, ce qui veut dire Dieu avec nous* ³.

Si jamais vous avez le bonheur d'aller à Rome, Messieurs, lorsque vous serez sous la coupole jetée en l'air par Michel-Ange ; après avoir tout examiné, tout étudié dans la cité comme dans la basilique ; en pensant à tout

¹ Tob., xiii, 16-20. — ² Matth., v, 35.

³ Emmanuel, quod est interpretatum Nobiscum Deus. Matth., i, 23.

ce qui rayonne de ce foyer, à tout ce qui converge vers ce point depuis tant de siècles ; agenouillés devant le tombeau de Pierre dont vous baiserez la poussière, et sous la main de son successeur qui vous bénira ; en ce moment précieux, maîtrisez votre émotion, si vous le pouvez ; tâchez de vous rendre compte à vous-mêmes de tout ce qui occupera votre esprit et votre cœur ; et, si la formule vous manque pour exprimer tant de choses en peu de mots, rappelez-vous le texte qui revient à tout instant dans cet entretien : « Simon-Pierre, confesseur de la divinité du Christ, portant sur sa poitrine tout le môle de l'Église, et, loin d'en être écrasé ¹, tenant d'une main toujours sûre les clefs du gouvernement divin : *Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiae aedificationi subjacens et claves regni caelestis accipiens.* »

XVII. « Mais cette Rome des temps chrétiens à qui Dieu a donné un si grand rôle, ne s'est-elle pas enorgueillie de ses privilèges divins, comme l'antique Rome s'était enivrée de sa puissance ? L'Orient a rejeté avec éclat un joug qu'il trouvait insupportable ; l'Occident lui-même a eu ses défections, et de ses contrées les plus fidèles on a entendu s'échapper des murmures. N'y a-t-il rien de vrai dans les accusations portées contre l'orgueil latin, contre l'esprit dominateur de Rome ? »

Messieurs, j'aime toujours les questions nettement posées, les difficultés franchement abordées. La vérité ne peut que gagner à ce que l'objection ne soit jamais affaiblie. Or, voici les deux affirmations par lesquelles je ré-

¹ Nulla incumbentis sibi templi mole fatiscit (*alias* lassescit). S. Leo, de natali ipsius. Serm. III, c. 2.

ponds avec assurance : Si l'Orient veut être juste, il avouera qu'il n'a pas eu d'ennemi plus acharné et plus persévérant que lui-même, ni d'ami et de protecteur plus dévoué, plus constant, plus infatigable que la papauté latine. Et si l'Occident ne veut pas être ingrat, il proclamera que l'avantage qu'il a eu d'être placé sous la primauté plus immédiate du siège romain, l'a maintenu à la tête de la chrétienté et de la civilisation. Je ne toucherai que la cime des choses, de peur de fatiguer votre attention dont j'ai encore besoin quelque temps.

XVIII. Non, Messieurs, l'Orient n'est pas recevable dans ses plaintes amères contre la domination latine, c'est-à-dire contre la papauté romaine. Encore un coup, Dieu partage ses dons comme il lui plaît; et de même que l'Occident aurait tort de récriminer contre la volonté divine, qui a fait de l'Orient le théâtre de tant et de si grands événements, couronnés par le plus grand de tous, je veux dire, la naissance du Messie; ainsi l'Orient n'a-t-il aucun droit d'envier à l'Occident la tardive gloire que les desseins célestes lui réservaient.

Mais ce qui enlève toute espèce de motif à la jalousie orientale, c'est la différence profonde qui existe entre la métropole religieuse des temps chrétiens et celle de l'ancienne alliance. L'exigence de la loi mosaïque réduisait la Jérusalem des Juifs à n'être que la capitale d'une race choisie, d'un peuple restreint et privilégié. L'étude de l'histoire ancienne nous autorise même à dire que toute la race de Sem s'est montrée, dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, avare de ses avantages dont elle a redouté le partage et la diffusion. Autre est l'esprit du christianisme, et, par suite, l'esprit de la nou-

velle Jérusalem que Jésus-Christ s'est choisie en Occident. Rome est ouverte à tous et elle prodigue ses dons à tous; elle est essentiellement accueillante et généreuse, attractive et communicative. Pour elle, il n'y a ni Juif, ni Grec, ni gentil, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni homme libre ¹. Et pourquoi distinguerait-elle entre le Romain et les autres enfants de Dieu, puisque celui qui est le Seigneur de tous, est également libéral envers tous ceux qui l'invoquent ²? La papauté, comme l'Église, est à la fois romaine et catholique, c'est-à-dire romaine et universelle. Rome est le séjour des papes, mais les papes peuvent se recruter de tous les points du monde. Le pontificat suprême de l'ancienne loi était renfermé dans une tribu; il s'y transmettait par l'hérédité charnelle et s'y conservait exclusivement. La papauté romaine n'est pas circonscrite de la sorte; elle est accessible à tous, et les sept collines ont vu régner sur leurs cimes des pontifes de toutes les nations: de la Syrie, de la Judée, de l'Afrique, de la Grèce, comme de tous les pays occidentaux, de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre. Ce qui a été pourra être encore; et le jour où les intérêts de l'Église le demanderaient, Rome ne se montrerait pas plus exclusive que par les temps anciens. A l'Italie, sans doute, appartient la meilleure part, et l'on comprend que le pontife universel, qui est en même temps l'évêque de Rome, ait été choisi plus souvent parmi les clercs indigènes. Mais, après l'Italie, c'est la Grèce qui a occupé le plus fréquemment le siège apostolique où elle s'asseyait encore, en la personne

¹ Galat., III, 28.—Coloss., III, 11.—² Rom., X, 12.

de saint Zacharie, dans le siècle qui précéda celui où Photius allait interdire pour longtemps à l'Église de prendre son chef en Orient.

XIX. Du reste, loin de se montrer injuste et partiale contre les races asiatiques et les peuples hellènes, Rome n'a cessé de les traiter avec une sorte de prédilection maternelle. Qu'on lise le martyrologe romain, le bullaire romain, les conciles particuliers ou généraux tenus en Occident, par exemple, à Clermont, à Lyon, à Florence, à Trente, ou plutôt qu'on lise l'histoire du monde depuis quinze siècles, et il sera impossible de taxer un seul moment la papauté latine de rigueur ou d'indifférence envers l'Orient. Notre calendrier ne donne-t-il pas une place d'honneur à tous ces saints pontifes, à tous ces grands docteurs que la Grèce et l'Asie ont fournis? Notre liturgie n'est-elle pas remplie de leurs savantes homélies? Les constitutions et les lettres pontificales ne déposent-elles pas d'une attention et d'une sollicitude constante pour les intérêts sacrés de leurs Églises? N'est-il pas vrai que, sur plusieurs points considérables de la discipline ecclésiastique, l'offensive a toujours été prise par l'Orient, tandis que l'Occident s'est contenté de défendre sa propre tradition, et s'est montré plein d'indulgence pour la pratique différente des Églises orientales? Le Saint-Siège, dans une pensée de pacification, n'a-t-il pas fini même par sanctionner, de sa suprême autorité, la prééminence que Constantinople avait usurpée sur les patriarchats apostoliques de l'Orient?

Mais que dis-je? N'a-t-on pas vu la papauté tenir l'Europe entière en haleine pendant plusieurs siècles et mettre toutes les nations chrétiennes sous les armes pour

lutter en quelque sorte contre l'anathème divin qui pèse sur la cité déicide, et pour arracher Jérusalem au joug des infidèles? La Rome païenne avait eu peu de souci de l'alliance qu'elle avait contractée à diverses reprises avec l'ancienne Judée ¹; mais la Rome des pontifes a acquitté avec usure la dette et expié le méfait de sa devancière. Et, il faut le dire, si le résultat de tant d'efforts n'a été ni complet, ni durable, le motif humain le plus manifeste de cet insuccès, ç'a été la déloyauté et la perfidie des Grecs. Ces héritiers dégénérés des Spartiates pouvaient avoir oublié l'antique lien d'origine et les traités célèbres qui unissaient leur nation à la Palestine ²; mais au moins devaient-ils venir en aide à des frères en Jésus-Christ, sur lesquels ils avaient revendiqué si hautement la juridiction et le patronage. Du reste, comment s'étonner que les Grecs n'aient pas voulu s'associer aux Latins pour la délivrance des lieux saints, quand on voit qu'ils n'ont pas même voulu correspondre aux efforts incessants de Rome pour leur propre salut? Car, que n'a pas tenté la papauté pour soustraire les Grecs et l'Orient tout entier à la domination de Mahomet? Enfants rebelles, ils ne causaient guère à leur mère depuis plusieurs siècles que de profondes douleurs, et leur mère travaillait toujours avec énergie pour écarter le rude sort qui allait tomber sur eux. Pour savoir à quel point cette intervention était généreuse et désintéressée, il faut lire surtout les lettres du grand pape Innocent III. Loin de favoriser l'expédition des Latins contre Constantinople, il juge tout d'abord cette entreprise avec sévérité, et il

¹ 1 Machab., viii.—Ibid., xii et xiv.—² Ibid., xii et xiv.

s'alarme à la pensée que la conquête peut devenir pour l'Orient un motif de prolonger la défiance et la désunion. D'ailleurs, c'est contre les infidèles, et non pas contre les baptisés, même schismatiques, qu'il a voulu diriger la croisade ; c'est pourquoi il se plaint amèrement de ce que ses instructions ont été méconnues ¹. Les écrits des papes donnent lieu à cent observations de ce genre ; et la belle Encyclique que le pape aujourd'hui régnant adressa aux Églises d'Orient, dès les premiers temps de son pontificat, restera l'un des plus admirables monuments de ce zèle plein d'amour avec lequel les chefs latins de la catholicité n'ont jamais cessé de travailler à la réconciliation et au rapprochement de l'Orient ².

XX. Répétons-le donc, Messieurs, l'Orient n'a eu d'autres ennemis que ses propres divisions, ses propres fautes, et principalement l'ambition de ses patriarches, ambition qui a fait d'eux le déplorable jouet des empereurs, puis des sultans, en attendant qu'ils deviennent, si la Providence n'achève d'y mettre ordre par les étonnants moyens qu'elle sait parfois employer, les très-humbles serviteurs des czars. Ce qui reste de la dignité de l'Orient, c'est ce qui est toujours demeuré ou ce qui a eu le courage de se replacer sous la bienfaisante influence de Rome. Disons mieux, la dignité, la splendeur de l'Orient, elle ne frappe nulle part les yeux autant qu'à Rome. Là le rit oriental, avec ses diversités, est toujours traité avec honneur ; il est célébré régulièrement dans plusieurs églises ; il se mêle à la pompe même des cérémonies papales. Une con-

¹ Innoc. III. PP. Regest. Lib. vi, Epist. 101. — Lib. viii, Epist. 126, et passim.

² Epist. Encycl. Pii PP. IX ad Orientales, 6 Januar. 1848.

grégation spéciale est chargée de pourvoir à sa conservation comme à son orthodoxie. La propagande romaine renvoie chaque année vers toutes les parties de l'Orient de jeunes prêtres indigènes qu'elle a nourris et élevés selon les traditions orthodoxes de leurs pays, et auxquels elle fait une loi de demeurer fidèles aux rites de leurs nations respectives. Rome est si attentive à enlever tout prétexte au maintien de la division, qu'elle a résisté jusqu'ici au zèle trop ardent des néophytes qui voudraient n'avoir plus d'autre discipline que la sienne. En mainte occasion, les Orientaux les plus intelligents, une fois revenus à l'orthodoxie, ont paru regretter l'excès de cette condescendance qui, depuis tant de siècles, n'a presque abouti à rien, et ils ont demandé hautement que, sans rien prescrire, on laissât du moins à l'Orient la liberté de s'assimiler peu à peu à l'élément latin. A Dieu ne plaise que nous nous fassions l'interprète indiscret de ces vœux : nous croyons toute sagesse courte et bornée en comparaison de la sagesse romaine. Mais la vérité est que, même dans les siècles de l'union, rien n'est triste à lire comme l'histoire des Églises orientales; et l'on a observé avec raison que la substitution de la puissance de leurs patriarches à celle du pape, quoique légitime et autorisée sur un grand nombre de points, a été, en fait, l'occasion des plus grands malheurs pour ces Églises comme pour les États où elles étaient établies.

XXI. Aux murmures de l'Orient sont venus se joindre quelquefois d'autres murmures plus injustes ; car si quelque partie de l'univers pouvait avec le moindre fondement s'offusquer des prérogatives de Rome, il semble que ce ne devrait jamais être l'Occident, puisque c'est

Rome, et Rome seule, qui a créé et qui maintient la supériorité du monde occidental. L'Orient restera toujours le pays de l'aurore, et ses plages riantes ne cesseront de nous envoyer la lumière naturelle. Mais, depuis que le Seigneur a fait élection de Rome pour être le testament de la nouvelle alliance, le soleil, dans l'ordre de la vérité et de la grâce, se lève désormais en Occident¹. Ainsi l'ont proclamé de grand cœur les Orientaux eux-mêmes²; et c'est ce qu'atteste l'histoire humaine tout entière.

On ne peut le méconnaître, Messieurs, la Rome chrétienne a conservé ce sens du pouvoir, cet instinct de l'autorité qui était le caractère distinctif de l'ancienne Rome. Ce n'est pas un fol orgueil, c'est la parole divine qui lui apprend que c'est son droit comme son devoir de régir les peuples : *Tu regere imperio populos, Romane, memento*. Virgile, en promettant à la cité un empire sans fin, avait été bien autrement prophète qu'il ne pouvait le croire. Et rendons grâce à Dieu qu'il en soit ainsi; car Rome, c'est l'esprit latin, c'est le génie occidental dans sa personification la plus élevée. Or, le génie latin, mélange de grandeur et de sobriété, de courage et de

¹ Solis justitiæ jubar, densis per Orientem nebulis impeditum, pure ab Occidente resplenduit. S. Leo, Epist. cxx, c. 2.—Hi ergo (Petrus et Paulus), tanquam duo luminaria magna cœli in Ecclesia Romana divinitus constituti, totum orbem splendore fulgoris sui mirabiliter illustrarunt, et Occidens eorum præsentia... factus est Oriens. Nicolai PP. I Epist. lxxxvi ad Mich. Imper. C. P.

² Habet præterea Roma communium patrum magistrorumque veritatis Petri et Pauli sepulcra, fidelium animas illuminantia. Quorum beatissimum ac divinum par in Oriente quidem exortum est, et radios quaquaversum diffudit, sed in Occidente vitæ occasum ultro subiit, atque inde nunc orbem universum collustrat. Theodoret, episc. Cyri, Epist. ad S. Leonem. Opp. S. Leon. Epist. lII.

réserve, c'est par excellence, le génie de la conquête et de la conservation, le génie de la souveraineté et du gouvernement. La Rome chrétienne, avec bien plus de vérité que la Rome antique, n'a régné et ne règne encore que pour la paix et le bonheur des peuples soumis à son empire. Sa langue, en devenant le plus puissant moyen d'autorité comme d'unité religieuse, a mis un terme à la confusion et à l'anarchie de Babel. Et si cette langue est la langue souveraine, c'est aussi la langue libérale : partout où elle ne règne pas, vous trouverez la servitude. « Qu'on jette les yeux sur une mappemonde, a dit Joseph de Maistre, qu'on trace une ligne où *cette langue universelle se tut* : là sont les bornes de la civilisation et de la fraternité européennes. » Il est vrai, l'Europe elle-même n'a pas su se préserver tout entière de la division ; cependant, malgré tout ce qu'on a fait pour la rendre infidèle, la famille des peuples latins est encore aujourd'hui, dans l'un et dans l'autre hémisphère, la grande dépositaire de la civilisation et de la foi, la gardienne constante de la dignité humaine aussi bien que de la religion divine. O heureuse domination de Rome, ô glorieuse sujétion à laquelle on ne peut échapper que pour tomber dans l'asservissement ou croupir dans la barbarie !

XXII. Le soleil est placé si haut, ses feux sont si vifs et si pénétrants, qu'aucune partie du monde ne peut entièrement se dérober à sa lumière et à sa chaleur. Les rayons de cet astre de vie s'insinuent jusqu'à travers les ombres de la mort, et la nuit elle-même reçoit au milieu de ses ténèbres quelques reflets de son éclat. C'est ainsi que les peuples, même les plus séparés de Rome, vivent

encore et s'illuminent de la vie et de la lumière dont Rome est le foyer. Pourtant les nations occidentales, et, parmi elles, les nations reliées plus étroitement à Rome par les bienfaits reçus et par les bienfaits rendus, les nations placées plus primitivement et plus immédiatement sous la juridiction totale et sous le gouvernement complet de l'unique patriarche de toute la latinité, sont les nations bénies et favorisées du ciel entre toutes les autres. Le Seigneur s'est plu à leur faire sentir de plus en plus le prix de cette salutaire soumission, l'avantage de cette bienheureuse dépendance. Les libertés, les immunités que quelques-unes ont parfois cherchées en dehors de Rome, bientôt en les regardant de plus près, elles ont trouvé que c'étaient des servitudes et des charges : *Servitutes potius quam libertates*. L'application exagérée et continue des principes du droit coutumier et des maximes de la tradition nationale ouvrait une large porte à l'anarchie doctrinale et disciplinaire. Les délégations d'autorité octroyées à quelques sièges plus éminents, devenaient une source de dangers et un ferment perpétuel de discordes; tout privilège de ce genre ne tardait pas à dégénérer en moyen de domination et d'oppression entre les mains du prince temporel. La prépondérance ecclésiastique des capitales civiles, cette cause incessante de l'abaissement des chrétientés orientales qu'une prévoyance miséricordieuse d'en haut avait épargnée durant tant de siècles aux principales nations européennes, s'était à peine produite qu'elle avait mis déjà un levier puissant aux mains de l'erreur et donné des ailes rapides à l'innovation. Il en était ainsi : plusieurs peuples avaient déjà succombé sous l'influence de quel-

qu'une de ces causes, et, chez les autres, les liens se relâchaient de jour en jour, quand le Seigneur, épanchant sur l'Occident la coupe de sa colère, y mêla les flots de son amour. Tandis que l'impiété détruisait tant d'utiles et de saintes choses lentement élaborées par l'Église et dont la disparition laissera longtemps de profondes souffrances au sein des nations, le Dieu tout-puissant, de son côté, brisait mille barrières que l'enfer avait élevées, renversait mille obstacles que le temps avait amoncelés ; et, par un effet marqué de la Providence, qui tend à resserrer de plus en plus les nœuds de l'unité religieuse en même temps qu'elle opère les rapprochements matériels, l'Europe catholique en est venue à ce point qu'il n'existe plus et qu'il ne peut plus exister pour elle d'autre primat que le souverain pontife romain. Ah ! Messieurs, gardons nous de nous en plaindre. N'imitons pas ces petits esprits qui, en face des plus grandes choses, se heurtent contre les détails insignifiants ; ne jugeons que par l'ensemble, et disons avec assurance que tout ce mouvement actuel des esprits vers Rome, c'est le mouvement vers la source de la vie, de la dignité, de la liberté. Dans l'état présent de nos sociétés et de notre droit public, un clergé national, privé du soutien pratique et immédiat de la papauté, ne tiendrait pas un quart de siècle contre les éléments de dissolution qui sont répandus partout. Rome est l'unique refuge, le seul point d'appui de notre foi, de notre hiérarchie, de notre discipline, de notre légitime indépendance. Non, non, notre siècle est assez pauvre, assez abaissé sous mille autres rapports, pour que nous n'allions pas lui tourner à crime ce qui est son mérite, ni lui faire une honte de ce qui est sa gloire.

Son mérite, sa gloire, aux yeux des siècles à venir, ce sera ce retour intelligent et opportun vers toutes les diverses formes de l'unité dont Rome est le centre; ce seront ces témoignages plus multipliés, plus effectifs de respect, d'obéissance, de soumission, de confiance, d'amour envers le vicaire de Jésus-Christ; ce seront ces aspirations plus ardentes, ces sentiments plus vifs dont le gage extérieur se trouve dans cette visite plus fréquente des évêques, des prêtres, des fidèles au seuil des saints apôtres. Nul ne peut dire tous les biens qui découleront de là pour la religion et pour la société.

Vous le savez, Messieurs, et peut-être le savez-vous trop : tout citoyen aime à voir, au moins une fois dans sa vie, la capitale de son pays. Hélas ! et souvent cette capitale, où s'engloutissent toutes les ressources des provinces, où s'absorbent et se dissipent toutes les richesses intellectuelles et matérielles de la nation, est le gouffre d'où sortent toutes les erreurs, toutes les séditions, toutes les révolutions; et au lieu d'entretenir la vie, elle vomit la mort. Telle n'est pas la capitale de notre patrie spirituelle : elle nous donne toujours, et elle ne nous demande à peu près rien en échange, du moins, rien de proportionné à ce que nous recevons d'elle.

XXIII. « Il est vrai, me dites-vous, Rome est la ville sainte, la ville prédestinée, elle est digne de tous nos respects. Mais qu'est-ce donc que les Romains modernes : triste peuple, triste caractère, s'il en faut croire certaines relations ? » Je vous répondrai, Messieurs : Le peuple romain a été, dans *les divines préordinations*, appelé à remplir le rôle principal dans le gouvernement de l'Église. Or, Dieu, dont la Providence ne se méprend ja-

mais dans ses dispositions, n'a pu se tromper dans le choix de son premier ministre. Il n'est aucun individu, ni aucun peuple qui n'aient leurs côtés défectueux ; et c'est une injustice trop ordinaire à certains critiques de ne remarquer chez les chrétiens que leurs vices, chez les païens ou les hérétiques que leurs vertus. Les Romains donc ont leurs défauts, je le sais, et Jésus-Christ le savait aussi : le Verbe par qui tout a été créé ne peut ignorer le fort et le faible de chaque race, non plus que de chaque membre de la famille humaine : *ipse enim sciebat quid esset in homine* ¹. Mais c'est précisément le chef-d'œuvre de l'ordonnateur souverain de savoir se choisir des agents dont non seulement les qualités, mais encore les défauts, tournent à ses fins et entrent dans l'harmonie de ses desseins.

L'Esprit-Saint a caractérisé le génie romain des temps chrétiens, tout aussi bien que celui des temps antiques, par ces deux mots : *Consilio et patientia* : *Conseil et patience*. Le courage n'y manque pas au besoin ; l'histoire des papes nous l'apprend : nulle autre dynastie n'a offert au monde une pareille succession de grands caractères. Toutefois, on pourrait dire que la papauté, placée sur un autre sol, y eût recruté pour elle et autour d'elle des natures plus courageuses encore ; mais ce qui excelle dans les Romains, c'est cet esprit patient, persévérant, conservateur qu'ils possèdent au suprême degré. La fonction de *garde-dépôt* leur va mieux qu'à nous. Cent fois, ce n'est pas assez, mille fois dans le cours des siècles, nous aurions brisé les scellés pour voir si le dépôt

¹ Joann., II, 25.

ne peut pas se transformer, s'adapter aux idées courantes de l'époque, aux fantaisies, aux chartes, aux institutions du moment. Notre *furie française* nous rend précipités et mobiles, téméraires et changeants. Rome ne va pas si vite; il y a chez les Romains appliqués au gouvernement ecclésiastique, un mélange du sang généreux des Scipions et de celui du temporiseur Fabius. Ils ont fait, à certains jours, les affaires de l'Église par leurs conquêtes; ils l'ont toujours sauvée par leurs prudentes lenteurs; c'est comme leur vieux sénat : *Et possederunt omnem locum consilio suo et patientia* ¹.

Et remarquez, Messieurs, que quand je parle ainsi du tempérament naturel de ce peuple, j'entends bien laisser à l'Esprit-Saint toute l'intervention divine par laquelle il assiste, corrige, perfectionne et quelquefois même transforme le naturel au jour et à l'heure où les intérêts de la chose sainte le demandent. Disons-le, l'esprit grave et réfléchi qui se manifesta à Rome dans la gestion des affaires ecclésiastiques, contraste assez fortement avec la vivacité italienne telle qu'elle éclate dans quelques autres cités de la péninsule. Cette habitude même de temporisation, dont je viens de parler, n'est pas précisément prise dans la nature du Romain, et elle procède plutôt de la grâce et de l'assistance d'en haut. Naturellement, le Romain est avare de son temps dont il connaît le prix, et désireux de son repos dont il sent le besoin. Il aime donc à conclure promptement. Si la chose ne heurte par aucun côté la doctrine, la discipline, les juridictions ordinaires, la lettre et l'esprit des

¹ I Macch., viii, 3.

concordats, les bons rapports avec les princes, en un mot, si elle ne doit créer de difficultés d'aucun genre, ne prolongez pas votre exposé, ni votre visite; quelques minutes suffisent, quelques mots terminent l'affaire. La parole est donnée; c'est chose convenue, et sur laquelle il serait inutile et de mauvais goût de revenir; résignez-vous tout au plus à quelques lenteurs d'expédition et à quelques démarches pour exciter les subalternes. Mais si l'objet de votre demande soulève des objections de droit ou de dangers de collision quelconque, le Romain a promptement saisi ce que vous vous efforceriez vainement de lui dérober. S'il en doit résulter un bien vrai et sérieux, il saura passer courageusement par-dessus plus d'un obstacle, et quand il aura pris sa résolution, il saura la maintenir et il lui arrivera rarement de se déjuger. Mais, précisément parce qu'il n'aime pas à reculer, il s'avance lentement toutes les fois que le terrain est équivoque. Agitez-vous tant que vous voudrez; rien ne sera fait qu'avec nombre, poids et mesure. Après tout, on a le droit d'être lent, quand on se sent éternel.

XXV. Je me plais à le dire, Messieurs : nulle part plus qu'à Rome l'autorité ne gagne à être connue, parce que nulle part elle n'est à la fois plus modeste, plus bienveillante et plus éclairée. L'homme n'y porte pas dans l'accomplissement de ses fonctions ce sentiment hautain de sa propre personnalité, cette plénitude de soi-même qui est la plaie de toute société au sein de laquelle la raison est déifiée. Je n'ai trouvé à Rome qu'une personnalité en relief, c'est celle de notre divin Maître, Jésus-Christ; car, quant à son vicaire, en même temps qu'on le sent présent partout, partout on le

trouve le serviteur des serviteurs du Christ. Oui, dans ces hautes régions de la puissance surnaturelle, la bénignité, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la modestie, en un mot, tous les fruits de l'Esprit-Saint qu'énumère l'apôtre ¹, semblent s'être naturalisés. Je voudrais que ma faible parole pût franchir les bornes de cette enceinte, et porter l'expression de ma respectueuse gratitude à plusieurs de ces princes éminents de l'Église, de ces dignitaires des sacrées congrégations, dont l'accueil affectueux laissera dans mon âme un ineffaçable souvenir. Je sens que, du fond de ma petitesse et de mon obscurité, j'ai jeté une partie de mon cœur dans quelques-uns de ces cœurs qui ont daigné s'incliner jusqu'à moi.

Et comment n'être pas conquis par une vertu si aimable jointe à un savoir si sûr? Confessons-le, Messieurs : Rome est éminemment la patrie de la science ecclésiastique. Le pape saint Léon a dit que les Romains, placés sur la forteresse même de la pierre apostolique, n'ont pas été seulement rachetés avec tous les autres par Jésus-Christ, mais encore enseignés plus que tous les autres par le bienheureux apôtre Pierre : *Quos, in ipsa apostolicæ petræ arce fundatos, et Dominus noster Jesus Christus cum omnibus redemit, et beatus apostolus Petrus præ omnibus erudit* ². Cet enseignement spécial de Pierre ne s'est pas perdu, et l'on en sent encore les fruits; ou plutôt, Pierre tient toujours école dans sa ville, d'où ses leçons se répandent par tout l'univers. Les grands génies éclosent dans tous les climats, et Dieu

¹ Galat, v, 22. — ² Serm. iv, 4.

n'a jamais cessé d'allumer de magnifiques flambeaux sur tous les points de son Église. Mais, toutes choses égales, on ne trouve nulle part autant qu'à Rome cette sûreté de tradition qui vient en aide au génie, qui le remplace souvent avec avantage, et qui le préserve toujours des écarts auxquels il est exposé. Ajoutons que l'assistance divine promise au vicaire de Jésus-Christ, s'épanche de sa personne sur toute l'Église particulière de Rome, inséparablement associée à sa mission et spécialement chargée de l'aider dans ses labeurs. C'est là surtout que le parfum de la grâce céleste descend de la tête d'Aaron jusqu'à la frange la plus extrême de son vêtement. En nul autre lieu du monde, le simple baptisé ne comprend, comme à Rome, la part que son caractère de chrétien l'autorise, et, s'il est investi d'une charge, l'oblige à prendre aux choses de l'Église. Que parlent-ils, nos politiques, de sécularisation du gouvernement romain? C'est bien mieux qu'aux charges civiles, c'est au maniement de tout un ordre de choses ecclésiastiques que sont employés de nombreux séculiers : car, dans l'Église de Dieu, le laïque n'est pas un profane, encore moins un païen. La science sacrée est étudiée, approfondie à Rome, et certains intérêts de l'Église y sont servis par de respectables fidèles, quelquefois engagés dans les liens sacrés du mariage, avec autant de soin et de dévouement que par les membres de la sainte tribu. C'est de ce concert de science et de zèle, en même temps que du secours extraordinaire de l'Esprit-Saint, que procède cette supériorité incontestable qui est empreinte sur tout ce qui émane de la cour romaine en matière de doctrine et de gouvernement ecclésiastique.

XXV. Prenons-en notre parti , Messieurs : Rome est Rome, et la France est la France. Notre partage est d'ailleurs assez beau. Si Rome est la mère, la France est la fille, la fille de prédilection. La mère commande avec douceur, et la fille obéit avec amour. Ou plutôt, la fille, à qui son tempérament et son nom font rechercher les franchises, et qui aime à donner à son obéissance un air de liberté, va le plus souvent au-devant et au delà des ordres et des désirs de sa mère : c'est là un de nos points d'honneur, une de nos maximes et de nos traditions nationales que nous voulons garder et que nous garderons toujours. Au surplus, Dieu a partagé les dons et varié les attributions. Parce qu'il n'est pas la tête, le bras ne laisse pas d'être une des plus nobles parties du corps ; or la France, depuis quatorze siècles, est comme le bras droit de l'Église. J'oserais dire , Messieurs, que Paul, l'apôtre des nations, décapité sur la route d'Ostie , à quelque distance de Rome , où sa commission extraordinaire expirait , nous a jeté son épée par delà les mers, à nous autres Français : l'épée de la parole qui fait le missionnaire et l'épée d'acier qui fait le soldat. Mais Pierre, crucifié auprès de la muraille de Rome dont la nouvelle enceinte devait renfermer son tombeau pour toujours, y a déposé ses clefs, les clefs du gouvernement ecclésiastique ; elles y sont à leur place ; il serait insensé autant que criminel de songer à les en arracher pour les fixer ailleurs.

Du reste, il importe que la vraie doctrine sur ce point ne soit pas laissée dans le vague, et qu'une parole précise vienne fixer cette importante question. Rappelons donc qu'une saine théologie ne permet pas de douter

de l'indissoluble union du souverain pontificat au siège épiscopal de la ville de Rome. Jésus-Christ a conféré à Simon-Pierre la primauté universelle pour lui et pour ses successeurs. Que ce soit par sa volonté propre et par son libre arbitre, ce qui ne semble pas soutenable, ou que ce soit par une disposition divine et un commandement plus ou moins formel, comme tout tend à l'établir ¹, que Pierre ait adopté un siège particulier et qu'il ait adopté celui de Rome, il n'en demeure pas moins certain que l'héritage de Pierre est indivis et indivisible, et que celui-là qui est appelé par les règles ecclésiastiques à succéder à Pierre sur le siège de l'Église de Rome se trouve, par cela même et de droit divin, investi de la primauté de Pierre sur toute l'Église ². Or, si la primauté apostolique est inséparable de l'Église romaine, il s'ensuit naturellement et en principe que la papauté doit siéger à Rome, puisque le titre emporte la résidence. Sans nul doute, des causes humaines peuvent justifier et nécessiter le changement provisoire de la résidence : on a vu une de ces émigrations de la papauté se prolonger soixante-dix ans; mais le changement de la résidence n'entraîne point le changement du titre. Et parmi les assertions qui ont été jugées dignes de censure, se trouve celle qui attribue à un concile général ou à un concert universel des peuples la faculté de transférer la primauté apostolique à un autre évêque et à une autre ville que l'évêque et la ville de Rome ³. Au surplus, jamais per-

¹ Consulter sur ce point l'un de nos meilleurs théologiens et de nos plus savants prélats du dernier siècle, Ch. Du Plessis d'Argentré, évêque de Tulle : *Elementa theologica*, c. xi, n° 2.

² Bened. XIV. *De Synodo diœces.*, l. II, c. 1.

³ Constitutio Pii Papæ IX : *Ad Apostolicæ Sedis*, 22 Aug. 1851.

sonne ne trancha mieux cette question qu'un de nos papes français d'Avignon, Jean XXII. Voici, du moins, comment Pétrarque raconte la chose. Un courtisan, le voyant irrité contre les Italiens, lui suggérait de détacher la papauté du siège de Rome et de l'unir au siège de Cahors. A cette proposition, le pape se prit à rire : « Bonnement, lui dit-il, c'est du délire. Ne vois-tu pas qu'avec le beau conseil que tu me donnes, moi et mes successeurs nous serons tout simplement les évêques de Cahors, tandis que celui qui siégera à Rome sera pape ? Ne disputons pas sur les titres ; que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, Rome restera la tête du monde : *Velimus, nolimus enim, rerum caput Roma erit* ¹. »

XXVI. L'heure avancée doit bientôt imposer fin à ce discours. J'aurais voulu vous dire, Messieurs, que si Rome est le chef-lieu de la religion, la terre privilégiée de la sainteté et du miracle, le pivot autour duquel s'accomplissent toutes les grandes évolutions de l'humanité et de l'histoire, elle est aussi la mère patrie des arts, la gardienne la plus fidèle et la plus intelligente des chefs-d'œuvre de l'antiquité, l'école la plus féconde et la plus riche des temps modernes. J'aurais voulu encore vous entretenir des savants travaux qui s'exécutent en ce moment dans les catacombes, des découvertes inespérées qui s'y multiplient et qui seront l'une des plus belles gloires du pontificat actuel. Nous aurons occasion de revenir sur cette matière. Mais je sens que je ne puis terminer ce long entretien sans répondre à une dernière

¹ Lib. Epist. *sine titulo*, Ep. 19.

question qui se lit sur vos lèvres, sans dissiper une impression pénible qui se peint dans vos yeux.

« Cette Rome, si grande, si sainte, qui est le rendez-vous de tous les souvenirs, qui est le siège vivant de la religion, qu'en faut-il donc penser et qu'est-elle aujourd'hui comme autorité temporelle? Nation profondément malheureuse, gouvernement rétrograde, pouvoir sans force, société sans vie, qui ne peut subsister que par l'intervention des étrangers : telle est, si l'on ne nous trompe pas, la triste condition de ce pays ; de sorte que la question de l'indépendance temporelle du pape reste toujours une question pendante, une des plus graves difficultés du monde européen, un problème politique dont la solution inévitable se laisse pressentir pour une époque plus ou moins prochaine et porte d'avance la tristesse et l'effroi dans tous les cœurs chrétiens. » Un signe d'assentiment me dit, Messieurs, que je vais en effet au-devant du tourment de vos esprits ; et que, sans jamais avoir accepté ces appréciations, vous les avez néanmoins entendu reproduire si souvent, même par d'honnêtes gens, qu'il vous serait doux d'avoir le cœur déchargé d'un doute et d'une appréhension qui lui pèsent.

J'aborderai ce sujet avec toute la franchise que comportent ces entretiens familiers d'un évêque avec son clergé. D'ailleurs, Messieurs, il y a ici un grave devoir de conscience à remplir.

Dans le serment de notre consécration épiscopale, tel que l'Église nous l'impose, tel que les concordats français l'ont accepté, nous disons ceci : *Papatum romanum et regalia sancti Petri adjutor eis ero ad retinen-*

dum et defendendum, salvo meo ordine, contra omnem hominem.... Non ero in consilio, vel facto, seu tractatu, in quibus contra ipsum Dominum nostrum Papam vel eamdem Ecclesiam Romanam aliqua sinistra vel præjudicialia machinentur. Et si talia a quibuscumque tractari vel procurari novero, impediam hoc pro posse meo, etc. ¹. Eh bien ! n'ayant que ma faible parole à mettre au service du souverain de Rome et du patrimoine de saint Pierre, je dois à mon serment de dire que, sur presque tous les points, les reproches faits au gouvernement papal sont autant de contre-vérités.

XXVII. Est-il besoin, avant tout, de réfuter l'audacieux sophisme, l'étrange blasphème d'un homme d'État qui n'appartient pas à notre nation ? Selon lui, non-seulement le gouvernement pontifical est mauvais en fait, mais il est mauvais par sa nature : ce qui veut dire que le pouvoir temporel du pape, par cela seul qu'il est forcé de subordonner sa constitution, sa politique, son administration aux principes de l'orthodoxie, est nécessairement en désaccord avec les besoins et les tendances légitimes des peuples, en opposition avec leurs progrès et leur prospérité ; ce qui équivaut enfin à la négation formelle de la parole de N.-S. J.-C. qui a dit : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné en surplus* ², et de cette autre parole du grand apôtre : *La piété est utile à tout, elle a des promesses pour la vie qui s'écoule maintenant comme pour la vie future* ³. Pour nous, Messieurs, appuyés sur l'histoire en même temps que sur la théologie, nous ne craignons

¹ Pontif. Roman. Pars 1. *De consecrat. electi in episc. Formula Juramenti.* — ² Matth., vi, 33. — ³ 1 Timoth., iv, 8.

pas d'établir la proposition contraire, et nous affirmons que le gouvernement temporel du pape, ou, pour étendre davantage la proposition, tout gouvernement qui tient compte de la vérité évangélique et de la doctrine de l'Église, tout gouvernement catholique, en un mot, est en principe un bon gouvernement; et que s'il est sujet, en fait, aux imperfections et aux abus inséparables des choses humaines, la gravité en est toujours moindre et la réforme en est toujours plus facile.

Dieu, Messieurs, qui est le Dieu des âmes est aussi le Dieu des peuples, et c'est un outrage à sa souveraine sagesse de penser qu'en traçant des règles pour le salut des particuliers, il a mis des entraves au développement normal des nations. La vraie politique, pas plus que la vraie science et la vraie philosophie, ne saurait être en opposition avec la vraie religion; et les barrières de la foi et de la morale révélée, loin d'être l'obstacle, sont le rempart des gouvernements humains. Singulière théorie, qui veut placer la perfection des pouvoirs d'ici-bas dans ce qui attire sur eux la colère de Dieu! Il est philosophiquement et théologiquement certain, en effet, que les sociétés, en tant que sociétés, sont tenues comme les particuliers de connaître la vérité, de la chercher, d'y adhérer et de s'y conformer. Que si elles ne le font pas, le châtiment est inévitable. Car, à la différence des individus pour lesquels Dieu réserve quelquefois toute la sanction dans l'autre vie, les sociétés et les pouvoirs terrestres, ne devant pas revivre au delà de ce monde, y trouvent infailliblement leur punition. Si elle se fait attendre quelques siècles, elle n'en est que plus terrible, et la divinité finit toujours par s'absoudre elle-même. Encore

une fois , ainsi l'enseignant tous les docteurs ; et quand je considère le sort des gouvernements rationalistes depuis leur origine, je ne m'aperçois pas que l'histoire soit venue encore donner un démenti à l'enseignement commun des sages et à la doctrine des théologiens. Au contraire, quand nous voyons des royautés et des dynasties séculaires ne laisser substituer la déclaration des droits de l'homme à celle des droits de Dieu que pour chanceler aussitôt et effrayer le monde par le retentissement de leur chute ; quand , durant plus d'un demi-siècle , tous les efforts de la prudence et de l'énergie humaine sont vaincus , tous les desseins des forts et des habiles déconcertés ; quand les pouvoirs les mieux servis par les événements et par les hommes n'ont pu aboutir à rien fonder de durable , à rien édifier de solide ; en présence des ruines amoncelées du passé , des problèmes de l'avenir , poser en principe que le gouvernement athée ou déiste est le type achevé du gouvernement humain , et que le gouvernement orthodoxe est mauvais dans son essence, n'est-ce pas la plus grande témérité de parole à laquelle puisse se laisser aller un homme qui n'a pas perdu le sens ? Et quelque désir qu'aient les catholiques de se taire sur ces questions , si résolus qu'ils soient à n'en jamais prendre l'initiative, ces axiomes blasphématoires ne les mettent-ils pas dans la nécessité de repousser l'attaque , et de protester pour l'honneur de la religion qu'ils professent et de la hiérarchie à laquelle ils obéissent ?

Ah ! Messieurs , je sais bien que quand je m'exprime ainsi , je m'expose à voir mes paroles travesties et dénaturées. Les grands partisans de la liberté , qui outragent

publiquement ce que nous avons de plus cher et qui ne nous reconnaissent pas même le droit de la réplique , ne manqueront pas de dire que nous abusons de la liberté de notre ministère évangélique pour parler mal des institutions de notre pays. Essayons de leur ôter cette ressource.

XXVIII. L'Église catholique a fait ses preuves : voyez-la durant ses trois premiers siècles : ce que Dieu permet, elle le subit, elle l'accepte, et, dans un certain sens, elle le révère ; elle obéit aux Césars, quoique les Césars ne soient pas et ne puissent pas encore être chrétiens ¹. Or, si l'Église a gardé cette attitude envers les pouvoirs persécuteurs, que ne sera-t-elle pas envers des pouvoirs ordinairement secourables, quelquefois bienveillants et sympathiques ? Sa soumission, son concours, sa gratitude iront jusqu'à lui attirer le reproche de servilité et de courtoisie de la part de ceux-là même qui l'accusent de rébellion. Ah ! vous avez raison, vous qui avez renversé successivement tous les pouvoirs, dénoncez l'Église et rendez-la suspecte à tous les pouvoirs qui se succèdent ; car en révérent la personne des Césars, en obéissant à leurs lois, en leur prêtant toute son autorité morale, en se louant souvent de leurs intentions et de leurs bienfaits, elle regrette, plus encore pour eux que pour elle-même, qu'en vertu de maximes qu'ils n'ont pas créées et dont la responsabilité remonte à une époque pleine de trouble et de vertige, la douloureuse impossibilité qu'énonçait Tertullien semble depuis bientôt un siècle leur être imposée de nouveau ; et elle se demande

¹ Tertull. *Apolog.* c. XXI.

avec effroi si, désormais comme alors, par un même jugement de Dieu, l'instabilité et la mobilité ne tendent pas à redevenir la condition ordinaire de nos sociétés, perpétuellement livrées aux révolutions et aux changements de constitution et de pouvoir. L'Église, qui a pour elle-même des promesses de perpétuité et qui dure depuis dix-huit siècles, n'aspire pas à régner toujours au milieu des agitations et des ruines ; au contraire, elle aime à communiquer sa propre solidité, sa propre vitalité aux établissements humains. S'il y a un crime dans ce désir, nous sommes coupables de ce crime. Et parce que, selon nous et selon l'expérience de l'histoire, le pouvoir chrétien tire de sa nature même et de la protection divine une excellence et une stabilité qui lui sont propres, nous croyons travailler au profit des sociétés d'ici-bas, et faire acte de patriotisme comme de religion, en vengeance le gouvernement chrétien et orthodoxe contre les accusations calomnieuses et mensongères dont il est l'objet.

Mais quittons ces généralités, à propos desquelles le moment viendra de tout dire, sous peine d'une dissolution sociale dont rien ne pourrait nous préserver et dont les suites seraient incalculables. Répondons à des questions plus précises.

XXIX. Eh bien, non, Messieurs, le peuple romain n'est pas un peuple malheureux. Il y a des pauvres à Rome : Jésus-Christ a annoncé à ses apôtres qu'il y en aurait toujours dans son Église ¹. Mais Rome ne connaît pas cette lèpre hideuse du paupérisme que les nations hérétiques et rationalistes ont fait revivre de l'an-

¹ Matth., xxvi, 11.

tiquité païenne. La charité publique et la charité privée s'exercent à Rome dans des proportions telles que la taxe légale et la contribution forcée n'y sont point connues. La vie matérielle y est encore à bas prix ; les aliments de première nécessité y abondent ; le pain du pauvre y est sans comparaison meilleur que chez nous ; il a fallu plusieurs années de mauvaises récoltes pour que le vin cessât d'y être accessible au petit peuple ; enfin , ce qui ne se voit pas en France , beaucoup moins en Angleterre , moins encore en Belgique , la viande y est la nourriture de tout le monde. Une des preuves que ce peuple n'est pas malheureux , c'est qu'il est joyeux. Regardez-le dans les fêtes publiques : c'est un entrain , une gaité dont nos villes n'offrent plus le spectacle. Ce peuple , que l'on représente comme turbulent et dépravé , vous le voyez , jusque dans le tourbillon du plaisir , plein d'égards et de convenances , mesurant avec un tact exquis son degré de familiarité ou de réserve à la position hiérarchique de chacun , obéissant au signal de la retraite avec une docilité et une promptitude qui tiennent du prodige. Une cité au sein de laquelle se remueraient des passions violentes , des haines profondes , des jalousies sociales , ne pourrait impunément permettre à sa population un seul quart d'heure de réjouissances comme celles dont on est témoin à Rome pendant les huit jours qui précèdent le carême. A l'habitude , le reste de l'année , c'est la religion qui procure au peuple ses honnêtes délassements. La promenade du dimanche se fait en famille , et elle a un but de piété. Un publiciste distingué a dit quelque part : « L'administration doit faire peu pour le plaisir du peuple , assez pour ses besoins ,

et tout pour ses vertus ¹. » J'oserai dire que le gouvernement romain, principalement préoccupé des vertus et des besoins, accorde néanmoins beaucoup au plaisir, sans que le plaisir nuise au bien-être ni à la vertu : c'est que la religion en est l'assaisonnement comme de tout le reste. Aussi ce peuple, malgré ses heures de mécontentement et de murmure, n'échangerait assurément pas sa condition contre celle d'aucun autre pays. Il se plaindra souvent du gouvernement et surtout du ministre : c'est sa vieille habitude, qui lui est commune avec beaucoup d'autres peuples ; mais, en définitive, le fardeau d'impôts de toutes natures qu'il subit, a été, jusqu'à ces derniers temps, plus léger qu'en aucun pays du monde. Le gouvernement du pape est éminemment le gouvernement à bon marché, imposant peu de charges à ses sujets, puisant de notables ressources au dehors, et attirant annuellement de tous les points du monde des visiteurs qui sont une source intarissable de richesse pour la ville et pour les États.

Messieurs, quand un observateur sérieux vient à comparer le sort des sujets du pape, principalement le sort du pauvre, du travailleur et de l'artisan, avec le sort des mêmes classes sociales chez la plupart des autres nations, et surtout chez les nations hérétiques, il a besoin de se modérer pour ne pas exercer contre les accusateurs publics du gouvernement pontifical de terribles représailles.

XXX: « Du moins, dira-t-on, ce gouvernement est prodigieusement arriéré ; il n'a l'initiative de rien dans

¹ M. DE BONALD, *Pensées*, t. 1, p. 4. (Edit de 1817).

l'ordre politique ; la civilisation matérielle y est nulle. Rome, qui est immuable en religion, porte cette immobilité en tout. Elle est en dehors de ce mouvement magnifique qui emporte les nations modernes dans un progrès jusque-là inouï. » Dans tout ceci, Messieurs, il y a du vrai et du faux. Tâchons de bien établir la vérité.

Il faut se souvenir, d'abord, que le territoire des États pontificaux les range parmi ce que la langue diplomatique moderne appelle les petits États, ou, à tout le moins, les États de second ordre. La Providence, en protégeant l'indépendance spirituelle du Saint-Siège au moyen de sa souveraineté temporelle, n'a pas voulu lui imposer un accessoire qui l'absorberait dans des soins étrangers à l'objet de sa mission principale. Or, il serait injuste de reprocher au gouvernement d'un petit État de n'être pas à la tête de toutes les affaires d'ici-bas. Nos contradicteurs n'auront pas la pensée de m'objecter qu'à d'autres époques le pontife romain, quoiqu'il ne gouvernât pas un territoire beaucoup plus étendu, donnait cependant le principal branle à la politique européenne. La réponse serait toute prête. Aussi longtemps que la grande famille occidentale s'est appelée *la Chrétienté*, et que le pontife romain en a été l'oracle, il n'a jamais manqué aux devoirs que lui imposait la confiance des rois et des peuples. Depuis que cette grande unité sociale du monde chrétien a été rompue, depuis que les royautés même orthodoxes ont déclaré n'avoir besoin que de Dieu et de leur épée, le pontife de Rome, qui va chercher partout les âmes pour les gagner au ciel, mais qui n'impose pas ses conseils et son concours aux

empires de la terre lorsqu'ils paraissent les redouter, s'est noblement renfermé dans l'administration temporelle de ses propres États et dans le gouvernement spirituel de l'Église. Il a stipulé auprès de tous les pouvoirs, auprès de ceux-là même qui le méconnaissaient le plus, la garantie des intérêts religieux de ses enfants ; il a conclu avec les diverses nations des traités et des concordats accommodés aux nécessités des temps et des lieux ; quand il n'a pu faire triompher tous les droits de la vérité de l'Église, ils les a placés du moins sous la sauvegarde de ses protestations et de ses réserves solennelles ; il a accrédité des envoyés auprès de la plupart des cours, et plusieurs de celles-ci leur ont reconnu le premier rang ; il a béni tous les bons vouloirs politiques ; il s'est ému sur les catastrophes qui ont bouleversé les nations et renversé les dynasties ; il a accueilli souvent les détrônés et leur a donné une hospitalité aussi délicate que généreuse ; enfin, le pontife romain, tenu à l'écart des congrès de l'Europe, a conservé néanmoins sur son trône une dignité, une majesté incomparables. Et le jour où les souverains, après tant de conflits avec le ciel plus encore qu'avec la terre, iraient redemander au vicaire de Jésus-Christ de réconcilier enfin leur pouvoir avec l'orthodoxie, et leur trône avec celui de Dieu, le monde s'apercevrait que, nonobstant une longue abstention, Rome possède toujours le génie des grandes affaires, et qu'elle n'a pas cessé d'être douée du sens pratique le plus sûr et le plus exercé. Tenant compte de toutes les difficultés que les temps ont créées, elle trouverait, dans sa haute et profonde sagesse, des formules qui seraient l'acte de foi solennel de la nation et du souverain, sans que cette pro-

fession authentique de la véritable croyance gênât en aucune façon une tolérance devenue nécessaire envers des dissidences invétérées ; elle rappellerait les bénédictions divines sur la tête des princes, sans appeler les sévérités de ceux-ci sur la tête de personne.

Vous comprenez, Messieurs, que je fais allusion ici au récent concordat d'Autriche, œuvre digne des meilleurs jours de la république chrétienne, et qui, en nous reportant au delà des temps de Charles-Quint et de François I^{er}, n'a refusé aux faits accomplis et au droit public des temps modernes aucun des ménagements conciliables avec la franche déclaration et le libre exercice des droits imprescriptibles de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église. Ce traité de paix entre la religion et la société, signé au dix-neuvième siècle, mérite d'être approfondi dans toutes ses parties. Les hommes publics, je veux dire ceux qui ne vivent pas au jour le jour, ceux qui se souviennent de la veille et qui se préoccupant du lendemain, ne sauraient le méditer avec trop d'attention. Ce nouveau contrat d'alliance entre le sacerdoce et l'empire sera-t-il observé fidèlement, et peut-on espérer qu'il produira tous les fruits dont il contient le germe ? Nous ne sommes pas de ceux qui ont leur parti pris d'élever d'avance des doutes à cet égard, et qui s'appliquent à fournir des armes à l'impiété révolutionnaire, en ne faisant ressortir dans cet acte, d'une portée si haute, que les objections de détail et les difficultés d'exécution. Mais, quoi qu'il en soit du résultat, qui dépend des vouloirs humains et qui est le secret de l'avenir, la postérité saura et l'histoire dira que, quand les chefs des nations, non contents d'accorder à la religion la dose de liberté qui lui est strictement néces-

saire pour opérer le salut individuel des âmes , se sont préoccupés de proclamer les principes et de reconnaître les droits au prix desquels l'Église peut opérer le salut des trônes et des empires , le pape , qui est le père spirituel des princes , ne leur a point fait défaut , et que , sans rien leur demander d'impraticable et d'impossible , il n'a pas tenu à lui de les mettre en règle avec le ciel et de leur reconquérir la faveur de Celui qui élève les races ou qui les abaisse , qui les raffermir ou qui les rejette , selon qu'elles règnent au profit ou au détriment de son nom et de sa cause.

Après cela , Messieurs , y a-t-il justice à représenter comme un gouvernement sans dignité et sans vie celui dont le souverain , en même temps qu'il est le chef spirituel de l'univers entier , occupe une si grande place dans le monde même politique et préside aux intérêts les plus élevés des sociétés ? Non seulement il n'y a pas lieu pour les Romains d'être honteux d'obéir à un tel prince ; mais il y aurait honte pour eux à ne pas sentir la gloire que Dieu leur a faite en les plaçant directement sous le sceptre le plus auguste du monde.

XXXI. Quant à l'infériorité des Etats pontificaux sous le rapport matériel , ici encore , Messieurs , il y a lieu de discuter l'accusation. Les grandes nations disposent de capitaux et de ressources de toute nature qui leur donnent le pouvoir et le droit de l'initiative dans les grandes entreprises scientifiques , industrielles , commerciales. Mais y a-t-il parti pris chez les gouvernements orthodoxes , en particulier dans les Etats pontificaux , de se tenir en dehors du progrès et du perfectionnement de la civilisation moderne ? Non , Messieurs ; si Rome n'est pas à la

tête, elle n'est pas non plus à la queue du mouvement des intérêts. On a si souvent opposé les conquêtes et les inventions des peuples hérétiques ou rationalistes au caractère routinier et à l'esprit retardataire des nations catholiques, qu'il me semble important d'approfondir un instant cette question.

Si nous remontons aux premières pages de l'histoire du monde, nous trouvons que les arts peuvent être rapportés à deux catégories : les uns qui servent de fondement à la vie humaine, que les hommes savaient dès leur origine, et qu'ils avaient appris de Dieu ; les autres qu'ils ont inventés depuis. Les premiers consistaient surtout dans l'art de se vêtir¹, dans la culture des champs², dans le soin des troupeaux³, et ils se conservèrent plus particulièrement chez les enfants de Dieu, que la Bible nous montre toujours fidèles à la vie pastorale et aux travaux champêtres. Au contraire, Caïn, le chef des enfants des hommes, donne l'essor aux arts qui sont de seconde invention ; *la première ville est bâtie par ce méchant*⁴, qui se cherchait un asile contre les frayeurs de sa conscience et contre l'horreur de la solitude. Et tandis que les descendants du juste Seth, dominés par le sentiment pieux, appliquaient leur esprit et leur industrie à créer et à perfectionner le culte public du Seigneur⁵, la lignée de son frère, adonnée au plaisir et aux affaires, produisait les instruments de musique et les ouvrages d'airain et de fer⁶. Toutefois, les enfants de Dieu, même avant de s'être pervertis en épousant les filles, et avec

¹ Gen., III, 21.—² Ibid., II, 15.—III, 17, 18, 19.—IV, 2.—³ Ibid., IV, 2.

⁴ Gen., III, 17. — BOSSUET, *Discours sur l'Hist. univ.*, 1^{re} partie, 1^{re} époque.—⁵ Gen., III, 26.—⁶ Ibid., 21, 22.

T. II.

elles les mœurs des enfants des hommes¹, ne s'interdisaient pas l'usage des arts utiles ou agréables introduits par ceux-ci. Ils firent plus que de les adopter, ce furent eux qui les préservèrent de la destruction. Avec le genre humain, Noé conserva les arts dans l'arche, non-seulement les arts primitifs, mais encore ceux d'invention postérieure : et ce fut justice, car c'était avec leur secours qu'il avait fabriqué cet asile de salut². Si l'on suit tout le long des âges l'histoire du peuple de Dieu et celle des nations idolâtres, nous trouvons matière à la même observation. La descendance des patriarches est plus riche de tradition que d'invention. Néanmoins, elle ne craint pas de faire son profit de plusieurs des découvertes nouvelles; elle les accueille souvent sous sa tente; elle les emploie jusque dans le désert avec un rare savoir et un succès étonnant; elle va même en jouir au sein des cités, elle ne professe pas de répugnance absolue pour le séjour des villes, car elle sait que le Seigneur a choisi une ville pour être le centre de l'alliance. Et tandis qu'elle s'approprie ainsi les fruits de l'industrie des autres peuples, elle tient en réserve pour eux d'anciens secrets qui leur ont échappé. « Comme il était naturel, dit Bossuet, que le temps fit inventer beaucoup de choses, il devait aussi en faire oublier d'autres. Ces premiers arts que Noé avait conservés, et qu'on voit toujours en vigueur dans les contrées où se fit le premier établissement du genre humain, se perdirent à mesure qu'on s'éloigna de ce pays. Il fallut ou les rapprendre avec le temps, ou que ceux qui les avaient conservés les rapportassent aux autres³. »

¹ Gen., vi, 1-6.—² Gen., vi, 14 et seq.

³ *Discours sur l'Hist. univ.*, *ibid.*, 2^e époque.

Vous me pardonnerez , Messieurs, d'avoir semblé un instant m'éloigner de notre sujet par cette digression vers les premiers âges : la pénétration de votre esprit m'a déjà devancé dans l'application de ce qui précède à la question qui nous occupe. Oui, sauf de justes et nombreuses réserves , il ne nous en coûte pas d'avouer qu'en thèse générale, les nations plus exclusivement adonnées aux choses de la matière y ont eu les principaux succès. Il est naturel que chacun excelle dans ce qui fait l'objet spécial et presque unique de ses pensées, dans ce qui est le but constant de ses efforts. Et, n'en déplaise aux peuples modernes les plus fiers de la civilisation matérielle, ils sont forcés d'avouer que, sur beaucoup de points, le paganisme les a vaincus et dépassés. Mais sans vouloir examiner si le premier mérite d'une société consiste dans l'ardeur et la perfection avec lesquelles elle exploite la matière, contentons-nous de bénir cette Providence attentive qui, par un heureux correctif, à côté des peuples novateurs , a placé les peuples conservateurs. Ceux-ci , et je mets le gouvernement pontifical à leur tête , vivent essentiellement de tradition. Les arts primitifs , ou d'invention déjà ancienne , y sont maintenus avec plus de soin, pratiqués avec plus de constance que nulle part ailleurs. Ainsi la pâture , la culture, la confection des étoffes solides dont se font les vêtements ordinaires , mais surtout le culte extérieur de Dieu, les arts qui s'y rapportent , enfin, les grandes institutions de l'hospitalité et de la charité chrétienne : voilà les titres de prééminence de la plupart des gouvernements catholiques. Ils sont , à cet égard , les héritiers et les continuateurs des fils de Seth et des tribus patriarcales. Néanmoins , fidèles au passé ,

ils ne disent point anathème au présent et ne prennent point ombrage de l'avenir. L'Église a combattu à outrance l'ancienne théorie manichéenne qui établissait l'antagonisme radical de la matière avec l'esprit ; elle ne réprouverait pas moins ce dualisme pratique qui tendrait à créer le divorce entre l'esprit de l'Évangile et le développement régulier des forces intellectuelles ou matérielles de l'humanité. Egalemeut opposée à tous les extrêmes, elle n'est ni immobile dans les choses qui comportent le mouvement, ni prompte à se jeter loin des sentiers battus et à se lancer dans les expériences et les aventures. Amie de tout ce qui est éprouvé par le temps, si elle n'a pas le mérite d'un grand nombre d'initiatives dans l'ordre temporel, elle a l'avantage d'en éviter les périls. Du reste, tandis qu'elle modère par son calme la surexcitation excessive de quelques peuples, elle obéit de bonne grâce au stimulant qui lui vient d'eux, et elle s'intéresse à tous leurs essais. Je serais injuste si je ne le disais pas, Messieurs : ce gouvernement pontifical si décrié pour sa routine, ce gouvernement qu'on veut nous représenter comme un autre Céleste-Empire entouré de sa grande muraille et fermé à tout progrès, il est au cou- rant de toutes nos institutions, de toutes nos entreprises, de toutes nos découvertes. S'il n'a pas tout adopté, il en sait donner des raisons pleines de haute sagesse ; s'il en a accepté une partie, c'est qu'il y a trouvé des avantages réels ; enfin, sur quelques points, il s'est souvenu qu'il ne faut pas porter dans le gouvernement politique l'inflexible rigueur de l'autorité doctrinale¹, et, tenant

¹ 1 Reg., VIII et seq.

compte d'engouements irrésistibles, il a sciemment accordé quelque chose aux exigences de l'opinion régnante, tout prêt à dire à ceux à qui l'expérience ferait blâmer plus tard une condescendance peu justifiée par les résultats : *Factus sum insipiens? Vos me coegistis*¹.

XXXII. Remarquez bien, Messieurs, que je ne m'impose pas la tâche de prouver que tout soit parfait dans le gouvernement temporel de Rome. La perfection n'est pas des choses de ce monde; et, là même où règnent les institutions et les lois les plus excellentes, il reste toujours la part immense qu'il faut faire aux misères et aux passions des hommes, à l'imperfection et au vice des agents et des instruments. Mais, ce que je puis dire, c'est qu'à Rome il n'est pas de désordre qui n'ait sa condamnation dans les principes toujours vivants qui régissent la chose sociale; tandis que, chez plusieurs autres peuples, il est à peine un crime et une erreur qui ne puissent logiquement trouver leur sanction dans les principes admis en tête de la loi. Ajoutons que chaque contrée a son caractère, ses mœurs, ses habitudes, et que les nations au sein desquelles le mal n'est pas le plus habilement dissimulé sous des surfaces d'ordre et de semblants de vertu, ne sont pas toujours les nations les moins probes et les moins morales.

Après tout, ce qui démontre irréfragablement que Rome n'est pas un séjour si insupportable, c'est que tout le monde y veut aller, c'est que personne ne s'en éloigne qu'à regret et comme on s'éloigne de sa mère. Je ne parle pas uniquement des catholiques, conduits par un

¹ 2 Corinth., xii, 11.

sentiment de foi et de piété; Rome regorge d'Anglais, d'Américains, de Prussiens, de Russes, c'est-à-dire de protestants et de schismatiques, attirés dans ses murs, non-seulement par la curiosité, mais par une douceur de vie qui les y captive. Dans cette capitale de l'orthodoxie, où la liberté religieuse n'est écrite dans aucune charte, où la théorie du droit de tous les cultes à l'égale protection serait repoussée comme un blasphème, il y a une facilité, une bénignité pratique de gouvernement dont on ne trouve d'exemple en aucun lieu du monde, et dont les hommes les moins fanatiques s'impatientent et se scandalisent quelquefois : tant est grande la tolérance du père commun de tous les fidèles baptisés ! Cette tolérance, depuis les premiers siècles, s'étend aux Juifs eux-mêmes et elle ne fait pas exception pour les infidèles. A Rome, Messieurs, tout le monde se sent chez soi. Tous y participent à ce contentement que les fils éprouvent à demeurer dans la maison et à vivre sous le sceptre de leur père.

XXXIII. Enfin, le grand argument contre le pouvoir temporel du pape, c'est qu'il ne peut se soutenir qu'avec l'aide des étrangers. Et l'on ne veut pas comprendre que les étrangers, en portant secours au pape, ne font que réparer des torts qui partent de chez eux, et qu'acquitter une dette de justice comme de religion. Expliquons-nous.

La révolution, comprimée par une force redoutable au sein des grandes nations, a dirigé toutes ses batteries contre les petits États qu'elle s'applique à tenir en inquiétude par des alertes perpétuelles. La démagogie des deux hémisphères a fait de l'Italie, et en particulier de Rome, son point de mire favori. Non seulement elle y trouve

un champ de bataille commode à cause de la faiblesse matérielle de cet État, mais son instinct lui dit que ce théâtre de ses opérations a une importance particulière et décisive, attendu que cette ville, qui est le boulevard de la religion, est en même temps le rempart inébranlable de toute vérité, la forteresse séculaire du principe de l'autorité et de tous les principes de la vie sociale. Or, Messieurs, tandis que, de tous les points du monde, la révolution jette ses torches incendiaires sur le territoire temporel du pape, comment s'étonner que quelques-unes des nations du sein desquelles part cette agression aillent éteindre ou prévenir l'incendie allumé par leurs propres sujets, incendie qui ne tarderait pas d'ailleurs à gagner le monde entier? Vous plaiguez Rome de ce qu'elle est à la merci des étrangers; vous avez raison, si vous voulez parler des étrangers qui machinent sa ruine; vous avez tort si vous parlez de ceux qui lui prêtent aide et secours. Le gouvernement pontifical ne rencontre pas à l'intérieur autant de difficultés qu'on semble le croire au loin : il n'est aucune partie de notre territoire, comprenant une population égale à celle des États romains, qui ne contienne chez soi autant et plus d'éléments révolutionnaires, qui ne couve autant et plus de passions redoutables, de complots ténébreux, de projets sinistres, que n'en renferme tout le patrimoine de l'Église; il n'est aucune de nos provinces, même les mieux renommées, qui ne fût aussi impuissante que le gouvernement pontifical à tenir tête à ses ennemis du dedans et du dehors, si elle n'avait à leur opposer que les troupes recrutées chez elle, et qu'elle s'interdit de faire appel à la force armée du reste de la nation. Vo-

lontiers donc, je dirai moi aussi : Le mal de Rome, ce sont les étrangers; ce sont les influences, les conspirations, les excitations qui partent de l'étranger. Otez ce mal, et Romen'aura qu'à gagner au départ des troupes étrangères.

Mais que parlé-je d'étrangers? Non, Messieurs, il ne faut pas, il ne faudra jamais d'étrangers à Rome. A certaines époques et dans certaines conjonctures, il faut à Rome des catholiques pour soutenir le pape contre les assauts de l'hérésie et l'impiété : c'est vrai; mais les catholiques et surtout les Français ne sont pas des étrangers à Rome. Les enfants ne sont pas des étrangers chez leur père. Rome est au monde chrétien qui l'a faite ce qu'elle est; elle est surtout à la France, qui a plus contribué qu'aucun autre peuple à créer et à maintenir l'indépendance temporelle du chef visible de la religion et du roi de nos âmes. Les Italiens, quand ils sont impies et révolutionnaires, sont des étrangers à Rome; les catholiques, quand ils y vont en alliés et en défenseurs, y sont toujours des indigènes. Aussi, quand les Romains de bas étage disaient, fort innocemment d'ailleurs, en nous voyant passer : *Forestieri*, notre conscience intérieure de catholique et de français accentuait fièrement cette réponse : Tu te trompes, je suis citoyen romain comme toi : *Civis Romanus ego sum*. Croyez-le bien, Messieurs, tout ce qui est grand et intelligent à Rome accepte volontiers notre prétention à cet égard, et nous reconnaît sans conteste ce droit de cité. Certes, nous l'avons bien gagné durant tout le cours des âges! « Ce n'est pas sans cause, a dit saint Paul, que les chefs des nations portent l'épée ¹. » Eh bien! l'épée de notre na-

¹ Rom., XIII, 14.

tion, c'est l'épée chrétienne par excellence, c'est l'épée de Clovis, c'est l'épée de Charlemagne, c'est l'épée de saint Louis; et, parce que notre vocation nationale survit à toutes les formes, parce que notre rôle est en quelque sorte inamissible, cette même épée s'est trouvée aux mains de la république de mil huit cent quarante-neuf, et elle est encore l'épée de la France d'aujourd'hui : la France ne se la laissera jamais arracher.

Quand des conjurés veulent renverser un souverain, si ce souverain a des fils, si ces fils ne sont ni des lâches ni des ingrats, ou si le vertige ne les a pas saisis, ils prennent le glaive pour défendre le trône de leur père; s'il y a un fils aîné, il se déclare généralissime, il se montre le premier au péril, et on le trouve toujours au poste d'honneur. — Messieurs, nous sommes les fils aînés de l'Église; nous avons compris notre devoir; nous avons remis notre père sur le trône, et nous ferons bonne garde autour de lui jusqu'à ce qu'un signe de sa volonté souveraine nous ait licenciés. Il n'y a en cela ni honte pour Rome, ni perte pour la France. La Rome chrétienne, depuis les premiers jours de son organisation temporelle, est accoutumée à la reconnaissance envers les armes françaises : l'Église repose avec complaisance à l'ombre d'un glaive qu'elle-même a tant de fois béni pour être employé à sa défense. De son côté, la France regarde comme sa principale gloire et comme sa meilleure fortune, depuis l'origine de son histoire, d'être employée de Dieu à un si noble ministère. Si jamais elle faisait défaut à sa mission, ce n'est pas Rome qu'il faudrait plaindre : Jésus-Christ, qui sait changer

les pierres en enfants d'Abraham ¹, ferait sortir de terre d'autres défenseurs de son Église. Tout le dommage serait pour nous seuls, parce qu'en abdiquant notre mission divine, nous perdriions notre droit à cette protection surprenante qui, au milieu de nos fautes et de nos revers, a tant de fois causé l'admiration du monde, et nous a fait considérer toujours comme un peuple providentiel et une race privilégiée. Ce malheur ne nous arrivera jamais.

XXXIV. Quant à Rome, Messieurs, je crois l'entendre nous dire par la bouche du grand apôtre : « Que personne de vous ne soit ému de nos tribulations; car vous savez bien que c'est là notre destinée : » *Nemo moveatur in tribulationibus istis : ipsi enim scitis quod in hoc positi sumus* ². En effet, Messieurs et chers Coopérateurs, Rome n'est pas la capitale de l'Église triomphante, mais bien de l'Église militante. Saint Pierre était avec les autres apôtres quand Jésus-Christ leur a dit : *Persécutés dans une ville, fuyez dans une autre* ³. Pierre ne s'étonne donc pas si sa cité, quelquefois ingrate, l'oblige à se réfugier ailleurs. Mais il sait aussi que la force des choses l'y ramènera bientôt; et l'avenir trouve à cet égard sa garantie dans le passé.

A bien considérer les choses, la papauté romaine n'a guère eu de période beaucoup meilleure que celle de ces derniers siècles. Le sort de Pie VI; de Pie VII et de Pie IX n'a rien eu de plus tragique que celui d'un grand nombre de leurs devanciers; et le malheur de ces der-

¹ Luc., III, 8.—² 1 Thess., III, 3.—³ Matth., x, 14.

niers pontifes leur a été commun avec la plupart des puissances de ce monde. Depuis soixante ans, après tout, toutes les monarchies, toutes les dynasties ont eu leurs jours mauvais, et je ne vois pas que la souveraineté pontificale doive tant exciter les appréhensions et provoquer la pitié des autres souverainetés, menacées qu'elles sont de dangers non moins sérieux sans avoir les mêmes titres de confiance en la protection d'en haut. Emue de l'intérêt douloureux que quelques nations occidentales lui témoignent, et des conseils bienveillants qu'elles prennent la peine de lui donner, la papauté peut non moins justement s'apitoyer sur le sort de ces sociétés, et répéter les paroles de son Maître marchant au calvaire : *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants* ¹.

Je ne veux pas, Messieurs, me faire optimiste et me dissimuler les signes mauvais du temps présent. Toutefois, en considérant tous les assauts que l'Église a subis depuis sa jeunesse, il ne me paraît pas qu'aucune des difficultés actuelles égale celles que d'autres époques plus orageuses ont fait naître. Je n'aperçois en face de la papauté ni la persécution du colosse de l'empire païen, ni les intrigues de la cour de Byzance, ni l'imbécillité des derniers Césars d'Occident, ni le glaive brutal des Goths, des Vandales, des Hérules et des Lombards, ni l'insolence et la rapacité des exarques et des gouverneurs, ni la menace dix fois séculaire de l'islamisme, ni l'usurpation laïque des investitures, ni l'intrusion des antipapes et la diversité des obédiences, ni la protection

¹ Luc., XXIII, 28.

génante ou les prétentions tyranniques des héritiers dégénérés du saint Empire, ni les factions violentes des Guelfes et des Gibelins, ni les rivalités acharnées de cité à cité, de province à province, ni les mouvements populaires aussi fréquents, ni le cri d'indépendance aussi énergique, ni le pouvoir des tribuns aussi absolu sur la multitude. J'entrevois au contraire plusieurs symptômes rassurants. La plus grande maison d'Allemagne n'a pas abandonné les voies de saint Henri, ni la France celles de Charlemagne. A part une seule des nationalités italiennes, qui n'est douée d'ailleurs d'aucun pouvoir d'attraction et d'assimilation, toutes les autres sont, non-seulement inoffensives, mais bienveillantes, sans pensée d'agrandissement et de conquête, et elles n'éprouvent que le besoin de la conservation. Le peuple romain est plus calme; ses ingratitude sont moins ériantes, et il porte avec moins de récriminations le joug de son bienfaiteur. J'accorde que la noblesse n'a pas tout le sentiment désirable de sa vraie dignité, et qu'elle n'envisage pas assez d'après les vues élevées de la foi la gloire incomparable que Dieu lui a faite en la constituant auprès de son lieutenant visible à l'état permanent de chevalerie chrétienne; mais, pourtant, de hautes vertus de charité, de religion et de dévouement éclatent chaque jour dans ses rangs. Enfin, la Rome ecclésiastique n'a pas aujourd'hui contre elle les excès et les abus que la prospérité a pu amener dans d'autres temps. Si les tristes influences qui ont diminué partout la grandeur des institutions, abaissé la hauteur des talents et des caractères, s'y sont fait sentir comme ailleurs, on peut dire que Rome, considérée dans tous les degrés de sa hiérar-

chie, rachète en régularité de mœurs, en vertu, en piété, en esprit de paix et de bienveillance, ce qu'au jugement de ses censeurs elle aurait perdu d'un autre côté. Les ressources humaines du génie, de la science, de la force, de l'habileté politique sont fort appréciables ; mais si ces avantages humains étaient toujours, à un degré transcendant, au service de l'Esprit-Saint, son intervention divine disparaîtrait à nos yeux. Rome sera toujours assez grande de sa grandeur surnaturelle ; et l'assistance de Jésus-Christ s'y montrerait d'autant plus à mes regards que l'homme naturel serait d'une stature plus ordinaire et ne lui ferait pas écran.

En définitive, Messieurs, Rome n'a d'autre ennemi sérieux que l'ennemi commun de tous les intérêts, de toutes les sociétés et de tous les gouvernements ; et, cet ennemi, je l'ai dit, elle le recèle beaucoup moins dans son propre sein qu'un grand nombre d'autres nations. Quand on la considère de près, cette péninsule, dont le sol tourmenté par mille volcans est une faible image de ses agitations et de ses tourmentes historiques, n'offre guère aujourd'hui que des cratères fermés et dont l'aspect n'a jamais été moins menaçant. D'ailleurs, si les Etats pontificaux ne sont pas exempts de mal, ils contiennent en même temps le remède, à la différence de tant d'autres pays où la cause la plus active et la plus logique du mal coexiste avec le mal lui-même. Aussi, Messieurs, rien de plus majestueux que la tranquille confiance du vicaire de Jésus-Christ au milieu de toutes les alarmes que nous concevons pour lui. Son front calme et serein semble nous dire : « Que personne de vous ne soit ému de ces tribulations ; la papauté en a vu bien d'autres depuis sa

jeunesse, et elle en a toujours triomphé : » *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea : etenim non potuerunt mihi* ¹.

XXXV. Vous ne me pardonneriez pas, Messieurs, de descendre de cette chaire sans vous parler du très-saint Père ; de celui que, tous tant que nous sommes, grands et petits, nous appelons du nom caressant que les petits enfants donnent à leur père : *Papa*, le Pape. Il est vrai, c'est toujours de lui que j'ai parlé depuis le commencement de ce discours ; car Rome n'est la personnification la plus élevée de l'Église que parce qu'elle renferme le siège et la personne du pape. La papauté n'est point une institution abstraite : elle ne subsiste que par cet homme qui, dans une chair fragile et mortelle, représente le Pontife saint et éternel des cieux. Non, Messieurs et chers Coopérateurs, à part la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement eucharistique, rien ne nous fait sentir et toucher de plus près la personne du Sauveur que la vue de son vicaire en terre. Pour moi, je n'ai jamais gravi les degrés qui conduisent à sa demeure ou à son trône que tout haletant de cette émotion mêlée de crainte, de respect et d'amour, que l'on éprouve en s'approchant du tabernacle. Là, en effet, est la plus haute réalité du pouvoir divin ici-bas, la plus haute source de l'autorité spirituelle, celle d'où dérive toute autre autorité, toute autre juridiction ; et là, aussi, est le plus abondant trésor d'amour, la plus riche effusion de charité. Ah ! comme le pasteur souverain est bien justement appelé de ce nom de pape ou de père ! L'homme le moins religieux, quand il se trouve en présence du pontife ro-

¹ Psalm. cxxviii, 1.

main, reconnaît aussitôt dans cette parole, dans cet accent, la parole, l'accent d'un père. Notre baptême semble alors s'éveiller et parler en nous, comme parle la nature en présence de notre père terrestre. Le lien par lequel notre Père qui est dans les cieux a voulu nous rattacher visiblement à lui sur la terre, devient comme sensible et palpable. La légitimité de notre filiation spirituelle se révèle par un attendrissement invincible. Oui, que nos voisins hérétiques nous appellent *papistes* tant qu'ils voudront : nous acceptons cette qualification; car c'est notre gloire et c'est notre bonheur de faire profession d'être régis par un *père*, dont l'autorité et l'amour se laissent reconnaître à des signes et à des effets auxquels nous ne saurions nous méprendre.

XXXVI. Mais que vous dirai-je, Messieurs, de celui qui porte en ce moment si noblement la tiare pontificale, devenue plus d'une fois pour lui la couronne d'épines de son Maître? Que vous dirai-je de sa bonté, de sa générosité, de sa tendresse? Tout pape, le jour où il devient pape, prend des entrailles paternelles : celui-ci les portait d'avance; il avait été évêque, évêque en des temps difficiles et dans des conjonctures délicates, évêque tout entier dévoué au soin de son troupeau. Aussi tout l'intéresse dans le compte rendu d'une administration diocésaine; il en veut savoir l'ensemble et le détail, il interroge sur toutes les parties du gouvernement pastoral. Désormais il connaît ce vaste diocèse avec ses oppositions et ses contrastes; il sait l'esprit de foi et de charité qui anime cette terre du Poitou; il a appris avec joie que l'hérésie n'avait plus son boulevard aussi terrible à nos confins de la Saintonge, et que la dissidence

anti-concordatiste de la Petite-Église s'évanouissait de jour en jour au sein de notre catholique Bocage ; il a daigné bénir et honorer de ses encouragements les principaux bienfaiteurs de nos œuvres religieuses ; il a conçu enfin pour vous, Messieurs, des sentiments tout semblables à ceux que j'ai eu la consolation de lui exprimer. Que nous a-t-il dit, après tant d'autres épanchements, au moment où nous allions le quitter ? « Dites-leur de prier pour moi, et bénissez-les en mon nom. » Ce furent ses dernières paroles.

Prier pour lui. Oui ; car le fardeau est lourd : la divinité de Jésus-Christ à confesser dans un temps où ceux qui ne la nient pas, semblent s'appliquer à l'amoindrir ; l'édifice de l'Église d'ici-bas à porter, et le temple de l'Église d'en haut à ouvrir : nul homme n'y saurait suffire sans l'aide du bras de Dieu. « Dites-leur de prier pour moi. » Ah ! Père bien-aimé, même avant d'avoir contemplé votre front auguste, avant d'avoir entendu votre voix suave, je priais pour vous avec amour ; mais depuis que j'ai vu de près les sollicitudes qui affluent vers vous à tout instant et de tous les points du monde, je prierai mieux et davantage. Je comprends que la sainte liturgie nous ramène si souvent l'obligation de prier pour le pontife romain, et qu'à certains jours elle nous laisse le choix entre l'oraison pour l'Église et celle pour le Pape. L'Église porte tellement sur le pape, qu'on ne prie jamais mieux pour elle qu'en priant pour celui qui la dirige. Vous aviez bien raison, ô saint évêque de Genève : *L'Église et le pape, c'est tout un* ¹.

¹ Lettres spirituelles de S. François de Sales.

« Et bénissez-les en mon nom. » Oh ! Messieurs, que ne vous est-il donné d'être bénis avec cette solennité incomparable dont nous avons été témoin ! Quand Jésus-Christ venait de remonter vers son Père, des messagers divins apparurent aux apôtres et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous ainsi regardant vers le ciel ? Ce Jésus qui vient de vous être enlevé reviendra un jour en la manière que vous l'avez vu monter au ciel ¹. » Eh bien, Messieurs, en attendant le nouvel avènement de Jésus reparaissant dans les nues avec sa majesté et sa puissance, il n'y a point d'autre spectacle qui en puisse donner l'idée comme celui du pape, du chef universel de l'Église, bénissant les fidèles accourus de toutes les parties du monde dans la ville sainte au grand jour de la résurrection du Sauveur. A l'instant solennel, quand ses yeux s'élèvent, quand ses bras s'étendent, quand sa main forme le signe sacré, alors il quitte les proportions ordinaires de sa taille naturelle, il occupe en quelque sorte à lui seul tout l'espace qui sépare la terre du ciel ; l'édifice colossal ; dans lequel il n'avait d'abord apparu que comme un point dans l'immensité, semble s'effacer, s'abaisser derrière lui pour ne laisser apercevoir que lui. C'est une apparition du ciel, c'est le vicaire de Jésus-Christ donnant à la terre une image anticipée de ce qu'elle verra à la fin des temps ; je me trompe, ce n'est point le vicaire de Jésus, juge des vivants et des morts, c'est le vicaire de Jésus, père tendre et pasteur miséricordieux, dont les paroles ne sont pas des sentences, mais des bénédictions, et

¹ Act. I, 11.
T. II.

dont les bras ne s'ouvrent que pour appeler, ne se re-
ferment que pour presser le monde entier sur son cœur.

XXX

ENTRETIEN SYNODAL

CONCERNANT LES TITULAIRES ET PATRONS DES ÉGLISES.

(XVI SEPTEMBRE MDCCCLVI.)

ENTRETIEN SYNODAL

CONCERNANT LES TITULAIRES ET PATRONS DES ÉGLISES.



MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Notre désir le plus ardent est de profiter de la circonstance de notre retour à la sainte liturgie romaine pour procurer l'accomplissement, aussi parfait que possible, de toutes les règles tracées par notre Mère la sainte Église en ce qui concerne le service divin.

Un point important de la liturgie nous semble avoir besoin d'être signalé à votre attention. Nous voulons parler du culte des saints Patrons. Exposons d'abord quelques principes.

Aucune église n'est consacrée ou même bénite sans être placée sous le vocable d'un *Titulaire* ou *Patron*. Ces deux dénominations peuvent être indifféremment employées quand l'église est sous l'invocation d'un Saint ou d'une Sainte; mais si l'église est dédiée à quelque mystère, comme, par exemple, la Sainte Trinité, la Transfiguration, le Saint Nom de Jésus, la Sainte Croix, le nom de *Titulaire* est le seul qui doit être employé.

Outre le Titulaire ou Patron de l'église, il existe quelquefois un Patron du lieu, c'est-à-dire de la cité, de la circonscription territoriale ecclésiastique ou civile. Les décrets apostoliques ont réglé les conditions nécessaires pour que ce patronage existe canoniquement.

La fête du Titulaire ou Patron de l'église, et celle du Patron du lieu quand il est distinct, sont des fêtes du premier ordre (double de 1^{re} classe), qui se célèbrent avec octave. Mais le droit établit entre elles cependant une différence.

La fête du Titulaire ou Patron de l'église n'est pas par elle-même une fête d'obligation ; la fête du Patron du lieu, au contraire, est de précepte ; et la Sacrée-Congrégation des Rites a déclaré, en conséquence, que l'Indult du cardinal Caprara devait être entendu en ce sens que la fête patronale du lieu, et non celle de l'église, serait remise au dimanche pour la solennisation publique.

De là, il semblerait résulter au premier abord que l'usage constamment en vigueur depuis 1801, dans ce diocèse et dans presque toute la France, de remettre la solennité du Titulaire de l'église au dimanche suivant, serait en opposition avec les règles liturgiques, et qu'il devrait être réformé, ou que, du moins, si l'on ne voulait pas apporter de trouble aux habitudes religieuses des populations, il devrait être régularisé par un recours particulier au Saint-Siège. C'est à ce dernier parti qu'on s'est prudemment arrêté dans quelques diocèses.

Toutefois, le droit commun lui-même offre une solution très-satisfaisante de cette difficulté telle qu'elle existe chez nous. Les liturgistes reconnaissent que le Titulaire ou Patron de l'église peut être en même temps le

Patron du lieu. Ils reconnaissent également que les conditions posées par le décret d'Urbain VIII pour l'assignation régulière des Patrons locaux ne préjudicient pas à ce qui existait antérieurement à ce décret, en vertu d'une pratique et d'une observance dont les origines sont inconnues et se perdent dans une antiquité reculée. Or, il est facile d'établir que, dans la presque totalité des paroisses rurales de nos contrées, la fête du Titulaire ou Patron principal de l'église a été célébrée immémorialement avec le culte qui lui convient comme fête patronale du lieu. En effet, nos anciens directoires des saints offices dans le diocèse établissent clairement que cette fête était de précepte pour toute la population de la paroisse, et que tout le clergé de l'endroit devait en réciter l'office en conséquence. Conformément à un pieux usage que plusieurs vieillards ont encore retenu, et qui était autorisé par les Rituels et les livres d'heures, les habitants de la paroisse introduisaient dans la récitation privée du *Confiteor* le nom de ce Patron. Le cardinal Caprara semble donc avoir été très-bien renseigné sur la situation liturgique de nos contrées à cet égard, lorsqu'il a décrété que la solennité des Patrons du Diocèse *et de la paroisse* serait transférée au Dimanche, puisqu'on peut établir en principe à peu près général que le Patron du lieu n'est pas distinct chez nous du Titulaire de l'église, et que celui-ci a toujours été l'objet du culte obligatoire qui convient au Patron du lieu. Aussi la coutume, qui est le meilleur interprète des lois, a-t-elle tout naturellement et à peu près partout appliqué le décret en ce sens. La seule exception concernerait tout au plus les villes où il y a plusieurs églises. Là, peut-être, le

Titulaire de chaque église ne pourrait que difficilement être considéré comme le Patron de la circonscription territoriale de la paroisse, d'autant que quelquefois comme à Poitiers, il y a un Patron ou une Patronne de la cité entière.

Vous n'ignorez pas, Messieurs et chers Coopérateurs, quelle importance le droit ecclésiastique attache à ce que les églises demeurent invariablement sous le vocable du Titulaire qui leur a été assigné lors de leur fondation ou de leur dédicace. Il n'y a que dans le cas de reconstruction totale et de nouvelle consécration d'une église que le Titulaire puisse être changé par l'autorité compétente, principalement si le nouvel édifice n'est pas reconstruit sur l'emplacement de l'ancien.

Le saint concile de Trente, s'appuyant sur les principes les plus anciens du droit canonique, veut même que le titre d'une église survive à sa destruction; et il ordonne, dans ce cas, de le transférer dans l'église la plus voisine et d'y établir une chapelle, ou du moins un autel sous le vocable de l'église supprimée. Et si tous les autels de l'église avaient eux-mêmes un vocable invariable, soit en vertu d'un long usage et d'une dévotion établie, soit parce qu'ils l'auraient reçu dans leur consécration, le concile autorise à établir alors des titres secondaires de ces mêmes autels ou chapelles. Enfin, quant à l'emplacement des églises détruites, il désire que l'aliénation n'en soit faite que sous certaines réserves, et en retenant un espace suffisant pour y ériger une croix qui rappelle l'ancienne dignité de ce lieu. Nous vous recommandons, Messieurs et chers Coopérateurs, la lecture de tout ce chapitre du concile : *Cum illud quoque valde curandum sit, ne ea quæ*

sacris ministeriis dicata sunt temporum injuria obsolescant et ex hominum memoria excidant, episcopi, etc. Sess. XXI, c. 7 de Reform.

Ces recommandations montrent de quel prix sont aux yeux de notre mère la sainte Église les temples et les autels qui ont été solennellement consacrés au service de Dieu sous l'invocation de ses Saints. Le pontife consacrateur a dit dans la cérémonie de la dédicace : *Sit ergo ecclesiae tuae titulus sempiternus* ; l'évêque ne doit rien négliger pour maintenir cette perpétuité du Titre de l'église consacrée. Ces lois augustes ne sont jamais violées sans que la terre en reçoive bientôt le châtiment. Là où les choses du service de Dieu sont traitées avec négligence, là où la religion envers les temples est refroidie, là où l'honneur des Saints est oublié, le ciel a coutume de refuser aux établissements humains la solidité et la durée que les hommes disputent aux institutions sacrées.

Hélas ! Messieurs et chers Coopérateurs, tant de révolutions, tant de ruines sociales au milieu desquelles notre nation ne parvient pas à reconstituer quelque chose de stable, ne s'expliqueraient-elles pas par ces autres démolitions, par ces autres ruines dont le spectacle, dans nos villes et dans nos campagnes, vient encore affliger çà et là nos regards ? Combien d'édifices religieux, toujours empreints du caractère architectural de leur destination primitive, toujours désignés par le nom du Saint sous le patronage duquel ils avaient été dédiés, et dont toutes les pierres semblent se récrier contre l'usage profane, quelquefois criminel, auquel on les a condamnés ! Mais aussi, d'autre part, s'il est permis d'augurer pour notre patrie un avenir meilleur et moins agité, n'en trouvons-nous pas le

gage dans ce mouvement heureux qui se manifeste de tous côtés, dans ce généreux élan pour la reconstruction et l'embellissement des églises, pour la restauration des choses saintes, pour la réhabilitation du culte de Dieu et de ses serviteurs?

Toutefois, les restaurations matérielles ne sont pas tout. Les choses ecclésiastiques doivent se gouverner ecclésiastiquement. Dans le premier travail de reconstitution des paroisses au lendemain de la grande persécution révolutionnaire, il n'a pas toujours été possible de donner une attention complète à quelques détails historiques et liturgiques dont l'importance devait céder alors devant des nécessités du premier ordre. C'est ainsi que le tableau d'organisation du diocèse, arrêté à Poitiers les 27 juillet et 1^{er} septembre 1803, offre d'assez nombreuses divergences avec les anciens Pouillés du diocèse en ce qui regarde les Titulaires ou Patrons des églises et paroisses. Outre quelques méprises provenant de renseignements inexacts, la substitution faite en divers lieux d'églises abbatiales ou conventuelles aux anciennes églises paroissiales a donné naissance à une certaine confusion. On a ordinairement supposé que le Titulaire de l'église paroissiale démolie ou supprimée devenait celui de l'église monastique désormais convertie en église de la paroisse. Citons un exemple entre beaucoup d'autres. L'église de la paroisse de saint Benoît de Quincy, dédiée à saint André, apôtre, ayant été aliénée dans la révolution, l'église abbatiale de ce même bourg fut érigée en église paroissiale. Le Titulaire assigné de toute antiquité à l'église de l'abbaye était l'évêque saint Benoît de Samarie, dont le culte semble inséparable de ce lieu où il

est venu achever sa sainte vie et auquel il a donné son nom. Evidemment, les principes canoniques exigeaient que ce saint confesseur restât le Titulaire de l'église et du principal autel consacrés sous son invocation. Il est vrai, le Titre de l'église supprimée de saint André pouvait et devait être transféré à quelqu'un des autels de l'église abbatiale convertie en paroisse ; la fête du saint apôtre pouvait et devait même être maintenue comme fête de Titulaire adjoint ou secondaire, peut-être même comme fête patronale du lieu⁴ ; mais l'évêque saint Benoît ne pouvait en aucune façon être dépossédé de son Titre. Néanmoins, saint André a été indiqué comme unique Patron, et le culte de saint Benoît n'est plus l'objet d'aucune solennité dans ce temple qui lui avait été irrévocablement dédié par le pontife consécrateur. Nous citerions plusieurs autres localités qui sont dans une situation liturgique semblable ou analogue à celle-ci.

Ailleurs, au contraire, le Titre des églises conventuelles ou paroissiales supprimées a été complètement éteint, et il n'en est fait aucune mention dans l'église paroissiale actuelle, dont la nouvelle circonscription comprend le territoire de ces anciennes églises.

Enfin, dans beaucoup d'endroits, on a aussi trop facilement changé le vocable des chapelles et des autels autres que l'autel principal. Il est vrai, quand ces chapelles et leurs autels, munis de pierres sacrées simplement portatives, avaient reçu leur désignation par suite d'une fondation privée, si le temps et les révolutions ont anéanti cette fondation, et que les charges en aient été

⁴ Il paraît certain cependant, dans le cas présent, que le Titulaire de l'abbaye était le Patron du lieu.

canoniquement éteintes, il n'est pas défendu de substituer, pour de justes motifs et avec la sanction de l'autorité épiscopale, de nouveaux patrons aux anciens. Mais, toutes les fois qu'il s'agit d'un autel fixe, ou qu'il s'agit d'une chapelle qui a reçu son vocable dans la consécration même de l'église, ou bien encore, dont la destination résulte de la présence immémoriale d'une relique insigne, d'un tombeau révééré, etc., il n'est aucunement permis de changer alors ce que la grâce divine a établi par la consécration épiscopale ou par la dévotion constante du peuple fidèle.

C'est afin de pouvoir régler et rétablir toutes ces choses conformément aux principes qui régissent la matière, que nous vous prions, Messieurs et chers Coopérateurs, de répondre avec toute l'exactitude et la précision possibles aux questions qui vous seront présentées. Le nouveau Pouillé du diocèse, rédigé d'après vos recherches et vos indications, sera ensuite publié avec soin, et le Propre diocésain du Martyrologe sera rédigé en même temps.

Pour épuiser cette matière, nous aurons à vous demander encore quelques autres renseignements.

Plusieurs paroisses du diocèse ont pour Titulaires ou Patrons des Saints qui ne sont pas insérés au calendrier du Bréviaire romain ni du Propre diocésain, mais dont le culte est autorisé dans d'autres diocèses que le nôtre : tels sont, par exemple, saint Héraye (*Aredius*), saint Pardoux (*Pardulphus*), etc.

En principe, la fête et l'octave de ces saints Patrons doit être célébrée dans les églises qui leur sont dédiées, mais seulement par l'office commun, même quant aux

leçons du second Nocturne, à moins que des légendes propres n'aient été spécialement approuvées pour ces paroisses. Or, nous sommes muni d'une concession régulière qui nous autorise à adopter pour ces églises l'office concédé à quelqu'un des diocèses dont le calendrier renferme ces Saints.

En quelques autres lieux, ces mêmes Saints, sans être Titulaires ni Patrons des églises et paroisses, sont honorés par quelque confrérie, par quelque corporation, ou bien possèdent un autel placé depuis longtemps sous leur invocation. Dans ces divers cas, nous aurons à déterminer ce qui touche à leur culte.

Enfin, il est quelques églises placées sous l'invocation d'un Saint ou d'une Sainte qui n'a jamais obtenu que le culte local de la paroisse : citons par exemple, sainte Verge, saint Genard, etc. Les constitutions pontificales ne nous permettaient pas de leur attribuer un culte diocésain qui ne leur a jamais été rendu. Mais, s'il ne nous est pas licite d'étendre, il nous est recommandé de maintenir ce qui existe ainsi de toute antiquité. Là encore nous aurons des règles à tracer, comme par rapport à une dernière particularité qu'il nous reste à exposer.

Il arrive quelquefois que certains personnages renommés par leur sainteté, et décorés par l'usage du nom de *Saint* ou au moins de *Bienheureux*, soient, de temps immémorial et antérieurement aux décrets d'Urbain VIII, en possession d'un commencement de culte. Leur tombeau est fréquenté, leurs reliques reposent dans une châsse, leur statue est vénérée, peut-être même une messe de *Trinité* est célébrée au jour anniversaire de leur mort. Tel est chez nous, en quelques lieux, le cas

qui se rapporte au bienheureux Charlemagne, au bienheureux Robert d'Arbrisselles et au bienheureux Gauthier de Bruges.

En pareille matière, excéder sur ce que l'antiquité nous a transmis, serait une violation des saintes règles. Au contraire, pourvoir à ce qu'il ne s'établisse pas de prescription contre le culte existant, c'est faire un acte conservatoire qui est dans nos attributions.

C'est ainsi qu'en effaçant de la légende de la commémoration de tous les saints Évêques de Poitiers le nom du bienheureux Gauthier de Bruges, qui n'avait obtenu cet honneur liturgique que dans le Bréviaire de 1765, nous avons stipulé auprès de la Congrégation des Rites l'assurance que cette suppression ne préjudicierait à aucun des autres signes de culte plus anciens, dont les évêques de Poitiers ou l'ordre religieux auquel ce vénérable personnage a appartenu pourraient toujours s'étayer s'ils engageaient un procès de béatification équivoque.

Ces détails vous donnent à entendre, Messieurs et chers Coopérateurs, avec quel soin jaloux et presque minutieux, au moment même où nous revenions à la bienheureuse unité de la prière publique, nous nous sommes appliqué à conserver tous les titres et droits acquis de notre Église. En cela, non-seulement nous n'avons pas dérogé, mais, au contraire, nous avons obéi aux règles du droit commun, qui nous traçait la marche à suivre. Nous serons guidé par ces mêmes règles dans les dispositions que nous vous ferons connaître, après que nous aurons reçu vos réponses aux questions formulées sur la feuille qui vous sera remise.

XXXI

MANDEMENT

PROMULGUANT LES INDULGENCES ACCORDÉES A L'ÉGLISE

ET A L'ORATOIRE DE SAINT MARTIN , A LIGUGÉ.

MANDEMENT

CONCERNANT L'ÉGLISE ET L'ORATOIRE DE SAINT MARTIN ,
A LIGUGÉ.



L'illustre cardinal Baronius a consigné dans ses annales ecclésiastiques cet oracle que nous aimons à répéter :
« L'empire des Francs, fondé et agrandi par le culte des
» Saints, durera aussi longtemps que ses fondements
» resteront posés sur ce même culte , et il ne périra
» qu'autant que ces mêmes fondements seraient arrachés
» par la perversité hérétique ¹ ».

Or, de tous les Saints dont le nom est mêlé à notre histoire nationale, vous savez, Nos Très-Chers Frères, qu'il n'en est point d'aussi populaire que le glorieux saint Martin, le plus illustre des Confesseurs et des thaumaturges, le patron et le défenseur de notre patrie.

Aussi, est-ce contre le culte de cet éminent serviteur de Dieu que l'impiété s'est acharnée avec le plus de rage, et ce semble, avec le plus de succès. Presque tous les monuments destinés à perpétuer le souvenir de sa grande

¹ Annales Eccles. ad ann. 484.
T. II.

vie ont été renversés de fond en comble. Amiens a perdu le temple révééré qui rappelait le partage du manteau du pieux soldat venu de la Pannonie dans ses murs, ainsi que l'apparition du divin Sauveur paré de la moitié du vêtement de ce généreux catéchumène. Tours n'a pas vu rester pierre sur pierre de l'insigne basilique dans laquelle l'univers entier, durant quatorze siècles, était venu vénérer le tombeau de son incomparable pontife; et la chère solitude de Marmoutiers, déshéritée de l'église et du monastère de son évêque-moine, commence à peine à sécher ses larmes¹. On dirait qu'il a été donné pour un temps à l'esprit infernal de se venger et de réagir contre la mémoire d'un des Saints qui a le plus troublé son empire ici-bas.

Toutefois, l'hospitalité que Martin vivant était venu demander à notre Hilaire, Hilaire a été assez puissant pour la lui conserver durant tout le cours des âges. La Providence divine semble n'avoir pas voulu que le disciple pût être atteint sous l'égide de son maître. L'oratoire de Saint-Martin-entre-les-Églises, près de notre Cathédrale, consacre toujours le souvenir des trois années que le néophyte, après avoir quitté la milice du siècle, passa d'abord dans la maison épiscopale du Docteur des Gaules; et, si ce temple modeste, qui n'a subi d'autres injures que celles du temps, n'est pas encore rendu à sa destination religieuse, nous avons la confiance qu'il se trouvera quelque âme jalouse de la gloire de Saint Martin et désireuse de s'assurer sa protection, qui ne

¹ Les Dames du Sacré-Cœur y ont fondé récemment un établissement. — Candes a le bonheur de conserver la belle église qui rappelle la mort de saint Martin.

souffrira pas que nous laissions plus longtemps cet inappréciable monument sans un autel du sacrifice surmonté de la statue du saint Exorciste.

Mais Ligugé surtout est demeuré parmi nous le vivant sanctuaire du bienheureux Martin. Sa gracieuse basilique, naguère agrandie par nos soins, et restaurée par la piété des habitants de cette commune aidés du dévouement de leur zélé pasteur et de leur premier magistrat ainsi que des libéralités du pouvoir public, subsiste au centre même de cette première résidence monastique où Martin passa les plus belles années de sa vie et jeta les fondements de la vie religieuse dans les Gaules. A côté de l'Église, s'élève la cellule dans laquelle la puissance du célèbre thaumaturge éclata pour la première fois par la résurrection d'un novice mort depuis trois jours : miraculeux oratoire, relevé et embelli de siècle en siècle par des mains pieuses, et visité chaque jour, mais surtout à certaines époques de l'année, par de nombreux chrétiens qu'attire la renommée de ce que saint Grégoire de Tours appelait déjà *les prodiges du moutier Ligugéen*¹. Enfin, de fervents et doctes disciples de saint Benoît sont revenus vivifier, par leurs prières de la nuit et du jour, cet asile béni dont le fondateur a été honoré par leur vénérable patriarche comme étant son prédécesseur dans l'œuvre de l'institution du monachisme occidental. Nous ne faisons qu'effleurer ce vaste sujet, N. T.-C. F. Un de nos bien-aimés Frères l'a traité avec sa rare érudition²; et plusieurs de vous se souviennent peut-être aussi

¹ Le chapitre 30 du liv. IV des miracles de saint Martin, par saint Grégoire de Tours, est intitulé : *De virtutibus monasterii Locogiacensis*.

² Mémoire sur le plus ancien monastère des Gaules et sur l'état ac-

des paroles que nous inspira la merveilleuse renaissance de cet insigne sanctuaire et le retour tant désiré de ses hôtes primitifs ¹.

Le pasteur suprême de l'Église, qui a daigné prendre intérêt à cette restauration importante et l'encourager par son autorité, a voulu enrichir de ses largesses spirituelles, tant la basilique principale de saint Martin que la cellule où s'est accompli son premier miracle. Ce sont ces indulgences que nous venons vous faire connaître, N. T.-C. F., et auxquelles nous avons l'assurance que les habitants de notre cité épiscopale et de toutes les contrées voisines s'empresseront de participer. Notre Église de Poitiers, qui voit célébrer chaque année, au milieu d'une affluence considérable, ses belles solennités de saint Hilaire et de sainte Radégonde, s'est réjouie en voyant revivre, dans ces derniers temps, l'ancien éclat des fêtes de saint Martin : illustration magnifique dont elle peut, sans usurpation, revendiquer le partage avec sa sœur l'Église de Tours. Puissions-nous, par l'intercession de ce fervent disciple de Jésus-Christ, de cet homme puissant en œuvres et en paroles, de ce modèle parfait de l'épiscopat et de la vie monastique, enfin, de ce fidèle protecteur de la nation française, obtenir les grâces qui font les Saints et qui sauvent les peuples. Ainsi soit-il.

A ces causes, etc.

tuel de l'église de Ligugé, par M. l'abbé Cousseau, aujourd'hui évêque d'Angoulême.—Extrait des *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*.

¹ Voir plus haut, p. 95.

XXXII

ÉLOGE FUNÈBRE

DE MONSIEUR CLAUDE-HIPPOLYTE CLAUSEL DE MONTALS,
ANCIEN ÉVÊQUE DE CHARTRES, PRONONCÉ A LA CÉRÉMONIE
DE SES OBSÈQUES, DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE
CHARTRES, LE VIII JANVIER MDCCCLVII.

ÉLOGE FUNÈBRE

DE M^{SR} CLAUSEL DE MONTALS, ANCIEN ÉVÊQUE DE CHARTRES.

*Omnis autem Israel et Juda diligebat David;
ipse enim ingrediebatur et egrediebatur ante eos.*

Tout Israël et tout Juda aimait David à cause de son courage : car c'était lui qui engageait toujours le combat et qui marchait en tête de la colonne.

Au livre 1^{er} des Rois, ch. XVIII, v. 16.

MESSEIGNEURS ¹,

« Louer Athanase, c'est louer la vertu », ou plutôt, c'est louer le courage, ce glorieux synonyme de la vertu : *Athanasium laudans virtutem laudabo*. Ainsi débutait saint Grégoire de Nazianze prêchant l'éloge de l'invincible évêque d'Alexandrie, du défenseur intrépide de la divinité du Verbe incarné. Vous ne sauriez attendre aujourd'hui de moi, Mes Frères, un discours long et apprêté qui fasse passer sous vos yeux toutes les actions éclatantes et tous les mérites divers du pontife que la mort vient de ravir à l'Église de Dieu. Il faudrait, pour

¹ NN. SS. de Chartres, de Meaux et d'Orléans.

ce grand œuvre, plus de temps que le trépas n'en laisse entre lui et la tombe, et moins d'émotion et de larmes que n'en contiennent en ce moment mon cœur et mes yeux. D'ailleurs, il est des oreilles tendres auxquelles le récit complet de cette grande vie contemporaine doit être épargné. Mais puisqu'on m'a demandé de jeter ma parole, soudaine et improvisée, au milieu des flots de ce peuple qui assiège le cercueil et emplit la basilique, laissez-moi croire que j'aurai accompli la meilleure partie de ma tâche si, m'appropriant la parole et la pensée du grand théologien de l'Orient, je confonds l'éloge du pontife dans l'éloge de sa vertu dominante, le courage : *Athanasium laudans, virtutem laudabo; idem est enim illum dicere quod virtutem laudibus efferre*¹.

La chrétienté toute entière l'a connu, Mes Frères, ce courage apostolique et chevaleresque, ce courage vraiment épiscopal et vraiment français; courage qui jetait l'effroi dans le camp des ennemis de la vérité, et qui, par toutes les qualités dont il était accompagné, se faisait aimer et bénir de tous les bons.... Car toute la maison d'Israël et de Juda chérissait David, parce que c'était lui qui faisait les déclarations de guerre, qui prenait l'initiative des combats et qui marchait toujours au premier rang : *Omnis autem Israel et Juda diligebat David; ipse enim ingrediebatur et egrediebatur ante eos*.

Telle sera, Mes Frères, la matière de ce discours funèbre, ou plutôt, de ce simple entretien consacré à la mémoire d'Illustrissime et Révérendissime père en Dieu, Monseigneur CLAUDE-HIPPOLYTE CLAUSEL DE MONTALS,

¹ Gregor. Nazian. Orat., 21 de S. Athan.

ANCIEN ÈVÈQUE DE CHARTRES, autrefois AUMÔNIER DE SON ALTESSE ROYALE, MADAME, DUCHESSE D'ANGOULÈME, etc.

I. Le courage, Mes Frères, est la vertu nécessaire de tout disciple de Jésus-Christ. La vie de l'homme, mais surtout la vie du chrétien, sur la terre, c'est un combat ¹. Et ne nous plaignons pas de la grandeur et de la multiplicité des épreuves. Après tout, elles sont sans proportion avec leur résultat, c'est-à-dire, avec le poids immense de gloire qu'elles opèrent en nous ². La conquête de la félicité éternelle vaut bien quelques efforts, je pense. Entendez Jésus-Christ vous le dire avec cette fierté de langage qui serait de l'orgueil partout ailleurs que sur les lèvres d'un Dieu : « Si quelqu'un ne sait pas se combattre soi-même à cause de moi, il n'est pas digne de moi : *Non est me dignus* ³. » L'héroïsme est la condition de la victoire. « Le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que les violents qui le ravissent ⁴. »

Oui, Mes Frères, le christianisme est une religion de courage, une religion de lutte et de combat. Et ne croyez-vous pas entendre, en ce moment, cette voix glacée qui se ranime et qui vous répète, avec l'accent mâle et énergique que vous lui connaissiez, ce qu'elle vous a dit si souvent : « Chrétiens, ne dégénérez pas de vos ancêtres dans la foi ; ne vous laissez pas entraîner aux tendances d'une société amollie et sans vigueur. Souvenez-vous que les sentiments qui vous conviennent sont des sentiments d'élévation, de force, de générosité. »

Nul n'avait plus le droit que vous, ô grand pontife, d'enseigner ces fortes maximes ; car cette majesté de lan-

¹ Job, vii, 1.—² Rom., viii, 18.—³ 2 Corinth, iv, 17.—⁴ Matth., x, 37.

⁴ Ibid., xi, 12.

gage, que nous n'avons jamais retrouvée ailleurs aussi imposante que sur vos lèvres, n'était que l'expression et la mise à découvert de votre belle âme et de votre noble cœur.

Voulez-vous, Mes Frères, que nous jetions un coup d'œil rapide sur les commencements de cette grande vie?

Hippolyte était le plus jeune de quatre frères. Sa famille, qui occupait depuis plusieurs siècles un rang considérable dans la province du Rouergue, allait devenir historique par son nom et par celui de ses frères, qui tous, dans des conditions diverses, seront des hommes supérieurs. Il venait de terminer avec succès sa rhétorique sous la direction de l'abbé Girard, quand, un matin, l'on vit partir du vieux manoir de Coussergues deux jeunes cavaliers, lesquels, après avoir reçu la bénédiction et l'embrassement de leurs parents, s'embrassèrent entre eux, et suivis seulement d'un serviteur, chevauchèrent à travers les montagnes jusqu'à Clermont; puis, moyennant un véhicule dont la célérité semblait alors un prodige, et contribuait à populariser le nom d'un célèbre ministre, arrivèrent en trois semaines à Paris. Le plus jeune de ces deux voyageurs avait treize ans, et c'était Hippolyte; l'autre en avait dix-sept, il se nommait Denys Frayssinous. Là tous deux achevèrent cette éducation littéraire dont nous devons recueillir les fruits. Hippolyte y puisa une connaissance approfondie de notre langue nationale, de cette aimable capricieuse qui ne livre tous ses trésors qu'à ceux qui se sont exercés à les lui dérober, et qui ne devient vraiment riche et originale que lorsqu'on sait en rassembler les diverses ressources

et en vaincre les difficultés. Nul ne le surpassa dans cet art, je dirai dans cette stratégie du choix et de l'arrangement des mots ; et sa plume, celle surtout qui traçait ses lettres intimes et familières, restera une des plus françaises de ce siècle, dont le langage, parallèlement à nos institutions et à nos mœurs, a subi, hélas ! et subit chaque jour de si tristes révolutions. Le goût sévère de notre pontife ne put jamais se résigner à cette altération, à cette décadence de notre idiôme du grand siècle que nul de nous ne sait plus parler. Et comme, un jour, on venait de prononcer devant lui un de ces mots auxquels le dictionnaire authentique a fini par délivrer un passeport complaisant que sa vieille orthodoxie se refusait à contresigner : *Qu'ils me laissent mourir*, s'écria-t-il, *mais que leur ai-je fait, et que leur a fait cette belle langue française pour qu'ils la défigurent ainsi de mon vivant ?*

L'éducation théologique du jeune candidat au sacerdoce, commencée depuis quelques années, fut interrompue par les premiers excès révolutionnaires, dont le point de départ le plus retentissant fut la prise de la Bastille et le massacre de l'intendant de Paris et de son beau-père. Le souvenir de ces tristes préludes de nos malheurs demeurera profondément gravé dans son esprit. Il n'y a que quelques années, un soir que nous l'accompagnions dans une de ses fréquentes visites à une noble dame dont le nom sera toujours béni dans cette ville où se perpétuent les œuvres de sa charité, tout à coup il nous arrête sur le seuil de l'hôtel pour nous dire : « Mon ami, je n'aborde jamais madame la baronne de Coussay qu'avec un serrement de cœur ; j'as-

siste et je crois toucher par elle à l'origine de la révolution ; j'ai quitté Paris le jour où ils ont pendu son grand-père, M. Foulon, et commencé la ruine de la France. »

En effet, déguisé sous un vêtement d'emprunt d'un de ses condisciples, frère du vénérable Benoît Labre, il avait regagné sa province. Mais ce fut pour en revenir bientôt. Hippolyte avait résolu d'être prêtre, et c'était une de ces natures chez qui l'obstacle ne fait qu'affermir la résolution. Il entra dans les ordres sacrés au plus fort de la tempête ; puis profitant des loisirs que la tempête lui faisait, il retourna s'abriter au sein de ses montagnes, d'où il vit passer devant lui toute la série des crimes et des malheurs de notre patrie, séparé d'une partie des siens qui avaient émigré, et quelque temps incarcéré lui-même. Par un sentiment extrême de délicatesse, il se refusa toute sa vie à raconter les horreurs dont il fut témoin et celles dont il fut victime. Il était trop français et son patriotisme était trop exquis pour qu'il voulût donner un si cruel démenti à ce vieil axiôme : *Que la France est une terre qui ne produit pas de monstres*. Pour utiliser cette vie de retraite et d'obscurité prolongée, il se réfugia dans l'étude de la science ecclésiastique et des principaux monuments de l'histoire ; en un mot, il fit alors cette rare provision de savoir étendu et varié que sa tardive apparition sur la scène des événements devait enfin mettre en lumière.

Mais déjà, durant cette première et longue période de sa vie, l'homme de courage s'était souvent révélé, et l'on voit se dessiner d'avance toutes les grandes lignes de ce caractère ferme et arrêté, de cette volonté énergique et résolue. Que de fois, témoin de l'éducation amollissante

de ce temps, qui asservit les parents à l'enfant et souvent les déplace et les entraîne à sa suite, au détriment de leur fortune, de leur influence et de mille intérêts de tout genre, il se plaisait à nous rappeler cette ancienne et vigoureuse discipline de nos écoles, cette autorité calme et confiante du maître, qui ne mettait pas jour par jour la famille dans la confidence des fautes et presque dans le partage des punitions de l'écolier, mais qui, tout en se réservant de faire appel à l'influence paternelle dans les grandes occasions, se suffisait d'ordinaire à elle-même pour la répression des défauts et la formation des talents et des caractères !

Et cette forte éducation que les maîtres avaient continuée, la famille l'avait commencée. Hippolyte avait trouvé dans la maison paternelle l'observation héréditaire et traditionnelle de ce précepte trop méconnu du décalogue qui commande le respect avant l'amour, et qui fait du chef de la maison un souverain dont les fils eux-mêmes sont les serviteurs et les sujets. Fidèle aux leçons de sa mère, femme d'une haute distinction, il marcha toujours d'un pas ferme et assuré dans le sentier de la foi et de la vertu, et il conçut de bonne heure cet esprit de religion vraie et sincère qu'il a toujours tant aimé à reconnaître et à louer dans les autres. Sans doute, il ne méprisa jamais aucune observance extérieure ; nous l'avons vu, jusqu'à la fin de sa vie, accomplir les pratiques les plus touchantes et les plus simples de la piété chrétienne avec une candeur d'enfant. Mais, de bonne heure, elles ne furent pour lui que l'achèvement et le couronnement de l'édifice dont une foi solide et éclairée doit toujours être la base. Dans ce siècle superficiel, il se

rencontre trop souvent de ces natures chez qui l'expansion, l'efflorescence du sentiment religieux amène, pour ainsi dire, toute la sève à la surface et au dehors, tandis qu'elle épuise et qu'elle dessèche presque entièrement la tige et la racine même de la religion. Il n'en était point ainsi de notre pontife. Il fut, dès sa jeunesse, un homme de religion profonde, un chrétien de la vieille marque et de l'ancienne trempe.

Aussi croyait-il n'avoir pas accordé un témoignage médiocre à un homme, même constitué en dignité ecclésiastique, quand il avait loué sa probité, sa religion, sa foi. Ah ! c'est que ces grands mots avaient conservé dans sa bouche toute leur signification, et qu'il ne consentait à mettre cette étiquette que là où il avait constaté la chose. Je ne sache personne qui ait plus aimé que lui les serviteurs de Dieu, les bons chrétiens, et, comme il disait souvent, les gens de bien. Pour lui, la principale jouissance et la plus grande douceur de la vie présente, c'était la société des honnêtes gens, de ceux surtout qui partageaient avec lui le zèle, l'amour, la passion de la vérité, et qui savaient tout sacrifier à cette grande cause. Toute sa vie, et longtemps avant son élévation à l'épiscopat, il avait sans cesse devant les yeux les intérêts de Dieu ; c'était sa préoccupation constante dans l'observation des événements qui se succédaient. Les molleses et les transactions, en ce qui touche à la cause divine, étaient pour lui un sujet d'affliction profonde. Aussi les retours politiques qui semblaient devoir lui apporter le plus de joie, lui inspirèrent-ils bientôt de sinistres pressentiments. Il comprit que, si la colonne était relevée, elle n'était pas remplacée, et il répéta plus d'une fois que

la bacchante révolutionnaire n'avait fait que changer d'habit. Il eût voulu faire prévaloir auprès des hommes d'État la maxime de Jésus-Christ : « Cherchez premièrement le règne de Dieu , et tout le reste vous sera donné par surcroît ¹ ; » mais la politique humaine persistait à chercher le salut ailleurs que dans l'Évangile. Un jour qu'il cheminait , triste et rêveur , dans les rues de Paris, (c'était vers les premiers temps de la Restauration), une main lui frappa sur l'épaule , et une voix lui dit : « Mon ami, que les vrais chrétiens sont rares en ce monde ! » Il se retourne ; c'était le vicomte de Bonald ; et les deux amis s'embrassèrent parce que la parole inattendue de l'un répondait à la préoccupation actuelle de l'autre.

Cependant, l'abbé Clausel de Montals avait acquis déjà un nom dans le monde et dans l'Église. Outre diverses autres publications, il avait fait un livre dont le titre seul renferme une grande pensée : *La Religion chrétienne prouvée par la Révolution française*. Il avait prêché avec succès à la Cour et dans la ville, et il était devenu aumônier de l'auguste fille de Louis XVI, dont le nom n'a jamais été prononcé devant lui sans provoquer des marques visibles de son émotion. Enfin, l'ami de son enfance, le compagnon de son premier voyage à Paris était devenu l'évêque d'Hermopolis, le ministre des affaires ecclésiastiques. Voici qu'il est nommé par lui à l'épiscopat, et destiné par la Providence à l'antique siège de Chartres, sur lequel il déploiera ce noble et grand caractère qui le placera à la hauteur de ses plus illustres devanciers, les Fulbert, les Yves, les Geoffroy de Lèves, les

¹ Matth., vi, 33.

Pierre de Celles, les Jean de Salisbury, les Louis Guillard, les Godet des Marais, et tant d'autres.

Hâtons-nous de le dire, Mes Frères, parce qu'on a semblé en douter quelquefois au loin. Monseigneur Clausel de Montals a embrassé sérieusement tous les devoirs de l'épiscopat, en tant que l'épiscopat lui imposait l'administration et le gouvernement d'un diocèse particulier. L'esprit des affaires n'est pas incompatible avec l'éminence du savoir; au contraire, un homme supérieur porte ordinairement sa supériorité partout, et l'on a observé avec raison par rapport à Bossuet que *rien n'était au-dessus ni au-dessous de cet homme*. Non, l'élévation de l'esprit, la poésie de la pensée n'excluent pas le talent administrateur. Châteaubriand, l'un des anciens amis de notre pontife, l'a dit avec grâce : « Le son d'une lyre n'a jamais rien gâté ». Doué d'une mémoire que l'on peut appeler phénoménale, le nouvel évêque ne tarda pas à posséder dans sa tête tout l'état et tous les noms des lieux et des personnes, gravés, décrits en quelque sorte sur la membrane de son puissant cerveau comme sur une carte géographique et historique. Jamais fidélité de souvenir ne fut, à cet égard, comparable à la sienne. Au moyen de ce don merveilleux, il accomplit avec facilité et avec fruit ses visites pastorales, et il les considéra comme une partie si essentielle de sa charge, qu'il abandonna l'épiscopat dès qu'il se reconnut impuissant à les poursuivre.

Dans son administration comme dans son caractère, je l'avoue, ce fut la force qui excella. Spectateur désolé des inconvénients d'un pouvoir faible et hésitant dans l'ordre temporel, il apporta au maniement des affaires ecclésiastiques

tiques cette promptitude de détermination, cette énergie d'exécution dont il avait étudié les maximes et les modèles dans trois grands hommes d'État, les cardinaux Ximénès, d'Ossat et Richelieu, ses oracles en matière de gouvernement public. Il savait qu'en toute chose l'excès doit être évité; mais il était convaincu que la vigueur entraîne moins de maux que la faiblesse, et il se souvenait que Bossuet a recommandé avant tout aux princes de gouverner hardiment.

Le premier fruit de ses sollicitudes pastorales fut la création de cette maison lévitique que nous aimons tous comme notre berceau. Il se complaisait à y venir démêler par lui-même les talents naissants; il les encourageait par une parole où l'on ne sentait pas seulement l'intérêt et l'affection, mais encore l'esprit de foi et de prévoyance qui apercevait déjà, dans l'enfant, le défenseur futur de la religion et le sauveur des âmes. « *Voici que vous remportez de belles couronnes*, disait-il à un lauréat de douze ans qui s'en est toujours souvenu; *cultivez vos talents pour Dieu, et, à votre tour, vous procurerez à des milliers de fronts la couronne éternelle.* » Quand il avait ainsi tiré l'horoscope de quelque candidat du sanctuaire, son attention sur lui ne se lassait point; il embarrassait presque le jeune homme par sa confiance; il l'invitait quelquefois à sa table, et son cœur, toujours jeune, lui suggérait mille témoignages d'amitié. Ainsi s'appliquait-il à donner l'essor au talent. Il connaissait et il savait apprécier tous ses prêtres; et si son estime était graduée sur la diversité du mérite, sa bienveillance était générale. Mais rien n'aurait pu le faire reculer devant un devoir de sa charge; et s'il ne mourut pas victime d'une sévérité nécessaire

exercée contre un indigne ministre des autels, si sa personne fut sauvée, un jour nous vîmes sa maison livrée au pillage, et il nous souvient de l'avoir contemplé marchant sur les débris de son ameublement avec une héroïque sérénité.

Mais l'évêque n'est pas seulement pasteur d'un troupeau ; il a reçu la mission de garder le dépôt : *Depositum custodi*¹. Uni à l'Église qui est son tout, et au Saint-Siège qui est son centre, il participe, dans une certaine mesure, à la sollicitude de toutes les églises. Son nom le dit : Il est une sentinelle toujours en observation, toujours prête à jeter le cri d'alarme, s'il découvre au loin l'ennemi.

*Clama, ne cesses*² ; crie, et ne t'arrête pas, dit le Seigneur au prophète. Mille autres passages des saints livres sont résumés dans celui-ci. Or, notre prophète, une fois investi de sa mission, ne tarda pas à élever la voix ; et quand il eut commencé, il ne s'arrêta plus : *Clama, ne cesses*.

Il avait retenu de la cérémonie de son sacre cette prière que le consécrateur adresse au ciel en faveur de l'élu, et que nous lui entendîmes accentuer si fortement lorsqu'il nous conféra à nous-même, sous les voûtes de cette belle église, la consécration épiscopale : *Veritatem diligat, neque unquam eam deserat, aut laudibus aut timore superatus : Qu'il aime la vérité, et qu'il ne l'abandonne jamais, vaincu par la flatterie ou par la crainte ;* et ces autres paroles : *Non ponat tenebras lucem neque lucem tenebras : Qu'il ne fasse pas, qu'il n'appelle pas les ténèbres lumière et la lumière ténèbres.*

¹ 2 Timoth., I, 14. — ² Isa., LVIII, 1.

Il connaissait aussi cette autre prière qui se récite dans nos conciles, et par laquelle le Seigneur est conjuré de ne pas laisser s'énervier, se refroidir dans la sainte Église *la vigueur de notre ordre : Ne vigor ordinis nostri tepescat.*

Enfin, mes Frères, lui qui prêchait avec tant d'autorité aux fidèles la magnanimité chrétienne, lui qui s'efforçait si souvent d'inspirer aux prêtres la magnanimité sacerdotale, il sentait que sa parole n'aurait d'ascendant que par son exemple, et il s'appliquait à nous montrer en sa personne le type parfait de la magnanimité apostolique.

« Jamais on ne nous avait parlé de la sorte », disaient les ministres des modernes Valens. — C'est qu'apparemment ils n'avaient jamais rencontré un évêque.

La Providence permit que notre pontife descendît d'abord dans l'arène sous un gouvernement qui possédait toutes ses affections. Elle voulait par là mettre à l'abri de tout soupçon et de tout reproche d'opposition politique la longue lutte qu'il devait continuer sous un autre régime. Il savait d'ailleurs, comme notre Hilaire, qu'il n'est pas permis aux évêques de conniver aux fautes même des meilleurs princes, et que toute faiblesse dans la cause de la vérité est à la fois un crime envers Dieu et envers le prince lui-même. En effet, tout ce qui affaiblit la religion, par un contre-coup funeste, ne tarde pas à affaiblir la société; et loin de nous savoir gré de nos condescendances en matière religieuse, les princes éclairés devraient nous maudire de toute funeste complaisance qui précipite la ruine des états et la chute des trônes.

Il n'en fut pas ainsi. L'évêque de Chartres devint pres-

que un embarras aux yeux d'un pouvoir qui espérait tout sauver par les concessions et les attermoiements. Sa voix prophétisa de prochaines ruines ; mais quand elles se firent, nul ne les arrosa de plus de larmes que lui. Car on peut bien dire de lui ce que Bossuet a dit d'un prêtre de son temps : *Il n'y avait point en France d'âme plus française que la sienne* ¹. Cependant il avait laissé fermer les portes du petit séminaire, de cet asile lévitique si cher à son cœur. Il avait cru indigne de lui d'obliger ses prêtres, quoique séculiers, à se défendre comme d'un crime de ce qui est la perfection des conseils évangéliques ; et on le vit, durant un rigoureux hiver, aller visiter, interroger, de presbytère en presbytère, tous les lévites de son école cléricale, dispersés par groupes de trois ou de quatre, selon que la loi le permettait, chez les prêtres du diocèse.

La lutte se ranima plus tard, d'autant plus vive que l'impiété était devenue plus audacieuse. Nous nous souviendrons toute notre vie du jour où le pontife daigna nous appeler pour nous faire part de sa résolution. Il sentait toute la portée de ce premier acte, il en voyait toutes les conséquences. Il était plus que septuagénaire déjà ; et nous l'entendons encore, au moment où il signait sa première lettre, nous dire avec sang-froid : « La guerre sera longue, et cette lutte, si elle finit, ne finira pas avant dix ans. » Les préceptes oratoires défendent de porter des chiffres dans la tribune sacrée, mais la règle pourra souffrir ici une exception : car il y a parfois de l'éloquence dans les dates. Cette première lettre est datée du 4 mars

¹ *Oraison funèbre de Nicolas Cornet.*

1844. L'infatigable vieillard signait son quarantième écrit à la fin de 1850; et, sans méconnaître de précieux avantages acquis désormais aux particuliers, effrayé de l'impuissance d'une demi-mesure pour le salut de la nation, alarmé surtout par la prévision des dangers d'un autre genre que la nouvelle situation susciterait, il disait aux législateurs : Vous voulez encore des catastrophes, vous les aurez. » — Notre pontife était faillible. Cette nature toute d'élan et de prime-saut se trompa quelquefois. Plaise au Seigneur que ces dernières paroles soient une de ses erreurs !

Et durant cet intervalle de dix ans, quel déploiement d'énergie, d'érudition, de style, de savoir ! Quels tours variés d'élocution, quelles ressources étonnantes de polémique ! Pour trouver rien de semblable dans les annales de la tradition ecclésiastique, il faut remonter à ce pape octogénaire et nonagénaire, Grégoire IX, dont les écrits nous offrent toute la fraîcheur et le parfum de ces fleurs qu'on voit s'épanouir sous la neige des hivers.

Mais, dans ces compositions multipliées, n'y eut-il pas de fréquentes redites ? — Des redites ! Je le crois bien. Ils avaient osé, les malheureux, blasphémer contre l'unité de la nature divine, contre le mystère adorable des trois personnes, contre l'incarnation du fils de Dieu, Jésus-Christ, contre la doctrine catholique tout entière ; ils avaient osé cela, et leurs écrits restaient, et ils faisaient toujours autorité dans la philosophie et dans les lettres. Et après un premier et un second cri d'effroi, il eût fallu rentrer dans le silence et se taire ! Ah ! quand l'on a fait du vieux Caton un grand homme parce que ce sénateur persévérant concluait imperturbablement tous

ses discours par un vote contre Carthage, l'ennemie de l'ancienne Rome; blâmez, si vous l'osez, l'homme de Dieu, le pontife de Jésus-Christ, ce sénateur de la Rome chrétienne, d'avoir dénoncé l'impiété tant que le boulevard de l'impiété n'a pas été détruit.

Mais l'athlète n'excéda-t-il jamais? — J'accepte cette possibilité pour notre pontife, comme Grégoire de Nazianze l'acceptait pour Athanase et pour toute la phalange athanasienne? Apprenez le tort de ces grands évêques d'alors : « Quelque doux et traitables qu'ils soient d'ailleurs, il est un point sur lequel ils ne souffrent pas de » devenir accommodants et faciles, c'est quand par le » silence et le repos, la cause de Dieu est trahie; alors » ils deviennent tout à fait belliqueux; ils sont ardents » et acharnés dans le combat, car leur zèle est une » flamme; et (saisissez bien le reste de ce texte), ils » s'exposeraient plutôt à mettre la main là où il ne faut » pas, qu'à omettre d'agir là où le devoir le commande » : *Citiusque aliquid quod non oporteat emoverint, quam quod ex officio sit prætermiserint* ¹. Encore un coup, que ce soit donc la faute de mon évêque, comme celle d'Athanase et des hommes de son école, d'avoir cru que, pour la défense de Dieu, il vaudrait mieux pécher par excès que par défaut, je m'y résigne.

Mais ne pécha-t-il pas du moins par la forme? — On le lui a dit, et il y a bien répondu à diverses reprises. —

¹ Qui tametsi alioqui pacati ac moderati sint, hac tamen in re lenes et faciles esse non sustinent cum per silentium et quietem Dei causa proditur : verum hic amodum bellaces sunt, atque in confligendo acres et feroces (hujusmodi enim zelus æstus est); citiusque aliquid quod non oporteat emoverint, quam quod ex officio sit prætermiserint. Greg. Naz. loc. cit., n. 25.

Dans un de ces mémorables entretiens de Dreux que nous savons mot à mot, et où le vieil évêque et le vieux roi usaient d'une liberté réciproque, celui-ci ayant entendu un pathétique exposé des dangers que la mauvaise éducation d'alors, la seule dont il puisse être question ici, faisait courir à la société, n'avait pas craint de dire au préfet de la province : « L'évêque a raison pour le fond, malheureusement il est trop vif dans la forme. » A quoi l'évêque de répliquer aussitôt : « Sire, je suis heureux d'emporter l'assentiment de Votre Majesté ; je dis, l'assentiment complet ; car dans les questions capitales d'où dépend le salut de la religion et des empires, tout gît dans le fond et la forme n'est rien. C'est un détail sur lequel les adversaires se réservent toujours d'incidenter. Ni les ennemis de Votre Majesté ni ceux de la religion ne nous donneront jamais raison dans la forme sur les points où ils ont résolu de nous contester le fond. »

Enfin n'a-t-on pas toujours tort de troubler la paix en commençant une lutte où l'on n'a pas de chance de succès? — Disons d'abord que la paix n'est troublée que par le mensonge, et que quand la vérité fait la guerre, c'est pour faire la paix. Quant aux chances humaines de succès, c'est peu de chose pour nous qui n'attendons rien, ou à peu près rien, de l'effet naturel de notre parole, mais tout de la grâce de Dieu. Il y a plus de sept cents ans, Geoffroy de Vendôme écrivait à son illustre contemporain l'abbé de Bonneval, Bernier, l'un des grands champions de la cause sainte à cette époque : « Elève-donc la voix, ô toi l'organe de Dieu et la trompette de l'Esprit-Saint. Noble hérault de la vérité, n'interdis point à tes lèvres de poursuivre la perversité hérétique : *Ne vocem*

ne trahas a correctione hæreticæ pravitatis. Non, non, ne te rends pas au sentiment de ceux qui affirment que ton langage est inutile parce qu'il ne peut convaincre et convertir ceux contre lesquels tu parles : *Noli, vir sancte, noli credere illis qui te loqui asserunt sine utilitate, quoniam eos contra quos loqueris revocare non potes a scelere*¹. Ceux qui disent ces choses n'ont pas lu les saintes lettres, et ils ignorent que l'apôtre est tenu de combattre et n'est pas tenu de vaincre. La victoire, c'est l'affaire de Dieu. » Plein de cette pensée, le pontife menait de front deux sortes d'expéditions : il engageait à la fois le combat par la parole et le combat par la prière. Avec quelle ardeur il demandait chaque jour à Dieu la conversion des impies ou leur salutaire humiliation ! Un matin, vers la fin de l'an mil huit cent quarante-sept, comme il achevait son oraison devant son crucifix, nous l'entendîmes réciter, avec une chaleur inexprimable, le psaume *Miserere* tout entier auquel il intercalait, après chaque verset, cette invocation des litanies : *Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris, Te rogamus audi nos.* Ce sont là de rudes coups portés à des adversaires. Cette supplication, en effet, allait être exaucée, et le Seigneur allait daigner humilier les ennemis de sa sainte Eglise.

Car, mes Frères, est-ce que la victoire a manqué à notre valeureux soldat ? Il écrivait ceci aux premiers jours de la lutte : « A ces hommes qui ne savent pas que notre foi est une enclume qui brise tous les marteaux, je leur dirai : Vous courez trop vite à votre but, vous ne l'atteindrez pas ; je vous le prédis, vous succomberez dans le com-

¹ Gofr. Vind. Epist. Lib. iv, Epist. 16.

bat, et la victoire restera à Dieu, à Jésus-Christ et à son Église. »

C'en est assez, mes Frères. Notre pontife a combattu vaillamment. Je voulais ajouter que son courage était accompagné de toutes les qualités aimables qui font bénir le courage; je voulais montrer que toute la maison d'Israël et de Juda a aimé notre David, alors qu'il engageait ainsi ses expéditions belliqueuses. Je ne dirai que quelques mots.

II. La France est le pays de la bravoure et de la franchise. Aussi, les adversaires même du pontife ont-ils plus d'une fois rendu justice à la loyauté de ses attaques, à la droiture de son caractère, à la pureté de ses intentions. En vrai gentilhomme français, il ne s'adressait pas au faible, il allait droit au fort. Voulant attaquer l'impérieuse dominatrice de ce siècle, la presse périodique, il se mesurera du premier coup avec le colosse de la publicité politique et littéraire; et disons-le, celui-ci saura trouver aussi pour cette lutte des armes souvent courtoises. Le pontife ne croyait pas que les combats religieux dussent être engagés à huis clos, et se terminer à des correspondances et à des négociations enterrées dans les archives des ministères et des évêchés, ou dans les tiroirs des écrivains et dans les collections d'autographes des curieux. Ces feux croisés d'écritures secrètes lui semblaient en pure perte. Il n'avait de goût que pour les batailles à ciel ouvert et en pleine campagne. Et, quoiqu'il ne fût pas dépourvu de compassion pour ces multitudes d'esprits forts ou d'esprits faibles qui crient à tout propos au scandale, et qui se montrent volontiers plus indulgents aux détracteurs de la religion qu'à ses défenseurs, il n'en tenait aucun compte.

« Si les apôtres et les saints docteurs avaient suivi le système recommandé par les sages de ce temps, disait-il, le monde serait encore aujourd'hui païen ou arien. » A ses yeux, la publicité de la défense était commandée par la publicité de l'agression, et le retentissement ne l'effrayait pas. L'histoire lui avait appris que les discussions, même d'évêques à évêques, quand ils diffèrent de vues concernant les grands intérêts de la cause divine, sont un indice de la vitalité de la religion en même temps que du zèle et de la conviction de ses ministres. Il n'hésitait donc pas à contredire publiquement ses meilleurs amis, parce qu'il plaçait la vérité, ou ce qu'il croyait l'être, au-dessus de toutes ses affections humaines. Mais la paix de Jésus-Christ triomphait toujours alors dans son cœur comme dans celui de ses illustres adversaires. Des deux côtés, de grandes vertus, un même esprit de charité, un même amour de l'unité recommandaient également les champions à l'estime et au respect des spectateurs du conflit; et si, devant le regard sévère de Dieu, ces controverses ardentes laissaient quelque chose à expier, la faulx de la tribulation ou même celle du martyre se chargeait de cette œuvre¹. On peut dire que, sous ce rapport, notre siècle a eu ses grands jours qui rappellent les plus beaux âges de l'Église.

Du reste, ce généreux athlète, toujours attentif aux choses importantes, ne se passionnait jamais pour les petites choses. Les hommes publics qui, sous tous les régimes, ont pris part à l'administration des divers intérêts de cette province et de cette cité, peuvent dire si

¹ Aug. Epist. 93, n. 40.—Epist., 108, n. 9.

jamais il leur suscita l'ombre d'une difficulté. Le pontife était guerrier, il n'était pas tracassier. « Je n'aime pas la guerre à coups d'épingle, disait-il un jour ; quand il faut la faire, je tâche de la faire à coups de canon. » De telles allures se feront toujours apprécier en France.

Aussi que de fois l'apparition d'un nouvel écrit de l'évêque de Chartres ne fut-elle pas un événement pour toute la France et pour la chrétienté ! Ce vieux soldat, toujours sur la brèche, ranimait le courage de ses frères, et les ralliait autour de lui. Rome applaudissait à son ardeur intrépide. Jusqu'aux extrémités de la terre, sa voix faisait renaitre l'espérance dans les cœurs attristés. On avait prophétisé la mort prochaine du christianisme ; cette parole épiscopale, pleine de vie et de force, donnait un démenti à ces lugubres présages : les moribonds n'ont pas cette puissance d'organe qui domine tous les autres bruits, et qui commande l'attention au monde entier. Ainsi toute la maison de Juda et d'Israël aimait notre David, parce qu'il faisait de fréquentes incursions sur le terrain ennemi et qu'il affrontait toujours le premier feu : *Diligebat, etc.*

Mais ceux-là surtout l'ont aimé, qui l'ont abordé de plus près, et qui l'ont connu dans les relations de la vie sociale et de la vie privée. L'Esprit-Saint l'a désigné par son caractère distinctif, quand il a nommé *l'homme aimable pour la société* : *Vir amabilis ad societatem*¹. Notre pontife était demeuré l'un de ces hommes d'autrefois qui savaient apprécier le charme de la conversation et le faire goûter aux autres. La froideur silencieuse de nos mo-

¹ Prov., XVIII, 24.

dernes réunions lui paraissait insupportable, et il ne tenait pas à lui d'avoir bientôt brisé cette glace. Il avait beaucoup vu, beaucoup appris, beaucoup recueilli de la bouche des hommes de la bonne société du dernier siècle, et il racontait avec une grâce sans pareille, entremêlant ses récits des saillies les plus inattendues et des remarques les plus piquantes. Partout où il se trouvait, bientôt il n'y avait plus d'oreilles que pour lui : les hommes du monde, magistrats, jeunes officiers, tous s'approchaient du vieillard, et le salon le plus élégamment occupé ne tardait pas à se concentrer tout entier autour de sa personne. Sa verve était inépuisable ; il avait dans l'âme un fonds intarissable de gaieté. C'est que les passions qui engendrent la tristesse n'avaient jamais effleuré cette âme. « La pudeur était née avec lui : dès ses plus tendres années, il avait fait un sacrifice de son corps et de son âme à Dieu ¹. » L'argent, il le méprisait avec la générosité d'un chrétien et d'un grand seigneur ; et dès qu'il en apercevait devant lui un peu plus qu'il n'en fallait pour suffire à ses besoins de quelques mois et aux devoirs d'une hospitalité toujours honorable, il se hâtait de le distribuer en œuvres de religion et de charité. L'ambition, il n'en avait qu'une, celle de rester ce qu'il était. Il refusa les distinctions honorifiques que les gouvernements successifs lui offrirent à plusieurs reprises. Sans blâmer personne, et surtout sans attribuer à certaines choses une gravité qu'elles n'ont pas, il croyait cependant qu'un évêque en ce siècle n'est jamais plus apte à rendre des services à la religion et à la société que quand il est

¹ BOSSUET, *Oraison funèbre de Nicolas Cornet*.

seulement évêque : tout cela, et rien que cela. Ainsi dégagé de toute préoccupation personnelle, l'ennui et la mélancolie n'avaient jamais accès dans son âme. Toujours prompt à suivre la voix de sa conscience, il trouvait une paix délicieuse dans le sentiment du devoir accompli, et c'était surtout ce sentiment qui débordait dans les explosions de sa joie presque enfantine.

Ceux qui ne l'avaient connu qu'à distance, ceux qui ne l'avaient aperçu qu'à travers le prisme de sa grande renommée, ne pouvaient assez exprimer leur étonnement de sa merveilleuse condescendance, de la facilité de ses rapports, de la simplicité de ses habitudes, de l'indulgence excessive de son cœur. Il avait de ces attentions, de ces prévenances, il adressait de ces questions qui dénotent un intérêt profond et sincère. Notre pontife eut des amis, de vrais et fidèles amis; et parmi ceux qu'il honora de ce nom et auxquels il a donné des marques éclatantes de son affection et de son dévouement, il s'en est trouvé qui n'appartenaient pas à la croyance catholique. Plus d'une fois il gagna à Dieu, par la réserve et la sobriété de ses entretiens en matière religieuse, des hommes considérables, plus touchés de la délicatesse de ce silence qu'ils ne l'eussent été de la prédication la plus éloquente. Oui, mes Frères, cet homme si fort, si énergique, il fut bon, très-bon; et les larmes jaillissent de nos yeux au souvenir de toutes les inspirations de son âme affectueuse ! Naguère il écrivait à quelqu'un : « Dieu » ne vous a pas fait tout esprit; vous avez à chaque » instant de ces élans, de ces bonds du cœur qui me » plaisent cent fois plus encore que les éclairs brillants » de votre intelligence. » Dans ces mots, le prélat ne se

peignait-il pas lui-même tel que nous l'avons connu, étincelant de bonté comme d'esprit ? Aussi, mes Frères, les mille outrages qu'il a essuyés de la part des ennemis de la religion, n'ont jamais pu donner le change à votre cœur. Ah ! s'il vous a beaucoup aimés, comme vous l'avez aimé aussi ! S'il a été fidèle à ce diocèse, à cette cité, comme ce diocèse et cette cité le lui ont bien rendu jusqu'à la fin ! C'était un amour toujours croissant, une vénération toujours plus filiale, un respect, de jour en jour plus universel. Il en a recueilli les témoignages les plus touchants. Qu'il était beau de voir ce vieillard toujours entouré d'hommages, toujours supplié de bénir ! Quel transport, quel tressaillement électrique quand, à certains jours depuis qu'il avait remis le fardeau aux mains de son vénérable successeur, il arrivait que ce fussent encore les vibrations de sa voix qui retentissent dans cette enceinte ! Et, aujourd'hui, ne peut-on pas dire que ces funérailles du pasteur sont un véritable triomphe ? Pour moi, j'y vois un hommage rendu à la fois et à sa bonté et à son courage. Le pontife était prophète quand il disait : « Les pouvoirs faibles croient se rendre populaires : ils ne tardent pas à tomber dans le mépris, et le mépris ne sait pas retenir l'amour. Les pouvoirs forts, au contraire, se font respecter, et le respect touche de près à l'amour qu'il finit presque toujours par obtenir. »

Pontife bien-aimé, il faut mettre un terme à ce discours beaucoup trop long déjà, en même temps qu'il est beaucoup trop court. Oh ! votre image restera toujours gravée dans nos cœurs !

Tous ici s'en souviendront, de cet autre « Simon, fils

d'Onias, dont la majesté était telle, que, sur sa chaire sacrée, il paraissait moins être assis à l'ombre du temple que soutenir lui-même tout le poids de l'édifice dont on eût dit que sa tête chargée d'années, était encore la plus ferme colonne : *Et in diebus suis corroboravit templum*. Quand il montait à l'autel, c'était avec une auréole de dignité qui donnait de l'éclat à ses vêtements saints plus qu'il n'en recevait d'eux : *In ascensu altaris sancti, gloriam dedit sanctitatis amictum*. Il était beau de le voir, debout auprès de cette table des oblations, recevant l'hostie de la main de ses prêtres, couronné de frères rangés autour de lui comme les cèdres plantés autour du Liban. Que de fois, consommant le grand œuvre du sacrifice, il étendit ici la main pour offrir le sang de la vigne ! Que de fois il a épanché à la base de cet autel l'odeur des divins parfums qui montaient devant le grand Roi ! Aujourd'hui, son corps repose dans la paix, mais son nom vivra de générations en générations.... Il a transmis à sa famille des biens permanents. Ses neveux seront une génération sainte qui se conservera dans l'alliance de Dieu. A cause de lui, ses héritiers subsisteront éternellement et sa noblesse ne périra pas ¹. »

Pour moi, Mes Frères, il est deux souvenirs qui resteront éternellement présents à mon âme : le souvenir du pontife qui fut la gloire de ce diocèse pendant un tiers de siècle, et le souvenir du prêtre qui déclina l'honneur de l'épiscopat et gouverna près de trente ans cette paroisse ². Grands et aimables dans leur vie, ils ne seront point séparés dans mon cœur après leur mort. L'un qui

¹ Eccli., L.

² M. P.-A. Lecomte, chanoine, curé de la Cathédrale et vicaire géné-

nous retraçait le visage, le talent et la force des Athanase, des Thomas de Cantorbéry et des Bossuet; l'autre, à qui les paroles fleurissaient sur les lèvres, et qui exhalait le parfum des Ambroise, des Bernard et des François de Sales. Ces illustres d'Israël, illustres sans doute à des degrés différents, nous les pleurerons toute notre vie. Jamais le glaive puissant de Saül, dirigé contre les ennemis de la vérité, n'a été tiré en vain; et la flèche que l'aimable Jonathas lançait avec tant d'adresse dans les cœurs n'est jamais revenue en arrière : *Sagitta Jonathæ numquam rediit retrorsum et gladius Saul non est reversus inanis* ¹. Nous avons été l'enfant béni, puis l'humble collaborateur de l'un et de l'autre, du prêtre et du pontife; et nous le disons avec l'assurance de n'être pas entraîné trop loin par notre affection : Si splendide et si grande que soit cette basilique, elle a, de notre temps, abrité sous ses voûtes des splendeurs intellectuelles et des grandeurs vivantes assorties à ses proportions.

Temple saint, voilez-vous donc d'un crêpe funèbre; pleurez avec nous l'oint du Seigneur qui vous donnait des vêtements d'or; pleurez l'élite d'Israël qui a succombé dans vos remparts; et que vos échos sacrés redissent longtemps nos lamentations : « Comment les forts sont-ils tombés? comment la gloire des armées a-t-elle disparu? *Quomodo ceciderunt robusti, et perierunt arma bellica* »?

« C'est un signe mauvais pour la terre, disait saint

ral de Chartres. Nous publierons prochainement un volume de ses lettres choisies et de ses entretiens spirituels.

¹ 2 Reg., I, 22.—² Ibid., 24, 27.

» Grégoire de Nazianze, quand les hommes adonnés à
» la sainte philosophie et remplis de l'amour de Dieu,
» lui sont ainsi retirés coup sur coup pour être empor-
» tés, quelques-uns avant le temps, dans la céleste
» cité ¹. » Y a-t-il, en effet, dans les saintes Écritures
aucune menace plus effrayante que celle-ci ? « Voici que
» le Dominateur, le Seigneur des armées va enlever de
» Jérusalem et de Juda le courage et la vigueur, tous
» les gens de cœur et tous les hommes de guerre, les
» juges, les prophètes, les vieillards au visage vénérable
» et au sage conseil ; et, après leur avoir ôté tous ces se-
» cours, il leur donnera des enfants pour princes ². » Hélas !
quand nous nous considérons nous-mêmes, ces paroles
ne doivent-elles pas nous remplir d'épouvante et pour
nous et pour le peuple chrétien ? Grand Dieu ! Qui
sommes-nous pour continuer l'œuvre de nos devanciers
et de nos pères ? Nos faibles mains sauront-elles tenir
ce glaive saint, trempé dans la force céleste, avec
lequel ils renversaient tous les adversaires du Seigneur ³ ?
Laissez-nous l'espérer, ô intrépide pontife : une vertu
puissante émanera de votre cercueil. Oui, nous marche-
rons fidèlement sur vos traces, et jamais on n'entendra
sortir de votre tombe ces plaintes amères qui s'échappè-
rent autrefois du cœur d'un de vos plus grands prédé-

¹ Ego vero terræ motum hunc nostra tempestate coortum nullo eorum
qui jam extiterunt inferiorem esse existimo, per quem omnes philoso-
phiæ dediti ac Dei amore præditi, atque ante tempus in cœlis civium
munere fungentes, a nobis dimoventur. Greg. Naz. loc. cit.

² Ecce enim dominator Dominus exercituum auferet a Jerusalem et a
Juda validum et fortem..., fortem et virum bellatorem, judicem, et pro-
phetam, et senem, et honorabilem vultu, et consiliarium... Et dabo pue-
ros principes eorum. Isa., III, 1-4.

³ 2 Maccab., xv, 16.

T. II.

cesseurs : « Et il n'y a pas d'évêque dans les Gaules :
» *Nec est præsul in Galliis* ; pas d'évêque enflammé du
» zèle de la loi sainte , qui se lève pour briser le choc
» des erreurs : *qui consurgat ad frangendos impetus er-*
» *rorum* , et pour relever le courage et l'espérance des
» fidèles qui sèchent de douleur : *ad relevandas spes*
» *dolore tabescentium* ¹ ! » Non , ces paroles ne seront
plus jamais dites, parce que vos exemples resteront tou-
jours notre loi.

Seigneur Jésus, Pontife des biens futurs ², votre apô-
tre a combattu le bon combat , il a terminé sa longue
cOURSE ; il ne lui reste qu'à recevoir la couronne de jus-
tice que votre bonté lui tient en réserve ³. Toutefois , ô
mon Dieu, votre serviteur a participé à la commune fra-
gilité ; n'entrez donc pas en jugement avec lui , parce
que nul homme ne sera justifié devant vous si la remis-
sion de ses péchés ne lui est pas accordée en vertu de
la rédemption surabondante opérée par le sang de Jésus-
Christ votre fils ⁴. C'est pourquoi , écoutez la prière de
votre Église que nous récitons tout à l'heure : « Com-
» mandez à vos saints anges de recevoir dans leurs
» mains l'âme de votre serviteur, Claude-Hippolyte, et
» de la porter dans le sein de votre ami le patriarche
» Abraham ; et tout ce qu'elle a pu contracter de taches
» par les tromperies du démon, vous qui êtes compatis-
» sant et miséricordieux , daignez l'en purifier par le
» sang de Jésus-Christ Notre-Seigneur ⁵. »

¹ Fulbert. Carnot. Epist. 2, olim 21, ad Abbonem.

² Pontifex futurorum bonorum. Hebr., ix, 11.

³ 2 Timoth., iv, 7.—⁴ Non intres in judicium, etc. Orat. Eccl.

⁵ Te supplices deprecamur ut suscipi jubeas animam famuli tui per

Vierge Marie, tendez une main maternelle à ce pontife qui, la veille encore de sa mort, était venu ici se prosterner aux pieds de votre image, et accomplir pour la dernière fois sur la terre cette pieuse station qu'il vous avait promise au début de son épiscopat, et qu'il a fidèlement acquittée chaque samedi durant plus de trente ans. Quel zèle il eut pour votre gloire, et quel bonheur c'était pour lui d'appartenir à une Église dont vous étiez la Reine et la Patronne ! « Certes, s'écriait-il avec un de » ses prédécesseurs, j'ouvrirais les cataractes du ciel et » les fontaines de l'abîme pour l'honneur de Marie, » plutôt que je ne les fermerais. J'aimerais mille fois » mieux n'avoir pas de langue que de dire quelque » chose contre notre Dame ¹. Tels sont, ajoutait-il, les » sentiments gravés au plus profond de mon âme. Ma » chaire épiscopale est placée dans un sanctuaire con- » sacré à Marie depuis l'origine des temps chrétiens : » là, tout respire, tout annonce, tout prêche Marie ². » Dans la doctrine de ce grand évêque, le culte de Marie était étroitement lié avec le dévouement à l'Église et au Saint-Siège. « Marie, c'est la mère de Jésus-Christ ; et » l'Église, la chaire de Pierre, Rome, c'est l'épouse du » même Jésus-Christ : dans le cœur d'un chrétien, ces » deux amours sont inséparables ³. » O Vierge fidèle,

manus sanctorum angelorum tuorum deducendam in sinu tui amici Abrahæ Patriarchæ; et quidquid vitiorum, diabolo fallente, contraxit, tu pius et misericors abluas indulgendo, per Christum Dominum nostrum. Pontific. Rom. Orat. 2^a absolut. pro defunctis.

¹ Petrus Cellensis, Lib. vi, Epist. 23.

² Hic omnia spirant, sonant, inclamant Mariam. Epist. ad Pium PP. IX.

³ Cultus Mariæ, cui amor Sedis Apostolicæ arctissime conjunctus

souvenez-vous de ces paroles, et présentez vous-même notre pontife à votre fils. Jésus pourrait-il traiter avec rigueur et tarder à recevoir dans la gloire le serviteur si dévoué de sa Mère, le champion si passionné de son Église?

est... Ob illam igitur connexionem tenerrimi cultus erga Mariam et fidæ devotionis erga Sanctam Sedem, etc. Epistola alia ad Pium PP. IX.

XXXIII

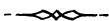
SECONDE INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'URGENTE NÉCESSITÉ DE L'AUMONE DANS LES TEMPS DE
DÉTRESSE PUBLIQUE.

(CARÊME MDCCCLVII.)

SECONDE INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'URGENTE NÉCESSITÉ DE L'AUMONE.



1. La main de Dieu, Nos Très-Chers Frères, n'a pas cessé de s'appesantir sur nous. Cette année encore, la terre a trompé l'espoir du laboureur : le pain qui entretient les forces de l'homme, le vin qui vivifie son cœur¹ et l'aide à supporter la fatigue, ne nous ont été donnés qu'avec mesure. Les secours que la spéculation et le négociant ont été chercher dans les régions lointaines ont à peine suffi à nos besoins, et le prix élevé auquel se sont maintenus les aliments les plus nécessaires à la vie, en épuisant les dernières ressources du pauvre, ont réduit à un état voisin de la pauvreté des familles qui jusque-là avaient vécu dans l'aisance.

Que faire dans cette extrémité, N. T.-C. F. ? Faut-il désespérer de nous-mêmes et de l'avenir ? Devons-nous croire que Dieu nous abandonne et qu'il ne nous reste plus qu'à périr ? Non, mille fois non. Il y a au sein des

¹ Ps. ciii, 15.

sociétés chrétiennes un principe de vie qui peut à lui seul conjurer tous les maux. Ce principe de vie c'est la charité ; je ne dis pas une charité oiseuse et inactive, une charité spéculative et stérile, mais cette charité qui se montre par les œuvres, et qui, selon la parole du prophète, lutte contre la mort et la refoule dans les abîmes⁴. Nous venons donc, cette fois encore, N. T.-C. F., vous parler de la charité, vous exciter à la charité : tout autre sujet de nos instructions doit céder devant celui-ci, qui est rigoureusement commandé par les circonstances.

II. Nous n'avons pas besoin de mettre sous vos yeux la détresse du pauvre peuple de nos villes et les souffrances d'une grande partie de nos campagnes. Personne de vous n'ignore non seulement le dénuement et les privations de tout genre qui, dans cette saison de l'année surtout, pèsent sur les familles nécessiteuses, sur les artisans sans ouvrage, mais encore les angoisses, les désespoirs de ces misères cachées qui craignent de se produire au grand jour, et qui payent de souffrances plus cruelles le reste de cette noble fierté dont se dépouille si difficilement l'homme qui n'a demandé jusque-là qu'à ses bras et à son énergie le soutien de sa propre vie et de celle de sa famille.

Vous savez tout cela, N. T.-C. F. ; votre âme s'est émue sur tant de besoins. Mais ce que nous semblons oublier, c'est la proportion dans laquelle nous devons tous concourir au soulagement de ces maux. Que d'illusions à cet égard ! Et combien de déceptions nous nous préparons pour le jour où nous rendrons compte au tribunal sévère de Celui qui ne laissera pas, il est vrai, un

⁴ Cant., VIII, 6.

verre d'eau sans récompense, mais qui condamnera aux feux éternels quiconque lui aura refusé le vêtement réclamé par la nudité du pauvre, l'aliment imploré par sa faim !

Dieu nous préserve d'exagérer la rigueur du précepte de la charité ! La vérité ne se trouve jamais dans l'exagération. Mais qu'il est à craindre aussi que, cédant aux maximes trompeuses du monde, nous perdions de vue les principes de la foi chrétienne et les leçons de l'Évangile !

Que nous apprend notre foi ? Elle nous apprend que le pauvre est *notre frère et notre prochain*, et que nous devons *l'aimer comme nous-mêmes*¹. Ce pauvre c'est la chair de notre chair et l'os de nos os. Tirez vous-mêmes la conclusion, N. T.-C. F., et voyez d'après la manière dont vous vous aimez vous-mêmes, comment vous devez témoigner votre amour à celui qui est votre prochain et votre frère. D'après la manière dont vous traitez votre propre chair, voyez ce que vous devez à ce membre souffrant de votre corps.

Une autre vérité que nous enseigne l'Évangile, c'est que Jésus-Christ est dans tous les chrétiens, mais plus particulièrement dans le pauvre, et que ce qu'on fait au pauvre lui est fait à lui-même, comme aussi ce qu'on refuse au pauvre c'est à lui-même qu'on le refuse. Les paroles que le divin Juge doit proférer au dernier jour nous sont trop connues pour qu'il soit besoin de le répéter ici. Mais pourquoi donc Jésus-Christ est-il ainsi dans le pauvre plus que dans tout autre ? C'est, mon frère, parce que

¹ Matth., xix, 19.

la vie de Jésus-Christ sur la terre a été une vie de pauvreté et de souffrance. Que Jésus-Christ soit en tous les hommes chrétiens, c'est incontestable. Mais, si les riches et les puissants de ce monde, lorsque leur richesse et leur puissance sont accompagnées de foi et de charité, le représentent en quelque sorte dans sa gloire; le pauvre, qui le représente dans sa vie passive et mortelle, est sa véritable image sur cette terre de douleurs. Jésus-Christ réside donc véritablement ici-bas sous l'enveloppe du pauvre. Voyez maintenant à qui vous faites injure en ne le soulageant pas. Voyez à qui s'adressent vos refus et sur qui tombe votre insensibilité.

Ce que nous venons de vous dire, N. T.-C. F., c'est la propre doctrine de l'Évangile, de cet Évangile qui nous jugera au dernier jour, alors que toute sentence sera définitive et sans appel, de cet Évangile dont Jésus-Christ a dit : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point ¹. »

III. Je le sais, nous nous plaignons d'avoir affaire trop souvent à des pauvres devenus étrangers à cette doctrine évangélique qui est leur principal titre à notre assistance et à nos bienfaits. Mais tandis que nous exagérons leurs démérites, nous ne songeons pas assez qu'au même point de vue, nous, comblés des faveurs d'en haut, engraisés des biens de la terre, nous sommes souvent plus coupables qu'ils ne nous paraissent l'être.

Ah! ne reprochons pas si amèrement au pauvre son manque de résignation et de confiance en Dieu, nous qui avons tant d'inquiétude non pas seulement pour le lende-

¹ Matth., xxiv, 35.

main, mais pour un avenir bien plus éloigné, pour un avenir incertain dont nous ne jouirons peut-être pas, pour un avenir qui n'est même pas le nôtre, mais celui d'une postérité à laquelle nous préparons un superflu que Dieu ne bénira pas, précisément parce qu'il aura été grossi par des épargnes prélevées sur le nécessaire du pauvre. Non, encore un coup, ne reprochons pas au pauvre de se défier de la Providence divine, nous, hélas ! qui craignons toujours de manquer et qui ne nous gouvernons que par les règles d'une prudence tout humaine.

Sommes-nous autorisés à nous montrer plus sévères envers le pauvre à cause de son oisiveté ? Je veux que pour plusieurs ce grief soit fondé ; il ne l'est pas pour tous. Combien qui sollicitent du travail et qui n'en peuvent obtenir ? D'ailleurs la paresse du pauvre ne suffit pas à justifier notre insensibilité, si elle réduit à mourir de faim toute une famille innocente. Et puis, si c'est un crime d'être oisif, nous appartient-il d'insister tant sur ce péché ? Comptez, N. T.-C. F., vos heures inoccupées ; comptez celles qui s'écoulent dans des œuvres futiles ; rendez-vous compte à vous-mêmes, dans le secret de votre conscience, de celles dont vous n'oseriez pas avouer l'emploi sans rougir. La conclusion sera que nous devons nous efforcer d'arracher le pauvre à son oisiveté et aux vices qu'elle entraîne ; mais nous ne nous en ferons plus un prétexte pour excuser notre dureté à son égard.

Enfin, nous alléguons que le pauvre est ingrat. C'est vrai quelquefois. Mais n'avons-nous pas beaucoup plus reçu de Dieu que le pauvre ne reçoit de nous ? Hélas, et jusqu'où n'avons-nous pas poussé et ne poussons-nous pas chaque jour l'ingratitude et l'injustice envers ce bien-

fauteur si généreux ! D'ailleurs, moins nous recueillerons de satisfactions humaines de nos bonnes œuvres, plus elles prendront le caractère surnaturel qui fait leur véritable fécondité.

Ainsi, N. T.-C. F., quels que puissent être les démerites du pauvre, l'Évangile aura toujours raison : le pauvre est notre frère, notre prochain que nous devons aimer comme nous-mêmes ; le pauvre, c'est Jésus-Christ lui-même, c'est le Dieu fait pauvre, qui reçoit notre bienfait et qui nous en rendra la récompense.

IV. Mais la principale objection que l'on oppose au précepte de l'aumône, ce sont les nécessités de l'état et de la condition, c'est l'obligation où l'on est de maintenir son rang pour soi et pour ses enfants. Sans doute, la constitution de la société demande que chacun s'applique à conserver la position acquise, et que, dans ce but, la charité même soit sagement réglée et ordonnée. La hiérarchie des fortunes ne saurait disparaître sans causer au pauvre lui-même un dommage irréparable, parce qu'alors la source de toute charité abondante se tarirait complètement. Mais encore ne faut-il pas tomber à cet égard dans l'exagération. De bonne foi, ces économies et ces acquisitions dans un temps de détresse publique ne sont-elles aux yeux de Dieu qu'une sage prévoyance pour l'avenir ? Et ces dépenses, ces prodigalités inutiles, ridicules, scandaleuses, sont-elles vraiment indispensables pour le soutien de la dignité ? Il ne faut pas nous le dissimuler, N. T.-C. F., nous nous grossissons trop souvent ces exigences du rang, et elles n'ont vraiment pas l'importance et le caractère que nous leur donnons. S'il y a une supériorité qui nait du faste, il y en a une qui vient de la bienfai-

sance; et le monde, tout monde qu'il est, estime autant celle-ci que celle-là. On ne déchoit pas pour bien faire. La société ne périra pas parce qu'elle renfermera dans son sein plus de familles qui résisteront aux préjugés du siècle, aux entraînements de la vaine gloire, aux envahissements du luxe, et qui s'appliqueront à prouver leur noblesse par leur charité. Toutes justes que soient certaines considérations générales sur l'inégalité nécessaire des conditions, elles ne peuvent jamais, et surtout en présence des calamités extrêmes, prévaloir sur les préceptes formels de l'Évangile.

Laissons donc pour ce qu'elles valent les maximes humaines, et ouvrons le livre qui contient la parole du Maître. C'est là que nous verrons ce que nous avons à faire.

Voulez-vous que tout soit pur pour vous? dit Jésus-Christ aux raisonneurs de la Synagogue. *Donnez votre superflu aux pauvres* ¹. Voilà la condition sans laquelle toute votre abondance demeurera souillée de cette souillure qui ne trouvera pas grâce devant les portes éternelles.

Un jour, le salut éternel et la noblesse humaine entrèrent de concert dans la demeure d'un riche publicain. Entendez encore la parole du Seigneur : *Aujourd'hui dit-il, le salut a été fait dans cette maison, et cet homme est devenu, lui aussi, un fils d'Abraham....* Et comment cela? Le voici : Un homme appartenant à la gentilité, Zachée, prince des publicains, c'est-à-dire illustre parmi les financiers de l'époque, avait reçu avec empressement à sa table le Seigneur qui s'y était convié lui-même. Re-

¹ Luc., XI, 40.

connaissant de cette faveur et touché d'une grâce intérieure, il prend une grande résolution : *Seigneur, s'écrie-t-il, voici que je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends le quadruple* ¹. Or, au moment où il se dépouille ainsi, non seulement cet homme entre en possession de la grâce de Dieu, mais il lave en quelque sorte la tache de son origine et il acquiert la noblesse des fils d'Abraham, parmi lesquels Notre-Seigneur Jésus-Christ le déclare incorporé.

Disons-le, N. T.-C. F., si l'illustration humaine se gagne sur les champs de bataille ou par l'exercice des grandes charges civiles, il est une distinction non moins éclatante qui s'attache à la bienfaisance. L'Écriture sainte s'unit à l'histoire pour nous apprendre que les aumônes sont un principe d'anoblissement pour les familles qui les répandent avec profusion ; et l'Esprit-Saint, après avoir raconté les bonnes œuvres de la femme forte qui est la providence de tout ce qui l'entoure, fait observer qu'elle a rendu son mari noble et qu'elle lui a conquis le droit de s'asseoir parmi les principaux de la cité ². En effet, la charité exercée dans certaines proportions ne tarde pas à conférer un blason qui ne le cède à aucun autre. Les langues humaines, dans leur profonde philosophie, confondent le privilège de la race avec la *générosité* : *generosus*. La vraie grandeur consiste à donner : toute noblesse, à son origine, est provenue du sacrifice. Ne vous retranchez donc pas dans les nécessités de votre position pour justifier la rareté de vos aumônes ; car votre position vous commande la générosité plus impé-

¹ Luc., XIX, 8.—² Prov., XXXI, 23.

rieusement encore qu'elle ne vous commande le luxe. Vous ne voulez pas déchoir, et voilà que vous dérogez de la pire façon. Quiconque se concentre, s'isole dans la préoccupation de soi et des siens, retombe par là dans le vulgaire des simples *particuliers*. La condition *libérale* ne peut subsister longtemps sans la *libéralité*. Cette vertu, au contraire, conquiert tous les titres à la considération; et, si ce n'est pas toujours aux yeux des hommes, elle constitue aux yeux de Dieu la suprême grandeur.

L'Évangile nous donne, à cet égard, une autre leçon empruntée à l'extrémité opposée de l'échelle sociale : c'est une pauvre femme veuve qui prend sur son nécessaire pour déposer sa timide obole dans le tronc des aumônes; et le Seigneur a jugé son offrande plus grande que celle des riches qui, en faisant pleuvoir l'or dans le trésor du temple, ne s'étaient imposé aucune privation pénible ¹.

Croyez-nous, N. T.-C. F., c'est à l'école de l'Évangile qu'il faut puiser nos leçons, et non dans les calculs intéressés de la prudence humaine, dans ces fausses appréciations, dans ces paradoxes mondains, que la complaisance a inventés pour calmer nos consciences et rassurer nos convoitises.

V. En suivant les règles évangéliques, si nous n'arrivons pas à cette balance qui établit une sorte d'équilibre entre tous les enfants d'une même famille, équilibre que saint Paul pouvait demander dans une chrétienté moins nombreuse et plus fervente ², du moins nous sommes sûrs de nous accorder avec cette autre règle du droit na-

¹ Marc., XII, 41.—² 2 Cor., VIII, 13.

tuel qui nous commande de proportionner notre aumône à nos ressources et aux besoins du pauvre.

Mais comment, direz-vous, arriver à connaître l'étendue des besoins réels des malheureux? En donnant tout ce que nous pouvons donner, ne resterons-nous pas encore en deçà de leurs nécessités? La réponse est facile. Non, vous ne resterez pas en deçà. Le jour où chacun donnerait tout ce qui ne lui est pas relativement nécessaire, où nul n'amasserait pour des besoins chimériques, tout l'abtme de la misère serait comblé. Il ne resterait plus dans le monde que ce qu'il faudra toujours pour justifier la prédiction du Sauveur, lorsqu'il a dit qu'il y aurait toujours des pauvres parmi nous ¹. Car, sachez-le bien, N. T.-C. F., même dans les temps les plus difficiles, les dons de Dieu dépassent les besoins de ses créatures; et l'aisance succéderait à la disette si le luxe savait réprimer son insatiable avidité, qui engloutit non seulement les ressources destinées aux classes malheureuses, mais aussi les principales et les plus douces jouissances des conditions plus élevées. Les débordements de luxe, chacun s'en plaint, chacun reconnaît qu'il est temps d'y opposer une digue, et personne n'ose donner le signal. On se raconte chaque matin la ruine de quelque famille. On s'afflige de l'esprit d'isolement qui gagne tout, de la disparition des habitudes hospitalières de nos pères. On se plaint d'être obligé de reprendre en épargnes presque sordides, au détriment de toutes les œuvres de charité et de religion, ce que l'on a donné aux exigences du faste dans une ou deux circonstances.

¹ Matth., xxvi, 11.

Nous entendons journellement mille homélies sur cette matière : malheureusement, elles sont toujours sans péroraison pratique. Ne se trouvera-t-il donc pas quelque cité, quelque province pour prendre une courageuse initiative de réformation à cet égard ? En vérité, ceux-là mériteraient bien de la chose publique qui formeraient une ligue de résistance et de réaction contre ce torrent. Le luxe moderne ne produit-il pas chez nous un vertige, un enivrement et des ravages dont les effets sont comparables à ceux du vice auquel une nation voisine a opposé ses sociétés de tempérance ? Lui marquer une barrière, ce serait à la fois prévenir mille atteintes à la justice et à la morale, protéger les fortunes, rouvrir la source des anciennes joies de la famille, renouer le lien des douces relations d'amitié de voisinage ; mais, par-dessus tout, ce serait reconstituer le patrimoine des pauvres. Car, quoi que l'on dise et que l'on fasse, tant qu'un funeste préjugé imposera, à tous les étages de la hiérarchie sociale, des habitudes et des nécessités toujours au-dessus du rang et des fortunes, ce seront nos frères les pauvres qui seront condamnés à expier ces excès. Leur part n'existe plus, ou elle est sans rapport avec leurs besoins. Tous les avertissements de la religion seront sans résultats ; toutes nos prédications seront stériles.

VI. Que ceux-là du moins entendent nos paroles qui ont à cœur de sauver leurs âmes, de conjurer les maux qui menacent la société et de fléchir la colère de Dieu.

Oui, N. T.-C. F., Dieu est fidèle, et il ne laissera pas périr le chrétien racheté par le sang de son Fils qui aura accompli le grand précepte de la charité fraternelle,

précepte si semblable à celui de la charité envers Dieu que les deux n'en font qu'un. *Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit*, nous dit saint Jean, *comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas? C'est de Dieu même que nous avons reçu ce commandement : Que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère* ¹. Notre foi, notre religion, selon la parole de saint Jacques, est une foi morte, une religion feinte, si nous nous contentons *de dire à ceux de nos frères ou de nos sœurs qui n'ont ni le vêtement, ni la nourriture de chaque jour : Allez en paix, réchauffez-vous, rassasiez-vous, sans leur donner ce qui est nécessaire au corps* ². Au contraire, *comme la miséricorde s'élève au-dessus du jugement* ³, les décrets de la justice divine ne sauraient atteindre celui qui exerce la miséricorde. Pratiquez la charité selon l'Évangile, et vous aurez assuré votre salut.

Par la charité et par l'aumône, nous obtiendrons aussi du Dieu tout-puissant qui gouverne à son gré les volontés perverses des hommes, qu'il refoule au fond des cœurs ces vœux mauvais, ces passions furibondes qui ne cessent de mettre en péril la société tout entière. Nous préviendrons du moins ces récriminations, fondées sur des besoins réels, qui s'ajoutent si dangereusement à d'autres mécontentements plus injustes et plus criminels. Nous ôterons ainsi tout prétexte aux accusations des méchants, et *nous triompherons du mal par le bien, au lieu d'être vaincus par le mal* ⁴.

Enfin, N. T.-C. F., nous attirerons les bénédictions de Dieu sur notre terre si désolée depuis de trop longues

¹ Joan., iv, 20.—² Jacob., ii, 15 et seq.—³ Ibid., 13.—⁴ Rom., xii, 21.

années. La terre *a été maudite* au commencement *dans le travail de l'homme* ¹, quand celui-ci eut désobéi à Dieu; mais le travail de l'homme sera de nouveau béni, quand Dieu nous verra obéir au plus grand de ses commandements, à celui de l'amour de l'homme pratiqué par l'aumône faite pour l'amour de Dieu. *Ne vous laissez donc pas de bien faire*, vous tous, Nos bien-aimés Frères, qui êtes notre consolation, notre orgueil et notre joie, et qui accomplissez avec tant de zèle et d'amour tous les devoirs de la charité chrétienne. Ne regardez pas en arrière pour compter des aumônes déjà abondantes, nous le savons, mais que votre main gauche a dû ignorer lorsque votre main droite les répandait dans le sein du pauvre. N'est-ce pas, d'ailleurs, aux anges de Dieu à en conserver le souvenir pour le jour des récompenses? Si votre mémoire vous les rappelle, que ce soit pour rappeler en même temps les bénédictions qui les ont accompagnées. Ne scrutez pas l'avenir avec trop d'inquiétude. L'avenir sera ce que vous l'aurez fait. Semez beaucoup pour recueillir beaucoup. La semence de nos mains, répandue avec profusion dans les sillons, a peu rendu, parce que l'aumône que nos cœurs devaient semer dans le sein des malheureux n'a pas été encore assez abondante. Faisons-en l'expérience. Quand toutes les autres ont échoué, quand nous avons vu toutes nos industries en défaut, tous nos procédés vaincus, essayons de ce remède divin. Demandons non plus seulement à la terre, mais à Celui qui a fait la terre et qui souffle à son gré sur nos guérets et nos vignobles la stérilité ou l'abondance, demandons-lui par nos œu-

¹ Gen., III, 17.

vres de mettre un terme aux calamités qui nous affligent. Joignons aux œuvres de la charité celles de la pénitence. Employons saintement cette sainte Quarantaine. Ouvrez largement vos mains pour venir en aide à la misère sous l'une de ses formes les plus dignes de votre intérêt, je veux dire à la détresse de nos Séminaires où se préparent, au sein des plus pénibles privations, les ministres de la religion et les sauveurs de vos âmes. En retour de votre foi et de vos pieuses largesses, le Seigneur vous rendra son amour ; et la terre, fécondée par son regard divin et miséricordieux, se couvrira enfin d'abondantes récoltes : *Dominus dabit benignitatem et terra nostra dabit fructum suum*¹.

A ces causes, etc.

¹ Ps. LXXXIV, 13.

XXXIV

ÉLOGE FUNÈBRE

DE MADAME LA MARQUISE DE LA ROCHEJAQUELEIN, PRONONCÉ

A LA CÉRÉMONIE DE SES OBSÈQUES DANS L'ÉGLISE

DE SAINT-AUBIN DE BAUBIGNÉ, LE SAMEDI

XXVIII FÉVRIER MDCCCLVII.

ÉLOGE FUNÈBRE

DE MADAME LA MARQUISE DE LA ROCHEJAQUELEIN.



Manum suam misit ad fortia et digiti ejus apprehenderunt fusum.

Elle a mis sa main à de grandes entreprises, et ses doigts ont saisi le fuseau.

(Au L. DES PROV., c. 31, v. 19.)

MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

Les anciens patriarches, avant de mourir, faisaient promettre solennellement à leurs fils qu'ils rapporteraient leur dépouille dans le sépulchre des ancêtres, et qu'ils réuniraient leurs ossements aux ossements de leurs familles. « Voici, disait Jacob, que je vais rejoindre mon peuple; ensevelissez-moi avec mes pères dans la grotte d'Ephron, auprès de Mambré, là où fut enseveli Abraham, ainsi que Sara son épouse, là où repose Isaac avec sa femme Rebecca, là où est enterrée aussi Lia ¹. » Les enfants de Jacob s'engagèrent à remplir les volontés de leur père : Joseph même s'y obligea par serment. Et le vieillard,

¹ Gen., XLIX, 29-31.

tranquillisé par le serment de son fils, adora le Seigneur; puis il rendit bientôt le dernier soupir ¹. Et les enfants firent comme leur père leur avait commandé. Plusieurs des anciens et des hommes illustres de la contrée se joignirent à eux; il y eut dans le cortège des chars et des cavaliers, et il se fit une foule considérable. Ils vinrent à une première station, où ils célébrèrent les obsèques avec beaucoup de larmes et de deuil; puis ils portèrent le corps à Mambré, et ils l'ensevelirent dans le sépulcre où reposaient tous ses proches ².

Ces grands souvenirs de la Genèse, mes Frères, ne nous offrent-ils pas un récit exact de ce qui s'accomplit sous nos yeux? N'est-ce pas l'une de ces anciennes scènes patriarcales qui se renouvelle? Nous aussi, depuis plusieurs jours, nous accompagnons un cercueil. Celle dont il contient les restes n'eut dans ses dernières années qu'un désir, qu'une ambition : elle voulait être ramenée au milieu du peuple qu'elle a aimé, être réunie avec les siens dans une même tombe et sous un même monument dont l'érection occupait toutes ses pensées. Ses enfants ont exécuté fidèlement toutes ses recommandations, observé toutes les stations funéraires. Et si le noble chef de la famille, lui en qui le respect et l'amour filial furent toujours si profonds, lui pour qui sa mère fut toujours l'objet d'un véritable culte, est condamné à n'avoir pour témoin de ses larmes que la couche où le retient une cruelle souffrance, du moins son affection, plus forte que la douleur, a pu s'employer à procurer l'accomplissement ponctuel de tous les désirs et de tous les vœux de celle qui lui est ravie.

¹ Gen., XLIX et XLVII, 29-31.—² Ibid., I, 7-13.

Mais, dira-t-on, pourquoi ce deuil privé d'une famille prend-il aujourd'hui les proportions d'un deuil public? Pourquoi cette marche funèbre ainsi transformée en une marche triomphale? Pourquoi cette affluence inusitée? Pourquoi ce mouvement de toute une province?

Est-il besoin de vous le dire, mes Frères? Cette femme illustre, à qui nous rendons les derniers devoirs de la sépulture chrétienne, elle a été deux fois l'épouse et deux fois la veuve, elle a été la fille, elle a été la sœur, elle a été la mère des soldats et des victimes, des héros et des martyrs de la lutte la plus sainte et la plus glorieuse qui fut jamais. En sa personne se résume une des plus grandes pages de l'histoire humaine. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les exploits héroïques de cette province occidentale de la France, et la merveille plus étonnante des vertus qui ont inspiré cet héroïsme? Loin de moi la pensée de venir raconter ici ce que toute la terre a connu! Mais, évêque de cette religieuse contrée, je serais un mauvais économiste de l'héritage qui m'est échu, un administrateur négligent du dépôt qui m'a été confié, si je demeurais muet à l'instant où la tombe va se refermer sur le plus auguste débris d'une époque à jamais mémorable dans les fastes de mon Église. Tout docteur instruit des choses du royaume des cieux, dit l'Évangile, sait tirer de son trésor les richesses nouvelles comme les richesses anciennes¹. Eh bien! cette terre du Poitou, qui a vu périr l'arianisme sous les coups de Clovis, qui a broyé l'islamisme sous la main de fer de Charles Martel, qui a renversé plusieurs autres

¹ Matth., XIII, 52.

ennemis du nom chrétien, je dois proclamer que son plus beau titre devant les âges à venir, ce sera d'être demeurée intrépide dans sa foi aux jours de la grande tribulation et de la défaillance presque universelle. Ma conscience m'a donc dit que j'avais ici une dette à acquitter, un devoir à remplir, et que ma voix devait animer tout ce lugubre appareil en s'efforçant de vous montrer comment, à l'exemple de la femme forte de nos livres saints, celle-ci a mis durant plusieurs années sa main aux grandes entreprises, et s'est appliquée ensuite à toutes les industries de la charité : *Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum.*

Que toutes les pensées de la politique humaine soient écartées; que toutes les susceptibilités et les ombrages s'évanouissent! Je n'ai à m'occuper ici que de la religion, et je ne veux parler que d'elle en payant mon humble tribut d'hommages à la mémoire de TRÈS-NOBLE ET TRÈS-ILLUSTRE DAME VICTOIRE DE DONNissan, successivement MARQUISE DE LESCURE et MARQUISE DE LA ROCHEJAQUELEIN.

I. C'est bien ici, M. F., qu'il serait facile de vous montrer dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines ¹, et de faire voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Victoire, ou, pour parler comme la reine Marie-Antoinette, Victorine de Donnissan était née au château de Versailles. Madame Victoire, tante du roi, et Monsieur, depuis Louis XVIII, l'avaient tenue sur les fonts sacrés; elle avait été élevée au milieu du luxe et des grandeurs, parmi toutes les magnificen-

¹ BOSSUET, *Or. fun. de Henriette de France.*

ces et toutes les fêtes de la cour, entourée de tous les grands noms de la monarchie auxquels elle touchait par de nombreuses alliances; la société des hommes les plus illustres, la familiarité même des princes étaient des choses qui ne lui paraissaient ni remarquables ni extraordinaires, parce qu'elles entraient dans les habitudes journalières du monde au milieu duquel elle vivait ¹. Ses qualités personnelles, sa douceur, sa piété, son instruction, ouvraient devant elle le plus brillant avenir. Ainsi s'étaient écoulées les seize premières années de la fille du marquis de Donnissan. Or, à vingt-trois ans, elle passait une année presque entière sous une pauvre chaumière de la Bretagne, fuyant d'un lieu à un autre, occupée tout le jour à garder les brebis, et trouvant à peine quelques lambeaux de linge pour couvrir la nudité de ses enfants qui ne tardèrent pas à mourir de langueur et de misère. Que s'était-il donc passé durant ce court intervalle qui puisse expliquer un si grand renversement de fortune? Je vais m'efforcer de vous le dire en peu de mots.

Prophète de Pathmos, qui aviez plongé dans l'avenir lointain des âges, et vous, royal enfant de Jessé, qui aviez démêlé les secrets replis du cœur des rois et des peuples, prêtez-moi vos oracles inspirés.

Et je vis la raison de l'homme, brillante étoile qui avait longtemps pris place parmi les astres des cieux, se détacher tout à coup du firmament et tomber sur la terre. Un funeste présent lui avait été fait, une clef mystérieuse lui avait été remise. Elle lui ouvrit le puits de

¹ *Mémoires de madame la marquise de La Rochejaquelein*, 6^e édition, p. 14 et 15.

l'abtme et il s'en éleva une fumée épaisse qui obscurcit le soleil et les airs ¹ : fumée de l'hérésie, fumée de la philosophie, les noms changeaient, mais la fumée s'épaississait tous les jours davantage. Pour compliquer le mal, une étincelle d'ambition jalouse avait jailli jusque sur les trônes ; les rois et les puissants de la terre prenaient ombrage du règne de Dieu et de son Église. Depuis longtemps, on entendait un secret frémissement des nations, une sourde fermentation des peuples. Enfin le cri de guerre a réenti ; l'impiété a rassemblé sous ses étendards mille soldats divers qui ont oublié leurs préjugés de naissance, d'opinion, de rang, pour se coaliser contre l'ennemi commun. Désunis sur mille autres points, ils n'ont ici qu'une pensée unanime : *Cogitaverunt unanimiter, simul.adversum te testamentum disposuerunt* ². Et quel est-il cet ennemi contre lequel je vois marcher ces bataillons si serrés ? Ah ! que d'autres s'arrêtent à discuter les passions secondaires, à déplorer l'ébranlement des contre-coups et les accidents de la mêlée. Pour moi, m'élevant au-dessus de ces calamités communes pour n'envisager que la tendance principale, je dirai avec un roi, grand homme d'État, que, dans son fond et dans son essence, la conspiration a été ourdie contre Dieu et contre son Christ : *Conveniunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus* ³. C'est Dieu, c'est son Christ, dont on veut briser les chaînes, dont on veut secouer le joug : *Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis jugum ipsorum* ⁴. Ils ont dit à Dieu et surtout à son Christ : Retire-toi,

¹ Apoc, ix, 1, 2.—² Ps. LXXXII, 6.—³ Ps. II, 2.—⁴ Ib., 3.

nous ne voulons pas de la science de tes voies ¹. Et il fut fait comme il fut dit. Il existait un pacte ancien, une longue alliance entre la religion et la société, entre le christianisme et la France; le pacte fut déchiré, l'alliance rompue : *Et averterunt se, et non servaverunt pactum* ². Dieu était dans les lois, dans les institutions, dans les usages; il en fut chassé, le divorce fut prononcé entre la constitution et l'Évangile, la loi fut sécularisée, et il fut statué que l'esprit de la nation moderne n'aurait rien à démêler avec Dieu, duquel elle s'isolait entièrement : *Et in lege ejus noluerunt ambulare... et non est creditus cum Deo spiritus ejus* ³. Dieu avait sur la terre des temples majestueux que surmontait le signe du Rédempteur des hommes; les temples sont abattus ou fermés; on n'y entend, au lieu des chants sacrés, que le bruit de la hache ou le cri de la scie; la croix du Sauveur est renversée et remplacée par des signes vulgaires : *Posuerunt signa sua signa... in securi et ascia dejecerunt eam; incenderunt igni sanctuarium tuum* ⁴. Dieu avait sur la terre des jours qui lui appartenaient, des jours qu'il s'était réservés et que tous les siècles et tous les peuples avaient respectés unanimement; et toute la famille des impies s'est écriée : Faisons disparaître de la terre les jours consacrés à Dieu : *Dixerunt in corde suo cognatio eorum simul : Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra* ⁵. Dieu avait sur la terre des représentants, des ministres, qui parlaient de lui et le rappelaient aux peuples; les prisons, l'exil, l'échafaud, la mer et les fleuves ont tout dévoré. Enfin, disent-ils, il n'y a plus de prophète,

¹ Job, xxi, 14.—² Ps. LXXVII, 57.—³ Ibid., 8, 10.—⁴ Ps. LXXXIII, 5, 7.
—⁵ Ibid., 8.

et Dieu ne trouvera plus de bouche pour se faire entendre : *Jam non est propheta, et nos non cognoscet amplius*¹. O vous tous qui portiez sur votre front l'onction sainte qui fait les pontifes et les prêtres, les rois et les prophètes, de quelque prétexte que l'on s'arme contre vous, rassurez-vous : c'est à cause du nom de Jésus-Christ que vous êtes un objet de haine ; et le Seigneur, qui sait discerner entre les cupidités accessoires et la passion dominante, vous dit, comme à Samuel : Ce n'est pas vous qu'ils ont rejeté, mais c'est moi, de peur que je ne règne sur eux : *Non enim te abjecerunt, sed me, ne regem super eos*². C'en est fait : tous les droits de Dieu sont anéantis ; il ne reste debout que les droits de l'homme. Ou plutôt, l'homme est Dieu, sa raison est le Christ, et la nation est l'Église.

Voilà, M. F., ce qui s'était accompli parmi des flots de sang et de larmes, depuis que cette jeune femme, que nous retrouvons sous des haillons, avait quitté les pompes de Versailles. Jamais, en aussi peu de temps, le mal n'avait eu autant de puissance sur la terre. Ce mal s'était-il opéré sans résistance ? C'est ce que nous allons voir.

Quand Dieu, dans sa miséricorde plus encore que dans sa justice, a résolu de jeter une nation dans le creuset de la tribulation pour la purifier de ses fautes et lui rendre son amour, ce qu'il importe avant tout, c'est que cette nation puisse offrir au Seigneur des victimes dignes de lui. Qu'un agneau sans tache se rencontre à ce moment sur le trône : pour le salut de son peuple, il

¹ Ps. LXXIII, 9.—² 1 Reg., VIII, 7.

y vaudra mieux qu'un lion. Ne vous plaignez point qu'il ne sache pas verser d'autre sang que le sien : Dieu lui a donné la conscience secrète de son rôle, qui est le rôle du martyr. Silence, silence, ô jugements des hommes, jugements indiscrets et précipités ! C'est l'heure de l'holocauste, ce n'est pas encore l'heure du combat. Sans cela, ne serait-ce pas une énigme qu'en ce pays de France, qui est un pays de courage, tant de têtes innocentes fussent venues docilement se courber sous le fer homicide d'une poignée de scélérats ? Mais tout s'explique pour le chrétien : c'est le grand mystère de la rédemption qui se continue ; laissons passer la justice de Dieu. Toutefois, si le Seigneur veut être apaisé par les sacrifices, il n'a pas cessé pourtant de s'appeler le Seigneur Dieu des armées ; et, en même temps que la France a montré qu'elle savait souffrir pour son Dieu, elle doit prouver à la terre qu'elle sait aussi combattre pour lui.

Ici vient se placer, M. F., la lutte gigantesque de votre pays. Qu'on ne l'appelle point une guerre civile, une guerre politique, une guerre sociale : elle doit être qualifiée d'après le motif principal et déterminant qui lui a donné naissance. Je m'en rapporte aux généraux ennemis qui, dans leurs dépêches et leurs correspondances officielles, nomment eux-mêmes cette guerre *la guerre sainte*, cette armée, *l'armée chrétienne*, *l'armée catholique*. Ce peuple, sans doute, aimait sa patrie, aimait ses institutions, aimait son roi, et je ne sache pas que personne songe à lui en faire un crime. Napoléon I^{er} disait qu'il fallait envoyer les peuples modernes à l'école de la Vendée pour y apprendre leurs devoirs envers les gouvernements. Non, cette contrée ne professait pas le dogme

et ne pratiquait pas la morale de l'indifférence par rapport aux questions les plus élevées de la société humaine. La patrie n'est pas un être abstrait ; jamais elle ne justifie mieux ce beau nom que quand elle possède au sommet de la hiérarchie nationale un *père*. Arrière le patriotisme qui faisait rouler la tête du père sur l'échafaud ! Cependant, la foi robuste de ce pays réserva toujours la première place pour la première majesté. On a pu même le dire avec vérité : si la religion avait été placée hors d'atteinte, si la doctrine et le culte étaient demeurés intacts, les circonstances étaient telles que la Vendée, quoique saisie d'horreur, n'eût guère donné à sa patrie que des larmes et des regrets. Bien plus, si la royauté elle-même eût entrepris d'altérer la foi et de changer la religion, la Vendée, chrétienne et catholique avant tout, n'eût pas imité la docilité aveugle d'une nation voisine, ni encouru comme elle le juste reproche de s'être montrée trop soumise à ses princes en mettant sous le joug sa foi même et sa conscience ¹. Elle aurait défendu sa foi contre ses rois ; et sa conscience, telle que le grand Hilaire la lui avait formée depuis plus de quatorze siècles, lui aurait dit qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus* ².

Mais, grâce au ciel, cette hypothèse est vaine, et la persécution ne se leva pas de ce côté. Ce fut la révolution qui vint atteindre ce peuple dans ce qu'il avait de plus cher et de plus sacré ; dans ce qui touchait à sa foi, à toutes ses affections, à tous ses respects. Elle s'attaqua aux temples, elle s'attaqua aux prêtres, elle s'attaqua

¹ Bossuet, *Or. fun. de Henriette de France*.—² Act., v, 29.

à l'orthodoxie. Dès lors, la résistance commença. On espéra conjurer la résistance en envoyant à ce peuple des prêtres intrus qui lui diraient la messe. Ce peuple avait une religion ferme et éclairée, et une messe par un prêtre tel quel ne lui suffisait pas; autant il était docile et respectueux pour les prêtres dignes de leurs saintes fonctions, autant il était énergique à repousser les apostats ou les schismatiques qu'on voulait lui imposer de vive force. Ce fut l'occasion du premier sang versé. Un malheureux homme du Bas-Poitou se battit longtemps contre les gendarmes : il avait reçu vingt-deux coups de sabre. On lui criait : « Rends-toi. » Il répondait : « Rendez-moi mon Dieu, » et il expira ainsi ¹. — Mes Frères, dans ce trait unique vous avez toute l'histoire du dual acharné qui se continuera. La révolution brandissant son sabre sur la Vendée et lui criant : « Rends-toi » ; la religieuse Vendée se défendant avec énergie, et, jusqu'au dernier soupir, répondant : « Rendez-moi mon Dieu » : ce dialogue est le résumé le plus pathétique de sept ans de guerre, de deux cents prises et reprises de villes, de sept cents combats particuliers, de dix-sept grandes batailles rangées, enfin de tous ces exploits éclatants qui égalent les plus hauts faits d'armes de l'antiquité. « Rends-toi. — Rendez-moi mon Dieu » : voilà ce qui explique ce qu'un célèbre conventionnel appelait l'explicable Vendée.

Mais ce n'est pas assez d'avoir expliqué la Vendée; aux yeux de quelques-uns, il la faudrait justifier. La justification, mes Frères, demandez-la aux païens eux-mêmes.

¹ *Mémoires.*
T. II.

Quand ils se liguèrent pour la défense de leur pays contre l'invasion des barbares, leur devise n'était-elle pas celle-ci : *Pro aris et focis* : pour les autels et pour les foyers? Pour les autels d'abord, parce que les intérêts divins sont les plus élevés de tous ; pour les autels d'abord, parce que si un peuple peut quelquefois sacrifier ses foyers, il ne peut jamais sacrifier ses autels ; pour les autels d'abord, parce que les foyers ne sont en sûreté que derrière le rempart des autels. Et je veux le bien dire ici à ceux qui croient n'avoir à faire que de protéger des intérêts vulgaires : Si, une fois encore, vous avez le malheur d'abandonner le ciel aux outrages de l'impiété, espérant acheter à ce prix la tranquille possession de la terre, vous serez déçus dans votre espérance coupable. Si vous persistez dans une conduite qu'on pourrait exprimer par ces mots : contre les autels et pour les foyers : *contra aras et pro focis* ; si vous ouvrez la porte du temple à deux battants, si vous livrez le sanctuaire à la merci des impies et des sacrilèges, courbez la tête devant le sort qui vous attend ; car, après que vous aurez laissé les barbares envahir le temple et les autels, soyez sûrs qu'ils ne s'arrêteront pas devant la sainteté de votre seuil domestique, et qu'ils viendront s'asseoir à votre foyer. Ne vous en étonnez pas : l'homme n'a pas droit à être mieux traité que Dieu. — La justification de la Vendée, elle est donc dans le premier mot de cette devise de tous les peuples armés pour leur défense la plus légitime : *Pro aris et pro focis*.

Mais elle se trouve aussi à toutes les pages des livres sacrés. Ecoutez saint Jean Chrysostome : « Que sont-ils, ces Machabées, qu'ont-ils souffert et qu'ont-ils fait ? il

est nécessaire de le dire pour l'intelligence de la chose. L'impie Antiochus ayant envahi la Judée, ayant porté la dévastation partout, ayant entraîné une partie du peuple de Dieu dans la défection, Mathathias et les siens résistèrent à tous les assauts livrés à leur constance. Il est vrai, quand'ils voyaient que l'ennemi les eût écrasés par sa force brutale, et que toute résistance efficace était impossible, ils s'effaçaient pour un temps et ne se jetaient pas aveuglément au milieu des dangers; ils savaient fuir et se cacher à propos. Mais dès qu'ils avaient un peu respiré, tout à coup, comme de généreux lionceaux, ils sortaient de leurs retraites, s'élançaient de leurs cavernes; ils parcouraient toute la contrée, enrôlant sous leur bannière tous ceux qui étaient demeurés fidèles, et ramenant dans la droite ligne plusieurs de ceux qui s'en étaient écartés. De la sorte, ils eurent bientôt une armée d'élite, toute composée de braves. Or, ils ne se battaient point pour leurs femmes, pour leurs enfants, pour leurs maisons, ni pour éviter l'incendie ou la captivité: au contraire, en se battant, ils sacrifiaient tous leurs avantages matériels, leur bien-être, leur tranquillité domestique, et ils s'exposaient sciemment à plus de mal que l'ennemi n'eût jamais songé à leur en faire. Mais ils combattaient pour la religion et la loi de leurs pères; et le chef de la guerre, c'était Dieu lui-même: *Dux autem eorum erat Deus*. Quand ils livraient la bataille, quand ils exposaient leurs vies, ils ne mettaient leur espoir ni dans la supériorité du nombre, ni dans l'excellence des armes, mais ils pensaient que le motif sacré de la guerre leur tiendrait lieu d'armure: *Loco omnis armorum, pugnae causam sufficere ducentes*. En marchant vers l'en-

nemi, ils ne s'étourdissaient point au bruit des trompettes et des fanfares, ils n'avaient pas besoin de s'animer par des procédés factices, comme on a coutume de faire dans les autres camps ; mais ils invoquaient le secours d'en haut, ils priaient le Seigneur de les assister, de leur porter secours, de leur tendre la main, lui pour lequel ils faisaient la guerre, lui pour la gloire de qui ils combattaient : *Propter quem bellum gerebant, pro cuius gloria decertabant* ¹. »

Chrétiens qui m'entendez, si c'est là l'histoire des braves Machabées, n'est-ce pas celle de votre pays ? Or, ce que l'Esprit-Saint a loué dans les guerriers de l'ancienne loi, cesserait-il d'être digne d'éloge dans les guerriers de la loi nouvelle ? Et la bravoure militaire ne mériterait-elle plus l'admiration lorsqu'elle est au service de la cause divine et des intérêts les plus élevés de nos âmes ? Disons-le plutôt : autant la religion est au-dessus des choses terrestres, autant cette guerre fut au-dessus des guerres ordinaires.

Nos pères, les habitants de l'ancienne Germanie, ne craignaient, dit-on, qu'une chose, c'était que le ciel ne tombât sur leurs têtes ². Mes Frères, il est un ciel plus haut et plus désirable que le firmament visible qui enveloppe ce monde : c'est le ciel que Jésus-Christ nous a conquis par sa mort ; c'est le ciel dont l'avant-goût et les prémices se trouvent ici-bas dans la foi, dans la piété chrétienne ; c'est le ciel dont le sacerdoce catholique tient la clef et ouvre la porte ; c'est le ciel de la gloire, dont la racine et le germe se nourrissent du sang de l'adorable sacrifice et de la grâce des sacrements. Or, c'est ce

¹ Exposit. in Psalm., XLIII, n° 1. — ² Quint. Curc. L. 1.

ciel qui allait en quelque sorte tomber et se fondre sous les coups de l'impiété révolutionnaire. Les chrétiens de la Vendée furent surtout émus de cela, et cela seul put les rendre guerriers. « Si le ciel venait à tomber, disaient encore les vieux Gaulois, nous le soutiendrions de nos lances. » Et la Vendée prit la lance, ou plutôt, tout devint arme dans sa main pour soutenir le ciel. Elle y réussit ; car le jour où elle quitta les armes, la liberté de demeurer catholique lui fut garantie ; et, plus tard, le premier consul nous dira de quel poids fut la Vendée dans son esprit quand il se résolut au concordat. Il ne voulait pas voir recommencer contre lui la guerre des géants.

Mais quelle place occupa dans cette grande lutte la noble femme que nous pleurons ? Les deux noms qu'elle porta le disent assez : Lescure et La Rochejaquelein. Lescure, homme d'une modestie égale à sa profonde instruction ; homme de courage et de conseil, d'énergie et de modération, de bravoure et d'humanité ; Lescure, qui, dans une guerre où les généraux étaient soldats et combattaient souvent corps à corps, eut cette gloire commune avec Jeanne d'Arc de n'avoir jamais donné de sa propre main la mort à personne¹ ; Lescure, que l'on surnomma justement *le saint du Poitou* : c'est à cet humble et fier chrétien que fut unie d'abord la fille du marquis de Donnissan. Et quand Lescure, après une longue agonie, mourut des suites d'une cruelle blessure, Henri de La Rochejaquelein, son parent et son meilleur ami en ce monde ; Henri, l'Achille de la Vendée, le preux par

¹ *Mémoires*, p. 152.

excellence et le brave des braves ; Henri, les yeux mouillés de pleurs, serra la main de la jeune veuve en lui disant avec un accent de douleur qu'elle n'oublia jamais : « Ma vie peut-elle vous le rendre ? prenez-la ¹. » Sa vie, hélas ! elle ne lui appartenait plus à lui-même ; comme Lescure, il allait bientôt la donner à son Dieu et à son Roi. Seulement, comme la mort des deux amis devait être diverse ainsi que leurs caractères, il était dans la destinée d'Henri d'être emporté par un coup soudain. Mais un autre de ses frères, réservé lui-même à un futur holocauste, en épousant la veuve d'un si grand homme, devait la rendre encore plus chère à la Vendée et réunir deux noms que la postérité ne séparera plus. — Lescure et La Rochejaquelein, et, laissez-moi le dire aussi, La Rochejaquelein et Talmont ² : on aime à voir ainsi les héros de nos guerres saintes se serrer encore la main après leur mort, et l'on bénit les nobles femmes, en qui viennent se rencontrer de si grands noms et de si grandes gloires !

Ces noms d'ailleurs et ces gloires, les femmes se montrèrent dignes de les partager. Non pas en maniant un fer meurtrier : la rigide discipline de l'armée catholique ne le permettait pas à leur sexe, et il y eut tout au plus quelques exceptions justifiées par la nécessité des circonstances ou par une vocation manifeste. Mais qui pourra lire sans attendrissement et sans admiration le récit des périls de tout genre que les femmes affrontèrent durant

¹ *Mémoires.*

² Madame la comtesse Auguste de La Rochejaquelein, fille de M. le duc de Duras, avait épousé en premières noces le prince Léopold de la Trémoille, prince de Talmont.

ces longues pérégrinations militaires, et la constance infatigable avec laquelle elles s'associèrent au sort de leurs invincibles maris ? Anges de la prière et du dévouement, elles sont à genoux durant le combat ; elles ont préparé les scapulaires et les images du Cœur sacré de Jésus, qui sont l'unique cuirasse des guerriers. Comme les Filles de la Charité, elles ont une adresse merveilleuse pour panser les blessures ; elles connaissent la vertu des plantes pour les guérir. Instruments de pardon et de miséricorde, elles obtiennent la grâce des transfuges et souvent la vie des prisonniers. La jeune et noble marquise, naturellement timide, savait à peine se tenir sur un cheval dont un serviteur tenait la bride ; mais à la nouvelle que son mari vient d'être blessé, elle saute sur une mauvaise monture sans laisser le temps d'en arranger les étriers inégaux, et fait trois lieues en trois quarts d'heure par les plus mauvais chemins. La première fois qu'on vient la haranguer à Châtillon, comme l'officier agitait son sabre par forme de mouvement oratoire, elle se met à trembler de tous ses membres et à pousser des cris comme un enfant ; quelques jours plus tard, elle partait à bride abattue pour Treize-Vents et Mallièvre, faisait sonner le tocsin, remettait la réquisition au conseil de la paroisse et haranguait les paysans. Dans la déroute de Dol, un jeune volontaire qu'elle avait arraché au dernier supplice, s'aperçoit du danger qu'elle court ; il se jette à la bride de son cheval en lui disant : « Vous êtes ma libératrice, je ne vous quitte pas, nous périrons ensemble. » « Ce n'est pas ici que vous devez être, lui répond-elle ; si vous n'êtes pas un traître, allez vous battre. » Le jeune homme ramasse un fusil et court au combat où

il se conduit bravement. Ce fut ainsi que , plus d'une fois , les femmes ranimèrent les esprits , relevèrent les courages , et rappelèrent dans leur camp la fortune qui allait les trahir.

Je n'ai donc rien avancé de téméraire , M. F. , en vous disant que cette femme forte a mis la main aux grandes entreprises. Elle a été témoin, elle a été actrice dans toutes les périodes de cette lutte colossale ; elle en a senti toutes les émotions , goûté tous les succès , partagé tous les revers , subi tous les désastres. Son incomparable mari , son vaillant et généreux père , sa tante octogénaire , l'abbesse de Saint-Ausone d'Angoulême , ses trois enfants en bas âge , lui ont échappé le long de ces voyages et de ces campements qu'on peut comparer à ceux des Israélites dans le désert. Il ne lui reste que son admirable mère , ange tutélaire qu'une Providence attentive daigne lui conserver. Partout sa grande âme , sa religion , sa résignation , sa foi ont été à la hauteur de ses infortunes. Et si l'on veut personnifier dans une seule existence historique cette grande épopée de la croisade vendéenne , aucune vie , aucun nom , aucune figure ne se présentent avec un cortège plus complet de grandes actions , de grandes vertus , de grands malheurs et de grands caractères : *Manum suam misit ad fortia*. Il me reste à développer brièvement la seconde partie de mon texte : *Et digiti ejus apprehenderunt fusum* : et ses doigts ont saisi le fuseau.

II. L'homme , M. F. , ne donne pas sa mesure exacte durant ces courts instants de la vie où il est élevé en quelque sorte au-dessus de sa taille naturelle par un élan extérieur et communiqué. C'est lorsqu'il est rendu à lui-

même et à ses proportions personnelles qu'on peut apprécier plus sûrement sa valeur morale. « Ce sont, disait le grand Bossuet, ce sont ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut et souffrir les maux qu'il envoie ; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses saints anges et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines¹ », je veux dire de ceux qui n'auront servi qu'à établir une gloire mondaine : car les exploits religieux auront leur retentissement jusque dans l'éternité. La femme illustre dont nous célébrons la mémoire, en quittant le théâtre des actions publiques, ne perdit rien de sa grandeur ; et son noble caractère ne nous apparaît pas moins durant plus d'un demi-siècle de vie privée que dans les trois ou quatre années de sa vie militante. Elle a saisi l'aiguille et le fuseau, si j'ose ainsi le dire, à la façon chevaleresque dont tous les siens avaient pris le glaive ou le fusil, et les expéditions de sa charité ont rivalisé avec celles de leur valeur : *et digiti ejus apprehenderunt fusum*. Mais, avant d'aborder ce sujet, laissez-moi dire un instant comment elle a manié la plume.

Ecrire des mémoires, c'est un écueil dangereux contre lequel vient échouer et périr la modestie et souvent la sincérité des âmes vulgaires. Qui de nous n'a éprouvé quelque impatience à la lecture de ces sortes d'écrits ? De nos jours surtout, il n'est si petit astre qui ne se pose en soleil, qui ne s'installe au centre de tout le système, et

¹ Bossuet, *Or. fun. du Prince de Condé*.

qui ne fasse graviter le monde entier autour de soi. Là, vous voyez l'orgueil dénigrer toutes les supériorités qui l'offusquent, grandir les médiocrités qui le mettent en relief, présenter sous un jour complaisant ses propres actions, dissimuler ses fautes dans une habile réticence, enfler les événements auxquels il a été mêlé, déprécier ceux qui n'ont pas eu besoin de sa participation, cou-doyer, froisser, irriter tous les amours-propres, provoquer mille protestations, mille rectifications, enfin livrer à la postérité des documents qui ne sont bons qu'à faire mentir l'histoire, si l'histoire, comme il arrive souvent, n'en sait pas discerner le vice.

Les mémoires de l'illustre veuve sont à l'abri de tous ces reproches. Elle a pu le dire avec vérité : elle n'a point voulu faire un livre et n'a jamais songé à être un auteur. C'est à cause de ses enfants qu'elle a eu le courage d'achever ces mémoires : elle s'est fait un triste plaisir de leur raconter les détails glorieux de la vie et de la mort de leurs parents, parce qu'elle a cru que ce simple récit, écrit par leur mère, leur inspirerait un sentiment plus tendre et plus filial pour leur honorable mémoire. Mais elle a regardé aussi comme un devoir de rendre hommage à leurs braves compagnons d'armes. « Je n'ai pu, dit-elle, et je n'ai voulu écrire que ce dont je me souvenais parfaitement; et c'est seulement par ignorance que je passe souvent sous silence ou ne fais qu'indiquer des actions ou des personnes qui mériteraient à tous égards les éloges. Mon cœur ne sera satisfait que si d'autres, mieux instruits, leur rendent la justice qui leur est due¹. » Dans ces lignes, comme dans

¹ *Mémoires*, p. 1 et 2.

le livre tout entier, respire la probité historique, l'amour de la vérité, et le noble désintéressement des belles âmes. Qu'on lise le portrait de Cathelineau, l'héroïque paysan de l'Anjou, et qu'on dise s'il a été tracé avec moins d'amour et d'enthousiasme que celui-même de Lescure. Il y a, dans cette rédaction rapide, des coups de pinceau qu'envieraient les grands maîtres dans l'art d'écrire. Le caractère de notre Bocage; la trempe d'esprit des Vendéens; ce mélange de respect et d'égalité, d'obéissance et de franc-parler, d'égards hiérarchiques et de confiance familière; ces soldats aveuglément soumis au moment du combat, et, hors de là, se regardant comme tout à fait libres : tout cela est pour ainsi dire la nature prise sur le fait; et quiconque a voulu parler exactement des mœurs de ce peuple, a emprunté ses principales descriptions au livre de la marquise de La Rochejaquelein. Le personnage qu'elle a représenté le plus au naturel, c'est incontestablement Henri. Elle était à Clisson près de lui, et son visage subitement transfiguré vint en quelque sorte se peindre sous sa plume, le jour où le jeune héros, irrévocablement fixé dans la résolution de se battre, « prit tout à coup cet air fier et martial, ce regard d'aigle que depuis il ne quitta plus ¹. » Et quand survint la mort de cet ange des combats, voici comment elle la raconte; « Ainsi finit à vingt et un ans, celui des chefs de la Vendée dont la carrière a été la plus brillante. Il était l'idole de son armée : encore à présent, quand les anciens Vendéens se rappellent l'ardeur et l'éclat de son courage, sa modestie, sa facilité et ce caractère de

¹ *Mémoires*, p. 113.

héros et de bon enfant, ils parlent de lui avec fierté et avec amour; il n'est pas un paysan dont on ne voie le regard s'animer quand il raconte comment il a servi sous *Monsieur Henri*¹. » Hérodote ou Plutarque, Tite-Live ou Quinte-Curce n'auraient pas mieux dit. Mais laissons l'art de bien dire, et ne considérons plus que celui de bien faire.

Il n'est peut-être aucune province de la France, vous le savez, M. F., où les conditions diverses de la société, mais particulièrement le gentilhomme et le paysan, aient toujours eu plus de points de rapprochement et de contact que dans cette contrée de la Gâtine et du Bocage. La noblesse, en ce pays, avait assez foi en elle-même pour ne pas rechercher cette grandeur factice qui a besoin de se rehausser par la fierté, et elle avait surtout une foi religieuse assez vive et assez pratique pour comprendre que, de chrétien à chrétien et de français à français, ce qui veut dire d'homme libre à homme libre, la distance du rang ne doit se laisser apercevoir que par la supériorité de l'éducation et des bienfaits. Le peuple, de son côté, savait par expérience que ses maîtres ne cherchaient jamais à l'humilier par un faste arrogant, ni à l'asservir, même par leurs bienfaits; et il sentait pour eux dans son cœur un respect si vrai et un amour si sincère, qu'il n'était jamais exposé à sortir des bornes de la réserve en les approchant avec liberté. De là, ce phénomène inconnu presque partout ailleurs : une noblesse affable et honorée, s'appuyant sur un peuple fier et soumis. C'est de cet échange de procédés entre les

¹ *Mémoires.*

grands et les petits, de ce respect mutuel des droits, de cet accomplissement réciproque des devoirs, ou plutôt, de ce soin que l'on prenait des deux côtés d'accorder plus que le droit et d'observer plus que le devoir, c'est de là, dis-je, qu'est sortie la guerre magnanime des provinces de l'Ouest, guerre impossible partout où la défiance et la séparation des castes empêchèrent le peuple de se donner des chefs, les seigneurs de trouver des soldats. La religion avait créé ces bienheureux rapports; la guerre les fortifia. Parce que cette guerre jaillissait des entrailles du peuple, la noblesse voulut que le peuple en eût la principale gloire; par un sentiment de juste délicatesse, elle fut unanime à se soumettre tout d'abord à un généralissime sorti des rangs du peuple, au brave et pieux Cathelineau. Durant tout le cours de la guerre, disent les mémoires de l'illustre marquise, « les gentils-hommes avaient toujours grand soin de traiter d'égal à égal chaque officier paysan. Ceux-ci pourtant ne l'exigeaient pas; parfois ils quittaient la table de l'état-major, disant qu'ils n'étaient pas faits pour dîner avec nous, et ils ne cédaient qu'à nos instances. L'égalité, ajoute-t-elle, régnait bien plus dans l'armée vendéenne que dans celle de la république, au point que j'ignore encore, ou n'ai appris que depuis, si la plupart de nos officiers étaient nobles ou bourgeois; on ne s'en informait jamais; on ne regardait qu'au mérite: ce sentiment était juste et naturel, il partait du cœur; et, sans être inspiré par la politique, il y était trop conforme pour n'être pas général. ¹ »

¹ *Mémoires*, p 200.

Mais si la condition des armes avait établi l'égalité durant la guerre, après la guerre terminée, l'inégalité des fortunes reparut. A part quelques talents supérieurs qui conquièrent un rang plus élevé, la foule de ces vaillants soldats, de ces braves officiers, retourna vers les champs, vers la métairie, vers le village. La Vendée s'était battue par conscience et par devoir, elle ne demandait pas de récompense humaine. Des centaines de Cincinnatus, après avoir déposé le glaive, reprirent modestement la charrue. Mais, hélas ! ils retrouvèrent la métairie ruinée, la maison pillée, le village incendié. La misère, la détresse furent partout. De ce jour-là, la vie de la veuve de Lescure, devenue marquise de La Rochejaquelein, ne fut qu'un long héroïsme de charité. Elle n'a plus qu'une pensée : adoucir le sort de ces chers Vendéens, soulager ces vénérables familles qui, après avoir si bien mérité de la religion et de la patrie, sont retombées dans la gêne et dans les souffrances. Tant que le trône lui parut accessible, elle se condamna au rôle ingrat de sollicituse. Autant elle se résignait à être oubliée elle-même, autant elle était ardente à plaider la cause de ces intéressantes victimes de la fidélité, qu'elle était d'ailleurs la première à secourir. Ce n'était pas assez pour elle d'envoyer à des multitudes de métayers indigents tout l'argent dont elle pouvait disposer après avoir satisfait aux besoins de sa nombreuse famille ; non, l'argent, il n'y a qu'un mérite vulgaire à le donner quand on l'a. Elle fera plus, elle se condamnera elle-même au travail, à un travail incessant. Je l'ai dit, et je veux le répéter, elle s'est armée de l'aiguille et du fuseau avec une énergie que j'appellerai martiale : *Et digiti ejus ap-*

prehenderunt fusum. Depuis la première aube du matin jusqu'à l'heure la plus avancée du soir, durant plus de cinquante ans, on l'a vue occupée à préparer de ses mains des habits de laine, des vêtements de toutes les tailles, pour les vieillards, les femmes, les nouveaux-nés; elle connaissait par cœur toutes les familles; elle savait l'histoire des nouvelles générations, le nom et l'âge des enfants. Chacun de ses ouvrages avait donc sa destination marquée, qui le rendait encore plus précieux pour celui auquel il parvenait et dont il excitait toujours l'attendrissement. Elle s'encourageait elle-même dans son labeur par la pensée du bonheur qu'il procurerait à celui qu'elle avait en vue. Elle y mettait une sorte d'enthousiasme et comme une ardeur guerrière. Aussi, malgré la cruelle cécité dont elle ne tarda pas à être frappée, rien ne pouvait la détourner de son œuvre. Tandis qu'elle dictait ces longues et charmantes lettres dont sa chère Vendée était presque toujours l'objet, ses doigts travaillaient encore. Durant ces délicieux récits qui tenaient autour d'elle toute la famille attentive, qui suspendaient toute l'assistance à ses lèvres, elle n'abandonnait point son tissu de laine; tout au plus, dans le feu de la narration, quittait-elle un instant l'aiguille qu'elle enfonçait alors dans la blanche et abondante chevelure qui couvrait son vénérable front; mais un moment après, elle reprenait son cher instrument, et poursuivait sa trame avec son discours. Noble mercenaire, le matin elle s'était imposé sa tâche, et elle n'était pas satisfaite d'elle-même quand, à la fin du jour, elle ne l'avait pas achevée. L'Esprit-Saint dit que la femme forte a travaillé la laine et le lin avec des mains pleines de résolution : *li-*

num et lanam operata est consilio manuum suarum : de sorte qu'elle est par sa prévoyance comme le vaisseau d'un armateur qui envoie le fruit de ses travaux chez les étrangers et qui apporte de loin son pain : *facta est quasi navis institoris, de longe portans panem suum* ¹. Ces paroles s'appliquent d'elles-mêmes à notre charitable héroïne. Et je n'exagère rien en disant que les chariots de guerre qui suivaient la grande armée vendéenne, ne suffiraient pas à contenir toutes les provisions que l'infatigable industrie de cette sainte femme expédia dans ces contrées durant un demi-siècle.

C'est ainsi que, par l'empire de sa charité, elle se gagna tous les cœurs, et que le beau nom de La Rochejaquelein tant illustré déjà par le courage, acquit un nouveau lustre et de nouveaux droits à l'admiration et à l'amour de cette contrée.

Un souvenir des actes des apôtres s'est présenté à mon esprit. Une pieuse femme, nommée Dorcas, mûrie pour le ciel par ses bonnes œuvres et ses aumônes venait de mourir à Joppé. Pierre, le prince du collège apostolique, fut prié de s'y rendre ; et quand il fut arrivé auprès du corps de la défunte, les veuves l'entourèrent en pleurant et en lui montrant les robes et les habits que leur faisait Dorcas ². Pour moi, M. F., je ne saurais dire ce que j'ai trouvé ici de plus touchant depuis trois jours : ou bien cette foule d'hommes distingués, et ces vieux capitaines des paroisses, et tous ces braves paysans venant rendre hommage sur ce cercueil à la mémoire des anciens généraux qui les ont menés ou qui ont mené leurs pères au

¹ Prov., xxxi, 13, 14.—² Act., ix, 36 et seq.

combat ; ou bien ces multitudes d'hommes, de femmes et d'enfants fondant en pleurs et nous montrant les tuniques, les robes et les vêtements que cette illustre Dorcas leur faisait : *et circumsteterunt illum flentes et ostendentes ei tunicas et vestes quas faciebat illis Dorcas.*

Aussi, M. F., comment douter des miséricordes de N.-S. J.-C. envers sa servante qu'il vient d'appeler à lui ? « Le royaume des cieux souffre violence, et les violents le ravissent ¹. » Or, le rôle du courage, vous avez vu comment cette femme l'a rempli. Et le Seigneur qui couronne le courage, couronne aussi la charité. « J'ai eu faim, dira-t-il, et vous m'avez donné à manger ; j'ai été nu et vous m'avez vêtu ². » Or, le rôle de la charité, je viens de vous dire et vous savez mieux que moi combien elle y a excellé. Certes, elle n'a pas connu cet égoïsme qui mange son pain dans l'oisiveté : *et panem otiosa non comedit* ³ ; elle a partagé son pain avec les indigents et couvert leur nudité avec ses vêtements ⁴. Et laquelle des vertus chrétiennes n'a-t-on pas admirée en elle ? Elle avait la foi des temps antiques, la candide simplicité des premiers âges, un esprit de prière et des habitudes de piété qui se montrèrent jusque dans ses dernières paroles et dans ses derniers mouvements. Son cœur, ouvert à tous par la charité, était pour ses enfants et pour tous les siens un trésor inépuisable de tendresse et de dévouement. Son âme était affectueuse autant que pure, et tous ceux qui l'approchaient ont pu connaître que la chaleur et la vivacité de ses sentiments égalait l'exquise délicatesse de sa conscience.

¹ Matth., xi, 1. — ² Matth., xxv, 35. — ³ Prov., xxxi, 27. — ⁴ Tob., i, 20.

Lescure mourant avait adressé à sa bien-aimée compagne ces dernières paroles, qui sont les paroles d'un prédestiné : « Chère amie, je vais te quitter ; ta douleur seule me fait regretter la vie ; pour moi je meurs tranquille. Assurément j'ai péché, mais cependant je n'ai rien fait qui puisse me donner des remords et troubler ma conscience : j'ai toujours servi Dieu avec piété ; j'ai combattu et je meurs pour lui ; j'espère en sa miséricorde. J'ai vu souvent la mort de près et je ne la crains pas... Console-toi en songeant que je serai au ciel : Dieu m'inspire cette confiance ¹. » Noble famille qui fondez en larmes, vous qui avez entouré cette belle vieillesse de tant de soins et de tant d'amour, votre mère aurait eu le droit de vous répéter mot pour mot, à son lit de mort, ces mêmes paroles. Mais puisque le coup dont elle a été frappée ne le lui a pas permis, c'est moi qui vous dirai avec l'autorité de mon ministère : « Consolez-vous en songeant qu'elle est au ciel : ses vertus et la ferveur de tant de prières me donnent cette confiance. » Elle y priera pour vous, elle y priera pour tout ce peuple, et le Seigneur se montrera facile à l'exaucer. Car l'Ecriture me dit que quand Dieu regarde du haut de sa demeure sainte, ses yeux s'abaissent avec une complaisance particulière sur les enfants de ceux qui ont été enchaînés ou massacrés pour sa cause, et que quand il déploie toute la longueur de son bras, c'est pour bénir et protéger les fils de ceux qui ont été tués : *Dominus prospexit de excelso sancto suo, ut audiret gemitus compeditorum, ut solveret filios interemptorum* ².

¹ *Mémoires*, p. 325.—² Psalm., LI, 20, 21.

Seigneur mon Dieu, ils sont accourus ici en grand nombre et ils se trouvent dans tous les rangs, de cette assistance, les rejetons de vos soldats et de vos martyrs. Mon cœur a besoin de vous faire cette prière du psalmiste : Etendez, Seigneur, votre bras puissant, allongez votre main paternelle, et prenez possession pour toujours des descendants de ceux qui ont donné leur vie pour vous : *Secundum magnitudinem brachii tui, posside filios mortificatorum* ! Que cette génération demeure à jamais une génération de vrais chrétiens et de vrais français ! Que les mœurs antiques se conservent toujours dans cette province privilégiée, et qu'elle garde son énergie avec sa simplicité ! Que cette terre du dévouement et de l'honneur reste invariablement fidèle à toutes les pratiques comme à toutes les croyances de la religion qu'elle a défendue au prix de tant de courage et de tant de sacrifices, de cette religion qui enfante les vertus civiles comme les vertus chrétiennes, et qui est le principe de tous les biens pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

* Psalm., LXXVIII, 11.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME

	PAGES.
I. — Instruction pastorale sur l'esprit de renoncement et de sacrifice.	1
II. — Allocution à la séance générale des conférences de Saint-Vincent de Paul. . . .	37
III. — Discours pour la bénédiction de la prison cellulaire de Niort.	43
IV. — Mandement à l'occasion d'un vol sacrilège.	51
V. — Homélie prêchée à la messe pontificale pour la réparation du sacrilège commis à Pompaire.	57
VI. — Lettre pastorale au sujet du second concile de la province de Bordeaux.	63
VII. — Éloge de sainte Theodosie martyre, prononcé à Amiens.	71
VIII. — Homélie pour la solennité du rétablissement du monastère de Ligugé.	93
IX. — Seconde lettre pastorale et avertissement aux dissidents de la Petite Eglise. . . .	113
X. — Lettre circulaire portant communication d'une lettre à Monseigneur l'archevêque de Fribourg-en-Brisgau.	141
XI. — Première instruction pastorale sur l'urgente nécessité de l'aumône.	147
XII. — Lettre pastorale à l'occasion de la guerre et des nécessités publiques.	171

XIII. — Allocution après la consécration de l'église des Pères Jésuites.	177
Allocution pour l'ouverture du collège des Pères Jésuites.	183
XIV. — Éloge de la B. Germaine Cousin, bergère , prononcé à la fête de sa béatification , à Pibrac.	189
XV. — Lettre pastorale à l'occasion de la prochaine définition du dogme de l'Immaculée Con- ception.	213
XVI. — Lettre pastorale pour la formation d'un vestiaire de la société de Saint-Vincent de Paul.	241
XVII. — Homélie pour la fête de l'Immaculée Con- ception.	253
XVIII. — Lettre pastorale pour la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie.	297
XIX. — Allocution à la séance d'installation du con- seil central de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Poitiers.	309
XX. — Lettre sur le martyre de M. Augustin Bourry.	317
XXI. — Lettre circulaire à l'occasion d'un attentat contre la vie de l'Empereur.	321
XXII. — Discours prononcé à la cérémonie du cou- ronnement de Notre-Dame de Chartres.	325
XXIII. — Discours pour la réconciliation de l'Église du château de Thouars.	363
XXIV. — Instruction synodale sur les principales er- reurs du temps présent.	373
XXV. — Lettre pastorale à l'occasion d'un voyage ad Limina Apostolorum.	465

XXVI. — Lettre pastorale au sujet du troisième concile de la province de Bordeaux. . . .	477
XXVII. — Mandement concernant le pèlerinage de Notre-Dame-de-Pitié dans le Bocage. . .	493
XXVIII. — Discours pour la bénédiction du chemin de fer de Niort	501
XXIX. — Instruction synodale sur Rome considérée comme siège de la papauté.	511
XXX. — Entretien synodal concernant les titulaires et patrons des Églises.	595
XXXI. — Mandement concernant l'église et l'oratoire de saint Martin, à Ligugé.	607
XXXII. — Éloge funèbre de Monseigneur Clausel de Montals, ancien évêque de Chartres. . .	613
XXXIII. — Seconde instruction pastorale sur l'urgente nécessité de l'aumône.	645
XXXIV. — Éloge funèbre de Madame la marquise de La Rochejaquelein.	661

